



■ Dans « aden » :
tout le cinéma
et une sélection
de sorties

Demandez notre supplément



JOE MARQUETTE/AP

Bush pour l'Etat palestinien

Dix morts dans la bande de Gaza

« L'IDÉE d'un Etat palestinien a toujours fait partie [de notre] vision, à condition que le droit à l'existence d'Israël soit respecté », a déclaré à la presse le président George W. Bush, mardi 2 octobre. C'est la première fois qu'une administration républicaine se prononce de façon aussi nette en faveur de la création d'un Etat palestinien. Cette annonce fait partie des efforts déployés par Washington pour tenter de faire accepter par les capitales arabes une offensive contre Oussama Ben Laden et contre les pays qui lui

auraient apporté un soutien. Sur place, le cessez-le-feu proclamé par Yasser Arafat le 18 septembre a été de nouveau violé mardi. Trois Palestiniens sont parvenus à entrer dans une colonie au nord-ouest de Gaza et ont ouvert le feu, faisant deux morts avant d'être abattus. En réplique, des chars israéliens sont entrés à Gaza tuant cinq Palestiniens.

Lire page 2
et notre éditorial page 20

www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Les Etats-Unis face au casse-tête taliban

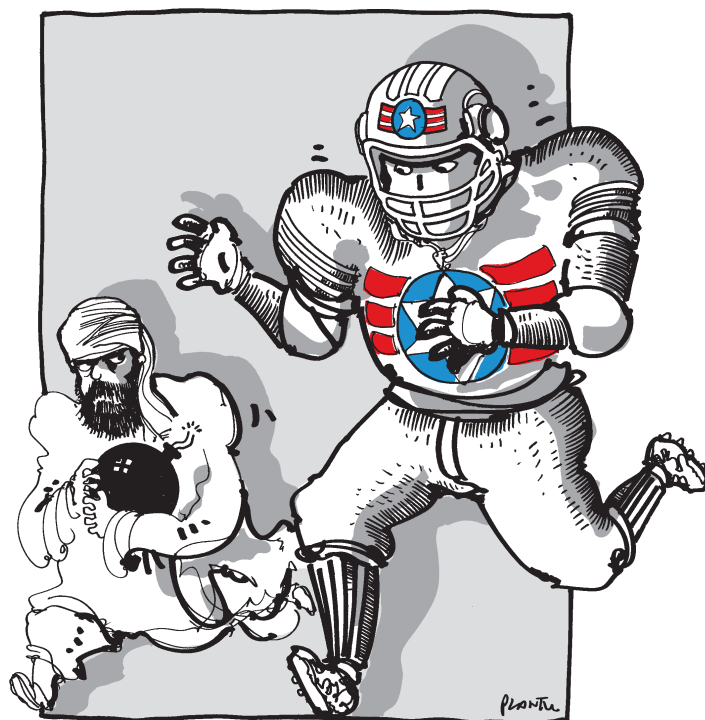
- Le régime de Kaboul cherche à gagner du temps face à la menace d'une intervention militaire
- Il joue de ses appuis au Pakistan et des contradictions de l'opposition afghane
- Djamel Beghal affirme avoir subi des mauvais traitements à Dubaï
- Baisse historique des taux américains

SOMMAIRE

● La crise internationale après le 11 septembre : Tony Blair aux talibans : « Livrez les terroristes, ou rendez le pouvoir. » La Maison Blanche s'efforce de calmer les impatiences des Américains. Vladimir Poutine s'engage aux côtés des Quinze pour combattre le terrorisme. p. 4

● Où en sont les talibans ? Le régime de Kaboul est-il aussi affaibli qu'on le dit ? La monarchie a-t-elle encore un avenir dans le pays ? La France propose aux Quinze un « plan d'action » pour l'après-talibans. Portrait : Aziz, garçon d'ascenseur à l'ONU. p. 6 et 7

● Les enquêtes policières et financières : Les Etats-Unis fournissent à l'OTAN leurs « preuves » de l'implication d'Oussama Ben Laden. A Paris, Djamel Beghal affirme qu'il a avoué, à Dubaï, sous la contrainte et les mauvais traitements. p. 8



Planeta

● Entretien : Roger Cukierman, président du CRIF, déclare au Monde : « Juifs et musulmans sont dans le même bateau, nous avons des combats communs. » p. 10

● Le débat en France: Le mouvement est embarrassé sur l'analyse des événements et partagé sur ses objectifs. Entretien avec Toni Negri. Alors que le Parlement se réunit, Philippe Séguin explique, dans Le Monde, comment le terrorisme se nourrit de l'injustice. p. 11 et 12

● Horizons-Débats-Analyses : « Les "héros" d'une antimondialisation frénétique ». Le point de vue de Joseph Maïla. L'analyse de Stephen Smith. p. 19 et 20

● Conséquences économiques : le secret bancaire recule. Le loyer de l'argent est inférieur à l'inflation, après la nouvelle baisse des taux aux Etats-Unis. p. 21 et 22

www.lemonde.fr/11septembre2001

La France manque d'infirmières

LE GOUVERNEMENT doit faire face à une pénurie d'infirmières sans précédent. Au moins 15 000 postes sont actuellement vacants dans les hôpitaux publics et le secteur privé. La mise en place des 35 heures risque fort d'aggraver la situation. Pour résoudre cette crise de recrutement, un plan de retour à l'emploi et un appel aux infirmières étrangères ont été lancés. La profession souffre également d'un manque de reconnaissance : les salaires sont peu élevés au regard des conditions de travail. « L'activité est imprévisible, l'urgence est permanente, tout se fait au détriment de la relation avec le malade », regrette une infirmière de Rouen.

Lire page 14

Salman Rushdie, « fatigué » que ses livres « finissent par devenir vrais »

SALMAN RUSHDIE ne fera « plus jamais » voler d'avions dans ses romans, c'est juré. Dieu sait pourtant s'il en a propulsé, des avions de toutes les tailles, dans ses ciels imaginaires. Et transporté des quantités de personnages à travers le monde - les stars de rock dont il avait fait les héros du roman *La Terre sous ses pieds*, par exemple. Parfois même certains sont morts en masse, dans de gigantesques explosions aériennes comme celle qui ouvre les fameux *Versets sataniques*. « L'avion est un endroit très important pour moi, dit-il, c'est ce qui a rendu ma vie possible. Sans cela, comment un enfant né à Bombay pouvait-il aller étudier en Angleterre, ou vivre en Amérique ? » Et puis il y a eu le 11 septembre 2001. Ce jour-là, Salman Rushdie regardait la télévision en direct, depuis Houston. Et comme tous les autres il a vu le World Trade Center s'écrouler devant ses yeux, « sans avoir imaginé une seule seconde que les tours finiraient par tomber ». New York, l'endroit du monde où il se sent « le plus heureux sur terre, plus que n'importe où ailleurs », est maintenant blessée. Et la ligne de crête de Manhattan, dont la seule

vue l'« emplissait d'optimisme », se trouve à jamais modifiée.

« Je suis fatigué que mes livres finissent par devenir vrais », lance-t-il dans un demi-sourire. Et pas seulement pour ce qui concerne les avions ou les persécutions prophétisées dans les *Versets sataniques*. Car même *Furie* (Plon), son dernier livre, prend des accents prophétiques, lorsqu'on le relit à la lumière des attentats de septembre. Situé à New York, le roman s'ouvre sur un constat d'échec de la civilisation américaine, sur la fin d'un monde.

« Il s'est passé quelque chose de très étrange avec ce livre, explique Salman Rushdie. Alors que j'étais en plein dans la rédaction d'un autre roman, celui-ci s'est imposé à moi. Il a surgi au milieu d'un autre, exigeant absolument d'être écrit, comme si j'étais si pressé de saisir les derniers reflets d'un âge d'or et, aussi, les germes de la destruction à venir. Je me suis dit : si j'y arrive, les lecteurs du futur sauront à quoi ressemblait cette époque, lorsqu'elle aura disparu. Sauf que, bien sûr, je ne m'attendais pas à ce que ce monde disparaisse aussi subitement. » Et lui qui, d'ordinaire, ne travaille pas très vite a bouclé

cet ouvrage en quelques mois. « L'Amérique insulte le reste de la planète », pense son héros, le professeur Solanka, un intellectuel intrigué par cette ville où « partout (...) le dollar crépitait ». « Je n'étais pas le seul à penser que tout cela ne pourrait durer toujours, cette infinie prospérité, ce contentement, cette ambition sans limites, explique l'auteur. Et puis je mesure la haine que suscite l'Amérique, partout dans le monde. »

Des années durant, il a prévenu les gouvernants des dangers du terrorisme, sans être jamais vraiment écouté. « On pensait que je me polarisais là-dessus parce que j'étais personnellement concerné. Et voilà que maintenant tout le monde est concerné. » Bien qu'il critique l'impérialisme économique des Etats-Unis ou leur politique étrangère, Salman Rushdie pense cependant qu'il ne faut pas se tromper d'ennemi. Dans les circonstances actuelles, explique l'écrivain, il s'agit de choisir son camp. « Et s'il faut choisir, dit-il, eh bien, moi, je choisis Manhattan. »

Raphaëlle Rérolle



AMANDINE ROCHE/STIPA

ENQUÊTE Dix jours en Afghanistan

Georges Lefeuvre, ethnologue, a parcouru l'Afghanistan pendant dix jours, à partir du 7 septembre, quatre jours avant les attentats de New York. Il décrit un pays obsédé par la sécheresse, où les talibans ne forment pas un « régime », mais « tout juste une administration des mœurs », et dont les habitants ont du mal à établir le lien entre leur pays et le désastre qui a frappé les Etats-Unis. p. 17

Le « Bleuet » de la Réunion



FLORENT SINAMA-PONGOLLE

ORIGINAIRE de Saint-Pierre (la Réunion), Florent Sinama-Pongolle a été le meilleur buteur du championnat du monde de football des moins de 17 ans remporté par l'équipe de France. Depuis six ans il a quitté son île pour rejoindre le centre de formation du Havre.

Lire page 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1004 - 7,90 F - 1,20 €



50 % des hommes disent qu'il faut hydrater sa peau. Et ne le font pas.

Voir page 5.

Etude menée sur 100 hommes impliqués dans le soin de leur peau.

POINT DE VUE

Injustifiable terreur

par Monique Canto-Sperber

EN 1919, Léon Trotski, l'un des plus redoutables commissaires du gouvernement bolchevique, promulgua le décret dit « des otages », permettant de prendre en otage et éventuellement de fusiller les familles de ceux qui s'opposaient à la révolution.

En 1938, deux ans avant sa mort, alors qu'anarchistes et ex-bolcheviques lui reprochaient d'être l'auteur des lois de terreur dont il pâtissait à son tour, Trotski rédigea deux pamphlets, *Leur morale et la nôtre* et *Moralistes et sycophantes contre le marxisme*. Il y disait assumer « l'entière responsabilité » du décret des otages. La « morale » démocratique et humaniste, celle de la défense de la liberté ou du respect de la personne, est, selon lui, une fiction conçue par les oppresseurs pour que les opprimés renoncent à employer des moyens « immoraux » de s'affranchir. La terreur des révolutionnaires est justifiée en raison de ses « assises matérielles », de sa « nature sociale » et de son « rôle historique objectif ».

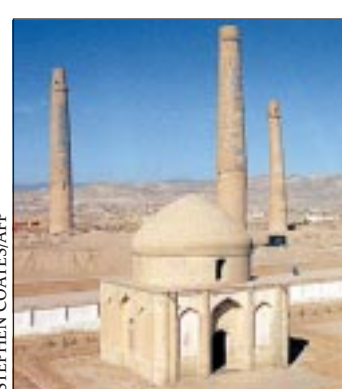
Ces arguments de Trotski se retrouvent dans toute tentative de justifier le terrorisme. D'abord, la réticence à définir l'acte indépen-

damment de la situation sociale ou historique où se trouve celui qui l'a commis. On dit alors que le lynchage, l'assassinat aveugle, quand ils sont perpétrés par ceux qui sont ou se présentent comme opprimés ou victimes, ne peuvent être décrits de la même façon que lorsqu'ils sont commis par ceux qu'on désigne comme oppresseurs. On parlera, dans un cas, d'un lâche assassinat ou d'un crime impérialiste et, dans l'autre, d'une révolte bien explicable ou de l'expression légitime du désespoir.

Mais c'est là une perversion de l'intellect. Aucune explication par les causes sociales ou psychologiques, aucune explication par le but, ne peut modifier la qualification morale de ce qu'est l'acte de lyncher ou de tuer. Quelle que soit l'appréciation d'ensemble qu'on porte sur une situation de conflit, dissoudre l'acte terroriste dans son contexte, c'est faire passer une explication pour une justification subreptice.

Lire la suite page 19

Monique Canto-Sperber est philosophe, directrice de recherche au CNRS.



STEPHEN COATES/AFIP

PATRIMOINE Civilisations meurtries

L'Afghanistan fut longtemps pour les archéologues une sorte de pays de cocagne, où diverses cultures avaient laissé de magnifiques traces. Aujourd'hui, après les guerres et les destructions des talibans, les monuments épargnés se dégradent et sont la proie du pillage. p. 32

www.lemonde.fr/afghanistan

France.....	11	Météorologie.....	31
Société.....	14	Jeux.....	31
Régions.....	16	Culture.....	32
Horizons.....	17	Guide culturel.....	34
Entreprises.....	21	Carnet.....	35
Communication.....	23	Kiosque.....	36
Tableau de bord.....	24	Abonnements.....	36
Aujourd'hui.....	27	Radio-Télévision.....	37

PROCHE-ORIENT Les affrontements se sont multipliés, mardi 2 octobre, dans les territoires et à Gaza, où l'armée israélienne est intervenue en force. ● GEORGE W. BUSH

et Colin Powell ont rappelé que les Etats-Unis étaient favorables depuis longtemps à la création d'un Etat palestinien. Ces déclarations font suite à des articles de presse précisant

qu'il était prévu, avant les attentats du 11 septembre, que le secrétaire d'Etat fasse un discours en ce sens à l'assemblée générale de l'ONU. ● TONY BLAIR a également estimé,

mardi, dans son discours devant le congrès du Parti travailliste de Brighton, que les Palestiniens devaient avoir la chance de vivre « sur leur propre terre ». ● YASSER ARAFAT a

désormais une obligation de résultats, tant à l'égard de ses interlocuteurs américains que face au ministre des affaires étrangères israélien. (Lire aussi notre éditorial page 20.)

George W. Bush soutient la création d'un Etat palestinien

L'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) a une nouvelle fois défié l'autorité de Yasser Arafat en perpétrant une attaque meurtrière dans une colonie. L'armée israélienne a engagé une riposte en lançant des raids aériens sur la ville de Gaza. Au moins dix personnes ont été tuées

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Au moment où le président George W. Bush se dit favorable à la création d'un Etat palestinien, Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, a été une nouvelle fois défié, mardi soir 2 octobre, par l'aile militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Ce dernier a en effet perpétré en fin de journée une attaque meurtrière dans la colonie d'Aley Sinaï, située à l'extrême nord-ouest de la bande de Gaza.

Selon l'armée israélienne, au moins trois Palestiniens armés sont parvenus à pénétrer dans l'enceinte de l'implantation avant d'ouvrir le feu. Deux jeunes soldats israéliens ont été tués, dont une jeune fille de dix-huit ans, et quatorze autres personnes blessées.

Dans un premier temps, des informations ont fait état d'une prise d'otages, par la suite démentie. Après d'intenses échanges de tirs entre les Palestiniens et l'armée israélienne, les trois assaillants ont été tués par des tireurs d'élite israéliens.

L'Autorité palestinienne a très rapidement réagi en publiant un communiqué condamnant l'attaque et précisant qu'il s'agissait d'une violation du cessez-le-feu proclamé le 18 septembre par Yasser Arafat mais qui a connu depuis cette date d'incessantes entorses.

« La direction palestinienne, a ajouté le communiqué, déclare qu'elle a pris et prendra les mesures



appropriées, pour la partie palestinienne, afin de garantir le respect du cessez-le-feu et mettre une limite rapide et décisive à toute violation de notre part. Le président Yasser Arafat a donné des instructions strictes à tous les services de sécurité pour déterminer la partie responsable et prendre toutes les mesures préventives légales à son encontre. »

« OPÉRATION DE NETTOYAGE »

Peu de temps après la publication du texte, le cabinet de sécurité israélien s'est réuni sous l'autorité du premier ministre, Ariel Sharon. Au terme de trois heures de discus-

sion, le cabinet a demandé à l'armée de mettre tous les moyens à sa disposition pour garantir la sécurité des Israéliens.

Ariel Sharon a affirmé, au cours de cette réunion, que les Etats-Unis et la communauté internationale devaient désormais considérer le Hamas et le Jihad islamique palestiniens, ainsi que le Hezbollah chiite libanais, comme des « organisations terroristes », avant de juger « grave » l'attaque contre la colonie d'Aley Sinaï. Le premier ministre israélien a enfin rappelé que l'Autorité palestinienne avait pour devoir d'empêcher des atta-

ques à partir des secteurs sous son contrôle.

Un peu plus tard, l'armée a engagé la riposte en pénétrant en secteur autonome palestinien, non loin de la colonie attaquée. « Nous avons commencé une opération de nettoyage pour voir où et comment les terroristes sont entrés dans la colonie. Nous démolissons des postes de police palestiniens et nous rasons certaines zones », a indiqué une source militaire. Des hélicoptères d'assaut israéliens sont intervenus en lançant des raids sur la ville de Gaza. Selon des sources palestiniennes, des chars israéliens ont d'autre part tiré des obus contre des bureaux de service de sécurité, blessant trois policiers et endommageant huit bâtiments.

TIRS D'OBUS

Selon des sources hospitalières palestiniennes, cinq Palestiniens ont été tués dans la matinée de mercredi par les tirs d'obus de ces chars lors de leur incursion dans la bande de Gaza. A deux reprises, mardi soir dans un communiqué, puis mercredi matin au cours d'une manifestation organisée dans les rues de Gaza, le Hamas a revendiqué l'attaque de la colonie. Dès l'annonce du cessez-le-feu, cette organisation s'était déclarée « non concernée » par la décision de Yasser Arafat, laissant entendre toutefois que, tactiquement, elle allait suspendre les « opérations » menées sur le territoire israélien.

Celle de mardi remet néanmoins une nouvelle fois en ques-

tion le fragile cessez-le-feu officiellement en vigueur depuis deux semaines. D'autant qu'un Palestinien a par ailleurs vidé mardi soir le chargeur de son revolver sur des habitants du quartier de Mevasseret Zion, à Jérusalem-Ouest, heureusement sans faire de blessé, avant de s'enfuir en direction d'un village palestinien voisin situé dans un secteur de la

bande de Gaza. Le secrétaire du né dimanche quarante-huit heures au chef de l'Autorité palestinienne pour faire la preuve de sa volonté et de sa capacité à mettre un terme aux tirs d'obus de mortier et aux attaques qui ont perduré contre les colonies ou les postes militaires israéliens au cours des derniers jours. Cet ultimatum avait à peine expiré que les tirs éclataient dans la bande de Gaza. Le secrétaire du

Tony Blair défend le droit des Palestiniens

Le premier ministre britannique, Tony Blair, a estimé, mardi 2 octobre, que les Palestiniens devaient avoir la chance de vivre « sur leur propre terre », au même titre qu'Israël devait être assuré de sa sécurité. « Les Palestiniens doivent avoir la justice, la chance de prospérer, et sur leur propre terre, comme des partenaires égaux avec Israël », a déclaré M. Blair, vivement applaudi à ce moment-là, lors d'un discours prononcé devant le congrès de son parti travailliste à Brighton (sud de l'Angleterre).

Mais, en même temps, « l'Etat d'Israël doit être reconnu par tous, être délivré de la peur et savoir qu'il est accepté comme part de l'avenir du Proche-Orient sans que son existence soit menacée », a déclaré M. Blair.

Les relations israélo-britanniques ont été tendues la semaine dernière en raison de déclarations du ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, qui avait évoqué la « Palestine » et avait indiqué que la colère du monde arabe face au traitement des Palestiniens en Israël contribuait à « nourrir » le terrorisme. — (AFP.)

Cisjordanie où l'armée israélienne assure la sécurité.

L'attaque de la colonie va renforcer la détermination de l'aile droite de la coalition gouvernementale que dirige M. Sharon, qui est opposée aux efforts engagés par le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, pour parvenir à une désescalade. Les autorités israéliennes avaient don-

gouvernement israélien, Gideon Saar, a indiqué mercredi matin que « si l'Autorité palestinienne, qui s'est engagée à faire échec aux opérations terroristes ne le fait pas, c'est notre armée qui s'en chargera ». Une nouvelle fois, le compte à rebours du cessez-le-feu est, au mieux, remis à zéro.

Gilles Paris

Les Etats-Unis cherchent à obtenir l'appui des pays arabes modérés

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont depuis longtemps favorables à la création d'un Etat palestinien, ont fait valoir George Bush et Colin Powell, mardi 2 octobre, après la publication d'articles de presse selon lesquels il était prévu, avant le 11 septembre, que le secrétaire d'Etat fasse un discours en ce sens à l'assemblée générale de l'ONU. « L'idée d'un Etat palestinien a toujours fait partie d'une vision, dès lors que le droit d'Israël à l'existence est respecté », a déclaré le président, interrogé mardi matin alors qu'il se préparait à discuter du budget avec les dirigeants du Congrès.

Plus tard dans la journée, M. Powell, recevant le ministre indien de la défense, Jaswant Singh, a expliqué lui aussi : « Il y a toujours eu une vision, dans notre pensée comme dans celle de l'administration précédente, qu'un Etat palestinien existerait. »

Le New York Times a, le premier, révélé

l'histoire sur son site Internet, lundi soir, suivi mardi matin par le Washington Post. Selon ces deux journaux, la décision avait été prise par M. Bush, à la suite d'une réunion du conseil national de sécurité, de mettre à profit l'assemblée générale de l'ONU, dans la semaine du 24 septembre, pour marquer le ralliement de l'administration républicaine actuelle au principe d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

Il devait revenir à M. Powell de prononcer un discours dans lequel cette évolution serait formulée, tandis que M. Bush devait rencontrer Yasser Arafat à New York.

L'hypothèse de cette rencontre était en effet évoquée, à Washington, début septembre, l'assemblée générale des Nations unies offrant, pour cette première entrevue, un cadre moins gratifiant pour le président de l'Autorité palestinienne qu'une visite à la Maison Blanche. Les attaques

terroristes sur New York et Washington ont conduit à annuler l'assemblée générale telle qu'elle a lieu, chaque année, à l'automne, avec les visites de chefs d'Etat et de ministres dont elle est l'occasion.

Les Saoudiens ont exercé une forte pression pour obtenir une concession en faveur de M. Arafat

Le Washington Post, un peu plus réservé que le New York Times, cite une source anonyme du département d'Etat selon laquelle la décision n'était pas encore prise au moment des attentats, et Richard Bou-

cher, porte-parole de M. Powell, a affirmé que celui-ci n'avait prévu aucun discours sur le Proche-Orient ; les informations des deux journaux sont considérées toutefois, à Washington, comme très vraisemblables.

Ni M. Bush, ni M. Powell n'en ont démenti l'essentiel, c'est-à-dire l'appui donné à la création d'un Etat palestinien. Il n'est pas indifférent, et sans doute pas fortuit, que ces indications aient été données alors que le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, allait quitter Washington, mardi, pour une tournée de trois jours au Proche-Orient et en Asie centrale. Avant de se rendre en Ouzbékistan, M. Rumsfeld devait visiter Oman, l'Egypte et l'Arabie saoudite.

Les Saoudiens ont exercé une forte pression, à Washington, pour obtenir une concession en faveur de M. Arafat. Le directeur de la CIA, George Tenet, qui avait été chargé, au printemps, d'une mission de conciliation entre Israéliens et Palesti-

niens sur les problèmes de sécurité, aurait fait valoir aussi au président, dont il est très écouté, que M. Arafat ne pouvait arrêter la violence dans son camp sans avoir aucune perspective à offrir. En août, M. Bush renvoyait dos à dos Ariel Sharon et M. Arafat, mais en ajoutant qu'il revenait surtout au Palestinien de faire le nécessaire pour mettre fin aux affrontements.

Depuis le 11 septembre, l'administration et le président lui-même ont pesé de tout leur poids pour imposer aux adversaires et, d'abord, aux Israéliens, de discuter. L'indication, donnée maintenant, que les républicains au pouvoir se préparaient en fait à reconnaître le droit des Palestiniens à un Etat fait partie des efforts entrepris pour faire accepter aux alliés des Etats-Unis l'offensive en préparation contre Oussama Ben Laden et contre les talibans.

Patrick Jarreau

Le chef de l'Autorité palestinienne a désormais une obligation de résultats face à ses interlocuteurs

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Depuis la rencontre entre Yasser Arafat et Shimon Pérès, le 26 septembre, et la remise par Israël, le

ANALYSE

Plus que jamais, Arafat doit convaincre les Palestiniens de la justesse de sa démarche

même jour, d'une liste de 108 personnes soupçonnées d'avoir perpétré ou organisé des opérations terroristes, l'Autorité palestinienne a

campé sur une position ambiguë. Elle refusait de procéder à des arrestations « à froid » et de jouer ainsi, à ses yeux, les auxiliaires des Israéliens alors que les mesures d'allègement du blocus des territoires autonomes tardaient à se vérifier.

Mais elle se réservait, à l'avenir, la possibilité de le faire pour le cas où ses intérêts seraient menacés ou bien, comme l'avait indiqué le 28 septembre au Monde Mohamed Dahlan, le chef de la Sécurité préventive pour la bande de Gaza, dans celui où de telles arrestations seraient « conformes aux intérêts des Palestiniens ». Il semble bien que cela soit le cas aujourd'hui.

L'attaque de la colonie d'Alay Sinaï est en effet intervenue au terme d'une journée plutôt favorable aux Palestiniens. Un calme relatif avait été observé à Gaza et en Cisjordanie, en dépit d'affrontements près de l'université de Bir Zeit, non loin de Ramallah, entre l'armée israélienne et des étudiants qui entendaient protester contre les entraves régulières opposées à l'accès au campus.

PERSPECTIVES BROUILLÉES

Mais surtout, l'Autorité palestinienne avait pu se réjouir des déclarations du président des Etats-Unis George W. Bush à pro-

pos de l'Etat palestinien, appuyées au même instant par un discours tout aussi chaleureux du premier ministre britannique Tony Blair.

L'attaque lancée par l'aile militaire du Hamas a brouillé, sinon condamné à court terme, ce retour de la politique et de ses perspectives dans une région dominée depuis de longues semaines par la stricte gestion de la sécurité et de ses impératifs.

Le chef de l'Autorité palestinienne a désormais une obligation de résultats face à ses interlocuteurs américains, précisément parce que ces derniers ont montré, mardi, qu'ils entendaient bien rééquilibrer leur approche du dossier israélo-palestinien — même si ce n'est que dans l'optique de la coalition contre le terrorisme qui doit inclure, d'une manière ou d'une autre, les alliés arabes des Etats-Unis, lesquels n'ont pas ménagé leurs critiques ces derniers temps sur la politique américaine au Proche-Orient.

M. Arafat a également une obligation de résultats face au ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui n'a pas compté ses efforts, ces dernières semaines, pour arracher de haute lutte un mandat de négociation

minimal (retour au calme et application des propositions de la commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain George Mitchell) auprès d'un premier ministre, Ariel Sharon, rétif à ouvrir la moindre porte de sortie aux responsables palestiniens et une opinion publique radicalisée.

OPINION CHAUFFÉE À BLANC

Une fois cette obligation de résultats constatée, se pose cependant la question de sa mise en pratique. Yasser Arafat peut-il aujourd'hui arrêter et réprimer les groupes extrémistes qui menacent son agenda politique sans encourir les foudres d'une opinion publique chauffée à blanc par un an d'Intifada ?

La question se pose dès lors qu'on fait un tant soit peu crédit au chef de l'Autorité palestinienne (c'est manifestement le cas de M. Pérès) et qu'on ne le tient pas pour un tenant invétéré du double langage.

Or, depuis les débuts du deuxième soulèvement palestinien, les services de sécurité ont été mis en échec à plusieurs reprises dans leurs tentatives de reprise en main de groupes ayant conquis à la faveur des troubles de ces derniers

mois une véritable autonomie.

Mardi, à Bethléem, la tentative d'arrestation d'un responsable palestinien accusé par les Israéliens d'avoir orchestré des tirs meurtriers sur un véhicule de colons, qui avaient tué une jeune femme, au surlendemain seulement du cessez-le-feu proclamé par Yasser Arafat, a tourné à la pantalonnade pour les services palestiniens.

Ils ont été contraints, sous la pression, d'accepter un piteux arrangement selon les termes duquel le milicien en question serait « arrêté », mais non « emprisonné ». Une telle faiblesse est inquiétante.

Plus que jamais, l'Autorité palestinienne doit s'engager. Yasser Arafat ne pourra sans doute pas s'en tenir au communiqué de la nuit de mardi à mercredi.

S'il a choisi de jouer jusqu'au bout la carte Shimon Pérès et le soutien américain, il doit convaincre son opinion de l'intérêt et de la justesse de sa démarche et opposer ses perspectives à l'impasse promise par les opérations du type de celle de cette nuit. Plus que jamais, il doit donc parler.

G. P.

www.recensement.insee.fr



L'accès direct aux résultats du recensement de la population de 1999 pour le département, la commune, le canton, l'agglomération...



La Pologne défend son projet d'adhésion à l'Union européenne en 2004

Le nouveau gouvernement devra relancer les négociations avec Bruxelles

En visite au siège de l'Union européenne, le président polonais, Alexandre Kwasniewski, a rap- pelé, lundi 1^{er} octobre, l'engagement de son

pays à conclure, avec Bruxelles, les négociations d'adhésion à la fin de 2002. L'objectif de Varso- vie est d'entrer dans l'UE en 2004. Mais la tâche

à accomplir reste énorme pour harmoniser les législations alors que des incertitudes politiques et économiques pèsent sur la Pologne.

BRUXELLES

de notre bureau européen
« La Pologne doit achever ses négocia- tions avec l'Union européenne avant la fin de 2002, pour pouvoir y entrer en 2004 », a affirmé Leszek Miller, premier ministre pressenti à l'issue des élections du 23 septem- bre. Derrière ce discours volonta- riste pointe une inquiétude : « Si ces délais ne sont pas tenus, a ajouté M. Miller, la Pologne risque de ne pas retrouver dans le premier groupe des nouveaux membres de l'Union européenne. Et risque de ne jamais entrer dans l'Union européenne. »

Car la tâche reste énorme pour ce pays, gros morceau de l'élargisse- ment, avec ses 40 millions d'habi- tants sur les 70 millions que com- pte les dix candidats susceptibles d'entrer dans l'Union dès 2004 (hors Roumanie et Bulgarie). Le pays n'est pas en avance, n'ayant bouclé que 17 chapitres sur 31 des négociations avec la Commission – contre 22 pour la Hongrie et Chy- pre. Mais la Pologne joue du fait qu'il sera très difficile, pour des raisons politiques, de ne pas l'avoir dans le premier groupe de l'élargisse- ment. « Ils savent que tout se joue autour d'eux et qu'ils sont capables de ralentir l'élargissement », note un négociateur.

CRISE FINANCIÈRE

Or aujourd'hui, la Pologne doit faire face à une double incertitude, politique et économique. En n'obte- nant que 216 sièges sur 460, la gau- che post-communiste et pro-euro- péenne du SLD, présidé par Leszek Miller, a manqué la majorité abso- lue. Que ce dernier forme un gou- vernement minoritaire ou s'allie avec l'un des partis anti-européens qui ont fait leur entrée au Parle- ment, et il n'aura pas les coudées

franches. Ceux qui espéraient que les négociations avec l'Union allaient connaître un coup d'accélé- rateur après les élections en sont moins sûrs.

Le second problème est économi- que. La Pologne traverse une grave crise budgétaire. Pour éviter que les déficits publics ne s'envolent à 11 % du produit intérieur brut (PIB) en 2002, le gouvernement sortant a introduit pour un an un impôt de 5 % sur les importations, qui devrait les contenir à 4,5 % du PIB et doit encore être approuvé par le Parlement. Ce type d'impôt, qui n'est autorisé par les accords que de manière exceptionnelle, ne peut avoir qu'un effet temporaire.

La misère financière, les querel- les budgétaires latentes, ne vont pas faciliter la mise en pratique des quelque deux cents lois passées ces dernières années pour adapter la législation aux exigences européen- nes. La Pologne reçoit certes près de 90 millions d'euros d'aides annuelles de Bruxelles. Mais cela n'a pas été suffisant pour éponger le coût des réformes et éviter leur impopularité croissante.

Les négociations avec Bruxelles sont restées au point mort dans les mois qui ont précédé les élections. Le gouvernement sortant ne pou- vait plus se permettre trop de concessions sur les sujets difficiles. Sur la libre circulation des person- nes, les Allemands, qui se veulent pourtant les champions de l'élargisse- ment, craignent de voir déferler des travailleurs polonais dans les régions pauvres de l'ex-RDA ; le chancelier Schröder, appuyé par les Autrichiens, a obtenu des Quinze la possibilité d'instaurer une période transitoire de sept ans, pendant laquelle les travailleurs des pays de l'Est n'auraient pas de liberté de cir-

culatation absolue. Ce que refuse la Pologne.

Les Polonais s'inquiètent, de leur côté, du retour des « junkers », qui rachèteraient la terre de leurs ancê- tres pour une bouchée de pain. Ils exigent une période de transition de dix-huit ans avant d'accorder aux Européens le droit d'acheter des terres agricoles. Or, des proprié- tés ont déjà été rachetées par des Européens de l'Ouest par le détour de sociétés mixtes avec des Polo- nais qui en détiennent officielle- ment la majorité. La Commission propose une période de transition de sept ans (acceptée par les Tchè- ques) et serait prête à aller jusqu'à dix ans. Sur ces deux points, les deux tiers des Polonais préfère- raient, selon des sondages, reculer leur adhésion plutôt que de céder.

PRESSION DES PARTIS PAYSANS

Deux chapitres clés de la négocia- tion, les aides régionales et agrico- les, ne seront abordés qu'en 2002. Malgré d'importants efforts de modernisation, l'agriculture, qui emploie 25 % de la population, doit poursuivre sa restructuration. 700 000 des deux millions d'exploita- tions sont trop petites pour rece- voir une aide de l'Union, indiquent les Polonais à Bruxelles. Pour les autres, Varsovie veut que les aides européennes s'appliquent pleine- ment à ses agriculteurs. Le nou- veau gouvernement devra compter sur ce sujet avec la pression des deux partis paysans – le Parti des paysans polonais (PSL) et celui plus radical d'autodéfense paysanne, Samoobrona, qui a obtenu 10 % des voix –, ainsi que du parti natio- naliste de la Ligue des familles polo- naises (7,7 %).

Beaucoup d'autres dossiers rest- ent ouverts (sécurité alimentaire,

environnement, transports rou- tiers) ainsi que celui des aides à la sidérurgie, qui, Europe ou non, doit être restructurée. « S'ils ne restructu- rent ni le secteur agricole ni la sidé- rurgie, ils vont couler », commente une négociatrice française.

A Bruxelles, on tente de se rassu- rer, notant que l'Europe n'a pas été un grand enjeu de la campagne électorale ou que l'équipe de négocia- tion à Bruxelles devrait rester inchangée. Si les directions techni- ques de la Commission restent stric- tes, celle chargée de l'élargisse- ment, sous la houlette du commis- saire allemand Günter Verheugen, souhaite visiblement faire preuve de souplesse.

Un haut fonctionnaire prend l'exemple de la hausse demandée des accises minimales sur les ciga- rettes, qui multiplierait leur prix en Pologne par 2,2 : « Si les Polonais ne peuvent pas aller bosser dans les pays de l'Union et qu'en plus on leur double le prix de leurs cigarettes, ils vont se demander : qu'est-ce que j'y gagne ? », lance-t-il. Après tout, il faudra bien que la population approuve son entrée dans l'Union, un référendum lui ayant été promis.

Arnaud Leparmentier

En Iran, une campagne contre les femmes qui fument en public

TÉHÉRAN. La police iranienne a lancé une vaste opération contre les femmes qui fument en public ou découvrent leurs cheveux, selon un communiqué de la police de Téhéran, reproduit par le journal *Entekhab*. Il est « interdit de servir des femmes qui ne portent pas la tenue islamique » et les restaurants et cafés ont été sommés de leur interdire d'entrer, écrit le quotidien. « Le fait de porter une tenue légère ou de se maquiller est strictement interdit pour les employés du secteur public, poursuit le communiqué. La vente ou présentation « de photos de femmes sans voile ou à demi-dévêtue, de femmes posant de façon indécente, d'hommes et de femmes les uns à côté des autres ou les uns dans les bras des autres » est aussi interdite. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **MAROC** : le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'est entretenu mardi 2 octobre à Marrakech avec le roi Mohammed VI des moyens de renforcer la coopération contre le terrorisme. Hubert Védrine s'était rendu lundi en Tunisie et en Algérie dans le cadre d'une tournée éclair au Maghreb après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis. – (Reuters.)

■ **Condamné à deux ans et demi de prison** après avoir dénoncé dans les colonnes du *Monde* la corruption qui règne dans l'armée, le capitaine Mustapha Adib a annoncé dans une lettre ouverte son intention d'observer les 5 et 6 octobre une grève de la faim (la sixième depuis mars 1999) pour dénoncer « la partialité et la connivence de la justice » ainsi que le « mutisme des autorités marocaines » sur son cas.

■ **CÔTE D'IVOIRE** : le Fonds monétaire international (FMI) a dres- sé un bilan pessimiste de la situation en Côte d'Ivoire, pays auquel il a suspendu son aide depuis décembre 1998. Les dirigeants du FMI « ont regretté la détérioration des finances publiques et exprimé leurs inquié- tudes face à l'ampleur des récentes augmentations salariales et à l'accumu- lation d'arriérés », peut-on lire dans leur rapport annuel. Le FMI pré- voit pour 2001 une contraction du produit intérieur brut (PIB) de 1 %, une inflation de 4 % et un déficit de la balance des paiements courants devrait rester à environ 5,5 % du produit intérieur brut (PIB). – (AFP.)

■ **BALKANS** : l'administration de l'ONU au Kosovo (Minuk) a annoncé, mardi 2 octobre, le début de la campagne électorale pour les élections législatives du 17 novembre. La Minuk a appelé les Kosovars à tout mettre en œuvre pour que la campagne soit démocratique, tolé- rante et loyale. Les Serbes du Kosovo, qui représentent environ 5 % de la population totale de la province, n'ont pas encore décidé s'ils parti- ciperaient aux législatives. – (AFP.)

■ **Les Serbes de Bosnie ont adopté**, mardi 2 octobre, une loi sur les crimes de guerre qui rendra possible l'arrestation et le transfert de crimi- nels de guerre présumés vers le Tribunal international de La Haye. – (AFP.)

Crise diplomatique entre l'Erythrée et l'Europe

L'ITALIE a donné soixante-douze heures à l'am- bassadeur d'Erythrée à Rome pour quitter le pays, a annoncé mardi 2 octobre à Rome le ministère des affaires étrangères, après l'expulsion par l'Erythrée de l'ambassadeur d'Italie, Antonio Bandini, qui était également le représentant de l'Union euro- péenne (UE) à Asmara, la capitale de l'Erythrée.

Vendredi, l'ambassadeur italien avait été déclaré « persona non grata » à Asmara sans explication officielle, et il s'était vu intimer l'ordre de quitter le pays sous soixante-douze heures, ce qu'il a fait dans la nuit de lundi à mardi.

VAGUE D'ARRESTATIONS

En fait, la raison de son expulsion est limpide. Vendredi matin, quelques heures à peine avant de se voir notifier son expulsion, l'ambassadeur ita- lien avait remis au gouvernement d'Asmara une let- tre officielle de la part de l'UE s'inquiétant après la vague d'arrestations qui a touché en septembre les rangs d'une opposition encore embryonnaire.

Ne tolérant aucun dissidence, le régime du prési- dent Issaias Afeworki – l'homme qui a détaché l'Erythrée de l'Ethiopie et l'a menée à l'indépendan- ce – a arrêté au cours des dernières semaines une douzaine d'anciens responsables politiques, un homme d'affaires, sept journalistes ainsi que des

étudiants. Dans une lettre ouverte publiée en mai, des dirigeants du parti au pouvoir avaient protesté contre le manque de démocratie en Erythrée. Aujourd'hui, ils sont accusés pour la plupart d'avoir porté atteinte à la sûreté de l'Etat et à la sou- veraineté de la nation. Quant à la presse privée, elle a été suspendue.

La Belgique, qui assure la présidence de l'UE, n'ayant pas de représentation diplomatique à Asmara, c'est l'ambassadeur d'Italie – l'ancienne puissance coloniale – qui avait été chargé de trans- mettre la protestation européenne.

M. Bandini expulsé, le ministère français des affaires étrangères a souligné mardi par la voix de son porte-parole que la mesure risquait de « com- promettre les relations entre l'Erythrée et l'Union européenne, notamment dans le domaine de la coo- pération ». De son côté, l'Union européenne a réagi avec fermeté, soulignant dans un communiqué que l'expulsion de M. Bandini « compromet sérieu- sement ses relations avec l'Erythrée et implique une révision de ces relations dans le cadre des accords (économiques) de Cotonou. »

Indépendante depuis 1993, l'Erythrée n'a connu aucun scrutin jusqu'ici. Les premières élections prési- dentielle, législatives et municipales doivent avoir lieu en décembre.

M. Sarkozy s'est rendu en Algérie à l'invitation de l'Assemblée populaire

ALGER

de notre envoyé spécial

Nul doute qu'en toutes occa- sions, il cherche à cultiver son ima- ge, pour mieux se rendre, une fois encore, indispensable. Il n'empê- che. Nicolas Sarkozy, député des Hauts-de-Seine, a eu droit, du ven- dredi 28 au dimanche 30 septem- bre, à Alger, à une quasi-visite d'Etat. Invité par l'Assemblée populaire nationale (APN), le député des Hauts-de-Seine a ren- contré son président, Abdelkader Bensalah, celui du Conseil de la nation (l'équivalent du Sénat), mais aussi le chef du gouverne- ment, Ali Benflis, et les ministres des affaires étrangères, de l'inté- rieur, des finances et de la coordi- nation des réformes.

Porteur d'un message de Jac- ques Chirac, dans lequel le prési- dent de la République regrettait notamment de n'avoir pas pu ren- contrer son homologue algérien à New York, en raison de l'annula- tion du sommet des enfants, M. Sarkozy a, enfin, été reçu, dimanche, pendant près de quatre

heures, par Abdelaziz Bouteflika (*Le Monde* du 2 octobre).

Très au fait des débats franco- français, les autorités algériennes misent-elles sur la réélection, en 2002, de M. Chirac ? Toujours est- il que le ministre des réformes, Noureddine Boukrouh, s'est dit « très intéressé à connaître la nou- velle classe politique française », tandis que le président du princi- pal groupe de l'Assemblée natio- nale, le Rassemblement national démocratique, a dit « espérer voir M. Sarkozy occuper dans l'avenir des positions plus importantes ».

REPROCHES À LA FRANCE

Alors que le principe de ce voyage avait été arrêté avant les attentats de New York et de Wash- ington, M. Sarkozy a surtout entendu ses interlocuteurs se plaindre de l'isolement de l'Algé- rie, depuis dix ans, dans la lutte antiterroriste.

Le président de l'APN, M. Bensalah, lui a ainsi expliqué combien le peuple algérien regrette les atten- tats commis aux Etats-Unis, mais,

a-t-il ajouté, « Dieu merci, d'une certaine manière, il y a eu le 11 sep- tembre, pour ouvrir les yeux des Occidentaux. »

« Je comprends que ça vous cho- que, lui a répondu M. Sarkozy, mais cela ne veut pas dire qu'une vie algérienne vaut moins qu'une vie américaine. » L'ancien secré- taire général du RPR s'est encore entendu reprocher le refus par la France de livrer du matériel à infra- rouge pour lutter contre le terroris- me la nuit, les retards dans le réta- blissement des liaisons aériennes ou encore la frilosité des entrepri- ses françaises.

« Des jugements trop sévères ont été portés sur le gouvernement algé- rien. J'ai trouvé les autorités du pays lucides et je n'ai pas bien perçu les alternatives possibles à la politique suivie par M. Bouteflika », a affir- mé M. Sarkozy à la fin de son séjour. De mémoire d'un responsa- ble algérien, la dernière visite d'un député français en Algérie remon- terait à 1998.

Jean-Louis Saux



Tony Blair aux talibans : « Livrez les terroristes ou rendez le pouvoir »

Dans son discours de Brighton, le premier ministre britannique a lancé un avertissement aux dirigeants de Kaboul. Il a assuré que les réseaux de Ben Laden en Afghanistan ne seront pas les seules cibles d'une intervention militaire

BRIGHTON

de notre envoyé spécial
« Je dis aux talibans : livrez les terroristes ou rendez le pouvoir. C'est votre choix. » On ne pouvait être plus clair, plus ferme, plus direct. Prenant la parole pendant près d'une heure, mardi 2 octobre, à la tribune du congrès annuel du Parti travailliste à Brighton, dans le sud de l'Angleterre, le premier ministre Tony Blair a lancé un dernier ultimatum au régime de Kaboul tout en donnant le sentiment que les jeux étaient faits, que rien ne pourrait désormais empêcher le déclenchement des opérations militaires contre Oussama Ben Laden et ses protecteurs.

S'adressant d'un ton calme et résolu à plusieurs centaines de délégués du New Labour - qui l'ont interrompu plus d'une cinquantaine de fois par leurs applaudissements - en présence de sa femme Cherry et des principaux membres de son gouvernement, le premier ministre britannique a d'abord identifié sans aucune ambiguïté les responsables de « la tragédie » du 11 septembre : « Nous les connaissons. Il y a, en Afghanistan,

des dizaines de camps d'entraînement pour exporter la terreur. Leur chef est Oussama Ben Laden. »

Mais il n'est pas le seul coupable : « Il est soutenu, protégé, secouru par le régime des talibans. Il ne s'arrêtera pas là dans les actes de terreur. Ils continueront de l'aider. » Et vice versa, Tony Blair reprend à son compte l'explication, maintenant généralement admise, selon laquelle le commandant Massoud, ancien chef de l'Alliance du Nord, fut assassiné par deux hommes liés à Ben Laden, ce dernier rendant ainsi service aux talibans en sachant qu'il aurait bientôt besoin de leur appui. « Certains parlent de coïncidence. J'appelle cela un paiement, dans la monnaie qui est celle de ces gens : le sang. »

Tony Blair accuse le régime de Kaboul, « fondé sur la peur, d'être financé par le commerce de la drogue ». Chiffre à l'appui il avance que « 90 % de l'héroïne qui circule dans les rues de Grande-Bretagne vient d'Afghanistan. Les armes des talibans sont payées avec les vies des jeunes Britanniques qui achètent de la drogue dans nos rues ».

Que faire face à de tels enne-

mis ? La diplomatie ? Un ultimatum ? « Nous l'avons lancé. Il est resté sans réponse. » Comprendre les causes de la terreur ? « On peut essayer. Mais rien ne peut moralement justifier les événements du 11 septembre. Leurs auteurs n'ont pas hésité à massacrer des innocents. S'ils avaient pu tuer 70 000 personnes au lieu de 7 000, qui peut douter qu'ils l'auraient fait et s'en seraient réjouis ? » En conséquence, « aucun compromis n'est possible avec de tels gens. Il n'y a qu'un seul choix : leur victoire ou la nôtre. Nous devons vaincre et avoir confiance ».

« NE TUONS PAS LES INNOCENTS »

Il faut donc réagir militairement, mais pas n'importe comment : « L'action doit être proportionnée, ciblée. Nous ferons tout ce qui est humainement possible pour éviter les victimes civiles. Ne tuons pas les innocents. Ce n'est pas nous qui avons déclaré la guerre aux innocents. Nous cherchons les coupables. L'objectif, c'est d'éliminer les infrastructures militaires [des talibans], de couper leurs revenus financiers, de rompre leurs approvisionne-

ments, de les prendre pour cibles, et pas les civils. Nous poserons un piège autour du régime. » Pour Tony Blair, « quels que soient les dangers de l'action, ceux de l'inaction sont beaucoup plus grands ».

vaillerons avec vous pour que le successeur dispose d'un large soutien parmi les groupes ethniques. Nous assemblerons une coalition humanitaire pour aider les réfugiés pendant l'hiver. La communauté internatio-

Un référendum sur l'euro avant 2006

Si la terreur n'avait pas frappé les Etats-Unis, le 11 septembre, la rentrée politique de Tony Blair aurait eu, bien sûr, une tout autre tonalité. Elle aurait été dominée par le thème des services publics, de leur nécessaire réforme et de leur éventuelle ouverture aux capitaux privés, auxquels le premier ministre a consacré une large partie de son discours. Mais c'est sans doute l'euro qui aurait fait les manchettes de la presse. Car Tony Blair a répété, mardi à Brighton, sa promesse, un peu reléguée au second plan depuis la dernière campagne électorale, d'organiser un référendum sur l'euro « pendant la législature en cours », c'est-à-dire au plus tard avant 2006.

« L'Europe n'est pas une menace pour la Grande-Bretagne. L'Europe est une chance », a-t-il lancé avec force. Peu après son discours, la livre sterling s'est affaiblie, passant sous le seuil de 1,47 dollar. - (Corresp.)

Le premier ministre britannique, imaginant déjà l'Afghanistan débarrassé des talibans, s'engage à aider son peuple, auquel il s'adresse : « Nous n'allons pas disparaître ensuite, comme cela fut trop souvent le cas dans le passé. Nous tra-

nale doit montrer sa compassion autant que sa force. »

Dans l'esprit de Tony Blair, l'indispensable recours à la force envers les ennemis de l'extérieur doit se doubler d'une sévérité nouvelle envers ceux qui ourdissent

des actions terroristes à partir du sol britannique. Bref, il n'est plus question, laisse-t-il entendre, de laisser les ennemis de la liberté profiter de celle qui règne en Grande-Bretagne.

« Dans notre pays, dit-il, comme dans d'autres, les lois doivent être changées, non pas pour renier les libertés fondamentales mais pour éviter qu'elles soient bafouées et pour protéger la liberté la plus élémentaire de toutes : celle de ne pas vivre dans la terreur. De nouvelles lois sur l'extradition vont être introduites, et de nouvelles règles pour faire en sorte que le droit d'asile ne soit pas un prétexte à l'entrée des terroristes. Ce pays est fier de sa tradition d'accorder l'asile à ceux qui fuient la tyrannie. Nous continuerons à le faire. Mais nous avons le devoir de protéger le système contre les abus. »

La Grande-Bretagne s'apprête à abandonner le laxisme qu'elle manifestait face aux extrémistes islamistes. Ce n'est pas la moindre conséquence des attentats du 11 septembre.

Jean-Pierre Langellier

200 partisans d'Oussama Ben Laden au Royaume-Uni, selon le « Guardian »

Les services de sécurité britanniques ont recensé deux cents partisans d'Oussama Ben Laden rompus au combat qui pourraient représenter une menace pour la sécurité, a rapporté mercredi 3 octobre le quotidien britannique *The Guardian*. « Des sources indiquent que ces 200 hommes ne sont pas des membres importants du réseau Al-Qaïda de Ben Laden, mais sont connus comme étant des partisans de sa cause, qui ont combattu en Bosnie, en Afghanistan et en Tchétchénie », affirme le journal.

Aucun d'entre eux n'a encore été interrogé dans le cadre de l'enquête sur les attentats du 11 septembre, mais ils sont surveillés par les forces de sécurité dans le cas où ils passeraient à l'action après une probable opération militaire dirigée par les Etats-Unis en Afghanistan, selon le journal. « Scotland Yard est bien plus soucieux au sujet de terroristes dormants et isolés, opérant dans le Royaume-Uni, que par les activités de fondamentalistes notoirement connus », indique le journal. - (AFP.)

La Maison Blanche s'efforce de calmer l'impatience des Américains

WASHINGTON

de notre correspondant

Les déclarations de Tony Blair donnant aux talibans le choix entre livrer les terroristes ou rendre le pouvoir ont été chaleureusement approuvées à Washington. Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, a expliqué, mardi 2 octobre, que le premier ministre britannique et le président américain « disent la même chose ». George W. Bush, lui-même, qui a dîné mardi soir dans un restaurant de Washington en compagnie du maire de la ville, le démocrate Anthony Williams, a assuré aux journalistes que M. Blair avait « fait écho exactement » à son discours du 20 septembre au Congrès, auquel le chef du gouvernement britannique avait d'ailleurs assisté. « Les talibans doivent se plier à ce que j'ai dit. Il n'y aura pas de négociations », a dit M. Bush.

Les dirigeants américains sont pourtant dans l'embarras. Certes, la Maison Blanche affirme que les propos de M. Blair sont bienvenus car il a tenu un langage que les Etats-Unis ne peuvent pas adopter. Et cela pour plusieurs raisons : leur dispositif militaire n'est pas prêt, leur solution politique pour l'Afghanistan ne semble pas l'être non plus, et ils n'ont pas les appuis

déclarés dont ils ont besoin parmi les pays arabes.

Ainsi M. Bush expliquait-il, mardi matin, qu'il n'a pas « fixé d'horaires » aux talibans pour se conformer aux exigences qu'il a formulées. Les déclarations du premier ministre britannique sont utiles aux Américains dans la mesure où elles montrent qu'il y a plus d'impatiences qu'eux, mais elles risquent aussi de souligner, par contraste, la lenteur des Etats-Unis, voire leur irrésolution.

Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a quitté Washington, mardi, pour une tournée dans plusieurs pays de la région, à commencer par l'Arabie saoudite. Cette décision, que rien ne laissait prévoir, a surpris par sa soudaineté. Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint, a dû annuler une conférence qu'il devait faire en fin d'après-midi, afin d'assurer l'intérim de M. Rumsfeld. Le fait que le minis-

tre de la défense, plutôt que le chef de la diplomatie, Colin Powell, aille discuter avec les alliés des Etats-Unis dans la région a, aussi, étonné.

L'explication donnée est que les problèmes à résoudre sur place sont militaires plutôt que diplomatiques. « Nous voulons des consultations au sujet des préparatifs de défense », a indiqué Victoria Clarke, porte-parole du ministère. « J'espère rentrer à la fin de la semaine », a précisé M. Rumsfeld.

La question du sort des talibans n'est pas si simple à régler. Mardi soir, leur ambassadeur au Pakistan a déclaré qu'ils condamnent les attentats du 11 septembre et demandent à voir les preuves de la culpabilité de Ben Laden. « C'est tellement évident ! », a lancé M. Rumsfeld. Cependant, dès lors que les Etats-Unis montrent des documents à leurs alliés de l'OTAN, il n'est pas si simple d'ex-

plié qu'ils refusent d'en faire autant avec les talibans. A moins de considérer que ceux-ci ont à ce point partie liée avec le réseau Al-Qaïda qu'ils doivent obligatoirement partager son sort. Or ce n'est plus tout à fait ce que disent, depuis trois jours, les dirigeants américains, qui envisagent - ou feignent d'envisager - une fracture possible au sein du mouvement taliban.

ÉQUIPE DE COMMUNICATION

Alors que ces préparatifs diplomatiques, militaires et politiques prennent du temps, M. Bush et son équipe sont conscients du danger de frustrer l'attente qu'ils ont fait naître chez les Américains. Ils s'efforcent de la meubler. La semaine dernière, apprenant que le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill, se préparait à rendre publique une liste de personnes et d'organisations dont les avoirs aux Etats-

Unis étaient gelés, la Maison Blanche s'était réservé cette annonce, faite devant les caméras par M. Bush, entouré de M. O'Neill et de Colin Powell, le secrétaire d'Etat.

Lundi 1^{er} octobre, la présidence a publié un récapitulatif des actions engagées depuis le 11 septembre contre le terrorisme, indiquant notamment que le nombre de militaires déployés est de 29 000. Les mouvements d'un quatrième groupe naval dépêché dans la zone, celui du porte-avions *Kitty Hawk*, venant du Japon, ont reçu davantage de publicité que les précédents.

M. Bush a décidé, aussi, de renforcer son équipe de communication en nommant, pour la diriger, Dan Bartlett, qui était son porte-parole pendant la campagne électorale.

Patrick Jarreau

Vladimir Poutine s'engage à combattre le terrorisme avec les Quinze

La déclaration commune, à Bruxelles, insiste cependant sur les droits de l'homme en Tchétchénie

BRUXELLES

de notre bureau européen

La visite que le président russe, Vladimir Poutine, effectue à Bruxelles depuis lundi 1^{er} octobre, dans le cadre du sommet semestriel entre la Russie et l'Union européenne, arrive à point nommé pour les deux parties. Elle intervient au beau milieu de la crise internationale engendrée par les attentats aux Etats-Unis, et la Russie, condamnant sans ambiguïté de tels actes, s'est nettement rangée dans le camp de la coalition internationale que les Américains s'efforcent de mettre sur pied.

En échange de ces marques de solidarité et de ce soutien politique, Moscou souhaite, bien sûr, obtenir quelques compensations (notamment sur la Tchétchénie), mais, de part et d'autre, le sentiment est que la toile de fond du terrorisme doit être l'occasion d'approfondir le « partenariat stratégique » entre les Quinze et la Russie, cette dernière souhaitant, d'autre part, opérer un rapprochement avec l'Alliance atlantique.

Le programme de M. Poutine était consacré, mardi, à un volet purement bilatéral, avec des rencontres avec le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, et le roi Albert II. C'est ce mercredi que le sommet Union européenne - Russie avait lieu, avec notamment des entretiens avec le président de la Commission européenne, Romano Prodi, et M. Verhofstadt, en qualité de président du Conseil européen.

Enfin, le troisième volet de la visite du président russe à Bruxelles devait se dérouler sous la forme d'une rencontre avec Lord Robertson, secrétaire général de

l'OTAN. Le sommet UE-Russie doit se conclure par une déclaration commune, ainsi que par une déclaration spécifique sur le terrorisme international.

Selon une version préliminaire de ce second document, les deux parties se déclarent décidées à intensifier leur coopération pour combattre « le fléau du XXI^e siècle qu'est le terrorisme international », ceci, soulignent-ils, devant se faire au sein d'une coalition internationale « aussi large que possible ». Les efforts à engager devront être encadrés par le droit international et la Charte des Nations unies, et il est impératif que toutes les conventions internationales existantes en matière de terrorisme soient mises en œuvre.

Les Quinze et la Russie déclarent appuyer également un projet de convention internationale de prévention des actes de terrorisme nucléaire, en vue de la soumettre prochainement à l'Assemblée générale de l'ONU.

Cette lutte commune est censée s'exercer notamment en bloquant les sources de financement du terrorisme. Européens et Russes s'engagent à refuser « toute complaisance vis-à-vis des personnes ou des organisations impliquées dans des activités terroristes et veilleront à empêcher que leur territoire ne serve de base ou de zone d'appui à des opérations ou des actions terroristes ». En termes pratiques, les deux parties s'engagent à étudier un échange d'informations dans plusieurs domaines : « les activités et les déplacements des individus ou des groupes appartenant à des réseaux terroristes ou entretenant des liens avec eux ; les titres de

transport à l'authenticité douteuse ; les livraisons d'armes, d'explosifs et des matières à double usage ; les transactions financières susceptibles d'être utilisées au soutien d'agissements terroristes ; les nouvelles formes d'activités terroristes, y compris les menaces chimiques, biologiques et nucléaires. »

Le président Poutine a donné un aperçu de ses bonnes intentions en soulignant que la Russie n'a pas besoin de preuves de la culpabilité de Ben Laden dans les attentats

Sont également cités la lutte contre le blanchiment d'argent et le trafic de drogue, l'assistance mutuelle en matière de douanes, etc., toutes choses qui ne font encore l'objet que d'une coopération embryonnaire. Mardi, le président Poutine a donné un aperçu de ses bonnes intentions en soulignant que la Russie n'a pas besoin de preuves de la culpabilité d'Oussama Ben Laden dans les attentats. « Pour nous, c'est déjà clair », a insisté le président russe, en précisant qu'il ne connaît pas le rôle exact joué par ce dernier.

Le texte de la déclaration com-

mune passe en revue les principaux aspects de la coopération entre l'UE et la Russie, et consacre en particulier un paragraphe à la situation en Tchétchénie.

Le « respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Russie » est réaffirmé, ainsi que la nécessité de « respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, même dans des situations exceptionnelles telles qu'en Tchétchénie ». Le texte de cette déclaration souligne qu'il est particulièrement important de « trouver d'urgence une solution politique » au conflit, « d'élucider rapidement les cas de violation des droits de l'homme et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans le Caucase du Nord ».

On souligne, de source européenne, que cette condamnation prudente des violations des droits de l'homme en Tchétchénie manifeste la volonté de Poutine de ne pas accepter l'équation russe selon laquelle le terrorisme s'applique de facto aux combattants tchétchènes.

Les Européens reconnaissent, selon des diplomates, qu'ils ont aujourd'hui une meilleure « perception » de la situation en Tchétchénie. Cette *realpolitik* se nourrit à la fois des attentats contre l'Amérique et du geste politique significatif accompli par Moscou en facilitant la décision de trois pays de sa sphère d'influence (Tadjikistan, Ouzbékistan et Turkménistan) d'accorder des facilités logistiques aux forces américaines qui prennent position autour de l'Afghanistan.

Laurent Zecchini



Les tribus afghanes s'opposent à une solution politique venue de l'étranger

Influents et courtisés, d'importants chefs du pouvoir traditionnel continuent de se ranger au côté des talibans. Ils rejettent tout régime d'alternance qui, importé en Afghanistan, inclurait des responsables de l'Alliance du Nord perçus comme d'anciens généraux communistes

PESHAWAR

de notre envoyée spéciale

Pouvoir traditionnel en Afghanistan, les tribus reviennent au premier plan. Des talibans à l'ancien roi Zaher Chah, en passant par les pays voisins et plus lointains, chacun les courtise. Les chefs tribaux étudient la situation pour voir quel meilleur parti en tirer, soupesant les avantages et les inconvénients de chaque solution. Lors de leur prise de pouvoir, les talibans avaient en quelque sorte balayé le règne des chefs tribaux au profit des mollahs. Mais les talibans ne sont pas les derniers, dans cette période délicate pour eux, à chercher le soutien des tribus pachtones sans lesquelles rien de durable ne peut se construire en Afghanistan.

Une centaine d'anciens de la tribu Polpazai, à laquelle appartient l'ex-roi afghan Zaher Chah, se sont ainsi réunis mardi 2 octobre à Kandahar (Afghanistan) pour réaffirmer leur soutien au gouvernement islamique des talibans. Ils ont dénoncé toute revendication du pouvoir qui serait appuyée par des puissances étrangères. Une réunion semblable, rassemblant huit tribus importantes de la province orientale de Paktia, s'était tenue quatre jours plus tôt pour arriver aux mêmes conclusions. « Nous avons décidé de soutenir les talibans car nous n'acceptons pas qu'une

solution vienne de l'extérieur. Aucun Afghan ne peut accepter un dirigeant arrivé avec l'aide de l'étranger », affirme le chef tribal Sayed Jalal Siddiqi Adakhiel, dimanche 30 septembre, dans une allusion aux négociations qui se déroulent à Rome autour de l'ancien roi. Pour contrer quelques signes de

20 000 nouvelles recrues des provinces pachtones ont été intégrées dans les rangs talibans

dissidence dans cette région, les talibans ont récemment fait appel à l'un des chefs mythiques de la lutte contre les Soviétiques, Jalaludin Haqani. Bien que ministre des frontières chez les talibans, celui-ci les boudait à Dubaï (Emirats arabes unis) depuis plusieurs mois. Mais il vient de rentrer et il a repris en main – finances à l'appui comme souvent en Afghanistan – les tribus des provinces orientales. M. Haqani, qui a une femme de nationalité émiratite, entretient aussi de bons rapports avec les combattants arabes présents en Afghanistan et ses

camps jouxtent ceux attribués à Oussama Ben Laden dans la région de Khost.

« Les talibans sont venus nous demander de leur désigner des anciens avec qui ils pourraient gouverner. Chaque tribu leur a envoyé trois membres qu'ils ont intégré dans leur administration et la défense du pays », ajoute le chef Adakhiel. Pour l'instant les meilleurs alliés des talibans semblent être le soutien voyant apporté par les puissances occidentales au roi Zaher Chah, ainsi que l'accord passé entre le monarque et les opposants aux talibans, réunis dans l'Alliance du Nord. Un responsable tribal de la province orientale de Nangahar, Abdul Razzak, note que « le roi était bienvenu ». Pour déplorer : « Mais, maintenant, les Etats-Unis et la Russie veulent nous l'imposer. Cela est un problème. Si les gens à l'intérieur pensent que le roi leur est imposé de l'extérieur, et en plus par des non-musulmans, ils soutiendront les talibans ».

Les talibans jouent cette carte d'un affrontement entre musulmans et non musulmans, argument qui fonctionne d'autant mieux que le souvenir du Djihad contre l'ex-Armée Rouge est vivace et que l'Islam est consubstantiel à tout Afghan. Sollicités de toutes parts, certains chefs tribaux pour-

raient certes se laisser tenter par des arguments sonnants et trébuchants. Mais pour l'instant, ils semblent plutôt coller aux talibans qu'ils connaissent bien et qui sont majoritairement issus de leur rangs. Au plan diplomatique, le régime taliban multiplie les offres

récentement visité les points d'entrée entre le Pakistan et l'Afghanistan. A la suite de quoi Kaboul a décidé d'envoyer 2 000 soldats aux six postes-frontaliers : trois avec le Pakistan, un avec l'Iran et un avec le Turkménistan. Alors que les combattants arabes et étrangers

« Jusqu'à maintenant, aucun responsable taliban d'importance, politique ou militaire, n'a fait défection », affirme un observateur, qui souligne toutefois les efforts entrepris par de nombreux acteurs pour déstabiliser le régime taliban. Premier pays soucieux d'avoir un gouvernement ami à Kaboul, le Pakistan chercherait pour l'instant à isoler les plus pragmatiques parmi les talibans en vue de les inclure dans une éventuelle solution intermédiaire. Islamabad joue aussi sur les tribus pachtones, avec d'autant plus d'influence que beaucoup de leurs chefs afghans ont une partie de leur famille du côté pakistanais, à Peshawar ou à Quetta.

L'indépendance féroce des tribus et le clivage ethnique accentué par vingt ans de guerre ne facilitent pas la recherche d'une solution. « Ce sont les Afghans de l'intérieur qui ont souffert », souligne le chef Adakhiel. « Les gens qui sont avec le roi ou qui sont allés le visiter viennent des Etats-Unis, du Canada, de France. Que connaissent-ils du Djihad ? Combien de martyrs ont-ils donné ? ». Son allié du moment, Abdul Razzak, va dans le même sens : « Nous voulons défendre notre pays, non les talibans. Mais, aujourd'hui, si les talibans veulent des soldats, nous leur donnerons ».

Françoise Chipaux

« Un ramassis de communistes », déplore M. Adakhiel

« L'Alliance du Nord est un ramassis de communistes », s'empare un chef tribal afghan, Sayed Jalal Siddiqi Adakhiel, de passage au Pakistan, dimanche 30 septembre, en provenance de la ville afghane de Khost. Le chef de tribu cite les noms d'anciens généraux communistes comme Babajan, Asif Delaware, Rachid Dostom ou Mohammad Fahim.

Ce dernier remplace désormais Ahmad Chah Massoud, assassiné le 9 septembre, à la tête des forces d'opposition aux talibans réunies dans l'Alliance du Nord ; il fut un adjoint de Najibullah, quand celui-ci dirigeait les services de renseignements avant d'être le dernier président communiste de l'Afghanistan. Les chefs tribaux aujourd'hui proches des talibans déplorent, en outre, l'aide apportée par la Russie à l'Alliance du Nord. « Nous avons combattu les Soviétiques pendant dix ans, comment pouvons-nous accepter le roi s'il revient avec eux ? Ce serait nié le Djihad », martèle M. Adakhiel.

de négociations sur le cas d'Oussama Ben Laden, qui sont rejetées régulièrement par Washington.

Les talibans tentent de s'organiser militairement pour contrôler la situation, au moins aux frontières. Une délégation militaire de haut niveau, conduite par le ministre de la défense, Mollah Obaidullah, a

présents au côté des talibans ont été envoyés sur les fronts face à l'Alliance du Nord, 20 000 nouvelles recrues des provinces pachtones ont été intégrées dans les rangs talibans. Ceux-ci peuvent aussi compter sur les volontaires pakistanais, dont plusieurs milliers ont déjà traversé la frontière.

« La monarchie n'a plus d'avenir en Afghanistan », selon Pir Sayyed Ahmad Gaylani, parent de l'ex-roi

PESHAWAR

de notre envoyé spécial

Royaliste historique, parent par alliance de l'ex-roi Zaher Chah et chef d'un parti afghan modéré, Pir Sayyed Ahmad Gaylani

PORTRAIT

Royaliste historique, Pir Sayyed Ahmad Gaylani est un chef spirituel vénéré à travers tout le pays

ni est un vieil homme déçu. « Il n'y a plus d'avenir pour la monarchie en Afghanistan », déclare cet ancien ministre des affaires étrangères qui participa, à Kaboul, au même gouvernement que feu le commandant Massoud.

« L'ex-roi lui-même n'y croit plus. Nous sommes allés le voir à Rome mercredi [26 septembre]. Nous lui avons dit que l'ère post-talibans, qui va très bientôt s'ouvrir dans notre pays, devait commencer par une grande "Loya Jirga" [assemblée

traditionnelle] réunissant toutes les factions, tous les partis et toutes les personnalités du pays. Malheureusement, victime de son entourage, il ne nous a pas entendus, explique Pir Sayyed Ahmad Gaylani. Même ceux qui, comme nous et d'autres, ont combattu l'occupant soviétique sont écartés. La "Loya Jirga", qu'il est question de réunir après l'inévitable chute des talibans, apparaît beaucoup trop limitée à l'Alliance du Nord, qui ne représente qu'une partie des Afghans. Elle ne comprend pas l'ethnie majoritaire en Afghanistan, les Pachtones. Une fois de plus, on parie sur les extrêmes, une fois de plus on risque de déclencher une nouvelle guerre civile. »

Vénéré par plusieurs centaines de milliers d'Afghans à travers tout le pays, notamment dans les régions de Kandahar et de Khowst, Pir Sayyed Ahmad Gaylani n'est pas un politicien tout à fait comme les autres. A l'entrée de sa vaste demeure à Peshawar (Pakistan) – richissime, il possède d'autres résidences à Islamabad, à Karachi et en Europe –, deux grands Pachtons enturbannés, armés de kalachnikovs,

montent la garde. Pour entrer à la cour du « pir », équivalent asiatique du cheik, c'est-à-dire du maître spirituel chez les Arabes, il faut montrer patte blanche. Chef incontesté de l'ordre Quadiria, une secte mystique soufie née à Bagdad en Irak au XII^e siècle, Ahmad Gaylani est aussi un « Sayyed », c'est-à-dire un descendant présumé du Prophète. « C'est ce dont je suis le plus fier », confie le septuagénaire sur ce ton lent, précautionneux et doux, qui affecte les puissants dans le monde musulman.

FORCE MODÉRATRICE

Il n'empêche. Avec l'ordre Nakchbandiyya, dirigé par son ami et alter ego Segghatullah Mojaddidi, dont toute la famille (soixante-dix-neuf personnes) fut assassinée par les communistes en 1979, sa secte spirituelle est bien la plus puissante du pays. Force modératrice s'il en est, le soufisme, qui vise à aider l'homme à se rapprocher du divin, est rejeté par les talibans qui interdisent notamment les visites traditionnelles des fidèles dans les pan-

théons des « saints soufis » disséminés sur tout le territoire national. La mystique serait cependant restée extrêmement, quoique discrètement, populaire en Afghanistan.

Entre deux gorgées de thé vert brûlant, Pir Sayyed Ahmad Gaylani, dont les ancêtres combattirent le colonialisme britannique avant qu'il ne dirige lui-même l'un des grands partis combattants du Djihad contre l'occupant soviétique (le Majaz-e-Islami), veut bien confirmer une rumeur qui court à Peshawar, au Pakistan, depuis quelques heures : « C'est vrai, les talibans se montrent un peu plus tolérants avec les traditions et les chefs tribaux pachtones de la région de Paktia, ces temps-ci. C'est nouveau. Ils ont peut-être compris qu'ils n'avaient plus le choix. » Plusieurs témoins, tout récemment rentrés de là-bas, rapportent que la musique est à nouveau tolérée dans les campagnes. Fatigués des talibans, « qui ont apporté la paix civile sans la reconstruction, et qui risquent maintenant de déclencher une nouvelle guerre », plusieurs commandants locaux,

dont Abdullah Sultan, qui dirige la région frontalière du Paktika, seraient prêts à changer d'allégeance – une information difficile à vérifier.

Les talibans, avec lesquels le Majaz d'Ahmad Gaylani, contrairement à la plupart des autres formations pachtones, n'a jamais voulu se fourvoyer, « se conduisent comme des traîtres à leur pays, assène le « pir ». On ne prend pas le risque d'entraîner notre malheureux peuple dans une nouvelle guerre pour sauver un homme [Oussama Ben Laden] suspect de terrorisme ». Pir Sayyed Ahmad Gaylani va bientôt mettre fin à l'entretien. Sur l'impeccable pelouse ensoleillée, derrière la grande baie vitrée de la salle d'audience, une quinzaine de personnages en turban, courtisans, disciples, marchands, espions, attendent patiemment le maître. « J'espère que les Américains vont se conduire intelligemment, conclut-il. Quoi qu'ils fassent, il ne faut surtout pas qu'ils stationnent leurs soldats en Afghanistan. »

Patrice Claude

La France propose à l'Union européenne un « plan d'action » pour l'après-talibans

LA FRANCE a transmis, mardi 2 octobre, au ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, qui préside actuellement l'Union européenne, et à Javier Solana, haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune, un « plan d'action Afghanistan ». Ce plan en six points, qui devrait être discuté par les Quinze lors de la réunion des ministres des affaires étrangères, lundi 8 octobre, a pour objet de gérer la phase de transition après le départ, supposé acquis, des talibans. Les propositions vont de l'aide humanitaire d'urgence pour les réfugiés et les personnes déplacées à la coordination des efforts internationaux pour reconstruire un pays ravagé par vingt-cinq ans

de conflits. « Quels que soient les événements dans les prochaines semaines, les Afghans ont besoin de rebâtir politiquement leur pays, dit le document. Il faut créer les conditions pour cela. Il faut redonner un avenir au peuple afghan et reconstruire l'Afghanistan. »

La France propose la création d'un « cadre de concertation permanente » entre l'Union européenne, les Etats-Unis, les Etats voisins de l'Afghanistan (la Russie n'est pas nommément citée mais elle entre de toute évidence dans cette catégorie), les agences de l'ONU et les ONG. Il s'agit d'une sorte de groupe de contact comme celui qui a fonctionné pendant plusieurs années à propos de l'ex-You-

goslavie. Ce groupe devrait avoir pour fonction « d'évaluer et de mieux maîtriser les conséquences politiques, économiques et humaines de la crise afghane ».

UN QUASI-PROTECTORAT

Le souci immédiat est que la chute programmée des talibans ne crée pas un vide politique total à Kaboul, propice à des affrontements armés entre les vainqueurs d'un jour, comme cela a été le cas après le départ des Soviétiques en 1989. Paris suggère la mise en place d'une « structure provisoire » impliquant les Nations unies et associant les Afghans, en écartant toutefois l'idée d'une administration directe de l'ONU, comme à

Timor, ou d'un quasi-protectorat comme au Kosovo.

Dans un deuxième temps, une « administration représentative du peuple afghan » devrait être mise en place pour préparer une perspective politique démocratique et la reconstruction économique. Le « plan d'action » français fait référence à l'ancien roi Zaher Chah mais ne le présente pas comme le seul recours possible. Là encore, le « soutien » des Nations unies sera indispensable, étant entendu que l'organisation internationale semble la mieux à même d'éviter à la fois les luttes de clans et la tutelle d'un pays étranger que les Afghans ne manqueraient pas de rejeter. Le rôle spécifique de l'Union

européenne devrait concerner le programme de reconstruction, en accord avec les agences spécialisées des Nations unies. Il convient d'abord d'encourager le développement de cultures de substitution au pavot qui malgré les interdictions officielles continue d'être une des principales ressources de l'Afghanistan. Et ensuite de mobiliser les institutions financières internationales en faveur d'une stratégie de développement à moyen terme. La coordination de ces efforts reviendrait à un groupe de suivi constitué sous l'égide de l'ONU, qui pourrait être en fait le prolongement du « groupe de contact ».

En présentant ce « plan d'action », la France poursuit plusieurs

objectifs : remettre dans le jeu une Europe qui ne semble pas devoir être partie prenante dans la phase militaire de la crise (à l'exception de la Grande-Bretagne) ; ne pas donner l'impression d'une communauté internationale prête à accepter que l'Afghanistan soit le terrain d'exercice des grandes puissances ; replacer la solution de la crise dans le cadre des Nations unies ; insister sur l'association des Afghans à la définition de leur avenir quelles que soient les visées des Etats voisins ; confier à l'Union européenne le rôle pour lequel elle dispose de la meilleure « expertise », à savoir l'aide à la reconstruction.

Daniel Vernet

Apple Center IC. En direct d'Apple.

Mac OS X 10.1
Plus rapide
Plus convivial
Plus numérique
Plus communicant

969 Fttc
810,20 Fht
147,72 €ttc

20 ans Mac
Des prix "expo" sur 1000 autres produits

et aussi :
Avignon 04 90 89 22 22
Marseille 04 91 00 32 32
Montpellier 04 67 15 94 94
Nantes 02 40 47 08 62
Reims 03 26 87 80 20
Toulouse 05 61 25 62 32
Tours 02 47 64 41 21

à Paris : 26, rue du Renard - 75004 - 01 44 78 26 26

La chaîne française d'Apple Center

www.iberoamerica.ciencias-po.fr

Vendredi 5 Octobre 2001
Inauguration du
1^{er} cycle ibéro-américain
de Sciences Po Paris
à Poitiers

SCIENTES PO

► 2 ans à Poitiers
► 3^{ème} année obligatoire à l'étranger
► 4^{ème} et 5^{ème} années à Paris
► obtention du **Diplôme de Sciences Po**



REUTERS/AZIZ HAIDARI

■ **PESHAWAR.** Un convoi de l'Unicef (Fonds international de secours à l'enfance) a pris la route vers l'Afghanistan en partance de Peshawar (Pakistan), mardi 2 octobre, avec 110 tonnes d'aide humanitaire à bord. Les Nations unies se préparent à soutenir des centaines de milliers d'Afghans déplacés ou jetés sur les routes par la faim et les combats.

La tension indo-pakistanaise ravivée par l'attentat au Cachemire

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Au lendemain d'un attentat meurtrier qui a fait 40 morts et 60 blessés devant le Parlement provincial de Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien, le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a, dans une lettre qu'il lui a adressée, averti le président américain George Bush que l'Inde considèrerait cette attaque comme une brèche de sa sécurité nationale. « Il y a une limite à la patience du peuple indien » écrit M. Vajpayee qui ajoute: « Ironiquement, cet attentat est arrivé seulement un jour après que le président du Pakistan (Pervez Musharraf) annonce à la télévision que son pays n'abritait pas de groupes terroristes opérant de son territoire ».

New Delhi accuse de terrorisme tous les combattants séparatistes du Cachemire, alors que pour Islamabad, ces groupes mènent une lutte de libération nationale dans le seul Etat indien à majorité musul-

mane. Le ministère des affaires étrangères indien avait déjà, dans un communiqué très sévère, accusé le Pakistan de trahir ses engagements de lutte contre le terrorisme. « Cet attentat terroriste montre une fois de plus qu'en dépit des mesures de façade qu'aurait prises le Pakistan contre quelques organisations sous la pression internationale, ce pays continue d'aider, d'encourager et de parrainer le terrorisme et les réseaux terroristes. (...) Au moment où le monde démocratique a formé une coalition large et déterminée contre le terrorisme international, l'Inde ne peut accepter des manifestations de haine et de terreur venues de l'autre côté de ses frontières » affirme le communiqué.

Le texte fait allusion à la fermeture théorique, depuis samedi, par les autorités pakistanaises des bureaux du Harakat-al Moujahidin, mouvement de guérilla qui se bat au Cachemire indien, après que celui-ci ait été placé sur la liste des

mouvements terroristes par les Etats-Unis.

La réaction indienne s'explique aussi par le fait que New Delhi avait espéré, après les attentats du 11 septembre, que le Pakistan serait ostracisé par la communauté internationale pour ses relations avec les talibans, et s'inquiète aujourd'hui de voir la coopération étroite qui unit de nouveau Islamabad et Washington.

RELATIONS AVEC WASHINGTON

Selon le ministre des affaires étrangères du Cachemire, Omar Abdullah, fils du ministre en chef de l'Etat, Farouk Abdullah, l'Inde a fourni aux Etats-Unis « des preuves irréfutables » des liens qui uniraient les groupes militants opérant au Cachemire et Oussama Ben Laden. Lors de son entretien, une nouvelle fois officiellement impromptu, avec le président Bush lundi à Washington, le ministre indien des affaires étrangères, Jaswant Singh, lui a fait part des

inquiétudes de son pays à ce sujet, a encore affirmé M. Abdullah. L'Inde craint aussi qu'à la demande du Pakistan qui le réclame depuis de longues années, les Etats-Unis, une fois plus ou moins réglé le cas Ben Laden, interviennent plus directement au Cachemire - dans laquelle l'Inde refuse toute médiation.

Au Pakistan, l'organisation Jaish-i-Mohammad a démenti être responsable de cet acte et accusé les services indiens de l'avoir perpétré. Le gouvernement pakistanais avait pour sa part condamné dès mardi cet « acte de terrorisme ». Interrogé par la BBC sur l'éventuel lien qui pourrait être fait entre le terrorisme et les groupes cachemiri, le président Musharraf a affirmé « ce sera inacceptable. Le terrorisme d'Etat (indien) a tué quelque 70 000 personnes qui sont enterrées dans les cimetières du Cachemire. Ils ne viennent de nulle part ailleurs, ils étaient Cachemiris » a-t-il dit.

Fr. C.

En France, des Afghans tiraillés entre crainte et amertume

ILS SONT INSTALLÉS depuis trois, dix ou vingt ans en France. Arrivés comme étudiants boursiers à la fin des années 1970, fuyant la répression du régime prosoviétique dans les années 1980 ou encore menacés par les persécutions des talibans, quelque dix mille Afghans ont trouvé refuge en France. Ils sont nombreux à militer dans des associations de solidarité avec l'Afghanistan. Quelques-uns soutiennent l'opposition afghane. Ces Afghans de l'extérieur vivent entre crainte et amertume devant l'inaction des pays occidentaux contre les talibans ces dernières années.

C'est d'abord l'état de désolation du pays qui les inquiète. La guerre qui sévit depuis vingt ans a épuisé les ressources. La sécheresse qui touche le nord et le centre aggrave encore la situation. « La famine et la misère sont frappantes », raconte Farida Kamal, militante de l'association Afrane (amitiés franco-afghanes) qui revient d'un séjour à Kaboul.

Depuis les attentats du 11 septembre, les ONG sont parties. « La population s'est sentie abandonnée car pour beaucoup, c'était la seule aide qui leur restait. Je n'arrive pas à me sortir ces images d'enfer que j'ai vues là-bas », assure M^{me} Kamal. « La situation alimentaire et économique du pays est catastrophique. Le choléra a fait déjà plus de six cents morts », témoigne Shoukria Haidar, présidente

de l'association Negar-soutien aux femmes afghanes.

Dans ce dénuement, beaucoup craignent que le sort des populations empire avec les frappes. « L'Afghanistan n'est ni Belgrade ni Bagdad. Les bombes ne pourront pas tomber sur les caches de Ben Laden sans faire de victimes. Ses hommes ont réquisitionné des maisons situées au milieu d'autres habitations », soutient Najib Saifi, « très inquiet » pour ses parents et ses frères et sœurs restés à Kaboul. Militant à l'association Bactriane (programme médical en direction des femmes), M. Saifi a fui voici trois ans une situation « intenable »: « J'ai vu mourir des femmes pour une infection bénigne sans que je puisse rien faire: je n'avais pas le droit de les soigner. Je ne pouvais plus le supporter », raconte cet ex-chirurgien, gardien de musée en région parisienne.

Wali Nouri aussi est contre ces frappes aériennes. « Je vois mal la situation, mais cela me paraît une réaction disproportionnée dans un tout petit pays déjà détruit », avoue cet ancien PDG de Mercedes Benz à Kaboul, parti en janvier 1979 après avoir rejoint les rangs de la résistance. C'est également l'avis de Mailah Khaled, assistante maternelle à Rennes. « Il n'y a plus rien à bombarder en Afghanistan; c'est un désert! Ce seront les pauvres qui n'ont pu fuir qui vont se faire massacrer. Si les Américains disent la vérité en affirmant qu'ils veulent effacer les talibans, qu'ils le

fassent non pas en bombardant mais en aidant la résistance afghane », professe M^{me} Khaled.

Ils sont nombreux en effet à se méfier de cette soudaine volonté des Etats-Unis à vouloir renverser les talibans. « Ce sont les Américains qui ont créé les talibans en les formant militairement », affirme M. Saï-

« Si les Américains veulent effacer les talibans, qu'ils le fassent non pas en bombardant mais en aidant la résistance »

fi. La responsabilité des Etats-Unis dans la situation actuelle ne fait pas de doute à leurs yeux. « Les Etats-Unis n'ont jamais pensé à ce que deviendraient les talibans », poursuit M. Nouri. En tout cas, ces Afghans refusent de voir leur pays assimilé aux pratiques de Ben Laden. « Je suis à 100 % contre les frappes, parce que l'Afghanistan n'est pas un pays de terroristes. Les talibans sont des mercenaires du Pakistan venus nous envahir », dénonce Ashmat Froz, porte-parole de l'Alliance du Nord. La rancœur vise aussi les pays occidentaux comme la France qui ont fermé les yeux sur les exactions des talibans.

Sylvia Zappi

Aziz, afghan et liftier à l'ONU, comprend les Américains mais s'inquiète pour son peuple

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Aziz est Afghan. Il est connu et aimé de tous à l'ONU. On le voit toujours dans le petit ascenseur qu'il opère depuis vingt ans. Poli et serviable, Aziz a un beau sourire et le sens de l'humour. Il a aussi huit enfants, « tous des petits Américains ! » Mais ce que les délégués, qui prennent jour après jour son ascenseur, ne savent pas est qu'Aziz a aussi une maîtrise de droit de l'Université de Kaboul, et qu'il a été le maire de la ville de Nimrouz, de la province du même nom à la frontière avec l'Iran.

Aziz a toujours un mot aimable à vous dire. Si vous lui posez une question, il répond souvent par un poème, un verset du Coran ou un dicton. Il a quitté l'Afghanistan en 1980, après l'invasion de l'armée soviétique, « déjà trop vieux pour recommencer une carrière en Amérique ». Ces jours-ci Aziz, comme d'ailleurs la plupart de ses compatriotes rencontrés à New York, est fataliste. Il n'est pas particulièrement inquiet, ni excité. Il est résigné. Ce qui le chagrine c'est le sort que l'histoire réserve

« depuis toujours » à son pays. Croit-il que les Américains vont frapper l'Afghanistan ? Il secoue la tête. « C'est Dieu qui a frappé l'Afghanistan, rien ne peut être pire que cela ». Et il cite un poème en persan que l'on peut traduire ainsi: « Il est facile de tourner le dos à Dieu, que faire quand Dieu vous tourne le dos ? »

« QUEL DESTIN ! »

Aziz n'a jamais soutenu les talibans. Mais il était compatissant de ceux qui l'ont fait. « Il ne faut pas oublier qu'après le départ des Russes, quand Ahmed Chah Massoud tenait le pouvoir à Kaboul, la guerre était arrivée à nos portes, littéralement, on ne pouvait même pas quitter nos maisons, c'est pour la sécurité - certes relative - qu'ils ont pu apporter que les gens ont accepté les talibans ».

C'était avant les atrocités du 11 septembre aux Etats-Unis. Maintenant, « profondément horrifié [par] des tueries d'innocents commis au nom de l'Islam », il comprend que les Américains veuillent riposter. Mais comment ? « Si le choix est entre les talibans ou le bombarde-

ment des civils autant se débarrasser des talibans » raisonne-t-il. Depuis quelques jours, dit Aziz, les gens dans sa communauté « même ceux qui soutenaient les talibans » parlent de leur départ, « disent que les Américains vont les chasser au Pakistan ». Aziz est ambivalent. Il s'inquiète de la suite. « Et après ? Une fois les talibans partis, les Américains aussi partiront, la guerre civile recommencera, et le monde, une fois de plus, nous oubliera. Quel destin ! ».

Aziz a une nouvelle idée: « Si l'ONU prenait l'Afghanistan en charge ? Vous savez comme au Kosovo ou au Timor-Oriental, une administration onusienne, ni pachoune ni tadjike, mais ONU ? ». Réponse d'un responsable au secrétariat: « Nous avons déjà entendu cette idée. C'est le scénario cauchemardesque pour nous ». Un autre lance: « Pourvu que je ne sois pas chargé de trouver les contributeurs de troupes » et ajoute: « votre opérateur d'ascenseur n'a pas comparé la taille du Kosovo à celle de l'Afghanistan ! »

Afsané Bassir Pour

MAG-C
Magnésium + Vitamine C pure

INDICATIONS
Inconfort, manque d'hydratation
Peau agressée
Peau terne, fatiguée

TOLÉRANCE
Hypoallergénique
Sans alcool
Testé sous contrôle dermatologique

UTILISATION
Chaque matin après le rasage,
sur l'ensemble du visage

TEXTURE
Gel-crème non gras
Formule ultra-pénétrante

VICHY
LABORATOIRES
HOMME

MAG-C
GEL-CRÈME HYDRATANT
FORTIFIANT
AU MAGNÉSIMUM
ET À LA VITAMINE C PURE
STIMULANTS CELLULAIRES

NOUVEAU

50 ml

Washington a présenté des « éléments de preuves » contre Ben Laden

Les ambassadeurs des pays de l'OTAN ont dans l'ensemble jugé « convaincantes » les informations communiquées par l'envoyé spécial du département d'Etat américain, impliquant le réseau Al-Qaida dans les attentats de New York et de Washington

BRUXELLES

de notre bureau européen

Frank Taylor, ambassadeur américain en charge du contre-terrorisme et envoyé spécial du département d'Etat, a présenté mardi 2 octobre aux dix-neuf ambassadeurs auprès de l'OTAN des « éléments de preuves », qui selon le secrétaire général, Lord Robertson, font sans conteste retomber la responsabilité des attentats de New York et de Washington sur Oussama Ben Laden et son réseau Al-Qaida.

Lors de cette réunion, qui a duré environ une heure et demie, M. Taylor a présenté des « informations détaillées » et des diapositives à ses interlocuteurs de l'OTAN ; il a été « convaincant », selon plusieurs ambassadeurs. Pour Lord Robertson, « les faits sont clairs et irréfutables », les informations présentées

concluant au rôle d'Al-Qaida dans les attentats du 11 septembre. « Nous savons que les individus qui ont pris part à cette attaque faisaient partie du réseau terroriste mondial Al-Qaida, dirigé par Oussama Ben Laden et ses principaux lieutenants, et protégé par les talibans », a précisé le secrétaire général de l'Alliance. Cette intervention « classifiée » (ce qui signifie qu'elle est couverte par la procédure de secret de l'OTAN) avait pour but d'informer les ambassadeurs alliés des résultats provisoires de l'enquête menée par l'administration américaine.

Selon plusieurs participants, Frank Taylor n'a pas remis à ses interlocuteurs de dossier qu'ils auraient pu transmettre à leur capitale. « Entre alliés, cela fonctionne à la confiance », insiste un expert de l'Alliance. Il n'a jamais été question de preuves écrites. Les Américains

n'ont pas demandé aux ambassadeurs d'émettre une approbation, mais la démonstration de M. Taylor était assez irréfutable. Tout le monde l'a cru, s'agissant de l'origine étrangère des attentats. » Le diplomate américain a lui-même rappelé qu'il ne s'agissait pas d'un dossier juridique, et qu'il n'était donc pas question de présenter des « preuves » à proprement parler. Il a cependant utilisé au cours de son exposé d'environ une heure (suivi d'une courte demi-heure de questions) des diapositives montrant notamment les visages des dix-neuf terroristes impliqués (et décédés) dans les attentats, mais pas celles de camps d'entraînement.

Il s'est efforcé de démontrer les liens et ramifications entre ces hommes et l'organisation d'Oussama Ben Laden, en détaillant le parcours de chacun d'entre eux

(notamment comment ils ont pu pénétrer et s'établir aux Etats-Unis), à la fois longtemps avant et dans les jours précédant immédiatement le 11 septembre, et en précisant que la trace de certains terroristes se retrouvait dans de précédents attentats (notamment ceux contre les ambassades américaines de Tanzanie et du Kenya, en août 1998, ainsi que celui contre le destroyer américain USS Cole, à Aden, en octobre 2000).

7 000 ENQUÊTEURS

Frank Taylor a bien précisé qu'il ne s'agissait que de premiers résultats, mais, selon plusieurs sources, l'administration américaine donne l'impression très nette de ne pas souhaiter, du moins à ce stade, révéler l'ensemble des preuves à sa disposition, ainsi que ses méthodes de travail, à ses alliés de l'OTAN, ce

que chacun comprend. L'ambassadeur américain a, d'autre part, souligné que les attentats ont fait, selon un dernier bilan, 6 000 morts, originaires de 78 pays, et a insisté sur le fait qu'il s'agissait de facto d'une attaque dirigée contre l'ensemble des pays du monde. Quelque 4 000 personnes participent à l'enquête en cours aux Etats-Unis, a-t-il indiqué, auxquelles il faut ajouter près de 3 000 autres enquêteurs dans différents pays.

Aucune objection n'a été présentée par les ambassadeurs lorsque Lord Robertson a estimé que la condition nécessaire pour faire jouer l'article 5 du traité de l'Atlantique nord était remplie. Dans leur communiqué du 12 septembre, les pays membres de l'OTAN avaient indiqué que « s'il est établi que l'attaque était dirigée depuis l'étranger », la solidarité prévue par l'article 5 du

traité jouerait, c'est-à-dire que l'agression contre l'un des pays membres serait considérée comme une attaque contre l'ensemble des alliés.

Dans les faits, cela ne change rien pour les alliés de l'Amérique, dans la mesure où l'OTAN n'a été saisie d'aucune demande formelle de Washington dans la perspective d'une riposte militaire. Lord Robertson a ainsi estimé prématuré de se prononcer sur le point de savoir si ces nouveaux développements pourraient se traduire en « action opérationnelle ». Les consultations au sein de l'OTAN vont continuer, tant que les Américains poursuivent leur enquête et mettent au point leurs plans. Ils reviendront devant l'Alliance « en temps utile », a précisé Lord Robertson.

Laurent Zecchini

Djamel Beghal revient sur ses aveux, qui lui auraient été extorqués par les policiers de Dubaï

LA PLUS GRANDE confusion semblait régner, mardi 2 octobre, autour des aveux prêtés à Djamel Beghal, un Franco-Algérien de trente-six ans, soupçonné par la justice française d'être à la tête d'un réseau islamiste lié à Oussama Ben Laden, et dont l'objectif aurait été de commettre des attentats visant des intérêts américains sur le sol français. Mis en examen et écroué lundi 1^{er} octobre dans la soirée pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » (Le Monde du 3 octobre), Djamel Beghal avait auparavant été interrogé plus de onze heures par le juge antiterroriste parisien, Jean-Louis Bruguière. Au cours de cette audition, Djamel Beghal serait revenu sur les aveux qu'il avait passés à Dubaï (Emirats arabes unis), où il a été « retenu » du 28 juillet au 30 septembre, date de son extradition vers la France.

Interrogé par Le Monde mercredi 3 octobre, son avocat, M^e Fabrice Dubest, a indiqué que devant le juge Bruguière, son client avait « contesté formellement avoir été chargé par Oussama Ben Laden ou ses proches de commettre des attentats, en France ou ailleurs ». « M. Beghal, a ajouté M^e Dubest, n'a pas reçu d'instructions de cette nature. Il a expliqué au magistrat que les huit autres personnes présentées comme membres de son « réseau », qu'évidemment il ne nie pas connaître, n'étaient de la même manière aucunement impliqués dans les projets terroristes qu'on semble leur prêter ». En revanche, Djamel Beghal aurait confirmé au magistrat les grandes étapes de son itinéraire, reconstitué par les policiers de la DST (lire ci-dessous).

Selon nos informations, au cours de son audition, Djamel Beghal a fait part au juge Bruguière de mau-

vais traitements qu'il aurait subis de la part des enquêteurs émirotes, qui auraient extorqué ses aveux. Djamel Beghal, qui aurait évoqué des pressions physiques et psychologiques, a affirmé au magistrat n'avoir jamais vu les enquêteurs chargés de recueillir ses déclarations : tous ses interrogatoires se seraient déroulés les yeux bandés. Il a également évoqué des « coups » qu'il aurait reçus, notamment au niveau de l'abdomen.

Djamel Beghal a obtenu, lundi soir, à l'issue de son interrogatoire, d'être examiné par un médecin. M^e Dubest, qui a également demandé que son client soit examiné par un psychologue, a indiqué au Monde qu'il attendait les conclusions de l'expertise médicale « avant de [me] prononcer sur les conséquences que les mauvais traitements que Djamel Beghal dit avoir subis pourraient avoir sur la procédure ».

L'information judiciaire, ouverte le 10 septembre, s'est fondée sur les déclarations de Djamel Beghal aux enquêteurs de Dubaï. Le juge Bruguière, qui s'est rendu du 21 au 23 septembre dans l'Emirat, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, avait obtenu des policiers locaux qu'ils procèdent à une audition « récapitulative » afin de consigner les premiers aveux du franco-algérien sur procès-verbal. Au cours de cette interrogation – auquel le magistrat français n'avait pas pu assister, faute de l'accord des enquêteurs émirotes –, Djamel Beghal s'était montré loquace.

Il avait déclaré avoir été « convoqué au foyer Ben Laden », situé à Kandahar, au sud de l'Afghanistan, par Abou Zoubéida, un proche de Ben Laden, qui lui aurait dit que « l'heure de l'action [était] venue, qu'il fallait faire sauter l'ambassade américaine à Paris ». « Je devais

observer, surveiller et recueillir des renseignements concernant l'ambassade, pour connaître l'état de sa surveillance électronique », avait précisé Djamel Beghal aux enquêteurs émirotes. Le jeune homme avait également fait part d'un projet d'attentat contre un « centre culturel américain », proche de la Madeleine, sans plus de précisions. L'American Center, installé boulevard Raspail – jusqu'en 1994 – puis à Bercy, a fermé définitivement ses portes en février 1996.

Selon les déclarations de Beghal, ces attentats auraient dû avoir pour exécutant Nizar Trabelsi, un ancien footballeur professionnel tunisien arrêté en Belgique le 13 septembre. Nizar Trabelsi aurait eu pour mission de pénétrer dans l'ambassade par ailleurs indiqué qu'il aurait été chargé de communiquer avec les proches d'Oussama Ben Laden via internet : des messages devaient être dissimulés dans des images diffusées sur la toile.

minibus [rempli d'explosifs] acheté au salon de l'auto en France ». « La mission aurait consisté, pour celui qui devait le conduire, Nizar Trabelsi, à se faire exploser ».

Djamel Beghal avait également précisé qu'Abou Zoubéida lui avait remis « trois cadeaux. Il m'a dit que c'était de la part d'Oussama Ben Laden ». Selon le Franco-algérien, il s'agissait d'« un cure-dents avec un chapelet et un flacon d'encens ». Djamel Beghal avait enfin indiqué avoir reçu pour consigne d'Abou Zoubéida de doter son réseau d'une « façade » afin de couvrir ses activités. « Il fallait monter en France une entreprise d'entretien pour dissimuler » nos actions, avait-il déclaré, ajoutant que le coût de cette opération avait été évalué à « 350 000 francs ». Djamel Beghal avait par ailleurs indiqué qu'il aurait été chargé de communiquer avec les proches d'Oussama Ben Laden via internet : des messages devaient être dissimulés dans des images diffusées sur la toile.

Le cas de Rachid Benmessahel, 32 ans, l'une des autres personnes mises en examen, semble également susciter des interrogations. « Il pourrait y avoir erreur sur la personne », a déclaré au Monde son avocat, M^e Stéphanie Le Roy. Les déclarations de Djamel Beghal dans le bureau du juge Bruguière décrivent une personne dont les activités de miroitier ne correspondent en aucune manière à celles de mon client ». Rachid Benmessahel, qui a indiqué aux enquêteurs avoir sauté sur une mine lors de son service militaire en Algérie, n'est plus en état d'exercer une activité professionnelle. Mais, il reconnaît avoir hébergé en juillet 2000 Djamel Beghal et sa famille. Enfin, Kamel Daoudi, soupçonné d'être le huitième membre du réseau, devait être déferé au parquet, mercredi 3 octobre.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Des micros à l'origine des arrestations

Des écoutes seraient à l'origine du coup de filet policier effectué le 21 septembre dans l'Essonne et le Val-d'Oise, au cours desquelles sept personnes avaient été interpellées. Selon nos informations, des appartements occupés par les suspects avaient été équipés de micros, et placés sous surveillance depuis les arrestations en Belgique et aux Pays-Bas, les 13 et 14 septembre. Surprenant une conversation au cours de laquelle plusieurs des personnes soupçonnées évoquaient la nécessité de détruire disquettes et matériel informatique, les policiers auraient décidé de déclencher les interpellations. Lors de leur irruption dans les appartements, les membres du réseau de Djamel Beghal étaient en train de faire disparaître ces pièces à conviction.

DJAMEL BEGHAL était suivi à la trace depuis plusieurs mois par les services de renseignement français. Selon nos informations, les premières notes qui le mettent en cause datent de février 1999 et émanent de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG). La direction de la surveillance du territoire (DST) a ensuite pisté le Franco-Algérien, à l'occasion de son voyage en Afghanistan. Elle a également été destinataire des déclarations faites par le suspect aux policiers des Emirats, après son interpellation, le 28 juillet à Dubaï, en possession d'un « passeport faussement prorogé », alors qu'il venait du Pakistan. Un rapport de la DST, en date du 7 septembre, résume l'itinéraire de Djamel Beghal et les projets d'attentats visant les intérêts américains à Paris. L'ensemble de ces éléments rassemblés par les services de contre-espionnage a été à l'origine de l'information judiciaire ouverte le 10 septembre à Paris, contre X pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

Djamel Beghal « aurait quitté l'Angleterre en novembre 2000 pour Jalalabad [en Afghanistan] », indique la DST. « Il aurait été

chargé de retourner en France à l'été 2001 pour commettre des attentats visant des objectifs américains à Paris », précise le document. La DST indique que Djamel Beghal « a rencontré Abou Zoubéida [un proche d'Oussama Ben Laden], qui lui a donné la mission de constituer un groupe en France ». « Il devait constituer une société commerciale qui servirait de couverture aux activités de son groupe [et] ouvrir un cyber-café à proximité de cette société pour communiquer par Internet avec un Saoudien basé à la maison de Ben Laden [en Afghanistan] ». Le rapport affirme qu'« il devait louer une maison avec garage, acheter une voiture pour l'attentat et effectuer des repérages : ambassade des Etats-Unis, centre culturel ». Un camion chargé d'explosifs devait être utilisé pour l'attentat, et « l'ordre d'agir devait venir d'Afghanistan ».

FORMATION MILITAIRE

Avant d'entrer en Afghanistan, Djamel Beghal est passé par le Pakistan, où il a été accueilli, le 12 novembre 2000, par un Irakien. Il a rejoint Peshawar, une ville située à quelques kilomètres de la frontière, qu'il a franchie avec l'aide d'un Afghan. « Il se serait rendu à

Jalalabad dans la maison d'Abou Omar, indique la DST. Celui-ci pourrait être Omar Chaabani (...), ancien responsable de la maison des Algériens à Peshawar en 1998-1999, successeur du Saoudien Abou Zoubéida, dont il secondait l'action en Afghanistan et au Pakistan, notamment pour faciliter l'accueil et le séjour des volontaires venus suivre un stage dans les camps du Djihad ». « Au début du mois de décembre 2000, Beghal est déplacé à Kaboul pour y rencontrer un responsable, Abou Walid ». A l'issue du ramadan, il reçoit « une formation militaire à l'usage de la Kalachnikov et du pistolet Makarov », et à l'utilisation d'explosifs. Alors qu'il « a été installé à la maison Ben Laden », à Kandahar, au sud de l'Afghanistan, sa formation se poursuit « pendant une semaine dans un camp religieux, avec le principal lieutenant de Ben Laden : Al Shanqiti ». En juillet 2001, Djamel Beghal est prêt à retourner au Pakistan, « puis au Maroc, où il devait déclarer son passeport volé pour faire disparaître la trace de son séjour au Pakistan ». Il devait ensuite rentrer en Europe par Madrid.

P. Ce. et F. Lh.

Bruxelles reprend à son compte la liste noire de George W. Bush

La Commission a appelé le Parlement européen à examiner le projet de règlement gelant dès cette semaine les avoirs des organisations ou personnes visées

LA COMMISSION européenne sait accélérer ses procédures quand il le faut. Le conseil de l'Union européenne avait mis trois mois pour traduire en droit communautaire la résolution 1333 des Nations unies de décembre 2000 déclarant la chasse financière internationale au gouvernement taliban, à son protégé, Oussama Ben Laden et sa garde rapprochée et quatre mois de plus pour publier au Journal officiel des communautés un règlement reprenant la liste de quelque 300 noms établie par l'ONU. Quelques jours seulement lui ont suffi pour répondre à l'appel de George W. Bush et se mettre en ordre de bataille pour respecter la nouvelle résolution onusienne 1373, qui impose la traque systématique des commanditaires d'actes terroristes et menace de sanctions les Etats qui ne coopèrent pas.

Mardi 2 octobre, la Commission a appelé les Quinze à geler les avoirs des vingt-sept organisations ou personnes soupçonnées par le président Bush de financer et de soutenir le terrorisme. Oussama Ben Laden et trois de ses lieute-

nants figuraient déjà dans la liste de juillet 2001. Dès lundi, les Etats membres avaient demandé à la Commission d'étudier les moyens de réagir à la publication de la liste de M. Bush, pour bien afficher la solidarité avec les Américains, avoir une réponse coordonnée en Europe et éviter des divergences nationales.

UNE LETTRE DE M. TRICHET

Le commissaire européen pour les relations extérieures, Chris Patten, a appelé le Parlement européen, qui n'a pas de droit de décision mais doit être consulté, à examiner le projet de règlement dès cette semaine. Celui-ci pourra ensuite être approuvé, à l'unanimité, par les ministres des affaires étrangères sans attendre, si besoin est, leur réunion du 8 octobre à Luxembourg. L'affaire pourrait donc être bouclée avant la fin de la semaine. Dès lors, il sera obligatoire pour les pays membres de l'Union de geler les avoirs des organisations ou personnes figurant sur la liste.

Sans attendre le règlement com-

munautaire, la France avait réagi à la demande de George Bush. Dès le 26 septembre, soit deux jours après l'appel du président américain, le Journal officiel publiait un

adressait à l'ensemble de la communauté bancaire française une lettre appelant à « une vigilance toute particulière » de la part des établissements financiers « pour éviter

La traque aux opérations financières suspectes

Les services secrets américains enquêtent sur des opérations, considérées comme suspectes, effectuées sur des obligations à cinq ans du Trésor américain, dans les jours ayant précédé les attentats du 11 septembre, a affirmé, mardi 2 octobre, le Wall Street Journal. Selon le quotidien financier américain, les services secrets ont été alertés par des courtiers qui ont constaté des opérations inhabituelles sur cette catégorie de titres, dont un ordre atteignant 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros). Le Wall Street Journal rappelle que les obligations du Trésor à cinq ans sont parmi les plus prisées des investisseurs en période d'incertitude économique et financière, en raison de leur sécurité et de leur liquidité, supérieures à celle des obligations à maturité plus longue. Le quotidien souligne toutefois que les opérations sur les bons américains à cinq ans s'étaient intensifiées dans les jours précédant les attentats en raison de mauvaises statistiques sur le chômage publiées le 7 septembre, un vendredi. Les attentats ont eu lieu le mardi suivant. – (AFP.)

décret exigeant le gel des avoirs et des actifs des organisations et personnes citée par M. Bush. Le même jour, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet,

d'être utilisés par des personnes physiques ou morales, des réseaux ou institutions qui apporteraient leur concours ou leur financement » à des actes terroristes. M. Trichet souli-

gnait également que les enquêtes ouvertes dans différents pays, dont la France, « peuvent avoir pour conséquence que les établissements soient informés par des autorités judiciaires ou administratives de l'identité d'autres personnes suspectées d'être impliquées dans des actes de terrorisme ». Autrement dit, la liste peut à tout moment être élargie.

UNE AVALANCHE D'ANNONCES

Si les cibles financières sont de plus en plus précises, le gel des avoirs suspects avait déjà commencé depuis quelques mois. La pression mise par les Etats-Unis sur les Etats pour asphyxier financièrement les réseaux terroristes après le 11 septembre a provoqué une avalanche d'annonces de gel, aucun pays ne voulant être soupçonné de négligence ou en retrait face à la détermination des Etats-Unis.

« Jusqu'ici nous avons gelé six milliards de dollars sur des comptes en banque liés à des activités terroristes. Nous avons gelé 30 comptes (bancaires) d'Al-Qaida aux Etats-Unis et 20 à l'étranger », a déclaré, lundi,

George Bush en soulignant que cela ne « représente qu'un début ».

Selon un rapport d'étape présenté mardi par le gouvernement allemand, l'Allemagne a gelé 214 comptes dans le cadre des enquêtes sur le terrorisme international. Le Crédit lyonnais a annoncé le gel d'une banque soudanaise. UBS a déclaré quatre paiements suspects dont trois effectués outre-mer et un en Europe. D'après la Commission, les montants immobilisés par la Grande-Bretagne s'élevaient mardi à 88 millions de dollars, à 2,2 millions de dollars pour la France et 1,2 million de dollars par l'Allemagne.

La lutte contre le financement du terrorisme sera, avec la situation économique mondiale et les difficultés sectorielles, l'un des gros sujets de la réunion des ministres des finances du G7 samedi 6 octobre à Washington. Laurent Fabius a été désigné par ses collègues pour être le « lead speaker » c'est-à-dire pour mener la discussion.

Arnaud Leparmentier (à Bruxelles) et Babette Stern

Hubert Védrine : la France répondra aux demandes des Américains

PARIS. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a réaffirmé, mercredi 3 octobre, dans un entretien au *Parisien*, que la France répondra à d'éventuelles demandes que les Américains pourraient lui adresser. « Pour l'essentiel, les Américains organisent eux-mêmes leur riposte militaire. Et ils ont demandé des facilités logistiques à certains pays de l'Asie centrale. Pour le reste, s'il y a des demandes précises adressées à la France, le président de la République et le premier ministre y répondront dans un esprit ouvert et constructif », souligne le ministre. M. Védrine estime également qu'« il ne faut pas s'enfermer dans un calendrier, mais être résolu et déterminé » en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme.

DÉPÊCHES

■ **ITALIE** : Silvio Berlusconi a reçu, mardi 2 octobre, à Rome pendant plusieurs heures les ambassadeurs de plusieurs pays musulmans et leur a remis le verbatim de ses déclarations sur l'islam à l'origine d'un tollé international. « Il y a eu une situation dans laquelle m'ont été attribuées des paroles que je n'ai jamais prononcées », a-t-il déclaré en préambule de l'audience. Le président du conseil italien a ensuite juré de « son profond respect pour l'islam, une grande religion en laquelle croient plus d'un milliard de personnes et qui prêche la tolérance, le respect des droits de l'homme, la coexistence pacifique entre les peuples, la compréhension mutuelle et qui a contribué de manière significative à la civilisation ». M. Berlusconi a nié avoir vanté à Berlin la supériorité de la civilisation occidentale sur l'islam. Il accuse la presse d'avoir sorti ses propos de leur contexte et l'opposition de centre-gauche italienne d'avoir manipulé cette affaire. — (AFP.)

■ **ÉTATS-UNIS** : un plan américain pour une arrestation d'Oussama Ben Laden par le Soudan a avorté en 1996, selon des responsables américains anonymes cités, mercredi 3 octobre, par le *Washington Post*. Le plan n'a pas été mis en œuvre quand les Américains ont réalisé qu'ils ne pourraient pas le juger, par manque de preuves, sur leur territoire, et que l'Arabie saoudite a refusé de s'en charger. Le Soudan, qui avait entamé des discussions secrètes avec l'administration de Bill Clinton, l'a alors expulsé vers l'Afghanistan.

CORRESPONDANCE

Une lettre du groupe DMI

A la suite de notre article intitulé « La nébuleuse terroriste profite de l'opacité des circuits financiers mondiaux (Le Monde du 19 septembre), nous avons reçu de Khalid Abdullah-Janahi, chef exécutif du groupe Dar Al-Maal Al-Islami (DMI), la mise au point suivante :

Le fait de citer le nom de DMI dans un article paru dans le contexte des attentats terroristes aux Etats-Unis peut facilement conduire le lecteur à faire un amalgame entre notre groupe et les filières terroristes, ce que nous réfutons catégoriquement.

Le groupe DMI est un groupe

financier de droit privé, établi depuis 1981. Il est entièrement indépendant du contrôle, voire de l'influence d'un actionariat étatique.

Les activités des filiales du groupe DMI s'exercent dans les secteurs bancaire, d'investissement et d'assurances, cela dans le respect le plus strict des critères de transparence internationalement reconnus et édictés par les organes de surveillance et de contrôle des pays de résidence.

Bien entendu, nous condamnons vigoureusement les attentats tragiques qui ont frappé les Etats-Unis.

Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF)

« Je crains que les analyses pseudo-pacifistes préparent une tentative de recul devant le terrorisme »

« Quelle est la réaction du Conseil représentatif des institutions juives de France après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis ?

— Ces attentats sont une déclaration de guerre à l'Amérique, au monde occidental et à la démocratie par un petit groupe de fanatiques qui ne représente pas le monde musulman. La communauté juive se sent totalement solidaire du peuple américain, comme, je l'espère, tout le peuple français.

» Pourtant, certaines réactions entendues ici ou là me surprennent. On tente d'expliquer ces actes monstrueux par l'arrogance américaine. On impute aussi les attentats à la fidélité des Etats-Unis envers Israël. Faut-il rappeler que le premier attentat contre le World Trade Center a été commis en plein accord d'Oslo, et que le dernier a été préparé de longue date, bien avant le déclenchement de l'Intifada ? Je crains que ces analyses pseudo-pacifistes ne soient la phase préparatoire à une tentative de recul devant le terrorisme. Si cela devait se produire, nous nous retrouverions dans le climat de Munich, en 1938, avec son cortège de complaisance et de lâcheté.

— Après votre élection, le 13 mai, vous avez souhaité que la communauté juive renforce ses liens avec le monde musulman en France. Où en sont ces efforts ?

— Nous commençons à développer des contacts. Nous avons créé une commission pour les relations avec le monde musulman. Ces efforts me paraissent essentiels. Finalement, juifs et musulmans, nous sommes sur le même bateau : nous avons des combats communs à mener contre l'extrême droite, contre le racisme, contre les difficultés sociales des uns et des autres. Il ne faut surtout pas

transposer en France le conflit du Proche-Orient et le transformer en guerre de religions. Ce serait une aberration, et il faut tout faire pour l'éviter.

— Le CRIF n'est-il pas plus que jamais aligné sur la politique du gouvernement israélien ?

— Absolument pas. Nous avons cru à Oslo, et tenté d'accompagner le processus de paix. Sous la présidence de Henri Hajdenberg, j'ai moi-même participé à la visite aux chefs d'Etat arabes, organisée

« Je suis choqué par le goût étrange de la presse pour le peuple juif (...). Pour aucun autre conflit, on n'a assisté à cette comptabilité macabre des morts qu'on nous assène depuis le début de l'Intifada. »

par le CRIF en mars 1999. J'ai serré la main de Yasser Arafat. Par la suite, Arafat a décidé que toutes les concessions qui lui étaient faites ne lui convenaient pas. Puis il a enclenché une nouvelle Intifada. Nous sommes malheureusement aujourd'hui dans une perspective nouvelle. Le CRIF conserve toutes ses marges de manœuvre, et son indépendance. J'ai notamment indiqué que l'intervention des F16 contre les Palestiniens était une erreur. Le rôle du CRIF est de défendre les intérêts de la communauté juive de France. Il n'est pas de soutenir tel ou tel gouvernement israélien.

— Approuvez-vous l'extension des colonies dans les territoires ?

— Je trouve que ce terme de « colonies » est impropre : en France, il rappelle trop la guerre d'Algérie. Je préfère parler d'implanta-

tions. Le retrait des implantations juives faisait partie des propositions émises par Ehoud Barak, et qu'Arafat n'a pas voulu accepter. Le départ de certaines de ces implantations s'imposera nécessairement dans un accord de paix. Les Israéliens peuvent difficilement abandonner une parcelle de territoire sans négociation préalable. Sinon, ce retrait serait interprété comme une victoire militaire par les Palestiniens, comme cela fut le cas au Liban sud.

« Avant votre élection, vous vous êtes engagé à faire entrer à nouveau dans le CRIF la Fédération sioniste, qui comprend des partisans de la droite dure israélienne. Où en êtes-vous ?

— Le Consistoire central, qui s'était retiré du CRIF, est revenu. Nous entretenons des relations excellentes avec la Fédération des organisations sionistes. Je ne souhaite exclure aucune institution représentative. Tous les juifs doivent être à l'intérieur du CRIF, ceux de droite comme de gauche. Si nous devons avoir des discussions, je préfère que cela soit à l'intérieur plutôt que sur la place publique. Devant la gravité des événements, l'unité s'impose.

— Dans votre discours contre la venue de Bachar El Assad à Paris, le 25 juin, vous avez parlé d'« une nouvelle forme d'antisémitisme » dans « l'acharnement

médiatique contre Israël ». Pouvez-vous préciser cette formule ?

— Quand un bébé israélien est assassiné par un Palestinien armé d'un fusil à lunette, la presse parle d'un « bébé colon ». Comme si le qualificatif de colon justifiait son meurtre. Les juifs sont « tués », tandis que les Palestiniens sont « assassinés ». Cette curieuse déformation de la terminologie utilisée dans les médias est le résultat d'une pensée unique. En France, il n'est pas élégant d'être antisémite, mais il est sémantiquement correct d'être anti-israélien.

» Quand un juif est persécuté dans le monde parce qu'il est juif, tous les juifs sont concernés. Et quand les juifs sont attaqués parce que juifs, c'est la liberté qui est menacée. A la conférence de Durban, ce n'est pas seulement Israël qui a été attaqué avec haine, mais les juifs, et avec eux les valeurs universelles des droits de l'homme.

— Vous affirmiez également le 25 juin que les juifs ne voulaient plus être « des boucs émissaires ou des objets de pitié ». Que voulez-vous dire ?

— Je suis choqué par le goût étrange de la presse pour le peuple juif. Les couvertures des magazines se repaissent de sujets nous concernant, au seul motif que cela se vend. Israël est un tout petit pays, d'une largeur de vingt kilomètres dans sa partie centrale, soit la distance Vincennes-Neuilly...

» Les médias devraient s'intéresser davantage, par exemple, au terrorisme en Algérie. Pour aucun autre conflit, on n'a assisté à cette comptabilité macabre des morts qu'on nous assène depuis le début de l'Intifada. On s'intéresse trop à nous. »

Propos recueillis par
Xavier Ternisien

échappez-vous à tous prix

Escapades côté Sud

Avion et petit déjeuner compris

ISTANBUL	271 €	1 777,64 F
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL** DU JEUDI AU DIMANCHE		
LISBONNE	279 €	1 830,12 F
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL** DU VENDREDI AU LUNDI		
ROME	311 €	2 040,03 F
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL*** DU JEUDI AU DIMANCHE		
SEVILLE	314 €	2 059,70 F
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL** DU JEUDI AU DIMANCHE		

Avion et demi pension compris

MARRAKECH	388 €	2 545,11 F
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL PALADIEN**** DU JEUDI AU DIMANCHE		
TOZEUR	429 €	2 814,06 F
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL PALADIEN*** DU VENDREDI AU LUNDI		
PEKIN	778 €	5 103,35 F
8 JOURS / 6 NUITS HOTEL***		

Escapades côté Nord

Eurostar 2^e classe et petit déjeuner compris

LONDRES	188 €	1 233,20 F
3 JOURS / 2 NUITS HOTEL SIMPLE		
Thalys 2 ^e classe et petit déjeuner compris		
AMSTERDAM	125 €	819,95 F
2 JOURS / UNE NUIT HOTEL**		

Avion et petit déjeuner compris

DUBLIN	255 €	1 672,69 F
3 JOURS / 2 NUITS GUESTHOUSES		
PRAGUE	345 €	2 263,05 F
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL*** DU JEUDI AU DIMANCHE OU DU VENDREDI AU LUNDI		

PRIX TTC PAR PERSONNE
EN CHAMBRE DOUBLE
DEPART DE PARIS
A CERTAINES DATES
SOUS RESERVE DE DISPONIBILITE
TAXES ET REDEVANCES COMPRISES
PAYABLES EN FRANCE, SUSCEPTIBLES
DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

c'est l'affaire d'un coup de fil
☎ N° Indigo 0 825 000 825
0,99 F TTC / MN

NOUVELLES FRONTIERES
nouvelles-frontieres.fr

Voyager ça fait avancer

POLITIQUE Les diverses composantes du mouvement antimondialisation procèdent à des analyses différentes sur les conséquences des attentats du 11 septembre.

● CHRISTOPHE AGUITON, chargé des relations internationales de l'association Attac, affirme qu'ils ne sont « pas sur la défensive » tout en reconnaissant qu'il y a eu un certain

flottement dans les rangs de l'organisation. ● DANIEL BENSÂÏD explique, au contraire, que la dynamique a bel et bien été « freinée ». Ce philosophe, proche de la LCR, estime qu'il

faut aujourd'hui reconquérir une opinion choquée, qui place les « angoisses sociales et sécuritaires » au premier plan de ses préoccupations. ● TONI NEGRI, philosophe, ancien

théoricien, de l'extrême gauche radicale italienne, estime que les questions soulevées par les attentats ne pourront être résolues dans le cadre des Etats-nation.

Les antimondialisation cherchent un nouveau souffle après le 11 septembre

Embarrassées sur l'analyse des événements et partagées sur les objectifs, les diverses composantes du mouvement marquent le pas. Si certains de ses intellectuels se retrouvent sur la dénonciation des causes du terrorisme, ils s'interrogent sur les moyens de reconquérir l'opinion

C'EST avec une évidente satisfaction que le quotidien américain *Wall Street Journal* a cru venu le moment de sonner le glas des mouvements de contestation du libéralisme et du marché. « Vous rappelez-vous des manifestants [antimondialisation] ? », lisait-on dans l'éditorial du 24 septembre, sous le titre « Adieu Seattle ? » (en français dans le texte). « Désormais (...), les voilà enfouis dans les profondeurs où nous avons remis tout ce qui nous paraissait important alors. » Le journal proche des milieux financiers ne se refuse pas le parallèle entre islamistes et protestataires de Seattle, de Gênes ou de Göteborg, soupçonnés de partager le même mépris de la démocratie.

Face à une « mise en demeure » qui vise particulièrement les militants français – à commencer par le porte-parole de la Confédération paysanne, José Bové –, Christophe Aguiton, chargé des relations internationales à Attac, proteste. « Non, dit-il, nous ne sommes pas sur la défensive. Les manifestations de Liège et de Genève qui ont eu lieu après les attentats du 11 septembre ont encore rassemblé plusieurs milliers de personnes. » Si M. Aguiton reconnaît qu'il y a eu quelques jours de flottement dans les rangs de l'association après le 11 septembre, il juge aussi que les événements ne font que confirmer le bien-fondé du combat mené depuis trois ans. Les paradis fiscaux, la dette du tiers-monde ou la politique américaine au Proche-Orient – sur laquelle Attac n'a pas encore pris position par souci d'unité –, tel serait le « terreau »



protéiforme sur lequel prospérerait le terrorisme. « Les problèmes demeurent », affirme-t-il au diapason des militants.

« ANGOISSES SÉCURITAIRES »

Tous les sympathisants du mouvement antimondialisation ne partagent pas cette analyse optimiste quant à la poursuite du mouvement. Pour le philosophe membre de la Ligue communiste révolutionnaire Daniel Bensaïd, la dynamique a bel et bien été « freinée » par les attentats de New York et de Washington. Certes, la frange la plus engagée de la mouvance anticapitaliste n'est pas profondément ébranlée. Mais « il y a un mouvement de reconquête de l'opinion à

opérer », reconnaît-il. Et de s'inquiéter de ce que « les angoisses sociales et sécuritaires », passées au premier plan, placent « les mouvements sociaux dans une situation difficile ». Signe des temps : il devient de bon ton de souligner la distinction entre anti-impérialisme et anti-américanisme. On insiste volontiers, chez les intellectuels proches du mouvement, sur le fait que la majorité des manifestants de Seattle étaient eux-mêmes américains...

A propos des islamistes, M. Bensaïd parle d'« anti-impérialisme des imbéciles » – parodiant le mot célèbre du socialiste allemand August Bebel (1840-1913), qui qualifiait de « socialisme des imbéciles » l'antisé-

mitisme dans le mouvement ouvrier. Toutefois, complète le directeur de la revue *Contretemps*, « la sympathie compassionnelle avec les victimes, malgré sa dimension morale, ne doit pas faire oublier que ce terrorisme des pauvres répond à une longue tradition de terrorisme d'Etat, depuis le plan Condor [« pacte de la mort » qui aurait été passé, dans les années 1970, par les régimes militaires d'Argentine, du Chili, de l'Uruguay et du Paraguay pour s'aider mutuellement à éliminer les opposants], le Chili, l'Argentine, les bombardements de l'Irak et du Soudan. Je vois dans ce type d'action le prolongement des métamorphoses de la guerre. L'effondrement du droit international transforme les logiques de conflits en guerres civiles. Le risque zéro et le « zéro mort » ont comme effet de miroir le kamikaze ». D'éventuelles frappes pourraient renforcer au sein des mouvements antimondialisation les réflexes pacifistes, qui s'étaient exprimés pendant la guerre du Golfe. Cette « ligne », proche de celle qui s'exprime sur les sites du linguiste Noam Chomsky et qui tend à renvoyer, en cette occurrence encore, sur l'« empire américain » la responsabilité ultime du désordre du monde (assortie d'une condamnation politique des attentats), n'est pas la plus partagée.

« L'ÉTAT PREND SA PLACE »

Assez significative pour avoir été reprise par le *Wall Street Journal*, la réaction d'Alexis Mital, créateur d'un journal alternatif aujourd'hui disparu, *Don Quichotte*, coréalisateur avec Richard Puech et

David André d'une série de documentaires consacrés à la mondialisation sur Canal+, diffusés le 2 octobre, se situe aux antipodes. Ce jeune sympathisant (il a vingt-six ans) du mouvement antimondialisation juge, en effet, « obscène » « l'instrumentalisation des attentats du World Trade Center, qui consiste à en faire une conséquence indirecte de l'impérialisme américain, ou Attac, qui prétend justifier ainsi la lutte contre les paradis fiscaux. Même si c'est vrai ». A cet

a sapé le renouveau du marxisme, de même que l'entrée en guerre en 1914 a mis fin à l'Internationale socialiste », dit-il, navré.

« Tout à coup, l'Etat reprend sa place dans le monde », commente en écho Yves Sables, auteur de *Réformes et Révolutions* (Agone, 2001) et président de Copernic. La menace et la nécessité des « nouvelles régulations » produisent un « retour du politique » dont il se réjouit, parce que « le capital n'est pas mondialisé, mais demeure fon-

Attac craint « un tour de vis général »

Retour de l'Etat, appel à de nouvelles règles : ces thèmes qui réapparaissent dans le débat international depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis auraient pu séduire une partie des militants antimondialisation. Pourtant, ils les laissent, dans leur ensemble, très méfiants et sceptiques. « Dans le discours du gouvernement américain, au nom de la régulation, l'accent est surtout mis sur des règlements sécuritaires dont les conséquences risquent d'être liberticides », explique Christophe Aguiton, chargé des questions internationales à Attac.

Ce dernier s'inquiète « d'une coalition de l'ordre et d'un tour de vis général ». Ainsi, affirme-t-il, « les nouvelles règles envisagées ne cherchent nullement à s'attaquer aux causes des déséquilibres ».

« acharnement », il préfère une attitude de silence et suggère « temporairement » un changement de « cible ». De la composante de lyrisme révolutionnaire et de romantisme, importante pour sa génération, il tend à parler désormais au passé. « En quelques jours, les Etats-Unis sont redevenus un pays. Avec les nouvelles régulations, toutes les revendications du mouvement vont être reprises par le haut au nom de la lutte contre le terrorisme. Le retour du keynésianisme

damentalement enraciné dans les Etats-nations ».

La dynamique d'« insurrection » qui s'était créée de sommet en sommet a incontestablement subi aux yeux des intellectuels une sorte de coup d'arrêt. Les activistes restent mobilisés, même si leur mobilisation s'exprime désormais en formes plus festives et moins violentes ou, comme le croit M. Aguiton, de façon plus « grave ».

N. W.

Les « TAZ », nouvelle forme de militantisme festif et éphémère

UN T, UN A, UN Z : TAZ, cet acronyme, connu de longue date par le cyber-underground, est devenu en quelques mois l'une des références en vogue dans le milieu de la contestation antimondialisation. TAZ, pour *Temporary Autonomous Zone*, en français « zone autonome temporaire », est le titre d'un ouvrage publié en 1991 aux Etats-Unis par le très mystérieux auteur new-yorkais Hakim Bey. Ce dernier cultive son anonymat et laisse apparaître ses textes libres de tous droits, ici ou là sur le Net.

Les pirates informatiques, les fameux hackers, l'ont plébiscité très vite, revendiquant le concept de TAZ pour les communautés virtuelles et éphémères qu'ils forment. Il faut dire qu'Hakim Bey lui-même se réfère aux « utopies pirates » du XVIII^e siècle, ces microsociétés nichées à l'abri d'îlots isolés de la mer des Caraïbes où les flibustiers trouvaient refuge « loin des arpenteurs de l'Etat », les autorités de l'époque.

Les Editions de l'Eclat, qui ont publié la version française du texte en 1997, expliquent que la TAZ est « une occupation provisoire du territoire, dans l'espace, le temps ou l'imaginaire », qui « se dissout dès qu'elle est répertoriée ». La TAZ fonctionne en réseau et, grâce au réseau, dans l'immédiateté.

Du coup, la TAZ s'est trouvée en

résonance parfaite avec deux phénomènes : d'une part, le milieu naissant des raves sauvages. Et, surtout, avec certaines nouvelles pratiques militantes surgies du mouvement antimondialisation nord-américain. Travail en réseau grâce à Internet, groupes d'affinités constitués à l'occasion d'un événement, d'une manifestation précise et qui disparaissent dans la foulée, réticences vis-à-vis de la délégation et refus de tout fonctionnement centralisé. Isole nella rete (des îles sur le Net), le réseau informatique qui relie entre eux les centres sociaux de toute l'Italie, se définit lui aussi comme une TAZ. Les opérations de Reclaim The Streets en Angleterre visaient également à créer des zones autonomes temporaires en organisant l'espace d'une journée des réquisitions de rues entières pour des manifestations festives.

Hakim Bey prône une révolution par la prolifération de modes de vie expérimentaux, hors emprise de l'Empire. Cet onirisme politique rejoint d'une certaine manière celui des discours zapatistes. Ou encore celui du philosophe italien Toni Negri, l'un des penseurs fétiches des ex-Tute bianche (lire l'entretien ci-contre), au sens qu'il donne au mot d'ordre : « Il faut désertter. »

C. M.

Toni Negri, philosophe, ancien inspirateur de l'extrême gauche italienne dans les années 1970 « C'est la lutte des talibans du dollar contre les talibans du pétrole »

« Pensez-vous qu'après les attentats du 11 septembre, il faille faire plus nettement la distinction entre anti-impérialisme et anti-américanisme ?

– J'espère que l'anti-américanisme, c'est terminé. Moi, je ne l'ai jamais été. De même que je n'ai jamais été antirusse. Je me suis toujours opposé à la politique du capitalisme américain comme au socialisme russe. Quand on demande à quelqu'un s'il est anti-américain ou antirusse, ça veut dire qu'on lui demande s'il est contre une nation. Pour moi, les nations sont divisées entre ceux qui commandent et ceux qui souffrent. Je suis aux côtés des Américains et des Russes exploités, et contre la politique américaine au Vietnam ou soviétique en Pologne ou en Tchécoslovaquie. J'aurais été bien plus content si, le 11 septembre, le Pentagone avait été mis à terre et s'ils n'avaient pas manqué la Maison Blanche – au lieu de voir s'effondrer les Twin Towers remplies de milliers de travailleurs américains, parmi lesquels, paraît-il, se trouvaient presque un millier de clandestins. Mes adversaires sont les « impériaux » (qu'on appelait autrefois les capitalistes), quelle que soit leur nationalité.

– Dans *Empire* (éd. Exils, « Le Monde des livres », du 23 mars 2001) écrit avec l'américain Michael Hardt, vous décrivez le monde actuel comme un système global de domination. Le terrorisme islamique n'est-il pas en dehors de cet « empire » ?

– Une des leçons importantes et étonnantes de ce 11 septembre c'est que les Américains aussi se sont retrouvés dans l'empire. L'insularité stratégique des Etats-Unis, c'est fini ! Je suis en désaccord avec Daniel Bensaïd qui, lui, pense que le capitalisme s'exprime encore à travers l'Etat-nation. Cette horrible histoire qui a eu lieu à New York, c'est une espèce de tragédie shakespearienne, non ? C'est la famille, royale, impériale plu-

tôt, qui s'est déchirée – même si des personnages comme le petit Bush et ses amis ne sont pas au niveau de la pièce. Nous assistons à la lutte entre les talibans du dollar et les talibans du pétrole ! Ils se sont construits l'un avec l'autre, l'un sur l'autre et maintenant c'est la haine qui règne. Il ne s'agit pas de guerre, mais de vengeance ! Ne trouvez-vous pas atroce d'être replongé dans cette vieille réalité des violences shakespeariennes, dans ce climat d'accumulation primitive, comme Marx l'aurait dit ?

Le fondement même de la souveraineté s'est modifié au profit d'une machine de guerre – celle du capitalisme mondial

– Comment interprétez-vous le retour en grâce, après les attentats, de l'Etat-nation, auquel on demande d'être un régulateur national et international ?

– La chose la plus amusante à observer ces dernières trente années a été le règne de la *Lex mercatoria* (la loi du marché). Le droit a ôté toute légitimité à l'Etat. Et voilà que la loi du marché est fichue. Parce que d'autres configurations sont tombées, il faut que l'Etat intervienne. Mon ami François Ewald [un philosophe, éditeur de Michel Foucault, travaillant notamment avec le Medef] doit faire son autocritique, lui qui, comme tous les foucauldien de droite, a considéré que la loi du marché pouvait fonctionner sans la garantie de l'Etat. Aujourd'hui c'est le vrai Foucault qui

gagne, celui qui continue Marx dans l'analyse du contrôle. Le marché libre n'a jamais existé, cela a toujours été une mystification. Comme Foucault l'avait très bien dit, ce n'est pas la guerre qui est la continuation de la politique mais la politique qui est la continuation de la guerre. La guerre est la fondation de la politique !

– Peut-on comparer cette situation à celle de révolution larvée à laquelle vous avez participé comme leader du mouvement d'extrême gauche *Autonomie ouvrière, en Italie dans les années 1970 [condamné à treize ans de prison, il a bénéficié d'un régime de semi-liberté] ?*

– Les années 1970 ont constitué le début de la sortie de la modernité. Aujourd'hui, nous sommes dans la postmodernité. Je n'ai jamais été un terroriste mais je peux me désigner comme cela par jeu. Après tout, j'ai tout payé ! Mais il s'agissait d'extrémisme de masse. Nous nous plaçons dans la dialectique de l'Etat de droit, dans la dialectique entre socialisme et fascisme, dans la lutte entre socialisme et communisme. Aujourd'hui, il n'y a plus de souveraineté. Le fondement même de la souveraineté s'est complètement modifié au profit d'une machine de guerre – celle du capitalisme mondial. Et maintenant que nous sommes plongés dans ce grand bouleversement, nous nous demandons : qui commande tout cela ? Voilà la question ! Les Américains essaient d'être les chefs. Que faut-il faire ? « Exoder », se retirer de ce débat, désertter, désertter jusqu'au bout : son travail, la guerre, le savoir. Cela signifie constituer une autre vie qui n'est pas celle de ces messieurs là, les talibans du dollar et des talibans du pétrole. »

Propos recueillis par Caroline Monnot et Nicolas Weill

Faites une découverte page suivante.



Philippe Séguin, ancien président du RPR

« Le seul vrai problème politique, c'est la maîtrise et l'organisation de la mondialisation »

Philippe Séguin revient sur la signification des attentats commis le 11 septembre aux Etats-Unis. Pour le député (RPR) des Vosges, l'absence

de perspectives dans un monde dominé par une « superpuissance » est le terreau du terrorisme. Il juge qu'une mondialisation « qui ne prône que

des valeurs mercantiles » aggrave les tensions et regrette la « captation de l'antimondialisation par l'extrême gauche ».

« Quelle analyse faites-vous de l'après-11 septembre ? En quoi les attentats aux Etats-Unis bouleversent-ils durablement les équilibres mondiaux ?

— Les bouleversements ne datent pas d'hier. Un monde nouveau se met en place depuis dix ou quinze ans. Avec la fin de la confrontation Est-Ouest, nous vivons dans un système unipolaire où les voix divergentes ont de plus en plus de mal à se faire entendre. Il n'y a plus qu'une superpuissance et un monde qui s'organise autour de valeurs qui ne sont pas unanimement admises, sur des bases où l'équité n'apparaît pas toujours présente.

» Circonstance aggravante : le terrorisme, comme mode de refus ultime, n'a plus de limites. Dans le système ancien, il était manipulé, utilisé, mais aussi contenu par l'un ou les autres des deux protagonistes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est pourquoi il est à la fois nécessaire, prioritaire, vital de démanteler les réseaux terroristes, et vain de se faire quelque illusion que ce soit : quand bien même on viendrait à bout de tous ceux qui existent, dans cinq ans il y en aurait d'autres, dans la mesure où le terreau qui alimente le terrorisme demeurerait inchangé.

— Quel est ce terreau ? La misère ?

— C'est bien sûr l'injustice, mais aussi, et surtout, l'absence de perspectives. Aux pires moments de la confrontation des blocs, il subsistait, que l'on se range dans un camp ou dans un autre ou que l'on se réfugie dans l'espérance d'une hypothétique troisième voie, une perspective ou, à tout le moins, un espoir de développe-



PHILIPPE SÉGUIN

ment. A quelques exceptions près, ce n'est plus le cas aujourd'hui.

— Le terrorisme n'est-il pas aussi un effet secondaire de la guerre du Golfe et de l'humiliation qu'en ressentent encore les Arabes ?

— A mes yeux, l'humiliation vient de beaucoup plus loin. S'agissant de l'islam, cette humiliation vient du fait que la civilisation musulmane de la fin du premier millénaire et du début du second a été non pas la civilisation la plus brillante du monde, mais « LA » civilisation à elle seule. Je me souviens de ce que nous disait Georges Duby, qui était mon professeur d'histoire du Moyen Age : « Si nous avions perdu la bataille de Poitiers, en 732, la Renaissance aurait eu lieu trois ou quatre siècles plus tôt. »

» L'humiliation est d'autant plus forte que l'islam a le souvenir de cette période extraordinaire. Et il faut rajouter à tout cela l'absence de fixation que constitue le problème palestinien. Les musulmans en général, et les Arabes en particulier, ont déjà le sentiment qu'on vient battre sur leur poitrine la coupe de péchés qui ont été commis par d'autres. Ils peuvent

constater, de surcroît, qu'on ne cherche pas toujours avec empressement une solution au problème. Dès lors, la voie est ouverte aux ravages du fanatisme.

— Dans la lutte contre le terrorisme, la France peut-elle proposer autre chose que la coopération des services de renseignement ?

— La France doit dire que c'est dans l'organisation de la mondialisation que se trouvent les solutions. Car une mondialisation qui ne promet aux pays en difficulté que l'accroissement du décalage, une mondialisation qui ne prône que des valeurs mercantiles demeure facteur de tension. Je regrette, à cet égard, qu'il y ait aujourd'hui une captation de l'antimondialisation par l'extrême gauche, avec une tentative de récupération par le premier ministre, alors même qu'en 1997, dans son discours de politique générale, Lionel Jospin n'avait pas même prononcé le mot de mondialisation ! En fait, la recherche des moyens de la maîtrise et de l'organisation de la mondialisation dépasse largement la gauche. C'est le seul vrai problème politique.

— Que serait un discours antimondialisation de droite ?

— Organisons-nous ! Trouvons la voie de développements synergiques et solidaires ! Il faut aider les pays pauvres à progresser, à maintenir, dans un premier temps, une agriculture vivrière, puis à se porter sur des créneaux où ils peuvent être performants. Il ne faut pas les intégrer immédiatement dans l'économie-monde, car c'est la meilleure façon de les tuer. Il faut être fou pour aller imposer les règles du FMI à ces pays-là ! Il

faut leur donner la chance et le temps de s'adapter progressivement. Et ce qui est vrai sur le terrain économique doit l'être sur le terrain politique. Arrêtons de vouloir imposer nos systèmes de valeurs à des gens qui doivent d'abord sortir de l'illettrisme et de la sous-alimentation.

— Croyez-vous que la société française est divisée sur la question du soutien à apporter ou non aux Etats-Unis ?

— Sans doute. En particulier parce qu'elle a cent trente ans de symbiose et quarante ans d'histoire commune avec l'Algérie. Parce que la France n'a jamais intégré que l'islam était sa deuxième religion. Parce qu'il a fallu attendre quarante ans pour reconnaître le problème posé par les harkis. Parce qu'il a fallu attendre 2001 avant de pouvoir organiser un match de football entre la France et l'Algérie.

— Vous avez l'intention d'être un de ceux qui porteront le discours antimondialisation à droite ?

— Le programme du RPR, quand j'en étais le président, était centré sur la mondialisation. Mais cela ne paraissait pas intéresser grand monde.

— La droite peut tout de même se soucier d'éviter qu'une partie de ses électeurs n'aille voter pour Jean-Pierre Chevènement, par exemple.

— Ce qui m'intéresse, c'est d'alerter sur les dangers d'une certaine forme de mondialisation, pas de répartir les voix et les postes. »

Propos recueillis par Raphaëlle Bacqué et Jean-Louis Saux

Les organisations hostiles à la guerre réussissent à coordonner leurs actions

La CGT ne s'associe pas au Mouvement de la paix

DEUX défilés « contre la guerre » en quelques jours. A la manifestation parisienne prévue le 6 octobre par le collectif Faut réagir s'ajoute désormais une « journée nationale d'action contre le terrorisme et la logique de guerre, pour la paix et la justice », organisée le 11 octobre par la vingtaine d'organisations associatives, syndicales et politiques, signataires de l'appel initié par le Mouvement de la paix (Le Monde du 18 septembre). Elles envisagent, ce jour-là, des actions dans toutes les grandes villes et un rassemblement à Paris, place de l'Opéra.

Mardi 3 octobre, les uns et les autres se sont réunis à la Bourse du travail pour harmoniser leurs initiatives respectives. Le collectif Faut réagir avait en effet proposé un défilé, en estimant que le Mouvement de la paix tardait trop à organiser une initiative concrète. Il avait été rejoint sur ce terrain par les organisations libertaires, non

signataires du texte du Mouvement de la paix, par des associations de « sans » (chômeurs, sans-papiers), par le comité de Paris de Rifundazione (communistes italiens). Mais aussi par les Jeunesses communistes révolutionnaires et les Jeunesses communistes de Seine-Saint-Denis dont les formations tutélaires — la LCR et le PCF — étaient, elles, en revanche, totalement partie prenante de l'initiative du Mouvement de la paix. L'affaire risquait de tourner au pataquès. Et de provoquer ici ou là de sérieuses fractures entre organisations de jeunesse et formations « adultes ». Elle a été finalement résolue : chacun s'est engagé, mardi soir, à être présent à l'initiative de l'autre.

La veille, les signataires de l'appel du Mouvement de la paix avaient fait le point des soutiens collectés. Attac, le PCF, les Verts, le MRAP, SUD-PTT, SUD-Rail, les alternatifs (autogestionnaires) et plusieurs formations pacifistes ou non-violentes ont confirmé leur participation. La CGT, au départ, plutôt acquiescente à cette initiative, a finalement refusé de s'y associer, après un difficile débat interne. « Parce que l'appel est déséquilibré dans ses attendus et pas assez syndical », indique-t-on à la centrale de Montreuil, où l'on juge un peu trop insistant l'accent mis sur les raisons du terrorisme. La CGT-finances a cependant fait savoir qu'elle le ratifierait quand même. La FSU, ébranlée par le retrait soudain de la confédération cégétiste, a hésité, pour signer finalement après consultation de ses principales structures.

Il s'agit de dire « oui à la justice et à la paix, non à la vengeance et à la guerre », a expliqué, lundi, Daniel Durand, secrétaire national du Mouvement de la Paix devant la presse. « Notre but est de créer un rapport de forces grâce à la mobilisation des citoyens, pour empêcher que la logique de guerre, de vengeance, de croisade ou de punition collective ne se substitue à celle du droit international », a-t-il poursuivi. Selon Pierre Khalfa, membre du bureau national d'Attac, « toute logique guerrière ferait le jeu des terroristes », alors que « ce sont les réseaux de la mondialisation libérale qui ont permis aux terroristes de se financer via, notamment, les paradis fiscaux ».

Caroline Monnot



+ 350 FILMS INEDITS + COURSES HIPPIQUES +

CANAL+
ET TELLEMENT + ENCORE

Plusieurs ministres et la direction du PS préparent une campagne sur le thème du « bilan »

Attendues Rue de Solférino, 4 millions de brochures ont été retardées par les attentats aux Etats-Unis

Au lendemain de l'ouverture de la session parlementaire, plusieurs ministères ont présenté, mardi 2 octobre, des fascicules retraçant le bilan de

leur action gouvernementale. Le ministre (PCF) des transports, Jean-Claude Gayssot, déplore de ne pas recevoir l'aide de son parti pour valoriser

ses quatre années de gouvernement. Le PS devrait lancer, au mois de novembre, une campagne nationale relayée par ses fédérations.

ON FERME. Il flotte un air de bilan dans les rangs de la gauche. En cette dernière rentrée parlementaire avant les élections présidentielle et législatives de 2002, les

çais 1997-2002». Sous-titre : « Nous avons fait ce que nous avions dit ». Et, en quatrième de couverture, un quasi-teasing : bientôt, très bientôt, le « Projet ».

● **5, 4, 3, 2, 1...** Mardi 2 octobre, jour de la rentrée parlementaire, il fait un temps d'été. On pourrait se croire en juin 2002, à la fin de la législature. Justement, le ministre chargé des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, dresse son bilan devant la presse, à l'hôtel de Clermont : 188 lois adoptées et 4 052 heures de débats à l'Assemblée nationale depuis septembre 1997. Le gouvernement n'a pas fait tout ce qu'il a dit : la révision des lois « bioéthique » ne sera pas adoptée avant les élections. « C'est typiquement le genre de texte dont la droite pourra reprendre la carcasse à l'automne 2002 », lâche, dans un moment d'inattention, un proche de M. Queyranne. La bataille n'est pas gagnée. Pour permettre aux députés socialistes, anxieux, de préparer les législatives, le ministre a décidé que « l'essentiel » de l'agenda parlementaire serait concentré sur la journée du mardi. Une brochure a été éditée à leur attention, qui passe en revue « L'action des socialistes : 5, 4, 3, 2, 1 », lit-on sur la couverture violette...

● **Les « mille six cents jours » de Jean-Claude Gayssot.** Le plus célèbre et le plus voyant des ministres communistes vient de publier le bilan de ses « mille six cents jours de travail » au ministère de l'équipement, des transports et du logement. Il présentera sa plaquette en quadrichromie et papier glacé – sur fond rouge, évidemment – à ses amis, le 3 octobre, autour d'un verre de l'amitié. Le « quatrième employeur de la République » y rappelle que, « pour la première fois en 2001, il y aura plus de créations que de pertes d'emplois au

ministère ». Et, en vrac : que mille vies ont été épargnées en deux ans et demi sur les routes françaises ; que, désormais, Paris est à trois heures de Marseille par le TGV Méditerranée. Sans oublier quelques épisodes fondamentaux dans la geste « gayssotienne » – la « descente » en parka sur les barrages de routiers, autour des braseros, à l'hiver 97. Et, en vert dans le texte, un long plaidoyer pour le « développement durable ».

Ce que ne dit pas la brochure, c'est que le ministre communiste n'a pas réussi à faire vanter son bilan par la Place du Colonel-Fabien. Ses appels du pied répétés, cet été, au « parti » et à L'Humanité, sont restés sans réponse. « C'est "non" à tout ce qui pourrait éclipser Marie-George [Buffet] », râle-t-on à l'Hôtel de Rocquelaure. Du coup, M. Gayssot a décidé de tirer tout seul son bilan de « champion » à 20 000 exemplaires, pour 150 000 francs. Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a fait de même, comme son homologue aux droits des femmes, Nicole Péry.

● **Deux dîners de ministres ou un droit d'inventaire ?** Pour clôturer cette journée de rentrée, le même Christian Paul et ses jeunes amis du PS (Marisol Touraine, Vincent Peillon, Régis Passerieux) recevaient à dîner, rue Oudinot, le responsable du secteur international d'Attac, Christophe Aguiton, pour parler mondialisation : un an que la petite bande socialiste estime qu'il s'agit du point aveugle du PS, et qu'il faut bien que certains y réfléchissent. Au même moment, le ministre délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, recevait les députés d'Ancre, le petit groupe d'élus socialistes animé par le député de la Drôme Eric Besson, qui cherche à « reconquérir l'électorat populaire ». Les échanges furent, dit-on, très francs, d'un côté, sur la politique du PS et, de l'autre, sur le gouvernement. « La fidélité au père n'implique pas l'aveuglement », résume un participant. Bilan ou... premiers devoirs d'inventaire ?

Ariane Chemin
et Clarisse Fabre

Les hôpitaux universitaires réclament un plan de modernisation

Urgentistes et chirurgiens seront en grève vendredi

À L'HEURE des choix budgétaires, et alors que les négociations sur les 35 heures mettent toujours à fleur de peau les hôpitaux publics, la conférence des directeurs généraux des centres hospitaliers universitaires (CHU) veut attirer l'attention du gouvernement sur « une situation qui se dégrade ». Bien que régulièrement mise en avant, la pénurie d'infirmières ou de médecins, n'est pas, ici, en cause. Les CHU, au nombre de trente et un en France, ont préféré « donner un coup de projecteur », mercredi 3 octobre, sur leurs moyens. « Nous demandons en urgence un plan de modernisation de nos investissements. Tous nos locaux datent, le plus souvent, des années 1970 », déclare Paul Castel, vice-président de la conférence et directeur général du CHU de Strasbourg. L'association des hôpitaux universitaires promet de dresser un état des lieux et de livrer les résultats de l'enquête au printemps 2002.

Les CHU affirment avoir de plus en plus de mal à suivre les innovations technologiques et thérapeutiques. « Les coûts des nouvelles molé-

cules de médicaments explosent. Cela multiplie par 50 ou 60 le prix de certains traitements comme les anti-cancéreux », explique M. Castel. En 2000, une enveloppe spéciale de 75 millions de francs avait été allouée aux CHU, puis 150 millions de francs en 2001. Ils en espèrent « au moins » le double dans le prochain budget de la Sécurité sociale, qui devrait être examiné par le Parlement fin octobre. Les CHU, qui emploient 265 000 agents dont près de 30 000 médecins, ont « consommé » 106 milliards de francs en 2000, soit 35 % de la dotation hospitalière. Or leur mission ne cesse de s'alourdir : 2,4 millions d'hospitalisations en 1999, 120 000 naissances et, surtout, 3 millions de passages aux urgences, une augmentation de 20 % sur quatre ans. Dans ce contexte de « malaise » général, les urgentistes et les chirurgiens des hôpitaux publics ont appelé à une grève nationale, vendredi 5 octobre, jour de la reprise des discussions entre les médecins et le gouvernement sur les 35 heures.

Isabelle Mandraud

Le Conseil d'Etat annule l'élection d'un indépendantiste du FLNKS

SAISI d'une série de requêtes concernant l'élection du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le 3 avril, le Conseil d'Etat a annulé, lundi 1^{er} octobre, l'élection d'Aukisitino Manuohalalo, du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS). Pour l'attribution du onzième et dernier siège, les deux listes RPCR-FCCI et FLNKS avaient obtenu, selon la méthode du quotient électoral, une moyenne identique. Le président du Congrès avait alors attribué ce siège au candidat le plus âgé. Selon le Conseil d'Etat, ce siège doit en fait être attribué à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. Or la liste du FLNKS avait obtenu 12 voix et celle du RPCR-FCCI 32 voix. Le Conseil d'Etat a donc proclamé élu Raphaël Mapou, de la coalition RPCR-FCCI, à la place de M. Manuohalalo.

A la suite de cette décision, le FLNKS a annoncé, mardi 2 octobre, que sa représentation au sein du gouvernement, désormais réduite à trois membres, envisageait de démissionner collectivement.

Le Medef reporte son « testament » sur la Sécurité sociale

LE MEDEF a décidé de reporter à une date indéterminée la publication, prévue jeudi 4 octobre, de son « testament » sur la Sécurité sociale. L'organisation patronale, qui s'est retirée des conseils d'administration des caisses de « Sécu », estime que la situation ne s'y prête pas en raison de l'actualité internationale. « Les conditions d'un débat de fond ne sont pas réunies », juge un de ses responsables, qui s'attend à une intervention militaire des Etats-Unis imminente. Le Medef préfère ainsi patienter plutôt que de voir ses idées sur la protection sociale reléguées au second plan de l'actualité.

DÉPÊCHES

■ **SÉNAT :** Christian Poncelet veut proposer de réduire le mandat sénatorial, actuellement de neuf ans, à six ans. « Il s'agit pour nous de prendre l'initiative pour qu'on ne nous l'impose pas demain », a expliqué le président du Sénat, sur LCI, mardi 2 octobre, souhaitant, « au travers de cette réforme, un renforcement des pouvoirs du Sénat ». « Il faut que le Sénat ait le dernier mot lorsqu'il s'agira de légiférer pour les collectivités locales », a-t-il précisé.

■ **PARLEMENT EUROPÉEN :** le tribunal de première instance des Communautés européennes a jugé, mardi 2 octobre, que l'alliance de députés sans affinités politiques au sein d'un même groupe était contraire au règlement intérieur du Parlement européen et au droit communautaire. Il a ainsi imposé la dissolution du Groupe technique des députés indépendants (TDI), composé de membres du Front national (France), du Vlaams Blok (Belgique) et de Radicaux italiens, qui s'étaient réunis uniquement pour bénéficier des avantages matériels et financiers que procure l'appartenance à un groupe politique.

■ **VERTS :** Yves Frémion, conseiller régional des Verts d'Ile-de-France, a demandé, mardi 2 octobre, l'organisation de nouvelles primaires pour trouver un successeur au candidat contesté à l'élection présidentielle, Alain Lipietz. M. Frémion souhaite s'y présenter, refusant une procédure de référendum avec le seul nom de Noël Mamère. Au premier tour des primaires du printemps, il avait recueilli 8,2 % des voix.

Ballantine's. Obstinément différent.

Un des whiskies de malts de Ballantine's. Prenez votre whisky à l'apéritif ou à l'heure du dîner. © 2001 Ballantine's Scotch Whisky.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION.

SANTÉ Les ministères de l'emploi et de la santé doivent faire face à une grave pénurie d'infirmières. Au moins 15 000 postes sont actuellement vacants dans les hôpitaux et

le secteur privé, particulièrement touché parce que les salaires y sont de 20 à 30 % inférieurs à ceux du public. ● CETTE CRISE de recrutement, dont les conséquences sont

aggravées par la mise en place des 35 heures, s'explique en partie par la baisse des quotas d'entrée en formation en 1997. ● LA PROFESSION souffre également de l'écart entre

les salaires, faibles, et des conditions de travail difficiles. ● LE GOUVERNEMENT entend lutter contre cette pénurie en favorisant le retour à l'emploi de quelques-unes

des 50 000 infirmières qui ont cessé leur activité. ● UN PLAN a aussi été lancé cet été pour faire appel à des infirmières étrangères, surtout espagnoles.

Le gouvernement cherche des remèdes à une grave pénurie d'infirmières

Au moins 15 000 postes sont actuellement vacants dans les hôpitaux publics et le secteur privé. Un plan de retour à l'activité et un appel aux infirmières étrangères ont été lancés pour faire face à cette crise de recrutement. Mais il reste à améliorer la reconnaissance de cette profession mal rémunérée

« **INFIRMIÈRES** : engagez-vous, rengagez-vous ! » C'est, en substance, le message actuellement lancé par les ministères de l'emploi et de la santé. Depuis cet été, la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins déploie beaucoup d'énergie pour tenter de faire face à la pénurie d'infirmières. Au moins 15 000 postes sont actuellement vacants et la mise en place des 35 heures risque fort d'aggraver la situation.

Dans les hôpitaux et les cliniques, le discours est alarmiste. La crise de recrutement des blouses blanches est sans précédent. Le secteur privé, où les salaires des infirmières sont inférieurs de 20 % à 30 % par rapport au public (*lire ci-dessous*), est particulièrement touché par cette pénurie. Pour enrayer l'hémorragie, les cliniques ont dû augmenter les rémunérations, certaines ont même versé des « primes à l'embauche ».

« Les établissements sont contraints de choisir entre fermer des services ou payer : alors ils paient, mais ils se retrouvent en grave difficulté financière », explique Alain Coulob, délégué général de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP). « L'arrivée des 35 heures conjuguée à un manque chronique d'infirmières engendre une crise aiguë », estime Michèle Bressand, directrice du service infirmier de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

SOLUTIONS D'URGENCE

Si les quotas d'entrée dans les Instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI) ont été augmentés de 8 000 places depuis 2000, ce relèvement du *numerus clausus* ne portera ses fruits que dans trois ans, le temps nécessaire pour former une infirmière. En attendant, il a fallu trouver d'autres solutions d'urgence.

La première mesure a pour nom de code « Retour à l'emploi ». Son objectif est d'inciter les quelque

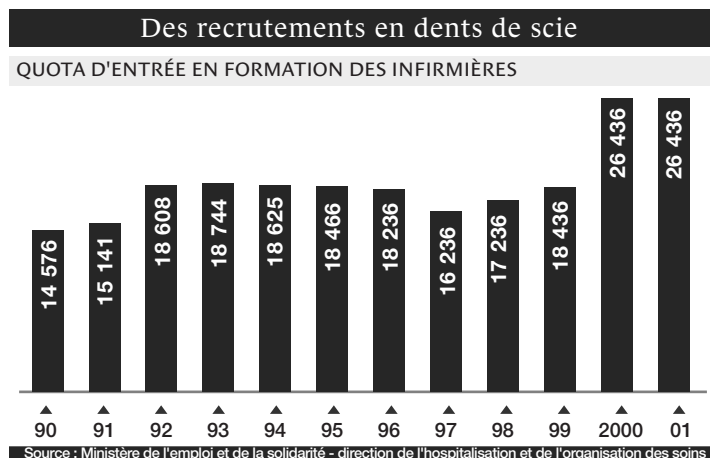
50 000 infirmières diplômées qui ont cessé leur activité à reprendre le chemin des hôpitaux. Six régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes, Champagne-Ardenne, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Pays de la Loire) lancent cet automne une campagne de communication en direction de ces « abstentionnistes », qui devrait être généralisée sur tout le territoire en 2002.

Au ministère de la santé, on sait que la tâche sera difficile et on table sur 1 % à 5 % de retour. Pour convaincre ces femmes qui ont souvent abandonné leur blouse parce que le métier s'avérait incompatible avec une vie de famille, les pouvoirs publics promettent un « soutien psychologique » qui doit gommer l'appréhension de la reprise d'activité, et une formation rémunérée de remise à niveau technique.

Seconde mesure : la « filière étrangère ». La France s'est tournée depuis l'été vers l'Espagne – seul pays d'Europe à avoir un excédent d'infirmières – pour tenter de recruter du personnel parmi les 9 000 actuellement au chômage. L'idée n'est pas nouvelle, car la France n'est pas le seul pays à être confronté à une pénurie d'infirmières. La Grande-Bretagne s'est déjà

Près de 400 000 professionnels

- **Effectifs.** Au 1^{er} janvier, la France comptait 397 506 infirmières, dont 289 768 dans le secteur hospitalier et 57 493 en libéral. Les hommes représentent seulement 12,8 % de la profession. Dans le secteur hospitalier, 157 000 infirmières ont plus de quarante ans. Les infirmières hospitalières peuvent partir à la retraite à 55 ans.
- **Formation.** Les études sont de trois années après le baccalauréat et débouchent sur un diplôme d'Etat. Elles comportent des connaissances théoriques,



En 1996-1997, dans la foulée du « plan Juppé », le gouvernement a décidé de baisser les quotas d'entrée dans les formations infirmières. Les restructurations envisagées alors étaient censées entraîner une baisse des besoins en personnels. Mais, en 2000, il a fallu considérablement revoir les prévisions à la hausse.

lancée, avec plus ou moins de bonheur, dans cette filière espagnole, tandis que le Québec a embauché cette année près de 200 infirmières françaises et que la Norvège a fait venir des Roumaines.

Le ministère de la santé a également pris des contacts avec le Maghreb, les pays de l'Est et le Liban. Mais l'absence d'équivalence de diplôme hors Union euro-

péenne rend la mesure plus difficile à appliquer. Pour l'instant, une petite centaine d'Espagnoles ont pris leur poste en France, essentiellement dans des cliniques privées. Le ministère espère parvenir à un millier de recrutements. L'Office des migrations internationales (OMI) a servi de relais, et une formation intensive en langue a été mise en place. « Pour que l'opération fon-

spécialisations :

infirmière-anesthésiste (elles sont actuellement 5 800), infirmière de bloc opératoire (4 055), infirmière-puéricultrice (10 565). Pour devenir infirmière libérale, il faut avoir exercé trois ans à l'hôpital.

● **Salaires.** En secteur hospitalier, le salaire d'embauche d'une infirmière est de 8 500 francs par mois et d'environ 13 500 francs en fin de carrière. Une promotion est possible en passant le concours des écoles de cadres de santé après quatre années d'exercice. Les cadres infirmiers sont actuellement 7 000.

tionne, c'est-à-dire qu'elles viennent et qu'elles restent, il faut les chouchouter », résume le chirurgien André Talazac, chargé du dossier à la Fédération de l'hospitalisation privée. Aide à la recherche de logements, soutien dans les démarches administratives quotidiennes, « il faut tout faire pour les cristalliser », dit Catherine Bouccara, directrice adjointe de la clinique Parly 2, au Chesnay (Yvelines), qui accueille six infirmières espagnoles. « Ce recrutement à l'étranger était pour nous la seule solution », assure-t-elle.

Ces deux mesures – qui devraient, au mieux, permettre de trouver de 3 000 à 4 000 infirmières – ne suffiront pas. C'est pourquoi le ministère de la santé a demandé à la Sofres de réaliser une vaste enquête auprès des lycéens, des futurs diplômés, des infirmières en exercice et de celles qui ont abandonné le métier sur les raisons d'entrer ou non dans cette profession. Les résultats serviront à concevoir une campagne télévisée qui démarquera début 2002. « C'est la première fois que de tels moyens sont mis sur un métier hospitalier », indique-t-on dans l'entourage de Bernard Kouchner.

Le manque d'infirmières est largement antérieur à la mise en place des 35 heures. Mais le dossier de la réduction du temps de travail arrive au pire moment puisqu'il se conjugue à des départs à la retraite massifs et intervient au moment où les promotions sortantes sont les plus faibles à la suite de la décision de baisser les quotas d'entrée en formation en 1997. « Les pouvoirs publics n'ont pas su anticiper », regrettent Catherine Dubois-Fresney, présidente de l'Association nationale des infirmières (Anfi) et François Izard, président de la Coordination nationale infirmière. S'il s'agit aujourd'hui de combler les manques, l'enjeu est également de comprendre pourquoi cette profession est en crise. « Le plus

important est de réfléchir à la manière de ne pas perdre les infirmières plutôt que de remplir le tonneau des Danaïdes », insiste Michèle Bressand, d'autant que l'allongement de la durée de la vie entraîne d'importants besoins en personnels soignants.

ÊTRE ATTRACTIF ET INVENTIF

« L'image de la profession doit évoluer, constate M^{me} Dubois-Fresney. Les infirmières ne veulent plus ce regard paternaliste, mais souhaitent être écoutées et valorisées. » Les femmes changent, les infirmières aussi. « Quand elles sont mal payées, mal considérées, mal entendues, elles quittent les services », témoigne M^{me} Bressand. Le rapport entre salaire et conditions de travail (horaires, stress) est également vécu de plus en plus difficilement et entraîne une forte demande de temps partiel. « Les infirmières font trois années d'études mais ont une reconnaissance à bac + 2 », regrette Martine Perrasse, présidente du Comité d'entente des formations et écoles d'infirmières et cadres (Cefiec).

Néanmoins, les instituts de formation semblent avoir fait le plein cette année. « La profession continue à attirer des jeunes parce qu'ils ont la certitude de l'emploi et savent qu'ils vont pouvoir faire jouer la concurrence entre le privé et le public », observe M^{me} Perrasse. Il reste à savoir combien de temps ils demeureront dans le secteur hospitalier. Actuellement, la durée moyenne d'une carrière est de quinze ans. « Pour que les infirmières restent ou reviennent, il faut être attractif et inventif », insiste M^{me} Dubois-Fresney. La pénurie devrait être l'occasion de se mettre autour d'une table pour réfléchir aux organisations de travail avec le corps médical. Dix ans après les premiers grands mouvements de grève, les infirmières sont toujours en mal de reconnaissance.

S. BL.

« L'activité est imprévisible, l'urgence est permanente, tout se fait au détriment de la relation avec le malade »

● **Sophie, service de cardiologie au centre hospitalo-universitaire de Rouen (Seine-Maritime).**

« Je travaille depuis seize ans à l'hôpital, cela devient très rare.

TÉMOIGNAGES

« Les 35 heures nous font doucement rire. On a déjà des centaines d'heures à récupérer »

Les filles de ma génération sont toutes parties, car ce rythme de travail est incompatible avec la vie de famille mais aussi à cause de la pression hiérarchique, du peu de possibilité de promotion et des problèmes de santé : on dort mal et on ne fait que grignoter.

» Au bout de seize ans, j'ai le sentiment d'un retour en arrière, l'impression que la situation est de pis en pis. Dès qu'il y a une absence, nos plannings peuvent changer car on ne peut plus remplacer les personnes en congés de maladie ou en congés de maternité. L'activité est imprévisible, l'urgence est permanente, tout se fait au détriment de la relation psychologique avec le malade. Sur nos tableaux n'apparaissent que les actes techniques, comme si le relationnel n'existait pas. Ce n'est pas motivant.

» Cet été, j'ai travaillé trois semaines consécutives sans m'arrêter. Les conditions de travail finissent par nuire à la vocation et à la motivation et engendrent parfois des tensions à la maison, dans mon couple. Dans mon service, je suis souvent confrontée à la mort.

On aurait besoin de coupure, de besoin que ce stress de l'hôpital soit payé. Avec seize ans d'ancienneté, mon salaire mensuel est de 12 000 francs net, et je travaille deux week-ends par mois. »

● **Martine, service de médecine à l'hôpital de Sainte-Foy (Rhône).**

« La pénurie, on en parle tout le temps, on la vit au quotidien. Ce matin, j'étais seule pour m'occuper de seize patients, c'est la surveillance qui est venue m'aider. Le manque de personnel met en jeu la sécurité des patients. La situation est de plus en plus difficile à l'hôpital, et en maison de retraite c'est la catastrophe. On travaille deux week-ends sur quatre, un jour férié sur deux, et il nous arrive de finir à 21 h 30 pour réattaquer le lendemain à 6 h 30. Les 35 heures, cela nous fait doucement rire, car on a déjà des centaines d'heures à récupérer.

» La profession a besoin d'être revalorisée dans tous les sens du terme. On a trop joué sur la corde de l'infirmière dévouée qui est là par vocation. On nous demande de plus en plus de compétences. On a des patients âgés de plus en plus lourds, qui demandent du temps et de la disponibilité. Il faut gérer la souffrance, accompagner les mourants, on s'investit beaucoup mais on a de moins en moins de satisfaction.

» Dans les relations avec les médecins, nous ne sommes pas toujours soutenues comme on aimerait. Et puis les familles des patients sont de plus en plus demandeuses, l'infirmière doit rendre des comptes. Très franchement, quelque chose va se passer car la situation est insupportable.

On ne nous entend pas, on ne parle pas de nous, alors que le ras-le-bol est général. »

● **Marie-Françoise, en cessation d'activité depuis neuf ans.**

« J'ai trois enfants, j'ai travaillé pendant quinze ans à l'hôpital, dans un service, puis comme infirmière-anesthésiste, et j'ai choisi d'arrêter parce que ma vie familiale en pâtissait. C'était très compliqué de faire garder les enfants, et avec mon mari on ne faisait que se croiser. J'ai toujours voulu faire ce métier et je l'ai toujours aimé. J'aime le contact avec les gens et le travail en équipe. Mais, aujourd'hui, mes anciennes collègues qui sont restées me disent que l'ambiance s'est détériorée à cause du manque de personnel et de l'augmentation de la charge de travail. Beaucoup ont envie de s'arrêter à cause de leur mauvaise qualité de vie et d'un salaire insuffisant. On acceptait peut-être mieux les contraintes il y a vingt ans. La société a changé.

» Si l'on est arrivé à une telle pénurie, c'est parce que les différents gouvernements n'ont pas pris en compte le vieillissement de cette profession. Je sais que mon hôpital va me demander de retravailler dans le cadre de la campagne « Retour à l'emploi ». Maintenant que les enfants sont grands, j'ai plus de temps. Mais depuis quelques années j'ai vécu une autre vie, avec d'autres activités, et je ne suis pas prête à tout changer. J'attends les propositions de l'hôpital pour me décider, mais j'ai un peu d'appréhension. »

Propos recueillis par Sandrine Blanchard

Soumises à des quotas, les libérales protestent contre les sanctions financières prononcées par les caisses primaires

« **DIRE** qu'on empêche de faire des soins est un argument intellectuellement insultant. » Gilles Johanel, directeur général de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), s'élève vigoureusement contre les infirmières libérales qui refusent « la politique des quotas ». Le contentieux a commencé cet été lorsque plusieurs infirmières, adhérentes de la Coordination infirmière libérale, ont dénoncé les sanctions prises à leur encontre par des caisses primaires pour avoir dépassé le nombre d'actes autorisés. Les remboursements d'honoraires demandés s'échelonnent, suivant les cas, de 20 000 à 100 000 francs.

Depuis 1993, un seuil dit « d'efficience maxima » a été fixé à la suite d'une convention signée entre les syndicats d'infirmiers et les CPAM. « Aujourd'hui, moins de 5 % des 55 000 libéraux ont une activité qui dépasse ce seuil qui correspond à un travail d'environ onze heures par jour, 365 jours par an. Au-delà de ce seuil, nous estimons que la qualité des soins n'est pas assurée », expliquent les responsables de la CNAM. Actuellement, les infirmières libérales perçoivent, en moyenne, 333 000 francs d'honoraires par an (dont 59 000 de frais de déplacement).

DES EXIGENCES CONTRADICTOIRES

« Il n'est pas possible de raisonner en temps », réplique Pascale Casat, présidente de la Coordination infirmière libérale (membre de la Coordination priorité santé). Nous faisons notre métier correctement. Comment peut-on être soumis à des quotas alors que ce sont les médecins qui nous font les prescriptions et que nous avons des soins – com-

me la dialyse ou la chimiothérapie – de plus en plus lourds. » « Nous demandons la suppression des seuils et des contrôles pour celles qui abuseraient », ajoute M^{me} Casat.

Les infirmières épinglées par les CPAM estiment contradictoires l'existence de quotas alors que la population âgée est de plus en plus nombreuse et que l'hospitalisation à domicile est préconisée

Les infirmières scolaires manifestent

Environ 800 infirmières scolaires ont manifesté, mardi 2 octobre, à Paris, à l'appel de l'ensemble de leurs syndicats, pour réclamer une amélioration de leurs salaires, de meilleures conditions de travail et des embauches « permettant d'avoir une infirmière par établissement ». Les responsables syndicaux dénoncent « la discrimination, à formation et diplôme égal », entre les 6 000 infirmières de l'éducation nationale (qui débutent leur carrière à 6 800 francs) et les infirmières hospitalières, dont le statut a été revalorisé à la suite du protocole d'accord signé le 14 mars au sein de la fonction publique.

Ce nouvel écart de salaires risque de rendre peu attractifs les postes en milieu scolaire. « Les responsables politiques ne cessent de reconnaître l'importance de la prévention et de l'éducation à la santé des jeunes, mais, aujourd'hui, le décalage est immense entre nos fonctions et nos salaires », insiste Brigitte Le Chevert, secrétaire générale du Snics-FSU, syndicat majoritaire dans la profession.

par les pouvoirs publics. « On coûte quand même moins cher qu'une journée à l'hôpital », font-elles valoir.

Alors que deux tiers de l'activité des libérales correspondent à des soins et gardes à domicile des malades (AIS) – contre un tiers d'actes techniques (AMI) –, Gilles Johanel considère que les infirmières doivent rester « une profession de santé et non pas de confort ». Les statistiques montrent que les infirmières qui dépassent les quotas font moins d'actes tech-

niques que les autres. Le directeur général de la CNAM est partisan de distinguer – comme le prévoit le plan de soins infirmiers (PSI), dont l'application a été, pour l'instant, reportée par le ministère de l'emploi et de la solidarité – ce qui ressort des soins ou de l'aide sociale. « Le plan trace une frontière à l'activité des AIS », reconnaît-il. Une partie des tâches pourrait alors être effectuée par des auxi-

liaires de vie. La Coordination infirmière libérale est, de son côté, opposée « à tout projet de PSI ».

« Nous réclamons le droit d'exercer librement notre métier », insistent les professionnels, qui sont condamnés à reverser des milliers de francs à leurs caisses d'assurance-maladie. « Comment font les 95 % de libéraux qui ne dépassent pas le seuil ? », s'interroge la CNAM.

S. BL.

Au procès de la MNEF, la présidente souligne « le flou » des accusations contre M. Strauss-Kahn

Le procureur abandonne le soupçon de « faux » destinés à tromper la Cour des comptes

Au deuxième jour du procès de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), devant la onzième chambre du tribunal correctionnel de

Paris, dans lequel M. Strauss-Kahn est renvoyé pour « faux et usage de faux », le parquet a éprouvé de grandes difficultés à soutenir les accu-

sations contre l'ancien ministre. M. Strauss-Kahn a reconnu avoir commis des « erreurs » de date et l'aspect « artisanal » des facturations successives.

LE 2 NOVEMBRE 1999, en pleine gloire ministérielle, Dominique Strauss-Kahn a démissionné de son poste à l'économie et aux finances parce que l'affaire de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), où l'on sur-surrait de plus en plus son nom, sentait trop le souffre. L'ancien ministre

était suspecté d'avoir bénéficié d'un emploi fictif, facturé 603 000 francs. Alourdissant lui-même les soupçons, M. Strauss-Kahn avait remis aux autorités judiciaires un dossier dans lequel figurait une lettre de commande de services, datée du 13 décembre 1994, et sa réponse, signée, dont il apparut aux enquêteurs qu'il s'agissait de documents rédigés postérieurement et antidatés. De même l'ancien ministre avait-il joint des documents comptables afférents à sa rémunération, dont les contradictions n'allaient avoir de cesse de susciter des doutes dans l'esprit de l'accusation.

Assez vite, cependant, l'instruction avait pu montrer qu'il n'en avait rien été sur le soupçon premier : M. Strauss-Kahn avait bien exercé une activité de conseil pour la mutuelle, œuvrant, entre 1994 et fin 1996, à l'entrée de la Compagnie générale des eaux (CGE, devenue Vivendi) dans le capital de Raspail participations et développements (RPD), holding regroupant l'essentiel des filiales de la MNEF. Sa rémunération, régulièrement déclarée au fisc, avait été évaluée par un représentant de l'ordre des avocats et jugée conforme à son activité.

Sur ce point, mardi 2 octobre, la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris ne revient pas. M. Strauss-Kahn est seulement renvoyé pour « faux et usage de faux » : « Une infraction d'un maniement difficile, extrêmement délicat, qui a donné lieu à une jurisprudence importante », prévient d'emblée la présidente, Sophie Portier. Une incrimination qui suppose la mise au jour d'une intention frauduleuse.

Jamais, rappelle M^{me} Portier, tant du côté de la MNEF que de celui de M. Strauss-Kahn, il n'a été contesté que les deux lettres avaient été antidatées. Philippe Plantagenest, rédacteur de la première missive, qui fut directeur général de RPD, confirme à l'audience ce que Dominique Strauss-Kahn, Olivier Spithakis, alors directeur général de la MNEF, et lui-même ont toujours dit : « Fin 1995, début 1996 », Olivier Spithakis a demandé que le dossier, qui ne relevait que de simples accords verbaux, soit régularisé.

LE PARQUET PATAUGE

L'accusation, après avoir perdu l'emploi fictif comme mobile, a beaucoup varié au cours de l'instruction. Elle a supposé tout d'abord que les documents litigieux avaient été établis en vue de tromper l'ordre des avocats. Puis en fin d'instruction, elle a considéré qu'ils l'avaient été pour « masquer » l'activité de l'ancien ministre à la Cour des comptes et à l'Inspection générale des affaires sociales, qui ont enquêté sur la mutuelle après novembre 1996.

Or M. Plantagenest le répète trois fois : il est « formel », ces documents ont bien été rédigés fin 1995, début 1996, « à quinze jours près ». En aucune manière après octo-

bre 1996, et pour cause : il était à cette date licencié. Les regards se tournent vers le substitut du procureur, David Peyron. Défendra-t-il sa thèse bec et ongles ? Eh bien non. Etonnements. M^{me} Jean Veil, un des avocats de M. Strauss-Kahn, s'en étonne presque. « Où veut en venir monsieur le procureur ? Il faudrait que vous lui demandiez, madame la présidente. Quelle est son accusation ? » Sophie Portier avoue qu'elle a, elle aussi, un peu perdu « le fil de son cheminement ». Le représentant du

moment de poser [au prévenu] une question sur la prévention [les faits reprochés], coupe une nouvelle fois M^{me} Portier. Dominique Strauss-Kahn, calmement, explique la détermination de sa rémunération, les facturations successives, et ses « erreurs » de date pour avoir plusieurs fois rappelé sur son ordinateur personnel d'anciens fichiers écrasés, mal corrigés. Tout cela « n'est pas très malin », concède-t-il. Et un peu « artisanal ». « Je comprends qu'à la suite de ces erreurs

Le non-lieu de DSK dans l'affaire Elf a été signé mardi

La juge d'instruction Eva Joly a signé, mardi 2 octobre, l'ordonnance de non-lieu attendue en faveur de Dominique Strauss-Kahn dans l'enquête sur les salaires de son ancienne secrétaire, Evelynne Duval. Le parquet avait requis, samedi, l'abandon des poursuites contre l'ancien ministre (Le Monde du 2 octobre). « La décision prise par les dirigeants d'Elf de rémunérer M^{me} Duval en 1993, pour un total de 192 000 francs, n'est pas constitutive d'un abus de biens sociaux », écrit la juge, considérant qu'il était « naturel » que le groupe pétrolier, qui avait participé à la constitution du Cercle de l'industrie, « supporte un part du fonctionnement » de cette association, cofondée par M. Strauss-Kahn et pour laquelle travaillait M^{me} Duval. La magistrate relève qu'« il n'est pas établi que M. Strauss-Kahn soit personnellement intervenu pour qu'Elf embauche sa secrétaire », mais qu'il est en revanche démontré que M^{me} Duval « travaillait effectivement comme secrétaire au Cercle de l'industrie » durant la période visée par l'enquête.

ministère public semble naviguer à vue. La présidente le coupe à nouveau : « Il est assez rare, monsieur le procureur, d'arriver à ce stade et de ne pas être en mesure de déterminer à quelle date on reproche d'avoir écrit une lettre. On est quand même un peu dans le flou. Je vous le dis comme je le pense. Continuez... Le tribunal appréciera ».

Dire que, dans les minutes suivantes, le parquet patauge relève de l'euphémisme. « Ce serait peut-être

une instruction ait été ouverte, dit-il encore. Ce que je ne comprends pas, c'est qu'à ce jour, mis à part mes explications, personne n'a fourni un autre sens à tout cela. » On redonne la parole au parquet. Assis, quasi inaudible, son représentant s'égare encore quelques instants. M. Strauss-Kahn, l'air sévère, répond docilement. Un assesseur regarde sa montre. M^{me} Portier range ses dossiers.

Jean-Michel Dumay

Des nationalistes corses condamnés dans l'affaire Bastia Sécurité

PLUSIEURS RESPONSABLES nationalistes corses ont été condamnés, mardi 2 octobre, par le tribunal correctionnel de Bastia (Haute-Corse) dans l'affaire de l'entreprise de transport de fonds Bastia Sécurité (Le Monde du 13 septembre). Marie-Hélène Mattei et Christophe Pieri ont été condamnés à 18 et 15 mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour abus ou recel d'abus de biens sociaux. L'ancien directeur de l'entreprise, Jean-Martin Verdi, à 18 mois de prison, dont 6 mois ferme, et 50 000 francs d'amende. Ce dernier a annoncé son intention de faire appel de ce jugement, qu'il a qualifié de « politique ». Il était accusé d'avoir notamment versé, entre 1996 et 1998, un salaire fictif à l'ancien dirigeant nationaliste François Santoni. Christophe Pieri et Marie-Hélène Mattei, l'ancienne compagne de François Santoni, étaient poursuivis pour avoir utilisé une partie de ces fonds.

Un traitement précoce pour enrayer l'évolution de l'hépatite C

L'ADMINISTRATION d'un immunomodulateur, l'interféron 2B, dès les premiers mois de l'infection par le virus de l'hépatite C (VHC), pourrait prévenir l'évolution de la maladie vers sa forme chronique, selon une étude allemande à paraître dans la *New England Journal of Medicine* du 15 novembre, mais que la revue a déjà mis en ligne compte tenu des « implications potentielles pour la pratique ». L'étude, financée en partie par un laboratoire produisant cet interféron, a porté sur 43 personnes, avec un traitement étalé sur 24 semaines. Chez 42 d'entre elles, le matériel génétique du virus (ARN viral) était devenu indétectable, en moyenne au bout de trois semaines, et le demeurait 24 semaines après l'arrêt du traitement. Ces résultats soulignent l'importance du dépistage du VHC, seul moyen de le traiter à un stade où les symptômes ne sont pas encore apparus.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : le député (RPR) Christian Bergelin, ancien président du conseil général de Haute-Saône, a été mis en examen, lundi 1^{er} octobre, pour « détournements de biens publics » pour s'être fait rembourser de manière irrégulière ses frais de réception. M. Bergelin, 56 ans, avait déjà été mis en examen dans cette affaire (Le Monde du 8 mai), mais la procédure avait été annulée.

■ PÉDOPHILIE : l'institutrice de l'école maternelle de Ruffec (Charente) et son compagnon, mis en examen pour viols et agressions sexuelles le 20 septembre, ont été remis en liberté, mardi 2 octobre, par la chambre de l'instruction de Bordeaux. Monique Menue, 53 ans, et Raymond Mauser, 51 ans, avaient été écroués après la plainte de trois familles (Le Monde du 24 septembre).

■ RACISME : trois jeunes gens de 18 et 19 ans ont été condamnés, mardi 2 octobre, à 12 mois de prison, dont 1 mois ferme par le tribunal de Bastia, pour avoir agressé une vingtaine de personnes d'origine maghrébine dans un squat de Calvi (Haute-Corse). Une peine de 18 mois de prison, dont 6 mois ferme, avait été requise.

■ TABAC : la proportion de fumeurs a augmenté en France chez les hommes de 15 à 19 ans malgré une baisse globale de la consommation, selon une étude de l'Insee publiée mercredi 3 octobre. Dans cette tranche d'âge, les fumeurs quotidiens représentent 28 %, alors qu'on n'en comptait que 23 % il y a quatre ans. Le nombre de fumeurs a augmenté au cours de cette même période de 17 % à 21 %.

Terrorisme ou grand banditisme : l'ambiguïté des motivations du « gang de Roubaix » apparaît au premier jour du procès

DOUAI

de notre envoyé spécial

Hocine Bendaoui, Mouloud Bouguelane et Omar Zemmiri, les trois rescapés du « gang de Roubaix » qui comparaissent, depuis mardi 2 octobre, devant la cour d'assises du Nord, à Douai, sont-ils de simples gangsters ou des islamistes en quête d'argent pour leur cause ? Les braquages meurtriers et la tentative d'attentat que ce groupe a commis, début 1996, avant d'être décimé lors d'un affrontement sanglant avec les policiers du RAID, sont-ils des délits de droit commun ou des actes de terrorisme ? Ces deux questions, demeurées sans réponses satisfaisantes depuis le début de l'enquête et de la procédure judiciaire, ont été de nouveau soulevées par les avocats des accusés, au premier jour de l'audience. Le dispositif de sécurité exceptionnel entourant le procès témoignait d'une troisième interrogation, liée cette fois à l'actualité : quels étaient les rapports entre les trois accusés et les réseaux liés à Oussama Ben Laden, mis au jour, en France, depuis les attentats du 11 septembre ?

Évoquant le climat de « peur et de hantise » déclenché par les attentats, la défense a estimé que les accusés ne pouvaient bénéficier d'un procès « équitable ». Elle a réclamé son renvoi à une date ultérieure. M^{me} Jean-Louis Brochen, défenseur de Hocine Bendaoui, vingt-quatre ans, a été plus loin en demandant à la cour de se dessaisir au profit de la cour d'assises spéciale, compétente en matière de terrorisme. Depuis le début, il est vrai, l'ambiguïté règne sur la qualification des faits et les motivations des braqueurs. Soucieuses de ne pas alarmer la population quelques mois après les attentats du GIA algérien à Paris, les autorités de l'époque avaient écarté la piste islamiste. Au grand dam de certains responsables de la lutte antiterroriste, Jean-Louis Debré, alors ministre de l'intérieur, affirmait que les exactions du gang relevaient du grand banditisme. Saisi de l'affaire, le parquet de Lille n'avait retenu aucune qualification terroriste.

Pourtant, dès le départ, les armes de guerre employées, les butins dérisoires, l'amateurisme et la violence

gratuite des braqueurs font douter de la piste du grand banditisme. Au cours des braquages menés dans la banlieue lilloise, entre janvier et mars 1996, des policiers essuient des tirs de kalachnikov, un automobiliste est tué à bout portant et un convoyeur de fonds est grièvement blessé lors de l'attaque d'un fourgon au lance-roquettes. Le 28 mars, à trois jours d'un sommet du G7 à Lille, trois bouteilles de gaz placées dans une voiture volée manquent d'exploser devant le commissariat central. Selon les artificiers, l'engin explosif aurait pu détruire le quartier « dans un périmètre de 200 mètres ».

DEMANDE DE RENVOI REJETÉE

Le lendemain matin, les policiers du RAID donnent l'assaut dans une maison où loge une partie de la bande, rue Henri-Carrette, à Roubaix. Deux d'entre eux sont grièvement blessés par des tirs d'armes automatiques. Après une heure d'affrontements, les assiégés préfèrent mourir plutôt que de se rendre. Quatre corps carbonisés sont retrouvés dans les débris de la maison qui a pris feu. Les autres membres du gang, qui n'habitent pas là, prennent la fuite. Le même jour, les gendarmes belges interpellent Omar Zemmiri, âgé de trente-cinq ans aujourd'hui, près de Courtrai, après une course poursuite et une fusillade au cours de laquelle le chef présumé de la bande, Christophe Caze, Français converti à l'islam, est tué. Lionel Dumont, l'autre converti du groupe, s'enfuit en Bosnie avec Mouloud Bouguelane, âgé aujourd'hui de trente et un ans. Les deux hommes sont arrêtés et condamnés à vingt d'emprisonnement après le meurtre d'un policier bosniaque lors du braquage d'une station-service. Mouloud Bouguelane sera extradé vers la France. Lionel Dumont, lui, demeure introuvable depuis sa disparition de la prison de Sarajevo, en mai 1999. La cour d'assises du Nord le jugera par contumace, tout comme Seddik Benbahoulou, un autre membre de la bande, en fuite.

D'après l'enquête, les membres du « gang de Roubaix » avaient pour point commun d'avoir combattu en Bosnie, dans les années 1994-1995, au sein de milices défendant la cause

musulmane et d'avoir fréquenté la mosquée de la rue Archimède, à Roubaix. Autres éléments en faveur de la piste terroriste, les documents de propagande islamiste retrouvés aux domiciles des membres du gang et les déclarations de Mouloud Bouguelane, selon qui 90 % du butin devait revenir à « la cause » et 10 % aux participants. L'implication de Hocine Bendaoui dans une filière de faux passeports pour des militants islamistes va également dans ce sens. Elle lui a valu, en avril, une condamnation à cinq ans d'emprisonnement. Le réseau – dont deux membres ont été récemment jugés à Paris – était dirigé par Fateh Kamel, un Algéro-Canadien considéré comme proche d'Oussama Ben Laden (Le Monde du 29 septembre). Ce volet du dossier avait donné lieu, dès septembre 1996, à l'ouverture d'une information judiciaire confiée au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière.

Selon M^{me} Brochen, ces éléments du dossier montrent que les faits reprochés à Hocine Bendaoui et à ses comparses sont « de nature terroriste ». Devant la cour d'assises, l'avocat a appuyé sa démonstration sur les conclusions du juge d'instruction Jean-Marc Herbaut, désignant, dans son ordonnance du 1^{er} mars 2000, le « gang de Roubaix » comme « un groupe opérationnel à caractère terroriste, tentant de récolter de l'argent pour la cause et se livrant à des actes de violence apparemment gratuits, destinés à semer la terreur ». Le magistrat instructeur estimait « logique » de retenir des qualifications terroristes. Mais il indiquait que « ce choix n'a pas été fait pour de simples raisons d'opportunité », comme les retards et les difficultés de procédure liés à la requalification des faits.

L'avocat général, Luc Frémont, n'a guère argumenté sur ce sujet. Il a fustigé « les amalgames et les approximations » des demandes de renvoi en raison du contexte lié aux attentats du 11 septembre. Mercredi 3 octobre au matin, le président de la cour, Michel Gasteau, a rejeté ces demandes, ainsi que celle visant au dessaisissement de la cour. L'audience doit durer trois semaines.

Frédéric Chambon



RENAULT Mégane



- Climatisation • ABS et Assistance au Freinage d'Urgence • 4 airbags • Autoradio RDS commande au volant • Projecteurs antibrouillard • Lève-vitres électriques avant • Direction assistée • Condamnation des portes à distance •

Mégane AIR suréquipée :
13 700 €* soit 89 866,11 F

*Prix maximum conseillé valable jusqu'au 31/12/2001 pour une Mégane Air 1.6 16V, soit une économie de 1400 € (19183,4 F) sur le tarif n°2149 au 01/09/2001. Modèle présenté avec peinture métallisée en option (300 € soit 2 492,44 F en plus).

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

Les viticulteurs du Languedoc condamnés au pari de la qualité

Après plusieurs années d'une conjoncture favorable, les vins du Midi subissent de plein fouet la concurrence internationale, sur un marché devenu plus exigeant. Ils doivent faire de nouveaux efforts afin d'améliorer leur production. Le gouvernement leur consacre un plan de soutien

MONTPELLIER, FRONTIGNAN, NARBONNE

de notre envoyé spécial

Les viticulteurs du Languedoc respirent. Alors que les vendanges avaient commencé dans la morosité, elles s'achèvent dans un climat rasséréné. La récolte s'annonce comme un bon millésime. Le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, a présenté la semaine dernière à Paris des mesures d'urgence et un plan pour préparer l'avenir (*lire ci-contre*). De son côté, Jacques Chirac, qui se rendra à Montpellier jeudi 4 octobre, devait recevoir pendant ce voyage une délégation de la filière viticole, affirme-t-on ici. La perspective de cette visite ajoute à

Des mesures d'urgence et un plan d'adaptation

Le programme de soutien présenté le 25 septembre par Jean Glavany porte sur des opérations de distillation pour 4 à 5 millions d'hectolitres. Elles se feront au titre de la production d'alcool de bouche au prix de 16,30 francs le degré/hectolitre et dans le cadre d'une situation de crise qui devrait être bientôt reconnue par l'Union européenne. La rémunération atteint alors 12 francs le degré/hectolitre. Le gouvernement se propose d'y ajouter 6 francs, après autorisation de la Commission de Bruxelles. Quinze millions de francs d'aides de trésorerie seront accordés aux jeunes viticulteurs. Le ministre a aussi débloqué une enveloppe de 100 millions de francs pour l'ensemble de la filière viticole, l'objectif étant de remplacer le plus possible les vins de table par des vins de pays. Quinze millions supplémentaires seront alloués pour embaucher des techniciens et des œnologues afin d'aider les viticulteurs désireux d'améliorer leur production.

l'optimisme. Les arrière-pensées électorales ne sont pas étrangères à ce changement de climat. Mais elles débouchent au moins sur une baisse de la tension qui marquait, ces derniers mois, les relations entre la profession et les pouvoirs publics.

Depuis le début de l'année, les Languedociens ont multiplié les actions, souvent violentes, pour réagir à un marché déprimé (*Le Monde* du 20 juin). Jacques Blanc (DL), président de la région Languedoc-Roussillon, faisait écho à l'inquiétude du secteur dans un courrier adressé le 4 septembre à M. Glavany : « *N'attendez pas que les vignerons expriment légitimement (...) leur désespoir dans la rue, avec la menace de certains mouvements spontanés non maîtrisés.* » Le 10 septembre, le ministre de l'Agriculture avait déclaré à Tokyo que la viticulture de la région « *devait se reprendre ou (...) allait connaître des moments très douloureux, car beaucoup de producteurs n'ont pas encore compris que nous étions concurrencés par les vins du Nouveau Monde.* »

Ces dernières années, on avait oublié ici ces accents de « guerre du vin ». Les viticulteurs languedociens s'étaient lancés dans un programme de reconversion, décidé après une longue crise dont le point culminant avait été l'incendie, en 1981, de bateaux-citernes contenant des vins italiens dans le port de Sète. Mais voilà, la restructuration du vignoble languedocien n'est pas achevée. Loin s'en faut. Les cépages à gros rendement (aramon, carignan, cinsault) n'ont disparu qu'à hauteur de 50 %. L'euphorie de la campagne de 1998, largement due aux problèmes du vignoble américain, touché par le phylloxéra, a fait croire que la bataille était gagnée. Alors, l'effort s'est relâché et certains n'ont pas lésiné sur les rendements.

Ont suivi deux années de récolte abondante et de cours... en chute libre. De sorte qu'aujourd'hui plus de 15 millions d'hectolitres sont en

stock. C'est l'équivalent de la production estimée en 2001, inférieure de 3 millions d'hectolitres à celle de 1999 et 2000 en raison de la sécheresse. Cette baisse, conjuguée à une opération de distillation de 4 à 5 millions d'hectolitres, devrait favoriser un assainissement du marché.

Mais la question de la structure viticole languedocienne reste posée. Celle-ci s'est toujours appuyée sur les coopératives, qui paient par acomptes mensuels les viticulteurs en fonction des quantités à livrer. Avant, on ne faisait pas de différence selon la qualité. Avec l'introduction de nouveaux cépages (merlot, cabernet-sauvignon, syrah), les revenus versés tiennent de plus en plus compte de ce paramètre. Mais cette véritable révolution culturelle rencontre encore bien des réticences, surtout chez les anciens. « *Ça avance, mais lentement,* » déplore Jean-Pierre Vailhé, président du Centre des jeunes agriculteurs de l'Hérault. Sans compter qu'arracher et replanter un hectare coûte 120 000 francs,

alors que les subventions européennes pour ce genre d'opération atteignent tout au plus 50 000 francs.

La part de la production commercialisée en appellation d'origine contrôlée (AOC) - 15 % à peine - est significative de la faiblesse de l'image de marque de la région. Le Conseil interprofessionnel des vins du Languedoc (CIVL), né il y a tout juste cinq ans, tente d'imposer le label Vins du Languedoc contre celui de Vins du Midi, synonyme pour beaucoup de gros rouge. « *D'ailleurs,* explique Bernard Devic, directeur général du CIVL, *c'est plus facile de construire cette nouvelle image à l'étranger qu'en France, où l'on a du mal à se défaire de cette réputation de bibine,* » alors que les vins de pays et même ceux de table sont, selon lui, « *souvent de bons produits.* »

Au bout du compte, l'essentiel des mises sur le marché se fait en vins de table et de pays. Même ceux qui préchent la qualité avant tout doivent composer avec la réalité.

TROIS QUESTIONS À...

RENÉ RENOU

1 Vous êtes président de la filière vin à l'Institut national des appellations d'origine contrôlée (INAO). Que vous inspire la crise de la viticulture française, notamment dans le Languedoc ?

Si j'en crois les journaux, nous serions en train de vivre une baisse spectaculaire des exportations. Il ne faut pas exagérer. Elle n'est que de 1,4 % et suit des années de progression. On voudrait nous faire croire que la France viticole est à la rue, que le marché est en train de s'effondrer. J'y vois plutôt une certaine rage de perdre ou de la délectation morbide. C'est vrai que sur 20 millions d'hectolitres, il va falloir, cette année, en distiller à peu près cinq. On peut parler de

surproduction. Mais aussi de production sans intérêt pour laquelle il ne doit pas être difficile de trouver une solution. Il n'y a pas là de quoi parler d'un secteur sinistré. C'est comme si l'on faisait l'amalgame entre la Trabant et la Clio. Il ne faudrait pas produire la Clio parce que la Trabant ne se vend plus !

2 Votre optimisme a de quoi étonner...

La filière viti-vinicole, c'est un outil de travail qui coûte 80 millions de francs, rapporte 30 milliards d'exportations et fait vivre plus de 100 000 familles. C'est la seule agriculture au monde qui rapporte autant ! Les céréales sont loin d'être aussi performantes. Notre système fait que, sur dix bouteilles, il y en a neuf de bonnes. Mais on tire toujours sur la dixième. Il n'y a qu'une solution, la faire disparaître.

C'est le cas de Joël Castany : la puissante coopérative qu'il préside dans l'Aude produit encore 40 % de vins de pays et 10 % de vins de table sur les 800 000 hectolitres vinifiés. Aux surplus languedociens viennent s'ajouter les volumes déclassés du vignoble bordelais, qui a augmenté sa superficie et ses rendements cette dernière décennie, et de la production charentaise.

Les cépages à gros rendement n'ont disparu qu'à hauteur de 50 %

Ces excès perdurent alors que, de l'avis de tous, les vins de bas de gamme n'ont pas d'avenir. Claude Balta, négociant à Frontignan, est catégorique : « *Personne n'en veut.* » Lui qui fait 50 % de son chiffre d'affaires

avec la clientèle étrangère tempête contre les coopératives qui, « *surtout dans le Biterrois, ont une mentalité d'assistées et qui ne veulent pas comprendre que la viticulture languedocienne a une image négative.* » Comme tous les responsables de la filière viticole, il insiste sur la nécessité de changer de stratégie. Tous s'accordent à dire qu'il faut désormais « *pilotage par l'aval.* » C'est-à-dire fabriquer un vin adapté à une demande qui a fondamentalement changé.

Imiter les producteurs du Nouveau Monde ne va pourtant pas de soi. Pour Bernard Devic, il faudrait être capable de dégager des budgets comparables pour les opérations de marketing : « *Ils consacrent dix fois plus d'argent que nous. Or c'est à ce prix, en dehors de l'adaptation de nos produits, qu'on peut les concurrencer en Grande-Bretagne, le marché de référence pour le monde anglo-saxon,* » affirme-t-il. Joël Castany voit, de son côté, une limite de taille à la réussite de l'opération : « *La viticulture française dégage un résultat net de 1,6 %, alors que les producteurs californiens, australiens ou chiliens sont des entreprises très capitalistes qui cultivent la vigne, produisent le vin et le commercialisent.* »

Autant dire que le chemin est encore long pour la viticulture languedocienne. Mais Jean Huillet, président de la Confédération française des vins de pays, joue la carte de l'optimisme : « *Avec le plan Glavany, nous avons les moyens de ramener la paix sociale.* » Même s'il concède que le prix de la distillation (18 francs le degré/hectolitre) est, en règle générale, inférieur au coût de production (autour de 23 francs), il recommande d'« *aller* » à la distillation, sauf à courir le risque de tout perdre. Mais le syndicaliste agricole Jean Vailhé est dubitatif : « *Si au moins on était sûr de vendre la récolte de cette année !* »

Propos recueillis par Pierre Cherruau

Marcel Scotto

PREFECTURE DE MEURTHE ET MOSELLE DIRECTION DES ACTIONS INTERMINISTERIELLES BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ligne à Grande Vitesse EST EUROPEENNE

COMMUNES DE ARNAVILLE, BAYONVILLE-sur-MAD, JAULNY, ONVILLE, PRENY, REMBERCOURT sur MAD, THIAUCOURT-REGNEVILLE, VANDELAINVILLE, VILLECEY sur MAD, VILCEY sur TREY, WAVILLE, XAMMES (54), BENEY-EN-WOEVRE et VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL(55).

En application de l'arrêté interpréfectoral du 21/09/2001, il sera procédé du **lundi 22 octobre 2001 au samedi 24 novembre 2001** à une enquête publique préalable à la demande d'autorisation présentée par Réseau Ferré de France, portant sur les installations, ouvrages, travaux et aménagements prévus dans le cadre de la construction de la Ligne à Grande Vitesse Est européenne sur l'unité hydrographique de Rupt de Mad, au titre du code de l'environnement et de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

Ce projet linéaire de grande ampleur a été découpé en unités hydrographiques homogènes. La présente enquête concerne l'unité hydrographique RUPT DE MAD.

Les pièces du dossier et le registre d'enquête où les observations peuvent être consignées sont déposés et tenus à la disposition du public pendant cette période dans les mairies de ARNAVILLE, BAYONVILLE-sur-MAD, JAULNY, ONVILLE, PRENY, REMBERCOURT sur MAD, THIAUCOURT-REGNEVILLE, VANDELAINVILLE, VILLECEY sur MAD, VILCEY sur TREY, WAVILLE, XAMMES (54), BENEY-EN-WOEVRE et VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL (55) aux heures habituelles d'ouverture et dans lesquelles l'avis d'enquête publique et l'arrêté interpréfectoral fixant les modalités de cette enquête publique, seront affichés au plus tard le 6 octobre 2001 aux lieux habituels d'affichage.

Par ailleurs, le dossier pourra être consulté en préfecture de Meurthe-et-Moselle (DACI - Bureau de l'environnement) et en préfecture de la Meuse (Bureau de la Réglementation et l'environnement)

M. René SARTELET, retraité, désigné comme commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie de THIAUCOURT-REGNEVILLE les :

Lundi 22 octobre 2001 de 9h00 à 12h00.
Mercredi 14 novembre 2001 de 15h00 à 18h00.
Samedi 24 novembre 2001 de 9h00 à 12h00.

Ainsi qu'à la mairie de VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL les :
Mardi 23 octobre 2001 de 9h00 à 12h00.
Lundi 5 novembre 2001 à 14h30 à 17h30.
Samedi 17 novembre 2001 de 9h00 à 12h00.

Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sur le projet de l'opération sera déposée à la mairie des communes de ARNAVILLE, BAYONVILLE-sur-MAD, JAULNY, ONVILLE, PRENY, REMBERCOURT sur MAD, THIAUCOURT-REGNEVILLE, VANDELAINVILLE, VILLECEY sur MAD, VILCEY sur TREY, WAVILLE, XAMMES (54), BENEY-EN-WOEVRE et VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL (55).

Une copie de ce même document sera en outre déposée à la préfecture de la Meurthe-et-Moselle et de la Meuse (bureau de l'environnement) où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication.
Le préfet

La réouverture du tunnel du Mont-Blanc ne satisfait pas les Savoyards

Le ministre des transports espère une remise en service, sous conditions, avant la fin de l'année

LYON

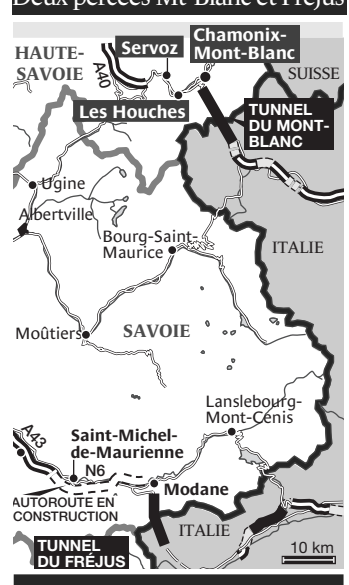
de notre correspondant

« *Je ne peux pas garantir la réaction de mes concitoyens,* » a lancé le président de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc, à l'issue de l'annonce de la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, lors de la table ronde, réunie par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, mardi 2 octobre, à Lyon. Les défenseurs des vallées de Chamonix, de la Maurienne, d'Aspe et du Briançonnais se sont donné rendez-vous en Maurienne, samedi 6 octobre. José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne, et Attac devraient les rejoindre.

Pourtant, M. Gayssot avait tenté de ménager les opposants, en mettant des conditions à cette réouverture : « *Elle se fera peut-être avant la fin de l'année, dès que le comité de sécurité de la commission intergouvernementale aura donné son accord. Les essais de sécurité devront être concluants et transparents,* » a-t-il annoncé aux 223 représentants des organisations socioprofessionnelles ou d'associations et aux élus des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, réunis pendant plus de trois heures.

Plusieurs mesures ont été présentées, qui devraient garantir la

Deux percées Mt-Blanc et Fréjus



restriction de circulation des camions sous les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus : le transport de matières dangereuses sera interdit sous le Mont-Blanc ; les camions les plus polluants ne pourront plus circuler dans aucun des deux tunnels ; le gabarit des poids lourds dans le tunnel du Mont-Blanc sera réduit, rien n'étant changé pour le Fréjus ; les péages vont augmenter

Des infractions à la législation révélées dès 1998

La FGTE (CFDT des transports) a rendu publiques, mardi 2 octobre, plusieurs lettres qui avaient été adressées, en 1998, au ministre des transports, à la direction du tunnel du Mont-Blanc, à l'inspection du travail et à la gendarmerie par un conducteur de la Société des transports, une entreprise de Montréal-la-Cluse (Ain). Le salarié expliquait que son patron l'obligeait à transporter des matières dangereuses en passant par le tunnel du Mont-Blanc, alors qu'il n'était pas en possession du brevet APHT (formation spécifique) conforme à ce type de transport. « *Les employés sont très souvent forcés par le directeur de commettre de graves infractions qui font que les conditions de travail deviennent dangereuses pour les chauffeurs, mais aussi pour les autres usagers,* » notait ce salarié, avant d'énumérer les infractions. Ces documents pourraient attester que, dès 1998, les pouvoirs publics ainsi que les responsables du tunnel ne pouvaient ignorer le non-respect de certaines conditions de sécurité sous le tunnel du Mont-Blanc.

de 10 % à 25 % suivant les vallées ; le nombre de camions par heure sera limité à 240 dans les deux sens sous le Mont-Blanc pour assurer une meilleure qualité de l'air. Les véhicules devront, en outre, respecter une distance de 150 mètres entre eux. Cette régulation devrait permettre de diminuer de 20 % à 30 % la circulation des camions sous le Mont-Blanc par rapport à la période précédant la catastrophe du 24 mars 1999 et de 35 % à 40 % sous le Fréjus.

« LITTÉRATURE »

Par ailleurs, M. Gayssot s'est engagé à rééquilibrer les transports en faveur du rail : 300 millions de francs supplémentaires seront accordés pour mettre au gabarit les tunnels existants de la « ligne historique » de Modane, et les wagons Modalohr devraient être opérationnels à l'horizon 2005-2006. Par ailleurs, les travaux pour moderniser le tunnel du Mont-Cenis devraient être réalisés d'ici quatre ans et le chantier de la liaison TGV Lyon-Turin sera accéléré. Alors que le sommet franco-italien du 29 janvier avait fixé la date de 2015 pour la mise en œuvre du projet, M. Gayssot voudrait l'avancer à 2012. Il a précisé qu'il doit rencontrer son homologue italien avant la fin du mois. Ce n'est qu'à l'issue de ces consultations que seront annoncées les modalités définitives de réouverture du tunnel.

Avant même la fin de la table ronde, Jean-Paul Trichet, le président de l'Association pour le respect du site du Mont-Blanc, a affirmé la « *détermination des Chamonixards à continuer à se battre contre la politique du tout-routier et la souffrance des Alpes.* » A ses côtés, le responsable de l'association de la Maurienne Agir, Eric Lanoé, a lui aussi regretté cette décision : « *Le tunnel du Mont-Blanc ne doit pas rouvrir, sinon nous repartirons pour vingt ans dans une logique du tout-routier alors qu'il faut limiter le trans-*

port routier au transport local. » Le président de Greenpeace France, Bruno Rebelle, a annoncé, pour sa part, que les associations poursuivront leur bataille juridique contre la réouverture du tunnel. Enfin, le maire de Chamonix, Michel Charlet (div. d.), a dit sa « *déception* » : « *Je vais continuer à me battre en demandant le recours à un organisme extérieur sur les questions de sécurité.* »

Le ministre des transports n'a pas convaincu les associations qui avaient demandé « *une politique de rupture.* » « *Les paroles du ministre ne sont que littérature,* » a conclu le président du conseil général du Rhône, Michel Mercier (UDF). Seule la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) se déclarait satisfaite.

Il reste la question de sécurité, évoquée par le ministre lui-même, que soulève la réouverture du tunnel du Mont-Blanc, auxquelles les familles des victimes tout comme les pompiers restent extrêmement sensibilisés. Ainsi, dans les conditions actuelles, un poids lourd ne peut toujours pas effectuer un demi-tour dans le tunnel. Cela fait partie des questions que devra régler Gilbert Santel, dont la nomination à la présidence de la société Autoroute et tunnel du Mont-Blanc (ATMB) est imminente.

Sophie Landrin

3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.
Brochure sur demande écrite au :
CNAM Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
Tél. : 01.58.80.84.17
mail : nehme@cnam.fr

Jours tranquilles en Afghanistan

A mon arrivée à Kaboul, l'annonce de l'attentat contre Massoud confirme mon choix de voyager à titre strictement privé. Une jeune Française m'accompagne, Amandine Roche. Elle a vécu en Ouzbékistan et au Tadjikistan, elle a traversé le pays Ouïgour et les Northern Areas du Pakistan. Elle sait parfaitement se comporter en terre d'islam et pourra donc s'asseoir dans le gynécée des maisons où nous serons reçus !

Après une nuit réparatrice, nous nous présentons à l'office afghan du tourisme. Le bureau est couvert de poussière. Les derniers annuaires d'agences touristiques datent de 1980 ! Le fonctionnaire s'excuse d'un tel dépouillement, s'empresse de nous servir le thé et s'emploie à calligraphier lentement une note à l'attention du ministère des affaires étrangères de l'Emirat, pour signifier que son office n'a aucune objection à ce que nous traversions le pays pour visiter Mazar. « Mais je n'ai plus de guide disponible pour vous accompagner, précise-t-il, ils ont tous trouvé un autre job... Moi aussi d'ailleurs, et il faut maintenant que je ferme le bureau ! » Il est 11 heures ! Munis de ce document digne de l'enluminure d'une miniature de Herat, nous nous présentons sans grand espoir aux affaires étrangères. Le bureau des visas est encombré de barbus au regard sombre, affalés dans des fauteuils. Le visage des deux fonctionnaires afghans est pour le moins fermé.

« Passeports ! Que voulez-vous ? » « Mehmon i Afghanistan astom... Je suis l'invité de l'Afghanistan, et je souhaiterais simplement visiter Mazar-e-Charif ; j'ai enseigné le français à beaucoup de vos plus jeunes compatriotes réfugiés, pendant que leurs aînés faisaient le djihad. Avant la guerre, j'avais visité les plus beaux coins de votre pays, sauf le Nord, etc. » Le visage se barre soudain d'un large sourire, le fonctionnaire consulte son collègue et surcharge le document calligraphié de tampons approbateurs. « C'est bon ! Voici votre permis, notre pays est beau et je suis heureux que vous soyez revenus... Il vaut mieux aller par la route, elle n'est pas en bon état mais l'avion est devenu peu sûr. Vous avez votre propre voiture ? Ah, c'est bien... »

Ce précieux document ne sera en fait jamais exigé, sauf une fois à Mazar, par un zélateur de la répression du vice et promotion de la vertu ! Nous n'avons jamais eu à présenter notre passeport, ni dans les hôtels ni sur la route... Et pourtant, les postes de contrôle sont installés à l'entrée et la sortie de chaque ville ou gros village, le long d'une piste difficile qui traverse, sur 600 km, les superbes montagnes de l'Hindu Kush, par des cols à 3 500 mètres ou des gorges profondes et étroites, mais aussi les territoires d'ethnies qui se sont souvent affrontées, particulièrement dans le nord de la province du Wardak, où se mélangent Pachtones et Hazaras. Kaboul, Jalrez, Behsud, Bamiyan, Gilrah, Dushi, Pul-i-Khormi, Samangan, Mazar-e-Charif, Balkh et enfin Kokabad (la « ville verte ») perdue au milieu des steppes mais au centre de ce qui fut un complexe agricole de vignes et de melons, aujourd'hui ruiné par la sécheresse.

Les talibans n'ont pas construit de système étatique. Tout juste encadrent-ils de manière tatillonne et ridicule le comportement moral des habitants : barbe, burka, musique interdite... Encore que cette rigueur n'affecte réellement que les Kabouliis « éduqués » qui avaient vécu autre chose dans le passé. Les paysans, soit 85 % de la population, n'y voient pas grand changement. Mais en aucun cas le régime ne peut être assimilé à un régime policier et bureaucratique d'une dictature ordinaire. Ce n'est pas un « régime », tout juste une administration des mœurs ; c'est d'ailleurs bien la raison pour laquelle les talibans, à défaut d'être aimés des populations, sont au moins acceptés comme une fatalité passagère. Mon ami Hamed a vécu six ans à San Francisco et cinq ans à Orléans. Cet homme résolument moderne n'a jamais fait allégeance aux talibans mais a décidé de revenir s'installer au pays.

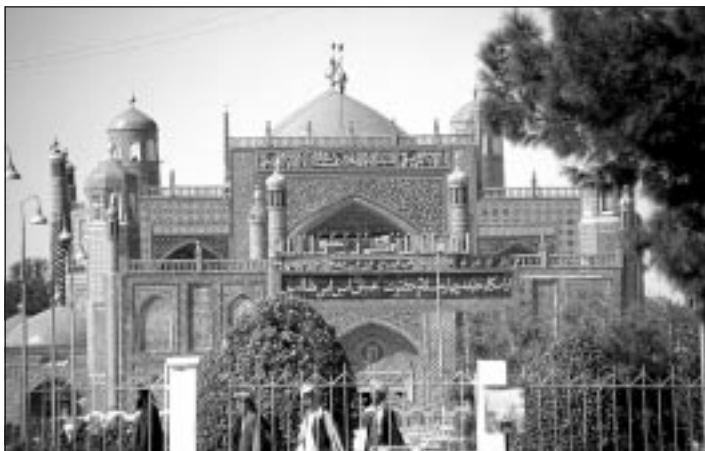
L'ethnologue Georges Lefeuvre a commencé, le 7 septembre, un périple de dix jours en Afghanistan. Il montre un pays calme et une population obsédée par la sécheresse

En haut à gauche : Mosquée de Mazar-e-Charif. En haut à droite : Le 9 septembre 2001. Avant d'arriver à Kaboul. Ci-contre : Le 13 septembre 2001. Sur la route de Bessoud, village-oasis dans la région de l'Hindu Kush.

Il partage son temps entre Kaboul, où vivent sa femme et sa mère dans une maison sobre et lumineuse qu'il a construite au milieu d'un quartier en ruines, et ses terres abandonnées, qu'il s'efforce de revitaliser malgré la grande sécheresse. « La vie à Kaboul, si tu peux te passer de télévision et d'alcool, ce n'est pas si difficile. Rien à voir avec la peur permanente des bombardements à l'époque où Massoud dirigeait le pays en pilonnant et rasant le quartier hazara au sud de la ville [1994, 50 000 à 60 000 morts]. Ici, il n'y a plus la guerre, tu peux te déplacer librement dans le pays, il n'y a plus les quinze ou vingt postes de contrôle de quinze ou vingt petits commandants concurrents qui rendaient l'approche des villes quasiment impossible... A la campagne, le seul problème grave c'est la sécheresse. Les talibans ne harcèlent pas les paysans et n'ont pas besoin de police organisée, le contrôle se faisant informellement à la mosquée... "Tiens, Ehsan n'est pas venu prier depuis deux jours !" "Eh bien non, en effet, il est parti rendre visite à sa famille à Ghazni..." Ça marche comme cela aussi en ville. »

La tragique nouvelle de la destruction du World Trade Center nous parvient au moment de prendre la route pour Mazar, le mercredi 12 septembre. Aucune réaction chez les employés de l'Hôtel d'Etat, sauf le personnel de table du petit déjeuner, qui se désolent que tant de vies aient été perdues. Aucune réaction en ville... Nous prenons donc la route et nous réalisons rapidement que les gens des campagnes ne sont absolument pas informés.

Le pays est pauvre mais actif, malgré les sanctions. Des dizaines et des dizaines de gros camions Merce-



PHOTOS : AMANDINE ROCHE



des surannés, rafistolés, mais somme toute rutilants et surchargés de marchandises diverses se croisent difficilement sur l'intraçable piste en lacets d'un haut col qui barre le Nord-Vardak et permet d'accéder au Hazarjat. Les mécaniques essouffées grincent sur des pentes trop raides.

Au grand carrefour de Behsud, puis de Bamiyan, les marchandises s'échangent, sont transbordées des charrettes aux camions, chacun s'active, Hazara chiite ou Pachtonne sunnite... Ici, il n'y a pas la guerre. De Kaboul à Mazar, nous vivons dans une véritable « parenthèse de lumière » tant le ciel est transparent et les couleurs minérales, tant la gentillesse des gens de la route est faite de sourires et d'entraides utiles, de manœuvres savantes pour faire passer un camion en difficulté au sortir d'un pont de branchages, tant les maisons de thé sentent bon le lait brûlé et le pain chaud, tant le sentiment de sécurité est total, même à 2 heures du matin quand nous décidons de faire un somme au cœur d'une gorge sombre...

Nous sommes dans une parenthèse incroyable que nous refermons parfois pour écouter RFI, la BBC ou La Voix de l'Amérique... Ici, il n'y a pas de guerre et personne ne semble savoir qu'il est déjà dans l'œil du cyclone. Deux mondes s'ignorent qui sont cependant sur le point de s'affronter. Quelle que soit la radio captée, en anglais, en russe, en persan, les ondes transportent les mêmes mots, les mêmes noms : World Trade Center, Oussama Ben Laden, talibans, Afghanistan, Massoud, mollah Omar, guerre, frappes aériennes.

Mais personne ne sait ici que l'Afghanistan est devenu l'abcès de fixation d'une maladie qui dépasse ses frontières, personne n'imagine la gravité des désastres de New York et Washington, personne n'imagine l'ampleur de l'humiliation de la plus grande puissance du monde, personne n'en connaît les enjeux. Ici, il n'y a pas la guerre. Un peuple innocent qui n'a plus de morts à offrir après vingt ans de guerres et trois ans de sécheresse...

Après Mazar, nous allons vers Balkh, puis à Kokabad au milieu des steppes peuplées de nomades sédentarisés. Les canaux d'irrigation profonds de 4 à 5 mètres sont à sec ; l'eau de surface des rivières secondaires et du grand fleuve Amou Daria ne coulera plus avant longtemps. Les fruitiers sont tous morts, les vignes ont été arrachées, il n'y a même plus assez d'eau pour les caprins. L'unique pompe à bras, au centre de ce qui fut la « ville verte », permet de cultiver les melons qui nourrissent onze familles et qu'on nous offre en abondance !

Nous sommes au cœur de la réalité paysanne afghane, loin du bruit des villes et du monde qui menace. Des paysans et leurs enfants coupent des épineux qu'ils lient en botes et transportent pour engranger la nourriture d'hiver des chameaux... Ils ne savent pas ce qui va bientôt leur tomber dessus, ils ne savent pas ce qu'annoncent les radios du monde entier... Nous apprenons la mort officiellement déclarée de Massoud. Le général Dostum, au nom de l'Alliance du Nord, s'appête à quitter l'Ouzbékistan pour reconquérir Mazar et sa région. Les Américains cherchent une base militaire en Asie centrale à partir de laquelle ils pourront aider l'Alliance à reconquérir le pays. On informe les paysans du village. « Que voulez-vous qu'il nous arrive de pire que ce que nous avons déjà vécu, répondent-ils. Nous avons déjà perdu nos fils et nous n'avons plus d'eau ; mais prenez plutôt du melon, il est doux et vous préservera de la soif... »

Au retour de Kokabad, nous faisons halte dans la kala (maison fortifiée) de Sardar. La nuit tombe. Les hauts murs protègent la propreté et la fraîcheur du lieu. La cour a été balayée, l'estrade des invités dressée. Dans le tandur cuisent les pains, on allume les lampes à pétrole et quelques cigarettes. La chaleur est tombée, tout est calme. Les enfants s'affairent pour apporter de l'eau, du thé, la vasque et l'aiguère pour laver les mains avant le repas. Amandine rend visite aux femmes et engage la conversation : « Avez-vous peur des talibans ? » Eclats de



chettes de mouton), il y a là un chef de village turkmène, barbe blanche, visage lisse et beaucoup de prestance, deux fonctionnaires ouzbeks, un Tadjik. Nous prenons le temps oriental de la parole ; aucun sujet n'est tabou pourvu qu'il soit abordé avec civilité et délicatesse : la composition ethnique de la région, les forces politiques qui s'y sont affrontées, les talibans, les oulémas, Massoud. Les fenêtres sont ouvertes sur la rue et aucune gêne ne pointe que quelqu'un pourrait nous entendre. Dans cette miniature vivante que n'aurait pas reniée Omar Khayyam, les espaces de confiance et de dialogue s'ouvrent naturellement, plus efficaces sans doute, si l'Occident avait su en prendre le temps, que le fer et le feu qui embraseront demain l'Afghanistan.

De retour à l'Hôtel Ariana, dans l'après-midi du dimanche 16 septembre, nous sommes accueillis, non plus comme des clients, mais comme des mehmon, des invités. L'hôtel est désert, nous sommes poussiéreux et fatigués et chaque employé s'empresse de décharger nos bagages. « Mazarrafi ? Tu es allé à Mazar, comment est la route ? Est-ce qu'il fait chaud là-bas, est-ce que les gens sont heureux ? » Tous les étrangers ont quitté le pays depuis trois à quatre jours, mais notre présence n'étonne personne. La ville est calme. Les boutiquiers de la rue aux poulets s'inquiètent de la chute du cours de l'afghani, un Ouzbek francophone s'inquiète du départ précipité de ses rares clients. Le centre de téléphone par satellite est ouvert 24 heures sur 24, nous allons pouvoir rassurer nos familles. Deux jeunes postiers nous demandent conseil, essaient de comprendre la situation et craignent que l'Amérique ne bombarde Kaboul. J'essaie de les rassurer. Ils ne parviennent pas à établir un lien suffisamment crédible entre leur pays et le désastre qui a frappé le peuple américain. Oussama Ben Laden ? « Mais il nous a aidés à buter les Soviétiques hors du pays, il est notre invité. S'il a fait quelque chose de grave à l'extérieur, qu'on nous l'explique ! Qu'on nous donne les résultats d'enquête ! Ce serait peut-

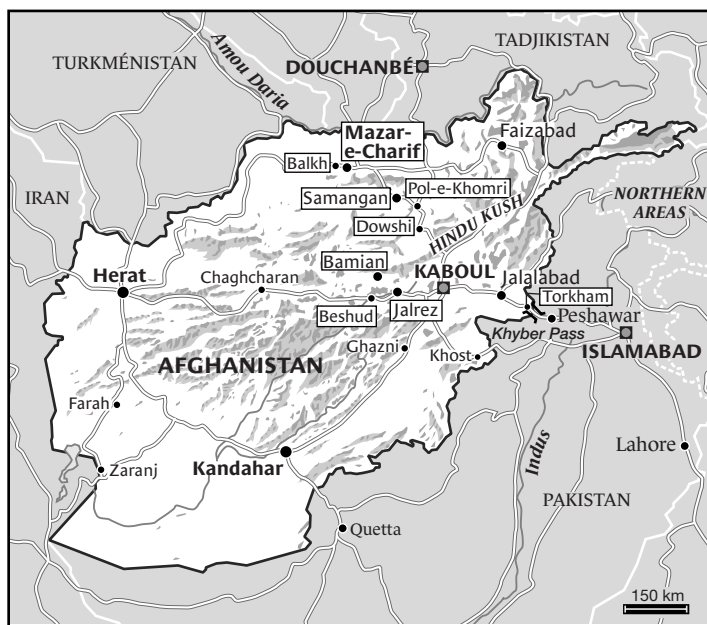
« Que voulez-vous qu'il nous arrive de pire que ce que nous avons déjà vécu. Nous avons déjà perdu nos fils et nous n'avons plus d'eau ; mais prenez plutôt du melon, il vous préservera de la soif... » Un paysan

superbe mosquée bleue. Nous en faisons tranquillement le tour par les jardins, accompagnés d'une dizaine de fillettes aux yeux éclatants, rieuses et ébouriffées. La destruction du World Trade Center est désormais connue des citadins, qui marquent plus d'étonnement que d'hostilité. Au bazar, l'accueil chaleureux est dans toutes les poignées de main, sur le seuil de toutes les échoppes. Nous négocions un tapis kazakh d'une facture assez rare. Il ne viendrait à l'idée de personne, ici, que l'Afghanistan soit responsable d'un drame mondial, l'idée même d'un djihad international n'effleure pas les esprits. Ici, il n'y a plus la guerre, il n'y a que la sécheresse et beaucoup de fatalisme...

Nous amis de la veille nous rejoignent pour le déjeuner avant que nous ne reprenions la route. Assis autour de shashliks fondants (bro-

être bien qu'il parte, mais nous ne pouvons pas le chasser comme ça... » Ces deux jeunes quitteront-ils Kaboul ? Ils nous assurent que non, ils gagnent ici le salaire de la famille, ne savent pas vraiment où aller et ne veulent pas être mendiants au Pakistan. Mais leurs yeux expriment une peur glacée, comme les yeux grand ouverts des enfants lorsque, saisis d'effroi, ils interrogent l'adulte d'un regard désespéré, parce qu'ils sentent une menace vitale imminente et ne la comprennent pas. L'adulte ne sait pas toujours répondre. J'étais l'adulte et n'ai pas pu apaiser leur angoisse. « Ghuda afis, que Dieu te garde ! » Que Dieu les garde en effet, je ne sais plus à quel saint vouer le sort de ces pauvres gens qui vont expier demain un crime qu'ils n'ont pas commis.

Georges Lefeuvre



Les « héros » d'une antimondialisation frénétique

par Joseph Maïla

QU'EST-CE qui frappe le plus dans l'action terroriste d'envergure dont les Etats-Unis ont été la scène et la victime ? La brutalité du drame ? Son caractère massif, inattendu, improbable et presque inusité ? Son odieuse utilisation de l'humain pour tuer encore plus de femmes et d'hommes ? Tout cela à la fois. Avec, de surcroît, le coup porté aux symboles que représentent les villes et les cibles touchées.

La guerre portée en Amérique, déclarée contre elle sur son propre sol, comporte toutefois une dimension supplémentaire. Le déploiement de l'action contre des intérêts américains aux Etats-Unis n'indique pas tant le déplacement du théâtre des opérations qu'une claire mutation au sein même de l'action de terreur et de violence schématisée de manière emblématique par la figure du « kamikaze ».

Cette figure n'est pas nouvelle mais elle apparaît, dans le cas des auteurs des attentats américains, sous un jour inédit. Elle se démarque en effet dans sa signification d'autres figures historiques du suicide de conviction politique.

Ainsi, par rapport à la figure-mère du kamikaze japonais, l'action des « kamikazes islamistes » ne se rattache pas au système de défense d'un ordre social établi qu'elle chercherait à protéger et dont elle serait la première ligne prétorienne. Se sacrifiant pour l'empereur et pour son pays, le kamikaze japonais était d'abord le soldat d'un ordre traditionnel

dont l'action s'inspirait d'une logique de l'honneur et trouvait son origine dans une culture de l'obéissance.

Les auteurs des attentats américains ne répondent pas non plus au profil des « fedayins » de la cause palestinienne, qui étaient avant tout des révolutionnaires du tiers-monde engagés dans une lutte de libération nationale. Si la symbolique de leur action relevait du sacrificiel, leur logique, elle, était politique. Les détournements d'avion et les prises d'otages qu'ils entreprenaient avaient pour horizon la négociation en vue de la libération de prisonniers et visaient, plus généralement, à faire connaître le mouvement national palestinien et sa lutte.

L'islamisme qui à partir des années 1980 se développe au Proche-Orient est l'héritier d'une double tradition : celle de la guérilla et de la guerre sainte, du *foco* jordanien ou sud-libanais et du djihad. Des mouvements tels le Hezbollah chiite libanais ou le Hamas sunnite palestinien illustrent cette stratégie de guerre sainte couplée à une lutte profane (sauf pour Jérusalem) de libération nationale et ce, à l'occasion de conflits territorialement délimités.

La figure qu'a donné à voir l'action des « kamikazes » du World Trade Center et du Pentagone est en décalage par rapport aux exemples précédents. Elle est tout d'abord détachée de tout champ de bataille : Tchétchénie, Liban sud, Bosnie, Philippines, Kosovo, Cisjordanie ou Gaza. Elle ne sert aucune révolution spécifique,

aucune cause explicitement désignée, et paraît à ce point silencieux qu'aucun communiqué ne vient, comme à l'accoutumée, triomphalement la revendiquer, qu'aucune argumentation ne tente de la justifier.

Comme cette violence nouvelle ne se réclame d'aucun conflit particulier, la confrontation qu'elle évoque semble générale. La terre entière peut devenir son champ d'action potentiel. Car le combat est ici globalisé par réduction métaphorique de l'ennemi à un

L'action terroriste façon Ben Laden ne se confond pas avec la guerre musulmane classique, le djihad

seul ennemi qui symbolise tout ennemi. Les Etats-Unis, en l'occurrence, assument cette altérité absolue de l'ennemi générique. La nouvelle violence terroriste résulte de la perception d'une globalisation guerrière et se veut réponse à un devenir du monde analysé comme une guerre effective pour une hégémonie globale. Les terroristes du World Trade Center sont les produits d'une mondialisation pensée comme un impérialisme et restituée sous forme d'une opposition brutale à une globalisation souveraine.

Pour toutes ces raisons, l'action terroriste façon Ben Laden ne se confond pas avec la guerre musulmane classique, le djihad.

Le cheikh Mohammad Hussein Fadlallah, islamiste et guide spirituel du Hezbollah libanais, ne s'y est pas trompé, qui l'a condamné comme ne relevant pas de la catégorie de la guerre sainte (djihad), a dénié à ses auteurs le titre de martyrs (shuhada) et l'a ramenée à un vulgaire suicide (intihar), répréhensible et condamnable au regard de la loi musulmane. Une telle action dessert les causes musulmanes dont celle de la Palestine, car elle n'a pas de finalité de protection et de défense de l'islam

et opère avec des moyens illégitimes qui entraînent la mort d'innocents, ajoutait-il (*Al Qods*, 16-17 septembre). C'est l'absence de lien avec une cause ou une confrontation dans laquelle l'islam serait directement partie prenante que le cheikh Fadlallah a mise en exergue. En outre, la mort d'innocents, c'est-à-dire d'individus qui ne sauraient être assimilés à des combattants, doit être totalement rejetée.

En dénonçant la vacuité de la connexion entre la violence et la scène où elle est administrée, en stigmatisant le choix inadéquat du champ de bataille, l'islamisme « classique » se démarque des nouveaux intégristes et de leur ligne d'action. Du coup, le radicalisme

de la mouvance Ben Laden n'en est que plus fortement souligné. Les attentats-suicides commis par l'intermédiaire d'aéronefs devenus béliers technologiques inaugurent un type de violence « méta-djihadique », où la guerre sainte selon l'islam vaut par elle-même sans être articulée à un conflit historique particulier.

Découplage du lieu, découplage du sens : la référence islamiste d'action militante, de mobilisation et de combat devient idéologie universelle de refus. En ce sens, les attentats américains signent la naissance d'un islamisme idéologiquement mondialisé. Si de tels attentats semblent du point de vue de leur finalité abscons, si l'absence de revendication qui les singularise les rend illisibles, si la négociation n'est pas leur but, et si la démesure qui les caractérise excède toute forme maîtrisée de protestation, n'est-ce pas que la violence exercée entend signifier un refus global ? L'ennemi visé, que l'on devine, est un univers globalisé, attaqué dans la figure singulière d'un Etat porteur d'un universel honni. Les « héros » de cette anti-mondialisation frénétique, militante et guerrière proclament dans la mort leur opposition à un monde dont la logique, à leurs yeux, tient du déploiement et de l'imposition de la force.

Guerre des civilisations, donc ? Non : un réseau terroriste n'est pas une civilisation. Des actions planifiées dont la brutalité le dispute à l'intelligence mise à les éla-

borer ne sauraient durablement annexer pour s'en servir ni une civilisation (laquelle, d'ailleurs ?) ni une religion. Mais une guerre à forte connotation culturelle demeure possible, si l'Occident, meurtri et humilié, se décidait à bâtir la coalition des justes et des purs contre un monde de « sauvages » et de fanatiques. L'action terroriste menée par une poignée d'hommes, conduits par un cerveau cynique et malfaisant n'aura nécessité, hormis sans doute des complications éparse, l'aide d'aucune armée, n'aura mobilisé aucun peuple et n'aura eu recours ni aux moyens sophistiqués ni aux techniques avancées de destruction de masse des Etats modernes.

L'attaque contre les Etats-Unis reste donc limitée, restreinte à des groupes, des réseaux et des individualités. Il faut la combattre à ce niveau, à son niveau. Généraliser la riposte ou la construire comme une réponse à une menace universelle, c'est transformer un défi particulier en une guerre universelle. Et lui assurer par le mimétisme des émulés une inutile pérennité. Notre désarroi et cette nausée devant le mal donné en sortiraient alors métamorphosés. Ils auraient même un nom. Celui que les auteurs des attentats nous ont, dans l'horreur, tristement légué : barbarie.

Joseph Maïla est directeur du Centre de recherche sur la paix de l'Institut catholique de Paris.

Injustifiable terreur

Suite de la première page

Le terrorisme est un crime, et le désespoir ou le dénuement de ceux qui y ont recours n'y changent rien.

Deuxième trait de la justification du terrorisme : le caractère absolu de la fin poursuivie et l'indifférence aux moyens. Pour se justifier de semer la terreur parmi les populations non directement impliquées dans un conflit, certains rappelleront, comme le fait Trotsky, que le terrorisme est au service d'une fin grandiose : la libération d'un peuple ou l'émancipation d'une classe sociale. Or ce type de justification est déjà vicié dans le cas du terrorisme « utile » : la fin est souvent inaccessible ou mythique ; quant au moyen, il est absurde – qui a jamais pu établir que placer une bombe dans une foule servait à réaliser la société juste ou à créer un Etat libre ? Le terrorisme extrême des récents attentats commis aux Etats-Unis est encore plus radicalement étranger à la logique de la fin et des moyens.

L'éradication de la culture occidentale, le châtement des impies ou le règne absolu de la justice sont des thèmes rhétoriques moulés dans une surenchère absolutiste, ce ne sont pas des objectifs d'action. Les attentats du 11 septembre n'ont pas été revendiqués. Ne pas être identifiable, c'est une façon de rendre impersonnels les prétendus idéaux dont on se réclame, comme s'ils étaient l'expression d'une justice universelle qui s'abat sur tous.

Lors du procès de Danton, Saint-Just avait inauguré cette justification de la terreur : « Peu importe qu'on meure de la peste ou de la révolution. La nature morale (ou l'histoire) n'a pas à être plus morale que la nature physique. » On voudrait répondre que, puisque nul ne connaît la nature morale, nul ne sait quelles actions elle pourrait requérir. De plus, lorsque les moyens ne sont pas discriminés, lorsque les conséquences, qui pourraient aller jusqu'à la destruction d'une partie de la planète, ne sont aucunement prises en compte, la fin perd tout contour. C'est donc une imposture intellectuelle de faire passer le terrorisme pour un cas particulier de la raison calculatrice, celle où il y aurait des pertes que justifie un objectif, des œufs cassés pour une omelette. Au bout du compte, il n'y aura que des œufs cassés : personne n'a jamais vu les omelettes ; et, de toute façon, des œufs cassés au marteau n'ont

jamais pu servir à confectionner la moindre omelette.

Troisième caractéristique : avec le terrorisme, il devient impossible de discuter la moralité ou l'immoralité des moyens. Il n'existe plus de critères, indépendants de la fin elle-même, qui permettent de juger si les moyens choisis sont appropriés à cette fin et proportionnés. Les sociétés humaines ont pour condition que les individus renoncent à la totalité de leur puissance d'agir en échange de la sécurité. Le prix reconnu à sa propre vie est une raison de passer des compromis ou de négocier. Si

On ne dira jamais assez qu'il y a dans cette justification du terrorisme par une sorte de qualité abstraite que les victimes partageraient (être né chez les riches, déjeuner un jour d'août dans une pizzeria de Jérusalem, se trouver au World Trade Center à New York) une régression morale effroyable. Contrairement à ce que pensent Trotsky et tous ceux qui justifient implicitement le terrorisme en invoquant le désespoir, la fureur ou le mépris ressentis devant le monde bourgeois ou occidental, tuer un ennemi à la guerre, riposter à des tirs de mortier sur des

Pareilles objections sont bien connues et elles portent toutes à faux. La violence est là, partout dans l'histoire. C'est un fait qu'il faut constater, ce n'est pas une thèse à défendre. Et encore moins une concession qu'on pourrait accorder aux exigences de la révolte. La réalité des oppressions et du désespoir est incontestable ; elle invite à la solidarité et recommande la recherche de tous les moyens d'action qui permettront d'améliorer la situation : exiger que les dossiers soient ouverts, revenir à la charge, plaider en faveur de solutions négociées.

Mais la volonté de comprendre doit aussi rester critique. Elle ne doit pas renoncer à qualifier les actes commis par les opprimés pour ce qu'ils sont. Elle ne doit pas entretenir l'idée d'une légitimité des malheureux qui excuserait tout. Elle doit dénoncer les idéaux d'une prétendue libération quand ceux-ci ne sont que des mythes qui entretiennent, déplacent et réitérent sans cesse la violence. Elle doit refuser de diluer dans le malheur social et politique, puis d'excuser pour cette raison, des actes de terreur sans discrimination ni but. Enfin, elle doit protester énergiquement quand, pour excuser la violence des faits, on est prêt à considérer que la responsabilité en est tout autant du côté de la puissance qui est frappée que de la victime excédée qui a frappé.

Derrière la complaisance mise à reconnaître à tous les laissés-pour-compte un bon droit automatique, il y a la redoutable tentation intellectuelle de croire qu'une revanche totale des opprimés absoudra le monde des conflits et des malheurs. Il y a aussi, sous l'apparence de la solidarité, beaucoup de condescendance. Nos distinctions morales ne vaudraient-elles que pour nous ?

Monique Canto-Sperber

Il y a dans la justification du terrorisme par une sorte de qualité abstraite que les victimes partageraient (être né chez les riches, déjeuner un jour d'août dans une pizzeria de Jérusalem, se trouver au World Trade Center) une régression morale effroyable

ceux qui tuent considèrent que non seulement les autres vies, mais même leur vie ou celle de leurs proches sont sans valeur, comment discuter des pertes et des gains, des moyens plus ou moins bons ?

Aucun commentateur des récents attentats ne s'est posé la question de savoir si les terroristes condamnaient ou non, au regard de la morale ou de leurs valeurs privées, les actes qu'ils ont commis ; s'ils estimaient, par exemple, que la terreur aveugle est un moyen mauvais, mais nécessaire. Pourquoi ? Parce qu'on sait intuitivement que le terrorisme n'est pas un moyen immoral pour une fin bonne, mais qu'il est la violence à l'état pur, sans objectifs compréhensibles. La question d'un moindre mal n'a même plus de sens : peu importe qu'il y ait 100 ou 3 000 morts, peu importe qui sont ces morts.

Enfin, le terrorisme cherche à se justifier par une définition globale et partiellement aléatoire des cibles en fonction du lieu où elles se trouvent et, accessoirement, du moment où elles s'y trouvent. La loi des otages illustre parfaitement cette logique. Ce n'est pas plus immoral de tuer des otages, dit Trotsky, que de tuer des ennemis à la guerre. Même s'il y a parmi les otages des enfants qui n'ont rien « fait », ils ne se retrouvent pas en situation d'otages sans raison puisqu'ils ont « des liens de classe et de solidarité familiale » avec le camp combattu.

civils ou exercer des représailles en légitime défense, ce n'est pas du tout la même chose que tuer des enfants pris en otage, des familles en vacances ou des hommes et des femmes qui sont à leur travail.

On protestera peut-être en soulignant qu'il est facile de mener une polémique pareille après coup, dans le confort de l'histoire advenue. On voudra rappeler la violence de l'oppression dont sont victimes ceux qui, poussés à bout, n'ont plus que la violence pour recours. Comment leur reprocher, dans leur légitime révolte, de n'avoir ni le temps ni même l'envie de léser sur les moyens ?

AU COURRIER DU « MONDE »

LE SENS DU TRAVAIL

Dans quelques mois, nous serons donc au pied du mur : il faudra appliquer les « 35 heures » dans les hôpitaux. Techniquement, la tâche se révélera tout simplement impossible à court et à moyen terme, révélant ainsi l'impéritie, l'imprévoyance et l'irresponsabilité des concepteurs de cette loi.

Il y a malheureusement beaucoup plus grave encore : (...) le projet de réduction du temps de travail (RTT) est en effet sous-tendu par un état d'esprit inquiétant et malsain. Le message qu'il délivre à chacun d'entre nous, et en particulier aux générations montantes, est que le travail, le cœur que l'on

y met, les satisfactions que l'on retire de la tâche accomplie, comme le plaisir que l'on peut avoir à fonctionner en équipe, ne sont tout simplement plus aujourd'hui des valeurs fondamentales dont chacun peut attendre du sens. (...)

Nos législateurs n'ont-ils donc pas compris que ce qui nourrit l'être humain c'est de contribuer ? Qu'au-delà des contraintes et des difficultés, ce qui fait grandir un être humain, c'est de se dépasser et certainement pas d'en faire le moins possible ? (...)

Un service hospitalier qui marche, cela passe par des médecins qui ne comptent pas leurs heures, par des infirmières qui sont prêtes de temps à autre à dépasser leurs horaires parce qu'elles se sentent responsables et qu'elles aiment ce

CORRESPONDANCE

Une lettre de Claude Lanzmann

Nous avons reçu de Claude Lanzmann, directeur des Temps modernes, la lettre suivante, en réponse à notre article du 27 septembre :

La recension que *Le Monde*, dans sa rubrique « Kiosque » du 27 septembre, consacre, sous la plume de Francis Marmande, au dernier numéro des *Temps modernes* (n° 614, « La question basque. Confins, violence, confinement ») appelle de ma part plusieurs remarques. Si elle n'était qu'une attaque fielleuse de plus contre la revue, elle ne mériterait aucune réponse. Nous en avons vu d'autres, et la lassante antienne qui oppose *Les Temps modernes* d'antan, dirigés par Sartre, à ceux d'aujourd'hui, qui le sont par moi, me laisse de marbre. Ceux qui la propagent avaient déjà décrété, dans les quinze dernières années de la vie de Sartre, sa revue et sa pensée également moribondes. Les *TM* se portent bien, merci, nous en sommes fiers et nous avons maintenu depuis 1986 un cap de non-infidélité.

C'est pour d'autres raisons, non personnelles, que je me vois contraint de demander à votre journal un droit de réponse.

1. M. Marmande peut bien sûr ne pas apprécier les contributions qui composent le numéro des *TM*. Mais la rubrique « Kiosque » n'est pas un « billet d'humeur » : on s'attend à y être informé à la fois sur le contenu réel de ce dont il est rendu compte, et sur les critères de jugement du chroniqueur. Sur aucun de ces deux points l'attente de vos lecteurs n'est satisfaite. On saisit mal de quoi parle ce numéro spécial de 320 pages, et pas du tout sa structure, pourtant mûrement réfléchie. Or c'est précisément de réflexion et de compréhension

qu'il s'agit dans cette livraison, et pas du tout d'« indignation », contrairement aux assertions de M. Marmande et de votre sous-titre. En vérité, le dossier des *TM* pense et traite – c'est assez rare en France – les principaux facteurs de la question basque : l'histoire du Pays basque, son identité culturelle, le franquisme et la posture alors révolutionnaires de l'ETA, les mutations du terrorisme, les périodes de contre-terrorisme d'Etat, l'actuelle situation de violence aveugle et totalitaire, des hypothèses politiques pour sortir d'une crise vieille de quarante ans et plus. Mais tous les auteurs qui se sont exprimés chez nous sont basques, d'origine ou d'adoption, et il est difficile d'attendre des victimes de la violence la froideur théorique que nous oppose M. Marmande. Ils ont écrit et pensé, souvent en risquant leur peau, et voici qu'un esthète a le front de dire qu'ils ne pensent pas !

Si le lecteur désire en savoir davantage sur la pensée « basque » de M. Marmande, qu'il se reporte à l'article de ce dernier dans la revue *Autrement* (n° 75, mai 1994), et il aura un aperçu de la profondeur des réflexions de notre recenseur quand celui-ci est au pied du mur (c'est d'ailleurs la teneur de cet article qui nous a dissuadés de solliciter sa collaboration. Ira-t-on croire qu'il a pu s'en offusquer ?). Dans une grande confusion de « pensée », et au nom d'une « théorie du spectacle » qui a atteint le 11 septembre à New York les records les plus sanglants de sa *praxis*, M. Marmande semble vouloir trouver des excuses au terrorisme. C'est la mode aujourd'hui : un néo-pétainisme rampant cherche des raisons aux plus atroces des crimes, les justifie par nos fautes et bat sa coulpe à longueur de colonnes.

2. Le mépris dont fait preuve M. Marmande à l'endroit d'un homme comme Fernando Savater, cible désignée de l'ETA, est peu supportable. Il lui fait grief de ses « gesticulations » et de son style (« il y faudrait, dit-il, une autre intrépidité de plume »). Bel exemple de narcissisme plumitif ! Pour M. Marmande, écrire sur la question basque, c'est sans doute intrépidement ? – jouer sur les termes « Etat » et ETA. Qu'il se donne ces plaisirs, libre à lui. Qu'il en fasse l'ETA-Ion de sa profondeur « politique » prête à sourire.

Etrange « Kiosque », décidément, qui accorde le statut de recenseur à un censeur partial – un homme en tout cas qui se soucie peu de justice ; et qui a écrit, dans les deux sens du terme, un méchant article.

Dr Pierre Douillet, Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

M. Bush et les Palestiniens

MIEUX vaut tard que jamais, est-on tenté de dire après que l'administration

Bush a rappelé, mardi 2 octobre, qu'elle était favorable à la création d'un Etat palestinien. « Les Palestiniens doivent vivre en paix et en sécurité dans leur propre Etat », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. « L'idée d'un Etat palestinien a toujours fait partie de [notre] vision, dès lors que le droit d'Israël à exister est respecté », a précisé le président George W. Bush. C'est la première fois que ce dernier se prononce aussi clairement sur la question. Mais c'est moins le contenu de ses propos qui retient l'attention que le moment où ils sont prononcés. Ils viennent interrompre un long silence de Washington sur le Proche-Orient, très exactement depuis l'arrivée de M. Bush à la Maison Blanche. Ils paraissent devoir mettre un terme à l'attitude de négligence délibérée adoptée par l'administration Bush à l'égard de cette région.

Cette posture d'attentisme et de désintérêt relatif ne fut pas sans conséquence. Elle a eu sa part de responsabilité dans le déchaînement de violences israélo-palestiniennes auquel on assiste depuis un an - et qui, à en juger par les événements de ces dernières vingt-quatre heures, ne paraît pas sur le point de s'apaiser. Là où l'on aurait vu un Bill Clinton intervenir avec force, on a eu un George W. Bush figé dans une réserve craintive, faisant le jeu d'un Ariel Sharon qui paraît toujours vaincu qu'il y a une sortie militaire à la crise actuelle.

M. Bush a pu juger ces jours-ci des conséquences négatives de sa politique. De la Jordanie à l'Égypte, des émirats du Golfe au Maghreb, tous les chefs d'Etat arabes modérés qu'il a cherché à embrigader dans sa coalition anti-terroriste lui ont fait part de leurs réserves. Ils lui ont dit que sa politique passait dans les opinions arabes pour un feu vert donné à l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza. Ils lui ont expliqué que ladite politique, doublée de bombardements réguliers contre l'Irak, nourrissait un anti-américanisme de plus en plus virulent dans la région. Ils lui ont expliqué que, dans ses conditions, sauf geste de sa part, leur soutien à la lutte contre le dissident saoudien Ben Laden et les très islamistes talibans ne serait accordé que du bout des lèvres.

Le geste est donc venu mardi et le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a été dépêché de toute urgence dans la région. Avant de lancer une opération contre l'Afghanistan, l'Etat musulman qui héberge les réseaux terroristes Ben Laden, M. Bush a besoin de redorer son image dans les pays arabes modérés. Cela passe par des progrès dans le dossier israélo-palestinien qui, pour les Etats et les opinions publiques de la région, reste central. Si, mal inspiré, il envisage ensuite de s'en prendre à l'Irak - comme certains le réclament à Washington -, M. Bush aura encore plus besoin d'apaiser le monde arabe et donc d'être perçu comme prarrainant la création d'un Etat palestinien.

La leçon de l'épisode n'est guère morale : l'opportunisme n'est pas toujours l'ennemi du bien.

RAREMENT victoire aura placé les vainqueurs dans une situation aussi embarrassante. Le résultat obtenu par la gauche postcommuniste, le 23 septembre dernier, mériterait d'être considéré comme un triomphe sans précédent : plus de 41 % des voix. Une progression phénoménale par rapport aux deux derniers scrutins législatifs, avec, en prime, la satisfaction de voir exclus du Parlement ceux qui avaient gouverné ces dernières années, et aussi, jadis, avaient fait rendre gorge au régime communiste.

Et pourtant, cette victoire est amère, partielle, difficile à interpréter, et encore plus à gérer. Parce que l'« Alliance de la gauche démocratique » (SLD) et la force d'appoint que constitue « l'Union du travail » manquent d'une quinzaine de voix la majorité absolue en sièges. Et plus encore parce que d'autres « vainqueurs », plus inattendus, sont sortis de ces urnes : des partis exprimant, sous des formes diverses, les frustrations, les difficultés d'un électoral

populaire bousculé depuis douze ans par la modernisation à marche forcée de la Pologne. Des partis dont la base se confond donc assez largement avec celle du SLD, mais qui avancent des programmes, ou plutôt des slogans tout à l'opposé de ce que professe désormais la gauche postcommuniste.

LA DONNE A CHANGÉ

Assuré depuis des mois, sinon des années, de recevoir le pouvoir en héritage d'une droite déconsidérée, et le recevant à un moment où la situation économique est particulièrement délicate, le SLD se présentait comme un parti responsable, social-démocrate comme on peut l'être à Paris, voire à Londres. Un parti prêt à assumer la conduite d'un pays qui entre dans la dernière ligne droite de l'adhésion à l'Union européenne. Il était fort de sa longue tradition de discipline interne, de la présence à sa tête de Leszek Miller, un homme certes venu des franges dures de l'ancien PC (le « béton ») mais qui avait

soigneusement « lissé » son image, et travaillé à acquérir une stature d'homme d'Etat. Cette assurance, la gauche en avait fait étalage en présentant au public, quatre jours avant le scrutin, les principaux membres du futur gouvernement. Et le ministre des finances pressenti, Marek Belka, avait franchi un pas supplémentaire en donnant les grandes lignes d'un programme économique pragmatique, axé sur une réduction des dépenses et une augmentation des ressources fiscales. En somme, après avoir pendant des mois et des années tiré à boulets rouges sur le gouvernement, et promis que tout irait mieux pour tout le monde, on passait - enfin - aux choses sérieuses.

Le scrutin du 23 septembre a changé la donne. 54 % d'abstentions, signe de désaveu pour l'ensemble de la classe politique. Et parmi les votants, 10 % pour « l'autodéfense » d'Andrzej Lepper, démagogue patenté qui tape allègrement à droite et à gauche, promet monts et merveilles et se veut le défenseur non seulement des paysans, mais de tous les mécontents. Sans oublier les bons résultats obtenus par d'autres formations étranges comme la « Ligue des familles polonaises », qui verrait mieux la Pologne dans le Nafta (l'alliance commerciale nord-américaine) que dans l'Union européenne.

La gauche postcommuniste, à force d'attaquer le gouvernement et d'attiser les mécontentements, a-t-elle « suscité dans la société des sentiments de frustration et de révolte » à laquelle elle doit maintenant « faire face », comme l'écrit un commentateur polonais ?

« ROUTE DU CALVAIRE »

Elle est en tout cas au pied du mur. Ne pouvant refuser la responsabilité du pouvoir, elle peut soit tenter de constituer un gouvernement minoritaire, soit former une coalition. Le gouvernement minoritaire est la solution pour laquelle s'est d'emblée prononcé le président Kwasniewski, hostile à toute « coalition exotique ». Mais cela supposerait un accord avec la seule formation issue du scrutin dont le programme soit, sur certains points au moins, compatible avec celui du SLD. C'est-à-dire la « plate-forme citoyenne » constituée autour d'Andrzej Olechowski et d'autres représentants de la droite libérale (près de 13 % des voix aux élections).

Ses dirigeants ont décliné toute alliance, mais pourraient accepter,

au nom de l'intérêt national, de laisser gouverner le SLD. Mais pour une sorte de programme minimum, axé sur l'assainissement des finances publiques et la préparation à l'Union européenne. Le problème est que Leszek Miller n'a nulle envie de s'engager dans cette « route du calvaire », selon sa propre expression, et qu'il préférerait, quoi qu'en pense, un président avec lequel l'entretien des relations pas toujours faciles, un gouvernement de coalition. D'autant que le SLD doit tenir compte du petit allié de gauche qu'il avait quasiment absorbé, l'Union du travail, mais qui, dans les circonstances présentes, se redécouvre des velléités d'autonomie. Ses dirigeants, partisans de l'économie « sociale de marché », refusent la rigueur économique que supposerait un accord tacite avec la droite libérale, et préfèrent à tout prendre une coalition avec les paysans.

Mais il y a, en réalité, deux partis « paysans ». Le vieux PSL, formation fantôme à l'époque du régime communiste, mais qui, entre 1993 et 1997, s'était révélé pour le SLD un allié très gourmand - en postes et prébendes divers. Et « l'autodéfense » de M. Lepper, qui a pris le meilleur sur le PSL aux élections (plus de 10 % contre 9 %). Reconstituer une coalition avec un PSL même très affaibli, c'est ce dont les responsables du SLD ne voulaient à aucun prix... avant les élections. Quant à oser une alliance de fait avec Andrzej Lepper, et même si ce dernier arbore désormais des costumes sombres croisés et éructe un peu moins d'insultes que naguère, ce serait tout de même, pour un très grand nombre de Polonais, une véritable énormité, pour ne pas dire une honte nationale. C'est pourtant bien pour cette étrange solution que plaide le quotidien *Trybuna*, qui n'est plus tout à fait l'organe du SLD mais presque.

Comme si rien n'était exclu, M. Miller et ses amis ont engagé une vaste série de consultations, avec tous les partis présents au futur Parlement. Eux qui voulaient agir vite, avaient déjà un gouvernement en poche, et se promettaient de remettre de relancer une économie anémiée, vont devoir palabrer, composer. Mais surtout, choisir, entre une voie difficile, et une fausse facilité, qui pourrait nuire gravement à leur réputation, et surtout à celle de leur pays.

Jan Krauze



Les Frankenstein de la mondialisation

QUELLE ÉTAIT, précisément, cette vive émotion qui a frappé le monde de cataplexie quand, coup sur coup, deux avions ont transpercé les Twin Towers du World Trade Center à New York ? On a abondamment invoqué des références cinématographiques, mais n'est-ce pas le « royaume des enfants de Dieu » que nous avons entr'aperçu ?

Ce qui a glacé le sang, c'est la liberté inouïe que les terroristes ont pris avec la vie, la leur et celles de leurs victimes. Effroyablement fascinant, leur geste autodestructeur a été d'une pureté qui n'est pas de ce monde. En ce sens, le crime était signé. L'Amérique a tout de suite pensé aux « fous d'Allah », aux ennemis que le pays le plus puissant de la planète avait jusque-là su tenir à distance, dans la périphérie du monde : en Afghanistan, en Algérie, en Iran, en Palestine. A chaud, elle a pu dire que les terroristes avaient lancé un assaut sur « l'humanité tout entière » dont, *ipso facto*, ils se seraient exclus comme « nouveaux barbares ».

La morale ne pose aucun problème : elle fait corps avec l'indignation. Point n'est besoin d'aller en Afghanistan, en Algérie, en Iran ou en Palestine pour comprendre pourquoi des êtres humains massacrent d'autres êtres humains. Autant rester chez soi en sécurité, barricadé dans sa forteresse. Mentalement, c'est ce que l'Amérique a longtemps fait. Bien avant de songer à un bouclier antimissile pour sa « guerre des étoiles », elle a tracé autour d'elle une ligne Maginot « anti-diable ». Hors de l'empire et de ses valeurs, point de salut ! Jusqu'au mardi 11 septembre, l'Amérique se voyait elle-même comme le « royaume des enfants de Dieu » : peut-être pas le paradis sur terre, mais le périmètre le plus propice aux rêves du genre humain.

Le messianisme américain mélange ciel et terre. « *With God on your side* », raille Bob Dylan dans

une vieille chanson. Quand Bush père a proclamé le « nouvel ordre international » après l'effondrement de l'Union soviétique, « *l'empire du Mal* » que Ronald Reagan avait combattu, il assignait aux Etats-Unis rien de moins que la tâche d'accomplir « l'œuvre de Dieu » (« *God's own work* »). Depuis la chute du mur de Berlin, l'Amérique n'est pas seulement l'unique superpuissance mais, aussi, la dernière utopie « réellement existante », désormais sans vis-à-vis. Dans le monde entier, elle est ressentie comme une impériale exception, pour le meilleur et, souvent, pour le pire.

Dépourvus de moyens pour comprendre ces « fous de Dieu » que sont les Américains, une grande partie de l'humanité ne perçoit que leur « arrogance ». Ce n'est pas l'apanage d'un tiers-monde irrémédiablement sous-développé. C'est parmi les rares personnes arrachées à la vaste misère du monde que se trouvent celles qui haïssent le plus la nouvelle puissance « civilisatrice », l'Amérique missionnaire. Ce ne sont pas des crève-la-faim du Sahel ou des obscurantistes surgis d'un autre âge qui se sont lancés à l'assaut de New York et de Washington. Au contraire, les terroristes à bord des avions kamikaze étaient tous « américanisés ». Leur chef présumé, Oussama Ben Laden, est un ancien collaborateur de la CIA, auxiliaire de la lutte anticomuniste. Bref, pour s'être improvisés officiers aux affaires indigènes dans un monde qu'ils ne connaissent pas assez, les Américains se font aujourd'hui attaquer par leurs créatures, des Frankenstein de la mondialisation.

« *Brigands du monde, ils sèment la désolation et l'appellent paix*. » Voilà, dans les mots de Tacite, le reproche qui est fait aux Américains, meneurs du camp occidental. Ce reproche est fondé, les exemples abondent : quand on déchire le protocole de Kyoto, quand on inter-

vient contre l'épuration ethnique au Kosovo sans se soucier des Kurdes en Turquie, allié occidental et l'un des meilleurs clients de l'industrie d'armement américaine, quand on soutient l'Arabie saoudite tout en agitant ailleurs le gonfalon des droits de l'homme, quand on est l'indéfectible complice d'Israël pour parquer les Palestiniens dans des « bantoustans », le choc en retour devient fatalité. Certes, tous les désespérés ne sont pas des desperados, pas plus que tous les islamistes - sans parler des musulmans en général - ne sont des terroristes prêts à faire sauter des bombes. Mais comment croire que, sur une planète où la vie ne vaut plus rien, l'Occident serait épargné ?

SUPERPUISSANCE HORS-LA-LOI

Moteur de la mondialisation, l'Amérique sous le choc refuse pourtant de « mondialiser » ses morts : or ses quelque 6 000 victimes ont été le lot quotidien dans la minuscule Rwanda pendant le génocide de 1994, qui a duré cent jours sans que l'Occident n'y mît fin. Pour les Tutsis rwandais, jamais une minute de silence n'a suspendu la marche du monde. S'ils avaient été traités à l'égal des morts de New York, aussi innocents que les victimes anonymes de la misère et des épidémies que nous tolérons pour notre prospérité, on aurait dû observer cinq heures de silence.

Citadelle d'un progrès dont elle ne veut pas voir les contreparties, l'Amérique a été humiliée. Comprendra-t-elle, par-delà la terreur, la leçon d'humilité ? « *Nous voulons la vie, le bonheur, la richesse et le pouvoir*, relevait dès 1971 l'éditorialiste américain William Pfaff, mais nous n'avons pas compris la stratégie des faibles qui agissent à partir de critères absolus, tels que l'inéductibilité pour l'homme de la souffrance et de la mort. » Il a été beaucoup question, ces jours, du « *clash des civilisations* ». Mais qui sait que son théori-

rien, Samuel Huntington, a prévu que, pour une bonne partie du monde, les Etats-Unis étaient « en train de devenir la superpuissance hors-la-loi [et] le plus grand danger extérieur qui menace leurs sociétés » ? Cette menace n'est certainement pas moins ressentie au moment où l'Amérique part en croisade sans souci de la légalité internationale, en instrumentalisant - comme à son habitude - les Nations unies, en mettant sur pied une coalition mondiale contre le terrorisme où se côtoient des Etats aussi scrupuleux que la Chine, la Russie, l'Arabie saoudite, la Libye ou le Soudan, « terroriste » selon les propres critères américains. Comme du temps de la guerre froide, le poids géostratégique ou la sainte huile qui est le pétrole rachètent toutes les tares.

Si le « clash » entre le millénarisme islamiste et le messianisme américain devait avoir lieu, on se souviendrait de l'avertissement du philosophe allemand Ernst Bloch. « *Le monde de la foi n'annonce que les premières lueurs de l'apocalypse*, prédisait-il dans *Utopies et marxisme* (Payot, 1976), et c'est dans l'apocalypse même qu'il trouve son ultime mesure, l'irruption de cette liberté qui appartient aux enfants de Dieu. » Il est encore temps de préférer à cette eschatologie une politique en deçà du Bien et du Mal, un partage du monde entre êtres humains.

Stephen Smith

RECTIFICATIF

ALGODYSTROPHIE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans un article consacré à l'algodystrophie (*Le Monde* daté 16-17 septembre), Bernard Calvino est professeur à l'université Paris-XII-Créteil, et non à l'université Paris-VI.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Journal de Jules Claretie

IL N'AURA GUÈRE fallu moins de trois années à la *Revue des Deux Mondes* pour publier le journal de Jules Claretie : *Vingt-huit ans à la Comédie-Française* ; elle en vient seulement à bout. Mais le jeu en valait la chandelle. Car ces Mémoires sont une ample tragi-comédie, dont il arrive, ma foi ! que le théâtre soit l'univers : histoires de coulisses sans doute, mais non pas seulement les coulisses de la rue Richelieu, celles encore de la politique et de l'histoire tout court.

Événements, traits et portraits sont notés et relevés aussitôt d'un œil pénétrant, d'une main preste, sans souci de littérature. Et, par la rapidité, la franchise, le naturel, la littérature est retrouvée. En France le mémorialiste a toujours la chance de sauver l'écrivain ou l'homme d'action.

Claretie n'embellit ni ne flatte ; sa modération même est un gage

de vérité, et s'il s'anime il a plus d'humeur que de passion ; il n'est jamais méchant, mais sa sévérité porte d'autant plus ; enfin il est doué pour l'amitié. Car les grands premiers rôles traitent ce confident d'égal à égal. On ne s'attendrait pas à le voir occuper ce rang à la « cour » : il dîne à l'Elysée, il est de toutes les fêtes, reçoit les rois, est en commerce avec les ministres et les ambassadeurs.

Aujourd'hui cela étonne. Les politiques alors ne sont pas, il est vrai, que des techniciens surmenés ; ils ont du goût et du loisir pour les lettres et le théâtre, pour les comédiennes aussi, mais, quoi ! plus d'un chemin mène au temple. Enfin les amis de Claretie s'appellent Delcassé, Poincaré, Clemenceau, Hanotaux, Cambon.

Yves Florenne
(4 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (3 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

BANQUES Le chancelier allemand Gerhard Schröder a lancé le débat au Bundestag en expliquant que pour assécher les sources internationales de financement du terro-

risme il fallait verrouiller la « banque souterraine ». ● EN EUROPE, le secret bancaire est déjà très relatif et n'existe quasiment pas en matière pénale. En cas de blanchiment, les

banques sont obligées de déclarer aux autorités les soupçons qu'elles ont dans ce domaine. ● DANS LE DOMAINE fiscal, le secret bancaire a pour le moment mieux résisté. ● LE

PROJET de directive sur la fiscalité de l'épargne, qui doit être adopté fin 2002, prévoit que dans l'Union européenne, les banques communiqueront à partir de 2003 les intérêts

perçus par un non-résident au fisc de son Etat d'origine. ● EN FRANCE, les juges n'hésitent plus à suspecter les dirigeants des banques et assurances de complicité de blanchiment.

La lutte contre le terrorisme va faire reculer davantage le secret bancaire

La mobilisation mondiale contre les circuits de financement du terrorisme devrait restreindre en Europe le secret bancaire, déjà écorné par les dispositifs contre le blanchiment et la fraude fiscale. Mais l'efficacité des nouveaux dispositifs reposera sur l'issue des négociations avec les paradis bancaires

BRUXELLES et FRANCFORT
de nos correspondants

Haro sur le secret bancaire ? Les attentats américains ont bouleversé la manière d'appréhender le secret bancaire : déjà écorné par la nécessité de lutter contre la fraude fiscale et le blanchiment, il fait obstacle aujourd'hui à la lutte contre le terrorisme. Le chancelier Gerhard Schröder a lancé le débat, mercredi 26 septembre, au Bundestag, en expliquant que pour assécher les sources internationales de financement du terrorisme il fallait verrouiller la « banque souterraine ». Même son de cloche chez le président de la Bundesbank, Ernst Welteke : « Quand on enquête pour fraude fiscale, trafic de drogue ou terrorisme et que l'enquête s'arrête avec l'indication : ici commence le secret bancaire, j'ai du mal à le comprendre. » Et d'appeler à trouver un équilibre entre la protection de la société et celle de l'individu. La problématique est moins présente en France, où la protection de la vie privée des fraudeurs n'a jamais été un sujet très porteur.

En Europe, le secret bancaire est déjà très relatif et n'existe quasiment pas en matière pénale. « En cas de blanchiment, le secret bancaire n'existe plus dans l'Union européenne. Il y a même un renversement de la charge de la preuve, puisque les banques sont obligées de déclarer aux autorités les soupçons qu'elles ont dans ce domaine », rappelle un fonctionnaire européen. « Le secret bancaire n'est pas opposable au juge et au parquet en matière criminelle », précise au Monde le

premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker. Il a aussi été largement écorné en Suisse, pays beaucoup plus actif judiciairement dans l'affaire Elf que l'Allemagne. Conscient de ce que « les yeux se tournent vers Luxembourg », M. Juncker explique vouloir que « l'on applique au terrorisme la même règle que celle qui s'applique au blanchiment ».

DES DÉMARCHES PLUS PRÉVENTIVES

L'Allemagne, où les responsabilités sont émiées en raison du fédéralisme, envisage de mettre en place une « unité de renseignement financier » chargée de centraliser et de valoriser toutes les informations (polices criminelles, autorité de supervision bancaire). « Les banques doivent déjà faire part de leurs soupçons sur certains comptes, mais l'on pourrait rendre leur démarche plus préventive, les obliger à chercher les opérations suspectes », imagine aussi un fonctionnaire du ministère des finances à Berlin.

Dans le domaine fiscal, le secret bancaire résiste davantage. Or ce sont souvent les enquêtes du fisc qui peuvent mettre sur la piste de circuits de blanchiment – c'est le fisc allemand qui a déclenché l'affaire des caisses noires de Helmut Kohl – ou de financement du terrorisme. Un pays comme le Luxembourg refuse de lever le secret bancaire lorsque le fisc d'un pays tiers lui en fait la demande, « à moins qu'il n'y ait une construction frauduleuse ». L'Allemagne, soucieuse comme toutes les anciennes dictatures de protéger la vie privée,

interdit aux banques de donner des informations générales sur les comptes de leurs clients en l'absence d'enquête pour fraude fiscale ou délit pénal. Elle envisage pourtant de faire une distinction entre les « gros » et les « petits » fraudeurs fiscaux, ceux qui placent une partie de leurs économies sur des comptes au Luxembourg...

De toute façon, la protection de ces derniers devrait être scellée en 2009. Le projet de directive sur la fiscalité de l'épargne, qui doit être adopté fin 2002, prévoit que, dans l'Union européenne, les banques communiqueront à partir de 2003 les intérêts perçus par un non-résident au fisc de son Etat d'origine. Toutefois, pendant une période de transition de sept ans, la Belgique, l'Autriche – qui a vingt millions de comptes anonymes pour quatre millions d'habitants – et le

Luxembourg pourront choisir de prélever une retenue à la source et en reverser les trois quarts à l'Etat de résidence de l'investisseur.

Le succès de ce scénario est conditionné par l'issue des négociations avec les pays tiers : la Grande-Bretagne et les Pays-Bas doivent

convaincre leurs territoires dépendants et associés (îles Anglo-Normandes, Antilles, etc.) de pratiquer l'échange d'informations et l'Union européenne doit trouver un terrain d'entente avec les Etats-Unis et les principaux tiers concurrents (Suisse, Liechtenstein,

Monaco, Andorre et San Marin). Sur ce point, M. Juncker est intraitable : « Je ne suis pas un adepte forcé du secret bancaire. Je suis prêt à l'abandonner à condition que nos concurrents directs fassent de même, notamment la Suisse », affirme-t-il.

A la Commission, on se montre optimiste, les attentats ayant créé une nouvelle dynamique qui pourrait notamment, sur le plan international, accélérer la ratification de la convention des Nations unies de décembre 1999 sur la suppression du financement du terrorisme. Les Etats signataires ne pourront plus opposer le secret bancaire pour des affaires liées au terrorisme. La France prévoit de la ratifier le 11 octobre.

Arnaud Leparmentier et
Philippe Ricard

Les avocats obligés de déclarer leur soupçon ?

Les Quinze veulent élargir la directive antiblanchiment de 1991 pour forcer les autres professions susceptibles de recycler l'argent sale, comme les casinos, les experts-comptables ou les avocats, à faire elles aussi des déclarations de soupçon. Toutefois, le Parlement européen, qui a pouvoir de codécision en la matière avec le conseil des ministres, bloquait jusqu'à présent le dossier, soucieux de protéger notamment les avocats. Le choc des attentats du 11 septembre devrait permettre de trouver un compromis le 9 octobre, incluant les avocats, lorsqu'ils jouent un rôle de conseil, et non de défenseur, dans une procédure pénale. Les ministres des finances des Quinze avaient menacé de passer outre le Parlement et de faire passer les mesures dans les pays via les législations nationales.

La transparence gagne du terrain en Europe

LE SECRET bancaire n'est pas l'apanage de la Suisse ou du Luxembourg. Il est protégé par la loi, à des degrés divers, dans tous les pays du monde. Ces réglementations ont été adoptées dès le début du XX^e siècle (Suisse, Luxembourg), ou plus tardivement (en 1984 en France), pour protéger les individus contre l'inquisition des Etats, notamment fiscale.

Mais le secret bancaire est vite apparu aux yeux des juges d'instruction comme une entrave majeure aux enquêtes dans le secteur financier. C'est donc en vertu non plus des libertés individuelles mais de l'intérêt général qu'ont été décidées des exceptions au secret bancaire, traité jusque-là sur le même plan que le secret professionnel du médecin et de l'avocat. Hormis dans les paradis fiscaux, de nouvelles lois ont été votées pour permettre à certaines autorités de lever le secret bancaire dans le cadre de leurs enquêtes. Sont concernées la justice, la police, les autorités de tutelle des banques et, dans certains pays (France et Etats-Unis), l'administration des impôts et des douanes. Par ailleurs, depuis des recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), qui traque l'argent sale dans le monde, en 1990, les banques sont invitées, voire contraintes, à lever le secret bancaire de leur propre chef en cas de soupçon de blanchiment.

● En France, les banques ont été tenues au

secret bancaire par la jurisprudence bien avant qu'il ne soit institué par la loi (1984). Depuis 1990, elles ont obligation de déclarer à la cellule anti-blanchiment du ministère des finances (Tracfin) toute transaction suspecte, dont elles ne connaissent pas l'identité du donneur d'ordre ou du bénéficiaire. Et ce, afin de ne pas se rendre complices d'un délit de blanchiment d'argent de la drogue ou du crime organisé. La fraude fiscale n'est pas concernée.

● Au Luxembourg, les banques sont soumises au secret bancaire, assimilé au secret du médecin dans le code pénal. Mais ce secret n'est pas opposable à la justice, en particulier pénale, ni à un juge étranger qui fait une demande par le biais d'une commission rogatoire. Des dispositions de lutte contre le blanchiment ont été instituées dans la loi, le parquet ayant autorité dans ce domaine.

● En Suisse, la protection est réduite pour les comptes numérotés anonymes, depuis les affaires des années 1990 (Abacha, Montesinos, fonds dormants juifs, Elf, etc.). Les financiers ont accepté une levée du sacro-saint secret bancaire sur lequel la Suisse avait bâti sa réputation de discrétion. Depuis la loi anti-lesivage de 1998, tout dépositaire de fonds ne lui appartenant pas – notaires, avocats, etc. – est tenu de dénoncer un client douteux. La loi interdit aux banques de collaborer avec une administration

fiscale étrangère, à l'exception des Etats-Unis.

● En Grande-Bretagne, la divulgation par un employé de banque de renseignements sur les comptes de clients est considérée comme une faute pénale grave, passible d'emprisonnement. Le fisc et la police n'ont pas d'accès aux comptes, l'injonction d'un juge est nécessaire. Pareille autorisation est automatiquement accordée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme nord-irlandais ou le trafic de drogue. Mais, l'évasion fiscale restant légale, le secret bancaire est protégé lorsqu'il est question d'impôt. La Financial Services Authority, tutelle des banques, manque de moyens pour assurer sa mission.

● Dans les îles Anglo-Normandes (Jersey, Guernesey, Man), le secret bancaire est étanche. L'autorisation d'un juge local est nécessaire pour que le régulateur puisse contraindre une fondation à divulguer le nom d'un client, son adresse ou l'origine des fonds. Vu la collusion existant entre pouvoirs politique, financier et judiciaire dans ces micro-Etats sous tutelle britannique, les demandes d'entraide judiciaire de Londres comme de l'étranger sont la plupart du temps rejetées. Le régime de surveillance des banques reste basé sur l'autodiscipline.

Anne Michel, Marc Roche
et Pascale Santi

En France, les banques et les assurances sont considérées comme des complices potentiels

DE PARTENAIRE de la justice dans la lutte contre les délits financiers, notamment le blanchiment d'argent, les banques et les compagnies d'assurance sont devenues des complices potentiels de ces mêmes délits. La chronique des mises en examen n'a manqué d'ébranler fortement les milieux financiers. Les piliers des affaires françaises n'ont pas échappé aux sanctions judiciaires et à la défiance généralisée de l'autorité judiciaire à l'égard du monde de l'argent. La mise en examen, le 13 juin, des deux principaux dirigeants du groupe AXA, Claude Bébéar et Henri de Castries, pour « blanchiment de capitaux aggravé », dans l'affaire PanEuroLife, a marqué, à cet égard, un point d'orgue. Selon les propres responsables des banques, l'une des conséquences majeure de cette évolution pourrait être, à terme, la disparition progressive du secret bancaire.

Les juges d'instruction n'agissent pas de leur propre chef mais en fonction de lois qui ont évolué près d'une dizaine de fois depuis 1990, date du premier texte voté à l'Assemblée pour traquer les faits de blanchiment. Deux textes ont radicalement modifié les rapports entre les banques et la justice. Tout d'abord, en 1996, le législateur a étendu la qualification de blanchiment au-delà des faits relevant des seules activités du crime organisé, et au trafic de stupéfiant en particulier. La justice s'intéresse depuis au blanchiment issu de toute forme de délit ou crime, y compris la fraude fiscale.

La loi dite NRE, pour nouvelles réglementations économiques, adoptée en mars 2001 a changé la philosophie des rapports entre justice et banques. Auparavant, les établissements bancaires avaient l'obligation de dénoncer les faits qu'ils jugeaient suspects. La loi leur laissait néanmoins une large part de subjectivité. Cette simple obligation morale a été jugée insuffisante. La loi NRE conserve au dispositif une part de libre arbitre mais elle adjoint des critères objectifs pour lesquels le banquier a l'obligation de transmettre des informations à la justice ou aux organes de contrôle antiblanchiment tel que

Tracfin. Si le client n'est pas identifié, s'il s'agit d'une société fiduciaire, si les opérations proviennent de paradis fiscaux ou de pays figurant sur la liste noire du GAFI – l'organisme international d'action financière sur le blanchiment de capitaux – voire si le mouvement financier n'obéit pas à une logique économique, le banquier a l'obligation d'informer les autorités.

DEVOIR D'INGÉRENCE

René Wack, ancien chef de l'office central de répression de la grande délinquance financière (OCR-GDF), devenu responsable de la sécurité au Crédit lyonnais, invité, le 25 septembre, au colloque sur la prévention du blanchiment organisé par l'ancienne magistrate financière Anne-José Fulgères, désormais salarié du cabinet d'audit Arthur Andersen, a fait état du devoir d'ingérence des banquiers sur les comptes de leurs clients. Selon M. Wack, non seulement tous les comptes doivent être considérés comme suspects, mais il faut se méfier des clients des clients et même des partenaires des clients. Il existe, de fait, un transfert des pouvoirs d'enquête du pouvoir public vers la sphère privée, les banques notamment.

Résultat, les transmissions faites à la justice augmentent. Tracfin a été saisi 156 fois, en 2000, pour un volume de fonds suspects de cinq millions de francs. Pour les seuls six premiers mois de cette année, Tracfin a déjà reçu plus de 200 procédures qui correspondent à un volume de 7 millions de francs de transactions douteuses. En 1996, Tracfin avait été sollicité à 50 reprises. Depuis 1999, 21 condamnations ont été prononcées pour blanchiment. Dans 66 % des cas, les juges ont retenu des peines des prison ferme. Dans l'avenir, la législation devrait encore se durcir. Le gouvernement réfléchit à la rédaction d'une loi qui criminaliserait les délits de blanchiment, notamment ceux en liaison avec une activité terroriste.

Jacques Follorou



Opéra ■ Danse ■ Théâtre ■ Concert ■ Exposition ■ Musée

Plus on sort l'esprit libre,
plus on a de place pour l'émotion.

> Divento vous aide à choisir votre spectacle.
> Divento vous trouve les places que vous recherchez.
> Divento vous organise votre sortie.

www.divento.com

Club Divento Spectacles
0 820 900 950
0,78 Fr/min

Réservez aussi, sur place au
Divento Store
Espace Vivendi Universal
angle de l'avenue Friedland
et de la rue de Tilsitt Paris 8ème

Divento est une société de
VIVENDI UNIVERSAL

DIVENTO
spectacles - billets - services
Divento, Sortez l'esprit libre.

La Réserve fédérale ramène les taux d'intérêt aux Etats-Unis à leur plus bas niveau depuis 40 ans

Le loyer de l'argent au jour le jour est maintenant inférieur à l'inflation

Préoccupée par les risques de récession, la Réserve fédérale américaine, présidée par Alan Greenspan, a décidé, mardi 2 octobre, de réduire

d'un demi-point, à 2,5 %, son principal taux d'intérêt directeur, un niveau sans précédent depuis 1962. Il s'agit de la neuvième baisse depuis le

début de l'année et de la deuxième depuis les attentats. Aux Etats-Unis, le loyer de l'argent au jour le jour est maintenant inférieur à l'inflation.

NEW YORK

de notre correspondant

Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), met en garde depuis deux semaines l'administration Bush et le Congrès contre un plan de relance de l'économie précipité, coûteux et inflationniste. Mais, en matière monétaire, la Fed ne fait pas preuve de la retenue demandée aux hommes politiques. Le comité de politique monétaire de la banque centrale des Etats-Unis a décidé, mardi 2 octobre, de réduire à nouveau d'un demi-point, à 2,5 %, son principal taux directeur.

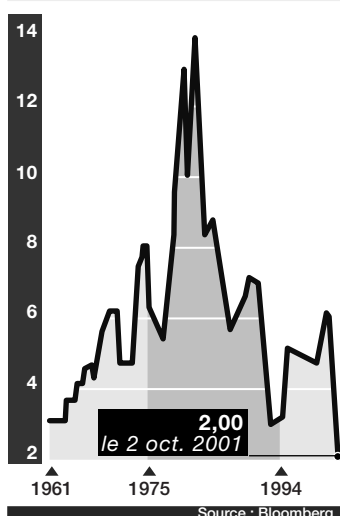
Il s'agit de la deuxième baisse du loyer de l'argent depuis les attentats du 11 septembre et de la neuvième depuis le début de l'année. Le 1^{er} janvier, le taux au jour le jour aux Etats-Unis était de 6,5 %. Il est revenu aujourd'hui à son plus bas niveau depuis 1962. Le président s'appelaient alors John Fitzgerald Kennedy. Dans la foulée, les principales banques américaines ont annoncé une baisse de 6 % à 5,5 % de leur taux de base.

« INCERTITUDES ACCENTUÉES »

La Fed estime, dans un communiqué, que les attaques contre New York et Washington ont « considérablement accentué les incertitudes » dans une économie déjà affai-

Plancher historique

TAUX D'ESCOMPTE AMÉRICAIN



Le taux de l'escompte qui suit en parallèle les évolutions du taux au jour le jour est au plus bas depuis 40 ans.

blie. Cela « pèse sur les dépenses des ménages et des entreprises. Le risque existe de voir encore davantage de faiblesse économique dans un avenir prévisible », selon la banque centrale. Néanmoins, « les perspectives à long terme restent favorables et devraient devenir évidentes une fois que les forces inhabituelles réduisant

la demande se seront atténuées ». La Fed ajoute que la faiblesse de l'économie constitue une menace plus forte que l'inflation, laissant la porte ouverte à la poursuite de la baisse des taux.

En agissant aussi énergiquement, M. Greenspan suit la recette de son succès depuis quatorze ans à la tête de la banque centrale américaine : intervenir vite et même brutalement pour soutenir l'économie, le système financier et les marchés. Cette fois, pourtant, la méthode Greenspan semble moins efficace. Certes, l'effet des attentats sur une économie flirtant avec la récession a été désastreux. Mais déjà auparavant l'arme monétaire paraissait incapable de faire repartir l'activité.

DOLLAR AFFAIBLI

La question de l'efficacité de la baisse des taux se pose avec plus d'acuité encore dans un environnement marqué, depuis le 11 septembre, par une perte de confiance soudaine des consommateurs et des investisseurs. Face à un choc de cette ampleur, la thérapie doit être aussi politique. Voilà pourquoi Wall Street attend avec autant d'impatience et plus d'anxiété le détail des mesures de relance du gouvernement et les premières opérations militaires que les décisions de la Réserve fédérale.

Mardi 2 octobre, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a tout de même terminé la séance sur une hausse de 1,29 %.

Les analystes s'interrogent également sur les conséquences plus lointaines d'une baisse aussi rapide des taux et sur le risque de dérapage inflationniste et de remontée des rendements à long terme. Aux Etats-Unis, le loyer de l'argent au jour le jour est maintenant inférieur à l'inflation. La hausse des prix était de 2,7 % en rythme annuel en août. Les taux d'intérêt réels (hors inflation) sont donc devenus négatifs. Cela ne peut qu'affaiblir le dollar et l'appétit des investisseurs étrangers pour les actifs libellés dans la devise américaine. Les taux réels ont été négatifs pour la dernière fois aux Etats-Unis entre le début de 1992 et la fin de 1993.

Si l'entrée dans la récession se confirme, les économistes anticipent une nouvelle baisse de ses taux par la Réserve fédérale le 6 novembre à l'occasion de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire. Mais, après avoir ramené en neuf mois son principal taux directeur de 6,5 % à 2,5 %, la Fed a déjà consommé la majeure partie de ses munitions.

Eric Leser

Bayer supprime 4 000 emplois dans l'agrochimie après le rachat de CropScience

L'endettement va grimper à 15 milliards d'euros

À PEINE Bayer était-il devenu propriétaire de la division agrochimique d'Aventis, mardi 2 octobre, qu'il annonçait, un peu plus tard dans la journée, la suppression de 4 000 emplois dans sa future division Bayer CropScience. Celle-ci regroupera en 2002 les 15 300 salariés d'Aventis CropScience et les 7 800 salariés de Bayer. Ce chiffre n'est qu'un ordre de grandeur des restructurations à venir dans ce qui sera le numéro deux mondial de l'agrochimie. « Entre 15 % et 18 % des effectifs pourraient être supprimés, en se basant sur une première estimation », a prévenu le président du directoire de Bayer, Manfred Schneider, au cours d'une conférence de presse à Leverkusen (Rhénanie-du-Nord - Westphalie), au siège du groupe.

Bayer n'a pas indiqué quels sites seraient touchés. Mais le siège de la nouvelle division étant établi à Monheim, au nord de Bonn, il est probable que les postes administratifs qui se trouvent à Lyon, au siège actuel de CropScience, seront concernés au premier chef. La CGT d'Aventis CropScience a demandé mardi aux dirigeants du groupe des « garanties politiques et sociales » pour les salariés. « L'intégration culturelle, sociale et politique de cette opération (...) ne se fera pas contre l'intérêt des salariés,

contre l'emploi et en portant atteinte à notre potentiel national d'industrie et de recherche dans les sciences de la vie », a souligné le syndicat dans un communiqué.

ANNONCES EN CASCADE

Le groupe allemand a aussi rendu public, mardi, la suppression de 1 250 emplois dans sa division pharmacie, après le retrait mondial de son médicament anticholestérol Baycol/Lipobay, incriminé dans la mort d'une cinquantaine de personnes. Ces différentes annonces portent à 9 250 le nombre total de suppressions d'emplois prévues à ce jour au sein du groupe, soit 6,8 % de ses effectifs mondiaux, en incluant CropScience. En août, le groupe avait déjà dévoilé 4 000 suppressions de postes dans les activités chimiques.

Ces annonces en cascade n'ont pas suffi à rassurer la Bourse de Francfort, où le titre Bayer terminait la séance en légère progression de 0,76 % mardi. Le groupe devra en effet attendre 2004 pour que la consolidation de CropScience ait un effet positif sur ses bénéfices, alors que le rachat pour 7,25 milliards d'euros va immédiatement accroître l'endettement net de Bayer, à 15 milliards d'euros en 2002.

Véronique Lorelle

La faillite de Swissair menace ses filiales et ses partenaires

Les avions du transporteur suisse sont cloués au sol depuis mardi, bloqués par les créanciers

DES AVIONS cloués au sol, faute d'avoir acquitté les factures de carburant ou de redevance d'aéroport, des agences de voyages qui gardent portes closes jusqu'à nouvel ordre, des filiales étrangères qui s'inquiètent de la pérennité de leur activité, des billets qui ne valent plus rien, des actions qui ne valent pas plus (1,27 franc suisse à l'ouverture mercredi matin 3 octobre, contre 40,05 francs avant la suspension, soit une chute de 96 % !) et des poursuites judiciaires qui commencent à s'accumuler, comme celle de Sabena : tous ces dommages engendrés par la faillite de Swissair ont définitivement terni la réputation du transporteur.

Les avions de Swissair ne volaient toujours pas mercredi. Pour la journée du jeudi 4 octobre, une solution est toujours à l'étude. Pour pallier cette défection forcée, Crossair, l'ex-filiale de Swissair, forte de ses nouveaux actionnaires et de sa recapitalisation annonçait dès mardi soir qu'elle allait prendre le relais pour desservir, à titre provisoire sous ses propres numéros de vols et sous sa propre responsabilité commerciale, les plus importantes destinations européennes de Swissair.

DES RÉACTIONS MITIGÉES

Du côté des filiales de Swissair ou des entreprises dans lesquelles le groupe suisse détient des participations minoritaires, les réactions à la quasi-faillite du groupe sont mitigées. Pour certaines, l'heure n'est apparemment pas au pessimisme, à

l'image de LTU. Le voyageur allemand dont le groupe de Zurich détient 49,9 % n'est pas selon son porte-parole, menacé par les débois financiers du transporteur. Tous les vols de LTU sont assurés comme prévu, a expliqué le porte-parole, Pierre de la Motte, ajoutant que LTU disposait de capacités de financement jusqu'à mars 2002. En outre, le voyageur a déjà l'assurance que le groupe de distribution alle-

mand Rewe son autre actionnaire à 40 % cherchait une solution de financement et que le gouvernement de la Rhénanie du Nord-Westphalie, état régional où est implanté LTU, était prêt à l'aider si les difficultés de Swissair devaient l'affecter.

En Italie, où Swissair est actionnaire dans les mêmes proportions (49,9 %) de Volare, la compagnie italienne affirme ne pas avoir encore

reçu d'information officielle. Le transporteur qui possède 25 avions, majoritairement des Airbus 320, a une « structure très saine » et s'apprête à mettre en service une série de nouvelles liaisons domestiques.

En France, après l'annonce de la suspension du paiement du solde de 250 millions de francs (38,1 millions d'euros) à Air Lib par son ex-actionnaire, l'heure est au dialogue. Dans un communiqué rendu

geants d'Air Lib ont repris les discussions avec certains partenaires potentiels afin de retenir, le cas échéant, des options alternatives » sans plus de précisions. Air Littoral va engager des démarches pour tenter de récupérer les 100 millions de francs encore dus par Swissair.

D'autres en revanche son franchise-pessimistes : le gouvernement belge menace pour sa part de réactiver les procédures judiciaires gelées depuis le mois d'août pour tenter d'éviter le naufrage de Sabena. Au Portugal, le gouvernement et TAP Air Portugal envisagent de saisir les tribunaux pour obtenir le paiement d'une indemnisation par Swissair et lui faire tenir ses engagements financiers... TAP Air Portugal, qui doit être partiellement privatisé d'ici à la fin 2001, avait passé il y a trois ans des accords avec SAir-Group prévoyant que le groupe suisse prendrait une participation de 34 % dans son capital. SAirGroup avait décidé dès février de se retirer du processus de privatisation.

Swissair détient également 20 % du capital de South African Airways (SAA). Interrogé par l'AFP, André Viljoen, président de SAA, estime que, « si Swissair confirmait sa décision » d'abandonner ses participations à l'étranger, « cela affecterait notre partenariat, car nous n'entretenons pas simplement des relations de partages de réservation mais aussi d'actionnariat ». De plus, « SAA vient d'adopter le système informatique de réservation Axres, qui est géré par Atraxis, filiale de Swissair ».

François Bostnavarone

La Sabena vers la mise en redressement judiciaire

La Sabena devait plus que probablement demander, mercredi 3 octobre, l'ouverture d'une procédure de concordat judiciaire au tribunal de commerce de Bruxelles. Cette solution met une société à l'abri de ses créanciers et entraîne la nomination d'un commissaire, qui supervise la restructuration en vue d'une éventuelle relance.

La Sabena est victime du refus de Swissair de lui verser une somme de 125 millions d'euros. Ce montant était la contribution suisse à un plan de recapitalisation de la société, détenue par l'Etat belge (50,5 %) et Swissair (49,5 %). Le gouvernement belge envisage de son côté l'octroi d'un crédit temporaire à la compagnie et le dépôt de plaintes contre Swissair, Crossair et deux banques suisses, pour non-respect de l'accord conclu en juillet. Le personnel de la Sabena, consulté sur le volet social du plan de restructuration envisagé par la direction avant le retrait de Swissair, a approuvé à une majorité de 57 % un texte qui prévoyait déjà deux mille licenciements. - (Corresp.)

mand Rewe son autre actionnaire à 40 % cherchait une solution de financement et que le gouvernement de la Rhénanie du Nord-Westphalie, état régional où est implanté LTU, était prêt à l'aider si les difficultés de Swissair devaient l'affecter.

En Italie, où Swissair est actionnaire dans les mêmes proportions (49,9 %) de Volare, la compagnie italienne affirme ne pas avoir encore

public mardi, Air Lib souligne que « les annonces récentes faites par le président du groupe Swissair rendent nécessaires une discussion entre les dirigeants des deux compagnies au cours de laquelle l'ensemble de la situation devra être abordé et toutes les pistes explorées ». En outre, le communiqué ajoute que « afin d'éviter toute prise de risque supplémentaire dans un contexte difficile, les diri-

Xerox cède une partie de ses fabrications à Flextronics

FLEXTRONICS, société de sous-traitance électronique de Singapour, a racheté les unités de fabrication d'équipements de bureau (photocopieurs, imprimantes) de Xerox actuellement en voie de restructuration. La transaction d'un montant de 220 millions de dollars (242 millions d'euros), annoncée mardi 2 octobre, porte sur la reprise d'usines au Canada, au Brésil, Mexique et en Malaisie. Le groupe américain, qui a déjà supprimé 8 600 emplois, a aussi prévu de céder, en 2002, toujours à Flextronics, ses usines de circuits imprimés en Californie et dans l'Etat de New York. En France, Flextronics a racheté récemment l'unité Alcatel de Laval (Mayenne), mais s'apprête à fermer son usine de Lunéville (Meurthe-et-Moselle), dont le PDG a été retenu, mardi, par les salariés qui demandent une revalorisation de la prime de licenciement.

Un groupe canadien candidat à la reprise de Moulinex Brandt

LE COMITÉ central d'entreprise (CCE) de Moulinex Brandt a commencé à examiner, mardi 2 octobre, les offres de reprise partielle ou totale du groupe en redressement judiciaire. Une deuxième réunion d'information se tiendra en début de semaine prochaine, et le CCE ne rendra son avis définitif qu'à l'issue d'une troisième réunion, de consultation cette fois, vers le 11 octobre. La séance de mardi a permis aux élus du CCE d'examiner quatre offres de reprise, celles de SEB et de Fidei, celle des cadres de l'usine d'aspirateurs de Falaise (Calvados), et celle d'un groupe canadien jusqu'ici inconnu, Euroland, qui proposerait de reprendre tout, Moulinex et Brandt, sans aucun licenciement. « L'offre du Père Noël ! », s'est exclamé, à l'issue de la réunion, le représentant (CGC) du CCE auprès des administrateurs judiciaires, Alain Lermier.

Les ventes de voitures ont chuté de 8,7 % aux Etats-Unis en septembre

LES VENTES de véhicules neufs aux Etats-Unis ont chuté de 8,7 % en septembre aux Etats-Unis, par rapport au même mois en 2000. Depuis le début de l'année, le marché automobile est en baisse de 5,3 %. Chrysler a le plus souffert en septembre avec une chute de 28 %. Au-delà de l'impact des attentats du 11 septembre, la firme, filiale du groupe DaimlerChrysler, explique cette baisse par le fait que le mois de septembre 2000 avait été marqué par des ventes record. Ford affiche une baisse de 9,9 % et une nouvelle fois révisé à la baisse ses bénéfices pour 2001. Le groupe affichera une perte au troisième trimestre. Enfin les ventes de General Motors sont en recul de 2,8 %.

Mario Monti défavorable à la fusion Schneider-Legrand

LE COMMISSAIRE EUROPÉEN à la concurrence, Mario Monti, a déclaré publiquement mardi 2 octobre à Rome qu'il demanderait à la Commission de Bruxelles de mettre son veto à la fusion Schneider-Legrand. La Commission doit rendre officiellement son avis sur le projet de rapprochement mercredi 10 octobre. Vendredi 28 septembre, le comité consultatif des pays membres suivant l'avis des services de concurrence, avait voté contre le dossier à une voix près (4 contre, 3 pour, 2 abstentions). Un refus de Bruxelles plongerait les deux groupes électriques dans la tourmente, d'autant que ceux-ci, pour se conformer aux demandes des autorités boursières françaises et assurés, à l'époque, que Bruxelles n'émettrait aucune opposition de principe à leur fusion, ont réalisé leurs échanges de titres. Les deux groupes proposaient de renoncer à 30 % de leur chiffre d'affaires dans les pays où ils sont en position dominante (France, Italie, Espagne), représentant 3 % de chiffre d'affaires total.

Et dire qu'à 1 000 km d'ici, quelqu'un fabrique le produit que vous cherchez... et vous ne le saurez jamais !



En quelques années, votre marché s'est élargi à la taille de l'Europe. Et avec les nouveaux outils de communication, la distance n'est plus un obstacle. Dès lors, vous devez pouvoir comparer avant d'acheter, à condition de connaître les meilleurs fournisseurs sur le marché.

EUROPAGES résoud ce problème pour vous : avec ses 500 000 entreprises de tous secteurs d'activités, sélectionnées dans 30 pays pour leur capacité à l'export, vous avez tous les atouts pour mener vos appels d'offres. Et en plus c'est gratuit. Pourquoi vous en priver ?

ACHETEZ MIEUX, VENDEZ PLUS
L'ANNUAIRE EUROPÉEN DES AFFAIRES
annuaire imprimé / CD-Rom / www.europages.com

EUROPAGES

Un employeur n'est pas autorisé à ouvrir les courriels d'un salarié

La chambre sociale de la Cour de cassation vient, pour la première fois, de rendre un arrêt sur la protection du courrier électronique. Elle assimile celui-ci à une correspondance classique

ALORS qu'outre-Atlantique, les débats font rage sur la confidentialité des communications échangées par Internet, la chambre sociale de la Cour de cassation a rendu, mardi 2 octobre, un arrêt renforçant considérablement les droits du salarié sur les données contenues dans son ordinateur. C'est la première fois en France que la plus haute juridiction se penche sur ce sujet. Cet arrêt va donc faire jurisprudence.

Le différend opposait Nikon France à un de ses anciens salariés. Cet ingénieur avait été licencié, en juin 1995, pour faute grave car il passait une grande partie de son temps à gérer ses propres affaires et utilisait à des fins personnelles des outils informatiques mis à sa disposition par son employeur à des fins professionnelles. Pour preuve, la direction exhibe les multiples fichiers contenus dans le dossier « Personnel » que ce salarié avait créés dans son ordinateur. En mars 1999, la Cour d'appel de Paris confirme le licenciement. A tort, vient de juger la Cour de cassation. Celle-ci estime que « le salarié a droit, même au temps et lieu de travail, au respect de l'intimité de sa vie privée ; celle-ci implique

en particulier le secret des correspondances ; l'employeur ne peut dès lors sans violation de cette liberté fondamentale prendre connaissance des messages personnels émis par le salarié et reçus par lui grâce à un outil informatique mis à sa disposition pour son travail et ceci même au cas où l'employeur aurait interdit une utilisation non professionnelle de l'ordinateur ».

Pour ce faire, les juges se réfèrent au code civil (article 9) sur la vie privée et au nouveau code de procédure civile (article 9) sur la

loyauté de la preuve. Cela aurait pu suffire. Mais pour montrer toute l'importance qu'ils attachent à cette affaire, ils ont également tenu à se référer au droit du travail (L120-2) et à la Convention européenne des droits de l'homme (article 8). Celle-ci précise que « toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance ». Quant au code du travail, il stipule que « nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions

qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché ».

Si le secret de la correspondance est établi de manière claire depuis les années 1930 – non, un directeur de théâtre n'a pas le droit d'ouvrir le courrier de ses danseuses, avaient estimé les juges –, c'est la première fois que les juges estiment explicitement que le courriel a le même statut que la correspondance-papier. Dans l'ouvrage très pédagogique qu'il vient de consacrer au *Droit du travail à l'épreuve des nouvelles technologies de l'information et de la communication* (Editions Liaisons), le professeur Jean-Emmanuel Ray montre que ce rapprochement ne va pas de soi. Selon lui, « le courriel est plus proche de la bonne vieille carte postale que de la lettre cachetée ». Le courrier électronique ne serait donc pas une correspondance exactement comme les autres. « Si la direction informatique d'une entreprise est prévenue de la présence d'un virus fort destructeur, il semble inadapté de se draper dans les grands principes et les libertés publiques fondamentales pour interdire tout accès à des postes infectés », note-t-il.

Le droit varie considérablement selon les pays, ce qui rend problématique l'application mondiale de chartes de l'utilisation d'Internet que commencent à signer les entreprises (Vivendi Universal, Renault...). Aux Etats-Unis, les juges estiment fréquemment qu'un salarié étant payé pour travailler, l'employeur peut lire sa correspondance électronique. Mieux, selon le professeur Ray, un salarié peut attaquer son employeur si la direction informatique permet à un importun de le harceler en le bombardant de courriels. « Il n'est pas

sûr que la chambre criminelle de la Cour de cassation adopte le même point de vue que la chambre sociale. Si, par exemple, un employeur sait pertinemment qu'un salarié utilise son courrier électronique pour des activités pédophiles, et ne fait rien pour l'en empêcher, il n'est pas impossible que la chambre criminelle le condamne pour complicité ».

Néanmoins, l'arrêt de la chambre sociale est dans la logique d'une jurisprudence qui repose sur deux principes essentiels : le principe de loyauté qui précise

« Dans l'entreprise d'aujourd'hui, le salarié-citoyen a cédé la place au citoyen-salarié »

qu'« aucune information concernant personnellement un salarié ne peut être collectée par un dispositif qui n'a pas été préalablement porté à sa connaissance » (article L121-8 du code du travail) et un principe de proportionnalité, selon lequel « les méthodes et techniques d'évaluation des salariés doivent être pertinentes au regard de la finalité poursuivie » (art L 121-7).

Sous l'autorité du doyen Waquet, la chambre sociale de la Cour de cassation a eu une interprétation très large de ces articles. Comme le résume M. Ray, « dans l'entreprise d'aujourd'hui, le salarié-citoyen a cédé la place au citoyen-salarié ». L'arrêt Nikon en apporte une preuve supplémentaire.

Frédéric Lemaître

La CNIL dénonce les dérives de la cybersurveillance

Les relations entre employeurs et salariés sur leur lieu de travail doivent, en matière d'Internet, se fonder sur la confiance. Tel fut le ton du premier rapport de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) sur la surveillance des salariés dans l'entreprise par le biais d'Internet, publié en mars (*Le Monde* du 30 mars). Quatre mois plus tard, dans un nouveau rapport, la CNIL a dénoncé les dérives de la cybersurveillance au travail en fustigeant « les prohibitions de toute sorte » qui existent au sein des entreprises françaises. Selon la CNIL, « la loyauté » s'impose pour déterminer « un point d'équilibre » entre le droit de l'employeur et celui du salarié. La CNIL a peu de moyens de contrôle et de sanction. En juillet, Marylise Lebranchu, ministre de la justice, a présenté un projet de loi visant à renforcer les pouvoirs de la Commission, estimant que le développement d'Internet devait être pris en compte. En 2000, la CNIL a été saisie de 6 000 plaintes et demandes de conseils : une augmentation de 60 % en cinq ans.

Les attentats alimentent le procès des fournisseurs d'accès

« LE 11 SEPTEMBRE, l'apocalypse s'abattait sur New York à l'heure où nous étions en train de gloser, ici, sur le point de savoir s'il est possible et si nous avons le droit de filtrer des sites Internet terroristes... ». Pour cet avocat, la cause est entendue : les attentats qui ont visé les Etats-Unis sont la démonstration que « le monde virtuel n'échappe plus à la réalité », il faut donc accroître le contrôle des échanges sur la Toile. C'est l'argument central de la plaidoirie, mardi 2 octobre, de Me Alain Jakubowicz pour le compte de l'association anti-raciste J'accuse !, dans le cadre du procès engagé au tribunal de grande instance de Paris contre treize fournisseurs d'accès Internet français (Wanadoo, AOL, LibertySurf, Club Internet...). Ceux-ci sont accusés d'avoir refusé de filtrer l'accès à un site violemment xénophobe. Le portail Front14.org, auquel ils proposent l'accès, référence plusieurs centaines de sites du monde entier qui revendiquent la suprématie de « la race blanche » et véhiculent l'idéologie nazie.

Après deux journées, dont celle du 11 septembre, consacrées à l'audience de « grands témoins » censés aider le juge Jean-Jacques Gomez à se faire une opinion sur l'opportunité du filtrage de sites, ces nouvelles plaidoiries ont été l'occasion d'indiquer « qu'Internet a joué un rôle considérable dans la préparation des attentats », a affirmé Me Richard Seban, pour l'Union des étudiants juifs de France, en reprenant une thèse développée outre-Atlantique. Et l'avocat de dénoncer « les sites qui font l'apologie du meurtre, qui appellent aux attentats », comme stcom.net, un site islamiste domicilié dans la Creuse, dont J'accuse ! a dénoncé,

« Nous ne sommes pas ici dans un combat de valeurs », a lancé Me Marie-Hélène Tonnelier, au nom de l'Association des fournisseurs d'accès (AFA). A l'instar de ses confrères de la défense, elle a égrené les mesures prises, depuis plusieurs années, par ses clients pour « contrer et mettre en garde » contre les contenus illicites transitant par leur intermédiaire. Des dispositifs qui font toutefois dire à Me Alain Weber, pour la Ligue des droits de l'homme, que l'AFA « sait que ses tuyaux peuvent supporter des données incitant à la haine raciale », et qu'elle a donc la responsabilité de les filtrer. Après tout, dit-il, des fournisseurs d'accès suisses et le réseau Renater qui relie les universités françaises n'ont-ils pas adopté, de leur propre chef, une telle mesure à l'encontre de Front14.org ?

Les fournisseurs sont accusés d'avoir refusé de filtrer l'accès à un site violemment xénophobe

en septembre, l'existence au parquet du tribunal de grande instance. Me Jakubowicz, qui représentait le Consistoire central « Union des communautés juives de France », a stigmatisé « la sainte alliance » qui existerait sur le Web entre extrémismes de tous bord.

Pour leur défense, les fournisseurs d'accès français se sont bien gardés de toute allusion aux attentats, si ce n'est pour dénoncer « l'amalgame » qui est fait à cette occasion autour d'Internet. Ils ont tenté de replacer le débat dans un cadre strictement juridique.

Antoine Jacob

Il n'existe pas d'outil parfait de filtrage sur Internet

BLOQUER l'accès à des sites appelant à la haine raciale comme ceux du portail Front14.org se révèle à la fois possible et hasardeux. Techniquement, il existe des logiciels de filtrage que les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) peuvent installer afin d'interdire à leurs abonnés de se rendre sur les sites appartenant à une liste noire définie au préalable. Les systèmes peuvent traquer les adresses des ordinateurs sur lesquels les sites interdits sont hébergés ou les documents incriminés eux-mêmes, afin d'en bloquer l'accès ou bien d'aiguiller les internautes vers une page les informant du caractère illicite des contenus. Suivant le niveau de précision et d'efficacité visé, le filtrage sera plus ou moins coûteux pour le FAI et pénalisant pour l'internaute (abonnement plus élevé, accès plus lent à la Toile, sites licites collatéraux bloqués...).

L'une des questions essentielles concerne le public que l'on cherche à protéger ou à décourager. S'il s'agit des enfants, il semble nettement plus simple d'installer des logiciels de filtrage parentaux sur les ordinateurs des internautes. S'il s'agit des adeptes de l'idéologie raciste dont les sites font la propagande, l'entreprise semble vouée à l'échec. Il existe en effet une différence très importante entre l'internaute qui risque, par les hasards des réponses des moteurs de recherche, de se trouver conduit vers un site raciste ou nazi et celui qui cherche délibérément à y accéder. Ce dernier trouvera facilement les parades aux filtres installés par les FAI, soit en changeant de fournisseur d'accès, soit en passant par des sites d'anonymat qui masqueront son origine française. Les auteurs des propos racistes disposent également de nombreux moyens pour brouiller

les pistes en changeant régulièrement d'hébergeur ou en créant de nouveaux sites, opération qui ne prend que quelques minutes et ne coûte que quelques centaines de francs. Ainsi, les manœuvres de contournement ne manquent pas.

Les associations antiracistes ne prétendent pas obtenir un blocage total de l'accès à Front14.org mais le rendre plus difficile. Pour cela, il n'est pas certain que le recours aux fournisseurs d'accès soit le plus efficace. Ces derniers, en effet, n'ont aucune prise sur le contenu des sites de la Toile. Sur Internet, ce sont les moteurs de recherche qui jouent le rôle de véritables aiguilleurs. Interdire le référencement des pages au contenu illicite par ces derniers aurait le mérite de les rendre invisibles pour les internautes qui ne connaissent pas leur existence.

Michel Alberganti

Les droits du foot sur les mobiles sont très convoités

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile SFR, filiale de Vivendi Universal, devait annoncer mercredi 3 octobre, la signature d'un accord avec la Fédération française de football pour l'exploitation des droits de retransmission des matchs sur les écrans des téléphones mobiles de 3^e génération (UMTS). Las. L'événement a été ajourné officiellement pour des raisons d'agenda. En fait, cet accord est contesté par TF1, qui a selon les déclarations faites par Martin Bouygues au *Figaro*, dans son édition du samedi 29 septembre, obtenu les droits jusqu'en 2005. De son côté, Orange, filiale de France Télécom, a profité du flou juridique qui entoure la diffusion des images sur les mobiles UMTS, pour signer une série de contrats d'une durée de sept ans avec 18 clubs de première division, six clubs de deuxième division et deux clubs de National. Le pari d'Orange, porte sur l'émancipation programmée des clubs. Une vision contestée bien sûr par la Ligue nationale de football. La bataille entre les trois opérateurs pour obtenir le droit d'afficher des images de foot sur les écrans de leurs abonnés, ne fait que commencer.

DÉPÊCHES

■ PUBLICITÉ : WPP prolonge son offre sur la centrale britannique d'achat d'espace Tempus jusqu'au 15 octobre (*Le Monde* du 24 septembre). Cette décision pourra permettre au géant anglo-saxon de faire jouer la clause du code des OPA selon laquelle une offre peut être retirée en cas de circonstances économiques exceptionnelles. WPP confirmait, le 2 octobre, avoir reçu l'aval de 93,9 % des actionnaires et le soutien renouvelé du conseil d'administration du groupe Tempus.

OCTOBRE 2001 N° 561

CAHIERS DU CINEMA

www.cahiersducinema.com

le cinéma rattrapé par l'histoire

SORIBOR 14 OCTOBRE 1943 - HIROSHIMA 6 AOÛT 1945
PARIS 17 OCTOBRE 1961 - NEW YORK 11 SEPTEMBRE 2001

MI 1293 - 651 - 35,00 F - 5,34 €

NUMÉRO D'OCTOBRE
EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

■ **RENAULT : le groupe a annoncé des suppressions d'emplois** à son comité central d'entreprise. Le groupe prévoit pour 2002 un plan de 1 467 départs et 1 187 embauches, se traduisant ainsi par un solde négatif de 280 postes, sur un total de 46 413 postes. Les départs sont présentés dans le cadre d'un accord de cessation d'activité des salariés âgés.

■ **GENERAL ELECTRIC et HONEYWELL : les deux sociétés mettent officiellement un terme** à leur projet de fusion, rejeté le 3 juillet par la Commission européenne. General Electric a toutefois conclu, à des conditions non précisées, le rachat de deux filiales d'Honeywell, Tensor et Honeywell Advanced Composites. Celles-ci prévoient pour l'exercice 2001 un chiffre d'affaires combiné de 35 millions de dollars (38,9 millions d'euros).

■ **PIRELLI : l'autorité de régulation des marchés italiens, Consob, a transmis à la justice italienne un dossier** concernant de possibles délits d'initié sur les actions du groupe Pirelli (pneus et câbles) lors de la vente d'Optical Technologies à l'américain Corning.

■ **DASSAULT SYSTÈMES : le groupe a annoncé mercredi un programme de rachat d'actions** portant sur un maximum d'un million de ses titres ordinaires en circulation. Le programme de rachat d'actions n'inclut pas d'objectifs de prix ni d'échéances spécifiques.

SERVICES

■ **VIVENDI UNIVERSAL : Jean-Marie Messier, PDG du groupe, a déclaré** ne pas être intéressé par AT & T Broadband, la filiale câble d'AT & T. Vivendi souhaite s'implanter dans la distribution de programmes aux Etats-Unis sans pour autant acquérir un distributeur. L'entreprise préfère des partenariats stratégiques dans le câble, le satellite et Internet.

■ **ORANGE : la filiale de France Télécom a augmenté sa participation** dans sa filiale suédoise de 51% à 85% en rachetant la part que détenait Bredband Mobil. Orange n'a pas chiffré la transaction. Les autres

actionnaires présents dans la filiale suédoise Orange Sverige AB sont Skanska AB, avec 10% du capital, NTL avec 3% et Schibsted ASA avec 2%.

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne a perdu 60 millions d'euros** sur les dix jours suivant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis en raison de la baisse du trafic. Air France compte toutefois dégager un bénéfice opérationnel au deuxième trimestre de son exercice (de juillet à septembre).

■ **AEROLINEAS ARGENTINAS : le gouvernement argentin se déclare mardi « satisfait »** de la vente d'Aerolineas Argentinas par la holding publique espagnole SEPI à un consortium fait autour du groupe de tourisme espagnol Marsans.

FINANCES

■ **EURONEXT : le groupe prépare une offre de reprise du Liffe, le marché à terme et de produits dérivés de Londres, et a rencontré lundi les dirigeants du marché londonien, selon la Financial Times** du 3 octobre. La Bourse paneuropéenne entend contrer l'offre attendue dans les prochains jours du London Stock Exchange (LSE). Le Chicago Mercantile Exchange et le Nasdaq pourraient aussi faire une proposition de rachat du marché londonien.

Selon le quotidien financier, une bataille pourrait faire monter les prix jusqu'à 400 millions de livres (640 millions d'euros).

■ **ASSURANCES : le commissaire européen à la concurrence Mario Monti a déclaré** mardi à Rome ne pas voir de problèmes dans l'affaire du pacte de non-agression supposé entre les trois grands de l'assurance en Europe, Allianz, Axa et Generali. « Les réponses fournies sont en cours d'examen, mais il ne semble pas, à ce stade, que cela pose des problèmes du point de vue des règles de concurrence », a dit M. Monti.

■ **BANKGESELLSCHAFT : un troisième repreneur potentiel, la société américaine Texas Pacific, a manifesté, mardi, son intérêt** pour une reprise de la banque semi-publique allemande en difficulté, déjà convoitée par la banque régional NordLB et un groupe d'investisseurs privés. Bankgesellschaft était passée à deux doigts du dépôt de bilan en 2000, à la suite d'investissements hasardeux dans l'immobilier.

VALEUR DU JOUR

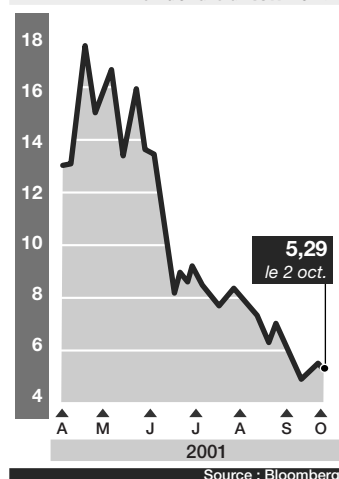
Nortel change de PDG

JOHN ROTH, le PDG de l'équipementier de télécommunications canadien Nortel Networks, n'ira pas au bout de l'année noire que traverse son entreprise. Il a annoncé mardi 2 octobre, son départ anticipé, fixé au 1^{er} novembre, soit six mois avant l'échéance initialement prévue. Il cède les rênes à un homme du sérail, Frank Dunn, actuel directeur financier du groupe. Le même jour, Nortel a précisé qu'il poursuivait sa restructuration et envisageait 20 000 suppressions d'emplois supplémentaires. A New York, le titre Nortel se négociait en repli de 0,18%, à 5,29 dollars, mardi. Suite à la publication de ces annonces faites après la clôture boursière, l'action était en net recul sur le marché gris, et perdait près de 4,35%, à 5,06 dollars. Un niveau très proche du plancher atteint mi-septembre où le titre est tombé sous le seuil des 5 dollars.

La société canadienne qui prévoit une perte nette de 3,6 milliards de dollars (3,9 milliards d'euros) pour le troisième trimestre de son exercice fiscal, sabre encore dans ses effectifs. L'objectif affiché par le groupe est d'employer environ 45 000 salariés en fin d'année, ce qui correspond pratiquement à une division par deux en un an. Après un premier plan massif de suppression de 30 000 emplois, Nortel veut se séparer maintenant de 20 000 autres salariés. Si le PDG, n'a pas souhaité préciser le nombre de licenciements, les salariés concernés devant être informés le 31 octobre, il a toutefois souligné que 10 000 personnes

Action Nortel

en dollars à New York

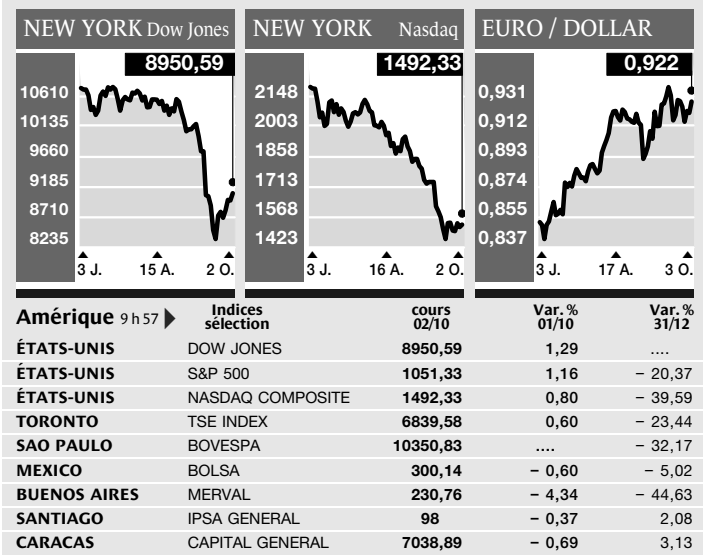


devraient quitter l'entreprise par le biais des cessions d'activité en cours. Parmi ces cessions, celle de l'éditeur de logiciels Clarify dont la vente à la société israélienne Amdocs, pour 200 millions de dollars, a été bouclée le 2 octobre. Ce programme de restructuration touche bien évidemment la filiale française de Nortel. Lundi, les représentants du personnel de l'entreprise ont annoncé avoir été informés d'un projet de 500 à 550 suppressions de postes. De plus, Nortel Networks a cédé certaines de ses activités françaises au groupe aéronautique EADS et a négocié avec le groupe de travaux publics et électriques Spie la vente de la majorité de sa filiale de distribution et de services de télécommunications en France.

Laurence Girard



AMÉRIQUES



ASIE - PACIFIQUE



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 cédait 1,20%, mercredi 3 octobre, dans les premiers échanges, s'établissant à 3 996,00 points. L'indice de référence de la place de Paris avait gagné 1,00%, mardi, à 4 044,66 points.

FRANCFORT

COMPOSÉ des trente premières capitalisations boursières cotées sur la place allemande, l'indice DAX reculait de 1,90%, mercredi 3 octobre, dans les premières transactions, à 4 222,43 points. L'indice DAX avait progressé de 1,51%, mardi, à 4 304,20 points.

LONDRES

RÉFÉRENCE de la Bourse de Londres, l'indice Footsie des cent premières valeurs britanniques gagnait 0,20%, mercredi 3 octobre, peu après l'ouverture, à 4 842,20 points. L'indice Footsie avait gagné 0,98%, mardi, à 4 832,30 points.

TOKYO

LE MARCHÉ JAPONAIS a terminé en nette baisse, mercredi 3 octobre, interrompant ainsi une série de quatre séances haussières consécutives, les investisseurs choisissant de prendre leurs bénéfices sans tarder. L'indice Nikkei, principale référence de la place nipponne, a perdu 2,09%, soit 212,33 points, s'établissant à 9 924,23. L'indice Topix, qui prend en compte toutes les valeurs de la première section de la cote, a cédé 1,62%, à 1 050,35 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en hausse, mardi 2 octobre, après la neuvième baisse de l'année des taux de la Réserve fédérale (Fed) (lire page 22). Le comité de politique monétaire a ramené le taux des fonds fédéraux à 2,5%, son plus bas niveau depuis 1962. En hausse avant la décision de la Fed, les principaux indices ont ensuite évolué en dents de scie, avant de revenir dans le vert au cours de la dernière heure de transactions. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a gagné 1,29%, à 8 950,59 points, après un plus bas de 8 798,43 points en début de séance. L'indice Standard & Poor's 500 a progressé de 1,23%, à 1 051,33 points. L'indice Nasdaq s'est apprécié de 0,80%, à 1 492,33 points.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat continuait à se détendre sur les marchés obligataires européens, mercredi 3 octobre dans les premiers échanges. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,79%. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,69%.

MONNAIES

L'EURO reperdait quelques fractions face au billet vert, mercredi matin, cotant 0,9207 dollar. Le yen rebondissait sur la barre des 120 yens pour 1 dollar, s'établissant à 120,79 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Le gouvernement français veut stimuler l'économie

LA MINISTRE DE L'EMPLOI, Elisabeth Guigou, a déclaré mercredi 3 octobre que le gouvernement étudiait un plan de stimulation de l'économie française. Interrogée sur Europe 1 sur un possible plan de soutien à la croissance et aux entreprises en France, la ministre a répondu : « C'est vrai que la question est posée de savoir s'il ne doit pas y avoir d'autres mesures et cette question est à l'étude (...) mais les décisions ne sont pas prises ».

Rappelant les prévisions de croissance corrigées à la baisse du gouvernement (« environ 2,3%, un peu plus de 2% pour cette année et 2,5% l'année prochaine »), Elisabeth Guigou a souligné que la « consommation reste très soutenue ». « Il n'y a pas de raison de dramatiser », a-t-elle ajouté. Elisabeth Guigou a annoncé mardi la création de 30 000 contrats emploi-solidarité et la mise en place de 20 000 stages d'insertion pour soutenir l'emploi, représentant une enveloppe supplémentaire de 180 millions d'euros. L'institut de conjoncture privé Rexecode table sur un affaiblissement modéré de la croissance mondiale en 2002. Selon ses prévisions publiées mardi 2 octobre, « la croissance américaine serait, dans ce scénario, de 1,1% en 2001 et légèrement négative en 2002 (-0,2%), la croissance de l'Union européenne de 1,8% en 2001 et de 1,7% en 2002, la croissance française de 2% en 2001 et de 1,5% en 2002 ».

ÉTATS-UNIS : la Réserve fédérale américaine (Fed) a réduit, mardi 2 octobre pour la neuvième fois depuis janvier, ses deux taux directeurs, ramenant les taux court à 2,5%, le plus bas niveau depuis mai 1962, sous la présidence Kennedy (lire page 22).

« Une récession est probable » aux Etats-Unis après les attentats terroristes, a estimé mardi le chef économiste de la Maison Blanche Glenn Hubbard. La Maison Blanche et le Congrès ne sont parvenus à « aucune conclusion » sur le montant et le calendrier d'un plan de relance économique, malgré un large consensus sur la nécessité d'aider l'économie, a déclaré mardi le chef de la majorité démocrate au Sénat, Thomas Daschle.

ZONE EURO : la zone euro enregistrera une croissance inférieure à 2% non seulement cette année mais aussi « probablement » en 2002, a estimé le président de la

Bundesbank Ernst Welteke, qui siège au conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne. L'« incertitude » économique a « fortement augmenté » depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, a ajouté M. Welteke lors d'une rencontre avec des journalistes mardi soir à Francfort, tout en se disant « prudemment optimiste » à moyen terme pour l'Europe.

L'indice de confiance dans la zone euro s'est établi en septembre à 100,1, soit son plus bas niveau depuis près de quatre ans, a annoncé mardi la Commission européenne. L'enquête a été réalisée pour une large part avant les attentats du 11 septembre.

Le taux de chômage moyen des pays de la zone euro est resté inchangé à 8,3% en août, selon Eurostat.

ESPAGNE : le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 29 544 en septembre, portant le taux de chômage à 8,81% de la population active contre 8,63% en août, a indiqué mardi le ministère du travail.

ITALIE : le nombre d'immatriculations en Italie a chuté de 10,89% en septembre par rapport au même mois de 2000, avec un total de 163 200 autos immatriculées le mois dernier, a annoncé mercredi le ministère des transports.

AUSTRALIE : la Banque centrale d'Australie a annoncé mercredi 3 octobre qu'elle abaissait son taux d'intérêt d'un quart de point de pourcentage, à 4,5%, à son plus bas depuis vingt-neuf ans.

BANQUE MONDIALE : les attentats du 11 septembre pourraient avoir des conséquences désastreuses sur les économies mal en point et sur le faible niveau de vie des populations de nombreux pays africains, selon un rapport de la Banque mondiale publié mardi. D'après l'étude, les attentats qui vont « ralentir la croissance économique dans les pays développés », vont « condamner près de 10 millions de personnes de plus à vivre dans la pauvreté ». L'Afrique serait la plus touchée.

ARGENTINE : les pays s'enfoncent dans la crise. Les rentrées fiscales ont diminué de 14% en septembre, la consommation a baissé au mois d'août de 5,1% tandis que les exportations ont dégringolé de 21,6%. La prime de risque sur les titres publics argentins se situe autour de 1 700 points de base, interdisant aux les consommateurs toute possibilité de recourir au crédit.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	3,76703	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	02/10
COURONNE DANOISE.....	7,4352
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0890
COUR. SUÉDOISE.....	9,7785
COURONNE TCHÈQUE.....	33,6090
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8622
DOLLAR CANADIEN.....	1,4430
DOLLAR HONGKONG.....	7,1683
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2678
FORINT HONGROIS.....	257,9800
LEU ROUMAIN.....	28168
ZLOTY POLONAIS.....	3,8697

Cours de change croisés

03/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,82744	0,92205	0,14054	1,46800	0,62002
YEN.....	120,85500	111,43000	16,98500	177,39000	74,91500
EURO.....	1,08454	0,89742	0,15245	1,59200	0,67245
FRANC.....	7,11525	5,88765	6,55957	10,44270	4,41090
LIVRE.....	0,68120	0,56375	0,62810	0,09575	0,42235
FRANC SUISSE.....	1,61285	1,33485	1,48745	0,22670	2,36785

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,77	3,46	4,81	5,53
ALLEMAGNE.....	3,75	3,62	4,71	5,44
GDE-BRETAG.....	5,50	4,55	4,84	4,80
ITALIE.....	3,75	3,56	5,06	5,80
JAPON.....	0,03	0,01	1,40	2,39
ÉTATS-UNIS.....	2,53	2,31	4,53
SUISSE.....	2	2,17	3,16	3,84
PAYS-BAS.....	3,71	3,56	4,86	5,49

Matif

Cours 9h57	Volume 03/10	dernier prix	premier prix
Novembre 5,5
DÉCEMBRE 2001	1061	90,21	90,04
Euribor 3 mois
JANVIER 2001.....	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 02/10	Var. % 01/10
BRENT (LONDRES).....	21,66	-1,77
WTI (NEW YORK).....	22,63	-2,08
LIGHT SWEET CRUDE.....	22,70	-1,82

Or

En euros	Cours 02/10	Var. % 01/10
OR FIN KILO BARRE.....	10200
OR FIN LINGOT.....	10280	+0,29
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	59,40	-0,67
PIÈCE SUISSE 20 F.....	58,80	-0,84
PIÈCE UNION LAT. 20.....	58,80	-0,84
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	185,50

VALEURS EUROPÉENNES

● A Amsterdam, les valeurs de l'édition et des médias ont fortement chuté, mardi 2 octobre, à la suite des avertissements sur leurs bénéfices émis par l'éditeur américain McGraw Hill et le groupe publicitaire français Havas Advertising. L'action VNU a terminé la séance en recul de 9 %, à 27 euros. Le titre Elsevier s'est replié de 7,4 %, à 11,90 euros. L'action Wolters Kluwer a limité ses pertes, en enregistrant une baisse de 1,6 %, à 23,71 euros.

● A Milan, l'action Alitalia a chuté de 5,34 %, mardi, à 0,761 euro, touchée par l'incertitude qui entoure le transport aérien.

● L'action du groupe Swissair est

restée suspendue, mardi à Zurich. La compagnie aérienne a déposé son bilan pour une bonne partie de ses activités et suspendu ses vols. Touchées par cette déconfiture, selon les courtiers, les actions des grandes banques ont chuté dans de forts volumes. L'action Crédit suisse a perdu 4,53 %, à 51,65 francs suisses, et le titre UBS a reculé de 1,88 %, à 73 francs suisses.

● L'action Eni a rebondi de 3,18 %, mardi à Milan, à 13,48 euros. Le groupe pétrolier, qui avait été pénalisé par la baisse des cours du pétrole au cours des dernières séances, a bénéficié d'une recommandation d'achat des analystes de la Commerzbank.

03/10 9h51

Code pays	Cours en euros	% Var. 02/10
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 17,08	...
BASF AG	DE* 37,30	+ 0,95
BMW	DE* 29,50	+ 0,68
CONTINENTAL AG	DE* 11,25	- 0,88
DAIMLERCHRYSLER	DE* 34,85	+ 0,14
FIAT	IT* 18,01	...
FIAT PRIV.	IT* 12,45	...
MICHELIN	FR* 28,48	+ 2,70
PEUGEOT	FR* 42,25	...
PIRELLI SPA	IT* 1,62	...
DR ING PORSCHE	DE* 267	+ 0,75
RENAULT	FR* 31,40	- 0,88
VALEO	FR* 36	- 1,21
VOLKSWAGEN	DE* 38	+ 1,06
DJ E STOXX AUTO P	162,39	- 0,53

BANQUES

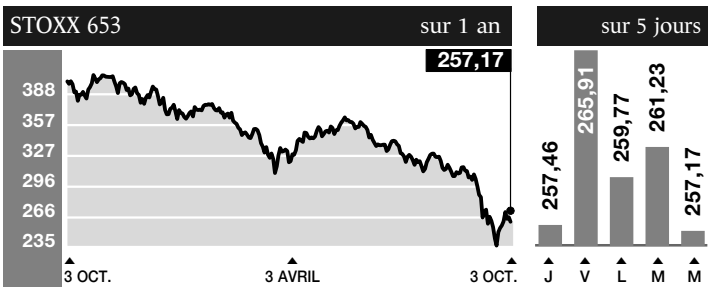
BANK OF IRELAND	GB	13,29	+ 0,98
ABBAY NATIONAL	GB	15,38	- 2,45
ALL & LEICS	GB	12,03	...
ALLIED IRISH BA	GB	15,66	- 0,82
ALMANJI	BE*	37,14	+ 1,95
ALPHA BANK	GR	18,78	...
B.P.EMILIA ROMA	IT*	30	...
B.P.LODI	IT*	7,95	...
B.P.NOVARA	IT*	5,58	...
B.P.SONDRIO	IT*	9,50	...
B.P.VERONA E.S.	IT*	9,50	...
BANCA ROMA	IT*	2,33	...
BANK OF PIRAEUS	GR	7,82	...
BANKINTER R	ES*	31,10	+ 1,24
BARCLAYS PLC	GB	30,90	+ 2,79
BAHR.HYPO-UVLR	DE*	30,80	+ 0,98
BBVA R	ES*	11,20	- 1,06
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,30	...
BCA FIDEURAM	IT*	6,20	...
BCA LOMBARDA	IT*	8,90	...
BCA P.BERG.-CV	IT*	17,60	...
BCA P.MILANO	IT*	4,14	...
B.P.CINDUSTRIA	IT*	8,10	...
BCO POPULAR ESP	ES*	38,40	- 0,16
BCP R	PT*	4,19	...
BIPOP CARIRE	IT*	2,22	...
BK OF SCOTLAND	GB	13,32	...
BNL	IT*	2,18	...
BNP PARIBAS	FR*	91,45	+ 0,16
BSCH R	ES*	8,15	- 1,93
COMM.BANK OF GR	GR	28,38	...
COMMERZBANK	DE*	17,25	+ 1,17
CREDIT LYONNAIS	FR*	35,10	- 0,20
CS GROUP N	CH	33,74	- 3,29
DANSKE BANK	DK	16,95	+ 0,80
DEUTSCHE BANK N	DE*	58,95	+ 1,11
DEXIA	BE*	17	...
DNB HOLDING	NO	4,17	...
DRESDNER BANK N	DE*	39,20	...
EFG EUROBK ERGA	GR	12,04	...
ERSTE BANK	AT*	54,15	...
ESPIRITO SANTO	PT*	13	...
FOERENINGSB A	SE	11,15	...
HALIFAX GROUP	GB	13,40	...
IKB	DE*	12,15	...
INTESABCI	IT*	2,48	...
JULIUS BAER HLD	CH	302,98	+ 0,56
KBC BANCASSURAN	BE*	34,09	- 0,03
LLOYDS TSB	GB	10,79	+ 2,29
MONTI PASCHI SI	IT*	2,68	...
NAT BANK GREECE	GR	23,56	...
NATEXIS BQ POP.	FR*	91,30	- 0,22
NORDEA	SE	5,37	...
ROYAL BANCA 1473	IT*	14,96	...
ROYAL BK SCOTL	GB	23,76	+ 0,82
S-BANKEN -A-	SE	7,31	...
SAN PAOLO IMI	IT*	10,75	...
STANDARD CHARTE	GB	10,47	...
STEN GENERAL-A	FR*	54	...
SVENSKA HANDELS	SE	14,37	...
SWEDISH MATCH	SE	5,52	...
UBS N	CH	47,19	- 4,32
UNICREDITO ITAL	IT*	3,50	...
BANCO SABADELL	ES*	15,50	+ 2,72
DJ E STOXX BANK P	237,02	- 0,25	

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES*	9,20	+ 1,88
ACERINOX R	ES*	28,57	+ 0,25
ALUMINIUM GREC	GR	28,94	...
ANGLO AMERICAN	GB	13,03	...
ASSIDOMAEN AB	SE	26,90	...
BEKAERT	BE*	36	...
BHP BILLITON	GB	4,54	+ 0,36
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	47,56	...
BUNZL PLC	GB	6,83	...
CORUS GROUP	GB	0,72	+ 2,27
ELVAL	GR	3,08	...
HOLMEN -B-	SE	19,84	...
ISPAT INTERNATI	NL*	1,70	...
JOHNSON MATTHEY	GB	13,66	...
M-REAL -B-	FI*	5,09	...
MAYR-MELNHOF KA	AT*	55,55	...
OUTOKUMPU	FI*	9,10	...
PECHINEY-A	FR*	42,80	+ 1,90
RAUTARUKKI K	FI*	3,93	...
RIO TINTO	GB	17,32	+ 2,48
SIDENOR	GR	3,34	...
SILVER & BARYTE	GR	5,40	...
SMURFIT JEFFERS	GB	1,98	...
STORA ENSO -A-	FI*	11,80	...
STORA ENSO -R-	FI*	12	+ 0,08
SVENSKA CELLULO	SE	23,83	...
THYSSENKRUPP	DE*	11,60	...
UMICORE	BE*	41,39	+ 0,58
UPM-KYMMENE COR	FI*	31,50	+ 0,96
USINOR	FR*	8,72	+ 0,46
VIOHALCO	GR	8,44	...
VOEST-ALPINE AG	AT*	30	...
WORMS N	FR*	15,57	...
DJ E STOXX BASI P	153,01	+ 0,51	

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	153	- 1,29
AKZO NOBEL NV	NL*	43	...
BASF AG	DE*	37,30	+ 0,95
BAYER AG	DE*	30,70	+ 1,15
BOC GROUP PLC	GB	15,46	+ 1,05
CELANESE N	DE*	16,50	...
CIBA SPEC CHIMI	CH	64,82	+ 1
CLARIANT N	CH	14,52	- 4,44
COLOPLAST -B-	DK	69,94	...
DEGUSSA (NEU)	DE*	26,55	+ 2,12
DSM	NL*	30,95	...
EMS-CHEM HOLD A	CH	4171,45	+ 1,65
ICI	GB	4,62	...
KEMIRA	FI*	8,28	...
KON. VOPAK NV	NL*	17,05	- 2,01



Code	Pays	Cours	% Var.
P & O PRINCESS	GB	3,51	+ 1,40
PERSIMMON PLC	GB	4,93	- 0,33
PREUSSAG AG	DE*	24,10	+ 0,42
RANK GROUP	GB	3,03	...
RICHEMONT UNITS	CH	2083,36	+ 0,16
RYANAIR HLDGS	IR*	8,98	...
SAIRGROUP N	CH	27,73	...
SAS DANMARK A/S	DK	9,82	...
SEB	FR*	47	+ 1,08
SIX CONTINENTS	GB	9,79	+ 1,33
SODEXHO ALLIANC	FR*	46,26	- 3,50
THE SWATCH GRP	CH	80,05	...
THE SWATCH GRP	CH	17,19	+ 2,21
TELE PIZZA	ES*	1,33	+ 1,53
THOMSON MULTIME	PA	20,85	+ 0,63
WILSON BOWDEN	GB	11,87	+ 0,55
WM-DATA -B-	SE	1,83	...
WOLFGANG AG	AT*	13,83	...
WWW.UK UNITS	IR*	0,59	...
DJ E STOXX CYC GO P	88,64	- 0,63	

PHARMACIE

ACTELION N	CH	32,36	+ 1,38
ALTANA AG	DE*	50,51	+ 0,40
AMERSHAM	GB	9,91	+ 4,59
ASTRAZENECA	GB	51,14	- 0,31
AVENTIS	FR*	82	- 0,61
BB BIOTECH	CH	63,50	...
CELLTECH GROUP	GB	10,63	- 4,35
ELAN CORP	IR*	54	...
ESSILOR INTL	FR*	30	- 0,99
FRESENIUS MED C	DE*	85,05	+ 0,06
H. LUNDBECK	DK	25,49	+ 3,27
GALEN HOLDINGS	GB	10,79	+ 0,75
GAMBRO -A-	SE	6,34	...
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,44	+ 0,53
H. LUNDBECK	DK	25,49	+ 3,27
NOVARTIS N	CH	42,56	- 0,71
NOVO-NORDISK -B	DK	47,07	...
NOVOZYMES -B-	DK	24,07	...
ORION B	FI*	18,50	...
OXFORD GLYCOSCI	GB	9,50	...
PHONAK HLDG N	CH	2275,21	...
QIAGEN NV	NL*	16,30	+ 2,19
ROCHE HLDG G	CH	78,02	- 0,65
SANOFI SYNTHELA	FR*	72,50	+ 0,69
SCHERING AG	DE*	57,93	+ 1,28
SERONO -B-	CH	864,69	+ 1,59
SHIRE PHARMA GR	GB	15,24	...
SMITH & NEPHEW	GB	5,96	+ 1,65
SSL INTL	GB	8,51	...
SULZER AG 100N	CH	167,20	- 0,40
SYNTHES-STRATEC	CH	742,42	+ 0,46
UCB	BE*	44,74	- 0,13
WILLIAM DEMANT	DK	24,88	...
WS ATKINS	GB	10,87	+ 0,75

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,80	...
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,15	...
BBAG OE BRAU-BE	AT*	42	...
BRAU-UNION	AT*	41,21	...
CADBURRY SCHWEPP	GB	7,01	+ 0,46
CARLSBERG -B-	DK	49,09	...
CARLSBERG AS -A	DK	45,06	...
COCA COLA HBC	GR	13,90	...
DAJON	DK	39,95	...
DANONE	FR*	141,10	+ 0,07
DELTA HOLDINGS	GR	6,24	...
DIAGEO	GB	11,53	+ 3,02
ELIAS OLEAGINOUS	GR	19,58	...
ERID.BEGH.SAY	FR*	97	...
HEINEKEN HOLDIN	NL*	29,25	- 0,68
HELLENIC SUGAR	GR	6,24	...
KAMPS	DE*	5,90	...
KERRY GRP-A-	GB	22,18	- 0,94
KINGFISHER	GB	5,07	+ 1,29
KONINKLIJKE NUM	NL*	24,41	- 0,85
MONTEDEISON	IT*	2,50	...
NESTLE N	CH	228,67	- 0,29
NORTHERN FOODS	GB	2,42	...
PARMALAT	IT*	3,01	...
PERNOD RICARD	FR*	78,70	- 0,06
RAISIO GRP -V-	FI*	1,05	+ 1,94
SCOTT & NEWCAST	GB	8,83	+ 0,74
SOUTH AFRICAN B	GB	6,85	...
TATE & LYLE	GB	3,96	...
TOMKINS	GB	2,46	...
UNILEVER	GB	8,25	+ 0,79
WHITBREAD PLC	GB	7,51	...
DJ E STOXX F & BV P	218,38	+ 0,34	

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	7,36	+ 0,93
ADECCO N	CH	35,13	- 0,95
AGGREGO	GB	6,28	+ 2,09
ALSTOM	FR*	14,50	- 1,96
ALTRAN TECHNO	FR*	41,90	+ 2,20
ALUSUISSE GRP N	CH	851,18	...
ARRIVA	GB	5,40	...
ASSA ABLOY-B-	SE	12,43	...
ASSOC BR PORTS	GB	6,36	...
ATLAS COPCO -A-	SE	18,66	...
ATLAS COPCO -B-	SE	17,64	...
ATTICA ENTR SA	GR	4,04	...
BAA	GB	8,01	- 0,20
BBA GROUP PLC	GB	3,40	...
BODYCOTE INTL	GB	2,96	...

À NOS ABONNÉS
 Pour vos changements d'adresse
 ou suspensions d'abonnement
 durant vos vacances
 un seul numéro
0825 022 021
 (0,99 F TTC/mn)
 ou par Internet :
www.lemonde.fr
 (rubrique «Services aux lecteurs»)

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,27	+ 0,38
CEPSA	ES*	10,66	+ 0,57
COFLEXIP	FR*	165,40	...
DORSTSCHE PETRO	NL*	2,10	+ 0,96
FCC	ES*	53	- 0,93
ENI	IT*	13,48	...
ENTERPRISE OIL	GB	8,10	...
HELLENIC PETROL	GR	6,34	...
LATICHE GROUP	GB	2,64	+ 3,80
OMV AG	AT*	90	...
PETROLEUM GEO-S	NO	6,92	...
REPSOL YPF	ES*	15,83	- 0,44
ROYAL DUTCH CO	NL*	54,85	- 0,09
SAIPEM	IT*	4,63	...
SHELL TRANSP	GB	8,04	...
STATOIL	NO	6,80	...
TOTAL FINA ELF	FR*	147	- 0,34
IHC CALAND	N		

VALEURS FRANCE

L'action Schneider perdait 3,14 %, mercredi matin 3 octobre, à 39,80 euros. Le titre Legrand gagnait 6,24 %, à 132,80 euros.

Le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, a déclaré qu'il proposerait à la Commission de ne pas autoriser la fusion entre Schneider Electric et Legrand, qui devait créer le numéro un mondial de l'équipement électrique de basse tension.

Le titre Air France gagnait 0,18 %, mercredi, dans les premières transactions, à 11,27 euros. La compagnie aérienne a vu son trafic baisser de 7% en septembre.

L'action Sanofi Synthelabo restait stable, mercredi matin, à 72 euros. La Food and Drug Administration américaine, qui examine actuellement une demande d'extension de l'utilisation du Plavix, antithrombotique vedette de Sanofi-Synthelabo, a reproché mardi au laboratoire de ne pas lui avoir communiqué les effets secondaires graves subis par des utilisateurs de son médicament dans le délai requis de 15 jours.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 3 OCTOBRE Cours à 9 h 57

Table of stock prices for various companies under 'PREMIER MARCHÉ' section.

Main table of stock prices for various companies, including Air Liquide, Alcatel, Alstom, etc.

Main table of stock prices for various companies, including PERNOD-RICAR, PEUGEOT, PINAULT-PRIN, etc.

Table of stock prices for various companies, including International, ADECCO, AMERICAN EXP, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation sans indication catégorie 3; ■ ouvert détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation; o = option; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différencié.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 2 OCTOBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of stock prices for various companies under 'NOUVEAU MARCHÉ' section.

Main table of stock prices for various companies, including CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA #, etc.

Main table of stock prices for various companies, including NEURONES #, NICOX #, OLITEC, etc.

Main table of stock prices for various companies, including GFI INDUSTRI, GRAND MARINE #, GROUPE BOURB., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 2 octobre

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP PARIBAS, BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., ÉCUR. TECHNOLOGIES C., etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including CM MID. ACT. FRANCE, CM MONDE ACTIONS, CM OBLIG. LONG TERME, etc.

Main table of SICAV and FCP prices, including OBLITYS D., PLÉNUÉTÉ D PEA, POSTE GESTION C., etc.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS L'équipe de France des moins de 17 ans a été reçue en grande pompe au siège de la Fédération française de football (FFF) pour fêter son titre de championne du monde, acqui-

se le 30 septembre à Trinité-et-Tobago. ● **LE SUCCÈS** des « mini Bleus », le premier du genre, consacre « la formation à la française » et ravit les responsables du football français, comme le

directeur technique national Aimé Jacquet. Mais il met également en exergue le problème de la fuite de ces joueurs, courtisés dès le plus jeune âge par les meilleurs clubs étrangers.

● **DEUX DES VAINQUEURS** de la Coupe du monde des moins de 17 ans ont déjà signé un contrat avec Bologne. Florent Sinama-Pongolle, meilleur buteur de la compétition avec neuf

réalisations, et son compère du duo d'attaque Anthony Le Tallec, ont trouvé un accord original avec le club anglais de Liverpool, qu'ils rejoindront tous deux dans deux ans.

Les responsables français s'inquiètent de la fuite des apprentis champions

Les nouveaux champions du monde de football de la catégorie des moins de dix-sept ans font déjà face à de nombreuses sollicitations de la part des plus grands clubs européens, Liverpool et Bologne, notamment

« **ILS SONT** très grands, ils sont champions du monde et c'est une très grande victoire pour le football français. » Le président de la Fédération française de football (FFF) Claude Simonet était



FOOTBALL

était dithyrambique, mardi 2 octobre, à l'occasion du retour des enfants prodiges, l'équipe de France des moins de 17 ans victorieuse, dimanche 30 septembre, à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), du Mondial de leur catégorie, grâce à un net succès en finale sur le Nigeria (3-0). Arrivés dans la matinée des Antilles, après un vol mouvementé (sept membres d'équipage et un passager souffrent de traumatismes et de fractures), ceux que l'on surnomme désormais « les mini Bleus » étaient reçus en grande pompe au siège de la Fédération.

Au programme, accueil du président, remise de médailles et déjeuner en compagnie des membres de la Fédération et du sélectionneur national, Roger Lemerre. Les dix-huit adolescents ont paru surpris par tant d'égards. « On n'imaginait pas cela », concédait l'attaquant Anthony Le Tallec. Leur médaille d'or autour du cou, ils s'autorisaient tout juste à chantonner timidement, devant l'insistance des télévisions, l'hymne désormais officiel des victoires tricolores, « I will survive ». « Le football dans son

ensemble est fier de vous, leur répétait Claude Simonet. C'est tout l'excellent travail de formation réalisé par la direction technique nationale et par les clubs qui est récompensé. Le monde entier nous l'envie et on veut nous prendre ces jeunes. »

Cette dernière affirmation sonnait comme un avis de tempête. « Une harmonie fiscale est nécessaire pour éviter cette prise d'otage des clubs étrangers sur notre formation », expliquait Claude Simonet. Le temps des réjouissances laissait donc rapidement place aux inquiétudes et au débat qui secoue les instances du football français depuis quelques années, à savoir l'exode de plus en plus important des jeunes issus des centres de formation vers l'étranger. « Notre inquiétude, ce n'est pas qu'ils partent, mais c'est l'âge auquel ils partent », souligne Jean-François Jodar, entraîneur des moins de dix-sept ans et responsable de la formation à la FFF.

« VIDE JURIDIQUE »

Le phénomène n'est pas nouveau, mais il prend des proportions préoccupantes : « Avec l'arrêt Bosman de 1995, autorisant la libre circulation des joueurs, les jeunes quittent leur club à dix-huit ans, en cours de formation, parce qu'ils sont libres de signer un contrat professionnel ailleurs ; il y a là un vide juridique très net », rappelle James Doyen, entraîneur national en charge de la formation.

En 1997, Nicolas Anelka, 17 ans, ouvrait une brèche en quittant avec pertes et fracas son club for-

mateur, le Paris - Saint-Germain, pour rejoindre l'équipe anglaise d'Arsenal, entraînée par le Français Arsène Wenger. Depuis, ils sont plus d'une vingtaine à l'avoir imité. Parmi eux, deux nouveaux champions du monde, le gardien remplaçant Michaël Fabre et le milieu de terrain Mourad Meghni, partis à Bologne, en Italie. « C'est devenu leur problème, commente Claude Dusseau, entraîneur national responsable de l'Institut national du football à Clairefontaine (INF), mais si j'étais leur père, j'aurais plutôt choisi de leur laisser terminer

leur formation. » Claude Dusseau tient à tempérer et refuse de parler de phénomène : « Ces départs restent limités. » Anthony Le Tallec et Florent Sinama-Pongolle rejoindront Liverpool dans deux ans, dans le cadre d'un partenariat entre leur club, Le Havre, et l'équipe entraînée par l'ancien sélectionneur national et directeur technique national, Gérard Houllier. « Ils vont acquérir une expérience en France avant de partir en Angleterre, c'est sans doute plus sage », indique Claude Dusseau.

Plus sage, mais pas nécessaire-

ment la solution. D'autres clubs, comme Saint-Etienne, partenaire d'Arsenal, envisagent de recourir à ce type de protocole. Car, à l'heure du tout-business, de l'ultralibéralisme concurrentiel, le rôle des clubs français semble de plus en plus devoir se limiter à former pour les plus fortunés. « Cela me choque mais c'est comme ça, les étrangers raisonnent comme des financiers. Ce qui m'horripile, ce sont les montants des sommes que ces jeunes joueurs touchent », insiste Claude Dusseau. C'est la loi du marché, que tout le monde condamne, mais subit. De

grands clubs formateurs français comme Auxerre ou Nantes en ont accepté les règles mais, à l'image de Robert Budzynsky, le directeur sportif du FC Nantes Atlantique, ils en dénoncent les dérives : « J'ai un jeune qui a refusé de revenir au club sous prétexte qu'il avait été contacté par un grand club étranger, et qui exigeait de renégocier son contrat. »

Le revers de la médaille est visible. Quelles peuvent être les solutions ? « La Fédération internationale de football se penche sur le problème et doit entériner de nouvelles règles en la matière », répond Claude Simonet. Une réglementation qui prévoit des indemnités de formation, dont le montant reste à définir, ce qui ne sera pas sans poser des problèmes. De plus, la FIFA n'autorise les transferts de mineurs que si la famille démissionne dans le pays concerné pour des raisons étrangères au football. « Ça va être facile à vérifier », commente laconiquement Claude Dusseau. « Prendre des jeunes dans la logique actuelle, cela va coûter de plus en plus cher, les clubs étrangers vont donc finir par faire de la formation eux-mêmes », ajoute-t-il. Le titre ramené par les moins de 17 ans, qui consacre « la formation à la française », est accueilli avec bonheur, mais il masque mal le blues de bon nombre d'éducateurs. Quant aux cadets héroïques, à l'image du défenseur havrais Kevin Debris, leur prochain objectif est simple : « Retrouver nos familles ».

E. La.

« Il y a chez nous un profond respect de l'enfant »

LE DIRECTEUR technique national du football (DTN), Aimé Jacquet, a salué, lundi 1^{er} octobre, le succès des « mini Bleus » en insistant sur le fait qu'il témoignait « surtout du bien-fondé du rigoureux et minutieux travail entrepris depuis longtemps au niveau de la formation et de la préformation ». « Après les titres européens de 1996, 1997 et 2000 des moins de dix-huit ans, cette victoire illustre aussi l'utilité incontestable des sélections nationales, où les joueurs acquièrent très tôt une expérience et une maturité profitables par la suite », a-t-il ajouté.

Dans un entretien accordé au Monde le 25 avril, Aimé Jacquet mettait en évidence l'originalité du système français de formation. « La spécificité de la formation à la française est de construire des hommes en même temps que des footballeurs, assurait-il. Cette philosophie est unique. Il y a, chez nous, un profond respect des enfants. La formation est longue - entre sept et huit ans - et progressive. Ce n'est qu'après être passé par un cer-

tain nombre de sas que le jeune peut entrer dans ce monde impitoyable qu'est le football professionnel. »

« Ce qui est grave, déplorait-il, c'est que certains clubs étrangers recrutent des joueurs alors que ceux-ci ne sont même pas en âge d'intégrer des centres de formation. Ils les prennent alors qu'ils ont entre douze et quatorze ans. L'objectif est avant tout d'en faire des machines. »

« Mon grand drame, c'est de voir toutes ces personnes qui gravitent autour des jeunes footballeurs. J'ai fait augmenter la protection de nos équipes de France afin d'empêcher que s'approchent des individus qui feraient signer n'importe quoi à nos garçons », révélait-il à l'occasion, en évoquant la fuite des talents français vers les clubs étrangers. « La structure française de formation est mise à mal par ces départs auxquels on ne s'attendait pas. L'Europe se construit et, hélas ! le cadre juridique européen ne permet pas d'empêcher ce phénomène », regrettait-il. Lundi, résultats à l'appui, il s'est toutefois félicité : « A tous les niveaux, le football français peut continuer à travailler et à envisager l'avenir dans la sérénité. »

La redoutable efficacité de Florent Sinama-Pongolle

FLORENT Sinama-Pongolle est assailli par les journalistes. « Je réalise maintenant ce qui vient de nous arriver », concède l'avant-centre de l'équipe de France des moins

PORTRAIT

« Je suis content, je sais d'où je viens et le chemin qu'il me reste à faire »

de dix-sept ans, surpris par l'effervescence qui accompagne le retour des Bleuets, sacrés champions du monde à Trinité-et-Tobago. Le trophée dans les bras, il découvre la notoriété : « Cette victoire est celle d'une équipe et ces titres de meilleur buteur et de meilleur joueur du tournoi, je les dois au groupe. » Il répond déjà comme ses aînés.

En toute décontraction, il revient sur sa performance historique. En inscrivant neuf buts en six matches, il est devenu le meilleur buteur de tous les temps de cette compétition créée en 1985. « Je suis persuadé qu'il gardera la tête froide », explique son entraîneur, Jean-François Jodar. Lui, dit : « Je suis content, fier même, mais je sais d'où je viens et le

chemin qu'il me reste à faire. » A bientôt 17 ans, Florent a une carrière de footballeur déjà longue de six années. « J'ai quitté la Réunion et ma famille à onze ans et demi pour rejoindre Le Havre, ça a été très difficile, atroce même, mais j'ai dû assumer et je pense avoir mûri un peu plus vite que les autres. »

L'histoire du natif de Saint-Pierre est classique. Comme beaucoup, il rêve de devenir footballeur. Il a pour modèle l'attaquant brésilien Sonny Anderson. Il a neuf ans lorsqu'il participe à un tournoi national avec son club de la Jeunesse sportive saint-piéroise.

« C'EST UN TUEUR-NÉ »

Le Havre Athlétique Club (HAC) participe à la manifestation. Il tape dans l'œil des éducateurs havrais et fait une rencontre inattendue : « A la fin du tournoi, Anthony Le Tallec et son père sont venus me voir pour qu'on prenne une photo ensemble. Ils m'ont demandé mon nom. "Sinama, j'ai une belle-sœur qui s'appelle comme ça", m'a dit le père. J'avais un nouveau cousin. » Un cousin qui deviendra son comparse à la pointe de l'attaque de l'équipe de France et au Havre, où les deux compères forment un duo irrésistible.

Florent découvre la métropole,

Le Havre et sa « nouvelle » famille en 1996. Il apprend aussi le football au centre de formation normand. Il gravit les échelons très rapidement. « C'est un tueur-né, souligne Luc Bruder, le directeur technique du centre de formation havrais. En vingt ans de formation, c'est le garçon qui m'a le plus impressionné par son efficacité devant le but. » Le 18 août, il intègre l'équipe première du HAC, en deuxième division. Il a seize ans et dix mois. Quelques jours plus tard, il est aligné en Coupe de la Ligue contre Wasquehal. « J'ai marqué un but devant mes parents venus de la Réunion, c'était fantastique », se souvient-il. Reste la question de son avenir. Là encore, tout s'enchaîne. En compagnie de son complice Anthony Le Tallec, il rejoint dans deux ans le championnat anglais et Liverpool, entraîné par Gérard Houllier (Le Monde du 3 septembre). Ce transfert prévoit que le club anglais versera, dès cette saison, une pré-indemnité de transfert. « J'étais très sollicité, et cette solution était la plus propre », explique le prodige, pour qui, « l'étranger est aujourd'hui un passage obligé dans une carrière de haut niveau ».

E. La.

TROIS QUESTIONS À...

LUC BRUDER

1 Vous êtes le directeur technique du centre de formation du Havre Athletic Club depuis six ans. La réussite de l'équipe de France des 17 ans est également la vôtre puisqu'avec trois représentants, tout comme Nantes, vous fournissez le plus gros contingent de joueurs. Une belle réussite pour un club de Division 2...

C'est vrai, nous sommes assez fiers. Que notre équipe première soit en Division 2 ne change pas la qualité de notre formation. C'est une volonté politique et un long travail qui sont récompensés. Depuis quinze ans, le club a mis en place une formation et, surtout, une préformation pour les enfants à partir de 13 ans qui voit éclore une génération exceptionnelle,

celle de 1984 dont font partie Florent Sinama-Pongolle, Anthony Le Tallec et Kevin Debris.

2 C'est donc un nouveau succès pour « la formation à la française ». Quels peuvent être les retombées pour votre club ?

Tout d'abord beaucoup de gens, dont certainement des recruteurs, doivent désormais savoir où se situe Le Havre sur la carte. Ce succès va nous aider dans le recrutement et la détection. Cette victoire labellise définitivement notre formation et notre préformation.

3 Une formation que l'on dit menacée. Le Havre a récemment signé un accord de partenariat avec le club anglais de Liverpool. Est-ce pour éviter le pillage ?

Nous avons avant tout mis l'intérêt de l'enfant en avant. Soyons clairs : aujourd'hui, la donne du

« football business » ne nous permet pas de retenir nos meilleurs joueurs. Cette alliance avec le club entraîné par Gérard Houllier nous permet de construire un projet sportif. Liverpool était intéressé par Anthony Le Tallec et Florent Sinama-Pongolle, qu'ils ont repérés en 2000 lors de la finale du championnat d'Europe en Angleterre [perdue par la France (1-0) devant l'Espagne]. Ces deux joueurs les rejoindront dans deux ans. En échange, ils nous donnent les moyens de continuer à former. C'est frustrant, bien sûr, pour les éducateurs que nous sommes de voir partir de tels talents. Mais l'amour du maillot a laissé place à des plans de carrière et il faut que nous nous adaptions à cette nouvelle donne.

Propos recueillis par Etienne Labrunie



MAGAZINE MENSUEL
20F



Aux portes du Mustang

JOMOSOM

de notre envoyé spécial

Est-il plus grand bonheur de l'aube ? Ouvrir les yeux, au réveil, sur l'un de ces dieux de glace et de roc – le Nilgiri, 7 061 mètres – qui font la gloire de l'Himalaya. Suivre longuement du regard les arêtes qui échancrent l'azur, les rides qui creusent le versant ensoleillé, les précipices obscurs qui plongent dans les vallées. Se laisser envahir par cette force de l'évidence qui emplit son champ de vision, par cette obsédante beauté qui laisse sans défense et sans voix.

Avant le Nilgiri, il y eut d'autres joies. Lorsque la brume s'envole au-dessus de la vallée de Pokhara, la chaîne des Annapurnas se dévoile, triomphante, dans la splendeur de l'aurore. Au centre, moins élevé mais plus proche que ses cinq grands voisins, le Machhapuchhare dresse son immense pyramide, qui lui donne l'allure, en plus haut, d'un Cervin himalayen. On l'appelle ici, communément, le « Fish Tail » (« queue de poisson ») par référence aux deux pointes qui forment sa cime. C'est une montagne sainte, que nul n'a

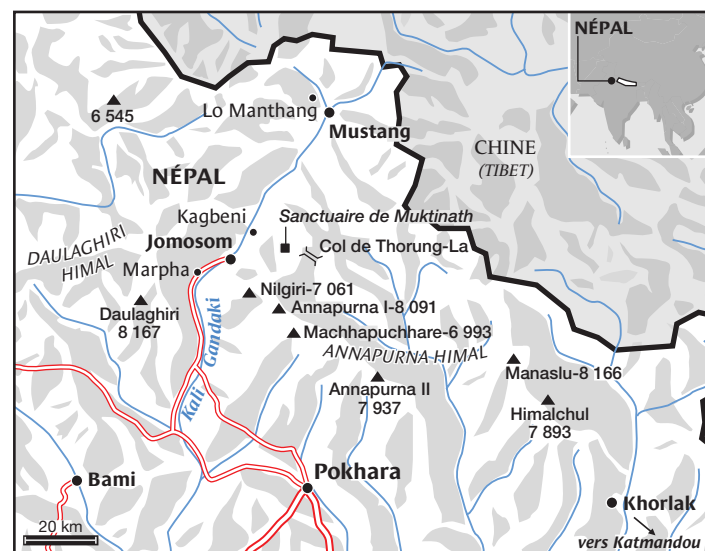
Randonnée au Népal, dans le nord du massif de l'Annapurna, sur ces hautes terres d' ancestrale culture tibétaine où bouddhisme et hindouisme mêlent intimement leurs rites et leurs divinités

jamais gravie. En son temps, Sir Edmund Hillary, le vainqueur de l'Everest, avait dû renoncer près du but à cause d'une avalanche. Depuis, elle est interdite aux alpinistes, qui ont tout de même cent cinquante autres sommets népalais à se mettre sous le piolet. Au pied du Nilgiri, à 2 700 mètres d'altitude, Jomosom a l'air d'une bourgade de garnison inachevée. Quel-

ques tracteurs y circulent, transportant à la diable hommes et marchandises. Ce chef-lieu assez banal et poussiéreux, entre les mains des négociants thakali, doit son nouvel essor au petit aéroport qui assure les liaisons avec Pokhara et l'a promu au rang d'escale sur la piste du grand trek autour de l'Annapurna. Mais sa première fortune lui vient du fond des âges. C'est en effet un carrefour millénaire du commerce entre le Tibet et l'Inde, où s'échangent l'orge et le riz venus du sud contre le sel recueilli dans les lacs d'altitude, notamment par les dernières grandes caravanes des nomades du Dolpo, que le cinéaste Eric Valli a filmées dans *L'Enfance d'un chef*.

« CHER TREKKEUR »

Pour se mettre en jambes, rien ne vaut une bonne heure de marche, en légère descente, jusqu'à Marpha, un village tout en longueur blotti dans un coude de la vallée qui le protège du vent. D'emblée, le charme opère. Avec ses rues pavées d'ardoise, ses maisons d'architecture tibétaine, ses toits de bois où le grain sèche, avec ses terrasses fleuries, ses auberges accueillantes et ses vergers en enfilade, Marpha se sent bien dans ses murs. Les produits du terroir et le passage des touristes lui procurent



une relative prospérité. A l'enseigne de la maison Bhakti, on invite le « cher trekkeur » à goûter les spécialités locales : cidre, eau-de-vie de pomme, confiture d'abricot, fromage de yack. Au bout de la vallée, on aperçoit le faite du Dhaulagiri, l'une des plus élégantes montagnes du monde.

Au cœur de l'après-midi, le conseil municipal de Marpha tient séance. Une trentaine d'hommes, assis en cercle et en tailleur, entourent le maire. Tous portent le *topi*,

le chapeau népalais traditionnel. Le village a son petit lot de soucis. Sa population vieillit et les jeunes qui partent étudier à Pokhara ou à Katmandou ne reviennent pas, précise Dhana, un édile qui rêve de doter Marpha d'un petit funiculaire pour hisser les pèlerins vers le monastère où les lamas nous reçoivent dans la pénombre. Il y a un siècle, un lettré japonais, Kawaguchi Ekai, voyageur clandestin en route vers Lhassa et déguisé en moine, passa trois mois ici.

« Dans ces lieux qui m'élevaient l'âme, écrira-t-il, je dormais dans la neige, la tête posée sur un rocher. » A Marpha, où l'on a la mémoire fidèle, une plaque rappelle la longue halte de cet hôte téméraire.

UN MONDE MINÉRAL

Sur ces hautes terres d' ancestrale culture tibétaine, le bouddhisme imprègne les paysages et les cœurs. Le Népal, « seul royaume hindou dans le monde », a aussi vu naître Bouddha. L'hindouisme, lui, reprend ses droits deux villages plus loin, au-delà d'une invisible – et toute relative – ligne de partage des croyances, dans un pays où les deux grandes religions asiatiques mêlent intimement leurs rites et leurs divinités. Les portes de pierre qui gardent les entrées de Marpha abritent un *chorten*, un petit sanctuaire bouddhique orné de quelques mandalas, les diagrammes mystiques, objets d'intenses méditations. Les drapeaux à prières flottent dans le vent où ils dispersent les syllabes des mantras, ces formules sacrées que les moines psalmodient. De temps à autre, le marcheur rencontre sur son chemin des « murs à mani », amas de pierres gravées de prières tibétaines, qu'il doit prendre soin, selon l'usage, de contourner par la gauche.

Club Med
Croisières

Les Caraïbes à -20%* quelle belle idée

Art de vivre à la française à bord d'un des plus beaux cinq mâts du monde. Sports nautiques, criques sauvages, shopping, langoustes... 0 810 826 810.**

pour liquider vos vieux francs.

*OFFRE VALABLE SUR LE CLUB MED 2 SELON DISPONIBILITÉS, POUR LES DÉPARTS DES 23 ET 30 NOVEMBRE, 7 DÉCEMBRE 2001 (7 NUITS) - HORS TRANSPORT, TAXES D'AÉROPORT ET FRAIS D'ESCALE, NON RÉTROACTIVE, NON CUMULABLES ET SOUSMISE AUX CONDITIONS DE VENTE DE LA BROCHURE CLUB MED CROISIÈRES 2001-2002. CLUB MED VOYAGES, HIMAL VOYAGES, FORUM VOYAGES ET AGENCES AGRÉÉES. **M: AZUR, PRIX APPEL LOCAL. Club Méditerranée S.A. à D'irection et Conseil de Surveillance au capital de 37 473 878 € - 11, rue de Cambrai, 75219 Paris - 572 165 684 RCS PARIS - Licence LI 075 95 0333 - APSAV 6, rue Villaret-de-Joyeuse 75017 Paris - AXA Global Risks 4, rue Jules-Lefebvre 75476 cedex 09 / N° de police 140 137 094. Photo: CLUB MED.

Etre-re 



PHOTOS ERIC VALLI

C'est jour de grand trek au nord de Jomosom. La piste longe le lit de la Kali Gandakhi. Deux jours de marche plus bas, la rivière se fraie une voie entre deux géants, l'Annapurna 1 et le Daulaghiri, distants, à vol d'oiseau, de seulement 38 km et creuse ainsi la gorge la plus profonde du monde (6 000 m). Au milieu de la matinée, le vent tourne et se durcit. La douce brise matinale, descendue du nord, laisse la place aux grands souffles qui remontent violemment la vallée. Dans cette région, aucun avion ne vole après 11 heures.

On croise beaucoup de monde dans cet univers de plus en plus minéral où les marcheurs chanceux trouvent des ammonites noires, ou shaligram, ces fossiles marins qui rappellent les ères anciennes où l'Himalaya était noyé dans l'océan et qui, aux yeux du pèlerin, incarnent Vishnou, le dieu multiple. Une vieille femme, assise devant sa porte, tourne son moulin à prières. Une jeune fille se lave les pieds dans une fontaine. Une Indienne au teint clair, la *tikka* au front, se rend, à cheval, en pèlerinage au sanctuaire de Mukti-nath, où brûle une flamme immémoriale. « *Namaste !* » Chaque salut souriant adressé au mar-

L'économie de la région du Dolpo (page de gauche), comme celle de la ville de Jomosom, point de départ du trek vers le Mustang, repose sur le commerce des grains des vallées népalaises et du sel des hauts plateaux tibétains. Les échanges sont assurés par des caravanes de yacks. Le transport de beaucoup d'articles marchandises se fait à dos d'homme (ci-dessus).

queur s'accompagne de cette formule de bienvenue, prononcée les mains jointes, et qui veut dire : « *Que l'ensemble de vos qualités soient bénies et protégées des dieux !* » Les porteurs, eux, ne se perdent pas en civilités. Ils ont couramment 80 kg sur le dos, une charge qu'ils installent dans leur *doko*, un grand panier d'osier muni d'une courroie frontale. Ce jour-là, un groupe d'adolescents plie sous le poids d'immenses poutres qu'ils transporteront pendant des heures avant d'avalier une *tsampa*, la soupe d'orge traditionnelle.

DES MULES ET DES YACKS

Cap sur l'Est. La pente devient raide dans un décor de maigres alpages où brouettent de précieuses chèvres pashminas. Le sentier, qui mène au col de Thorung-La, à plus de 5 000 m, appartient aux mules joliment harnachées et aux yacks, aux cornes enguirlandées. A la pause, les guides racontent des histoires de sherpas. Le jeune Tengi évoque, ému, la récente disparition de son cousin Babu Tili, un sherpa légendaire englouti dans une crevasse. On a retrouvé son corps et l'empreinte désespérée de sa main dans la neige. Il avait gravi onze fois l'Everest et le record de rapidité entre le camp de base et le sommet lui appartient toujours.

Le soleil s'auréole d'un curieux arc-en-ciel, présage de mauvais temps. Retour dans la vallée, où les verts champs d'orge qui ondulent dans le vent donnent des airs d'oasis à Kagbeni. Avec son fort et son monastère de briques rouges, cette cité médiévale est la porte du Mustang, ce mystérieux royaume longtemps interdit. C'est ici que le voyage nous apporte, le temps d'une brève rencontre, une émotion imprévue. Au détour d'une ruelle, nous tombons nez à nez avec un cavalier au visage buriné coiffé d'un chapeau. Deux gardes du corps l'accompagnent, dont un armé d'un fusil. C'est le raja Jigme Parwar Bista, le roi du Mustang en personne, qui rentre chez lui, à cheval. Dans deux jours, il retrouvera sa « capitale », Lo Manthang, et son palais.

Jean-Pierre Langellier

Carnet de route

■ **Repères.** La grande majorité des 22 millions de Népalais sont hindouistes, les autres essentiellement bouddhistes. Visa nécessaire. Décalage horaire : + 3 h 45. Printemps et automne sont les saisons privilégiées pour le trekking.

■ **Accès.** La compagnie Qatar Airways (9, rue Clapeyron, 75008 Paris ; tél. : 01-58-22-20-00) assure deux vols hebdomadaires directs Paris-Doha, avec correspondance pour Katmandou.

■ **Circuits.** Le trekking décrit dans ce reportage est programmé par Tirawa (2, rue Claude-Martin, 73026 Chambéry Cedex ; tél. : 04-79-33-76-33, Internet : www.tirawa.com), spécialiste de l'Himalaya. Au Népal, Tirawa programme une quinzaine de trekkings de tous niveaux, de 12 à 36 jours, dont un de 16 jours (niveau modéré), dans la vallée de la Kali Gandaki, à 13 950 F (2 127 €) de Paris. Départ le 26 octobre. Egalement, une découverte « culturelle » du Népal (très facile), en 15 jours (14 400 F, 2 195 €), les 27 octobre, 10 novembre et 21 décembre.

■ **Etapes.** A Katmandou, à 6 km du centre-ville, le Hyatt Regency, le plus beau complexe hôtelier du pays.

A Pokhara, le Fulbari Hotel, à 10 km du centre, architecture d'inspiration newar et vue exceptionnelle sur l'Annapurna. A Jomosom, le Jomosom Mountain Resort, face au massif et aux glaciers du Nilgiri.

■ **Equipement.** Sans difficultés majeures, ce trekking suppose toutefois une bonne condition physique et un équipement de qualité proposé notamment par la société WL Gore (Gore-Tex et Windstopper) et d'autres marques spécialisées (Aigle, Conform'able, Patagonia, Epictat, Jansport). Il est conseillé également d'adapter sa chaussure, avant de partir, avec une semelle sur mesure. Par exemple chez Andaska, 17, cour Saint-Emilion, 75012 Paris (tél. : 01-40-02-95-96).

■ **Lire.** Guides : *Népal et Trekking au Népal* (Olizane), *Népal Objectif aventure* (Arthaud) ainsi qu'un *Népal* de Carisse et Gérard Busquet, illustré par Bruno Morandi, dans la nouvelle collection d'Arthaud, « Couleurs & lumières ». Egalement : *Le Népal*, de Sylvain Lévi (un classique coédité par Toit du monde et Errance) et *Mustang, royaume tibétain interdit*, de Michel Peissel (Olizane).

■ **Renseignement.** Consulat du Népal, 45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris ; tél. : 01-46-22-48-67.

Week-end « palette » en Cornouailles

Saint-Ives séduit par sa lumière. Une lumière que l'on ne voit nulle part ailleurs. Elle fascine le voyageur qui arrête ici ses pas car il ne peut aller plus loin sans tomber dans la mer, comme les peintres qui ont fait la réputation de ce bourg extrême de Cornouailles.



Parmi eux, arrivés là vers 1920, Ben Nicholson, sa femme Barbara Hepworth, peintre et sculpteur, Bernard Leach, un céramiste, et Alfred Wallis, dont on découvrira les toiles naïves dix ans plus tard environ. Barbara Hepworth vécut dans son petit cottage de 1949 à sa mort, en 1975, à l'âge de soixante-douze ans. Du délicieux feuillu fleurissant qu'est son jardin émergent ses statues. Ces artistes délaissant le figuratif et se tournant vers l'abstrait, Saint-Ives est vite reconnu comme un avant-poste de l'art moderne et la postérité leur donne le nom d'« Ecole de Saint-Ives ».

La renommée de cette école et la beauté des lieux ont incité la Tate Gallery à ouvrir ici, en 1993, une antenne de son musée londonien : la Tate Saint-Ives, consacrée à l'art du XX^e siècle. Ici, pas d'exposition permanente. Ainsi découvre-t-on, à chaque visite, des œuvres nouvelles. Après les sculptures d'Antony Gormley, voici, jusqu'au 2 décembre, une rétrospective Bryan Winter, connu pour ses paysages néo-romantiques des années 1940, et les photographies en noir et blanc de Thomas Joshua Cooper. Suivront, du 15 décembre 2001 au 3 mars 2002, les œuvres abstraites de Sandra Blow, si inspirée par la région qu'elle s'y est installée. L'architecte du musée, Evans Shalev, a posé sur le rivage une architecture blanche, épurée, ronde et lumineuse, qui s'insère parfaitement dans le granit brun des maisons à toits d'ardoise grise. Sur trois niveaux, de grandes baies dévorent des yeux l'horizon liquide rivalisant avec les œuvres exposées. Ainsi, la rotonde, dont l'ovale parfait ouvre sur l'eau verte, transparente, comme éclairée de l'intérieur.

La petite ville s'étage autour de cinq anses. Des falaises brunes ferment à chaque extrémité la plus parfaite, au creux de laquelle s'insère le musée. Au-delà, la lande, verte et douce au printemps, s'empourpre à l'automne. Sur la plage, pâtés de sable et chaises longues en été, solitude et rouleaux déferlants en hiver. Posé là-dessus, un couvercle de nuages en perpétuel mouvement. Des hommes-grenouilles en combinaison verte surfent sur la crête de la lame. Les mouettes se balancent et crient sur les ruelles pavées tortueuses, les jardins débordant de fleurs sauvages en buissons opulents. A l'intérieur, dans les commerces et le marché, règne l'atmosphère amicale des villages qui vivent de la mer. Une Bretagne qui parlerait anglais, et une lumière insensée.

de notre envoyée spéciale Danielle Tramard

★ Paris-Londres-Waterloo en Eurostar, à partir de 625 F A/R (95,28 €). Puis Londres-Paddington-Penzance, avec possibilité de dîner (140 F, 21 €) en première classe. Musée ouvert tous les jours jusqu'au 1^{er} novembre, puis fermé le lundi.
★ Charme du Pedn-Olva Hotel (tél. : 00-44-1736-796-222), sur un promontoire, chambres avec vue sur l'eau, 480 F (73 €) par personne, petit déjeuner inclus. Thé (scones et crème fouettée), feu dans la cheminée : d'évidence, l'automne et l'hiver y sont chaleureux. Ouvert toute l'année.
★ Renseignements : Office du tourisme de Grande-Bretagne (tél. : 01-44-51-56-20 et, en anglais, le site www.west-cornwall-tourism.co.uk).

A tous prix

■ **Autour de 3 000 F (457 €) : un week-end Stockholm-Helsinki,** avec mini-croisière sur la Baltique pour relier les deux capitales. Après Stockholm (Suède) et son château royal et son quartier médiéval, Helsinki (Finlande)

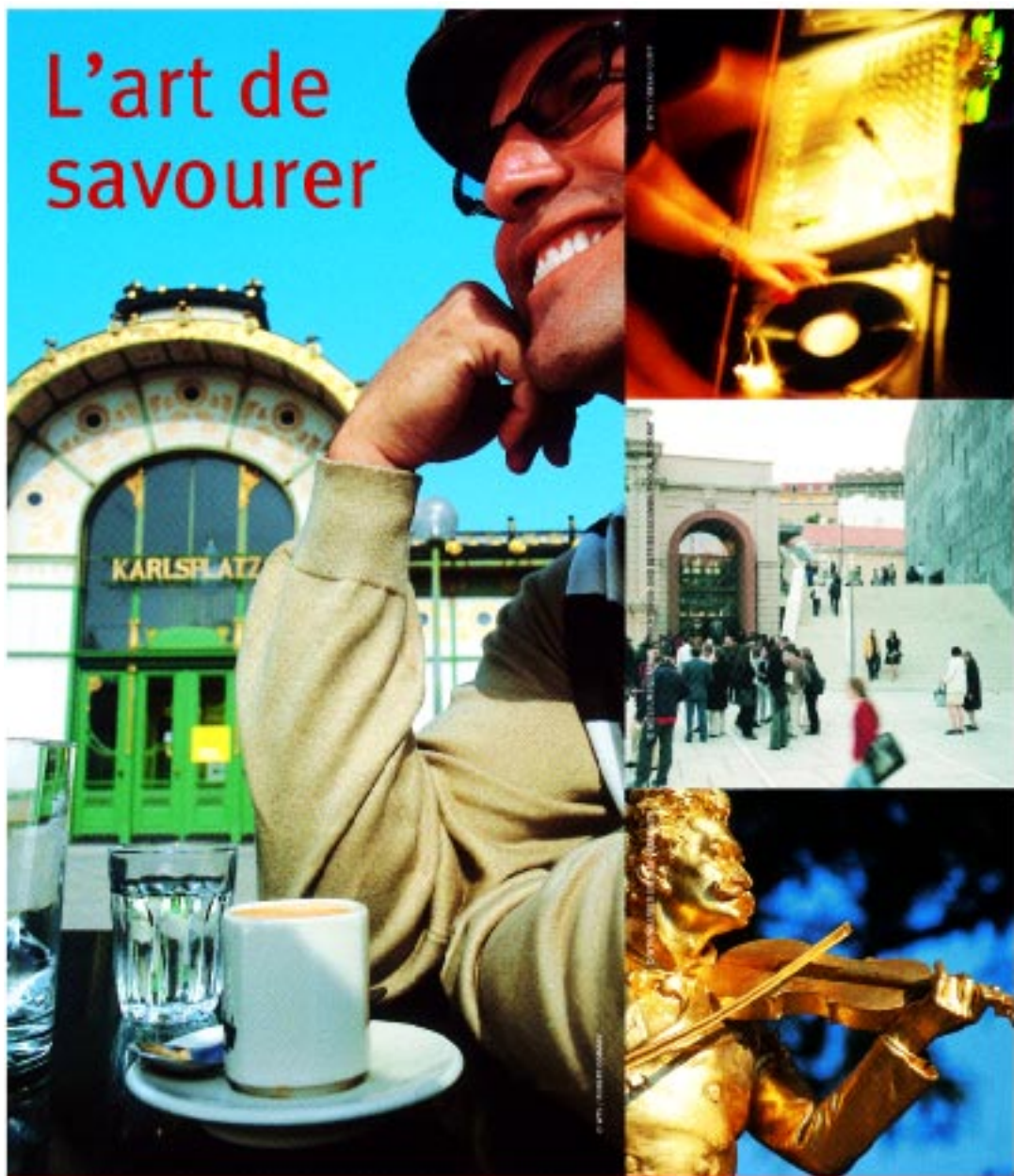
offre un subtil mélange d'influences scandinaves et russes, ses parcs et la forteresse maritime de Suomenlinna. Prix par personne, de Paris, avec les vols réguliers Air France et le préacheminement gratuit de province, l'hébergement dans l'hôtel choisi, avec petit déjeuner et la croisière (cabine intérieure). Renseignements dans les agences de voyages et chez Bennett, au 01-44-88-54-54.

■ **A partir de 3 340 F (509 €) : une semaine en Crète** avec ses cités vénitiennes, ses sites archéologiques minoens, ses plages et les gorges de Samaria. Prix par personne en chambre double et demi-pension au Syrtaki Zorba, près de La Canée, en octobre, avec le vol A/R pour Héraklion, de Paris, Nantes, Toulouse et Bordeaux. Renseignements auprès d'Héliades (tél. : 0825-803-113) et dans les agences.

Thé chez le raja d'une région fermée

« *Stop. Vous entrez maintenant dans la région du Haut-Mustang.* » Au poste de contrôle de Kagbeni, la consigne est appliquée strictement : pas question d'aller plus loin sans être muni d'une autorisation spéciale qui coûte 70 dollars pour chaque jour passé dans cette contrée, ce qui limite les entrées à mille par an. Fondé par Ame Pal au début du XV^e siècle, le Mustang fut longtemps ignoré, sauf de quelques savants voyageurs. Le Français Michel Peissel le fit connaître au début des années 1960. Après l'invasion du Tibet par la Chine, le Mustang se referma jusqu'en 1989.

L'actuel raja, Jigme Parwar Bista, vingt-cinquième de sa lignée, a épousé, selon l'usage, une princesse tibétaine. Homme affable, simple et hospitalier, il reçoit assez facilement les étrangers dans son palais, où il leur offre le thé et les « gâteaux peints » traditionnels. Il rend la justice dans les affaires d'héritage ou les conflits fonciers. Il récolte lui-même sa moisson de blé à l'aide de ses cinq chevaux. Son grand temple rouge de Champa abrite la plus belle collection au monde de mandalas du XV^e siècle.



L'art de savourer

A Vienne, les amateurs d'art et de musique s'en donnent à cœur joie : Découvrez l'art de savourer les choses : Admirez l'architecture Art déco de Vienne, visitez le MuseumsQuartier, l'un des plus vastes projets culturels au monde. Venez danser à travers cette capitale mondiale de la musique et immergez-vous dans le vaste programme musical.

Vienne
Wien · Vienna · Viena · ウィーン

vous attend

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES : MAISON DE L'AUTRICHE, OFFICE NATIONAL AUTRICHIEN DU TOURISME À PARIS, TEL. (01) 53 83 95 20, FAX (01) 45 61 97 67, www.austria-tourism.at

EVA SION
Publicités

Compagnie Italienne de Tourisme
SPECIAL TOUSSAINT FLORENCE
Du 1^{er} au 4 Novembre 2001 (3 nuits)
A partir de **359,50 € TTC** (soit 2 358,16 F TTC)
Vol spécial Paris/Bologne/Paris + transfert A/R au centre ville + logement base chambre double et petit-déjeuner.
Rens. et inscript. n° Azur 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email: citvd@citvoyages.com

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
ILE MAURICE
OFFRE SPECIALE LUXE
10J/7N hôtel HILTON MAURITIUS 5* L
à partir de **1 658 € TTC** (soit 10 875,77 F TTC)
Vol régulier au départ de Paris + 7 nuits hôtel Hilton Mauritius 5* Luxe, plage de Flic en Flac.
Base 2 pers. Inklus : 1/2 pension, sports nautiques, SPA, les taxes aéroport. Prix valables en novembre.
www.directours.com
3615 Directours (21 21 F/m) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

Ressourcez-vous, marchez !
Madère, Mauritanie, Mali, Vietnam, Brésil, Ardèche remise en forme...
NOMADE Adventure
... plus de 200 randonnées à prix malins dans les îles, les montagnes et les déserts
visionnez nos diaporamas www.nomade-aventure.com | Brochure gratuite 01 46 33 71 71

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVA SION", renseign. publicité : 01.42.17.39.63

La centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly à nouveau prise en défaut

La Sûreté réévalue la gravité d'un incident

PLACÉE sous « surveillance renforcée » depuis septembre 2000 par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) en raison d'un manque de rigueur de sa gestion, la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (Loiret) est à nouveau montrée du doigt. Mardi 2 octobre, l'ASN a reclassé au niveau 2 de l'échelle internationale des événements nucléaires, qui en compte 7, un incident survenu le 2 avril sur le réacteur n°4 de la centrale.

Cet événement a eu lieu lors du rechargement d'assemblages de combustible nucléaire dans le cœur du réacteur. Lors de cette opération de positionnement très précise pour éviter tout risque de réaction en chaîne incontrôlée, une erreur a été commise sur 113 assemblages. Une faute qui aurait pu favoriser une réaction nucléaire spontanée. Détecté à temps, ce dysfonctionnement a été aussitôt corrigé.

Classé à l'origine au niveau 0 par EDF, cet « écart », insiste l'ASN, met en évidence d'importants « dysfonctionnements » : une « organisation insuffisante », un « man-

que de rigueur dans la réalisation et le contrôle », une « ergonomie des matériels et des postes de travail inadaptée », l'emploi de « personnes non habilitées » et des « dysfonctionnements récurrents de certains matériels ».

Heureusement, rappellent les experts, que le combustible de l'installation était déjà usé, car le réacteur avait été stoppé en milieu de cycle pour permettre la réparation d'un générateur de vapeur, si bien que la réaction, si elle avait eu lieu, aurait été moins « nerveuse » qu'avec un combustible neuf. Certaines gaines de combustible auraient pu alors se rompre et relâcher des substances radioactives dans le bâtiment réacteur. « Il ne s'agit pas d'un incident tel qu'il aurait mis en péril les personnes et les matériels », rassure Jérôme Goellner, adjoint au directeur de l'ASN. Mais il aurait pu se produire dans le reste du parc d'EDF, où l'« organisation et les moyens mis en œuvre étaient similaires à la date de l'incident ».

Hervé Morin

Au Portugal, des archéologues se battent pour sauver des milliers de gravures rupestres

Le gouvernement avait déjà renoncé à la construction d'un autre ouvrage

Les autorités portugaises avaient déjà renoncé à ériger un ouvrage pour protéger les gravures du site paléolithique de Foz Côa. Aujourd'hui, ce

sont des vestiges laissés par des hommes du néolithique et du chalcolithique qui sont menacés par le barrage d'Alqueva sur le fleuve Guadiana.

Le combat des archéologues n'est pas gagné, certains remarquant en effet que les gravures en péril ne sont pas parmi les plus belles.

LISBONNE

de notre correspondant

L'annonce de la découverte, en avril, de plusieurs gravures rupestres dans la vallée du fleuve Guadiana, séparant le sud du Portugal de l'Espagne, ne semblait pas revêtir une importance exceptionnelle susceptible de mettre en cause la mise en fonctionnement du barrage d'Alqueva, qui va submerger 250 kilomètres carrés de terrains et permettre l'irrigation de quelque 110 000 hectares de terres cultivables. L'ouvrage, hautement financé par l'Union européenne et ayant reçu l'approbation des autorités espagnoles, est l'aboutissement d'un rêve portugais. Sa réalisation, mille fois annoncée et autant de fois ajournée, permettra à la province du sud du pays, l'Alentejo, de combattre la sécheresse qui la gagne inexorablement.

Pourtant, les travaux des archéologues suscitent une polémique qui pourrait encore différer un projet dont l'idée remonte à l'ancien régime portugais, quand les autorités salazaristes



Plus de mille gravures représentant des hommes et des animaux, allant du paléolithique à l'âge de fer.

Le directeur du Centre national d'art rupestre (Cnart), Martinho Batista, ne voit aucun avantage à un éventuel ajournement du début de la mise en eau du barrage, car tout le travail des archéologues dans la vallée sera terminé fin novembre. Le directeur de l'Institut portugais d'archéologie, Joao Zilhao, déconseille la prolongation du délai prévu, tout en soulignant que les découvertes sont suffisamment importantes pour être classées patrimoine national.

En revanche, Miguel Calado, qui dirige les travaux du côté portugais, estime qu'un délai supplémentaire permettrait une plus grande rigueur dans le travail et une coopération plus large avec les équipes espagnoles. Fermin Mayorga, maire de la municipalité de Chelos, où travaillent actuellement quarante archéologues, préconise aussi cette solution. Selon lui, les 800 hectares de la municipalité condamnés à disparaître sous les eaux recèlent encore beaucoup de vestiges que les archéologues ne parviendront pas à étudier malgré leurs efforts actuels.

Il y a bientôt sept ans, les Portugais s'étaient engagés dans une campagne qui a largement dépassé les frontières nationales pour sauver des eaux d'un barrage en construction, dans le nord du pays, un véritable trésor de la préhistoire qui dormait depuis 20 000 ans dans la vallée de la rivière Côa. L'adhésion massive des Portugais au slogan « Les gravures ne savent pas nager » et les arguments des universitaires nationaux et étrangers en faveur de ce sanctuaire à ciel ouvert, devenu depuis lors un des treize sites d'art rupestre dans le monde classés patrimoine mondial, ont été déterminants pour l'abandon de l'ouvrage.

La mise en eau du barrage d'Alqueva, va submerger 250 kilomètres carrés de terrains et permettre l'irrigation de 110 000 hectares de terres cultivables

Le premier ministre socialiste, Antonio Guterres, dont le parti venait de remporter les élections législatives, a tenu à renoncer au projet dans lequel Electricité du Portugal avait déjà engagé plus de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros). Pour lui, le développement social et économique de la région déshéritée de Foz Côa, proche de la vallée du Douro, dépendait davantage de ces découvertes que de l'importance du barrage conçu et lancé par le gouvernement précédent de centre-droit du premier ministre Cavaco Silva.

La situation actuelle n'est pas tout à fait la même. Les gravures ne sont pas uniques. Elles ne sont pas aussi anciennes que celles de Foz Côa et, surtout, l'opinion publique ne s'est pas mobilisée comme il y a sept ans. Il y a surtout un changement de discours des autorités actuelles et des hommes politiques de tous bords. La ministre du plan, Elisa Ferreira, a tenu à rappeler que « le Portugal, au contraire d'autres pays, a déjà arrêté la construction d'un barrage en faveur du patrimoine archéologique mondial ». Un ancien ministre des travaux publics du gouvernement de centre-droit, Ferreira do Amaral, a donné de la voix pour préconiser le respect des délais du nouveau barrage, en se demandant s'il faut s'attendre que la population de la province d'Alentejo supporte seule le prix de l'intérêt de l'Unesco pour les trau-

vaux publics du gouvernement de centre-droit, Ferreira do Amaral, a affirmé que l'entrée en fonctionnement du barrage se ferait aux dates prévues. Elle a rappelé que l'ouvrage ne doit rien à l'improvisation et que 10 % de son budget a été affecté à des études de l'environnement et du patrimoine archéologique.

Alexandre Flucher-Monteiro

IMPRIMANTE CANON S630
17 PAGES/MINUTE • 2400 DPI • 5 PICOLITRES

Le jour où vous devrez tout réimprimer en urgence vous serez content d'avoir une imprimante ultra-rapide

NOUVELLE CANON S630

Nouvelle tête d'impression • Transfert des données optimisé • Alimentation papier encore plus efficace • 17 pages par minute en noir et 12 ppm en couleur • Très haute résolution de 2400x1200 dpi • Taille de goutte d'encre de 5 picolitres • Rendu photo haute qualité grâce aux encres "Nouvelle Génération" • Economie via technologie **SMARTER INK** : séparation des réservoirs d'encre par couleur - pour ne changer que la couleur consommée • Double interface parallèle et USB : compatible Mac (USB) et Microsoft® Windows® (95/98/Millennium Edition/NT4.0/2000/XP) www.canon.fr • Prix public conseillé : 1790 F TTC

CANON. PARLEZ IMAGE

Canon
Imaging across network

proclamaient que le Portugal était un pays « essentiellement agricole » et considéraient l'Alentejo comme le grenier du pays, en le comparant volontiers à la Beauce. En quatre mois, les chercheurs ont identifié deux cents rochers ayant des vestiges et plus de mille gravures représentant des hommes, des animaux (chevaux et ours), des cercles, des signes en forme de serpents, des étoiles, datant d'une période allant du paléolithique à l'âge du fer. Du côté espagnol, dans la région de Chelos (Estrémadure), qui sera également noyée sous le lac artificiel formé par les eaux retenues par le barrage, les résultats sont plus impressionnants encore : 450 rochers déjà répertoriés et plusieurs milliers de gravures.

La question qui divise aujourd'hui archéologues et hommes politiques est de savoir si le temps accordé aux équipes qui cherchent sur le terrain est suffisant pour étudier le site et s'il ne faudrait pas, le cas échéant, ajourner le remplissage du barrage prévu pour cet hiver. Récemment, la polémique s'est étalée au grand jour, avec la publication, dans l'hebdomadaire portugais *Expresso*, d'une déclaration du secrétaire général du comité d'art rupestre du Conseil international des monuments et sites de l'Unesco (Icomos), Christian Züchner. Ce dernier a en effet évoqué la possibilité de demander aux gouvernements de Lisbonne et de Madrid de reporter le début de la mise en eau du barrage. Il s'agirait, selon lui, de « la seule façon d'étudier convenablement les gravures ».

Le président de l'Icomos, Ulf Bertilsson, qui s'est déjà rendu sur le chantier archéologique portugais, recommande également, selon l'hebdomadaire, un délai plus grand pour que les études soient terminées. Il reconnaît que les découvertes de la vallée du Guadiana « ne sont pas uniques », mais confirme qu'une partie d'entre elles possèdent une grande qualité artistique. Pour le président de l'Icomos, ces gravures sont très importantes en tant que témoignage de la vie des habitants du néolithique - âge de la pierre polie - et du chalcolithique - période protohistorique où le cuivre commence à être en usage - dans la région. Elles présentent, selon lui, des parentés avec les sites du mont Bego (France) et de Valcamonica (Italie).

La réaction des autorités portugaises ne s'est pas fait attendre. Tout en affichant sa disponibilité pour dialoguer officiellement avec l'Unesco, et « non par voie de presse interposée », la ministre du plan, Elisa Ferreira, a affirmé que l'entrée en fonctionnement du barrage se ferait aux dates prévues. Elle a rappelé que l'ouvrage ne doit rien à l'improvisation et que 10 % de son budget a été affecté à des études de l'environnement et du patrimoine archéologique.

Temps calme

JEUDI : entre deux perturbations, les conditions redevennent temporairement anticycloniques sur les pays.

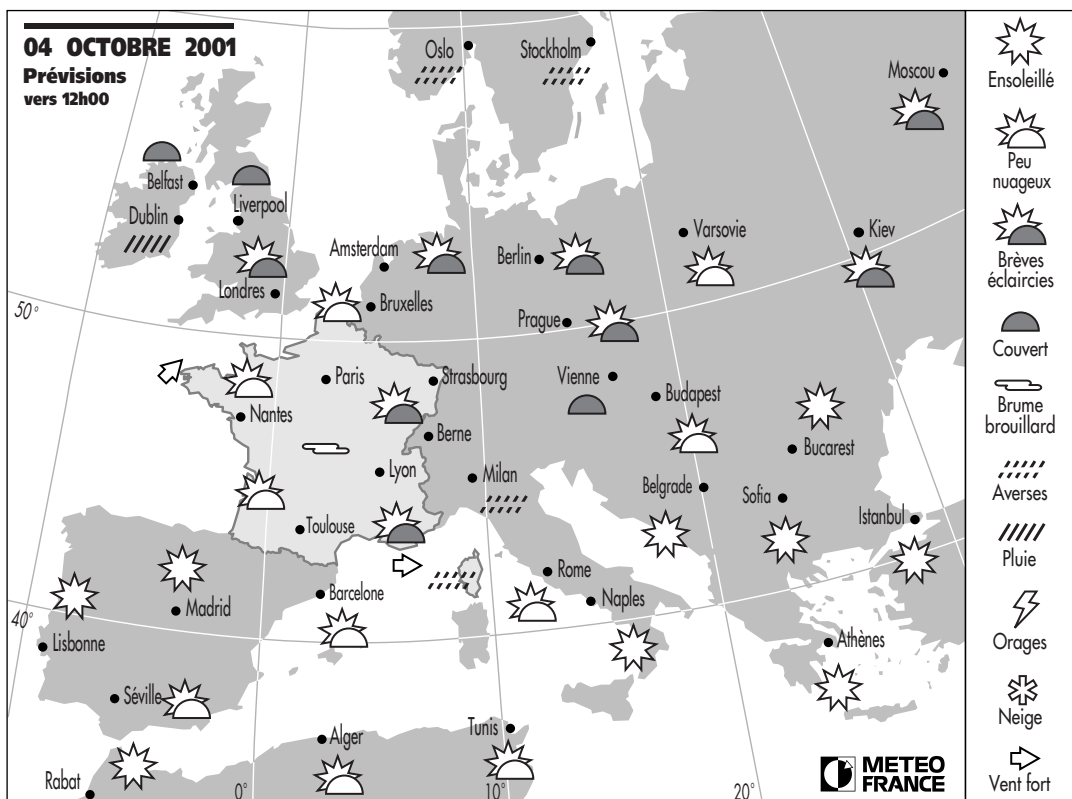
Quelques pluies se produisent encore en début de journée du relief alpin à la Corse, avec un caractère orageux sur l'île de Beauté.

De fréquents brouillards sont observés en matinée sur l'est et le centre du pays. Ils laissent place à

un ciel bien ensoleillé, comme sur les régions de l'ouest dès le matin. Vent d'ouest modéré sur les côtes provençales.

Températures de 17 à 20 degrés au nord, 20 à 25 degrés au sud.

La grève de certains syndicats de Météo-France nous empêche de publier les prévisions météorologiques habituelles.



JARDINAGE

Le liquidambar se pare de ses couleurs d'automne

À LA FRONTIÈRE de l'Oise et du Val-d'Oise, à quelques kilomètres de la fondation Royaumont, les machines sont à l'œuvre et du maïs, après leur passage, il ne reste qu'un moignon de tige défeuillé. En novembre, les champs seront à nouveau labourés, si la terre n'est pas trop détremée par les pluies d'automne. Quelques dizaines de kilomètres plus loin, à la frontière de l'Oise et de l'Eure, les maïs ne sont pas encore coupés. Ils ont été semés tard à cause des pluies désespérantes du printemps.

Les chevreuils sortent des bois ; le soir et le matin on peut les voir s'aventurer jusque près des maisons. Le moindre bruit les fait fuir. Ils sont moins de ravages que les sangliers qui chaque nuit fouillent le sol avec détermination à la recherche de racines et de vers. L'automne est là, il n'y a aucun doute. Les forêts sont encore vertes, mais les marrons tombent et certains arbres prennent des couleurs.

L'un des plus beaux en cette saison est le liquidambar. Difficile à trouver, il y a quelques années, ce bel arbre de taille raisonnable est aujourd'hui vendu dans toutes les jardinerie et son prix a chuté, en

sorte qu'aujourd'hui, il est possible d'en acheter un déjà grand, d'environ deux mètres de hauteur, pour un prix allant de 200 à 300 F, 30,49 à 45,73 €. On le vend partout, ce qui ne veut pas dire qu'il pousse si facilement que cela et qu'il pourra être planté dans tous les sols.

Originaire d'Amérique du Nord, *Liquidambar styracifolia*, appelé aussi copalme d'Amérique, est un petit arbre qui adopte naturellement un port pyramidal. Adulte, il atteint parfois neuf à dix mètres de

hauteur pour trois mètres de diamètre. Son écorce devient liégeuse avec l'âge et son tronc se crevasse joliment. Ses feuilles sont palmées, vert foncé. Elles vivent à l'orange, puis au rouge, un rouge lumineux, en octobre-novembre avant de tomber. A ce moment-là, le liquidambar illumine le jardin. En plus, ses feuilles sentent bon et cet arbre produit une résine odorante.

Comme de nombreuses plantes américaines, le liquidambar est calicifuge. Il n'aime donc pas le calcaire.

Pas autant que les rhododendrons, plutôt à la façon des magnolias. Il lui faut une terre profonde, humide en toute saison, neutre ou acide, une exposition ensoleillée, voire la mi-ombre. Certes, il poussera si toutes ces conditions ne sont pas réunies, mais sa vigueur et surtout sa coloration automnale dépendent directement de l'humidité du sol et du soleil qu'il reçoit.

Il faut le planter maintenant, en prenant bien garde de ne pas trop abîmer ses racines charnues. Il est particulièrement important d'en choisir un qui ne soit pas trop à l'étroit dans son conteneur. Les risques de chignonage sont réels et fatals. Il faudra donc sortir sa motte du pot de plastique pour les regarder. Si elles font le tour, il ne faudra pas acheter le jeune arbre. Si vous n'osez pas ou n'avez pas la force de réaliser vous-même cette opération, il faudra demander au responsable de la pépinière ou de la jardinerie. Et s'il n'accepte pas de montrer les racines, en invoquant on ne sait combien de raisons, changez de fournisseur.

Insistons une fois encore, le liquidambar est un arbre qui ne devient splendide que dans une terre humide en profondeur. Humide

ne veut pas dire inondée pendant six mois ou marécageuse, mais les berges d'une rivière ou d'un ruisseau, d'une mare, un fond de vallée lui plairont davantage qu'un coteau sec, que le jardin d'un plateau venteux. Il lui faut aussi une terre profonde et pas glaiseuse.

Adulte, il atteint parfois neuf à dix mètres de hauteur pour trois mètres de diamètre

Ses racines ne vont pas très profond, et, si la marne est à deux ou trois mètres de profondeur, il n'y aura rien à craindre. Eviter toujours les terres trop caillouteuses. De nombreux jardins pourront de fait l'accueillir.

Le trou sera de trois fois la taille du conteneur en largeur et de deux fois en profondeur. Ce trou sera rempli jusqu'à ce que la surface de la motte affleure le sol du jardin. Un terreau ordinaire, du com-

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISLANDE.** Ebookers propose une nuit à Reykjavik, le samedi 6 octobre, avec pour bagage un sac léger et un maillot de bain. Départ à 14 h 15 de Paris-Roissy, retour le lendemain à 13 heures. Au programme : baignade dans les eaux chaudes du « Lagon bleu », dîner en ville et accès aux meilleures discothèques. A 5 heures du matin, cap sur l'aéroport ! Prix de la nuit : 1 490 F (227 €) TTC par personne. En prime, de féériques aurores boréales. Rens. : 0820-00-00-11.

■ **ÎLE MAURICE.** A l'occasion du 23^e Top Résa, Salon professionnel du tourisme, la cérémonie des « Voyages d'or Pro », à l'initiative de la chaîne Voyage et du magazine *Bon voyage*, a triplement récompensé le voyageur-hôtelier Beachcombers Tours au titre de « Meilleur tour-opérateur spécialiste », de « Meilleure chaîne hôtelière », et l'île Maurice, de « Destination coup de cœur de l'année ».

Rempoter les azalées

Les azalées et rhododendrons cultivés en bac ou en pot pourront être rempotés maintenant. Choisir un pot plus large que haut, car ses plantes ont un enracinement plus large que profond et une terre de bruyère, enfin dite de bruyère, car la vraie se trouve difficilement. Ne pas toucher à la motte car le feutrage des racines sur son pourtour est naturel, sauf s'il est vraiment trop épais, auquel cas, il pourra être griffé. Rempoter en comblant soigneusement la terre autour de la motte en la poussant avec un gros bâton.

En profiter pour éliminer les branches mortes à l'intérieur de la touffe des azalées. On évitera de toucher aux camélias dont les boutons sont déjà bien formés et qu'il vaut mieux laisser tranquilles jusqu'au printemps. Il est quand même possible de les rempoter, mais il faudra prendre garde à ne pas trop bousculer le buisson car les boutons se décrochent facilement de la branche qui les porte et il serait dommage de se priver de si belles fleurs qui s'épanouissent à la fin de l'hiver, parfois en plein cœur de la mauvaise saison.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 233

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Très ressemblants, mais pas les mêmes. Assurent la ressemblance. - II. Le même pour un autre. S'épanouit en jachère. - III. Fidèle de Charles Quint et de Philippe II. Elle avait belle allure dans son salon. - IV. Personnel. Concentre sur un point. - V. Heureusement qu'ils ne finissent pas tous avec la frisée. En touche. - VI. Bien informé ou trop informé. Prêt des forces à la source. - VII. Reçoit le pêne. Arrive en septième position. - VIII. Le nep-

tunium. Elève. Porte les armes. - IX. Donne son accord. Ronger à la longue. - X. Nuisible. Pour le repos du galonné.

VERTICALEMENT

1. En route ou en forêt, évitez de l'écraser. - 2. Boisson de jeunes. Couvre de crème. - 3. Marque de fabrique. Droit près des tombes. - 4. A ramé avant de boire un bon coup. Donna des maux de tête à Zeus en arrivant. - 5. Préposition. Demandes insistantes. - 6. Rassemblement de

mitres. - 7. Son Aphrodite est devenue Vénus. Déjà bien avancée dans la vie. - 8. Fait obstacle. Fin d'infinif. - 9. Plan chez le préfet. Elles sont dans l'ombre. - 10. On la rencontre encore à la Bastille. Manque d'ardeur. - 11. Pour une distribution locale. Poèmes. - 12. Donnent des possibilités de choix.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 232

Horizontalement
I. Barjot. Idiot. - II. Oriel. Réunir. - III. Ur. Temenos. - IV. Rima. Ea. Siam. - V. Réabonné. SVP. - VI. Ir. Lutin. Tee. - VII. Cédérom. Saut. - VIII. Heu. Drelin. - IX. CEI. Sistre. - X. Nasses. Tests.

Verticalement
1. Bourrichon. - 2. Arriérée. - 3. Ri. Ma. Ducs. - 4. Jetable. Es. - 5. Olé. Ourdie. - 6. Mentor. - 7. Réanimés. - 8. Ien. En. Lit. - 9. Duos. Sise. - 10. Insistants. - 11. Oi. Aveu. Rt. - 12. Trempettes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

BRIDGE

N° 1964

LE COUP DE CŒUR

Dans cette donne, le déclarant a réussi son contrat grâce à un coup technique peu connu autrefois. Avant de regarder les quatre jeux, cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ V 9 7	♠ A 3
♥ 7 2	♥ A V 8 6 4
♦ R V 6 4 2	♦ A D 9 8 5
♣ A D 10	♣ 4
♠ 4 2	♠ R D 10 8 6 5
♥ R D 10 9	♥ 5 3
♦ 10 7 3	♦ -
♣ 8 7 6 3	♣ R V 9 5 2

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	3 ♠	1 ♥	1 ♠
2 ♥	3 ♠	4 ♥	4 ♠
3 ♠	3 ♠	contre	3 ♠

Ouest a entamé le Roi de Cœur pris par l'As d'Est, qui a alors

contre-attaqué le 4 de Trèfle. *Comment Sud a-t-il joué pour gagner QUATRE PIQUES* contre toute défense ?

Réponse

Que va-t-il se passer si le déclarant joue atout ? Celui qui a l'As de Pique (certainement Est, qui a ouvert) va rendre la main à son partenaire à Cœur pour qu'il rejoue Trèfle afin qu'Est puisse faire chuter le contrat avec un Pique, deux Cœurs et une coupe à Trèfle.

Comment peut-on éviter cette défense mortelle ? Il faut essayer de détruire la communication qui permet à Est de donner la main à son partenaire par un second coup de Cœur. Or le moyen aujourd'hui classique est le fameux coup sans nom, ou coup du ciseau, un jeu qui consiste à défausser la perdante à Cœur sur un Carreau.

Quand on sait qu'Est, qui a ouvert, a certainement l'As de Carreau, il suffit de jouer le Roi de Carreau sur lequel on jette le 5 de Cœur pour que Ouest ne puisse prendre la main à Cœur...

UNE BONNE PRÉCAUTION

Cette donne est l'illustration d'un coup technique tout à fait logique, et elle avait reçu le prix de la meilleure donne de l'année. Cachez les mains d'Est-Ouest et prenez la place de Sud.

♠ 8 7 4 3	♠ -
♥ 9	♥ D 8 7 6 4 2
♦ V 10 9 2	♦ R 6
♣ V 8 5 4	♣ R D 10 9 2
♠ R D 6 5	♠ A V 10 9 2
♥ V 10 3	♥ A R 5
♦ 5 4	♦ A D 8 7 3
♣ A 7 6 3	♣ -

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	-	1 ♥	1 ♠
3 ♥	3 ♠	4 ♥	5 ♥
3 ♥	3 ♠	contre	3 ♠
3 ♥	3 ♠	3 ♠	3 ♠

Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, comment Sud a-t-il pu gagner CINQ PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sur l'ouverture de « 1 Cœur », Sud n'a pas de bonne enchère. Il peut faire un contre d'appel, mais il est certain que Nord va annoncer les Trèfles, et il ne sera pas facile de décrire le bicolore. C'est pour cette raison que Sud a préféré dire « 1 Pique », en espérant que les enchères n'en resteraient pas là.

Philippe Brugnion

Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

Au sommaire du numéro d'octobre

- Actualité :
- L'€uro à l'école :**
 - les difficultés pédagogiques
 - la monnaie unique au programme des lycées
 - le franc résiste dans les manuels
- Université : ce qui doit vraiment changer.
- Géographie : une discipline qui s'affirme.
- Attentats : comment aider vos élèves à décrypter les images.

Chez votre marchand de journaux **30F-4,57 €**

PATRIMOINE L'Afghanistan, de par sa position géographique, est un carrefour aux confins de plusieurs mondes et de plusieurs religions : les cultures de l'Inde, de l'Iran, de l'Asie

centrale et de la Chine s'y sont rencontrées. ● LA CRISE de 1973, l'invasion soviétique en 1979 puis la prise de pouvoir des talibans ont entraîné la destruction d'une partie

de ce patrimoine. Ce qu'il en reste est livré au pillage ou à l'abandon. ● PLUSIEURS LIVRES consacrés à l'Afghanistan sortent ces jours-ci. Essais, reportages et monographies

ont pour point commun de déplorer le désintérêt dont ce pays a été l'objet au cours des dernières années, jusqu'aux attentats du 11 septembre. ● CÔTÉ LITTÉRATURE, un roman et

un recueil de nouvelles de deux écrivains réfugiés en France ont été traduits depuis deux ans : *Terre et cendres*, d'Atiq Rahimi, et *Ces murs qui nous écoutent*, de Spōjmaï Zariāb.

L'Afghanistan, carrefour meurtri de civilisations millénaires

Ce fut longtemps pour les archéologues un pays de cocagne. Les cultures de l'Inde, de l'Iran, de l'Asie centrale et de la Chine y ont laissé leurs traces. Aujourd'hui, les monuments épargnés par les guerres et par les talibans se dégradent, faute d'entretien, tandis que règne le pillage généralisé

« LA PRINCIPAUTÉ de Kaboul fait partie du quatrième climat et se trouve au centre du monde habité », note Zahir-ol-Din Bâbour dans ses *Mémoires* (trad. Pavet de Courtille, Paris, 1904) rédigés en turk, vers 1504. Le futur fondateur de l'empire moghol, qui va dominer une bonne partie de l'Inde pendant plusieurs siècles, est alors un mince souverain, fuyant son Ferghana natal, plus ou moins confiné dans l'actuelle capitale de l'Afghanistan avec une petite troupe de partisans. « Les caravanes qui viennent du Khashgar, du Ferghana, du Turkestan, de Samarkande, de Boukhara, de Balkh, du Badakhshan se rendent à Kaboul », ajoute Bâbour.

Plus loin, il énumère la variété des populations qui habitent son petit royaume : « Dans les vallées et dans les plaines, il y a des Turks, des Aimak et des Arabes. Dans les villes, ce sont les Sartes qui dominent ; dans d'autres villages, ce sont des Tadjik, des Bereki, des Afghans. On parle dans la principauté onze ou douze langues telles que l'arabe, le persan, le turk, le mongol, l'hindi, l'afghan... »

Pris par ses conquêtes, Bâbour ne reviendra jamais à Kaboul. « Pendant des années, il se fit acheminer vers sa nouvelle capitale [Agra] du vin d'Afghanistan, et des melons dont l'odeur le faisait pleurer pour tout de bon », nous dit Nicolas Bouvier (*L'Usage du monde*, Payot), qui séjourna ici dans les années 1950. Le voyageur suisse nous rappelle que, « à l'aube de l'ère chrétienne, Hermaïos, dernier roiitelet grec d'Afghanistan, frappa l'envers de ses monnaies en écriture indienne et le revers en chinois ».

SCYTHES, HUNS, MONGOLS...

En effet, l'Afghanistan, de par sa position géographique, est depuis longtemps un carrefour aux confins de plusieurs mondes et de plusieurs religions (*Le Monde* du 30 septembre). Ce massif montagneux, grâce à ses cols, fonctionne comme une sorte de sas, mettant en contact les cultures de l'Inde, de l'Iran, de l'Asie centrale et de la Chine. Ce n'est pas un hasard si les héritiers d'Alexandre le Grand, qui se sont longtemps maintenus dans ces contrées, rendaient un culte à l'Hécate à trois têtes, la déesse des carrefours. Phalanges macédoniennes, nomades scythes ou kouchan, bouddhistes chinois, cavaliers huns, conquérants arabes ou persans, turcs ou mongols, tous sont passés par là, y laissant à chaque fois un peu d'eux-mêmes. Ces traces ne sont jamais complè-

BALKH

- Ancienne capitale d'une dynastie indo-grecque fondée par Diodote, vers 250 av. J.-C. ; l'une des principales villes de l'Empire kouchan (I^{er}-III^e siècle).
- Disputée par les Turcs et les Sassanides au VII^e siècle, elle fut conquise par les Arabes en 715. Ils y trouvent notamment une véritable cité monastique bouddhique qui se convertira à l'islam. Balkh, « Tour de l'islam », deviendra en effet un des foyers les plus brillants de la culture islamique.
- Ravagée par Gengis Khan, en 1220, elle retrouva une certaine prospérité sous les Timourides au XV^e s.

HÉRAT



- Fondée au X^e siècle sur les ruines d'Alexandrie d'Irie (une création d'Alexandre le Grand).
- Détruite de nombreuses fois par les Mongols et les Ouzbeks.
- Un des grands centres de la civilisation persane aux XIV^e et XV^e siècles. Longuement disputée par la Perse et l'Afghanistan.
- Conserve de beaux restes de son passé en dépit des destructions subies au cours des dernières décennies.

KANDAHAR

- Fondée par Alexandre le Grand vers 326 av. J. C. sur un site encore plus ancien, cette oasis est devenue au fil des temps une grosse ville commerçante puis industrielle.
- Elle fut détruite en 1738 par le chah de Perse Nader et reconstruite, en 1761, sur un plan régulier, par Ahamad chah Durrani, général pachotoun devenu roi d'Afghanistan après l'assassinat de Nader.



GHAZNI

- Fondée à la fin du X^e siècle, elle fut la capitale du royaume turc ghaznvide (IX^e-XII^e siècle).
- Prise et reprise par divers conquérants, mais aussi enrichie par eux, elle fut largement détruite par les Anglais, en 1842, lors des premières guerres afghanes.

KABOUL

- L'ancienne Kabura des Grecs.
- Selon la légende, Caïn l'aurait construite, Lemek, père de Noé, y serait enterré, Pharaon l'aurait peuplée de sa descendance.
- Vers 1340, le géographe arabe Ibn Battûta, en route vers l'Inde, passe par Kaboul « qui était jadis une grande ville, note-t-il dans sa relation, et qui, maintenant, n'est plus qu'un village habité par une communauté persane, celle des Afghans ».
- Elle retrouva sa prospérité avec Bâbour (1483-1530), descendant de Tamerlan, fondateur de l'empire moghol, qui, dit-on, regretta toute sa vie la fraîcheur de ses melons.
- A partir de 1775, elle fut la capitale de la dynastie Durrani.
- Deux fois occupée par les Anglais au cours des guerres anglo-afghanes, les envahisseurs durent lâcher le pied à chaque fois.
- Ravagée par la guerre civile au début des années 1990. Son très riche musée a été pillé et détruit.

BAMIYAN

- Lieu de pèlerinage bouddhique (V^e et VI^e siècle) célèbre grâce à ses couvents nichés dans la falaise, à ses sculptures géantes et à ses peintures.
- Le Mongol Temujin détruisit la ville en 1222.
- L'empereur moghol Aurengzeb (1658-1707) fit défigurer à coups de canon les bouddhas sculptés dans la falaise.
- Ils ont été dynamités en mars 2001 par les Talibans.



BEGRAM

- Fondée au III^e siècle avant notre ère, elle fut l'une des capitales des royaumes indo-grecs qui se succédèrent dans la région. C'est ici que fut trouvé en 1939 par une mission française de l'archéologie, le fameux trésor composé de verreries, de sculptures et de laques venant aussi bien d'Egypte que de Chine. L'ensemble fut partagé comme c'était la règle avant la seconde guerre mondiale entre le Musée Guimet et le Musée de Kaboul. La part du Musée de Kaboul a disparu.

JALALABAD

- Fondée par l'empereur moghol Akbar (1542-1605), elle servit de résidence d'hiver aux souverains afghans au XIX^e siècle.

HADDA

- S'étend sur une quinzaine de kilomètres carrés. Ses stuppas (tombeaux) et ses peintures, vestiges fameux de l'art gréco-bouddhique du Gandhara, ont été très abîmés, sinon détruits, par les combattants des années 1980-1990.

ment perdues. Un jour ou l'autre, elles refont surface, ne serait-ce qu'à travers ces trésors monétaires régulièrement exhumés, qui font le bonheur des numismates.

Pour les archéologues, ce territoire fut longtemps un pays de cocagne. A eux de démêler, au milieu de ces montagnes, les civilisations qui se sont succédé, se croisant, se fécondant dans un ballet incessant. Le panthéon gréco-romain, les tours du silence des zoroastriens, les effigies du Bouddha, le christianisme nestorien, l'islam chiite ou sunnite ont tour à tour été adoptés. Les marchandises des Indes et de la Chine, des steppes asiatiques, du bassin du Tigre et de l'Euphrate ou de l'Asie mineure ont transité par ces villes prospères et menacées, détruites et renaissantes. Des souverains afghans ont conquis le trône de Perse. Kaboul en retour a

été occupée par les Iraniens, puis par les Anglais. Jamais très longtemps. « Que le voyageur d'aujourd'hui, qui vient après tant de monde, se présente donc avec la modestie qui convient, et n'espère étonner personne. Il sera alors parfaitement reçu par les Afghans », écrivait Nicolas Bouvier à une époque déjà loin-

taine où le pays vivait une ère de calme relatif. La crise qui mettra fin à la monarchie, en 1973, sera suivie par des soubresauts de plus en plus violents, jusqu'à l'invasion soviétique de 1979, à laquelle succédera une féroce guerre civile, prélude à l'installation des « étudiants islamiques », les talibans.

Les hommes, mais aussi le patrimoine afghan, ont terriblement souffert de ces conflits. Les villes et les villages ont été bombardés, les monuments épargnés – mosquées comprises – se dégradent, faute d'entretien. Les sites archéologiques sont systématiquement livrés au pillage. Notamment ceux que

les Français (ils avaient le monopole des fouilles entre 1922 et 1940) avaient explorés : plaine de Begram, au nord de Kaboul, région de Jalalabad, vestiges grecs d'Aï-Khanoum et de Balkh sur la frontière nord, vallée centrale de Bamiyan, avec ses bouddhas géants, ou Hadda, à l'est, avec sa forêt de stupas, mausolées bouddhiques. Une partie des richesses exhumées sera installée au Musée national de Kaboul, créé pour l'occasion.

FOUILLES CLANDESTINES

Après 1945, des équipes internationales reliaient les Français. On doit notamment aux Soviétiques la découverte de Tilia Tepe (la colline d'or), en 1978, sur les bords du fleuve Amou Daria, à la frontière de l'URSS. Ici, des équipes soviéto-afghanes ont mis au jour une demi-douzaine de tombeaux princiers de l'empire Kouchan (I^{er}-III^e siècle). Vingt mille objets seront retirés de cette nécropole qui témoigne des influences croisées, gréco-parthes et indo-scythes. La grande majorité de ces trésors disparaîtra lors du pillage du musée de Kaboul en 1994. Mais au-delà de Kaboul et de son musée, c'est tout l'Afghanistan qui est livré au pillage. Les fouilles clandestines se sont multipliées au cours de ces dernières années, favorisées par la guerre, la misère et la demande du marché. L'ignorance aussi.

Les Afghans « ont tout oublié de leur passé », affirmait déjà Nicolas Bouvier. Peut-être sont-ils moins oublieux qu'on ne le pense. Il n'est pas sûr que la destruction des bouddhas de Bamiyan, au mois de mars, par les talibans, n'ait pas été une mesure impopulaire. Comme l'obligation pour les hindous résidant en Afghanistan de porter une marque distinctive. Par tradition ce pays, ouvert et fermé, verrouillé et poreux, est celui de tous les carrefours où les caravanes, piétonnes ou motorisées, finissent toujours par s'imposer.

Emmanuel de Roux

Quelques livres pour comprendre comment on en est arrivé là

PAR une conjonction qui tient plus de la coïncidence que de l'étude de marché, plusieurs livres sortent en même temps sur l'Afghanistan. Ils ont un point commun : ils déplorent le désintérêt du monde pour ce pays au cours des dernières années, mis à part quelques bibliographies illuminées qui continuaient à parcourir ce qu'Olivier Weber appelle « le pays des faucons » : journalistes, ethnologues ou collaborateurs d'organisations humanitaires.

Le manque d'intérêt était d'abord politique. Après le retrait des troupes soviétiques en 1989, l'Afghanistan a cessé d'être un enjeu stratégique. Les Etats-Unis se sont désintéressés du sort de leurs protégés qui pourtant apportèrent une contribution essentielle à la fin de l'URSS. Ils l'ont payé cher et les attentats de New York et Washington sont dans une large mesure la conséquence de cet aveuglement. Correspondant de la *Far Eastern Review*, Ahmed Rashid écrit : « En négligeant l'Afghanistan comme ils l'ont fait si rapidement, les Etats-Unis ont à faire face à la mort de diplomates, à la destruction d'ambassades, à des bombes à New York [l'attentat de 1993], à la vente d'héroïne dans les rues, alors que l'Afghanistan est devenu un sanctuaire pour le terrorisme international et les mafias de la drogue. »

Ces lignes ont été rédigées bien avant le 11 septembre. Ahmed Rashid propose une définition des talibans qui prend aujourd'hui tout son sens : « Les talibans sont coincés entre une société tribale

qu'ils ignorent et le besoin d'une structure étatique qu'ils refusent d'établir. » Ils ne sont pas sortis de cette contradiction et c'est pourquoi ils n'ont pas pu devenir des interlocuteurs de la communauté internationale quelle qu'elle ait été. L'envie des Américains d'en faire des interlocuteurs « difficiles mais responsables ».

Pour saisir les enjeux géostratégiques de la guerre en Afghanistan, la lecture du livre sur le Pakistan publié sous la direction de Christophe Jaffrelot est indispensable. Il s'agit d'une monographie sur un Etat méconnu bien qu'il soit le sixième du monde par sa population et, au-delà, d'un essai de politique régionale permettant de comprendre comment les talibans se retrouvent au centre de la politique internationale. Dès les années 1980, le Pakistan a cherché à « rentabiliser » une alliance avec l'Amérique réaganienne visant à refouler les communistes. Il en attendait l'impunité pour la construction de sa bombe atomique, un soutien dans son conflit avec l'Inde, l'établissement en Afghanistan d'un régime ami voire d'un protectorat, et enfin une percée vers

l'Asie centrale anciennement soviétique. Les Américains ont soutenu cette politique même si les talibans hébergeaient Ben Laden parce que Washington considérait la menace représentée par le millionnaire saoudien plus comme un problème de police que de stratégie. Ils se sont trompés parce qu'ils ont sous-évalué les liens entre l'establishment pakistanais et les « étudiants en théologie » et la vocation internationaliste du « djihadisme ».

CLIVAGES ETHNIQUES

Les premières visées sont les républiques ex-soviétiques de l'Asie centrale même si le danger islamiste y est souvent exagéré pour les besoins de la politique intérieure. Mais les musulmans d'Asie centrale n'ont pour les talibans qu'une sympathie limitée. Pour plusieurs raisons : d'abord les clivages ethniques entre Tadjiks, Ouzbeks, Turkmènes, etc. sont plus importants que la solidarité islamique ; ensuite ces musulmans sécularisés par le communisme n'apprécient guère l'interprétation fondamentaliste du Coran que décrie Olivier Weber dans un

livre mêlant adroitement essai et reportage.

Les membres de l'équipe nationale de football ne peuvent pas s'entraîner dans le stade de Kaboul, retenue pour quelques exécutions sommaires et décollations de voleurs et autres délinquants. A l'hôtel Continental, les fresques ont été détruites pour faire disparaître les figures humaines interdites par l'islam. Ce n'est rien à côté des bouddhas géants de Bamiyan auxquels l'ethnologue suisse Pierre Centlivres consacre un livre abondamment illustré. Que répondre, se demande Pierre Centlivres, à ceux que choque la réprobation universelle contre l'anéantissement des bouddhas, quand la population afghane lutte pour sa survie ? « Le peuple afghan est en effet atteint et dans sa survie matérielle par la guerre et la famine, et dans son intégrité spirituelle par la destruction d'un héritage qui est le sien et dans lequel s'enracine son identité. »

Daniel Vernet

★ *Le Faucon afghan : voyage au pays des talibans*, d'Olivier Weber. Robert Laffont, 264 p., 129,22 F (19,70 €).

★ *Taliban*, d'Ahmed Rashid, Yale University Press.

★ *Le Pakistan*, de Christophe Jaffrelot. Fayard, 504 p., 168 F (25,41 €).

★ *Géopolitique de la nouvelle Asie centrale*, de Mohammad-Reza Djallili et Thierry Kellner. PUF, 312 p., 200 F (30,49 €).

★ *Les Bouddhas d'Afghanistan*, de Pierre Centlivres. Favre, 168 p., 119,39 F (18,20 €).

★ *Au nom d'Oussama Ben Laden...*, de Roland Jacquard. Ed. Jean Picollec, 400 p., 180 F (27,44 €).

THÉÂTRE DE LA
RENAISSANCE

françois morel

PRESSE UNANIME TRIOMPHE !

les habits du dimanche

mise en scène : michel cerda
locations : 01 42 08 18 50

Un premier Festival du film de Marrakech chargé d'enjeux

La première édition de cette fête marocaine du cinéma, du 28 septembre au 2 octobre, a pris une dimension géopolitique après les attentats du 11 septembre. Le Maroc veut être la deuxième industrie cinématographique du monde arabe

Le 1^{er} Festival international du film de Marrakech a eu lieu du 28 septembre au 2 octobre. La compétition opposait neuf films, soumis à un jury présidé par la comédienne Charlotte Rampling, et s'accompagnait d'une série

d'avant-premières. La création d'un festival international de cinéma est pour le Maroc un moyen d'accroître sa crédibilité et de se doter d'un nouvel instrument de communication, dans son ambition de devenir une des pre-

mières industries arabes du cinéma. Le royaume accueille près de 700 tournages par an en incluant les films publicitaires. La valeur ajoutée en termes de création d'emploi est considérable pour le pays. Les attentats du 11 sep-

tembre ont chargé la manifestation d'enjeux géopolitiques dans cette terre musulmane. Son maintien a été présenté comme un acte d'affirmation politique, le festival se voulant un échange entre civilisations.

MARRAKECH

de notre envoyé spécial

Tout aurait pu se passer paisiblement pour le 1^{er} Festival international du film de Marrakech, qui s'est déroulé du 28 septembre au 2 octobre. Une compétition, composée de neuf films – parmi lesquels *Inch'Allah Dimanche*, de Yamina Benguigui, *Mona Saber*, du Marocain Abdellah Laraki, ou *Mirror Image*, du Taïwanais Ya-Chuan Hsiao – soumis à un jury présidé par la comédienne Charlotte Rampling, et une série d'avant-premières comme *Hannibal*, de Ridley Scott, *Le Placard*, de Francis Veber, *Le Journal de Bridget Jones*, de Sharon Maguire, annonçaient une manifestation festive destinée à émettre des signaux positifs en direction de l'Europe, et surtout des États-Unis.

Le Maroc accueille près de 700 tournages par an si l'on inclut les films publicitaires. La valeur ajoutée en termes de création d'emploi est considérable pour le pays, et la création d'un festival international de cinéma lui apportait une crédibilité allée à un nouvel instrument de communication. « A l'origine, l'opération était faite pour séduire l'industrie américaine », affirme Daniel Toscan du Plantier, président du festival.

Puis sont arrivés les attentats du

11 septembre, dont l'onde de choc devait forcément se faire sentir sur un festival organisé au Maghreb. « Je voulais tout arrêter le 12 septembre, reconnaît Daniel Toscan du Plantier, mais c'était hors de question pour la chancellerie du roi du Maroc. » La nature du festival se trouvait néanmoins radicalement changée. Les Américains annulaient immédiatement leur venue, en grande partie à cause des assurances, qui refusaient de prendre en charge tout voyage à l'étranger.

Le Festival de Marrakech se chargeait subitement d'un enjeu géopolitique et économique, d'autant plus que s'y ferait sentir une nette présence française. Le festival ne se définissait plus seulement comme le fer de lance du cinéma du Maghreb et du Moyen-Orient, avec l'ambition de faire du Maroc, selon les vœux de Souheil Ben Barka, directeur général du Centre cinématographique marocain, la deuxième industrie cinématographique du monde arabe après l'Égypte. Il devenait le symbole d'un islam tolérant.

« Le festival a été conçu sans la donnée du 11 septembre, avance Sarim Fassi Fihri, président de la Chambre marocaine des producteurs de films. Non seulement il n'a pas été annulé, mais il y a eu un mouvement de solidarité. Nous

sommes dans un échange civilisationnel. Cela coulait de source avant le 11 septembre, et après tout le monde a pris une claque. Les gens au Maroc se sont sentis au début écartés par le festival. Mais dès qu'on a dit que les professionnels marocains y seraient associés, les choses ont changé. Il se disait au début qu'on organisait sous les palmiers un festival parisien. »

« UN PEU PLUS DE SUBSTANCE »

Les événements du 11 septembre étaient dans l'esprit de tous les festivaliers. Ils étaient naturellement évoqués pendant la soirée d'inauguration – lors de laquelle était présenté *Silence... on tourne*, de Youssef Chahine (sortie en France le 12 décembre) –, où la

Le palmarès

Voici le palmarès du jury de ce premier festival, qui était présidé par l'actrice britannique Charlotte Rampling.

● Le Grand Prix du festival a été attribué à *Inch'Allah dimanche*. Un premier long métrage, réalisé par la cinéaste française d'origine algérienne Yamina Benguigui.

● Le Prix spécial du jury a été remis, ex æquo, à deux films : *Adanggaman*, de Roger Gnoan

tenue d'un festival à Marrakech était implicitement présentée comme un acte d'affirmation politique qui dépassait largement le cadre du cinéma.

Les attentats à New York et à Washington devenaient aussi l'enjeu d'un des colloques organisés par le festival, intitulé « Le cinéma pour quoi faire ? », où le réalisateur tunisien Ferid Boughedir faisait remarquer que « le festival se tient courageusement à un moment où l'on dit que l'affrontement Est-Ouest a été remplacé par l'affrontement Nord-Sud ».

Ce contexte, qui offrait une nouvelle raison d'être au festival, semblait lui accorder les faveurs de plusieurs journalistes marocains qui estimaient que, malgré

M'Bala (Côte d'Ivoire), et *Eu, Tu, Eles*, d'Andrucha Waddington (Brésil).

● Le Prix d'interprétation féminine a récompensé la Marocaine Chaïba Adraoui pour son rôle dans *Mona Saber*, d'Abdelhai Laraki (Maroc).

● Quant au Prix d'interprétation masculine, il est revenu à Jacques Dutronc pour son rôle dans *C'est la vie*, de Jean-Pierre Améris.

● Le Prix du public, lui, a été attribué à *The Unsaid*, du réalisateur américain Tom McLoughlin.

Samuel Blumenfeld

Les bonnes surprises de « MAGYart », saison hongroise en France

Budapest héberge une création vivace et inspirée, mais les artistes y déplorent une politique culturelle tournée vers le passé

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Sacrés Magyars. Ils ont apporté à l'humanité la bombe A (Leo Szilard, avec Enrico Fermi), la bombe H (Ede Teller) et la vitamine C (Albert Szent-Györgyi). Lesquelles ne remplacent pourtant pas les délices du vin de Tokay, une des meilleures vendanges tardives au monde. Ils nous ont donné de la musique aussi, de Bartok à Ligeti. Des arts plastiques, avec, entre autres, Moholy-Nagy, apôtre du mouvement et de la lumière, Vasarely, prophète de l'abstraction géométrique et du cinétisme, et Schöffer, précurseur de toutes les applications de l'informatique à l'art contemporain.

Curieusement, lorsque l'on évoque leurs noms devant les conservateurs du Musée d'art contemporain de Budapest, ces trois-là n'éveillent que peu d'écho. Méconnaissance liée à l'exil des artistes à l'Ouest ou à un demi-siècle du réalisme socialiste imposé aux pays de l'ancienne Union soviétique ? Peut-être. Mais surtout, ressentiment presque avoué devant ceux qui sont partis chercher la gloire hors du pays. Même si ces derniers n'avaient pas d'autre choix que de s'en aller créer ailleurs. A l'intérieur du pays, l'art ne s'est pas arrêté de tourner, malgré une situation qui n'était pas rose, et qui, dix ans après la chute du régime communiste, ne s'améliore pas beaucoup.

« ALLER À LA SOUPE »

C'est du moins l'avis d'un sculpteur étonnant, Viktor Lois. Il râlait déjà sous l'ancien régime. Les hiérarques du nouveau, qui pour beaucoup sont les mêmes, ne lui ont pas pardonné. Lui garde de la même vigueur pour condam-



GABOR BAKOR

Photographie de Gabor Bakor. L'artiste hongrois promène un modèle vivant vêtu de toile à peindre dans le Musée des beaux-arts de Budapest, et demande aux spectateurs s'ils préfèrent l'art ou la mode.

ner l'ultralibéralisme en cours aujourd'hui que pour démolir le système d'autrefois : « Il y a de l'argent pour l'art en Hongrie, à condition qu'il soit traditionnel. Avant, c'était le réalisme socialiste ; maintenant, ce sont des "pompiers", toujours les mêmes. Ils sont dans les jurys, ils se cooptent.

Nous avons bien lancé des appels aux artistes pour qu'ils refusent d'y participer, mais il faut bien aller à la soupe... » Lui s'y refuse. Il préfère cultiver son jardin, au sens où l'entendait Voltaire : il y a installé une essoreuse à nuages. L'engin, assez complexe, fonctionne essentiellement grâce à des tambours

de machine à laver : quand Viktor Lois les fait tourner, il pleut.

L'homme aime détourner les instruments du quotidien hongrois, ou plutôt relier l'ancien et le nouveau régime : l'ancien leur a légué une des voitures les plus polluantes du monde, le nouveau un souci très occidental pour le bien-être des jeunes cadres. Lois a pris le châssis de la voiture et l'a transformé en machine de gymnastique, croisement entre les instruments de l'Inquisition et ceux du body-building. Il a également détourné des machines à écrire, à coudre, ou à n'importe quoi, pour leur faire jouer de la musique techno. Bref, un poète.

UN MARCHÉ DE L'ART INEXISTANT

La santé par le travail est aussi au centre des préoccupations d'Antal Laskner, qui avait montré, à la dernière Biennale de Venise, des souris d'ordinateur spécialement plombées pour se muscler l'index, et d'autres engins terribles destinés à reproduire en chambre la musculature d'athlète d'un ouvrier du bâtiment. Gabor Bakor, pour sa part, promène un modèle vivant vêtu de toile à peindre dans les salles du Musée des beaux-arts de Budapest, demandant au spectateur s'il préfère l'art ou la mode. On le voit, les artistes hongrois conservent un regard critique sur la société.

Elle a de quoi nourrir leur œuvre : le pays connaît une assez jolie situation économique, après une décennie de privatisations qui ont rapporté au pays plus de 13 milliards de dollars. Mais les premières préoccupations des consommateurs locaux sont la voiture et l'alimentation. Pour la culture, on se tourne plus volontiers vers la musique que vers la peinture. Quant à l'art contempo-

rain ou à la photographie, ils sont réduits à la portion congrue. « J'avais ouvert une galerie pour montrer les copains, dit un photographe. Elle était dans une ancienne épicerie, et je vendais aussi du café et du papier toilette pour faire tourner la baraque. J'ai été cambriolé deux fois : que croyez-vous qu'ils ont pris ? Pas les photographies... »

Il y a beaucoup de galeries, souvent associatives, à Budapest, mais pas ou peu de marché. « J'ai vu deux Allemands, une fois, en dix ans », dit Karoly Szaloky, propriétaire de la galerie Varfar. « Les nouveaux riches hongrois sont attirés par la peinture ancienne. Il faut les travailler au corps pour qu'ils regardent l'art contemporain. On joue sur le snobisme et notre image internationale gagnée en participant à des foires à l'étranger. » Il y a bien un musée d'art contemporain privé en gestation dans la banlieue de Budapest, mais peu d'achats.

Pourtant, les artistes que nous avons pu rencontrer en Hongrie sont pour la plupart passionnés, au fait des dernières tendances internationales, auxquelles ils apportent ce regard d'une extrême intelligence critique caractéristique de l'œuvre d'un Lois, d'un Lakner ou d'un Bakor, par exemple. Leur présence en France est une chance pour nous. Celle de pouvoir constater, quarante-cinq ans après que les surréalistes ont dénoncé la soviétisation du pays, que le titre de leur tract est enfin justifié : « Hongrie, soleil levant ».

Harry Bellet

DÉPÊCHES

■ ÉDITION : L'Académie Goncourt a communiqué le 2 octobre sa deuxième sélection pour le prix qui sera décerné le 5 novembre : *L'Interprétation des singes*, de Michel Braudeau (Stock) ; *L'Empire de la morale*, de Christophe Donner (Grasset) ; *Le Fil de soie*, de Michèle Gazier (Seuil) ; *Un été autour du cou*, de Guy Goffette (Gallimard) ; *Dolce agonia*, de Nancy Huston (Actes Sud) ; *Etrangers dans la nuit*, de Marc Lambron (Grasset) ; *La Reprise*, d'Alain Robbe-Grillet (Minuit) – ce livre ne figurait pas dans la première sélection ; *Rouge Brésil*, de Jean-Christophe Rufin (Gallimard). La précédente sélection comprenait quinze ouvrages dont le roman de Michel Houellebecq, *Plateforme*. La prochaine réunion des jurés est prévue le 30 octobre.

■ CINÉMA : Raphaël Hadas-Label, conseiller d'Etat, ancien directeur général de France 2 (1994-1996), a été nommé président de la commission d'aide sélective à la distribution, organisme qui a pour objectif de soutenir la diffusion de films d'auteurs, français ou étrangers. Il succède à Jean-François Théry. Jean-Claude Lamy, directeur général de France 3 cinéma, a été nommé le même jour vice-président de la commission, en remplacement de Claude-Eric Poiroux, directeur d'Europa Cinéma.

■ CIRQUE : le Cirque du Soleil, troupe québécoise de réputation internationale, va investir près de 100 millions de dollars canadiens (60 millions d'euros environ) dans la construction d'un complexe hôtelier à Montréal, axé sur le divertissement. Il comprendra un hôtel, un établissement de thalassothérapie, une galerie d'art et des salles de spectacle. Sa construction commencera dans dix-huit mois et sera terminée d'ici trois ans. – (AFP.)

CORRESPONDANCE

Une lettre de Monique Devaux

A la suite de l'entretien avec René Koering, nouveau directeur de la musique à Radio France (Le Monde daté 30 septembre - 1^{er} octobre), nous avons reçu de Monique Devaux, directrice artistique des concerts à l'auditorium du Louvre, la mise au point suivante :

Contrairement à ce qu'a dit René Koering, je n'ai jamais tenté de faire signer une quelconque pétition pour concurrence déloyale. Mais j'ai, il est vrai, essayé d'initier une réflexion sur la question délicate de l'ajout de concerts gratuits parisiens dans le cadre du service public. Compte tenu de la qualité de la programmation de ces nouveaux concerts, il semble naturel et responsable de s'interroger sur les conséquences de la gratuité sur la fréquentation des salles dont nous avons la gestion. Cette réflexion était avant tout destinée à définir une politique commune à toutes les institutions subventionnées et à apporter des éléments de réponse aux remarques suivantes :

– la perte de recettes de billetterie qui participent à l'équilibre financier des manifestations des établissements publics culturels auxquels le ministère de tutelle demande de réaliser un niveau toujours plus élevé de recettes propres ;

– les conséquences de la mise en concurrence des concerts gratuits (public et privé) et des concerts payants.

J'ai naturellement un avis personnel sur ces questions et sur la manière dont René Koering y a apporté sa réponse.

GALERIE PATRICE TRIGANO

4 bis, rue des Beaux-Arts - 75006 Paris
Tél. : 01 46 34 15 01 - Fax 01 46 34 64 02
E-mail : atrigano@aol.com
Web : http://www.od-arts.com/patricetrigano

MATISSE DESSINS

Du 4 octobre au 8 décembre

Rendez-vous magyars

● « L'avant-garde hongroise 1920-1930 », Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnon, 13090 Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-20-01-09. Jusqu'au 26 novembre.
● « Jeux de lumières de Nicolas Schöffer », Espace 36, galerie d'art contemporain, 36, rue Gambetta, 62500 Saint-Omer. Tél. : 03-21-88-93-70. Du 23 novembre au 22 décembre.
● « Parti pris : Gabor Bakos, Gabor Gerhes, Antal Lakner »,

FRAC Languedoc-Roussillon, 4, rue Rambaud, 34000 Montpellier. Tél. : 04-99-74-20-35. Jusqu'au 15 décembre.

● « Léger différé, jeune création hongroise », Centre régional d'art contemporain (CRAC), 26, quai Aspirant-Herber, 34200 Sète. Tél. : 04-67-74-94-37. Jusqu'au 31 décembre.
● « Attila Csörgő », Studio national des arts contemporains du Fresnoy, 22, rue du Fresnoy, BP 179, 59207 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-38-00. Du 12 octobre au 2 décembre.

● « Jeune création hongroise », Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14000 Caen. Tél. : 02-31-93-09-00. Du 18 octobre au 18 novembre.
● « Histoires hongroises », Musée d'art moderne (MAM) Lille métropole, Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-80. Du 27 octobre au 6 janvier 2002.
● La galerie Varfok de Budapest sera présente du 10 au 15 octobre à la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) de Paris.

CHAILLOT

DU 4 OCTOBRE
AU 27 OCTOBRE 2001

POUDRE!

MISE EN SCÈNE JULIE BERÈS

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00 · www.theatre-chailot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

Chronique de la déprime dans l'Amérique perdue

Joué à Bobigny, « Endstation Amerika », de Frank Castorf, dépouille « Un tramway nommé Désir » de sa mythologie et cogne fort

ENDSTATION AMERIKA, d'après Un tramway nommé Désir, de Tennessee Williams. Adaptation et mise en scène : Frank Castorf. Avec Kathrin Angerer, Brigitte Cuvelier, Fabian Hinrichs, Henry Hübchen, Sylvia Rieger, Bernhard Schütz.

MC 93 Bobigny, 1, boulevard Léning, Bobigny. M° Bobigny - Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. Les 3, 4, 5 et 6 octobre à 20 h 30 ; le 7 à 15 h 30. De 52,48 F (8 €) à 31 F (22 €). En allemand surtitré.

BERLIN

de notre envoyée spéciale

Peut-être faut-il préciser que ce spectacle a vu le jour dans un autre siècle, quand les Etats-Unis étaient indemnes. Frank Castorf a en effet créé *Endstation Amerika* au Festival de Salzbourg en juillet 2000, avant de l'inscrire au répertoire de la Volksbühne, le théâtre qu'il dirige à Berlin. C'est un metteur en scène qui travaille en prise sur l'actualité en pratiquant le détournement de textes. Il a ainsi revu *Les Mains sales*, de Sartre (un de ses meilleurs spectacles, qui sera présenté au Théâtre national de Chaillot du 10 au 12 avril 2002), à travers le prisme de la guerre en ex-Yougoslavie, et il a passé *Les Démons*, de Dostoïevski, au crible de la faillite des idéologies. *Endstation Amerika*, remake scénique d'*Un tramway nommé Désir*, n'aurait donc sans doute pas la même tonalité si Frank Castorf le mettait en scène aujourd'hui, après les attentats du 11 septembre à New York et à Washington.

Endstation Amerika, soit « Terminus Amérique ». Donc, tout le monde descend, la mythologie en premier. On oublie Marlon Brando et le film d'Elia Kazan, on oublie aussi

Tennessee Williams, appelé à donner une trame et des personnages, mais pas plus. Frank Castorf a réécrit *Un tramway nommé Désir* à la lumière de ce qu'il entend mettre en scène, et qu'il énonce clairement dans le sous-titre du spectacle : « Capitalisme et dépression ».

Stanley Kowalski vient de Gdansk, il a vécu les grandes heures de Solidarnosc avec Lech Walesa, il y a cru et il en a pris plein la figure. Le voilà maintenant habillé en rocker de bar, à chanter *Perfect Day*, de Lou Reed, dans une cuisine middle class, avec rideau de douche apparent. Sa femme Stella ressemble à une Lolita trop maquillée. Blanche, sa sœur par qui le scandale arrive, est une fausse Marilyn qui débarque avec des valises Delsey. Les personnages périphériques portent le même poids de cliché : le voisin à Santiags blanches gratte sa guitare, sa femme danse le french cancan en chantant « *Nous irons à Paris* ».

« BESOIN DE DÉMESURE »

Ils n'iront nulle part, sinon à la salle de bains, où les femmes ne cessent de se changer sous la lumière crue du néon. Sinon dans le lit étroit, entassés à quatre, pour boire de la vodka et réinventer le rêve de Solidarnosc. Ils parlent fort, se coupent la parole. Les papiers de Belle Rève, la maison perdue des sœurs, tombent à terre. En une phrase, c'est réglé : voici « comment nos ancêtres lubriques ont dilapidé la terre avec leur fornication patriarcale ». Stanley Kowalski (Henry Hübchen) cauchemar, casse des assiettes, se douche tout habillé. Il filme Stella (Kathrin Angerer) en train d'accoucher, debout sur le lit. Il filme en même temps Blanche (Sylvia Rieger) dans la salle de bains. Faire l'amour avec



THOMAS AURIN

Une Lolita trop maquillée, une fausse Marilyn et un rocker de comptoir : la misère de la « middle class » américaine.

Blanche ? c'est presque une bagatelle dans cette chronique de la déprime en direct, où il faudrait avoir autant de regards qu'il y a en scène de personnages, tant cela va vite et cogne fort.

Frank Castorf - cinquante ans, originaire de l'ex-Est - déteste « la psychologie moyenne (...). Les nerfs doivent être à vif. Pour moi, la représentation d'un être humain a toujours à voir avec la vivisection - et donc avec le fragmentaire. Le théâtre a besoin de démesure ». Comme toutes les mises en scène de Frank Castorf, *Endstation Amerika* ne recule pas devant une esthétique, très travaillée, du « dégueulasse » et choix affirmé de la provocaction. Mais l'on sent poindre ici une

vraie nostalgie. Quand Kowalski dit et redit : « *Tu sais ce qui s'est passé à Dantzig ?* » et que, chaque fois, sa question tombe dans un vide sidéral, ce n'est pas seulement un rêve *middle class* américain qui s'effondre. Il y a moins la tragédie qu'un appel à la tragédie dans *Endstation Amerika* - comme si cela seul pouvait ranimer un désir de vivre. De la même façon, Blanche est moins mythomane que dépositaire de ce désir. C'est ainsi qu'elle est grande, dans ce spectacle où Frank Castorf se montre une fois de plus diablement intelligent et remarquable directeur d'acteurs.

Brigitte Salino

Caetano Veloso, roi en sa cour des miracles musicaux

CAETANO VELOSO. Olympia, le 1^{er} octobre.

Davi Moraes a longtemps accompagné son épouse, la chanteuse Marisa Monte. Ce guitariste très marqué par le rock psychédélique, mais qui a aussi beaucoup écouté de reggae et d'électronique, donne à tout ce qu'il touche une modernité profonde. Jacques Morelenbaum a des airs de Professeur Trounesol, en plus rondel. Il joue du violoncelle avec la rigueur et l'épure du classicisme, quand il ne dérape pas vers le free jazz ou les chaos futuristes.

Il y a aussi quatre jeunes Noirs de Salvador de Bahia, bien costauds, bien sales gosses, qui jouent des tambours. Ils pourraient en jouer normalement - de la samba, de la samba reggae. Mais ils ont appris à regarder outre-Atlantique. Cette escadrille compacte, capable cependant de subtilités rythmiques impensables, a phagocyté le tambour à aisselle du Nigeria, mélangé les rythmes sabbars sénégalais (Dou-

dou N'Diaye Rose est passé par Bahia) à ceux des appels aux saints du condombé. A la deuxième guitare et à la basse sévit Pedro Sà, un drôle de zigote, clairement attaché au zapping entre romantisme et déstructuration. Et qui est le roi de cette cour miraculeuse ?

Caetano Veloso, cinquante-neuf ans cette année, immense artiste de la musique populaire mondiale, qui ne triomphe pas tout à fait comme il se devrait, n'étant pas américain ou britannique. A-t-on déjà vu une telle intelligence musicale, un tel appétit à chercher, chercher encore, à transformer - ses propres chansons, y compris celles de l'époque tropicaliste -, à remettre en selle des manifestes de la jeunesse révoltée des années 1970 (Luis Melodia) ou des standards de la bossa, etc. ?

Bientôt transposés en disque, ces surprises en rafale font suite à l'album *Noites do Norte*, et fouillent dans les territoires intimes de la musique afro-américaine.

Tout est là, entremêlé avec volupté : le hip-

hop, l'électronique, les percussions nègres, la guitare simple, la voix de velours. Avec Caetano Veloso, les mots brillent, prennent leur sens et leur saveur. C'est une histoire politique de l'Amérique, Nord et Sud, qui s'impose à l'écoute de ces chansons fondées dans les turbulences des rues et les éclats des révolutions culturelles successives de la créolité brésilienne - la poésie concrète, l'anthropophagie, les mouvements noirs...

En juillet, Joao Gilberto, le créateur de la bossa-nova, murmurait dans une vague de balancements *Que reste-t-il de nos amours*, de Charles Trenet. Caetano Veloso reprend *Tu t'laisses aller* : à chaque bas qui tombe, à chaque bigoudis défaut, le public, si sérieux devant Charles Aznavour, l'auteur de ce bijou de cruauté, se plie de rire. Un petit accent, une leur maligne, un mince décalage suffisent à produire le miracle, comme ce 1^{er} octobre à l'Olympia.

Véronique Mortaigne

Concertos ludiques et opéra euphorique

IMPRESSIONS D'AFRIQUE (création française), drame musical de Giorgio Battistelli. Livret de Daniel Loayza et Georges Lavaudant, d'après des textes de Raymond Roussel. Mise en scène et lumières : Georges Lavaudant. Chœur de l'Opéra National du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse, Luca Pfaff (direction). Mulhouse, le 7 octobre à 15 heures, le 9 à 20 heures. Théâtre de la Finne. Tél. : 03-88-23-47-23.

PETER EÖTVÖS : Triangel (création française). Ensemble InterContemporain, Jonathan Nott (direction). Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e, le 20 novembre à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84.

YAN MAREZ : Eclipse (création de la nouvelle version). Festival Le Mois européen de la musique, Bâle, le 2 novembre. Tél. : (00)-41-61-695-85-85.

Contrairement à la symphonie, le concerto a passé le cap du XX^e siècle sans perdre de son intérêt auprès des compositeurs. Animateur d'un dialogue renouvelé avec l'orchestre ou instigateur d'un large rassemblement des voix, le soliste y apparaît moins aujourd'hui

comme un chef de clan brillamment sorti du rang que comme un chargé de mission constamment à l'épreuve du terrain. Ainsi se résume, en tout cas, la problématique des trois concertos au programme de l'Ensemble InterContemporain, dont les créations françaises ont été présentées dans le cadre du festival Musica de Strasbourg.

Eclipse, du jeune Yan Marez, apparente le clarinettiste solo à une sorte d'enrôleur qui attire les autres musiciens dans son sillage en leur faisant miroiter le charme d'une expression spontanée. Mais, après chaque opération de recrutement pour laisser poindre le revers mélancolique d'une médaille d'apparence brillante. Très applaudie, cette pièce à la fois suggestive et évasive repose sur un principe d'écoute mutuelle (éprouvé par Marez dans un passé de jazzman et dans une informatique musicale d'avenir) qui constitue aussi le fondement du *Concerto hambourgeois* livré l'an dernier par György Ligeti.

Cette œuvre singulière cherche, en effet, par de multiples allers-retours entre cor d'harmonie et cor naturel (effectués par le soliste et

par ses homologues intégrés à l'orchestre de chambre), à sortir de l'univers tempéré pour atteindre un monde inouï, entraperçu jadis avec le superbe *Concerto* pour violon. Le résultat déçoit par son hétérogénéité convulsive et par le recours à de vieux trucs ligetiens afin de colmater les brèches d'une forme inaboutie, si bien que l'on ne veut garder en mémoire que la cadence, déployée avec une grande maîtrise par Jens McManama.

LE TRIANGLE SELON EÖTVÖS

Après la partie de cache-cache selon Marez et le concerto clignotant façon Ligeti, *Triangel* expose les tours et détours imaginés par Peter Eötvös en une série d'« actions pour un percussionniste créatif et vingt-sept instruments ». Borné par le tintement du triangle, tel quel au début et puissamment amplifié en conclusion, ce rituel joue habilement des lumières instrumentales, de l'éclairage de la salle et de l'arrivée progressive des instrumentistes sur scène pour faire du soliste (Michel Cerutti, plus stimulant aux steel-drums qu'aux cloches-plaques) un maître d'œuvre.

Impressions d'Afrique, de Giorgio Battistelli, provoque le sourire en bien des endroits et exploite sans

relâche le genre du mélodrame (texte parlé avec accompagnement musical) à la périphérie de l'opéra (chœurs utilisés dans maintes situations débridées). La personnalité excentrique de l'écrivain Raymond Roussel et le procédé d'écriture automatique de ses œuvres fournissent un sujet idéal au compositeur romain, qui aime à divertir en faisant diversion. Sans renoncer à certains effets oniriques, la mise en scène de Georges Lavaudant laisse la part belle à la partition de Battistelli qui, elle-même, s'incline devant la prose de Roussel avec une humilité qui n'empêche pas la prolifération de détails croustillants.

Excellents, les comédiens s'agitent avec bonheur autour de l'énigmatique écrivain campé par Régis Royer à mi-chemin entre Hercule Poirot (minutie jusque dans les cheveux gominés) et Charlie Chaplin (allusion au jeu de la mappemonde du *Dictateur*). Dépendant des barbituriques, Roussel traverse de nombreuses crises que son infirmière commente en termes d'euphorie : « *Sans euphorie - Euphorie très grande - Euphorie désordonnée* ». On ne saurait mieux rendre compte de l'opéra de Battistelli.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Nouveau Festival international de danse de Paris

L'Alvin Ailey American Dance Theater ouvre le Festival de Paris, toujours à la recherche d'un nouveau directeur après le départ de Cyril Lafaurie qui le dirigea pendant de longues années. Judith Jamison, belle et percutante, tient depuis 1989 (date de la mort du fondateur), serrés, les rênes d'une compagnie qu'elle présente à Paris avec des pièces-cultes, comme *Revelations* datant de 1959, et un répertoire renouvelé sous l'égide des chorégraphes Ulysses Dove (il a longtemps vécu en France), Ronald K. Brown (dont on a découvert le travail très *trendy* à Créteil) et d'Alonzo King, total inconnu dans notre pays. A tort, sûrement. La tradition du Ballet Alvin Ailey est de mettre en évidence à la fois le passé, mais aussi les développements les plus actuels de la culture noire. Une occasion aussi de découvrir trente danseurs de toute beauté. *Théâtre du Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M° Châtelet. 20 heures, les 3, 4, 5 et 6 ; 16 heures, le 7. Tél. : 01-40-28-28-40. De 55 F à 295 F.*

TOULOUSE

Otello

Le Théâtre du Capitole de Toulouse ne devrait pas réclamer le label d'opéra national, qui lui a été à ce jour refusé, mais d'opéra international, car c'est quasiment le seul en France à afficher des distributions d'aussi haut niveau. Rien de moins que Galouzine, Gallardo-Domas et Lafont dans le trio de « têtes » de cet *Otello*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Piet Moget
Galerie Louis Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris-8^e. M° Miromesnil. Tél. : 01-45-62-57-07. Du 4 octobre au 9 novembre. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; lundi, de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche.

Agnès Bracquemond
Galerie Henry Bussière, 21 bis, rue Michel-le-Comte, Paris-3^e. M° Rambuteau. Du 4 octobre au 17 novembre. Tél. : 01-42-74-64-90. De 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Poudre !
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M° Trocadéro. A partir du 4 octobre. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-53-65-30-00. De 58,04 F à 111,51 F. Jusqu'au 27 octobre.

Les Travaux et les Jours
de Michel Vinaver, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini.

Artistic - Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris-11^e. M° Voltaire. A partir du 3. 19 heures, les mercredi et jeudi ; 20 h 30, les vendredi et mardi ; 16 heures et 20 h 30, le samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-43-56-38-32. De 70 F à 160 F. Jusqu'au 23 décembre.

Dispositif expérimental pour une rencontre avec les Asa, chasseurs de météores
d'Odile Darbelley et Michel Jacquelin. *Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14^e. RER Cité-Universitaire. 20 h 30, les 4, 5, 6 et 8 ; 17 h 30, le 7. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55,76 F à 111,51 F. Jusqu'au 23 octobre.*

Endstation Amerika (une adaptation d'Un tramway nommé Désir, en allemand, stf)
de Frank Castorf, d'après Tennessee Williams, mise en scène de Frank Castorf. *Bobigny (Seine-Saint-Denis). MC 93, 1, boulevard Léning. 20 h 30, les 4, 5 et 6 ; 15 h 30, le 7. Tél. : 01-41-60-72-72. 65,59 F et 144,31 F.*

Un gâchis
d'Emmanuel Darley, mise en scène de Gilles Dao. *Odéon - Théâtre de l'Europe - Petit Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6^e. M° Odéon. 18 heures, les 4 et 5. Tél. : 01-44-41-36-68.*

François Ben Aim, Christian Ben Aim, Célia Gouvêa
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris-20^e. M° Télégraphe. 20 h 20, les 4, 5 et 6 ; 17 heures, le 7 ; 20 h 30, le 8. Tél. : 01-43-58-55-93. De 50 F à 70 F.

Première épreuve du concours Rostropovitch

de Verdi, mis en scène par le patron de la maison rose, Nicolas Joël ! Cela devrait valoir le déplacement.

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre du Capitole, place du Capitole. 20 h 30, les 5, 11, 17 et 20 ; 15 heures, les 7 et 14. Tél. : 05-61-63-13-13.

MONACO

Forum international du cinéma et de l'écriture

Les passions ont du bon. Claire Breuvar en a deux : l'écriture et le cinéma. C'est ainsi qu'est né le premier Forum international du cinéma et de l'écriture, dont elle devient la présidente. Sont réunis sous sa houlette écrivains, réalisateurs, éditeurs et producteurs. Côté auteurs, Marie Higgins Clark, Vincent Ravalec, Paul Coelho... Côté réalisateurs, Sydney Pollack, Nicholas Pileggi, Alain Corneau, David Cronenberg, Michael Cimino... Les éditeurs, aussi, seront nombreux.

Au programme : avant-premières, hommages en présence des cinéastes, débat sur le thème de l'adaptation littéraire (réservé aux professionnels), exposition photo (littérature et cinéma), dédicaces, séances photos-souvenirs (pour tous). Par ailleurs, trois prix seront décernés : celui du meilleur film européen adapté d'un roman, celui du meilleur roman adaptable au cinéma ou à la télévision, et, enfin, celui de la meilleure suite imaginée à partir d'un roman célèbre adaptable au cinéma.

Monaco. Sporting d'Hiver de Monaco, place du Casino. Tél. : 01-46-02-12-05. De 12 heures à 20 heures, le 5 ; De 9 heures à 20 heures, le 6 ; De 9 heures à 16 heures, le 7. Entrée libre.

Œuvres de Bach, Britten, Chedrine, Crumb, Dutilleul, Hindemith, Ligeti, Lutoslawski, Penderecki, Saariaho, Xenakis.

Conservatoire supérieur de Paris, 14, rue de Madrid, Paris-8^e. M° Europe. 14 h 30 et 20 h 30, les 4, 5 et 6. 10 heures et 14 h 30, le 7. Entrée libre.

Steve Turre's Sextet with Strings
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M° Château-d'Eau. 21 heures, le 4. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Gonzales
Centre Pompidou, rue Rambuteau, Paris-4^e. M° Rambuteau. 20 h 30, le 4. Tél. : 01-44-78-12-33. De 40 F à 65 F.

Kat Onoma, Expérience
Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Chapiteau, Parc des Cormailles. 20 heures, le 4. Tél. : 01-45-15-07-07. De 50 F à 100 F.

RÉGIONS

Pelahuoso
de la Compagnie Gosh, mise en scène de Michel Hermann et Pierre Pilatte. *Bérat (Haute-Garonne). Chapiteau Gosh, près du stade. 21 heures, les 5 et 6. Tél. : 05-61-91-84-08. 30 F.*

Légendes de la forêt viennoise
d'Odön von Horvath, mise en scène de Laurent Gutmann. *Strasbourg (Bas-Rhin). TNS, 1, avenue de la Marcellaise. 20 heures, les 5, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 16 ; 16 heures, le 7. Tél. : 03-88-24-88-24. 142 F (il existe des tarifs réduits). Jusqu'au 27 octobre.*

Compagnie Michel Kelemenis
Canteleu (Seine-Maritime). Espace culturel François-Mitterrand, parc Georges-Pierre. 20 h 30, le 5. Tél. : 02-32-10-87-07. De 30 F à 160 F.

ANNULATION

Tous les événements prévus les 6 et 7 en l'église des Dominicains de Rangueil, dans le cadre du festival Toulouse - Les Orgues, sont annulés. Seul le concert prévu à 16 h 30 le 6 est reporté pour l'instant, même heure, même jour, en la cathédrale Saint-Etienne. Tél. : 05-61-22-20-44.

Théâtre de la Ville

SAM. 6 OCT. 17H
FRANK PETER violon
ZIMMERMANN
ENRICO PACE piano
BACH - SCHUMANN - JANÁČEK - BEETHOVEN

SAM. 13 OCT. 17H
violin
MIKLÓS PERÉNYI
DÉNES VÁRJON piano
BEETHOVEN - MENDELSSOHN
CHOPIN - PIERNÉ - VERESS - BARTÓK

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

DISPARITIONS

Giovanni Macchia

Très grand critique contemporain, reconnu tardivement

L'ÉCRIVAIN ET CRITIQUE littéraire italien Giovanni Macchia est mort à Rome, dimanche 30 septembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était né le 14 novembre 1912 à Trani, dans le sud de l'Italie et avait publié son premier livre, sur Baudelaire, en 1939. Il avait été enseignant de littérature française et italienne à Rome, où il avait créé, en 1952, l'Institut pour le théâtre.

Avec Giovanni Macchia disparaît un très grand critique contemporain, dont la grandeur n'est peut-être pas encore tout à fait perçue, ni aisément perceptible, parce qu'elle était en lui comme voilée, dérobée aux regards, par l'effet de ce que Proust nommait « la cruelle réticence qui est au cœur des sages et leur fait cacher leurs pensées les plus profondes ».

L'ART DE LA CONVERSION

Apparemment, l'écriture de Macchia obéissait à un modèle traditionnel, affable, quasi académique ; elle affrontait en réalité les noeuds les plus complexes et les plus tragiques de l'expérience humaine. Et la qualification même de « critique » apparaît dans son cas insuffisante, dans la mesure où l'opération menée par Macchia sur les textes et à partir des textes ouvrait à un espace plus vaste, où par exemple « œuvre » et « vie » n'étaient plus chapitres séparés d'un ouvrage de type universitaire. Macchia était écrivain, non parce qu'il écrivait bien, mais parce qu'à tout moment c'était la totalité de son être qui était mise en jeu par le rapport avec un artiste, un poète, un créateur dont il saisissait avec une intuition foudroyante le noyau germinatif, l'énergie secrète, la passion de la pensée naissante.

Ainsi, dans le dire de la littérature il donnait voix au non-dit, à l'in-

visible, au moins explorable : le silence chez Molière, la force de la contradiction chez Baudelaire, l'alégresse de l'intelligence chez Proust.

Gadda disait que l'art de la conversation n'existait pas en Italie. Il existait, cet art, chez Giovanni Macchia, grâce au don qui était le sien de percevoir l'autre au vol, et de l'amener d'un coup et sans l'ombre de pédanterie (malgré une érudition vertigineuse) dans un univers où Mozart, Leopardi et Proust se rencontraient, où les figures légères de Watteau passaient sur le fond, où Manzoni sortait bouleversé d'une église de Paris, tandis que Balzac préparait fébrilement un plan infallible pour faire fortune en littérature. Ce grand mélancolique vous communiquait joie et énergie en quelques heures de dialogue à bâtons rompus, dans l'aire protectrice de sa précieuse bibliothèque, à l'assaut de laquelle il arrivait parfois de le voir s'élançant, debout sur un divan XVIII^e, et armé d'un parapluie à l'aide duquel il s'emparait de ce volume, tout en haut, là, à gauche, dont il était urgent de relire à l'instant tel passage, que du reste il connaissait par cœur.

L'histoire de l'humanité à travers le champ qu'on appelle littérature était pour lui un tissu continu, un dialogue souvent conflictuel, comme dans la littérature française, avec sa dialectique incessante d'ombre et de lumière – où le « paradis de la raison » coexiste avec les ténèbres de la déraison ; mais encore un flux fragile et suspendu, comme dans la littérature italienne, faite d'une série impressionnante de « timides poètes », tandis que, c'est son diagnostic, « man-que le roman ».

Francisant par excellence et par enthousiasme, Macchia était aussi un étonnant italianiste. Sa lecture

des *Promessi Sposi* de Manzoni est exemplaire. Macchia, cet homme si sensible, dès l'enfance, aux injustices de tous ordres, a décrit le mal comme peu d'autres. Vivant quasi reclus dans sa belle maison, entouré de ses livres bien aimés, il percevait, en lui et autour de lui, tous les replis de la douleur de vivre, il les retrouvait et les faisait émerger des pages où de quelque façon elles se cachaient. Et son attitude – souvent si proche de celle de Montaigne – était toujours imprégnée de compréhension et d'ironie, comme chez qui sait et voit devant lui se déployer les folies humaines...

PRIX MÉDICIS

Le discours critique de Macchia tendait parfois, irrésistiblement, vers la forme théâtrale (lorsqu'il parlait de Molière, mais aussi de Sade, de Baudelaire, de Proust) ; comme s'il touchait en certains points une théâtralité essentielle de l'intelligence, qui non seulement se dédouble en images, ombres et fantômes animés, mais suscite et invoque la voix de l'autre... Une pièce à un personnage (comme celles qu'imaginait Mallarmé), *La Fille de Molière* ?, a été jouée avec succès dans plusieurs théâtres français.

Ne suivant aucune mode, n'assistant à aucune cérémonie, même à celles qui lui étaient consacrées, Macchia souffrait parfois de son isolement, en particulier de la reconnaissance tardive de la part du pays auquel il avait consacré tant de travail et tant d'enthousiasme. Mais à la fin la reconnaissance lui est venue : tout d'abord le prix Médicis (en 1988, pour *Paris en ruines*, Flammarion), et, l'an dernier, le Grand Prix de la francophonie de l'Académie française, qui lui fit un plaisir extrême.

Jacqueline Risset

Gellu Naum

Un poète de « l'amour fou »

LE PLUS IMPORTANT poète roumain d'aujourd'hui, Gellu Naum, est mort à Bucarest samedi 29 septembre. Il était âgé de quatre-vingt-six ans. Né dans la capitale roumaine à la veille de l'entrée du pays dans la Grande Guerre, aux côtés des Alliés, il perd tôt son père, tué sur le champ de bataille, deuil qui nourrira chez lui un pacifisme indéfectible. Au sein de sa famille modeste, qui compte six enfants, il se distingue très vite en écrivant des airs et en charmant les loubards de la banlieue proche avec ses histoires, vraies ou inventées. Il commence à publier ses vers dans une revue de gauche, *La Parole libre*, avant d'entreprendre des études de philosophie à l'université de Bucarest. Pendant les années 1930, alors que la plupart de ses compatriotes intellectuels adhèrent au mouvement d'extrême-droite, l'antifascisme viscéral de Gellu Naum, ainsi que sa répulsion à l'égard du racisme, le conduisent vers les jeunes ouvrières, en ce temps dans la clandestinité.

A cette époque, il rencontre le peintre Victor Brauner et le poète Gherasim Luca ainsi que d'autres membres du futur groupe surréaliste roumain. Installé à Paris, Victor Brauner, son grand ami, l'y invite ; à l'occasion de ce séjour, Naum, déjà auteur de deux volumes de poèmes (*Le Voyageur incendiaire* et *La Liberté de dormir sur mon front*, Bucarest, 1936 et 1937), rencontre à Montparnasse André Breton et René Char, Benjamin Péret et Pierre Mabille... Se tenant à l'écart des dissensions qui

déchirent ce mouvement, Gellu Naum prend également ses distances face aux communistes, dont les pratiques totalitaires ne cessent de le décevoir.

SURREALISTE ROUMAIN

A la fin des années 1930, le bruit des bottes couvre les voix des poètes. Rentré à Bucarest, mobilisé lors de l'entrée de son pays en guerre contre l'URSS, mais très vite réformé, Gellu Naum regagne la capitale et, avec des amis, constitue le premier groupe surréaliste roumain. Si l'entrée de l'armée rouge à Bucarest, en août 1944, a été vécue comme une libération, il leur a fallu bientôt déchanter. C'est que la terreur jdanovienne devait bientôt mettre fin à toutes les avant-gardes, considérées comme l'expression d'une idéologie bourgeoise. Qu'importe ! Si ses amis Paul Paun, Gherasim Luca et Dolfi Trost ont pu émigrer, Gellu Naum reste au pays, où, sans faire aucune concession aux nouveaux maîtres de la Roumanie et à leur « réalisme socialiste », il a pu survivre grâce à son travail de traducteur et de conteur pour enfants.

Autorisé cependant à voyager en Europe occidentale en raison de son renom, car auteur d'innombrables recueils de poèmes traduits dans la plupart des langues européennes, Gellu Naum reste toujours étroitement surveillé. S'il a su résister aux pressions exercées sur lui par les serviteurs du mensonge et des crimes communistes, ce fut sans doute aussi parce que, pendant les dernières années de la seconde guerre mondiale, il avait connu « l'amour fou » avec celle qui deviendra sa seconde épouse, Lydgia, rencontrée à Bucarest en 1944.

Cette histoire fabuleuse, il la racontera dans son roman, très beau poème en prose, *Zenobia* (éd. Maren Sell, 1995, « Le Monde des livres » du 13 janvier 1996), texte où le narrateur, déchiré entre son besoin d'écrire, d'être publié et le devoir du silence, ne doit son salut que dans l'amour fou de l'autre côté du miroir, version roumaine de *Nadja*, d'André Breton.

Edgar Reichmann

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Fabienne, Aliénor et Guillaume LE BLANC ont la joie d'annoncer la naissance de

Apolline,

le 3 septembre 2001, à Bordeaux.

Anniversaires de naissance

Leslie,

dix-huit ans,

le Monde s'offre à toi.

Qu'il soit à ton image !

Laura, Maman, Papa,

Et toute la famille.

Décès

– Monique Bariani, son épouse, Didier et Chantal Bariani, Xavier et Magali Bariani, Vérane Bariani, ses enfants, Ainsi que Patrick, Sandrine et Manon, ses petits-enfants, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Gilbert BARIANI,

administrateur de la France d'outre-mer, secrétaire général législatif honoraire de l'Assemblée de l'Union française, officier de la Légion d'honneur,

survenu, le 1^{er} octobre 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La messe aura lieu vendredi 5 octobre, à 14 heures, suivie de l'inhumation, dans son village de Carticasi (Haute-Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Mademoiselle, 78000 Versailles.

– Philippe, son époux, François et Sophie Charmet, Emmanuelle et Eric Crignon, ses enfants, Aurianne, Delphine, Jérémie et Zacharie, Valentin, Pierre et Guillaume, ses petits-enfants, La famille, Ses amis, Les artistes qu'elle a aimés, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Carlota CHARMET, née BIANCHETTI,

le 29 septembre 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

32, rue du Bac, 75007 Paris.

– Mme Edith Cohen-Touati, sa mère, Le docteur Jean-Jacques Touati, son père, Emmanuelle et Galith Touati, ses sœurs, Les familles Cohen et Touati, La MAS de Juvigny-sous-Andaine, ont la tristesse de faire part du décès de

Jérémy,

survenu le 27 septembre 2001.

L'inhumation a eu lieu, le 1^{er} octobre, au cimetière parisien de Pantin.

16, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris.

– Colmar. Paris. Toulouse. Strasbourg.

Claude et Elisabeth Moulliet, Pierre et Michèle Moulliet, Henri et Françoise Rigal, Paul et Fabienne Guntzer, leurs enfants et petits-enfants, La famille, Et les amis, ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme France MOULLIET, née ZUNDEL,

survenu le 29 septembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, le vendredi 5 octobre, à 14 h 30, au Mémorial du centre funéraire Mulhouse-Nord.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Albert VIGUIER

nous a quittés le 24 septembre 2001.

Très émus par la mort de cet ami très cher, les cinéastes qu'il a tant aidés rendent hommage à son inépuisable générosité.

Parmi eux, au nom du collectif de La société est une fleur carnivore : G. Chalou, B. Gesbert, G. Gozlan, A. Tregot.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:carnet@mondepub.fr

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme Louis HAUTECŒUR, née Marguerite MILLIEZ,

les membres de sa famille vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Simone Buffet, Blanche Buffet, Et Pierre Bergé, rappellent qu'il y a deux ans, le 4 octobre 1999,

Bernard BUFFET

se donnait la mort.

– Voilà dix ans, le 4 octobre 1991,

Jeanne-Marie GIAMELLO BUIS

s'en est allée.

Que ceux qui l'ont aimée, et l'aiment toujours, se souviennent.

– Le 4 octobre 1998, s'éteignait

Jacqueline HAGEGE.

Regrets éternels.

Raoul, Camille, et Luc.

Souvenir

Bernard VERDIÉ

nous a quittés, il y a trois ans.

Ceux qui l'aiment se souviennent.

Colloques

Le conseil général des Alpes-de-Haute-Provence organise le colloque « **RÉSISTANCES** » de 1851 à aujourd'hui, ici et ailleurs, samedi 6 octobre 2001 à Digne-les-Bains. Entrée libre.

Renseignements : 04-92-30-50-76, Service presse : 04-92-30-51-06.

Conférences-débats

« **La psychanalyse : une transformation du sujet par la parole.** » Rencontre avec Ana-Maria Rizzuto, avec la participation de Florence Guignard et de Patrick Miller. Après-midi du samedi 13 octobre et matin du dimanche 14 octobre 2001, à la fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges, Paris-9^e. Pour s'inscrire, adresse de contact : **IV^e Groupe, organisation psychanalytique de langue française.** Tél. : 01-55-04-75-27. E-mail : quatrieme-groupe@wanadoo.fr. Site internet : http://quatrieme-groupe.org

Les Jeudis de l'environnement au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), 292, rue Saint-Martin, Paris-3^e.

Un cycle de conférences-débats d'actualité, animé par des spécialistes de renom. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

– **Jeudi 11 octobre 2001, à 18 h 30 :**

« **Le climat, hier et aujourd'hui** » par Sylvie Joussaume, directrice adjointe de l'Institut national des sciences de l'Univers. Débat animé par Jacques Foos, professeur titulaire de chaire du CNAM.

– **Jeudi 8 novembre 2001, à 18 h 30 :** « **Biodiversité** »

– **Jeudi 12 décembre 2001, à 18 h 30 :** « **Energies renouvelables** »

Contact : Pôle environnement du CNAM, Paul Pham, 01-53-01-80-62, **Pour en savoir plus :** www.cnam.fr

Forums

Forum sur l'actualité de la langue française organisé par le Centre international d'études pédagogiques : « **L'invention verbale en français contemporain** » **lundi 8, mardi 9 octobre 2001,** de 9 heures à 18 heures, Carré des sciences, amphithéâtre Poincaré, 25, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris 5^e.

Du lexique à la syntaxe, la langue française ne cesse de prendre des formes nouvelles. Linguistes et professionnels vous invitent à parcourir tous les lieux de création où s'effectue ce travail de la langue : littérature, traduction, terminologie, publicité, mais aussi la rue, les cités, les noms de marque, et la science-fiction ou la pataphysique. Quatorze conférences à l'adresse du grand public.

Programme complet sur www.ciep.fr. Le nombre de places étant limité, il est recommandé de signaler votre participation : CIEP, 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres, Cedex Tél : 01-45-07-60-63. E-mail : deboyer@ciep.fr

Cours

COURS DE FRANÇAIS tous niveaux, à Paris. Professeur certifié.

Frédéric Tournoux, 06-87-37-03-32.

Communications diverses

– **Autremonde, association humanitaire, recherche de jeunes bénévoles** pour : cours d'alphabétisation, centre d'accueil de jour, tournées nocturnes dans les gares parisiennes. Contactez-nous : 01-43-14-96-87.

Habitat sain et qualité de vie Salon à Château-Thierry (Aisne) **13 et 14 octobre - Palais des sports**

Tout sur la maison écologique Gratuit. 35 expos. Marché bio 15 octobre : journée professionnelle **Association Vie et Paysages - APS** Renseignements : 03-23-96-47-11.

M. Jean Paul Samnick, président de l'association

Participation à l'intégration sociale et au développement économique, vous prie de bien vouloir assister au débat : « **Notre contrat pour l'alternance** », par Jacques Barrot, ancien ministre, député de la Haute-Loire, président du conseil général de la Haute-Loire, **Jean-Pierre Raffarin,** ancien ministre, sénateur de la Vienne, président de la région Poitou-Charentes, **Dominique Perben,** ancien ministre, député maire de Chalon-sur-Saône, fondateurs de Dialogue Initiative, qui aura lieu le mercredi 17 octobre 2001, de 8 h 30 à 10 heures, au Fouquet's, salon Nimier, 99, avenue des Champs-Élysées, Paris-8^e. Renseignements : Tél. : 01-48-08-12-88, Fax : 01-48-08-25-75.

Du 15 au 21 octobre 2001, dans le cadre de la Fête de la science, « **Les chercheurs parlent aux enfants** » dans les écoles élémentaires parisiennes.

Scientifique, chercheur, enseignant-chercheur ou étudiant, vous avez une expérience simple à montrer, un problème scientifique touchant au quotidien des enfants.

Retirez vite un dossier en vous connectant à l'un des sites suivants : Académie de Paris w3.scola.ac-paris.fr/ Mairie de Paris : www.mairie-paris.fr/

Contacts : Académie de Paris, Marie-Claude Mombet, 01-44-62-40-57. Mairie de Paris : Christian Tremblay, 01-42-76-37-50

DEBARRAS integral, tous locaux, récupérations. **BIGUES BENNES** 01 49 95 95 42 Service rapide tous les jours

Le Monde

Nord Sud EXPORT

PERSPECTIVES DU RISQUE MEXICAIN Rencontre avec M. Rogelio Ramirez de la O

MARDI 9 OCTOBRE 2001 de 17 h à 20 h

(salle de réunion journal *Le Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard - 75005 Paris)

L'exposé, suivi d'une discussion, de M. Ramirez de la O, directeur de la société de conseil Ecanal, l'un des meilleurs analystes de l'économie mexicaine, portera sur :

● **Bilan de la première année de Vicente Fox.** Perspectives macro-économiques : croissance, inflation, balance des paiements, prévisions à court terme et scénario le plus probable pour 2002. Les facteurs extérieurs : USA, crise argentine, stabilité mondiale.

● **La possibilité d'une nouvelle étape de croissance avec réformes structurelles :** consolidation du système bancaire, pétrole, électricité, autres réformes souhaitables.

● **Fox en tant que nouveau modèle politique :** l'actuel rapport de forces politiques (PAN, PRI, PRD et Amis de Fox), scénarios de coopération pour faire avancer les réformes.

Séminaire « entreprises » organisé par *Nord Sud Export* avec *Le Monde*

Renseignements et inscriptions auprès de Christelle TORRES et Nathalie LEFEVRE

Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36

E-mail : nse@lemonde.fr

Rencontre animée par Daniel SOLANO, responsable Amérique latine de Nord Sud Export

EN VUE

■ Le pigeon voyageur qui s'est posé, le 27 septembre, sur le rebord d'une fenêtre, chez un habitant d'Oyonnax dans l'Ain, portait un message en arabe dialectal.

■ Des dizaines d'étudiants arabes, objets d'insultes sur les campus américains, font leurs valises pour regagner leurs pays.

■ Les gardes-frontières indiens ont capturé dans le désert du Rajasthan un faucon pourvu d'antennes, « oiseau espion pakistanais ».

■ Des dizaines d'expatriés américains, contraints de raser les murs, quittent l'archipel indonésien.

■ Mark Martin et son oncle Timothy comparaissent, le 2 octobre, devant un tribunal de Los Angeles pour avoir traité de « sale Arabe » et roué de coups Geraldo Pimentel, immigré mexicain basané.

■ Arrêté, le 2 octobre, par la police californienne pour infraction au code de la route, Ricardo Cruz, clandestin mexicain en possession de faux papiers, portait un Ben Laden tatoué dans le dos.

■ « J'ai toujours voulu des jumelles, et ces deux-là sont les seules que j'ai jamais eues », confie aux touristes Jim Horn, guide à bord d'un bateau sur l'Hudson, qui se retient pour ne plus déclamer au passage : « Et voici, devant vous, les célèbres...tours du World Trade Center ».

■ Jean Paul II béatifiera, dimanche 7 septembre, le journaliste allemand Nikolaus Gross, pendu par les nazis, impliqué dans l'attentat manqué du 20 juillet 1944 contre Hitler. « Il n'avait personnellement pris part ni à sa préparation ni à son exécution », tient à préciser M^{re} Andrea Ambrosi, l'un des principaux acteurs du procès en béatification.

■ « La décision de la cour sera fondée sur les préceptes de la charia, sans qu'aucune distinction soit faite entre musulmans et non-musulmans », rassure Nour Mohamed Sakib, premier magistrat taliban, au sujet des huit Occidentaux de l'ONG confessionnelle Shelter Now International, passibles de la peine de mort pour « propagation du christianisme ».

■ Dès qu'ils auront bombardé les défenses des talibans, les soldats de l'US Army feront pleuvoir de la nourriture et des tracts pour en expliquer les raisons aux Afghans, ont annoncé les chaînes de télévision américaines NBC et ABC.

■ Une bache recouvre jusqu'aux chemilles un char Sherman, exposé à Belfort en commémoration de la seconde guerre mondiale, depuis que des vandales l'ont peint dans la nuit en rose bonbon.

Christian Colombani

« Le Marabout », hebdomadaire satirique africain

Fabriqué à Ouagadougou, au Burkina Faso, le journal veut « égratigner » les régimes en place.

Premier dossier : « Ces familles présidentielles si influentes »

ABIDJAN

de notre correspondant

C'est une entreprise éditoriale hautement périlleuse : un groupe de journalistes africains, en collaboration avec quelques grandes signatures de la presse internationale, vient de lancer en Afrique même – à Ouagadougou, au Burkina Faso – un mensuel satirique à vocation panafricaine : *Le Marabout*. Le défi est un pied de nez aux habitudes et à un certain establishment : non seulement les titres-phares de la presse panafricaine (*Jeune Afrique*, *Africa International* et *West Africa* notamment) sont traditionnellement basés dans les grandes capitales européennes, comme



Paris et Londres, mais certains d'entre eux sont passés maîtres dans l'art de voler ponctuellement au secours de dirigeants africains à l'image écornée.

Le journaliste et écrivain Boubakar Diallo et le caricaturiste Damien Glez, promoteurs du *Marabout* et membres du Réseau africain pour la liberté d'information (RALI), éditent déjà *Le Journal du jeudi*, un hebdomadaire burkinabé, *Poils à gratter*, célèbre dans la sous-région ouest-africaine, ainsi qu'un quoti-

dien dénommé *24 heures*. Ils sont donc loin d'ignorer les réalités du terrain. « *Le bilan de la liberté d'information est assez mitigé et assez différent d'un pays africain à un autre. Dans certains pays, l'expression n'est pas toujours libre et la presse trop rarement indépendante. Dans d'autres, la liberté d'expression semble plus effective, mais la faiblesse économique des organes de presse paralyse souvent nombre de ses actions et des journalistes meurent assassinés* », constatent-ils.

Ce n'est pas ce constat qui les arrête. Le premier éditorial du *Marabout* a une allure de profession de foi : « *On consulte son médecin, son psy ou son gynéco lorsqu'on a des pro-*

blèmes de santé ; de même, on consultera son mécanicien au moindre toussement de son automobile. Mais on reste pantois lorsque le mal est plus général. (...) Qui l'Africain doit-il consulter lorsqu'il a perdu ses marques ? Une réponse vous est proposée dans ce panafricain d'Afrique. Quand ça va mal, il faut désormais consulter son... Marabout, le satirique africain qui égratigne ceux qui vous égratignent sans coup férir. »

NÉPOTISME, DOUANIERS VÉREUX

Le mensuel consacre son dossier à un sujet pour le moins délicat : l'influence qu'exercent les « familles présidentielles » dans les Etats africains. « *Népotisme, quand tu nous*

tiens ! », s'exclame-t-il en « une ». Ainsi apprend-on que le général Gnassingbé Eyadéma, au pouvoir au Togo depuis 1967, prend plaisir à placer ses fils aux postes-clés de l'armée et à marier ses filles aux hommes forts de son régime. Le gendre d'Omar Bongo, à la tête du Gabon depuis 1963, a en charge le juteux ministère du pétrole. « *Cet universitaire mathématicien additionne et soustrait, avec un sens pointu de la famille, les colossaux revenus du grand poumon de ce minuscule pays* », ironise le journal.

Les chefs d'Etat de la nouvelle génération, anciens « *éternels opposants* », résistent moyennement à la tentation du népotisme. La grande influence de Simone Gbagbo, l'épouse du chef de l'Etat ivoirien au pouvoir depuis octobre 2000 et présidente du groupe parlementaire du parti au pouvoir, suscite autant la controverse que l'omniprésence dans les allées du palais des enfants du président sénégalais Abdoulaye Wade, élu en mars 2000.

Le Marabout consacre également des articles aux douaniers béninois véreux qui font grève pour protester contre les « *inspecteurs d'une commission gouvernementale, qui tracasse les pauvres initiateurs des tracasseries douanières* » et au commandement opérationnel, structure militaire chargée de la lutte contre l'insécurité au Cameroun spécialisée dans « *les bavures non préméditées prévues* » – et qui aurait perpétré un millier d'exécutions extrajudiciaires dans l'indifférence internationale.

Théophile Kouamouo

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Le gouvernement n'a pas le choix (...): le 11 septembre a ouvert une phase nouvelle dans les relations internationales et dans la conjoncture économique. Ce qui est attendu des exécutifs, c'est une réponse proportionnée, c'est-à-dire une détermination démocratique, une énergie nettement perceptible, bref, le retour du volontarisme politique. Sur le plan international, cela se met en place, et le débat de mercredi à l'Assemblée nationale devrait le confirmer à l'échelle française. Sur le plan économique et social, en revanche, le test est encore à venir. (...) La question est de savoir s'il s'agira de modifications à la marge, de rectifications en

catimini, ou bien si le gouvernement assumera une volonté de relance par la consommation, la proclamera et lui en donnera les moyens.

THE WASHINGTON POST (Etats-Unis)

Robert Kagan

■ La guerre de l'administration Bush contre le terrorisme vient à peine de commencer. Mais dans celle entre le secrétaire d'Etat, Colin Powell, et le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, on ne fait pas de quartier, du moins d'un côté. Depuis deux semaines, Powell et ses alliés tirent à boulets rouges sur Wolfowitz dans les médias. Powell s'en est récemment pris à l'explication de la politique gouvernementale proposée par Wolfowitz, qui, selon lui, « *ne parle que pour*

lui-même ». (...) La presse a repris la ligne Powell-Armitage comme argent comptant. (...) Les divergences portent sur la stratégie et la tactique de la guerre contre le terrorisme. Wolfowitz en a une approche plus large et met l'accent sur une action militaire en Afghanistan et dans le golfe Persique pour renverser les talibans et sans doute aussi Saddam Hussein. Powell préfère les pressions économiques et diplomatiques et insiste sur la mise en place d'une coalition.

DAWN (Pakistan)

Omar Kureishi

La guerre contre la terreur est passée du terrain moral au politique. Ce n'est plus le terrorisme en tant que tel qui est l'ennemi mais les actes terroristes dirigés contre les Etats-Unis et leurs alliés (...). Rien

ne changera si nous continuons de prétendre que le terrorisme mondial est seulement lié au Proche-Orient. Il y a l'IRA, les Tigres tamouls, les Basques et d'autres groupes terroristes avec leurs propres objectifs et leurs revendications et qui n'ont aucun lien avec Oussama Ben Laden. Le monde va-t-il être débarrassé d'eux ? (...) Les premiers terroristes au Proche-Orient étaient ceux qui sont devenus les dirigeants d'Israël. Les Anglais avaient mis leur tête à prix. (...) Les juifs peuvent avoir souffert de manière terrible entre les mains des nazis mais ils ont aussi beaucoup appris d'eux. (...) Pour combattre le terrorisme, les Etats-Unis devront revoir leurs intérêts stratégiques et retirer aux Israéliens la permission de faire ce qu'ils veulent au Proche-Orient.

www.theonion.com

Un célèbre magazine satirique se risque à faire de l'humour sur la réaction de l'Amérique face aux attentats



prendre d'affection pour les New-Yorkais, d'ordinaire haïs par le reste du pays, mais tient à rassurer tout le monde : ça ne durera pas.

Le magazine publie également des communiqués officiels condamnant les attentats, rédigés par des marchands de baignoires ou de viande en

boîte qui en profitent pour faire connaître leur marque. Dans la rubrique Débat, un conservateur prônant la destruction immédiate de la moitié de la planète à coups de missiles nucléaires s'oppose à un libéral souhaitant exactement la même chose, mais seulement après mûre réflexion.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

SITE PAYANT

■ Le groupe Bayard Presse a ouvert un nouveau portail, BayardWeb, regroupant les sites de ses différentes publications pour enfants, adolescents, adultes et retraités. L'accès au contenu éditorial sera réservé aux abonnés, qui devront payer entre 3 et 10 euros par mois selon les options choisies. BayardWeb n'espère pas atteindre la rentabilité avant 2006. – (AFP.) www.bayardweb.com

FORMATION

■ L'Ecole de l'Internet de Bourges (Cher) vient d'accueillir sa première promotion de trente-trois étudiants, qui vont préparer un master en sécurité informatique. Soutenu par plusieurs grandes entreprises dont France Télécom et Ericsson, le nouvel établissement est installé dans les locaux de l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI). – (AFP.)

PIRATES ISLAMISTES

■ Le site web officiel des services de sécurité de Hongrie a été piraté par un groupe de hackers baptisé The Steves, qui a affiché sur la page d'accueil un message de soutien à Oussama Ben Laden et plusieurs textes anti-américains. – (AP.)

Abonnez-vous au **Monde** pour **26,35 €** (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : **LE MONDE**

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{HT}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Les héros de l'ombre

par Dominique Dhombres

IL FAUT VOIR l'air coquin de Jean-Pierre Chevènement quand il murmure devant la caméra : « *Il en sait beaucoup plus que moi.* » Susurré par l'ancien ministre de l'intérieur, le compliment est considérable. « *Il* », c'est Pierre Tourlier, anneau d'or dans l'oreille et cheveux pas dégages de tout sur la nuque, qui fut pendant vingt-deux ans le chauffeur de François Mitterrand, avant, pendant et après l'Elysée. Tourlier, simultanément silhouette célèbre et homme de l'ombre des années Mitterrand, connaît par cœur « *le cercle des maîtresses disparues* » (selon la jolie formule de Marie-Thérèse Guichard, biographe des dames de ces messieurs), mais il ne citera aucun nom devant Mireille Dumas.

Mitterrand a été son maître, il reste son Dieu, jusque dans le vestibule-mausolée de son F-quelque chose de Créteil, où le portrait officiel et souriant de l'an-

cienn président de la République semble accueillir le visiteur. Pierre Tourlier ne le trahira pas, même après sa mort. Les héros de « *Vie privée, vie publique* », mardi soir sur France 3, étaient, on l'a compris, ces personnages qui gravitent autour de puissants soleils.

Ce qu'il y a de bien, chez la Dumas nouvelle manière, c'est qu'elle préfère les gens heureux. En tout cas, pour cette émission de rentrée (on n'est pas pressé, sur France 3), tous ces travailleurs des coulisses avaient un point commun. Ils vivent dans l'ombre des puissants et n'en sont point jaloux.

Ils y trouvent leur compte, et plus encore. Charly Koubessierian est, depuis trente-cinq ans, le maquilleur de Jean-Paul Belmondo. Il a poudré tous les grands de ce monde, à commencer par le général de Gaulle, mais c'est « *Bébel* » qu'il préfère. Lorsque Mireille Dumas demande à Pierre Bachelot, trente ans, fils et atta-

ché parlementaire de Roselyne, s'il a l'impression de vivre dans l'ombre de sa mère, il répond : « *Non, parce que c'est ma maman !* » Clara Halter a cessé d'écrire lorsque Marek a commencé. Elle est devenue peintre, ce qu'il était. Elle est parfois agacée, en public, par son grand barbu de mari (intarissable sur ses fréquentations du moment : le pape, Chirac, Eltsine) mais elle l'aime visiblement, en privé.

Le plus extraordinaire est pour la fin. Philippe, comte Pozzo di Borgo, devenu tétraplégique à la suite d'un accident de parapente, ne continue à vivre que grâce à Abdel, « *bac moins 6* », sorti de sa cité et qui n'a pas sa langue dans sa poche. L'aristocrate comblé par la fortune, puis frappé par le sort, dialogue, sous les lambris dorés d'un hôtel particulier du faubourg Saint-Germain avec une sorte de Jacques le Fataliste beur. L'échange n'est pas triste.

MERCREDI 3 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Abeilles, une société bien structurée. **Forum**
 22.00 Un animal fossile, la tortue. **Forum**
 23.00 De la cage à la jungle. **Forum**

MAGAZINES

- 20.45 Les Mercredis de l'histoire. Boris Eltsine, l'enfance d'un chef. **Arte**
 20.55 Des racines et des ailes. « Cobra 13 ». **France 3**
 22.30 Ça se discute. Pédophilie, crime, maltraitance : comment vivre après avoir été accusé à tort ? **France 2**
 23.20 Héros vinaigrette. Le marin. **France 3**
 0.15 Les Dossiers de l'Histoire. La fin du « France ». **France 3**
 1.00 Des mots de minuit. Invités : Cheb Mami ; Jean-Pierre Vincent. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Marché noir des oiseaux. **National Geographic**
 19.00 Biographie. Le capitaine Scott. **La Chaîne Histoire**
 19.00 Connaissance. Les Jeux à travers le monde. [1/3]. **Arte**
 19.05 Bases instincts. [1/3]. L'instinct de reproduction. **Odyssee**
 19.10 Martin Luther King. Mort à Memphis. **Histoire**
 20.00 La Vie à l'envers. Le monde secret des chauves-souris d'Europe. **Odyssee**
 20.00 Emmanuel Le Roy Ladurie. [4/4]. La vie de cour. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 **Les Mercredis de l'histoire** : Boris Eltsine
 Daniel Leconte et Alante Alfandari dressent le portrait de l'ex-président du Parlement de Russie en affichant un vrai – et convaincant – parti pris. Ils décrivent à l'aide d'archives et de témoignages les ombres et les lumières de cet homme politique hors norme, trop souvent réduit à l'image facile d'un dictateur alcoolique et brutal. Il fut un meneur d'hommes, riche de projets pour sa région.

- 20.15 360°, le reportage GEO. Une mine de diamants. **Arte**
 20.30 Singes intrépides. **Nat. Geographic**
 20.30 Gao Rang, riz grillé. **Planète**
 20.55 Sans frontières. Chine secrète. [1/6]. **Odyssee**
 21.00 Les Palaces. La Mamounia de Marrakech. **Voyage**
 21.00 Dans la morsure du blizzard. **National Geographic**
 21.00 La Deuxième Révolution russe. [1/8]. L'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. **Histoire**
 21.25 Lonely Planet. Moyen-Orient : Syrie, Jordanie et Liban. **Planète**
 21.30 Civilisations perdues. Tibet, la fin des temps. **La Chaîne Histoire**
 21.55 Watergate. [5/5]. **Histoire**
 22.10 De Gaulle ou l'éternel défi. [3/6]. Entre les communistes et nous. **Planète**
 22.25 La Guerre d'Algérie vue par les actualités filmées. **CineClassics**

SPORTS EN DIRECT

- 17.00 Football. Tournoi de Meppen (Allemagne). **Eurosport**
 18.00 Basket-ball. Supercoupe d'Europe. Kinder Bologna (It.) - Zagreb (Cro.) OU Panathinaïkos (Gré). **Pathé Sport**
 20.30 Maccabi Tel-Aviv - Ljubljana OU Vitoria (Esp). **Pathé Sport**

DANSE

- 21.55 The Big Top, de Davies. Chorégraphie de Jacques Lemay. Par le Circus ballet et le Royal Winnipeg ballet. **Muzzik**

France-Culture

22.30 **Surpris par la nuit**
 Depuis le début du mois et jusqu'au 12 octobre, la radio culturelle rend hommage à Jean-Paul Sartre, en diffusant des lectures et des entretiens inédits. Penseur de la liberté, Jean-Paul Sartre passe encore trop souvent pour le théoricien idéaliste d'un cogito transparent et sans entrailles. Pourtant, le philosophe existentialiste n'a jamais cessé de poser la question du corps, aussi bien en théorie que

- 23.45 La Nuit transfigurée, de Schenberg. Chorégraphie de Jiri Kylian. Par le Nederlands Dans Theater. **Mezzo**

MUSIQUE

- 20.35 et 23.30 Wienawski. *Polonaise brillante n° 1*. Avec Ingolf Turban (violin). Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
 21.00 Classic Archive. En 1964. Avec Sviatoslav Richter (piano), Mstislav Rostropovitch (violoncelle). **Mezzo**
 23.00 Corelli. *Concerto grosso et sonate*. Par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone. **Mezzo**
 23.00 The Nat « King » Cole Show 19. Avec Norman Grantz. Dir. Nelson Riddle. **Muzzik**
 23.20 Donizetti. *Sonate pour flûte et clavier*. Avec Matti Helin (flûte), Jussi Siirala (piano). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.45 Notre enfant. J. Anderson. **RTL 9**
 20.50 La Cible témoin. J. Ersgard. **TF 6**
 21.00 Drôles de clowns. Thierry Binisti. **Téva**
 22.15 Le Congrès gastronomique. Fernando Matos Silva. **Festival**

SÉRIES

- 20.45 Star Trek, Deep Space Nine. Chrysalide. **Canal Jimmy**
 20.50 Le Lycée. Delirium Tremens. **M 6**
 22.50 X-Files. Invocation. Combattre le passé. **M 6**

pour lui-même, dans ses rapports à la politique comme à l'écriture. Redonner du corps à l'auteur de *La Nausée*, tel est le premier mérite de cette « semaine spéciale Jean-Paul Sartre ». Outre les dialogues avec Simone de Beauvoir, lui par Sami Frey à l'occasion du Festival d'automne, la station programme plusieurs documents exceptionnels. Jusqu'ici inédits à la radio, les entretiens réalisés par Michel Contat en 1971 et 1975 font entendre des moments de complicité intellectuelle hors du commun.

FILMS

- 15.05 **Beau Geste** ■■ William A. Wellman (Etats-Unis, 1939, 110 min) **O.** **Histoire**
 16.20 **Promenades d'été** ■■ René Féréty (France, 1991, 90 min) **O.** **Cinéstar 2**
 17.30 **Austerlitz** ■■ Abel Gance (France - Italie, 1960, 165 min) **O.** **CineClassics**
 17.30 **Au-delà du Missouri** ■■ William Wellman (Etats-Unis, 1951, 80 min). **TCM**
 18.35 **La Fille seule** ■■ Benoît Jacquot (France, 1995, 85 min) **O.** **TPS Star**
 18.50 **Le Roi du tabac** ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1950, 105 min). **TCM**
 20.45 **Paris, Texas** ■■ Wim Wenders (Fr. - GB - All., 1984, v.o., 140 min) **O.** **Cinéfaz**
 20.45 **Sommersby** ■■ Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) **O.** **CineCinemas 1**
 21.00 **Sept ans de réflexion** ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, 105 min) **O.** **Cinétoile**
 22.45 **Le cœur est un chasseur solitaire** ■■ Robert Ellis Miller (Etats-Unis, 1968, 130 min). **TCM**
 22.50 **Cœurs brûlés** ■■ Josef von Sternberg (EU, 1930, 85 min) **O.** **Histoire**



- 23.05 **Romance** ■■ Catherine Breillat. Avec Caroline Ducey, Sagamore Stévenin (France, 1999, 100 min) **O.** **Arte**
 23.35 **Frankenstein** ■■ Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1994, 120 min) **O.** **CineCinemas 2**
 0.10 **La Fille seule** ■■ Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) **O.** **Cinéstar 2**
 0.20 **Monsieur Hire** ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) **O.** **TPS Star**

JEUDI 4 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Couple franco-allemand. **Forum**
 22.00 Demain, l'Europe élargie ? **Forum**
 23.00 Euro, qu'est-ce qui va changer ? **Forum**

MAGAZINES

- 11.50 Arrêt sur images. Sous les décombres, la politique. Invités : Manuel Valls ; Raphaëlle Bacqué. **La Cinquième**
 17.00 Les Lumières du music-hall. Isabelle Aubret. **Paris Première**
 18.05 C dans l'air. **La Cinquième**
 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
 20.05 Temps présent. Clandestins, le voyage infernal. **TSR**
 20.50 L'Invité de l'économie. **LCI**
 20.55 Envoyé spécial. Le pavillon des fous. Chine : au royaume de l'enfant unique. **France 2**
 22.05 Open club. Jean Tulard. **CineClassics**
 22.50 L'Actor's Studio. Val Kilmer. **Paris Première**
 23.05 Campus, le magazine de l'écrit. Invité : John Le Carré pour *La Constance du jardinier*. La conversation. La guerre économique entre le Nord et le Sud. Invités : Jean-Christophe Rufin ; Philippe Pignarre. La critique. Invités : Percy Kemp pour *Moore le Maire* ; Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, pour *Secrets de jeunesse*. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Image et science. [3/4]. La vache folle a changé ma vie. **La Cinquième**
 17.05 Les Légendes marines. [5/13]. La quête du roi Lambo. **TMC**
 17.10 Aimé Césaire. **Histoire**
 17.15 Les Mystères de l'Histoire. L'homme au masque de fer. **La Chaîne Histoire**
 17.25 Ozd. Les laissés-pour-compte de la métallurgie. **Planète**
 18.00 Hollywood Stories. Les amours de Marilyn Monroe. **Paris Première**
 18.00 Histoires marines. Les baleines de la Méditerranée. **Nat. Geographic**
 18.00 La Guerre en couleurs. La bataille de Midway. **La Chaîne Histoire**
 18.05 Valéry Giscard d'Estaing, le président. [4/4]. L'ancien président. **Histoire**
 18.25 La Guerre en couleurs. Le mont Suribachi. **La Chaîne Histoire**
 18.30 Au zoo de Melbourne. [1/8]. Clinique pour animaux sauvages. **Nat. Geographic**
 19.00 Pilot Guides. Londres. **Voyage**
 19.00 Voyages, voyages. Goa. **Arte**
 19.05 Finlande - URSS. Histoire d'une guerre. **Histoire**

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 **Vénus Beauté (Institut)** ■ La vie amoureuse de trois femmes, Nathalie Baye, Audrey Tautou et Emmanuelle Seigner, travaillant dans un institut de beauté parisien. Une plaisante comédie sentimentale, à la fois mélancolique et cruelle, réalisée par Tonie Marshall. Lors des Césars 1999, le film reçut trois trophées (meilleur scénario, meilleure réalisation et meilleur film), Audrey Tautou recevant en outre le César du meilleur espoir féminin.

- 20.00 La Fête de l'ours. **Planète**
 20.00 Les Nouveaux Chimpanzés. **National Geographic**
 20.05 Watergate. [4/5]. L'hallali. **Histoire**
 20.15 360°, le reportage GEO. Papy gauchou. **Arte**
 21.00 Les Plus Belles Routes du monde. Angleterre, la route de Charles Dickens. **Voyage**
 21.30 Animaux intelligents. **National Geographic**
 22.15 Staline et les pionniers de l'Arctique. **Odyssee**
 22.20 Grace Kelly. **La Chaîne Histoire**
 22.30 Gao Rang, riz grillé. **Planète**
 22.30 Thema. Reykjavik, des elfes dans la ville. **Arte**
 22.50 Passé sous silence. Les tueurs fous du Brabant. **France 3**
 23.00 Les Ailes du voyage. Les armateurs du ciel : l'Atlantique Nord. **Voyage**
 23.00 La Faune Sauvage de Madagascar. **Nat. Geographic**
 23.00 Sur les traces des ancêtres. [1/2]. Le pays de l'éléphant blanc. **Histoire**
 23.05 Fernandel par Fernandel. **TMC**
 23.25 Sur les traces des ancêtres. [2/2]. Les Hittites. **Histoire**
 23.25 Lonely Planet. Moyen-Orient : Syrie, Jordanie et Liban. **Planète**
 23.30 La Ferme oubliée par le temps. **Odyssee**
 23.50 Les Mystères de l'Histoire. Miracles. **La Chaîne Histoire**
 23.50 Thema. Citizen Cam. **Arte**
 23.55 La Grande Famine. [3/3]. L'héritage et les reproches. **Histoire**
 0.05 Les French Doctors dans le piège afghan. **France 3**
 0.15 Thema. Björk, étoile des neiges. **Arte**
 0.45 Maestro. [3/5]. Le XVIII^e siècle à Venise. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. Championnat D 2 : Nîmes - Nancy. **Eurosport**
 20.30 Basket-ball. Supercoupe d'Europe. Finale. **Pathé Sport**

DANSE

- 17.05 La Fleur de pierre. Chorégraphie de Youri Grigorovitch. Musique de Serge Prokofiev. Par le ballet du Bolchoï. Avec l'Orchestre du Théâtre du Bolchoï, dir. Aleksandr Kopilov. **Muzzik**
 18.00 Roméo et Juliette. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Serge Prokofiev. Avec Monique Louidières (Juliette), Manuel Legris (Roméo). Avec l'Orchestre de l'Opéra National de Paris, dir. Vello Pähn. **Mezzo**

Arte

22.30 **Thema : Europe attitudes, Reykjavik**
 Enfin une façon de parler de l'Europe qui ne soit ni pontifiante ni bêtifiante. Impulsée par Karen Michael (Arte France, en coproduction avec Agat Films & Cie, Gloria Films et Morgane Production), la collection « Europe Attitude » articule son propos autour et avec de jeunes adultes de grandes villes européennes. Ouverture aujourd'hui avec Reykjavik (Islande).

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Saint-Saëns. *Havane pour violon et orchestre*, opus 83. Avec Raphaël Oleg (violin). Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzagio. **Mezzo**
 19.10 The Chandos Baroque Players. Avec M. Chance, contre-ténor. **Muzzik**
 19.50 Amalia Rodrigues, a Strange Way of Life. **Muzzik**
 21.00 Cecilia Bartoli. Avec J.-Y. Thibaudet (piano). **Mezzo**
 22.30 Haydn, Mozart et Schubert par le Wiener Klavier Trio. **Mezzo**
 22.50 Jerry Lee Lewis. Toronto, septembre 1969. **Canal Jimmy**
 23.40 Egberto Gismonti Trio. Montréal, juillet 1998. **Muzzik**
 23.45 Il Giardino Armonico. Enregistré en 1999. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 18.00 L'Enfant du mal. Jesus Delgado. **Festival**
 19.05 La Confiance des Chevaux. Duwayne Dunham. **O. Disney Channel**
 19.55 Homicide. Jean de Segonzac. [1/2] **O.** **Série Club**
 20.40 Le Parasite. Patrick Dewolf. **Festival**
 20.45 Beauté fatale. Fritz Kiersch et Jack Scalia. **O.** **13^{ème} RUE**
 20.50 Alerte rouge. Jerry P. Jacobs. **TF 6**
 20.55 La Danse de mort. Claude Chabrol. **TMC**
 22.10 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. **Festival**
 22.40 Le Prix de la tentation. Alan B. McElroy. **TF 1**
 23.10 En chute libre. John Irvin. **TF 6**

SÉRIES

- 17.30 Mariés, deux enfants. Jeux de main, jeux de coquins. **O.** **M 6**
 18.30 Les Simpson. Bart et son boys band. **Canal +**
 18.50 La Vie à cinq. Strip-tease. **Téva**
 18.55 Charmed. Histoire de fantôme chinois. **O.** **M 6**
 18.55 Les Rues de San Francisco. Le mort vivant. **13^{ème} RUE**
 19.55 Homicide. Jean de Segonzac. [1/2] **O.** **Série Club**
 20.50 Washington Police. Le prix Lillie Sykes. **Série Club**
 20.55 Mathieu Corot. L'Inconnue du canal. **TF 1**
 21.40 The Practice. Dans l'arène. Coup de poker. **Série Club**
 21.50 Ally McBeal. La dernière vierge. **O.** **M 6**
 0.00 New York District. Vol à l'adoption (v.o.). **O.** **13^{ème} RUE**
 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. La chasse au trésor. **Série Club**

CineClassics

23.00 **Austerlitz** ■■ En cette semaine « napoléonienne » sur CineClassics, cette évocation, en couleurs, des débuts du Premier Empire et de la bataille d'Austerlitz est la seule qui soit fidèle à l'Histoire et à l'imagerie populaire de l'empereur, incarné avec vraisemblance par Pierre Mondy. Depuis son *Napoléon*, fresque du cinéma muet, Abel Gance rêvait à cet *Austerlitz* qu'il put enfin tourner avec une interprétation internationale.

FILMS

- 13.00 **La Nouvelle Eve** ■ Catherine Corsini (France, 1999, 90 min) **O.** **Cinéstar 1**
 14.20 **1789** ■■ Ariane Mnouchkine (France, 1974, 150 min) **O.** **Histoire**
 15.05 **Tycoon** ■ Richard Wallace. Avec Anthony Quinn, John Wayne (Etats-Unis, 1947, v.o., 130 min) **O.** **Cinétoile**
 16.15 **Of Human Hearts** ■■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1938, 110 min). **TCM**
 16.20 **Koutousov** ■■ Vladimir Petrov (Russie, 1944, 115 min) **O.** **CineClassics**
 17.55 **Lacenaire** ■■ Francis Girod (France, 1990, 120 min) **O.** **CineCinemas 3**
 18.05 **La Couleur pourpre** ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 160 min) **O.** **TCM**
 18.25 **Un cœur qui bat** ■■ François Dupeyron (France, 1990, 100 min) **O.** **TPS Star**
 18.45 **Frankenstein** ■■ Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1994, 120 min) **O.** **CineCinemas 1**
 20.45 **Betsy** ■■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 80 min) **O.** **CineClassics**
 20.45 **Vénus Beauté (Institut)** ■■ Tonie Marshall (France, 1999, 105 min) **O.** **Arte**
 22.10 **Le Mystère de la plage perdue** ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1950, 95 min). **TCM**
 22.25 **Sommersby** ■■ Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) **O.** **CineCinemas 2**
 22.35 **Monsieur Hire** ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) **O.** **Cinéstar 2**
 22.50 **West Side Story** ■■ Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, 150 min) **O.** **Téva**



- 23.00 **Austerlitz** ■■ Abel Gance. Avec Pierre Mondy, Martine Carol (France - Italie, 1960, 165 min) **O.** **CineClassics**
 23.35 **Suspria** ■■ Dario Argento (Italie, 1977, 99 min) **O.** **M 6**
 2.15 **Les Noces de Dieu** ■■ Joao Monteiro (Fr. - Port., 1998, v.o., 145 min) **O.** **CineCinemas 2**



- 23.00 **Austerlitz** ■■ Abel Gance. Avec Pierre Mondy, Martine Carol (France - Italie, 1960, 165 min) **O.** **CineClassics**
 23.35 **Suspria** ■■ Dario Argento (Italie, 1977, 99 min) **O.** **M 6**
 2.15 **Les Noces de Dieu** ■■ Joao Monteiro (Fr. - Port., 1998, v.o., 145 min) **O.** **CineCinemas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
 17.25 Beverly Hills. 18.15 et 1.05 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.50 et 0.25 Star Academy. 20.55 Combien ça coûte ? 22.55 Ça peut vous arriver. 0.30 Voile.
FRANCE 2
 17.25 Grosse pointe. 17.55 Le Groupe. 18.30 Friends. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 et 0.35 Journal, Météo. 20.50 Madame la providence. L'œil du singe. 22.30 Ça se discute. 1.00 Des mots de minuit.
FRANCE 3
 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Des racines et des ailes. 22.50 Météo, Soir 3. 23.20 Héros vinaigrette. Le marin. 0.15 Les Dossiers de l'Histoire. La fin du « France ». 1.15 La Loi de Los Angeles. Devine qui vient t'assassiner ?
CANAL +
 16.45 Eddy Time. ► En clair jusqu'à 18.54 18.15 Divers et variés. 18.55 + de cinéma. ► En clair jusqu'à 20.45 19.30 Le Journal. 19.45 Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 Encore + de cinéma. 21.00 Nuit Taxi. Taxi. Film. Gérard Pirès. 22.25 Sany intime. 23.20 Taxi 2. Film. Gérard Krawczyk. 0.50 Midnight +.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Tous égaux. 20.55 Des racines et des ailes. 22.50 Météo, Soir 3. 23.20 Héros vinaigrette. Le marin. 0.15 Les Dossiers de l'Histoire. La fin du « France ». 1.15 La Loi de Los Angeles. Devine qui vient t'assassiner ?

CANAL +

- 16.45 Eddy Time. ► En clair jusqu'à 18.54 18.15 Divers et variés. 18.55 + de cinéma. ► En clair jusqu'à 20.45 19.30 Le Journal. 19.45 Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 Encore + de cinéma. 21.00 Nuit Taxi. Taxi. Film. Gérard Pirès. 22.25 Sany intime. 23.20 Taxi 2. Film. Gérard Krawczyk. 0.50 Midnight +.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
 13.50 Les Feux de l'amour. 14.40 Désirs d'amour. 16.35 Passions. 17.25 Beverly Hills. 18.15 et 0.30 Exclusif. 18.55 Le Bigdil. 20.00 Journal, Tiercé, Météo. 20.50 et 0.25 Star Academy. 20.55 Mathieu Corot. L'Inconnue du canal. 22.40 Le Prix de la tentation. Téléfilm. Alan B. McElroy. **O.**
FRANCE 2
 13.45 Derrick. 15.55 Mort suspecte. 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.20 Qui est qui ? 18.00 Le Groupe. 18.30 Friends. 19.00 On a tout essayé. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 et 0.40 Journal, Question Ouverte. Invité : Jack Lang. 20.40 Météo, Point route. 20.55 Envoyé spécial. 23.05 Campus, le magazine de l'écrit. 1.05 Nikita. Avant de m'endormir. **O.**
FRANCE 3
 13.55 C'est mon choix. 15.00 Femmes en blanc. Téléfilm. Jerry London. [1/2]. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport. 20.25 Tous égaux. 20.55 Viens chez moi, j'habite chez une copine. Film. Patrice Leconte. 22.20 Météo, Soir 3. 22.50 Passé sous silence. Les tueurs fous du Brabant. 0.05 Les French Doctors dans le piège afghan.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix. 15.00 Femmes en blanc. Téléfilm. Jerry London. [1/2]. 16.35 MNK, A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.15 Tout le sport. 20.25 Tous égaux. 20.55 Viens chez moi, j'habite chez une copine. Film. Patrice Leconte. 22.20 Météo, Soir 3. 22.50 Passé sous silence. Les tueurs fous du Brabant. 0.05 Les French Doctors dans le piège afghan.

CANAL +

- 13.30 La Grande Course. 14.00 Encore + de cinéma. 14.10 Sade. Film. Benoît Jacquot. 15.45 En aparté. 15.54 Football. 16.30 Coluche à la télé. 17.00 Tchao pantin. Film. Claude Berri. ► En clair jusqu'à 18.29 18.30 Les Simpson. ► En clair jusqu'à 20.44 18.55 + de cinéma. 19.30 Le Journal, Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 Fish and Chips. Film. Damien O'Donnell. 22.15 Boys Don't Cry. Film. Kimberly Peirce (v.o.). 0.10 The House of Yes. Film. Mark S. Waters (v.o.).

- 13.30 La Grande Course. 14.00 Encore + de cinéma. 14.10 Sade. Film. Benoît Jacquot. 15.45 En aparté. 15.54 Football. 16.30 Coluche à la télé. 17.00 Tchao pantin. Film. Claude Berri. ► En clair jusqu'à 18.29 18.30 Les Simpson. ► En clair jusqu'à 20.44 18.55 + de cinéma. 19.30 Le Journal, Le Zapping. 19.55 Les Guignols de l'info. 20.05 Burger Quiz. 20.45 Fish and Chips. Film. Damien O'Donnell. 22.15 Boys Don't Cry. Film. Kimberly Peirce (v.o.). 0.10 The House of Yes. Film. Mark S. Waters (v.o.).

ARTE

- 19.00 Connaissance. 19.45 Arte info, Météo. 20.15 360°, le reportage GEO. 20.45 Les Mercredis de l'histoire. Boris Eltsine, l'enfance d'un chef. 21.45 Musica. Triptych. 23.05 Romance. Film. Catherine Breillat. 0.45 Les Tribulations d'un Chinois en Chine. Film. Philippe de Broca.

M

Green Card

par Pierre Georges

SUR LE FRONT Internet, pour l'instant, pas d'activités notables des troupes de la propagande. Pas de rafales d'e-mails, comme cela put être le cas, lors de la guerre du Kosovo, quand certains jours des tirs de barrages de saturation nous tombèrent sur le paletot, 150 messages une fois, comme boulets chaînés.

Non rien. RAS. Calme plat. Pas même un petit message des troupes de Ben Laden. Ou de Ben Laden lui-même du fond de sa grotte virtuelle. Pas l'ombre d'une esquisse d'un envoi taliban non plus. Rien. Nada. Un silence absolu, une Toile déserte comme le désert d'avant la tempête. Le silence des e-mails !

Ah si, tout de même, en cherchant bien, un message d'un ou d'une Sandy Fisher, car tout aussi bien, nous a expliqué un exégète, il peut s'agir d'un Alexandre ou d'une Alexandra. Donc c'est une drôle de chanson qu'Alexandre-Alexandra nous propose : « Rejoignez-nous pour aider vos amis à New York ». Bien, mais encore ? « Nous avons des drapeaux américains pour votre voiture. Des tee-shirts pour l'opération "Aigle noble". Des autocollants "Une bombe atomique pour l'Aghanistan". Et des pins bannière étoilée. »

Alexandre-Alexandra, marchant du temple détruit, use d'un argument imparable : « Montrez au monde votre fierté d'être américain et fièrement déployez votre drapeau partout où vous le pourrez. » Avant de préciser : « Nous ferons donation d'une partie des recettes pour aider les familles des trois cents pompiers qui donnèrent leur vie... »

Bon d'accord. Alors que ce soit bien entendu, Alexander-Alexandra. Nous sommes tous

américains certes. Mais pas au point de hisser les couleurs sur notre bétailière. Et encore moins de coller sur la lunette arrière un autocollant du genre « Vitrifions l'Afghanistan » !

Ou plutôt, nous ne sommes pas encore si définitivement américains. Même si depuis plusieurs jours un e-mail sans rapport direct avec l'actualité préoccupante du moment nous arrive de manière répétitive et incitative : « Dear Georges (flatteuse cette personnalisation) Dear Georges donc, « combien de fois avez-vous rêvé de prendre un nouveau départ ? de mener une meilleure vie ? d'être membre de la Plus Grande Démocratie et de rallier le pays des possibilités infinies (Infinite Opportunities, in English comme feu Infinite Justice), les USA ! »

Combien de fois, Messieurs les rois-mages de la Green Card-Visa Organisation, auteurs de ce message nous enjoignant, contre menues finances, de participer à la loterie annuelle qui permet à 55 000 candidats étrangers d'obtenir le sésame et de valant permis de séjour et de travail aux Etats-Unis ? Jamais !

En fait sachez qu'en matière de Green Card nos espérances et connaissances sont extrêmement sommaires. Elles se limitent au souvenir d'un dimanche soir télévisuel. D'un repas genre anti-Bové, Mac Do donc. D'un film précisément appelé Green Card. D'un mariage blanc-vert où notre Depardieu épousait votre Andy Mac Dowell pour obtenir la carte. D'un formidable amour né de cette histoire papalarde. Et du pauvre Depardieu, nonobstant expulsé par les agents du bureau d'immigration. Alors comprenez que si lui a échoué.... Bien à vous, dears !

L'Université de tous les savoirs reprend son cycle de conférences

L'UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS reprend, jeudi 4 octobre, à 18 h 30, son cycle de conférences, qui auront lieu tous les jeudis à la même heure. Une première série, du 4 octobre au 29 novembre, aura pour thème « La psyché, l'âme humaine ». La communication inaugurale sera présentée par l'anthropologue Jack Goody. Elle aura pour titre « Qu'est-ce que l'esprit ? Le point de vue d'un anthropologue ». Entrée libre en fonction des places disponibles. Contacts : Université de tous les savoirs, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris (tél : 01-42-86-20-62, e.mail : utls-la-suite@univ-paris5.fr). Internet : www.lemonde.fr, conférences en audio et en direct ; www.tous-les-savoirs.com ; www.canal-u.education.fr. France-Culture : tous les jeudis de 6 heures à 7 heures et rediffusion des anciennes conférences du lundi au vendredi. *Le Monde* publiera, une ou deux fois par mois, de larges extraits des conférences.

DÉPÊCHES

■ **VOILE** : les recherches pour tenter de retrouver le navigateur italien Roberto Varinelli, quarante-huit ans, l'un des concurrents de la Transat 6.50 à la voile Charente-Maritime - Bahia (Brésil), porté disparu depuis dimanche au large du Portugal, ont été définitivement abandonnées mardi soir. Depuis la création de la Mini Transat en 1977, le skipper italien est le septième à disparaître. - (AFP.)

■ **FAIT DIVERS** : les parents d'Ovely, le bébé de vingt-trois mois retrouvé mort le 29 août dans une rivière à L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), ont été interpellés tôt le matin, mercredi 3 octobre, par les gendarmes et placés en garde à vue. Un rapport d'expertise avait pourtant conclu, au vu de « l'absence de traces de violence », à une « noyade accidentelle » (*Le Monde* du 21 septembre).

Tirage du *Monde* daté mercredi 3 octobre 2001 : 550 844 exemplaires. 1-3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront associé au numéro d'aujourd'hui le supplément « adn ».

La Cour européenne des droits de l'homme appelée à statuer sur l'adoption par les homosexuels

L'administration française avait refusé un agrément à un homme en invoquant ses « choix de vie »

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

C'est un petit homme discret qui porte une fine moustache, et s'installe plus volontiers au deuxième rang qu'au premier dans la salle d'audience. Pour obtenir le droit d'adopter un enfant, ce professeur parisien de quarante-sept ans a mené dix années de bataille judiciaire jusqu'à cette audience, mardi 2 octobre, devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg.

Philippe Fretté, célibataire, homosexuel, accuse la France de l'avoir privé d'« une chance de devenir le parent d'un enfant », selon l'expression de son avocat. En octobre 1991, M. Fretté a déposé une demande d'agrément préalable à l'adoption. Deux années plus tard, le conseil général de Paris le lui a refusé, alors que l'adoption plénière est en France ouverte depuis 1966 aux célibataires de plus de vingt-huit ans. Le rapport de l'Aide sociale à l'enfance concluait : « M. Fretté possède des qualités humaines et éducatives certaines. Un enfant serait probablement heureux avec lui. Ses particularités, homme célibataire homosexuel, permettent-ils de lui confier une enfant ? » Philippe Fretté a demandé l'annulation de ce refus devant le tribunal administratif de Paris, qui lui a donné raison en janvier 1995. Mais ce jugement a été annulé en appel, en octobre 1996,

par le Conseil d'Etat. Estimant que cette décision violait la Convention européenne des droits de l'homme, Philippe Fretté a déposé un recours contre la France.

« Est-ce que la Convention européenne des droits de l'homme permet à un Etat contractant, dont la législation autorise l'adoption d'un enfant par un seul parent adoptif célibataire, d'exclure de façon absolue de cette possibilité une catégorie de personnes définies par leur orientation sexuelle ? » : l'avocat de Philippe Fretté, Robert Wintemute, a tenté de démontrer aux sept juges disposés face à lui en arc de cercle que l'Etat français a bel et bien fondé son refus d'agrément sur l'homosexualité de son client. Et qu'il a donc violé l'article 8 (droit au respect de la vie privée et familiale) et l'article 14 (les droits reconnus par la convention doivent être assurés sans discrimination) de la Convention européenne.

Les « choix de vie », l'« absence de référence maternelle » allégués par l'administration pour motiver son refus sont, selon l'avocat, des euphémismes destinés à dissimuler une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Le commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat l'avait d'ailleurs admis : soulignant que M. Fretté possédait « de réelles aptitudes pour l'éducation d'un enfant », il ajoutait : « Le seul élément qui a conduit l'administration à refuser l'agrément est le

fait que M. Fretté est homosexuel. » Or, a souligné M. Wintemute, la grande majorité des 43 Etats membres du Conseil de l'Europe, à l'exception de la France et de la Suède, permettent l'adoption par un célibataire, sans exclusion de façon absolue les homosexuels. « Mais en Suède, a-t-il souligné, une commission gouvernementale a recommandé en janvier 2001 l'abrogation législative de cette exclusion. »

« DIFFÉRENCE DE TRAITEMENT »

Pour le gouvernement français, Ronny Abraham, directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, a tenté de convaincre la Cour que le refus d'agrément ne pouvait constituer une atteinte à la vie privée puisqu'il ne remettait pas en cause un droit existant mais simplement une « virtualité de paternité adoptive ». Par ailleurs, le refus n'était pas « seulement motivé par son homosexualité déclarée », bien que ce fût « l'une des données prises en compte », mais également par « des hésitations, des incertitudes sur la mise en œuvre de son projet d'adoption », par « un mode de vie quotidien qui a laissé penser qu'il n'était pas prêt à accueillir un enfant ».

Quand bien même il y aurait eu ingérence dans la vie privée de l'intéressé, elle poursuivait un « but légitime » : protéger le bien-être psychologique de l'enfant susceptible d'être adopté ». Car la question du devenir

de l'enfant élevé par un homosexuel « divise fortement les spécialistes de l'enfance » et il ne revient pas à la Cour de « trancher une controverse aussi délicate ». L'article 14 de la convention n'est donc en rien violé puisque, « s'il y a eu une différence de traitement en raison de son homosexualité, ce qui est en partie vrai, cette différence de traitement repose sur des motifs raisonnables en vue de l'état actuel des connaissances ».

Quelle qu'elle soit, la décision de la Cour, attendue dans les prochains mois, fera date. Le débat sur l'accès des homosexuel(le)s à l'adoption est pour la première fois porté devant la Cour européenne des droits de l'homme. En France, où les services de l'Aide sociale à l'enfance sont censés se déterminer en fonction des « conditions d'accueil que le demandeur est susceptible d'offrir à des enfants sur les plans familial, éducatif et psychologique », les refus d'agrément des conseils généraux sont quasi systématiques dès que le candidat à l'adoption évoque son homosexualité. Une pétition lancée par l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens « pour l'application de la loi sur l'adoption sans discrimination » a été signée par une trentaine de responsables politiques de gauche et de nombreux chercheurs en sciences humaines (*Le Monde* du 3 mai).

Pascal Krémer

Les députés sont partagés sur l'accès des patients à leur dossier médical

L'Assemblée nationale a commencé l'examen du projet de loi relatif aux droits des malades

L'EXAMEN en première lecture du projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé, commencé mardi 2 octobre, à l'Assemblée nationale, a placé les députés de l'opposition devant un exercice de style délicat. Comment se démarquer d'un texte réclamé depuis des années par l'ensemble des élus ? Les deux motions de procédure déposées par le RPR et Démocratie libérale (DL) relevaient surtout de la symbolique. Pour preuve, les deux orateurs chargés de les défendre, Jean Bardet (RPR, Val-d'Oise) et Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône), ont laissé entendre que leurs groupes respectifs n'envisageaient pas d'aller au-delà de l'abstention lors du vote final, jeudi 4 octobre. « Nul ne peut contester que le gouvernement et les commissions aient beaucoup travaillé », a reconnu M. Mattéi. Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) a, pour sa part, assuré le soutien du groupe communiste.

Concrètement, le texte prévoit d'inscrire dans la législation les droits des malades, qui ne seront donc plus une simple conséquence des obligations déontologiques des médecins. « Notre relation avec la médecine doit changer, nous voulons être considérés comme des personnes, pas comme des malades », a déclaré le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, avant d'exposer les deux mesures emblématiques : la possibilité laissée aux patients d'accéder directement à leur dossier médical et la création d'un système d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, y compris d'accidents sans faute, c'est-à-dire de l'aléa thérapeutique.

Des commissions régionales proposeront le montant du dédommagement que versera un office national d'indemnisation. L'assurance-maladie financera le dispositif pour un coût annuel de 1 à 1,5 milliard de francs.

« MAUVAISE INTERPRÉTATION »

Si le dispositif sur l'aléa thérapeutique a été salué par la plupart des députés, le libre accès au dossier médical a suscité des réticences à droite. « J'y suis opposé », a confié M. Bardet. En tant que médecin hospitalier, je peux témoigner qu'on ne peut pas tout dire aux malades. La vérité, si elle est cruelle, peut provoquer un effondrement moral du patient. De plus nous

n'avons pas toujours le temps nécessaire pour expliquer toutes les données. Il faudrait plus de médecins et d'infirmières pour se donner les moyens de cette mesure ». M. Mattéi a mis en garde contre « le caractère anxiogène de certaines informations et sur la mauvaise interprétation des informations ». Le président du groupe Démocratie libérale redoute « un enfermement du médecin dans un rôle déshumanisé de technicien ».

Par ailleurs, le projet de loi consacré, selon M. Kouchner, « les droits collectifs des malades et de leurs associations ». Le ministre délégué a annoncé l'organisation d'un débat annuel sur la politique de santé au Parlement,

avant la discussion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Il a insisté sur la modernisation des ordres professionnels de santé et la politique de prévention. « Gadgets démagogiques », a vitupéré M. Bardet, qui a élargi le débat au « dysfonctionnement du secteur hospitalier ». Jean-Luc Prélé (UDF, Vendée) a jugé que « le projet de loi pêche par ce qu'il ne contient pas ». Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) a dénoncé « un dossier pitoyable » avant de susciter l'émoi de la gauche en parlant d'un « génocide » du système hospitalier.

Elie Barth et Paul Benkimoun

Grève contre la violence au lycée de Sevran

DE CETTE « peur au ventre », ils ne veulent plus. Depuis deux semaines, les élèves du lycée Blaise-Cendrars de Sevran (Seine-Saint-Denis) sont en grève, soutenus par leurs enseignants et certains parents d'élèves, pour dénoncer le climat de violence. Ils ont manifesté, distribué des tracts sur les marchés, rallié maire et député à leur cause. Mardi 2 octobre après-midi, une délégation a campé devant l'Assemblée nationale, à Paris, pour être finalement reçue par des représentants des groupes parlementaires. La veille, une plaque « établissement sensible » avait été solennellement apposée par les grévistes à l'entrée de l'établissement. Car, d'une même voix, élèves et enseignants réclament un classement en « zone sensible », qui apporterait davantage de moyens pédagogiques ainsi que des points d'avancement pour les personnels.

« C'est un lycée sacrifié », disent de concert les élèves, reprenant les termes du « manifeste » rédigé au début du mouvement, le 20 septembre. Ce texte dresse notamment la litanie des incidents qui font le quotidien de l'établissement : vol d'ordinateurs, incendie criminel (*Le Monde* du 10 février), « viol collectif impliquant des élèves », et,

mi-septembre, heurts entre lycéens et jeunes « armés » des cités voisines, « faisant plusieurs blessés sérieux ».

Le recteur a annoncé des moyens supplémentaires, confirmés dans une lettre aux parents et aux enseignants, le 2 octobre : 4 nouveaux postes d'encadrement et des heures d'enseignement supplémentaires. La région s'est engagée à accélérer des travaux votés en juin 2001 (vidéosurveillance, sas d'entrée, etc.). Selon le courrier, les moyens sont « désormais similaires à [ceux] des établissements "sensibles" », prime aux enseignants exceptée. Mais la labellisation n'est pas à l'ordre du jour au ministère. « Si on ouvre ce dossier, ce sont entre 15 et 40 établissements qui pourraient demander un tel classement », indique-t-on Rue de Grenelle. Les grévistes, qui devaient demander une audience au ministère mercredi, font pourtant de cette estampille une question symbolique : « Le classement redonnerait confiance. »

M.-L. P.

► www.lemonde.fr/education

Nouvel Espace

Ermenegildo Zegna

Paris 10 Rue de la Paix 75002





■ Portrait d'Alain Robbe-Grillet
■ John Le Carré, Claude Mc Kay

L'après 11 septembre

■ Lionel Jospin défend, devant l'Assemblée nationale, la légitimité d'une riposte américaine

■ « La France prendra ses responsabilités au côté des Etats-Unis »

■ Le plan Bush de relance économique

■ Enquête : la piste saoudienne

Lire nos informations pages 2 à 9
notre enquête page 16
et notre éditorial page 17

► www.lemonde.fr/1septembre2001

L'islam apaisé des musulmans de France

● Ils sont plus pratiquants, mieux intégrés et hostiles au terrorisme ● C'est ce que révèle un sondage IFOP pour « Le Monde », « Le Point » et Europe 1 ● Ils approuvent la laïcité républicaine ● L'immense majorité juge le terrorisme contraire au Coran ● Des mosquées aux élus, l'islam trouve sa place dans la société

PLUS PRATIQUANTS que naguère, mieux intégrés, massivement hostiles au terrorisme : ainsi apparaissent les musulmans français, selon le sondage IFOP réalisé après les attentats du 11 septembre pour *Le Monde*, *Le Point* et Europe 1. Déjà réalisée en 1989 et 1994 pour le compte du *Monde*, cette vaste enquête permet d'enregistrer les évolutions de l'islam français. Ainsi, la pratique religieuse des musulmans est nettement en hausse par rapport à 1994 (36 % de musulmans croyants et pratiquants au lieu de 27 %), mais d'un niveau comparable à ce qu'elle était en 1989. La pratique du ramadan progresse elle aussi. Ce sondage met en évidence l'apparition d'une classe moyenne supérieure dans laquelle les pratiquants sont plus nombreux que les non-pratiquants. Elle indique que le modèle de la laïcité à la française est massivement accepté parmi les musulmans. De plus, l'islam est de mieux en mieux admis par la société française. La proportion de personnes hostiles à la construction de mosquées (22 %) est ainsi en dimi-



nution, de même que le nombre des personnes opposées à l'élection d'un maire d'origine musulmane dans leur commune (35 %).

L'immense majorité des musulmans (90 %) affirme que le terrorisme est contraire aux préceptes du Coran, mais 68 % disent pouvoir comprendre que la politique américaine au Proche-Orient ait pu pousser à bout des extrémistes islamistes. Une très large majorité (70 %) est favorable à ce que la France aide les Etats-Unis dans la recherche des réseaux terroristes, mais 23 % seulement seraient favorables à la participation de la France à une guerre contre les Etats qui ont aidé ou hébergé les terroristes. De petites minorités, surtout parmi les jeunes, ont une bonne opinion de Saddam Hussein (22 %), d'Oussama Ben Laden (12 %), mais aussi d'Ariel Sharon (9 %). Deux musulmans sur trois (67 % contre 30 %) n'ont pas constaté de modification des comportements à leur égard depuis les attentats du 11 septembre.

Lire pages 10 et 11



SCIENCE

Cent ans de Nobel

Les premiers prix Nobel ont été décernés en 1901. Depuis, plus de sept cents personnalités et institutions ont été récompensées par ce prix, qui s'apprête à fêter ses cent ans. Si cette prestigieuse distinction a accompagné les progrès de la science, de la littérature, de l'économie et des efforts faits en faveur de la paix, le mode de sélection des lauréats n'a pas empêché les erreurs de jugement et les oublis.

p. 26 et 27

Lire aussi « Le Monde des livres »

p. VI et VII

Plus de liberté pour les universités

ALORS QUE plus d'un million et demi d'étudiants des universités font progressivement leur rentrée, Jack Lang a présenté, jeudi 4 octobre, sa politique pour l'enseignement supérieur. Le ministre de l'éducation nationale a insisté sur la nécessité de « libérer les initiatives » et d'introduire davantage de « souplesse ». La mise en œuvre des modules capitalisables va multiplier les passerelles entre les formations et favoriser la mobilité en Europe. Le statut des enseignants-chercheurs va être réformé pour les inciter à s'impliquer dans les tâches d'animation et de gestion de projets.

Lire page 13

► www.lemonde.fr/education

En 1944, l'enfer des kamikazes japonais qui mouraient la peur au ventre

TOKYO, de notre correspondant

Les attaques-suicides dont ont été victimes les Etats-Unis ont suscité maints rapprochements avec les kamikazes japonais de la seconde guerre mondiale. Les notes manuscrites en arabe, retrouvées par le FBI, qui auraient été le vade-mecum spirituel des terroristes responsables de ces attaques, sont empreintes d'un fanatisme religieux qui était loin d'habiter les pilotes-suicides nippons. Sans doute, leurs supérieurs leur avaient promis à eux aussi le « paradis des héros » mais bien peu des trois mille quatre cent cinquante pilotes qui périrent en précipitant leur avion contre des cibles ennemies étaient partis la joie au cœur.

Dans la ville de Chiran (Kyushu), à proximité de laquelle se trouvait leur base d'entraînement, un petit musée est dédié aux « jeunes guerriers qui disparurent au-delà de l'horizon ». Leurs derniers messages montrent que leur ultime pensée allait à leurs parents, à leur mère ou à la divinité tutélaire de leur village, rarement à l'empereur au nom duquel cette guerre était menée.

« Les kamikazes n'étaient pas des terroristes mais des soldats agissant en temps de guerre. Ils n'étaient pas pour autant des volontaires, commente l'historien Ikuhito Hata, spécialiste de la seconde guerre mondiale. Ils étaient placés sous une telle pression psychologique qu'ils pouvaient difficilement se dérober. S'ils avaient refusé, ils auraient été envoyés sur les fronts les plus dangereux. La plupart étaient de jeunes élèves pilotes de simple extraction sociale. »

Le Japon eut recours aux attaques-suicides lorsque la guerre avec les Etats-Unis commença à tourner mal. Les pilotes-suicides, qui constituaient une « unité de forces d'attaque spéciales », furent surnommés « vent des dieux » (*kamikaze*) en souvenir de la tempête qui aida les Japonais à repousser les tentatives d'invasion mongole au XIII^e siècle. « Il n'y avait pas au Japon de tradition d'attaques-suicides », poursuit le professeur Hata. Le recours à cette tactique fut décidé lorsque l'état-major considéra la situation désespérée. La première utilisation de pilotes-suicides eut lieu en octobre 1944, au cours de la bataille navale de Leyte aux Philippines. On utilisa les chasseurs Zéro avec à leur bord des bombes de 250 kilos. Ce qui n'est rien

par rapport à la force de déflagration d'un avion de transport chargé à ras bord de kérosène. »

La tactique des pilotes-suicides fut-elle néanmoins « payante » ? « Non, estime M. Hata. L'attaque sur Leyte fut un succès de courte durée. Dans l'ensemble, le taux de réussite des attaques-suicides ne dépasse pas 15 % à 20 %. Le moral des pilotes n'a en outre pas tenu longtemps ; certains, au dernier moment, tentaient de relever leur appareil. »

Un ouvrage rassemblant les souvenirs des jeunes filles de Chiran, des lycéennes travaillant à la base, contient d'émouvants témoignages sur les derniers jours des kamikazes. Lorsque les jeunes pilotes recevaient l'ordre de partir, leur visage changeait et on y lisait le désarroi, la peur et la résignation. Certains restaient de longues minutes la tête sous leur drap puis ils se mettaient à rédiger leur testament « officiel » et, en secret, des lettres à leurs parents qu'ils remettaient discrètement aux jeunes filles. A l'un d'eux qui n'avait laissé aucun message, une lycéenne avait demandé son adresse. « Ma demeure est en enfer », lui avait-il répondu.

Philippe Pons



APRÈS LE DRAME DE TOULOUSE

Dangers dans le Nord

Du nitrate d'ammonium – la substance à l'origine de la catastrophe de Toulouse – est stocké dans des conditions dangereuses par certaines usines du Nord - Pas-de-Calais. C'est l'un des résultats d'une inspection menée par la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire).

p. 15

► www.lemonde.fr/toulouse

Schneider-Legrand, le mariage contesté



HENRI LACHMANN

LA COMMISSION européenne devrait mettre son veto, le 10 octobre, à la fusion entre Legrand et Schneider, que préside Henri Lachmann. *Le Monde* fait le récit des tractations en coulisse autour d'un dossier qui marquera l'histoire des concentrations en Europe.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 49 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1005 - 7,90 F - 1,20 €



Une coalition en trompe-l'œil

LE PAYSAGE géopolitique a-t-il vraiment changé ? Le combat contre le terrorisme est-il devenu le principe organisateur des relations internationales, celui qui relèguerait au second plan la multitude des autres conflits, les désordres d'avant ?

Au lendemain des attentats du

11 septembre, certains n'hésitaient pas à déceler un bouleversement général : la lutte contre le terrorisme international devenait la priorité des priorités ; elle réorientait les diplomates de nombre d'Etats. Les massacres de New York et de Washington imposaient d'ignorer les vieilles lignes de fracture et,

donc, de conclure de nouvelles alliances.

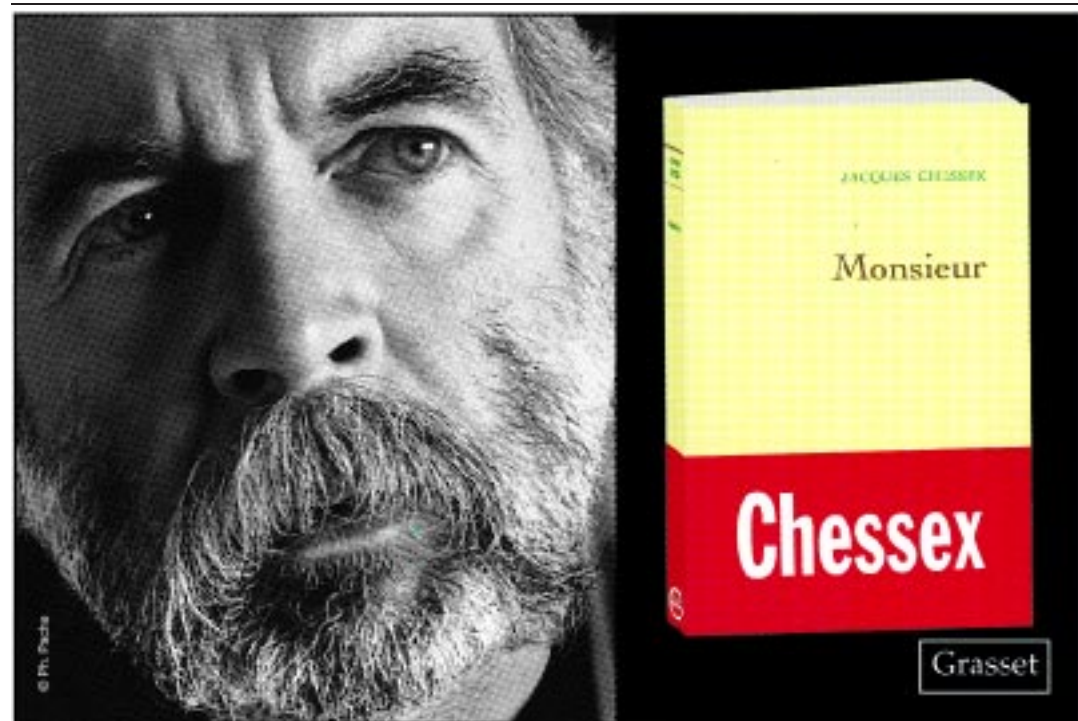
Les Etats-Unis rassemblaient ainsi, derrière eux, une coalition contre le terrorisme islamiste des plus éclectiques : y étaient rangés pêle-mêle les alliés européens, mais aussi la Russie, la Chine, à peu près tous les Etats arabes, les Pales-

tiniens, l'Iran, le Pakistan et même le Soudan. Il n'y a pas jusqu'à la Corée du Nord qui ne souhaitait être embrigadée dans cette affaire. Pourtant, si rien ne devait plus – ne doit plus – être comme avant (le 11 septembre) sur la scène internationale, alors cela n'a guère duré. Parce que tout semble, au contraire, y retourner à grande vitesse. Et tout semble indiquer qu'on assiste à un effrètement de ladite coalition.

Elle a correspondu à un moment de stupeur et d'effarement devant l'action de ces pirates de l'air, enfants perdus, mais américanisés, de la riche Arabie saoudite. Elle a manifesté la puissance diplomatique des Etats-Unis et, incidemment, les talents d'un Colin Powell, ce secrétaire d'Etat qu'on disait marginalisé au sein de l'administration Bush. Elle a eu un mérite opérationnel, enfin : celui d'isoler l'Afghanistan des talibans – à un point tel que le régime du mollah Omar pourrait sombrer avant même les opérations militaires américaines contre son protégé, le dissident saoudien Oussama Ben Laden. Mais, au-delà de cela, qui n'est déjà pas si mal, mais relève de la conjoncture, la coalition correspond-elle à quelque chose de plus profond ?

Alain Frachon

Lire la suite page 17



MUSIQUE

Aux sources du son arabe

Pour entrer dans la compréhension intime de la musique arabe, aussi riche que protéiforme, il existe une somme de quatre mille pages, un travail dirigé par Rodolphe d'Erlanger, achevé en 1930 et jamais réédité depuis 1959. *La Musique arabe*, exceptionnel travail de référence, et « plate-forme d'échanges » selon la directrice des éditions Geuthner, paraît dans cette maison.

p.30

International.....	2	Aujourd'hui.....	26
France.....	10	Météorologie-Jeux.....	29
Société.....	13	Culture.....	30
Régions.....	15	Guide culturel.....	32
Horizons.....	16	Carnet.....	33
Entreprises.....	19	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	23	Radio-Télévision.....	35

PARLEMENT le premier débat sur la situation internationale après les attentats du 11 septembre s'est tenu à l'Assemblée nationale, mercredi 3 octobre ● LIONEL JOSPIN a

réaffirmé la volonté de la France de participer aux côtés des américains à la lutte contre le terrorisme ● L'ÉLYSÉE avait demandé aux députés RPR de ne pas polémiquer afin que la

France ne parle que « d'une seule voix ». ● UN DISPOSITIF de sécurité renforcée a été annoncé par le gouvernement, autorisant la fouille des voitures et le contrôle des e-mail. Ce

projet suscite de vives réactions parmi les défenseurs des droits de l'homme. ● L'ARMÉE française n'apportera qu'une contribution « a minima » au dispositif militaire améri-

cain et anglais. L'autorisation de survol du territoire en cas de conflit est limitée aux avions de soutien et la marine mettra à disposition un pétrolier ravitailleur et une frégate.

Les leaders politiques français approuvent un soutien limité aux Américains

S'exprimant sur la situation internationale, mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a affirmé que la France prendrait « toutes ses responsabilités, aux côtés des Etats-Unis ». Cette position n'a pas été contestée, mais la perspective de la présidentielle a pesé sur les débats

ALORS que le Parlement français tenait son premier débat consacré à la situation internationale depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, la politique intérieure et ses perspectives électorales ont rapidement repris leurs droits, avant même la fin du discours de Lionel Jospin, mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale. Ce ne fut pas vraiment un débat, d'ailleurs, mais plutôt un « échange de vues », selon la formule de Lionel Jospin. Des mots sans passion ni lyrisme, commandés par la « gravité » de ce moment historique, mais pas d'union sacrée.

Les chahuts de la droite, animés par Pierre Lellouche (RPR, Paris), et Jean-Pierre Soisson (app. DL, Yonne) au moment où le premier ministre rappelait que le projet de budget 2002 « sert la croissance » et « poursuit la baisse des impôts », ont amené M. Jospin, agacé, à un rappel à l'ordre de candidat virtuel à l'élection présidentielle : « Nos concitoyens se posent la question : avec qui sera-t-il préférable d'affronter une situation difficile ? Voilà qui va favoriser une saine émulation. »

M. Jospin s'est fait aider du ministre des affaires européennes, Hubert Védrine – auquel l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a rendu un hommage appuyé. Mais il s'est

surtout appuyé sur le ministre de la défense, Alain Richard, convaincu – notamment au vu des sondages – qu'il lui faut maintenir la ligne adoptée depuis le 11 septembre : le gouvernement se veut responsable de la sécurité des Français et soucieux de ne pas abandonner l'argumentaire de la défense au président de la République. M. Jospin a décliné une

Aussitôt le discours terminé, la droite courait se répandre, salle des Quatre-Colonnes : « C'est un discours de chef de bureau », soupirait Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher). « Un éteignoir ! », grinçait Françoise de Panafieu (RPR, Paris). « Ah ! Ce n'est pas Tony Blair », soupiraient les chiraquiens de l'UDF et de DL

série de mesures d'urgence (lire page 4), dont la mise en œuvre d'un plan Biotox pour lutter contre les risques d'une action terroriste de nature bactériologique ou chimique, ou encore l'« accord de principe » donné aux Etats-Unis pour le survol de la France par des appareils américains.

Cette décision avait été annoncée par l'Élysée, en fin de mati-

née, à l'issue d'une réunion présidée par Jacques Chirac (lire page 3). « Avec ça, Ben Laden va trembler », ricanait bruyamment M. Lellouche dans l'hémicycle, alors que le chef du gouvernement terminait d'égrener un inventaire de « dispositions » qu'il qualifiait lui-même d'« austères ». « Vous parlez à tort et à travers sur des sujets sensibles ! », a lancé

M. Jospin au député RPR. Le premier ministre prenait ensuite le temps de détailler la position qu'il a adoptée depuis les attentats – et qui pourrait se résumer ainsi : « Aux côtés des Etats-Unis, pas derrière ». « Ce n'est pas la guerre d'un autre où nous serions entraînés, a-t-il déclaré, c'est une action nécessaire à laquelle nous consacrerons tous nos efforts. » Puis, pesant ses mots, dans la perspective d'une riposte américaine : « Notre solidarité s'exerce d'abord avec les Etats-Unis, la nation alliée à qui nous devons la victoire sur le nazisme, le peuple ami avec lequel nous partageons l'affirmation de l'idéal démocratique. » Faisant appel à la

« cohésion nationale », il a ensuite formé cet avertissement : « Aucun acte hostile à l'égard des musulmans ne sera toléré dans notre pays. Les actes d'inspiration raciste, antisémite ou les comportements discriminatoires seront poursuivis. »

Aussitôt le discours terminé, la droite courait se répandre, salle des Quatre-Colonnes : « C'est un discours de chef de bureau », soupirait Maurice Leroy (UDF, Loir-et-Cher). « Un éteignoir ! », grinçait Françoise de Panafieu (RPR, Paris). « Ah ! Ce n'est pas Tony Blair », soupiraient les chiraquiens de l'UDF et de DL. Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir), qui avait vivement critiqué M. Jospin lors de l'intervention militaire au Kosovo, tentait cette fois de le défendre : « Un ministre de l'intérieur ; mais que peut-il faire d'autre ? »

Dans l'hémicycle, aucun des sept orateurs n'a remis en cause le soutien à la riposte américaine. Mais chacun a posé ses conditions. « Nous sommes prêts à nous associer à une riposte dont nous estimons, a priori, qu'elle doit être proportionnée et éviter d'aboutir, pour les populations civiles, à un désastre militaire », a déclaré Edouard Balladur, au nom du groupe RPR. Valéry Giscard d'Estaing (UDF) a souhaité que les « alliés » puissent « se contenter d'une mission de courte durée sur le sol de l'Afghanistan » et « se retirer après que les réseaux d'Oussama Ben Laden aient été effectivement détruits ». Au passage, il déplorait, ironique, que la France ne puisse « compter que sur un seul porte-avions, c'est-à-dire, compte tenu des délais d'entretien

et de restauration, sur un demi-porte-avions » – allusion aux déboires du Charles-de-Gaulle.

Plus réservé, Robert Hue a fustigé « toute attitude dictée par l'esprit de l'Ouest », s'éloignant un peu du discours prononcé, le 13 septembre, au siège du PCF, en signe de solidarité avec le peuple américain (Le Monde du 15 septembre). Le secrétaire national du PCF a certes estimé que la communauté internationale avait « le double devoir d'aider les USA à définir une riposte appropriée et d'apporter une aide d'urgence aux réfugiés et au peuple afghan ». Mais il s'est « opposé » à une participation française à des « des opérations militaires « lourdes » aux conséquences imprévisibles ». Il a demandé au gouvernement de consulter le Parlement « en amont » de toute décision.

Ce discours n'a pas semblé gêner M. Jospin, qui en connaissait, par avance, la teneur. Matingnon s'inquiétait davantage de celui de Jean-Pierre Chevènement. Mais le chef de file du Mouvement des citoyens a retenu sa plume. « Les Etats-Unis, a-t-il dit, exercent un droit légitime en cherchant à renverser le régime des talibans (...) Mais, dans la mesure où la France n'est associée ni à la définition des objectifs, ni à la mise en œuvre concrète des moyens militaires dans [cette] région, il est naturel qu'elle puisse déterminer elle-même les formes de son soutien et qu'elle conserve (...) sa liberté de jugement, de proposition et d'action. » A l'instant où il quittait la tribune, M. Jospin, soulagé, glissait : « Très bien, Jean-Pierre, très intéressant ! »

La question sensible de la sécu-

rité a permis à la droite d'effectuer un retour dans la politique intérieure... « Pour être fort à l'extérieur, il faut être fort à l'intérieur ! », a lancé le président du groupe DL, Jean-François Mattei. Tous les orateurs ont rejeté l'amalgame entre terrorisme Islam – à l'exception de Philippe de Villiers (MPF), qui a dénoncé le « Djihad contre la liberté ». A

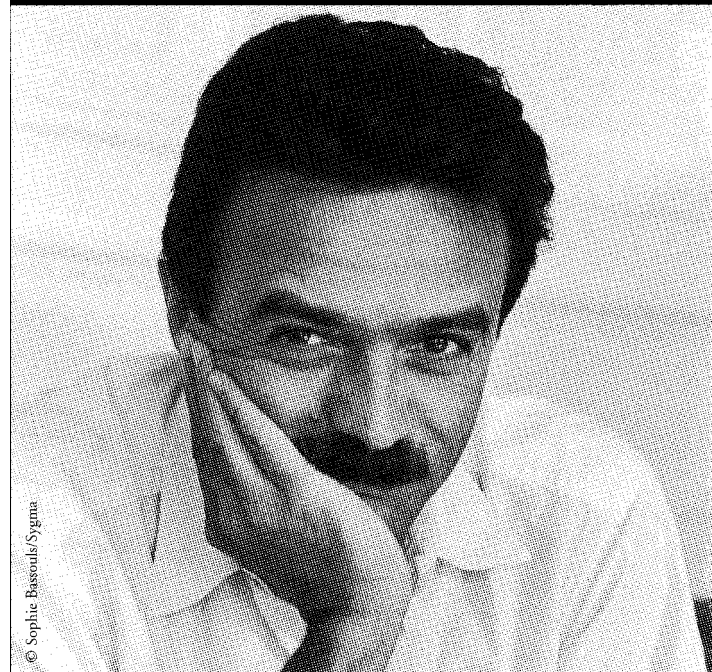
« Nos concitoyens se posent la question : avec qui sera-t-il préférable d'affronter une situation difficile ? Voilà qui va favoriser une saine émulation »

Lionel Jospin

l'adresse de M. Mattei, M. Jospin s'est réjoui qu'« un certain hymne libéral [soit] remis en cause pendant cette période ». Puis, plus cassant, à l'égard de M. de Villiers : « Les terroristes ne se réclament d'aucune civilisation, ils ont seulement la haine au cœur, la haine pour cause. » Dans les couloirs, François Hollande confessait ce que M. Jospin pensait tout bas : « A droite, certains n'ont pas tenu leur rôle. »

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

Edwy Plenel
Secrets de jeunesse



« L'auteur s'expose, et plus qu'il ne l'a jamais fait. Sans protéger ses arrières. Et avec une authentique jubilation. »

François Maspéro, Le Monde

« Il y a dans Secrets de jeunesse des échappées romanesques, plaisantes ou tragiques, dans lesquelles Plenel se révèle excellent conteur. »

Bernard Pivot, Le Journal du Dimanche

Stock

Jean-Marc Ayrault (PS)

« Aujourd'hui que les responsabilités apparaissent, nous approuvons la décision de la France (...) de répondre favorablement aux demandes américaines de survoler notre territoire et de coopérer au plan naval dans l'océan Indien. (...) Quoi de plus scandaleux que d'entendre un dirigeant d'un grand pays européen affirmer une prétendue suprématie occidentale. C'est injurier le reste du monde. (...) Et je ne peux qu'approuver votre [à Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale] décision de ne pas recevoir votre homologue du Sénat italien. (...) Bien sûr que la misère, les inégalités, les conflits régionaux mal éteints alimentent la radicalité politique ou religieuse. (...) Ne jouons pas les « idiots utiles » aux idéologies les plus perverses. (...) Ce sont les démocraties qui aident au développement, pas les dictatures ! Ce sont les démocraties qui défendent les droits des plus faibles. Pas les intégristes ! Ce constat n'épuise pas un devoir essentiel du présent et de l'avenir : faire de la mondialisation une vraie chance pour les pauvres. (...) Les Français ont compris l'appel [de Lionel Jospin] au « patriotisme économique ». Nous devons faire front ensemble : gouvernement, salariés, consommateurs, chefs d'entreprise. Tous nous avons une responsabilité civique en continuant de consommer, de produire, d'investir. (...) Défendons la laïcité. Elle nous prémunit des communautarismes. Cessons d'accueillir à ces Français le qualificatif de leur confession ou de leur provenance. (...) Gardons-nous de transformer cette crise en laboratoire de la compétition électorale qui nous attend ! Les statures d'homme d'Etat ne se décrètent pas. (...) Ce temps électoral viendra bientôt. Mais, aujourd'hui, nous avons une lutte à mener contre le terrorisme. »

Edouard Balladur (RPR)

« La mondialisation, cette mondialisation tellement décriée, mais inéluctable, n'est pas seulement économique, financière, commerciale. Elle est aussi politique et militaire. (...) Cela veut dire que la mondialisation doit être organisée. S'agissant du concours militaire à apporter aux Etats-Unis, la France, compte tenu des moyens dont elle s'est dotée en forces d'intervention, est en mesure de répondre aux demandes qui peuvent lui être adressées. En d'autres termes, une responsabilité particulière peut peser sur elle. (...) Bien entendu, nous estimons nécessaire qu'en pareil cas les objectifs et les moyens à mettre en œuvre fassent l'objet, entre les Etats-Unis et la France, d'une concertation préalable approfondie. Nous gardons donc notre liberté d'appréciation et nous sommes prêts à nous associer à une riposte dont nous estimons, a priori, qu'elle doit être proportionnée et éviter d'aboutir, pour les populations civiles, à un désastre humanitaire. Comme elle l'a déjà montré lors de la crise de Berlin ou de celle de Cuba, au temps du général de Gaulle, la France est un allié parfois incommode ou exigeant, mais elle est, et les Etats-Unis le savent, un allié qui sait prendre ses responsabilités. (...) Le combat que nous menons contre le terrorisme n'est un combat contre aucune religion, contre aucune race, contre aucune culture ; ce n'est pas un combat des riches contre les pauvres, du Nord contre le Sud, d'une civilisation contre une autre. N'hésitons pas à le dire, c'est un combat pour la civilisation elle-même. (...) C'est un combat du monde entier pour la liberté et contre le terrorisme. Nous ne pourrions que nous réjouir de voir l'Organisation des Nations unies y prendre toute sa place. »

Jean-Pierre Chevènement (RCV, MDC)

« Le retour de la tragédie marque le retour du politique. On redécouvre la fonction originelle de l'Etat qui est la protection et la garantie de la sécurité des citoyens. Nous ne combattons efficacement ce déréglage dont le terrorisme est la forme extrême que si nous savons mobiliser sur nos valeurs, celles de la République, celles de la nation, communauté de citoyens sans distinction d'origine, unis par les mêmes droits et par les mêmes devoirs, égaux devant la loi, égaux en chances aussi, ce qui crée à la République d'impérieuses obligations. (...) La crise de l'intégration républicaine, les replis communautaires traduisent aussi une crise de la France : comment donner envie de devenir Français si se perdent la fierté et l'amour de la France ? La République et l'Etat républicain sont nos meilleurs remparts face aux périls de l'anomie, l'absence de règles. (...) On est allé trop loin dans la voie de la globalisation libérale. Partout l'Etat a un rôle régulateur à jouer pour contenir les débordements d'une mondialisation sauvage. (...) Il est temps d'organiser le retour de l'Etat républicain et de faire en sorte que la France pèse sur Bruxelles pour qu'une réponse, si possible coordonnée, soit apportée à la crise qui vient. (...) Le retour de l'Etat républicain et la construction d'une autre Europe, ce sera aussi une façon d'assurer la sécurité des Français. La voix de la France, face à la crise mondiale, doit se faire entendre non seulement en Europe mais aussi dans le monde. (...) La meilleure contribution que puisse apporter la France est de préserver sa relation avec les pays arabes du Maghreb et du Proche-Orient pour faciliter le jour venu les médiations nécessaires. (...) C'est le retour du politique. Ce peut être, ce doit être aussi le retour de la France. »

Valéry Giscard d'Estaing (UDF)

« Même s'il est certainement judicieux pour les Etats-Unis de vouloir s'assurer le soutien de certaines fractions de l'opposition afghane préalablement à leur intervention, il faut souhaiter à nos alliés de se contenter d'une mission de courte durée sur le sol de l'Afghanistan et de se retirer après que les réseaux d'Oussama Ben Laden aient été effectivement détruits, sans chercher à résoudre les problèmes internes de l'Afghanistan, qui doivent être laissés aux organisations humanitaires et internationales. (...) La France dispose de moyens militaires spécialisés d'excellente qualité. S'il était fait appel à eux, et sous réserve de leur emploi judicieux, notre réponse devrait être positive. (...) Mais la France peut aussi apporter d'autres contributions. D'abord celle d'accroître la sécurité sur son propre sol. (...) Une coordination plus étroite de l'action des services de renseignement et de police doit être recherchée au niveau européen. (...) Le gouvernement doit engager une action en profondeur pour éliminer les zones d'insécurité et de non-loi, dont chacun sait qu'elles existent sur notre territoire. Car la violence conduit à la radicalisation, et la radicalisation est le terreau du terrorisme. Sur le plan international, il semble à l'UDF que la France ait deux influences à exercer. L'une consiste à tracer fermement la ligne de séparation entre la lutte contre le terrorisme fondamentaliste islamique et l'attitude vis-à-vis de l'Islam. L'autre est de rechercher activement l'élimination des affrontements (...) au Moyen-Orient. Le moment n'est-il pas venu pour la communauté internationale de définir un « état de paix » au Proche-Orient, en adoptant un document qui reprendrait tous les accords déjà adoptés par les deux parties ? (...) L'établissement de ce nouvel « état de paix » s'accompagnerait de la mise en place de l'Etat palestinien. »

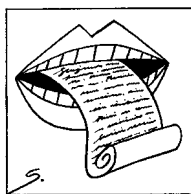


■ PARIS. Le mercredi 3 octobre, à l'Assemblée nationale, Lionel Jospin prononce un discours, trois semaines après les attentats qui ont frappé les Etats-Unis.

Lionel Jospin : « La France prendra toutes ses responsabilités, aux côtés des Etats-Unis »

Voici les extraits du discours du premier ministre à l'Assemblée nationale.

« Notre ambition doit être de donner à l'union contre le terrorisme un caractère universel. Cette union ne



fera pas disparaître les tensions du monde. Elle ne vise pas à imposer aux peuples qui souffrent d'oublier leurs souffrances ou leurs frustrations, de dépouiller leur identité pour fusionner dans une lutte monolithique. Mais nous ne devons pas accepter non plus qu'une vision critique des responsabilités des Etats-Unis dans l'histoire récente soit invoquée comme prétexte pour dire : « Ce combat n'est pas le nôtre. » La lutte contre le terrorisme est un impératif commun aux démocraties et doit le devenir pour toutes les nations. Ce n'est pas la guerre d'un autre où nous serions entraînés, c'est une action nécessaire et méthodique à laquelle nous consacrerons librement tous nos efforts. Le terrorisme ne s'explique pas, et se justifie encore moins,

par les inégalités qui divisent le monde et par les conflits qui le bouleversent. Mais il faut savoir que la haine se nourrit de la pauvreté, de la frustration et de l'injustice. C'est pourquoi cette crise nous renvoie à des questions essentielles sur l'état du monde actuel. Comment répondre aux extrémismes, dont on ressent de manière diffuse la propagation, y compris au sein de notre monde développé ? Comment éviter que le monde, en se globalisant économiquement, laisse se créer, dans la sphère du politique, des vides que seule la violence viendrait combler ? Je ne fais qu'ouvrir, aujourd'hui, ce débat complexe. Mais j'ai la conviction que la menace terroriste ne doit en aucun cas relativiser, dans les esprits comme dans l'agenda des Etats, l'urgence des problèmes mondiaux : la résolution des conflits, notamment celui du Proche-Orient, le respect des droits de l'homme, la progression de la démocratie, le développement, l'environnement.

« (...) La lutte contre le terrorisme appelle solidarité et coopération. Notre solidarité s'exerce d'abord avec les Etats-Unis, la nation alliée à qui nous devons la victoire sur le

nazisme, le peuple ami avec lequel nous partageons l'affirmation de l'idéal démocratique. En accord avec le président de la République, le gouvernement a souscrit à l'engagement, pris dans le cadre de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, de soutenir la riposte de notre allié agressé, de la manière que nous jugerons appropriée. La France prendra toutes ses responsabilités, aux côtés des Etats-Unis, dans l'œuvre de longue haleine qu'appelle l'éradication du terrorisme. Le président des Etats-Unis a fixé pour objectif à la riposte de son pays l'identification et la punition des coupables et, au-delà, le démantèlement des réseaux terroristes, grâce à la coopération des pays où ils sont implantés. Ce sont là des objectifs précis auxquels nous pouvons nous associer pleinement. Les Etats-Unis, soucieux de construire contre le terrorisme une coalition internationale sans exclusive, conscients des risques qu'entraîneraient des formes de représailles qui déclencheraient contre eux l'incompréhension ou la révolte, ont adopté une stratégie de long terme, multiforme, dont l'emploi des armes ne sera qu'un des volets. »

représentés à l'Assemblée nationale

Robert Hue
(PCF)

« Faut-il porter la guerre en Afghanistan, au risque de frapper les terroristes et avec eux tout un peuple qui n'a aucune responsabilité dans les événements du 11 septembre ? (...) On ne peut exclure que les Etats-Unis se préparent à des opérations militaires lourdes, aux conséquences imprévisibles. Nous y serions pour notre part opposés et, a fortiori, opposés à ce que la France y participe d'une façon ou d'une autre. Cette opposition (...) est dictée à la fois par des raisons humanitaires, par la volonté d'éviter de nouvelles tensions régionales et internationales et par le souci de ne pas voir l'Amérique se lancer une nouvelle fois dans une aventure qui lui serait au bout du compte dommageable. (...) »

« Je plaide (...) pour la suprématie de la concertation internationale et de la politique sur la stratégie de recours à la force brutale, sur l'esprit de vengeance. C'est pourquoi j'ai proposé, dès le 15 septembre, que notre pays mette toute son autorité au service d'une action internationale concertée contre le terrorisme (...), sous l'égide de l'ONU et dans une conception incluant en même temps des dimensions économiques, financières, diplomatiques et, le cas échéant, militaires. C'est du respect et de la promotion du droit international qu'il nous faut être exclusivement préoccupés. (...) »

« J'en appelle à la responsabilité des Européens. (...) Je pense au nécessaire développement des initiatives des Européens pour avancer dans un règlement du conflit israélo-palestinien. (...) Je pense à une reprise dynamique, dans un esprit nouveau, du dialogue euro-méditerranéen, pour traiter l'ensemble des problèmes, sociaux, économiques, politiques et de sécurité. (...) C'est à la violence et aux injustices intolérables générées par l'actuelle mondialisation sous l'égide du capitalisme financier qu'il faut s'attaquer (...) »

Jean-François Mattei
(DL)

« La France doit définir des attitudes et adopter des choix : soutien sans faille aux Etats-Unis ; renforcement de la sécurité intérieure ; prise en compte de l'islam comme des autres religions dans la stricte application de la laïcité. (...) Bien évidemment, la France doit juger souverainement de la nature et des modalités de sa participation éventuelle à une opération militaire. (...) La sécurité extérieure et la sécurité intérieure relèvent d'un seul et unique combat. (...) Nous ne pouvons plus accepter que des armes de guerre comme des lance-roquettes circulent librement dans notre pays. Nous ne pouvons plus accepter les zones de non-droit. Comment demander l'exemplarité à l'échelle internationale quand, chez nous, le sentiment d'impunité prédomine ? Une fois pour toutes, nous demandons au gouvernement d'affirmer le principe que tout délit doit être puni. (...) Il n'y pas de guerre de religions. Les actes commis le 11 septembre ne l'ont pas été au nom de l'islam, mais contre l'islam. (...) C'est l'absence d'organisation de l'islam qui a donné la possibilité à des agents payés de l'extérieur, aux mafias diverses et variées d'embrancher, sous couvert de religion, des hommes en situation d'échec social. Ce n'est pas uniquement par le tout-sécuritaire que nous mettrons fin à ce type d'agissements. Il faut traiter le problème en amont en offrant à tous, quelles que soient les origines et la religion, les moyens de s'accomplir dans le respect de la République. (...) L'Union européenne ne peut pas indéfiniment œuvrer pour devenir une puissance économique et monétaire tout en restant un nain diplomatique et militaire. (...) Placer sous l'autorité de l'ONU les futures actions militaires est le moyen d'éviter les réactions d'anti-américanisme, d'associer le plus grand nombre d'Etats possibles et de démentir toute nouvelle croisade pro-occidentale. »

Philippe de Villiers
(non-inscrits, MPF)

« Nous sommes désormais face à une internationale terroriste. (...) Oui, il s'agit bien d'un choc de civilisations à travers ce nouveau millénarisme suicidaire. C'est le Jihad contre la liberté. Après le mur de Berlin, le mur du Jihad sépare deux mondes, deux civilisations. (...) Il nous faut remettre à plat toute la politique européenne (...) comprendre que les contrôles aux frontières ne nuisent pas à la liberté de circulation. Ils nuisent aux criminels et ils protègent les libertés des citoyens. C'est pourquoi, il est urgent : d'abolir le traité de Schengen (...) et le traité d'Amsterdam. (...) Il faut déclencher l'opération "Moisson essentielle" dans nos banlieues (...), qui sont devenues des arsenaux clandestins ; il faut interdire les mouvements islamistes (...); il faut donner à la police et à la justice des moyens et une mission plus large d'investigation et de sanction : dans ce cadre-là, il faut abolir la loi Guigou, qui désarme la justice et la police. (...) »

« Il faut adapter notre outil de défense. Victime d'un triple sabotage, budgétaire, technique et surtout stratégique, l'armée française est devenue peu à peu une sorte de milice humanitaire pro-islamiste. (...) Il faut établir la participation générale des citoyens à la défense du territoire : créer en France la garde nationale. Il faut donner aux jeunes Français le sens de la nation et les valeurs de civilisation. Restaurer l'autorité de l'Etat : ce qui veut dire ne plus accepter de flirter avec le crime en Corse ; imposer à l'école une instruction civique nationale ; prendre exemple sur l'Amérique pour faire rayonner notre culture et faire aimer notre drapeau ; ne donner la nationalité qu'à des gens assimilés ; ne plus accepter de laisser salir la mémoire de la France et l'honneur de son armée. »

L'Elysée a invité les députés RPR à ne pas polémiquer avec la gauche

LE DÉBAT parlementaire a été suivi et, d'une certaine façon, organisé avec soin par l'Elysée. Car il s'agissait avant tout de montrer que la France parle d'une seule voix. Les sondages réalisés ces derniers jours – par BVA pour *Paris-Match* et la Sofres pour *Le Figaro* – donnent une cote de popularité exceptionnellement élevée pour Jacques Chirac et, dans une moindre mesure, pour Lionel Jospin. L'équipe présidentielle y voit le résultat d'un climat d'union sacrée. Aussi, le président veille-t-il à préserver cette image d'un exécutif uni.

C'est donc en ce sens que l'Elysée a préparé la journée de mercredi. D'abord en insistant sur la réunion qui s'y est tenue, à l'issue du conseil des ministres, autour de Jacques Chirac et à laquelle ont participé le premier ministre, Lionel Jospin, et quatre ministres, Laurent Fabius (économie), Daniel Vaillant (intérieur), Hubert Védrine (affaires étrangères) et Alain Richard (défense). Cette réunion, a indiqué Catherine Colonna, porte-parole du président, était « destinée à faire le point précis de la situation et à coordonner les décisions prises par les autorités françaises ». Elle précéderait le débat organisé à l'Assemblée nationale, sur les conséquences des attentats du 11 septembre.

Depuis les débuts de la crise internationale, c'est l'ancien premier ministre Alain Juppé qui, en étroite concertation avec le chef de l'Etat, avait relayé la position des gaullistes. Mais en l'absence de M. Juppé, en voyage au Québec, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, a désigné Edouard Balladur comme orateur, après plusieurs conversations avec M. Chirac, écartant de la tribune, comme des missions parlementaires sur le sujet, le député RPR Pierre Lellouche, qui fut, il y a quelques années, le conseiller de M. Chirac pour les affaires internationales.

« D'UNE SEULE VOIX »

M. Balladur a rédigé son texte en concertation avec le chef de l'Etat. L'ancien premier ministre a aussi pris soin d'en exposer la tonalité générale au groupe gaulliste, mercredi matin, se félicitant que, dans ces circonstances, « la France parle d'une seule voix ». De plus, les députés RPR ont été invités à ne pas se laisser aller aux critiques après l'intervention de M. Jospin. Conscient qu'il peut cependant avoir des divergences sur la nature du soutien aux Etats-Unis au sein d'un parti traditionnellement non atlantiste, mais aussi invité par le chef de l'Etat à éviter toute stigmatisation de la communauté musul-

mane par certains élus locaux, M. Debré a veillé à ce qu'aucune voix divergente ne s'exprime. En accord avec l'Elysée, il devrait faire parvenir aux députés RPR une note de signes – en cinq points – qui leur permettra de tenir un discours cohérent avec l'action du président :

- Il est essentiel de rejeter l'amalgame entre islam et terrorisme ;
- La solidarité de la France à l'égard des Etats-Unis n'a pas à être réaffirmée : elle l'a été par le président de la République lui-même lors de son voyage à Washington et à New York, mais aussi par le rappel de l'article 5 de la charte de l'OTAN et la coopération des services secrets français ;
- Le cadre de la lutte contre le terrorisme dépasse les nations et doit s'exprimer dans le cadre de l'ONU ;
- Cette lutte suppose des contraintes sur les libertés individuelles (révision de la législation sur la fouille des véhicules, par exemple) ;
- Le cinquième point n'omet pas la politique intérieure et souligne la nécessité d'avoir à la tête du pays, en cette période de tension, « un homme d'Etat d'expérience, ayant un dialogue ancien et profond avec les pays arabo-musulmans ».

Raphaëlle Bacqué

Le premier ministre défend la « légitimité » d'une riposte américaine

LIONEL JOSPIN n'a en aucun point dérogé mercredi à la position commune définie par les pays membres de l'Union européenne et par ceux de l'OTAN. Il suffit toutefois de comparer son discours, ou ceux de la plupart des Européens, avec les propos de Tony Blair la veille pour mesurer ce que cette position commune occidentale laisse de liberté dans le ton, dans l'interprétation, dans le degré d'engagement concret.

Ecartant toute ambiguïté et tranchant dans le débat en cours, depuis le 11 septembre, jusqu'au sein du gouvernement, M. Jospin a attaqué son discours par une claire mise au point sur le fond : aucune critique des Etats-Unis ne saurait justifier aujourd'hui un manquement à la solidarité, a-t-il dit en substance ; « le terrorisme ne s'explique pas, et se justifie encore moins, par les inégalités qui divisent le monde et par les conflits qui le bouleversent ». Il a endossé aussi sans réserve la position définie au *forcing* comme celle de la France dès le 12 septembre et qui irrite encore dans bien des

milieux politiques sur la « légitimité » d'une riposte militaire américaine. L'affaire est close : le recours à la force est « juridiquement fondé », a-t-il dit.

Une telle clarté était plus difficile il y a trois semaines, avant que le comportement de Washington n'eût en partie désamorcé dans la gauche française le réflexe de méfiance anti-américain ; les Etats-Unis ont montré qu'ils ne s'engageaient pas dans une riposte brutale et indiscriminée contre toutes les incarnations terrestres du « mal ». Elle le sera aussi demain, quand les premières frappes en Afghanistan réveilleront les instincts pacifistes.

Quant à la maigreur des moyens militaires mis à la disposition des Etats-Unis, elle marque les limites de la solidarité affichée : aucune participation à une intervention offensive américaine ne jouit d'un consensus en France.

Claire Tréan

John, le Carré

LA CONSTANCE DU JARDINIER

Meurtres dans le tiers-monde : l'industrie pharmaceutique assassine en silence sous couvert de santé publique.

Au cœur de la machination, un roman coup de poing par le maître du suspense.

www.seuil.com

L'éventuelle extension des contrôles aux voitures et à certains sites Internet suscite une controverse

Ces mesures, critiquées par la Ligue des droits de l'homme, seraient temporaires, assure Lionel Jospin

LES MESURES de renforcement de la législation antiterroriste annoncées par le premier ministre, mercredi 3 octobre, suscitent d'ores et déjà une controverse. Lionel Jospin a indiqué que le Parlement serait saisi en urgence de dispositions législatives visant à renforcer, de façon temporaire, l'arsenal judiciaire dans la lutte contre le terrorisme. « On tombe dans les lois d'exception et ce n'est pas acceptable », a protesté le président de la Ligue des droits de l'homme, Michel Tubiana. « Le gouvernement perd ses nerfs. Nous présentons ces mesures comme provisoires, on sait ce qu'est le provisoire dans ce domaine », a-t-il ajouté. Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) manifeste « sa profonde inquiétude » et conteste la prise dans l'urgence de « mesures gravement attentatoires aux libertés fondamentales ».

Dimanche 30 septembre, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, avait envisagé, sur France 3, d'élargir les possibilités d'intervention des forces de l'ordre. « Il ne serait pas attentatoire aux libertés que, sous contrôle des magistrats, les policiers puissent faire ouvrir les coffres des voitures », avait cité en exemple M. Vaillant. Il s'était aussi déclaré favorable à la

perquisition « des sites Internet se livrant à l'apologie du terrorisme ». Mercredi, le premier secrétaire du PS, François Hollande, s'est à son tour prononcé pour la fouille des véhicules, à condition que la mesure soit « limitée dans le temps ».

A ces dispositions s'ajoute la possibilité pour les policiers et pour les gendarmes de procéder, en matière de terrorisme, à des perquisitions dans le cadre des enquêtes préliminaires et d'effectuer des palpations dans les aéroports, les ports maritimes et les lieux publics qualifiés de sensibles.

« Perquisitionner en enquête préliminaire [ce stade de la procédure interdit actuellement toutes mesures coercitives de la part des enquêteurs], c'est prendre le risque de lâcher la bride aux policiers et aux gendarmes, qui agiront sans contrôle réel de la justice », condamne M. Tubiana. L'ensemble de ces mesures pourrait cependant faire l'objet d'un amendement au projet de loi sur la sécurité quotidienne débattu prochainement au Sénat. Le gouvernement souhaite, au préalable, obtenir l'aval de la majorité sénatoriale de droite.

M. Jospin a précisé que le texte rendrait possible « des visites de véhicule, sur réquisition du parquet », une prérogative aujourd'hui refusée aux policiers et aux gendarmes – sauf s'ils exécutent la commission rogatoire d'un juge d'instruction –, en vertu d'une décision du Conseil constitutionnel. Le 12 janvier 1977, il avait en effet interdit la fouille des véhicules en dehors du contrôle de la justice, au nom de « la défense des libertés individuelles ». Il avait confirmé cette décision en janvier 1995, lors-

ciers ou gendarmes ne peuvent plus être considérés comme en infraction. Ils s'appuient, d'autre part, sur la jurisprudence de la Cour de cassation, qui a estimé, à partir de la fin des années 1980, qu'une voiture ne constituait pas un domicile et qu'elle pouvait donc être visitée sans la présence de la personne ou de deux témoins, mais uniquement dans le cadre d'une procédure de flagrant délit. Après l'attentat du RER en juillet 1995, à Paris, des policiers avaient ainsi exigé à de multiples reprises l'ouverture des coffres de voitures, sans que ces interventions soient contestées.

« On tombe dans les lois d'exception, ce n'est pas acceptable »
Michel Tubiana (LDH)

que Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, avait tenté de réintroduire cette mesure dans la loi d'orientation et de programmation sur la sécurité.

Dans la pratique, policiers et gendarmes parviennent souvent à contourner l'interdiction. Lors du contrôle d'un véhicule, ils se contentent de demander au conducteur d'ouvrir le coffre. Si la personne obtempère – comme c'est le cas le plus fréquent – et donne elle-même accès à son coffre, poli-

ciers ou gendarmes ne peuvent plus être considérés comme en infraction. Ils s'appuient, d'autre part, sur la jurisprudence de la Cour de cassation, qui a estimé, à partir de la fin des années 1980, qu'une voiture ne constituait pas un domicile et qu'elle pouvait donc être visitée sans la présence de la personne ou de deux témoins, mais uniquement dans le cadre d'une procédure de flagrant délit. Après l'attentat du RER en juillet 1995, à Paris, des policiers avaient ainsi exigé à de multiples reprises l'ouverture des coffres de voitures, sans que ces interventions soient contestées.

Le contrôle éventuel exercé sur le courrier électronique provoque également l'inquiétude de la Ligue des droits de l'homme. « Sera-t-il soumis au contrôle d'un juge ? Va-t-on également ouvrir des lettres manuscrites ? », s'interroge son président. Au ministère de l'intérieur, on justifie cette démarche par la menace terroriste, et l'on reconnaît que, en raison des tensions constatées depuis les attentats du 11 septembre, la période d'application de ces dispositions, si elles sont adoptées, « pourrait être longue ».

Pascal Ceaux

La coopération militaire annoncée est limitée

La France ouvre sous conditions son espace aérien

LA COOPÉRATION que la France engageait, en matière militaire, aux côtés des Etats-Unis et dont elle avait accepté la perspective, lors de la réunion de l'OTAN, le 12 septembre, au lendemain des attentats de New York et Washington, a été confirmée publiquement mercredi 3 octobre à Bruxelles. Il s'agit d'une coopération dans les domaines aérien et naval, qui est fondée sur le double principe de la solidarité avec ses alliés, en particulier les forces armées américano-britanniques, et du respect de sa souveraineté.

Dans le domaine aérien, d'abord. La France instaure une gradation dans le droit de survol de son territoire. Pour des avions de soutien (ravitailleurs, radars volants, avions de reconnaissance ou transport), elle reconnaît un droit de survol quasi automatique, mais elle exige un préavis pour le survol par des appareils de combat (bombardement, attaque au sol ou intercepteurs). C'est une distinction que la France avait déjà établie lors de raids américains en Libye et dont les Etats-Unis se sont parfois affranchis.

MISSILES EXOCET ET CROTALÉ

Dans le domaine naval, ensuite. La France mettra à la disposition des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne un pétrolier-ravitailleur, le *Var*, et une frégate, le *Courbet*, qui sont actuellement basés dans l'océan Indien. Ces deux navires ont Djibouti pour port d'attache. Armée de missiles Exocet anti-surface et de missiles antiaériens Crotalé, la frégate escortera le *Var* pendant ses norias de ravitaillement en eau, en vivres, en carburant, voire en munitions, au profit de l'armada américano-britannique.

A ce jour, on compte une soixantaine de navires – moitié américains et moitié britanniques – dans la zone, notamment en mer d'Arabie, autour des porte-avions *Enterprise*, *Carl Vinson* et *Illustrious*. Sont attendus, les porte-avions américains *Theodore-Roosevelt*, encore en Méditerranée, et *Kitty-Hawk*, qui vient du Pacifique. Soit plus de trois cents avions, au total, avec, pour le *Kitty-Hawk*, aménagé pour le besoin, une capacité à mener des actions amphibies et hélicoptères à base de commandos spéciaux.

Les deux bâtiments français – qui pourraient œuvrer depuis Djibouti, et aussi à partir des Emirats arabes unis ou de Bahreïn où les

flottes américaines et britanniques sont très actives – sont dotés de moyens de commandement, d'écoute et de communication leur permettant de collecter du renseignement et d'échanger des informations avec les marines alliées.

En ouvrant son espace aérien sous le respect de certaines conditions et en enjoignant deux de ses

Polémique sur la fin du service militaire

La réforme du service national s'est invitée au débat. Mercredi 3 octobre, à la tribune de l'Assemblée nationale, Jean-Pierre Chevènement a regretté « la suspension du service militaire qui « prive » la France d'une « ressource précieuse ». « Notre armée de terre dont les effectifs ont été réduits de moitié (...) n'est pas faite pour assurer la garde des points sensibles sur le territoire national », a estimé le chef de file du Mouvement des citoyens. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France s'est « associé » à ce jugement avant de plaider pour la création d'une « garde nationale ». En guise de réponse, le premier ministre a rappelé que « le président de la République a décidé cette réforme en 1996 » et qu'à son « arrivée au pouvoir, en 1997 », il n'a « pas été possible de revenir sur cette décision ». En revanche, Lionel Jospin s'est dit prêt à « revoir certaines positions, en particulier sur la question de la réserve ».

bâtiments de participer au soutien d'une escadre américano-britannique en formation, la France se livre à une coopération qu'on peut qualifier d'a minima. Par exemple, le *Var*, navire de commandement de la flotte française de l'océan Indien, n'est ni placé sous contrôle opérationnel de l'armada américano-britannique ni intégré à elle. La frégate *Courbet* ne l'est pas davantage. Ces deux procédures supposeraient en effet une concertation préalable sur la définition des objectifs visés et sur la planification des actions, qui est une étape ultérieure dans la voie d'un éventuel partenariat militaire.

Jacques Isnard

La LCR dénonce un « alignement » sur les Etats-Unis, les Verts se taisent

HORS de l'enceinte du Palais-Bourbon, les réactions au débat qui s'est tenu mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale sur la situation internationale – et aux propositions annoncées pour renforcer la sécurité – se sont faites rares. Rares mais vives. La Ligue des droits de l'homme (LDH) estime ni plus ni moins, dans un communiqué, que « le gouvernement perd son sang-froid » et exprime sa « stupeur » devant la série de mesures envisagées pour lutter contre le terrorisme, alors que les citoyens peuvent déjà être « étroitement » contrôlés (voir ci-dessus). « A l'encontre de l'effet d'annonce recherché, les propositions gouvernementales vont amplifier le sentiment d'insécurité », souligne la LDH, qui invite les parlementaires à « ne pas céder aux sollicitations sécuritaires du gouvernement ».

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) ne cache pas, lui non plus, son « effarement ». « En envisageant la perquisition des véhicules sur simple réquisition du parquet en dehors de toute procédure judiciaire, en permettant à des vigiles de procéder dans le métro ou des grands magasins à des contrôles de sécurité, en développant la surveillance des messages électroniques, ce sont les libertés les plus fondamentales que le gouvernement veut suspendre », dénonce-t-il. Comme la LDH, il s'interroge sur « l'efficacité de telles mesures pour le démantèlement d'éventuels réseaux terroristes ».

Si Bruno Mégret met aussi en doute l'efficacité des mesures annoncées, c'est, lui, pour prôner

une politique destinée à faire reculer l'Islam en France. « Pour lutter contre le terrorisme, il faut cesser d'islamiser la France », affirme le président du Mouvement national républicain (MNR). Face à un tel danger (...), il faut attaquer le mal à la racine et donc inverser la politique d'immigration et d'islamisation actuellement pratiquée par le gouvernement. »

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a, elle aussi, réagi, moins pour s'inquiéter de l'impact des mesures de sécurité intérieure envisagées que pour dénoncer le soutien de la France aux Etats-Unis. Pour Olivier Besancenot, le candidat du parti trotskyste à la présidentielle, l'intervention du premier ministre « ne fait que confirmer l'alignement des autorités françaises sur les objectifs politiques et militaires de l'administration américaine ». « Sous prétexte d'éradiquer le terrorisme intégriste, la France prend désormais sa place dans le dispositif de guerre déployé par George W. Bush », déplore-t-il. M. Besancenot appelle à « un vaste mouvement d'opinion contre le terrorisme et la logique de guerre, pour la paix et la justice, les droits sociaux et la démocratie ».

Un silence surprend, celui des Verts. Le parti écologiste, qui ne pouvait s'exprimer dans l'hémicycle – c'était au tour de Jean-Pierre Chevènement de parler au nom du groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV) – n'a pas réagi sur la situation internationale, alors qu'il a contesté, le même jour, la réouverture du tunnel du Mont-Blanc.



Matin



Midi



Soir



24 h sur 24

www.ccf.fr

Parce que nos clients ont aussi besoin de nous en dehors des heures ouvrables, ils peuvent s'informer en nous joignant tous les jours, 24 heures sur 24, sur

www.ccf.fr. Où que vous soyez dans le monde, à n'importe quelle étape de votre vie : nous sommes toujours disponibles.

CCF

VOTRE UNIVERS DE SERVICES FINANCIERS

Washington fait appel à la solidarité de ses alliés

Les Etats-Unis ont finalement choisi d'« activer » l'article 5 du traité de l'Atlantique nord, afin de pouvoir recourir aux moyens collectifs de l'Alliance. Le président russe, Vladimir Poutine, multiplie les gestes de bonne volonté envers les pays membres de l'OTAN et les Quinze

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les Etats-Unis ont finalement décidé de faire appel à la solidarité active de l'Alliance atlantique. Ils ont présenté, mercredi 3 octobre, à leurs dix-huit alliés de l'OTAN une liste de demandes à caractère opérationnel, dans le cadre de l'offensive militaire en préparation contre l'organisation d'Oussama Ben Laden et le régime taliban de Kaboul.

Cette initiative de Washington a été formulée le jour où le président russe se trouvait à Bruxelles, à la fois pour un sommet entre l'Union européenne et la Russie, et dans le cadre de consultations avec le secrétaire général de l'OTAN, le Britannique Lord Robertson. Saisissant cette double opportunité, Le président russe, Vladimir Poutine, a manifesté nettement la volonté de son pays de renforcer la coopération avec

les Quinze, comme avec l'Alliance atlantique.

La liste américaine comporte une série de mesures identiques mais, en pratique, Washington a déjà précisé ses souhaits par des contacts bilatéraux, en fonction des potentialités de chaque pays. Les capitales des Etats membres de l'Alliance devaient faire connaître leur première réponse jeudi 4 octobre en milieu de journée. L'initiative américaine revient à une sorte de compilation des demandes déjà effectuées auprès de telle ou telle capitale, et elles ont, pour la plupart, un caractère tenant plus à la logistique qu'à l'intervention militaire proprement dite (*lire ci-contre*).

RAPPROCHEMENT AVEC MOSCOU

L'administration américaine souhaite toutefois avoir recours à certains moyens collectifs de l'OTAN et c'est notamment pour

cette raison qu'elle a choisi d'« activer » l'article 5 du traité de l'Atlantique nord, qui énonce le principe de solidarité mutuelle des Etats membres en cas d'attaque contre l'un d'entre eux.

En réalité, l'article 5 avait de facto été activé la veille, lorsque les dix-neuf ambassadeurs de l'OTAN avaient conclu que les éléments de preuves contre le réseau Al-Qaida et son chef Oussama Ben Laden, fournis par Frank Taylor, ambassadeur américain chargé du contre-terrorisme, étaient convaincants. Dès lors, le mécanisme de solidarité de l'OTAN entrait en action.

Le processus en cours ne doit pas être confondu avec une intervention militaire conduite sous la bannière de l'OTAN et, a fortiori, le commandement suprême des forces alliées en Europe (Saceur) n'est pas sollicité. Au-delà de la question des moyens collectifs de l'OTAN, la décision américaine répond sans doute au souci de conforter l'Alliance à un moment où celle-ci a du mal à définir son identité dans le monde de l'après-guerre froide, et alors que la montée en puissance de la défense européenne est vue par certains comme une menace.

Cette journée de mobilisation diplomatique s'est effectuée mercredi, à la visible satisfaction de Vladimir Poutine. Le président russe, dont la stratégie de rapprochement avec les Quinze et l'Alliance atlantique est patente, ne pouvait rêver plus belle occasion d'être impliqué dans le combat contre le terrorisme internatio-

nal. Bon prince, il a considéré qu'il était parfaitement normal que Washington adresse à ses alliés de l'OTAN une liste de mesures concrètes, et il a jugé tout aussi naturel que la Russie ne soit pas mêlée à ces préparatifs. Sûr de lui, il a cependant

deux de l'OTAN, alors que la Russie, qui a très vite condamné les attentats contre New York et Washington et fait connaître sa détermination à se joindre à la lutte contre le terrorisme, n'a pas bénéficié d'une telle information. Le chef de l'Etat russe a cepen-

improbable et, à l'OTAN, on voit plutôt la Russie obtenir un statut spécial, à mi-chemin entre le partenariat actuel et un statut de membre à part entière.

Le discours de M. Poutine n'est pas toujours convaincant sur ce point, dans la mesure où il réitère son opposition à l'élargissement de l'OTAN (aux Etats baltes), tout en paraissant considérer que la chose n'est pas si importante, surtout si l'Alliance devient cette organisation « plus politique ».

Avec les Quinze, le président russe a joué la même carte du rapprochement, et obtenu partiellement satisfaction, notamment s'agissant des relations de sécurité. Les relations entre la Russie et les organes de la défense européenne vont être institutionnalisées, par une réunion mensuelle entre le Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne et des représentants russes, dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises.

Ayant longuement développé ses thèses s'agissant de l'identité des méthodes entre combattants tchéthènes et terroristes du World Trade Center, assuré d'une quasi-impunité sur la question de la violation des droits de l'homme (*voir ci-contre*), Vladimir Poutine a pu quitter Bruxelles, mercredi soir, avec la confirmation que la crise actuelle renforce le statut de la Russie, ainsi que ses perspectives de coopération avec les Quinze comme avec l'Alliance atlantique.

Laurent Zecchini

Tchéthénie : exit les droits de l'homme !

« Ils ont été inflexibles, c'était à prendre ou à laisser. Le risque était qu'il n'y ait pas de déclaration. La version que nous avons obtenue était le maximum des concessions russes, alors on a accepté. » Ainsi s'explique, selon plusieurs sources diplomatiques, la disparition pure et simple de toute mention des droits de l'homme en Tchéthénie dans la déclaration commune Union européenne-Russie. Dans le texte provisoire, dont *Le Monde* a rendu compte dans son édition datée du 4 octobre, les Quinze soulignent que le respect des droits de l'homme devait s'imposer « même dans des situations exceptionnelles telles qu'en Tchéthénie ». La version finalement adoptée précise que M. Poutine a « informé » les dirigeants de l'Union de la situation en Tchéthénie, alors que l'Union européenne a « exprimé son soutien aux efforts des autorités russes en vue d'un règlement politique ». Jusqu'au dernier moment, les deux versions ont été discutées, jusqu'à la victoire totale de M. Poutine. - (Corresp.)

Des aides essentiellement logistiques

Les Etats-Unis ont présenté une demande collective à l'OTAN dans le cadre de l'article 5 de la charte de l'Atlantique nord, à charge pour chacun des pays membres d'apporter sa pierre à l'édifice. Il s'agit d'une série de mesures plus logistiques qu'opérationnelles, destinées à appuyer une intervention militaire éventuelle. Cette liste confidentielle porte notamment sur l'autorisation du survol du territoire national des alliés, la protection des installations américaines dans les pays de l'OTAN, une coopération dans le domaine de la surveillance et du contrôle de l'espace aérien (par le biais des avions-radars Awaks, propres à l'armée de l'air américaine, et de ceux qui appartiennent spécialement à l'OTAN), l'échange en matière de renseignement ou l'utilisation des centres de transmissions et d'écoute. Pour la première fois depuis 1991, année de la guerre dans le Golfe, les Américains ont aussi demandé à leurs partenaires de pouvoir user des dispositifs de ravitaillement en carburant installés en Europe.

précisé que cette liste « n'a pas de secret » pour son pays, dans la mesure où « l'échange d'informations » entre la Russie et les Etats-Unis est en cours.

Satisfait de cette coopération avec Washington sur le plan politique, M. Poutine l'est moins sur le plan opérationnel. Cette frustration s'est clairement exprimée lorsqu'il a rencontré les représentants de l'Union européenne : le président russe s'est montré ulcéré que l'ambassadeur Frank Taylor ait fourni les fameux « éléments de preuves » aux ambassa-

dant obtenu bien des compensations lors de son séjour à Bruxelles. Comme il le souhaite, les liens de la Russie avec l'Alliance vont être affermis : un groupe de réflexion associant des experts de l'OTAN et de la Russie va être constitué, avec pour mission d'envisager la relation à long terme entre les deux parties.

M. Poutine a émis à ce sujet le souhait que l'OTAN se « transforme » en une organisation « plus politique », ce qui pourrait permettre à la Russie, en terme, de l'intégrer. Un tel projet semble

Depuis 1996, les Américains ont multiplié les tentatives pour neutraliser Oussama Ben Laden

WASHINGTON

de notre correspondant

Le procès fait à mots couverts aux services américains après les attaques terroristes du 11 septembre provoque d'incessantes révélations sur les efforts entrepris, dans le passé, pour neutraliser Oussama Ben Laden et sur les raisons pour lesquelles ils avaient échoué.

Deux articles de *Washington Post* ont apporté, mercredi 3 octobre, de nouvelles informations sur cette traque vaine. L'un d'entre eux, cosigné par Bob Woodward, l'un des journalistes vedettes du quotidien depuis le Watergate, raconte que la CIA avait recruté et entraîné au Pakistan, en 1999, environ soixante agents du service de renseignement pakistanais, qui devaient entrer en Afghanistan pour y capturer ou abattre Ben Laden.

Cette entreprise avait été lancée après l'échec d'une précédente

tentative pour tuer le chef du réseau Al-Qaida et son état-major en août 1998 (*Le Monde* du 3 octobre). L'administration Clinton avait alors négocié avec le premier ministre pakistanais, Nawaz Charif, un accord de coopération secrète, en échange de laquelle les Etats-Unis lèveraient les sanctions qu'ils appliquaient au Pakistan en raison de ses essais nucléaires et lui viendraient en aide économiquement.

Les commandos pakistanais « étaient prêts à frapper en octobre 1999 », écrit le *Post*, mais, le 12 de ce mois, un coup d'Etat militaire dirigé par le général Pervez Moucharrarf renversa le gouvernement de M. Charif. Le général Moucharrarf a décidé de mettre fin à l'opération, malgré les efforts de Bill Clinton et de ses collaborateurs.

Le quotidien de Washington explique le choix de la collabora-

tion avec les services pakistanais par l'échec de la tentative d'août 1998, qui avait consisté à envoyer des missiles de croisière sur un camp où aurait dû se trouver Ben Laden et qu'il avait quitté, en fait, une heure avant. Les Américains étaient conscients que cette maladresse, venant après les attentats meurtriers de Nairobi (Kenya) et Dar es-Salaam (Tanzanie), rendait le chef terroriste encore plus dangereux en augmentant son prestige dans le monde arabe et musulman. Craignant d'échouer encore s'ils ne changeaient pas de méthode, mais n'obtenant pas des voisins de l'Afghanistan l'autorisation d'agir avec des troupes au sol, M. Clinton et son équipe avaient opté, selon le *Post*, pour une opération secrète.

Avant les attentats des ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, les responsables américains considéraient déjà Ben

Laden, sinon comme leur principal adversaire parmi les organisations terroristes, du moins comme l'un des premiers. Son implication dans une première tentative visant le World Trade Center de New York, en 1993, ne faisait pas de doute à leurs yeux.

Expulsé d'Arabie saoudite en 1991, déchu de sa nationalité saoudienne en 1994, Oussama Ben Laden vivait alors au Soudan. Un deuxième article du *Washington Post* révèle que le gouvernement soudanais avait proposé aux Etats-Unis de leur livrer le chef d'Al-Qaida en 1996. Plus exactement, il s'était déclaré prêt à le remettre aux autorités saoudiennes, le gouvernement Clinton estimant qu'il n'avait pas de charges suffisantes pour justifier son extradition et son inculpation devant une cour américaine.

Le Soudan était alors désireux de montrer qu'il n'avait pas ou

plus de liens avec le terrorisme ; ainsi, deux ans auparavant, il avait livré le Vénézuélien Carlos au ministre français de l'intérieur, Charles Pasqua.

En 1999, la CIA aurait recruté soixante agents des services pakistanais pour abattre le chef du réseau Al-Qaida

Le général Elfatih Erwa, ministre soudanais de la défense et, aujourd'hui, ambassadeur à l'ONU, est venu discrètement à Washington, en mars 1996, pour discuter avec deux diplomates du département

d'Etat des gestes que son pays pourrait faire pour mériter la confiance des Etats-Unis et ne plus figurer sur leur liste noire. Dans la réponse qu'il avait reçue, la demande d'informations sur Ben Laden arrivait au deuxième rang, après la fin des agressions contre les agents de la CIA à Khartoum.

Les Soudanais ont offert d'aller plus loin que la fourniture d'informations et de remettre le millionnaire aux Saoudiens, mais ceux-ci ont refusé de prendre le risque de l'incarcérer chez eux, et les Américains, selon le *Post*, n'ont pas beaucoup insisté. Selon un ancien collaborateur de Bill Clinton, l'expulsion de Ben Laden du Soudan lui paraissait, à l'époque, de nature à l'affaiblir durablement. Le 18 mai 1996, Oussama Ben Laden avait quitté Khartoum et rejoint l'Afghanistan.

Patrick Jarreau

A New York, George Bush annonce un plan de relance de l'économie

NEW YORK

de notre correspondant

Venu, mercredi 3 octobre, pour la deuxième fois à New York depuis les attentats du 11 septembre, George Bush a exhorté les Américains à reprendre une vie normale. « Vous ne devez pas vous laisser gagner par la peur de voyager. Emmenez vos enfants en vacances. Rendez-vous aux compétitions sportives », a-t-il dit. Le président américain a annoncé à cette occasion un plan de relance de l'économie de 60 à 75 milliards de dollars, s'ajoutant aux 55 milliards déjà votés par le Congrès.

Redonner le moral aux consommateurs et aux investisseurs est indispensable pour éviter de voir la récession prendre de l'ampleur et se prolonger. La Réserve fédérale s'y essaye aussi avec ses moyens et a baissé ses taux directeurs, mardi, pour la deuxième fois depuis le 11 septembre. Le loyer de l'argent au jour le jour est revenu aux Etats-Unis, en neuf mois, de 6,5 % à 2,5 %.

Mais l'arme monétaire n'est pas suffisante pour faire repartir la croissance. Restaurer le sentiment de sécurité, redonner foi en l'avenir et dans les capacités des pays est du domaine du politique. Et, trois semaines après les attaques, George Bush s'y attelle. Il recommence même à faire preuve d'humour lors des conférences de presse, se moquant, à New York, des questions des journalistes.

A Manhattan, M. Bush a tenté, comme l'a si bien fait le maire de New York, Rudolph Giuliani, à la fois de rassurer et d'inciter au sursaut. « Les Américains doivent savoir que leur gouvernement fait tout pour contrôler la moindre rumeur, la moindre piste et le moindre scélérat. Par conséquent, les Américains doivent reprendre leur travail, leurs affaires, et ils commentent à le faire. »

Le président s'est rendu dans une école proche du World Trade Center, évacuée en catastrophe le 11 septembre. Sur le tableau noir d'une des classes, un instituteur avait placé une bande de papier portant les mots « J'aime l'Amérique, parce que... », invitant les élèves à compléter la phrase. « J'aime l'Amérique, parce que j'aime la liberté », a écrit M. Bush.

RETROUVER LA CONFIANCE

La visite s'est poursuivie au Federal Hall, mémorial érigé à l'endroit où le premier président des Etats-Unis, George Washington, a pris ses fonctions. Accompagné de patrons de groupes prestigieux, comme JP Morgan Chase, Coca-Cola, AIG, Xerox, AT & T, AOL Time Warner ou Pfizer, George Bush a donné des précisions sur les mesures de relance de l'économie. « Nous allons donner rapidement aux gens des raisons de retrouver la confiance », a-t-il assuré.

L'administration envisage de nouvelles réductions d'impôts sur

le revenu ou d'accélérer le programme de baisse sur dix ans de la fiscalité adopté au printemps. Il prévoit 1 350 milliards de dollars de réduction de taxes en une décennie, dont 70 milliards dès 2002. Une baisse des taxes sur les bénéfices des sociétés, des crédits d'impôts pour encourager l'investissement et un amortissement accéléré des achats d'équipements informatiques sont aussi au programme. Les chômeurs devraient obtenir une revalorisation de leurs indemnités. Enfin, Paul O'Neill, le secrétaire d'Etat au Trésor, a évoqué à Washington l'idée de « dons d'urgence nationaux » pour les Etats les plus exposés aux répercussions des attentats.

Au total, le gouvernement demandera au Congrès d'approuver entre 60 et 75 milliards de dollars de soutien à l'activité. Ce sera

fait « dans trois à quatre semaines », a déclaré M. O'Neill. A cette somme viendront s'ajouter des dépenses supplémentaires pour la défense et pour renforcer la sécurité. Le Congrès a, par ailleurs, déjà voté 40 milliards d'urgence pour New York et la lutte antiterroriste, et 15 milliards pour éviter la faillite des compagnies aériennes.

Dopée par l'annonce du plan de relance, Wall Street a fini sur une hausse sensible mercredi soir. L'indice Dow Jones a gagné 1,93 %, repassant au-dessus du seuil des 9 000 points, et le Nasdaq (indice des valeurs technologiques) a gagné 5,93 %, sa plus forte progression en une séance depuis le 18 avril.

Eric Leser

► www.lemonde.fr/economique

NatWest Securities, anciennement County NatWest Securities Limited, propose de transférer ses obligations fiduciaires ainsi que les fonds/titres qu'elle détient en fiducie pour le compte de clients à sa filiale qu'elle détient dans sa totalité, NatWest Financial Products plc, 14 jours après la date de publication du présent avis.

Il est demandé aux clients dont les fonds/titres sont détenus en fiducie par NatWest Securities d'écrire à NatWest Securities, en joignant des justificatifs de propriété appropriés, et de leurs instructions de cession. En l'absence d'une telle demande, NatWest Securities transfèrera les fonds/titres à la filiale susmentionnée. NatWest Securities peut également, en sa qualité de fiduciaire, détenir des fonds/titres provenant d'actifs à l'origine détenus en fiducie pour le compte de clients par les organismes suivants, sans s'y limiter :

- County NatWest Securities Asia Limited
- County NatWest Securities Asia Nominees Limited
- County NatWest Securities Japan Limited
- County NatWest Securities GmbH
- Sellier S.A.
- Wood Mackenzie et Co Limited
- Woodmac (Nominees) Limited

Prière d'écrire au siège de NatWest Securities en joignant des justificatifs de propriété appropriés, à l'adresse suivante :

Mike Dwyer, Director
NatWest Securities

135 Bishopsgate, Londres EC2M 3UR, Angleterre.

NatWest Securities (société immatriculée sous le numéro 1893447) est une société inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Angleterre et du pays de Galles. NatWest Financial Products plc (société immatriculée sous le numéro 2629187) est une société inscrite au registre du commerce et des sociétés d'Angleterre et du pays de Galles. NatWest Securities et NatWest Financial Products plc sont toutes deux régies par la SFA.

 NatWest

Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> **AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL**
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> **PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT**
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com





REUTERS, JERRY LAMPEN

■ **QUETTA (nord du Pakistan).** Ces femmes afghanes de la province de Bamiyan sont réfugiées au Pakistan, dans la capitale du Baloutchistan, à 70 kilomètres au sud de la frontière afghane. Depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979, le Baloutchistan a accueilli plus de 500 000 réfugiés afghans et les camps de cette région, située à trois heures de route de Kandahar, siège du mouvement taliban, ont fourni les premiers éléments de la légion talibane.

L'opposition afghane annonce sa coopération avec les Etats-Unis

DJABAL UL-SARAJ
(Afghanistan)

de notre envoyée spéciale

L'Alliance du Nord, l'opposition armée aux talibans en Afghanistan, entretient désormais des « contacts réguliers, quotidiens et sérieux » avec des officiels américains afin de préparer « l'offensive qui approche » contre le régime de Kaboul, a annoncé, mercredi 3 octobre, l'un de ses dirigeants, le docteur Abdullah. Successeur « politique » du commandant Massoud, ce responsable a précisé qu'il avait eu, pour la première fois depuis les attentats du 11 septembre, un « entretien face à face avec un représentant américain », qui s'est tenu, « ces derniers jours, hors d'Afghanistan », sans doute à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan voisin.

SOUTIEN DE MOSCOU

Le docteur Abdullah, qui occupe le poste de ministre des affaires étrangères du Front national islamique uni pour le salut de l'Afghanistan (nom officiel de l'opposition) n'a pas précisé l'identité de son interlocuteur, se montrant toutefois très satisfait de l'issue de la rencontre. « Nous avons discuté de tous les aspects de notre coopération », a-t-il dit, laissant entendre que l'Alliance du Nord fournissait des renseignements sur les cibles que l'aviation américaine pourrait frapper. Cette annonce de contacts étroits est un tournant. La semaine dernière encore, les dirigeants de l'opposition afghane se disaient déçus du peu de répondant, côté américain, à leurs offres de coopération.

En échange d'une participation de ses forces (évaluées à 15 000 hommes) à une opération militaire contre les talibans, l'Alliance du Nord compte s'assurer une place de choix dans la nouvelle configuration politique qui émergerait en Afghanistan après la chute du régime fondamentaliste. Elle pense que son action, combinée avec des frappes américai-

nes, considère comme un secret de polichinelle : l'intensification de l'aide militaire apportée par Moscou à l'opposition afghane. « La Russie et l'Iran nous ont, par le passé, soutenus », a-t-il dit en réponse à une question sur les fournitures en armement. « Ces pays ont promis de continuer sur cette voie si de nouveaux besoins apparaissent. » Les arrivages de maté-

Un représentant spécial de l'ONU pour Kaboul

L'ancien représentant spécial de l'ONU en Afghanistan, Lakhdar Brahimi, a été renommé à ce poste, mercredi 3 octobre, par le secrétaire général, Kofi Annan, deux ans après avoir renoncé à y poursuivre sa mission de paix. Cet ancien ministre algérien des affaires étrangères aura, en particulier, pour tâche de faciliter l'établissement « d'un gouvernement d'union, pleinement représentatif et multi-ethnique », dans ce pays contrôlé à 90 % par les talibans au pouvoir à Kaboul, selon l'ONU. « Je crois vraiment que le moment est venu pour lui de reprendre son rôle », a estimé le secrétaire général. M. Brahimi aura « tous pouvoirs pour les tâches humanitaires et politiques des Nations unies en Afghanistan », a déclaré M. Annan. - (AFP.)

riel militaire de type soviétique en provenance du Tadjikistan, où l'armée russe a des bases, se sont multipliés ces derniers temps. En décembre 2000, alors que les troupes du commandant Massoud se trouvaient dans une situation délicate dans le nord de l'Afghanistan, la Russie avait fait parvenir cinq nouveaux hélicoptères et une cinquantaine de chars à l'Alliance du Nord.

Evoquant un effritement du régime des talibans face aux pressions extérieures, le docteur Abdullah a, en outre, parlé d'un « nombre surprenant de défections de commandants » chez l'ennemi. Des chefs militaires talibans seraient dispo-

nés à « changer de camp quand l'heure aura sonné », notamment dans les régions orientales de Paktia et de Laghman, a-t-il dit. Ces ralliements représentent une force d'appoint de « dix mille hommes armés » pour l'Alliance, a-t-il prétendu. Un « soulèvement populaire » contre les talibans dans Kaboul est « assez possible », a-t-il ajouté. Mais la prise de Kaboul n'est « pas une priorité pour nous », dit le docteur Abdullah, accréditant la thèse que l'opposition préférerait, dans un premier temps, lancer une offensive dans le nord du pays, autour de Talokan, afin de dégager des routes d'approvisionnement cruciales pour l'hiver.

Mais l'optimisme affiché par le docteur Abdullah masque mal les incertitudes sur le bon déroulement du scénario politique esquissé pour l'après-talibans. Des responsables de l'Alliance ne cachent pas leurs réticences face à l'idée d'un retour en Afghanistan du roi Zaher Chah, exilé depuis 1973. Entre l'Alliance du Nord et la famille royale, les relations semblent des plus délicates. Aussi, aucune précision n'est fournie sur la composition des soixante sièges restants au sein du Conseil, qui reviendront, selon le docteur Abdullah, « à des groupements afghans hors du pays ». « Ce qui est important ici, c'est la question de la combinaison ethnique, a-t-il dit, Pachtoune, Ouzbeks, Hazaras... Tous doivent être représentés. »

Natalie Nougayrède

► www.lemonde.fr/afghanistan

Il n'y a pas de session de rattrapage dans la vie d'un homme...



© Ulf Andersen, Gamma

L'obsession des relations entre victime et bourreau, du secret, du crime, des domestiques qui ont une vie mystérieuse, des fantasmes qui figent l'homme mûr dans une quête harcelée des origines... [Un] très beau livre.

Diane de Margerie, *Le Magazine littéraire*

Kazuo Ishiguro extrait avec délicatesse tous les sucs du passé, des plus doux aux plus amers.

Raphaëlle Rérolle, *Le Monde des livres*

Une fresque éblouissante.

Didier Jacob, *Le Nouvel Observateur*

Graham Greene réécrit par Proust, une recherche du temps perdu se transformant en roman d'espionnage.

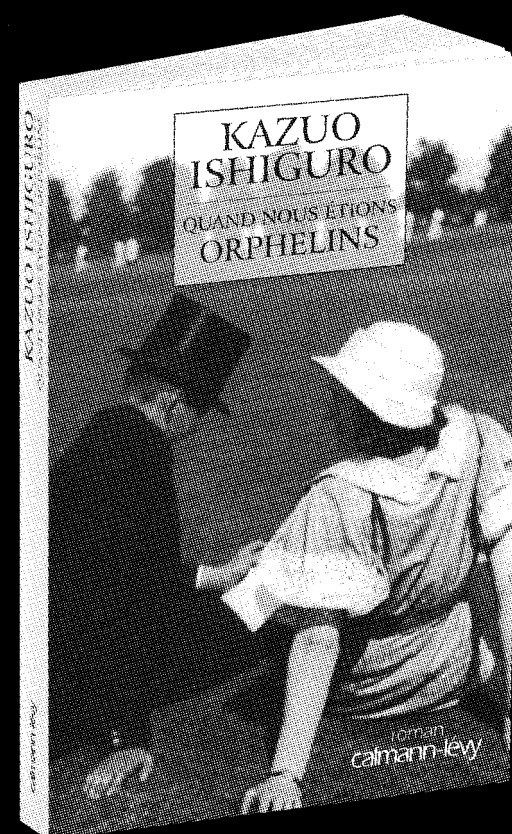
Christophe Mercier, *Le Point*

Une mécanique de précision.

Bruno Corty, *Le Figaro littéraire*

Ishiguro est un virtuose de l'imaginaire.

Marie-Caroline Aubert, *Marie Claire*



calmann-lévy

Françoise Chipaux

Le Pakistan voudrait publier les « preuves » américaines

Le sentiment que toute cette affaire relève d'une guerre contre l'Islam reste largement répandu

ISLAMABAD

de notre envoyée spéciale

Jugeant « impressionnantes » les preuves apportées par les Etats-Unis pour lier Oussama Ben Laden aux attentats du 11 septembre, le ministre pakistanais des affaires étrangères, Abdul Sattar, a plaidé, mercredi 3 octobre pour que ces éléments soient rendus publics. « Le Pakistan a un intérêt particulier » à ce que ses habitants puissent juger par eux-mêmes, a-t-il expliqué en substance dans un entretien à la chaîne américaine CNN, tout en précisant que Islamabad reste « hésitant pour prononcer un jugement » sur l'implication de Ben Laden.

Les « preuves » ont été fournies au Pakistan, lors d'un long entretien de l'ambassadrice des Etats-Unis, Wendy Chamberlin, avec le président Pervez Moucharraf, sous la forme d'une vingtaine de pages de documents qu'Islamabad continue d'examiner, a précisé le ministre. Si l'opinion publique demeure réticente à la collaboration forcée avec les Etats-Unis, et si les Pakistanais sou-

tiennent généralement la position adoptée par le président Moucharraf, il est tout aussi évident que nul n'est ici réellement convaincu de la culpabilité de Ben Laden ou de son organisation dans les attaques du 11 septembre. Le sentiment diffus que toute cette affaire relève d'une guerre contre l'Islam reste largement répandu.

PRÉPARER L'APRÈS-TALIBANS

S'adressant mercredi à une réunion conjointe du gouvernement et du Conseil national de sécurité, le général Moucharraf a pris soin de noter que toute action en Afghanistan serait seulement dirigée contre « les terroristes et ceux qui leur fournissent un sanctuaire ». Le président a rappelé avoir tenté en vain de convaincre l'Afghanistan de sérieux de la situation et de promouvoir une solution à la crise : le gouvernement avait envoyé à Kandahar deux missions dirigées par le général Mahmood Ahmad, chef des services de renseignement (Inter Services Intelligence) auprès du chef suprême des

talibans, Mollah Mohammad Omar. Islamabad semble avoir renoncé désormais à toute nouvelle intervention directe auprès des talibans.

Le général Moucharraf a toutefois mis en garde les puissances étrangères qui s'agitent autour d'une alternative aux talibans en affirmant que « toute solution politique imposée en Afghanistan [par l'étranger] est vouée à l'échec ». Réitérant ses préoccupations sur le futur gouvernement afghan, le président a précisé : « Nous croyons que seul un gouvernement largement représentatif et qui tienne pleinement compte des réalités ethniques peut réussir en Afghanistan. » Islamabad observe avec une méfiance accrue les rapprochements entre l'Alliance du Nord (l'opposition aux talibans, majoritairement pachtoune, représente les minorités tadjikes, ouzbèkes et hazaras) avec les Etats-Unis, la Russie et l'Iran notamment. L'Alliance du Nord bénéficie aussi du soutien de l'Inde, ennemi principal du Pakistan. Enfin, elle accuse régulièrement Islamabad d'être le principal responsable de la poursuite de la guerre en Afghanistan.

Le Pakistan se veut d'autant plus prudent que Mollah Omar s'en prend désormais directement à ce pays qui l'a longtemps protégé. Dans un discours à la radio, le chef des talibans a affirmé : « Allah le tout puissant est avec nous. Vous verrez que les Américains vont fuir parce que, pour Allah, l'Amérique ne vaut pas une fourmi. Presque tous, y compris le Pakistan, se sont donné la main contre nous, mais Allah est avec nous ». Mollah Omar a dénoncé l'éventuel retour de l'ancien roi afghan, réfugié à Rome : « Avec

LA MAISON DU LODEN

HOMME - FEMME

du lundi au samedi
de 10h00 à 19h00

6, rue de Rome - 75008 PARIS

(angle Bd. Haussmann n° 57) - Tél. : 01.43.87.60.58



« C'était un pays où tout le monde venait... Nous devons changer »

Les mesures proposées par l'administration américaine pour lutter contre le terrorisme vont réduire les libertés individuelles. Les Américains sont divisés sur ce sujet, en particulier à New York, qui a fondé sa prospérité sur l'accueil et l'intégration des immigrés, les premiers concernés

NEW YORK

de notre envoyé spécial

Norma, soixante-cinq ans, est troublée. Dimanche, elle a voulu se changer les idées et aller au

REPORTAGE

La ville meurtrie par les attentats, à l'heure du renforcement de la « sécurité nationale »

musée avec son mari. « Dans le hall, des agents de sécurité m'ont demandé d'ouvrir mon sac. Ils me regardaient. J'ai eu peur. C'est la première fois que je vois ça à New York. » Brésillienne, Norma a immigré en 1984 et occupe un emploi de baby-sitter. Elle n'a aucun doute : « Tout ce que le gouvernement envisage de faire pour notre sécurité, j'approuve à 100 %. Je ne lui fais pas vraiment confiance, mais j'approuve. » Elle réfléchit : « M'obliger à ouvrir mon sac, là je ne suis pas d'accord. » Norma confie à la fin de la conversation : « Je crains qu'un jour on me pose des questions simplement parce que je suis immigrée. Je ne sais pas, c'est une probabilité. Pourtant ici, nous vivons tous unis, jour après jour. Je paie mes impôts. Je suis une vraie New-Yorkaise. »

L'attorney general (ministre de la justice) John Ashcroft, considéré comme l'un des plus conservateurs de l'administration Bush, n'a pas perdu de temps. Quelques jours après l'attaque contre le World Trade Center, il envisage de faire adopter une série de mesures pour lutter contre le terrorisme (lire ci-contre). Les associations de

défense des droits civiques ou d'immigrés, le comité de défense des avocats pour les droits de l'homme sont mobilisés. Le Congrès n'a pas encore tranché. « Parler ne prévient pas le terrorisme. Nous avons besoin que le Congrès nous permette d'agir », implore John Ashcroft

A Union Square, une New-Yorkaise, grimée comme la statue de la Liberté, visage poudré de vert et couronne étoilée, fait une représentation au profit des victimes. « Depuis quinze ans, je vais dans des soirées privées habillée comme ça. C'est devenu mon métier. Avec cette tragédie, j'ai perdu des milliers de dollars. » Elle comprend ce genre de mesures. « On était un pays où tout le monde venait et c'était OK. Nous devons changer. On doit être tolérant et confiant. Je ne pense pas qu'on n'arrêtera quelqu'un sur une simple impression de culpabilité », dit-elle.

Lisa, âgée de vingt-cinq ans et employée dans un bar, se sent davantage menacée par une nouvelle attaque que par une restriction de ses libertés. « Je n'ai rien à cacher, rien à me reprocher. Qu'on écoute mes conversations amoureuses, ça m'est égal. Je suis prête à ce qu'on instaure des contrôles dans les rues, bien sûr. L'arrestation d'immigrés, ça peut créer des injustices, mais ça a toujours existé. Regardez en face, les talibans, sont-ils des amoureux de la liberté ? »

Chaque matin autour de la 74^e Rue et de l'avenue Roosevelt dans le Queens, Monami Maulic, âgée de 25 ans, membre de Drum, une association d'aide aux immigrés, rend visite aux commerçants, parle avec les gens dans la rue, majoritairement des Pakista-

naï, Indiens, Bengalais, Népalais. La plupart sont clandestins. « Ils sont effrayés, explique-t-elle. Les boutiques ont sorti les drapeaux américains en signe de loyauté et de soutien. Mais les hommes enlèvent leur turban, des femmes leur voile. Des enfants ne vont plus à l'école par peur d'être agressés. Il y a eu des agressions mais les victimes ne veulent pas en parler. On se sent surveillés. »

Beaucoup d'habitants du quar-

tier ont déjà perdu leur travail de chauffeurs de taxis, d'employés dans les restaurants. « L'économie des petits boulots s'est effondrée. » Depuis l'attentat, plusieurs centaines d'immigrés ont été arrêtés. Monami Maulic n'est pas optimiste et le projet de connection entre la police new-yorkaise et le service d'immigration et de naturalisation l'inquiète. Elle assure que « les immigrés vont être criminalisés. N'importe quel incident, n'im-

porte quelle infraction pourra les conduire en prison voire à l'expulsion. » Le projet de loi sur une détention illimitée des immigrés la scandalise : « Bush veut faire voter une loi qui organise un racisme presque institutionnel. »

Alan, un commerçant noir américain, âgé de quarante-huit ans, est lui aussi inquiet. « Ça commence, dit-il, par les immigrés et on ne sait pas où ça va s'arrêter. S'ils se mettent à lire mes e-mails, écouter mon

téléphone, savoir qui sont mes amis, où on va ? ». Un autre Noir américain, Dan, âgé de 38 ans, s'enflamme : « Ils veulent répondre au fascisme par du fascisme. » Pour Mike, âgé de 26 ans et fonctionnaire, John Ashcroft et ses partisans « avaient depuis longtemps voulu ces restrictions. Ils profitent de ces événements pour les faire passer. C'est facile. Les gens sont tellement effrayés. » Cependant, il reste confiant. « Ashcroft n'ira peut-être pas jusqu'au bout », en raison des résistances au sein du Congrès.

Thomas, âgé de 24 ans et vendeur de meubles, vit avec une danseuse, dans le quartier de Park Slope à Brooklyn. Il est partagé. « Je pense, explique-t-il, qu'il faut absolument tout faire pour éviter une nouvelle attaque. Les types qui ont commis le premier attentat contre le World Trade Center en 1993 vivaient tranquillement à Brooklyn. En ce moment, je ne suis pas d'accord avec la stratégie militaire du gouvernement, est-ce que je vais devenir pur autan une menace pour la sécurité nationale ? J'exagère mais en temps de guerre, on ne sait jamais. En fait, je préfère que nous renoncions temporairement à nos libertés individuelles plutôt que de voir notre pays bombarder l'Afghanistan. »

Dominique Le Guilledoux

Les nouveaux pouvoirs de police réclamés par M. Ashcroft

Les pouvoirs de police que demande l'administration américaine pour lutter contre la menace terroriste aux Etats-Unis se répartissent en quatre chapitres :

- **Etrangers.** Le ministre de la justice, John Ashcroft, a déjà porté à 48 heures, comme la loi le lui permet, la durée pendant laquelle un étranger en situation irrégulière peut être détenu sans être expulsé du territoire ni présenté à un juge. Il demande que cette durée puisse être illimitée. La détention serait placée « sous la supervision d'un juge de l'immigration », qui ne serait compétent que pour statuer sur le statut des personnes détenues au regard des lois sur l'immigration.
- **Surveillance des**

communications. La législation actuelle permet aux policiers de demander à un juge l'autorisation de placer sur écoute une ligne téléphonique. Si la personne visée par cette surveillance utilise une autre ligne, une nouvelle demande doit être présentée. Le gouvernement souhaite que les écoutes soient autorisées pour une personne et puissent s'étendre à l'ensemble des moyens de communication utilisés : téléphones fixes ou portables, messageries Internet.

● **Echanges de preuves.** Les écoutes ou tout autre enregistrement de conversations effectués par les services de police d'autres pays sont sans valeur devant la justice américaine. Le

gouvernement demande que de tels documents puissent être produits devant un juge ou un jury pour obtenir l'inculpation ou la condamnation d'une personne dans le cadre de procédures concernant des faits ou des projets d'actes terroristes.

● **Coopération police-renseignement.** Le ministre de la justice veut mettre fin à l'interdiction faite aux services de police judiciaire de communiquer aux services de renseignement les informations qu'ils ont recueillies dans le cadre de leurs enquêtes. La justification de cette interdiction est d'empêcher les agences de renseignement d'engager des actions contre des personnes qui n'ont pas encore été jugées ou qui ont été relaxées.

En Grande-Bretagne, l'intransigeance et le pragmatisme

LONDRES

de notre correspondant

« Vos papiers, s'il vous plaît ! » Ce dialogue de la rue, banal dans la plupart des pays d'Europe, les Britanniques ne l'ignoraient que dans leurs pires cauchemars. Farouchement attachés à leur liberté individuelle, et à leur droit à l'anonymat, l'idée qu'un policier pût exiger, en temps de paix, de vérifier à brûle-pourpoint leur identité les choqua profondément. Et puis il y eut le 11 septembre la nécessité, en Grande-Bretagne comme ailleurs, de combattre plus efficacement le terrorisme. Alors, il sembla que les esprits étaient en train d'évoluer.

Le ministre de l'intérieur, David Blunkett, fit savoir que la création d'une carte d'identité nationale obligatoire était à l'étude. Au fil des jours, l'émotion retombant, les opposants au projet donnèrent de la voix et se firent entendre d'autant plus facilement que les inconvénients du projet semblent l'emporter sur les avantages. La carte d'identité permettrait, certes, de traquer plus facilement les immigrants clandestins, les faux demandeurs d'asile ou les fraudeurs en tous genres. Mais son introduc-

tion serait très coûteuse – entre 600 millions et 1 milliard de livres (entre 6,3 milliards et 10,6 milliards de francs) – et largement inefficace contre des terroristes qui n'auraient d'ailleurs pas de mal à fabriquer des faux.

DES RÉFORMES DANS TROIS DOMAINES

La carte d'identité – ou plutôt « la carte de citoyen » –, dont la police britannique n'aurait de toute façon pas le droit d'exiger la présentation, ce n'est pas pour demain. Le ministre de l'intérieur ne l'a pas retenue parmi les mesures urgentes visant à « dissuader et perturber le travail des terroristes » dont il a annoncé les grandes lignes, mercredi 3 octobre, devant le congrès annuel du Parti travailliste à Brighton. La procédure d'extradition, qui dure souvent plusieurs années, va être révisée et accélérée. Les institutions financières seront contraintes de signaler toute transaction soupçonnée d'avoir un lien avec une organisation terroriste. Les transporteurs aériens et maritimes devront conserver, pour un usage éventuel par la police, les informations sur leurs passagers et sur le fret.

David Blunkett a, en outre, annoncé des réformes dans trois domaines : l'immigration, le

droit d'asile et la liberté de parole. L'immigration ? Le ministre a résumé la nouvelle politique du gouvernement en deux formules : il sera « intransigent » avec les trafiquants et « pragmatique » avec les immigrants économiques. « La Grande-Bretagne, a-t-il dit, ne peut pas devenir une forteresse. » Le système des permis de séjour sera assoupli. Ainsi, les immigrants « utiles » – médecins ou enseignants, par exemple – pourront s'installer plus facilement et les étudiants étrangers travailler plus rapidement. « Faisons en sorte, a ajouté le ministre, de donner aux immigrants des moyens d'entrée qui n'obligent pas les gens à s'accrocher sous des camions pour traverser le tunnel sous la Manche. »

Le droit d'asile ? Sa législation sera durcie. Mais les demandeurs d'asile n'ayant pas commis de crimes ne seront plus placés en détention dans des centres spécialisés. La liberté de parole ? Elle ne sera plus sans bornes. La loi punira l'« incitation à la haine religieuse ». Toutes ces réformes seront proposées au Parlement avant la fin du mois.

Jean-Pierre Langellier

L'Allemagne remet en vigueur le « quadrillage informatique »

BERLIN

de notre correspondant

Le procédé avait donné de bons résultats dans les années 1970, lorsque toutes les polices d'Allemagne pourchassaient les membres de la Rote Armee Fraktion (RAF, Fraction armée rouge), groupe « anti-impérialiste » qui s'était lancé dans l'assassinat et le détournement d'avions. La police criminelle (BKA) avait alors mis au point une méthode dite du « quadrillage informatique » consistant à accumuler toutes les informations possibles, des plus sérieuses aux plus futiles, sur des suspects avérés ou potentiels, puis de les croiser avec les fichiers des personnes résidant en Allemagne.

Depuis le début de la semaine, psychose antiterroriste aidant, le quadrillage informatique est de nouveau à l'honneur en République fédérale. Ironie de l'histoire, il le doit au ministre socialiste de l'intérieur, Otto Schily, qui, dans les années 1970, alors qu'il était avocat, avait assuré la défense de plusieurs des plus célèbres membres de la RAF. Confronté aux résultats d'une enquête qui indique que son pays a servi de havre aux terroristes, le ministre de l'intérieur, depuis le 11 septembre, a multiplié les déclarations soulignant sa détermination à mobiliser tous les moyens nécessaires pour retrouver leurs complices et empêcher de nouveaux attentats. Vendredi 28 septembre, à Bruxelles, Otto Schily a proposé l'extension du quadrillage informatique à tous les pays de l'Union européenne.

Le plan informatique, entré en application lundi 1^{er} octobre, prévoit l'examen systématique de fichiers administratifs divers, tels le fichier des étrangers qui compor-

te quelque douze millions d'enregistrements, ceux des universités, des caisses d'assurance maladie ou encore celui des clients de la compagnie d'électricité. D'autres fichiers qui, jusqu'alors, demeuraient hors de portée des services

Selon le « Berliner Zeitung », l'université de Hambourg aurait déjà remis à la police les dossiers des étudiants originaires du Moyen-Orient

de police, pourront bientôt leur être accessibles. Depuis le début de la semaine, les experts techniques et politiques se concertent pour étudier les conséquences de ces mesures nouvelles sur la protection des données et la sauvegarde des libertés individuelles. Parallèlement, le ministère de l'intérieur et de la justice envisage de favoriser l'échange de données entre les différents Länder, et, pour cela, d'abolir les textes ou les pratiques qui y font obstacle.

Il est aussi question de permettre aux autorités policières de se saisir plus rapidement qu'auparavant de dossiers qui n'en sont qu'au stade du soupçon ; d'assouplir le secret bancaire ; de réformer la procédure d'octroi des visas qui, contrairement à la France, n'est pas centralisée et demeure

de la responsabilité des ambassades et des consulats ; d'exiger des étrangers leurs empreintes digitales, voire d'étendre l'obligation aux Allemands eux-mêmes qui pourraient bientôt être nantis de nouveaux papiers d'identité. Certains, enfin, entendent rendre plus sévères les contrôles sur les étrangers en instance de naturalisation, alors que d'autres parlent de réexaminer le statut de tous les étrangers.

Ces mesures encore officieuses, dont le détail pourrait être rendu public au début de la semaine prochaine, suscitent déjà quelques inquiétudes. Nadeem Elyas, président du Conseil central des musulmans d'Allemagne, a ainsi mis en garde les autorités contre la « discrimination » et les « préjugés » que le climat ambiant pourrait susciter. Selon le quotidien *Berliner Zeitung*, l'université de Hambourg – où ont étudié plusieurs des terro-

ristes présumés impliqués dans les attentats du 11 septembre – aurait déjà remis à la police les dossiers de tous leurs étudiants originaires du Moyen-Orient.

Les Verts, qui participent au gouvernement, n'ont jusqu'à présent pas pipé mot. Officiellement, il n'y a encore aucun conflit entre les composantes de la coalition. La semaine dernière, comme s'il s'agissait de prévenir tout risque, Peter Struck, chef du groupe parlementaire socialiste, a prévenu les Verts que leur place au sein de la coalition serait en danger s'ils se montraient réticents à soutenir une participation allemande à une riposte antiterroriste. La menace visait spécifiquement une éventuelle opération militaire, mais rien n'interdit de penser qu'elle s'applique aussi aux mesures que le gouvernement va bientôt annoncer.

Georges Marion



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REUNION

Aménagement à 2x2 voies de la nouvelle RNI dite « Route des Tamarins » entre Saint-Paul et l'Étang Salé

Communes de Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu, Les Avirons, Etang-Salé.

AVIS D'ENQUETE

Le public est informé qu'en application des codes de l'expropriation pour cause d'utilité publique, de l'environnement, de l'urbanisme et de la voirie routière, sera ouverte, sur le territoire des communes susvisées, un complément d'enquête publique préalable, à la fois :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement à 2x2 voies de la route nationale 1 entre Saint-Paul et l'Étang Salé les Bains, portant exclusivement sur les deux sections ayant fait l'objet de réserves par la commission d'enquête initiale sur les sites de Cap la Houssaye et de Piton Saint-Leu ;
- à la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols valant Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Saint-Paul et de Saint-Leu concernées par les variantes issues de ces réserves ;
- et à l'attribution du caractère de route express, dans la continuité de l'ensemble de l'itinéraire, aux variantes et à l'échangeur modifié.

La durée de l'enquête sera de 33 jours consécutifs, du 22 octobre 2001 au 23 novembre 2001 inclus.

Le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à M. le Président de la commission d'enquête, est situé à la Préfecture (DR.1 – rue des Messageries – 97400 – Saint-Denis).

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux des mairies concernées, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler des observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Ces observations pourront également être adressées, par écrit, au président de la commission d'enquête.

Le tribunal administratif de St Denis de la Réunion a désigné :

- M. Raymond LE DUIC, Trésorier Principal Honoraire en retraite, président de la commission d'enquête,
- M. Armand POTHIN, retraité de la Police Nationale et M. Jean AMEDEE, retraité de Préfecture commissaires enquêteurs membres titulaires de la commission.

Ces derniers effectueront dans les mairies de Saint-Paul et de Saint-Leu une permanence et recevront les observations du public selon le planning suivant :

A la mairie de Saint-Paul (Direction des services techniques, bureau des Travaux)	
les 24, 25, 30 et 31 octobre 2001 et les 7, 9, 13, 14, 21 et 23 novembre 2001	de 9 heures à 12 heures
A la mairie de Saint-Leu (Hôtel de ville)	
les 22, 23 et 29 octobre 2001 et les 5, 6, 12, 19 et 20 novembre 2001	de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

A l'issue de l'enquête, il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans les mairies des lieux d'enquête et en sous-préfecture de Saint-Paul, pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, soit jusqu'au 23 novembre 2002.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la Région et du Département de la Réunion dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi du 17 juillet 1978 (loi relative à la liberté d'accès aux documents administratifs).

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

78 Vente s/saisie immobilière au Palais de Justice de Versailles
Mercredi 24 Octobre 2001 à 9h
PAVILLON D'HABITATION au PERRY EN YVELINES
3, Rue du Pont Tarault
composé de 4 Pièces Principales, garage, jardin
cadastré section C 972 pour 8a 27ca
Mise à Prix : 400.000 F (60.979,60 Euros) - LOUE
Pour tous renseignements s'adresser au Cabinet de Maître Marie-Christine DRAPPIER-VILLARD, Avocat, 43, Rue Berthier à Versailles
Tél : 01.39.50.01.54 - Au Greffe du T.G.I de Versailles (78000), 3, Place André Mignot - Tél : 01.39.07.39.07 où le cahier des charges est déposé
Pour visiter s'adresser à la SCP MILLET et KUTARBA, Huissiers de Justice, 1, Place Jeanne d'Arc à Rambouillet (78) - Tél : 01.34.83.00.24



MAX NASH/AP

■ **LONDRES.** Les mesures de sécurité ont été renforcées autour et dans les aéroports britanniques depuis le 11 septembre. Ici, des policiers armés, accompagnés de leurs chiens, devant l'aéroport de Heathrow.

A Paris, première audience du procès de l'« affaire Mamache »

LES CROQUIS ont été découverts sur les pages d'un carnet, saisi lors d'une perquisition effectuée en 1997 au domicile de Nacer Mamache. Sur une dizaine de feuilles, l'auteur y détaillait la fabrication méthodique d'un lance-roquettes, en précisant la nature et l'épaisseur du métal employé, le diamètre des pièces, leur ordre d'agencement... « *Ce n'est pas un dessin, juste un croquis fantaisiste* », corrige M. Mamache, le premier des vingt-quatre islamistes présumés interrogé, mercredi 3 octobre, par la seizième chambre du tribunal de grande instance de Paris.

Son innocence, M. Mamache ne cesse de la proclamer, avec un léger accent du Sud, tout au long de l'audience. C'est pourtant sur des éléments le concernant que l'affaire à laquelle il a donné son nom a commencé, le 21 janvier 1997, avec son interpellation à Nice, à la suite de plusieurs mois de surveillance de la direction de la sûreté du territoire (DST). Emprisonné pendant plus de deux ans, cet électrotechnicien de quarante ans est accusé d'avoir participé, à l'instar des vingt-trois autres prévenus, à une association de malfaiteurs « *en relation avec une entreprise terroriste* » spécialisée dans le trafic d'armes, de voitures et de faux papiers à destination du Groupe islamique armé (GIA) algérien. Agés de vingt-neuf à cinquante ans, tous Algériens ou d'origine algérienne, les vingt-quatre prévenus sont, en outre, soupçonnés d'appartenir au Takfir, ce mouvement extrémiste islamiste qui a adhéré en 1999 à la mouvance internationaliste d'Oussama Ben Laden (*Le Monde* du 1^{er} octobre).

Ancien collecteur de fonds pour le GIA, Nacer Mamache aurait ainsi acheminé, à partir de 1995, du matériel militaire à destination du maquis algérien. A-t-il obéi, à cette occasion, aux ordres de Mohammed Kerrouche, l'organisateur et l'« idéologue » présumé du réseau, présent dans le box des accusés et déjà condamné à huit ans de prison en 1998 pour son rôle dirigeant dans un autre réseau islamiste, celui de Mohammed Chalabi ? « *Je ne le connais pas, je ne l'ai jamais contacté* », assure le prévenu, qui a toutefois reconnu avoir vendu en Algérie des voitures achetées en région parisienne. Derrière lui, Mohammed Kerrouche, la barbe soigneusement taillée, confirme. « *Tout cela, c'est du délire policier* », soupire-t-il.

Comment expliquer, dans ce cas, tous les appels téléphoniques passés d'une cabine publique de Nice vers la ligne de M. Kerrouche, alors en fuite à Londres ? « *Comme tout le monde, il m'arrive d'appeler d'une cabine*, plaide M. Mamache. *Le reste est très contestable. Alors, arrêtez de penser et montrez-nous*

des preuves ! » Avec le même aplomb, le prévenu écarte les accusations de « *fou de Dieu, capable de tout pour sa foi* » portées contre lui par trois relations, autant de « *paroles en l'air* » et de « *déclarations suggérées par la DST* » qu'il conteste formellement.

Et cette mention du « *Luxembourg* » griffonnée dans son carnet, confirmant un renseignement des autorités du grand-duché où il devait se rendre pour « *enlever des armes et des explosifs* » ? « *Une énormité dont j'aimerais connaître l'auteur et les fondements* », réplique M. Mamache.

Les fondements ? Ils sont répertoriés à la cote D.7718, celle d'un rapport des autorités luxembourgeoises s'appuyant sur « *tout un faisceau de recoupements de sources distinctes* », selon lesquelles M. Mamache devait enlever « *des choses* », correspondant « *probablement* » à des armes et à des explosifs... Il n'en faut pas plus à la défense pour fustiger, une fois de plus, « *des supputations privées de*

Le dessin d'un lance-roquettes ?

Le prévenu y voit un exploit susceptible d'« *enflammer un esprit littéraire* »

tout élément objectif pour les confirmer ». « *On discute dans le vide* », résume M^e Alain Delestre.

Reste ce lance-roquettes, que des experts ont été jusqu'à construire selon ces « *croquis fantaisistes* » dessinés « *dans un brouillon* », et dont le président du tribunal loue « *la bonne efficacité jusqu'à une portée de 150 mètres* ». Le prévenu, qui aurait tout aussi bien pu « *dessiner une fusée Ariane* », y voit au mieux un exploit susceptible d'« *enflammer un esprit littéraire* », au pire une expertise réalisée certes à sa demande, mais dans le seul but de lui nuire, « *sur instruction du juge* » antiterroriste Jean-Louis Bruguière, qu'il accuse d'avoir monté un dossier « *uniquement à charge* ».

Le premier substitut du procureur, Michel Debacq, n'en reste pas moins persuadé que « *les lance-roquettes sont fabriqués par des scientifiques comme M. Mamache, engagés dans la lutte radicale islamiste à laquelle ils apportent à tout moment leur soutien* ». L'audience devait reprendre, jeudi 4 octobre, avec l'audition de Mohammed Kerrouche.

Alexandre Garcia

Mis en examen et écroué, Kamel Daoudi conteste avoir participé à la préparation d'attentats en France

Il est soupçonné d'être chargé des communications du réseau islamiste dirigé par Djamel Beghal

KAMEL DAUDI a été mis en examen, mercredi 3 octobre à Paris, pour « *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste* » et « *usage de faux documents administratifs* » par le juge d'instruction antiterroriste Jean-François Ricard, et écroué. Agé de vingt-sept ans, Kamel Daoudi avait échappé au coup de filet policier du 21 septembre au cours duquel sept personnes, soupçonnées d'appartenir à un réseau islamiste proche d'Oussama Ben Laden, avaient été interpellées (*Le Monde* du 22 septembre). Le jeune homme avait pris la fuite à bord de l'Eurostar. Arrêté le 25 septembre à Leicester dans le centre de l'Angleterre et de nationalité française, il avait été expulsé vers la France dans la nuit du 28 au 29 septembre pour séjour irrégulier sur le territoire britannique.

Selon des sources proches de l'enquête, il a refusé de s'expliquer devant le juge Ricard. Il s'était montré à peine plus loquace devant les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST), où il avait été placé en garde à vue, samedi 29 septembre. Il avait cependant contesté toute participation à la préparation d'actes terroristes contre des intérêts américains à Paris, dont est soupçonné le réseau dirigé par Djamel Beghal. Kamel Daoudi

aurait néanmoins admis connaître plusieurs autres membres du groupe, dont Djamel Beghal, lui-même, et Nizar Trabelsi, l'ancien footballeur professionnel ayant joué en Allemagne, qui a été interpellé à Bruxelles le 13 septembre. Selon une source proche du dossier, ces deux hommes auraient joué un rôle déterminant dans son itinéraire qui l'a conduit à l'islam fondamentaliste.

VOYAGE EN AFGHANISTAN

Interrogé sur certains objets – des réveils démontés, des carcasses de téléphone cellulaire – qui, selon les enquêteurs, auraient pu servir de systèmes de mise à feu d'engins explosifs, Kamel Daoudi aurait contesté en être le propriétaire. Ces pièces avaient été saisies,

lors d'une perquisition à l'appartement occupé par le jeune homme avec Djamel Beghal, boulevard Kennedy à Corbeil (Essonne).

Lors de la même opération, du matériel informatique et des documents rédigés en arabe avaient été découverts par les policiers. Ils sont toujours en cours d'expertise. Kamel Daoudi, qui a reçu une formation d'informaticien, avait exercé dans un cyber-café d'Athis-Mons (Essonne). Il avait été désigné par Djamel Beghal, lors de son interrogatoire à Dubaï, comme le responsable des communications du réseau. Il aurait notamment été chargé d'assurer la liaison entre les membres du groupe installés en région parisienne, et ceux qui résidaient en Belgique et aux Pays-Bas, ainsi qu'avec l'Afgha-

nistan. Selon nos informations, Djamel Beghal, qui est revenu sur ses aieux, lundi 1^{er} octobre (*Le Monde* du 4 octobre), dans le bureau du juge Jean-Louis Bruguière, aurait mis hors de cause plusieurs des autres personnes mises en examen. Ainsi, Kamel Daoudi, n'aurait jamais, selon lui, participé à la préparation d'attentats en France ; il serait une simple relation religieuse.

Kamel Daoudi a connu Djamel Beghal, il y a environ trois ans. Ce n'est que l'année dernière, que le jeune homme se serait rallié à un islam radical. Il aurait effectué plusieurs séjours en Belgique et en Allemagne chez Nizar Trabelsi, soupçonné par les enquêteurs d'être l'artificier et le « kamikaze » du groupe. Il devait, selon les policiers, faire sauter un engin explosif à l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Kamel Daoudi se serait aussi rendu plusieurs fois en Angleterre, à Leicester, où il avait fait la connaissance d'un dignitaire religieux, Abou Abdallah. Au printemps dernier, Kamel Daoudi s'était rendu en Afghanistan pour y suivre une formation religieuse et militaire dans un camp de Jalalabad. Il y avait croisé Djamel Beghal pour la dernière fois en juin.

Pascal Ceaux et Fabrice Lhomme

Un spécialiste de l'informatique ?

Quelles sont les réelles compétences informatiques de Kamel Daoudi ? Présenté comme « *l'expert* » du réseau démantelé par la police française, il avait commencé une licence à l'université de Jussieu en 1995, mais n'avait pas obtenu le diplôme. Fêru d'informatique, Kamel Daoudi avait suivi, dès son plus jeune âge, des cours d'initiation à la mairie du V^e arrondissement de Paris, où sa famille résidait. En mars 1998, il avait été recruté comme emploi-jeune par la mairie d'Athis-Mons, au cyber-espace de cette commune de l'Essonne. Selon son entourage, il était cependant loin d'être « *un génie de l'informatique* » : il n'était, par exemple, pas capable d'établir une programmation, selon la même source ni de « *coder des messages* ».



Merci à tous

Etablissement Français du Sang

Vous avez été nombreux à proposer de donner votre sang en solidarité avec les victimes des événements de New York, Washington et Toulouse.

L'Établissement Français du Sang vous remercie de votre générosité.

En France, 8000 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades. Pour eux, rien ne peut remplacer la régularité des dons.

Continuons donc à nous mobiliser tous, chaque jour.

Aujourd'hui,
je peux décider de sauver des vies

www.dondusang.net



RELIGIONS La pratique religieuse musulmane en France est en hausse, qu'il s'agisse de la prière quotidienne, de la fréquentation des mosquées ou de l'observation du jeûne

de ramadan, selon le sondage réalisé par l'IFOP pour *Le Monde*, *Le Point* et Europe 1, qui permet des comparaisons avec des enquêtes menées en 1989 et 1994. ● L'ENQUÊTE porte

sur deux échantillons, représentatifs, l'un des musulmans de France, l'autre de la population totale. ● L'INTÉGRATION DES MUSULMANS, loin de pâtir de cette évolu-

tion, a progressé : l'islam est mieux accepté par la société française tandis qu'un nombre accru de musulmans estime que la laïcité permet à toutes les religions de s'exprimer.

● LA CONDAMNATION DES ATTENTATS est quasi unanime chez les musulmans, dont moins d'un tiers ont constaté une montée de l'hostilité à leur égard en France.

Plus pratiquants, les musulmans de France sont aussi mieux intégrés

Réalisé par l'IFOP après les attentats du 11 septembre, un sondage pour « Le Monde », « Le Point » et Europe 1 permet des comparaisons avec des enquêtes menées en 1989 et 1994. Il reflète à la fois le renforcement des pratiques religieuses et l'image plus positive de l'islam dans l'opinion française

C'EST LA GRANDE SURPRISE de ce sondage, réalisé entre le 22 et le 28 septembre, soit très peu de temps après les attentats de New York et de Washington. En pleine période de tensions, à l'heure où l'islam est au centre des débats, l'enquête de l'IFOP donne l'image d'une religion musulmane apaisée, de mieux en mieux acceptée par la société française, sans qu'elle ait été obligée, en contrepartie, de perdre son âme. Une évolution qu'on pourrait résumer par cette formule : l'intégration sans la sécularisation.

Les indicateurs de pratique religieuse sont en effet à la hausse. Qu'il s'agisse de la prière quotidienne, de la fréquentation de la mosquée ou de l'observation du jeûne du ramadan, l'islam de France est davantage pratiqué. Au même moment, l'image de la religion musulmane s'améliore dans la population française.

Le sondage a été réalisé en deux volets : auprès d'un échantillon de 548 personnes représentant la population musulmane résidant en France ; auprès d'un deuxième échantillon de 940 personnes représentant la population totale de la France. Deux précédentes enquêtes de 1994 et 1989, réalisées dans les mêmes conditions et publiées dans *Le Monde*, permettent d'établir des comparaisons sur le long terme.

● **L'appartenance religieuse.** La tendance de fond est une affirmation plus forte de l'identité religieuse. 36 % de l'échantillon musulman se déclarent « croyants et pratiquants ». Ce chiffre est en hausse par rapport à 1994 (27 %), mais en légère baisse par rapport à la première enquête de 1989 (37 %). L'évolution se confirme à partir des autres réponses. En 1989, 38 % des musulmans sondés se déclaraient « croyants » contre 42 % en 2001. En sens inverse, le nombre des per-

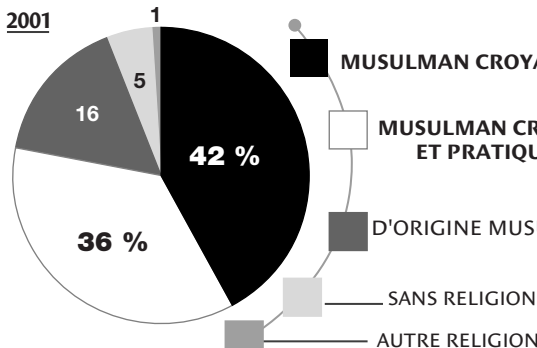
sonnes interrogées se déclarant simplement « d'origine musulmane » est en baisse, passant de 20 % en 1989 à 16 % en 2001.

L'ancienneté de l'installation en France n'est pas forcément synonyme d'abandon de la foi, même si elle s'accompagne souvent d'un déclin de la pratique religieuse. On constate ainsi que les musulmans présents en France depuis moins de dix ans sont davantage pratiquants que ceux nés en France (44 % de « croyants et pratiquants » chez eux, contre 28 % chez les « natifs »). Cependant, 43 % des musulmans nés en France se considèrent comme des « croyants » non pratiquants, et seulement 18 % d'entre eux se définissent simplement comme « d'origine musulmane ».

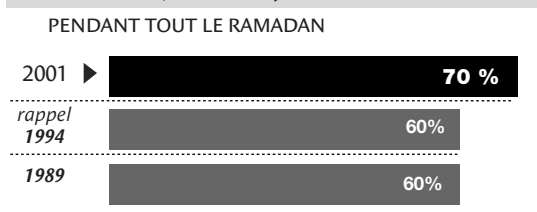
Cette enquête met en évidence l'apparition d'une classe moyenne supérieure, dans laquelle les pratiquants sont plus nombreux que les non-pratiquants. Chez les personnes ayant un niveau d'études supérieures, 39 % se définissent comme « croyants et pratiquants », 33 % comme « croyants », 19 % comme « d'origine musulmane » et 9 % comme « sans religion ». En définitive, les plus pratiquants se recrutent aux deux extrémités de l'échelle sociale : chez les personnes n'ayant jamais suivi d'études ou seulement des études primaires, et chez les mieux formés. Les moins pratiquants sont ceux qui ont atteint un niveau d'enseignement technique ou professionnel.

● **La prière.** Tous les indicateurs semblent montrer l'existence d'un mouvement de fond de « réislamisation », ou en tout cas de regain de la pratique religieuse, après un léger creux ou une stagnation en 1994. 33 % des musulmans interrogés affirment prier chaque jour, contre 31 % en 1994. 20 % vont « généralement à la mosquée

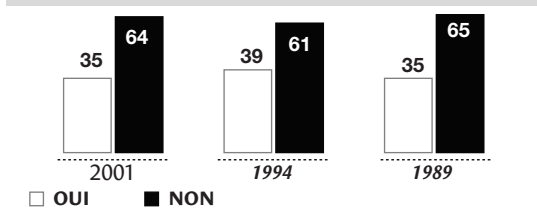
le vendredi », contre 16 % en 1994 et 1989. Le nombre de musulmans qui s'abstiennent d'alcool, obéissant à une prescription coranique, est en légère hausse (64 %, contre 61 % en 1994).



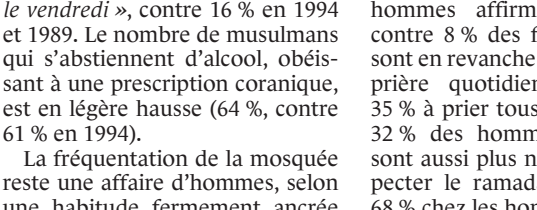
▶ **Diriez-vous que vous êtes vous-même...**



▶ **Priez-vous chaque jour ?**



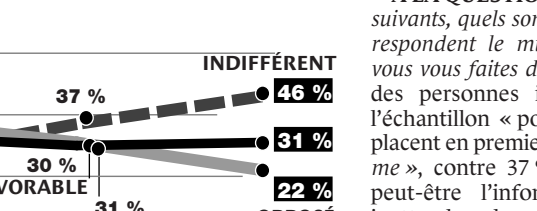
▶ **Allez-vous à la mosquée le vendredi ?**



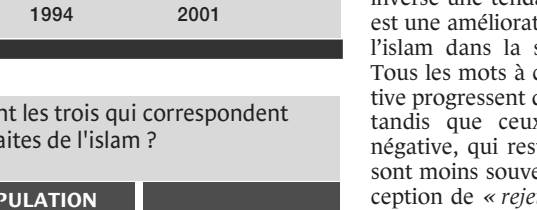
▶ **Par rapport au pèlerinage à La Mecque, quelle est votre situation ?**



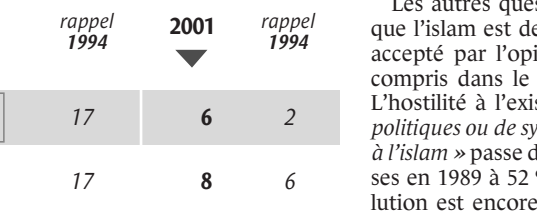
▶ **Vous arrive-t-il de boire de l'alcool ?**



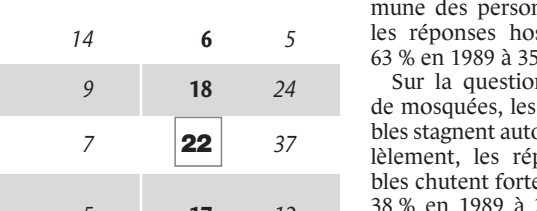
▶ **Vous arrive-t-il de boire de l'alcool ?**



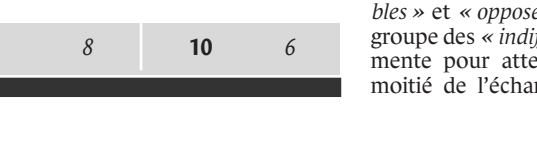
▶ **Vous arrive-t-il de boire de l'alcool ?**



▶ **Vous arrive-t-il de boire de l'alcool ?**



▶ **Vous arrive-t-il de boire de l'alcool ?**



essentiellement d'origine marocaine, tunisienne ou turque. Dans l'échantillon musulman, les plus assidus à la prière du vendredi sont les Tunisiens (ou les personnes nées de père tunisien), suivis des Turcs, des Marocains et des Français, les Algériens étant les plus sécularisés (seulement 13 % d'entre eux fréquentent la mos-

quée le vendredi, contre 27 % des Marocains).

● **Le jeûne et le pèlerinage.** Ces deux obligations, qui font partie des cinq piliers de l'islam (avec la profession de foi, les cinq prières quotidiennes et l'aumône légale), sont davantage respectées qu'en 1994. Elles font même l'objet d'un intérêt nouveau chez les jeunes générations.

Le *hadj*, ou « grand pèlerinage », est généralement considéré comme une préoccupation de fin de vie, le voyage qu'on envisage à partir de la retraite. Sans surprise, le sondage confirme que les plus nombreux à l'avoir accompli sont les plus de 55 ans (26 % d'entre eux se sont rendus à La Mecque, contre 1 % des 16-24 ans). Il est plus étonnant de relever que 69 % des 16-24 ans affichent leur volonté de faire le pèlerinage « dans les prochaines années », contre 61 % chez les 25-34 ans et 55 % chez les 35-54 ans. On pourrait dire, en forçant à peine le trait, que le pèlerinage, qui était une « affaire de vieux », est devenu une « affaire de jeunes », au moins à l'état de projet...

Le jeûne du ramadan reste le marqueur identitaire par excellence de l'identité musulmane. Cette pratique, qui est la mieux respectée, est nettement en hausse, passant de 60 % de personnes affirmant avoir « jeûné pendant tout le ramadan » en 1989 et 1994 à 70 % en 2001. La variable âge trace une courbe en « U » : les plus nombreux à respecter intégralement le jeûne sont les plus de 55 ans (84 %) et les moins de 24 ans (74 %).

● **L'intégration de l'islam dans le champ politique.** L'enquête menée auprès de l'échantillon musulman met en évidence une acceptation massive du modèle de la laïcité à la française. 76 % des sondés pensent que ce principe « permet aux croyants de toutes les religions d'exprimer leur foi » (72 % en 1994). Ils sont plus nombreux qu'en 1994 à penser que la laïcité « favorise » l'islam (7 %, au lieu de 4 %) et, symétriquement, moins nombreux à penser qu'elle le défavorise (8 %, au lieu de 11 %).

La proposition « Plus on est intégré à la société française, moins on est musulman » est approuvée par 82 % de l'échantillon musulman (contre 71 % en 1989). Tout se passe comme si la laïcité était de plus en plus perçue par les musulmans comme une chance, ou en tout cas comme un cadre favorable à l'intégration de leur religion dans le paysage français.

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En sens inverse, la phrase « On doit pouvoir vivre en France en respectant toutes les prescriptions de l'islam » est approuvée par 82 % de l'échantillon musulman (contre 71 % en 1989). Tout se passe comme si la laïcité était de plus en plus perçue par les musulmans comme une chance, ou en tout cas comme un cadre favorable à l'intégration de leur religion dans le paysage français.

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

qu'é le vendredi, contre 27 % des Marocains).

● **Le jeûne et le pèlerinage.** Ces deux obligations, qui font partie des cinq piliers de l'islam (avec la profession de foi, les cinq prières quotidiennes et l'aumône légale), sont davantage respectées qu'en 1994. Elles font même l'objet d'un intérêt nouveau chez les jeunes générations.

Le *hadj*, ou « grand pèlerinage », est généralement considéré comme une préoccupation de fin de vie, le voyage qu'on envisage à partir de la retraite. Sans surprise, le sondage confirme que les plus nombreux à l'avoir accompli sont les plus de 55 ans (26 % d'entre eux se sont rendus à La Mecque, contre 1 % des 16-24 ans). Il est plus étonnant de relever que 69 % des 16-24 ans affichent leur volonté de faire le pèlerinage « dans les prochaines années », contre 61 % chez les 25-34 ans et 55 % chez les 35-54 ans. On pourrait dire, en forçant à peine le trait, que le pèlerinage, qui était une « affaire de vieux », est devenu une « affaire de jeunes », au moins à l'état de projet...

Le jeûne du ramadan reste le marqueur identitaire par excellence de l'identité musulmane. Cette pratique, qui est la mieux respectée, est nettement en hausse, passant de 60 % de personnes affirmant avoir « jeûné pendant tout le ramadan » en 1989 et 1994 à 70 % en 2001. La variable âge trace une courbe en « U » : les plus nombreux à respecter intégralement le jeûne sont les plus de 55 ans (84 %) et les moins de 24 ans (74 %).

● **L'intégration de l'islam dans le champ politique.** L'enquête menée auprès de l'échantillon musulman met en évidence une acceptation massive du modèle de la laïcité à la française. 76 % des sondés pensent que ce principe « permet aux croyants de toutes les religions d'exprimer leur foi » (72 % en 1994). Ils sont plus nombreux qu'en 1994 à penser que la laïcité « favorise » l'islam (7 %, au lieu de 4 %) et, symétriquement, moins nombreux à penser qu'elle le défavorise (8 %, au lieu de 11 %).

La proposition « Plus on est intégré à la société française, moins on est musulman » est approuvée par 82 % de l'échantillon musulman (contre 71 % en 1989). Tout se passe comme si la laïcité était de plus en plus perçue par les musulmans comme une chance, ou en tout cas comme un cadre favorable à l'intégration de leur religion dans le paysage français.

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

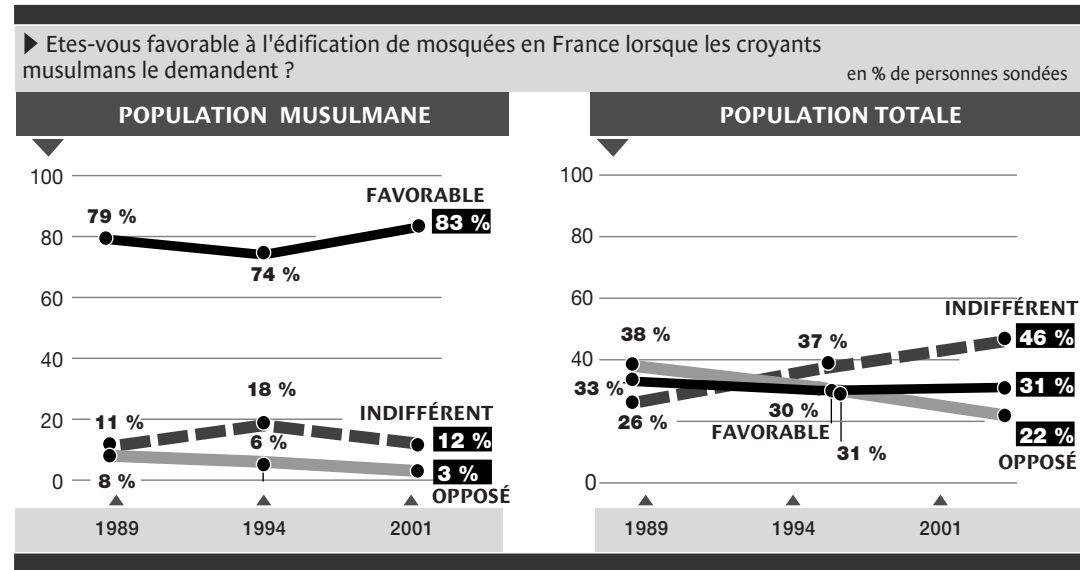
En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).



Fiche technique

L'enquête *Le Monde-Le Point-Europe 1* a été réalisée par l'IFOP à partir de deux échantillons. Le premier est constitué de 940 personnes représentatives de la population habitant en France âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille), après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les entretiens ont été réalisés par téléphone, au domicile des personnes interrogées, les 27 et 28 septembre.

Le deuxième échantillon est constitué de 548 personnes âgées de 16 ans et plus, qui ont déclaré appartenir à une famille d'origine musulmane, habitant en France. L'IFOP a déterminé, à partir des statistiques de l'Insee sur l'immigration en France et d'études précédentes, des quotas indicatifs (sexe, âge, profession), après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les entretiens ont eu lieu en tête à tête du 22 au 25 septembre.

Entre les mots suivants, quels sont les trois qui correspondent le mieux à l'idée que vous vous faites de l'islam ?

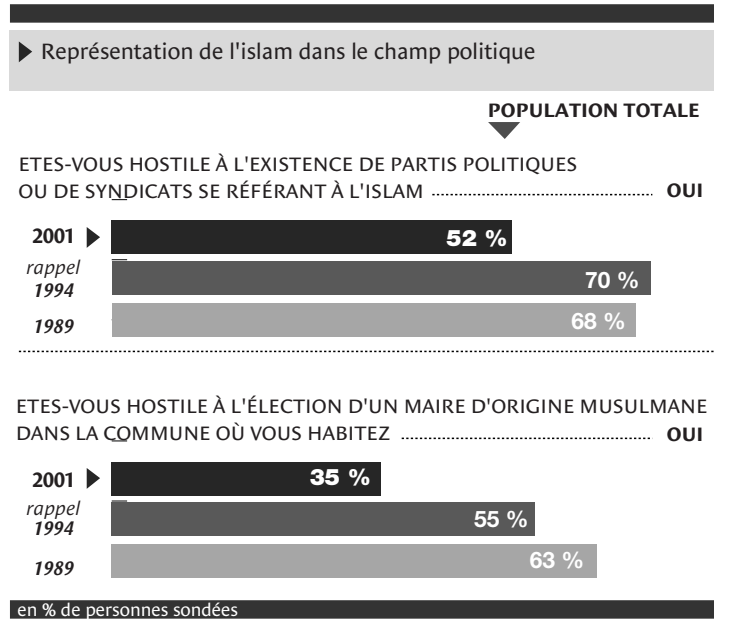
en %	POPULATION D'ORIGINE MUSULMANE		POPULATION TOTALE	
	2001	rappel 1994	2001	rappel 1994
JUSTICE	38	17	6	2
LIBERTÉ	22	17	8	6
DÉMOCRATIE	11	21	5	3
PROTECTION DE LA FEMME	9	14	6	5
SOUSSION	6	9	18	24
FANATISME	2	7	22	37
REJET DES VALEURS OCCIDENTALES	1	5	17	12
VIOLENCE	1	2	8	5
NE SE PRONONCENT PAS ...	10	8	10	6

Une meilleure acceptation par l'opinion

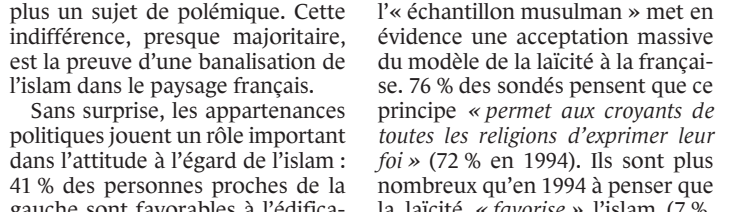
À LA QUESTION « Entre les mots suivants, quels sont les trois qui correspondent le mieux à l'idée que vous vous faites de l'islam ? », 22 % des personnes interrogées dans l'échantillon « population totale » placent en premier le mot « fanatisme », contre 37 % en 1994. C'est peut-être l'information la plus inattendue de notre sondage : le contexte lié aux attentats n'a pas inversé une tendance de fond, qui est une amélioration de l'image de l'islam dans la société française. Tous les mots à connotation positive progressent dans les réponses, tandis que ceux à connotation négative, qui restent majoritaires, sont moins souvent choisis, à l'exception de « rejet des valeurs occidentales » et de « violence », qui progressent légèrement.

Les autres questions confirment que l'islam est de mieux en mieux accepté par l'opinion française, y compris dans le champ politique. L'hostilité à l'existence « de partis politiques ou de syndicats se référant à l'islam » passe de 68 % des réponses en 1989 à 52 % en 2001. L'évolution est encore plus nette en ce qui concerne « l'élection d'un maire d'origine musulmane » dans la commune des personnes interrogées : les réponses hostiles passent de 63 % en 1989 à 35 % en 2001.

Sur la question de l'édification de mosquées, les réponses favorables stagnent autour de 30 %. Parallèlement, les réponses défavorables chutent fortement, passant de 38 % en 1989 à 22 % en 2001. Là encore, l'évolution est très nette. L'écart entre réponses « favorables » et « opposées » va nourrir le groupe des « indifférents », qui augmente pour atteindre presque la moitié de l'échantillon (46 %) : la



ETES-VOUS HOSTILE À L'ÉLECTION D'UN MAIRE D'ORIGINE MUSULMANE DANS LA COMMUNE OÙ VOUS HABITEZ



construction de mosquées n'est plus un sujet de polémique. Cette indifférence, presque majoritaire, est la preuve d'une banalisation de l'islam dans le paysage français.

En termes d'appartenance religieuse, il est intéressant de relever que les catholiques pratiquants réguliers sont majoritairement (51 %) favorables à la construction de mosquées (19 % sont d'un avis opposé), les plus hostiles étant les catholiques « non pratiquants mais croyants » (30 % favorables, 28 % hostiles).

L'immense majorité des musulmans juge le terrorisme contraire aux préceptes du Coran

Pour 67 % d'entre eux, les attentats du 11 septembre n'ont pas provoqué de montée de l'islamophobie

► Pour chacune de ces opinions à propos des attentats, pouvez-vous me dire si vous êtes d'accord ou pas d'accord

POPULATION MUSULMANE	D'ACCORD	PAS D'ACCORD
► Un musulman ne peut pas se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes	92 %	4 %
► Les auteurs de tels attentats ne peuvent pas se dire musulmans car l'islam est une religion de paix et de modération	90 %	6 %
► On peut comprendre que la politique américaine à l'égard du Proche-Orient ait pu pousser à bout des extrémistes islamistes	68 %	21 %

5 millions de fidèles, sans instance représentative

● **Population.** On évalue en France à près de 5 millions le nombre de musulmans, dont une moitié de nationalité française. Parmi les étrangers, le groupe maghrébin est largement majoritaire. Les principaux lieux d'implantation sont l'Île-de-France (35 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (20 %), Rhône-Alpes (15 %) et le Nord-Pas-de-Calais (10 %).

● **Mosquées.** La France compterait plus de 1 500 mosquées et salles de prière, mais plus des deux tiers accueillent moins de 150 fidèles. Une vingtaine de mosquées peuvent recevoir plus de 1 000 personnes. Il n'existe que 5 mosquées « architecturales », c'est-à-dire construites spécialement pour cet usage. Les autres grandes mosquées sont installées dans d'anciens entrepôts, des friches industrielles ou des pavillons aménagés.

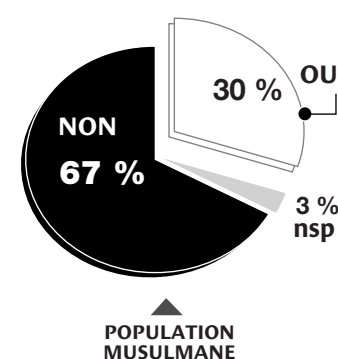
● **Fédérations.** Plusieurs fédérations nationales affirment représenter les musulmans et fédérer plusieurs mosquées et salles de prière. La Grande Mosquée de Paris, inaugurée en 1926, est placée sous le contrôle du gouvernement algérien depuis 1982 et regroupe des mosquées dont les imams sont rétribués par Alger. L'Association des étudiants islamiques de France (AEIF), créée en 1963, est la plus ancienne des fédérations. Elle est proche des Frères musulmans syriens. L'Union des organisations islamiques de France (UOIF) regroupe plusieurs mosquées, dont celle de Lille. Proche des Frères musulmans égyptiens, elle organise chaque année au printemps un grand rassemblement au Bourget. La Fédération nationale des musulmans de France (FNMF), créée en 1985, est dominée par les Marocains. Le Tabligh, mouvement piétiste et missionnaire fondé en Inde, est scindé en deux branches en France : le mouvement Foi et Pratique et le Tabligh wa Da'wa, dont le siège est à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

L'islam turc, surtout présent dans l'Est de la France, se divise en trois branches : le Dilib, ou présidence des affaires religieuses, placé sous le contrôle du gouvernement turc ; le Milli Görüs, lié au Parti islamiste de Necmettin Erbakan ; la confrérie mystique des Süleymanci. La Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FFAICA) déclare représenter plusieurs mosquées « africaines ». L'islam d'Afrique subsaharienne est organisé en confréries.

● Consultation.

En novembre 1999, Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur, a lancé une « consultation des musulmans de France » destinée à aboutir à la création d'une instance représentative du culte musulman. Elle rassemble six fédérations, quatre mosquées indépendantes et six « personnalités qualifiées ». La consultation devrait organiser, au début de 2002, l'élection d'une assemblée générale par des représentants désignés à partir des lieux de culte.

► Avez-vous constaté autour de vous une modification des attitudes à l'égard des musulmans en France depuis les attentats du 11 septembre ?



LA CONDAMNATION des attentats est massive dans la communauté musulmane. Selon l'IFOP, 92 % des personnes de « l'échantillon musulman » sont d'accord avec la proposition « Un musulman ne peut pas se réjouir de tels attentats car l'islam condamne ce type d'actes », et seulement 4 % ne sont pas d'accord. Dans le même sens, 90 % des musulmans interrogés approuvent la phrase « Les auteurs de tels attentats ne peuvent pas se dire musulmans car l'islam est une religion de paix et de modération » (6 % ne sont pas d'accord). Cependant, 68 % des personnes interrogées affirment qu'elles peuvent « comprendre que la politique américaine à l'égard du Proche-Orient ait pu pousser à bout des extrémistes islamistes » (21 % désapprouvent la formule).

Cette nuance est à mettre en relation avec la position des musulmans sur le conflit israélo-palestinien. Parmi eux, 78 % se déclarent « opposés » à la politique suivie par les Etats-Unis au Proche-Orient, et seulement 7 % s'y déclarent « favorables ». Une position beaucoup plus tranchée que celle de la population française dans son ensemble : 50 % de l'échantillon « population totale » désapprouve la politique américaine, tandis que 39 % l'approuvent.

L'attitude des musulmans à l'égard de la politique française au Proche-Orient est beaucoup plus nuancée : 37 % des musulmans interrogés se disent favorables à l'attitude de la France dans le conflit israélo-palestinien, tandis que 39 % s'y déclarent opposés.

A la suite des attentats du 11 septembre, 70 % des sondés musulmans se disent favorables « à ce que la France aide les Etats-Unis dans la recherche des réseaux terroristes responsables », tandis que 23 % s'y déclarent opposés. En revanche, l'opinion des musulmans est beaucoup plus réservée à l'égard d'un éventuel engagement militaire de la France : seulement 23 % des personnes interrogées approuveraient « la participation de la France à une guerre dirigée contre les Etats qui ont hébergé ou aidé les terroristes », et 69 % y seraient opposés. Si l'on prend l'ensemble de la population française, on constate que l'opinion est beaucoup plus nuancée et partagée : 49 % serait favorable à une participation française à une guerre, tandis que 49 % y serait opposés.

Le président Jacques Chirac arrive en tête des personnalités dont les musulmans ont une « bonne opinion », avec 67 % de réponses favorables. Il devance (de très peu) le

premier ministre Lionel Jospin (66 %). Du côté des personnalités internationales, la cote de Yasser Arafat, le chef de l'Autorité palestinienne, a baissé par rapport à l'enquête de 1994 (57 % d'opinions favorables, contre 63 %), comme celle de Saddam Hussein, le chef de l'Etat irakien, qui ne recueille que 22 % d'opinions favorables (contre 26 %).

Seul un tiers des interrogés a constaté « une modification des attitudes » à son égard depuis les attentats

Dans le contexte actuel, Oussama Ben Laden, désigné comme le responsable des attentats du 11 septembre, recueille 12 % d'opinions favorables dans l'échantillon musulman. Cela le place toutefois devant Ariel Sharon, le premier ministre israélien, qui n'en recueille que 9 %. Les jeunes sont plus nombreux à avoir une « bonne image » du milliardaire saoudien réfugié en Afghanistan : 18 % des 16-24 ans, contre

11 % des 25-34 ans et 8 % des plus de 55 ans.

Après les attentats, plusieurs enquêtes de terrain ont fait état d'un accablement et d'une inquiétude chez les musulmans de France : de nombreuses personnes rencontrées par les journalistes disaient faire l'objet d'une hostilité accrue de la part des non-musulmans (*Le Monde* du 1^{er} octobre). Le sondage nuance cette première impression, puisque seulement 30 % des personnes interrogées affirment avoir constaté « une modification des attitudes » à leur égard depuis les attentats. Ce qui n'empêche pas 60 % des musulmans de se dire inquiets face à une potentielle augmentation du racisme à leur égard.

De ce point de vue, il est intéressant de relever que les musulmans sont plutôt moins inquiets que la population totale sur les possibles retombées intérieures d'une action militaire de la France contre un Etat islamique. 83 % pensent que « cela augmenterait le risque d'attentats sur le territoire français » (88 % dans la population totale), et 78 % estiment que « cela pourrait entraîner des incidents graves entre les différentes communautés » (84 % dans la population totale).

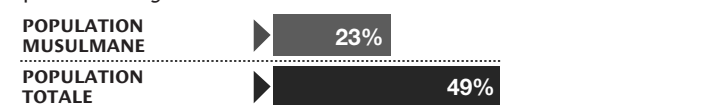
X. T.

► Suite aux attentats, êtes-vous favorable ou opposé ...

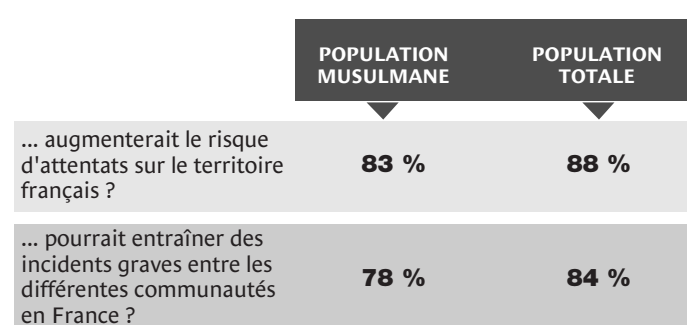
... à ce que la France aide les Etats-Unis dans la recherche des réseaux terroristes responsables ?



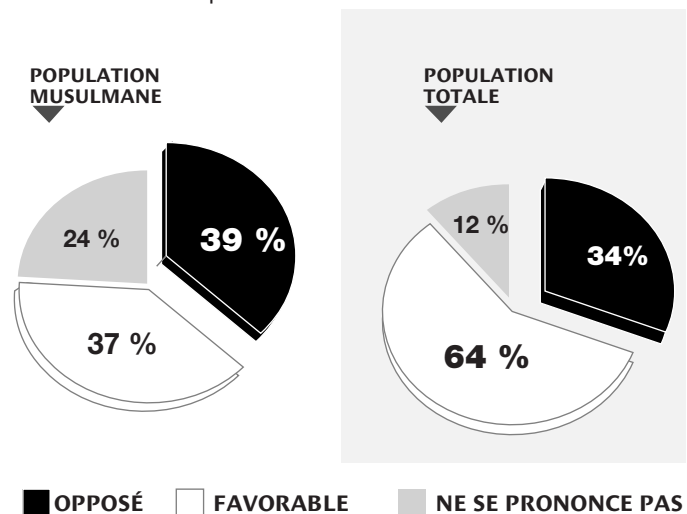
... à la participation de la France à une guerre dirigée contre les Etats qui ont hébergé ou aidé les terroristes ?



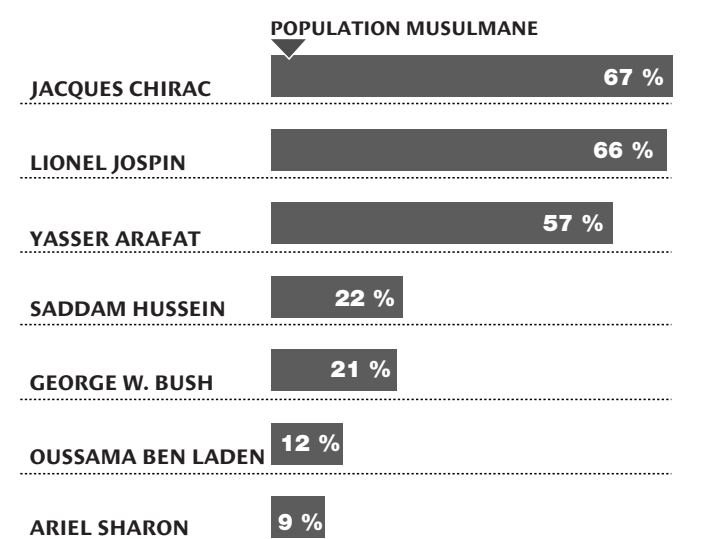
► Si la France participait à une action militaire menée à l'encontre d'un Etat islamique, pensez-vous que cela...



► Etes-vous favorable à la politique suivie par la France dans le conflit israélo-palestinien ?



► Avez-vous plutôt une bonne opinion de... ?



Franc Frégosi, chercheur au CNRS, sociologue de l'islam à l'université Robert-Schuman de Strasbourg

« Ce qui progresse, ce n'est pas un islam privatif, mais une religion qui s'exprime de manière collective »

« Quelle photographie des musulmans de France est révélée par ce sondage ?

Il permet de distinguer trois types d'identification à l'islam. Un premier pôle que je qualifierai d'islam spirituel et intellectuel, qui reste relativement stable et confirme son enracinement. Il est structuré par une identification subjective à un ensemble de croyances, de valeurs, mais pas par une pratique. Le deuxième pôle est celui d'un islam pieux ou dévot. C'est ce deuxième type d'appartenance, celui d'une adhésion en actes à l'islam, qui est en net accroissement. Parallèlement, ce qu'on peut appeler l'islam minimum, ou l'islam sociologique, est en nette régression, puisqu'il chute de 8 points par rapport à la précédente enquête de 1994.

On pourrait évoquer un quatrième pôle, celui de la sortie de l'islam. En additionnant les « sans religion » et « autre religion », on obtient 6 %, un chiffre en constante diminution. Si l'on peut parler d'une « sécularisation », elle ne se manifeste pas par une disparition de la référence religieuse.

Ces pôles distincts confirment que l'islam en France demeure éclaté, pluriel. Plus que jamais, le rapport des musulmans à la religion n'obéit pas à un modèle unique.

► Comment interprétez-vous la progression des pratiques religieuses ?

Tous les indicateurs sont en hausse. Le respect du jeûne du ramadan est cependant à prendre avec prudence, car le mois sacré de l'islam est un moment d'identification communautaire forte. Je suis davantage frappé par la forte progression de la pratique quotidienne, c'est-à-dire l'observation des cinq prières canoniques et la fréquentation de la mosquée. Ce qui progresse, ce n'est pas un islam privatif, mais une religion qui s'exprime à l'extérieur et de manière collective. C'est pourquoi la demande de lieux de culte reste élevée.

► Que signifie l'augmentation de la pratique religieuse chez les musulmans qui ont suivi des études supérieures ?

Il faut sortir du misérabilisme. On pensait jusqu'ici que l'ascension sociale entraînait presque inévitablement un détachement de la religion. Or, ce que

révèle ce sondage, c'est l'émergence progressive d'une future élite musulmane en France. A rebours d'un certain discours simplificateur, selon lequel les musulmans de France ne pourraient s'intégrer qu'en renonçant à leur foi, l'enquête montre qu'il est par-

faitement possible d'être intégré à la société française et respectueux des prescriptions musulmanes. L'intégration est de moins en moins vécue sur le mode d'une pratique honteuse de la religion. Le sondage décrit la recherche d'un équilibre, d'un juste milieu

entre appartenance citoyenne et appartenance confessionnelle, deux affiliations qui paraissent complémentaires plutôt qu'antagoniques.

► Le modèle de la laïcité à la française aurait-il facilité l'intégration ?

« Ce que révèle ce sondage, c'est l'émergence progressive d'une future élite musulmane en France »



FRANCK FRÉGOSI

L'enquête montre que toutes les composantes musulmanes portent un jugement positif sur la laïcité, estimant qu'elle ne les empêche pas d'être authentiquement croyants, en pensée et en actes. Cette perception vient confirmer après coup la démarche initiée par

le ministère de l'intérieur, pour organiser l'islam sans discrimination, en respectant le cadre républicain.

► L'image des musulmans dans la société française s'améliore-t-elle ?

Dans l'ensemble, j'ai l'impression que l'image globale de l'islam est encore brouillée. Indéniablement, il faut tenir compte d'un « effet Manhattan ». On le voit par exemple dans l'association de l'islam à l'expression « rejet des valeurs occidentales », qui augmente. L'opinion est perméable à certains discours tels que la vulgate de Samuel Huntington sur le « choc des civilisations ».

En même temps, on constate que 31 % des Français se déclarent favorables à la construction de mosquées, tandis que ceux qui étaient hostiles sont passés dans le camp des indifférents. Cette indifférence elle-même est une manière de dire que l'islam fait partie du quotidien. De même, 64 % des personnes interrogées ne seraient pas hostiles à l'élection d'un maire musulman. C'est le signe d'une intégration dans le cadre local, dans la proximité.

► Comment expliquer ce paradoxe d'une meilleure intégration des musulmans dans la société française, à une période où l'islam est soupçonné de favoriser le fanatisme ?

C'est peut-être la démonstration que le travail pédagogique accompli par les médias et par les responsables publics, visant à lutter contre tout amalgame entre islam et terrorisme, porte ses fruits. De plus en plus, les gens savent faire la part des choses. Les musulmans eux-mêmes évitent de tomber dans les jugements caricaturaux.

Malgré tout, j'ai l'impression que l'islam pose toujours un peu problème aux Français. L'intégration est effective, mais elle ne s'accompagne pas d'une vision positive de la religion musulmane. L'opinion accepte un islam du voisinage, de la proximité, plus charnel qu'un islam abstrait, qui continue à inquiéter. Ce qui fait difficulté, c'est davantage la perception de l'islam que celle des musulmans.

Propos recueillis par Xavier Ternisien

L'élection de Michel Charasse à la questure du Sénat a suscité des divisions dans les rangs socialistes

L'ancien ministre du budget s'est emparé, contre les recommandations du PS, de ce poste convoité

Le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme Michel Charasse s'est fait élire, mercredi 3 octobre, à un des trois postes de questeur du Palais du Luxem-

bourg, très convoités pour les avantages matériels qu'ils procurent. L'ancien ministre s'est fait désigner comme candidat par le groupe PS

contre Jean Besson (Drôme), en bénéficiant de l'aide d'un autre baron mitterrandiste, Guy Penne (Français établis hors de France).

LA CONSTITUTION du nouveau bureau du Sénat, mercredi 3 octobre, a suscité un climat de discorde parmi les élus socialistes. Forts de sept sièges supplémentaires à l'issue du renouvellement triennal (*Le Monde* du 25 septembre), les sénateurs du PS se sont divisés autour de l'élection de Michel Charasse (Puy-de-Dôme) à un des trois postes de questeur, particulièrement convoités pour la prééminence et les avantages matériels qu'ils procurent. Au terme d'un impromptu soigneusement mis en scène, l'ancien ministre et conseiller de François Mitterrand s'est fait désigner comme candidat par le groupe socialiste, en dépit des recommandations de la direction du PS, qui souhaitait présenter Jean Besson (Drôme).

Son élection à la questure a ensuite été une formalité, l'élection des membres du bureau faisant traditionnellement l'objet d'un « accord républicain » entre les sénateurs de toutes tendances. Pour les six vice-présidences, les trois postes de questeur et les douze secrétaires, le nombre des candidats est exactement ajusté sur le nombre de postes vacants. De sorte qu'avec 234 suffrages M. Charasse a bénéficié des voix de plus d'une centaine d'élus de droite. Déçu, M. Besson a désigné à demitot l'influence des mitterrandistes : « Tout le monde me donnait

gagnant, et, au bout du compte, c'est un opposant à Lionel Jospin qui représentera le PS à la questure », a-t-il dit, ajoutant néanmoins que M. Charasse avait mené « une campagne très à gauche » qui aurait « séduit les nouveaux sénateurs ». Le sénateur de la Drôme a aussi mis en avant son « éthique », assurant qu'il ignorait le détail des avantages consentis aux questeurs.

AVANTAGES MATÉRIELS

Chargés de la gestion de l'administration du Sénat, les trois questeurs disposent à ce titre de budgets considérables (plusieurs millions de francs par an) dont ils sont les seuls maîtres. Ils bénéficient chacun d'un appartement de 250 mètres carrés rue Bonaparte, près du Palais du Luxembourg, et d'un autre à Versailles – avec personnel de maison. S'y ajoutent une voiture de fonction avec chauffeur et une prime de 18 000 francs en sus de l'indemnité mensuelle des sénateurs (36 516 francs net). « Sur un plan strictement matériel, c'est un emploi intéressant, et, donc, forcément très convoité », a indiqué Pierre Mauroy (Nord), glissant que M. Charasse avait « bien préparé son coup ».

Pour succéder à Guy Allouche (Nord), qui ne s'était pas représenté aux élections sénatoriales le 23 septembre, sept élus socialistes

avaient fait acte de candidature au sein de leur groupe. Trois d'entre eux – Gérard Miquel (Lot), Michel Moreigne (Creuse) et Bernard Piras (Drôme) – ont renoncé avant l'ouverture du scrutin, mardi, devant le groupe. Restaient en lice, outre M. Charasse et M. Besson, Jean-Pierre Demerliat (Haute-Vienne) et Guy Penne (Français établis hors de France), lui aussi ancien conseiller de François Mitterrand à l'Elysée. M. Charasse – qui fit son entrée au Sénat en 1981, où il siégea jusqu'en 1988, avant d'être réélu en 1992 et au dernier renouvellement du 23 septembre – est arrivé en tête au premier tour avec 26 suffrages, devant M. Besson (23), M. Demerliat (14) et M. Penne (14). Ce dernier a alors appelé à voter pour son collègue du Puy-de-Dôme. Le partage des rôles entre les deux barons mitterrandistes s'est révélé payant. Le retrait de M. Demerliat, sans consigne de vote, a mis hors course M. Besson et assuré le succès de M. Charasse (43 voix contre 32). « Ce qui m'a tué, c'est la déclaration de Jean-Pierre Demerliat, qui partage pourtant mes convictions, déplorait, mercredi, M. Besson. M. Penne, en revanche, a joué à la perfection le rôle du lièvre pour M. Charasse. »

Le président du groupe socialiste du Sénat, Claude Estier (Paris), semblait, lui, vouloir tourner la

page sans états d'âme : « Le choix s'est porté sur la personne la plus apte à remplir la fonction. » M. Mauroy conclut : « M. Besson avait tout pour devenir pape, mais il est resté cardinal. La décision s'est faite au cours du grand oral des deux prétendants devant le groupe. Jean Besson a manqué son intervention. » Devant ses collègues, M. Charasse aurait argué qu'un « sénateur de poids » était nécessaire face aux deux questeurs de droite – Jean Faure (Union centriste, Isère) et Serge Mathieu (Républicains et Indépendants, Rhône). L'ex-ministre du budget aurait aussi proposé d'« examiner à la loupe les frais généraux » du Sénat. « Je doute qu'il se montre offensif à l'égard des sénateurs de droite, a objecté M. Besson. Nous n'avons pas la même conception de la politique. »

Elie Barth

■ **PCF : le groupe Communiste, Républicain et Citoyen a obtenu une vice-présidence** au Sénat, en la personne de Guy Fischer (Rhône). C'est la première fois depuis 1947 que le PCF obtient une vice-présidence. Avec 23 membres depuis le renouvellement du 23 septembre, le groupe CRC dépasse désormais en nombre le groupe du Rassemblement démocratique et social européen, qui en compte 19.

Elisabeth Guigou travaille son atterrissage en Seine-Saint-Denis

DEUX FOIS, TROIS FOIS par semaine, Elisabeth Guigou emprunte le chemin de la Seine-Saint-Denis. Jeudi 4 octobre, la ministre de l'emploi et de la solidarité devait être sur place, puis le samedi suivant.

L'itinéraire a changé. Adieu Avignon, et ses souvenirs de défaite aux élections municipales. C'est le triangle Bondy, Romainville, Noisy-le-Sec, la 9^e circonscription du « 93 », qui attire aujourd'hui M^{me} Guigou. On peut désormais l'y croiser dans un café, un sandwich à la main, ou bien au stade Léo-Lagrange de Bondy, où elle vient d'inaugurer une piste d'athlétisme, à moins qu'elle ne soit en train de rechercher un appartement.

Huit mois avant les élections législatives, et sans attendre l'investiture officielle du Parti socialiste, mi-décembre, la ministre tente de gagner à sa cause des militants surpris par ce parachutage brutal en les rencontrant par petits groupes. Des « visites privées », précise son entourage, où elle parle d'elle, de ses « origines modestes », de son « grand-père piémontais », du départ de la famille pour le Maroc... M^{me} Guigou privilégie les contacts, la simplicité, et cherche à donner une autre image d'elle.

Au lendemain des élections municipales il lui fallait impérativement retrouver une terre d'élection. Annoncée dans la Nièvre, les Alpes-de-Haute-Provence, ou encore dans les Bouches-du-Rhône, M^{me} Guigou courrait le risque d'entreprendre un « tour de France » stérile si elle ne fixait pas rapidement son choix. « Sept ou huit circonscriptions m'ont été proposées, y compris Dijon et Lyon », affirme-t-elle. Pour la ministre, le plus important était de ne pas don-

ner l'impression d'être parachutée, mais désirée, « demandée ».

Son plus fidèle ami, Bruno Le Roux, député de Seine-Saint-Denis, ex-maire d'Epinay-sur-Seine, a volé à son secours. Secrétaire national aux élections du PS, il sait que, dans son département, Véronique Neiertz, l'ancienne secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, est décidée à ne pas briguer un nouveau mandat. La 9^e circonscription est idéale : c'est une terre de gauche, réservée à une femme depuis 1997, et facilement accessible depuis Paris. Dès lors, l'opération peut s'enclencher. M^{me} Neiertz annonce, le 16 septembre, qu'elle abandonne son mandat pour raisons de santé. Dès le lendemain, le maire de Bondy, Gilbert Roger, s'il n'avait pas misé sur elle, fait savoir qu'il serait très heureux que la ministre de l'emploi reprenne le flambeau. « Ce serait un atout fort », renchérit Pascal Popelin, premier secrétaire de la fédération PS du département. « Si les militants socialistes de Seine-Saint-Denis le veulent, je suis prête à être leur candidate aux législatives en 2002 », assure aussitôt M^{me} Guigou.

GRINCEMENTS DE DENTS

« Quel bel enchaînement ! », se réjouit M. Le Roux. « Ce n'est pas Elisabeth qui dit : "je veux aller là-bas", ce sont les élus locaux qui disent : "ça serait bien qu'elle vienne" », ajoute-t-il. Le scénario serait presque parfait s'il n'y avait un grain de sable. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, patron de ce département fabiusien, réagit très mal à la précipitation de cette candidature. Interrogé sur France 3 Ile-de-France, le 24 septembre, il « regrette qu'un certain

nombre d'irresponsables politiques [l']aient amenée à s'installer dans ce département dans de telles conditions ». La désignation du candidat du PS dans cette circonscription « plurielle et de toutes les couleurs » aurait pu être l'« occasion de passer du discours aux actes » et de présenter « une jeune issue de l'immigration », juge-t-il. Vexé, il dit aussi avoir appris la décision de sa ministre de tutelle... par la presse.

Deux semaines plus tard, la blessure est encore vive. « On aurait pu s'y prendre autrement », déclare M. Bartolone en fustigeant un « petit accord d'arrière-salle de café ». Mais, discipliné, il assure qu'il sera « à ses côtés » dans la bataille pour préserver cette circonscription « emblématique » gagnée par les socialistes en 1981. « C'est un faux départ mais on va l'aider à gagner le sprint », commente M. Popelin.

La ministre doit se garder de ses alliés. En plus du PCF, bien implanté en Seine-Saint-Denis, il lui faut aussi compter avec une gauche très militante. Aux dernières élections municipales, la liste des Motivé-e-s a, en effet, recueilli 12 % des suffrages. Et son arrivée fait grincer des dents les Verts, qui avaient imprudemment fondé des espoirs sur un candidat issu de leur rang, Jean-Luc Bennhamias, ex-secrétaire national du parti. « Le travail en bonne intelligence qui avait été mené localement avec la gauche plurielle est un peu abîmé. Si on recase tous les gens de cette façon, cela augure mal d'un accord national Verts-PS. Et Lang, il va aller où ? », s'agace Alain Amédéo, secrétaire départemental.

Isabelle Mandraud et Michel Noblecourt

Débat consensuel à l'Assemblée nationale sur les droits des malades

La droite se soucie des réactions du corps médical

SOIXANTE-TROIS sur près de quatre cents. Après la séance de mercredi 3 octobre, qui s'est poursuivie terminée à 1 heure, jeudi matin, les députés ne sont pas près d'avoir terminé l'examen des amendements au projet de loi relatif aux droits des malades et à la qualité du système de santé. La discussion se poursuivra jusque tard dans la nuit de jeudi 4 à vendredi 5 octobre. Les parlementaires ont commencé leurs travaux par une discussion sur la demande défendue par Jean-François Mattei (DL, Bouches-du-Rhône) de renvoi du texte en commission.

Tout en saluant le travail du gouvernement et des commissions, M. Mattei a estimé que « les solutions proposées ne correspondent en rien à la réalité, ni en ce qui concerne la démocratie sanitaire ni pour ce qui est de la responsabilité et du système d'indemnisation ». Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, lui a notamment opposé l'ambition du texte de « revoir les fondements mêmes de l'éthique médicale » et de vouloir « équilibrer davantage » la relation médecin-malade. Le ministre a insisté sur le rôle et la représentativité des associations d'usagers du système de santé, dont il souhaite qu'« elles puissent mieux se faire entendre ». M. Kouchner a également défendu la nécessité de « distinguer la faute de l'aléa, sinon il n'y aura plus de responsabilité, ni du médecin ni de l'établissement ». La motion de renvoi en commission n'a pas été adoptée. L'examen des amendements allait pouvoir commencer.

« DÉMOCRATIE SANITAIRE »

Parmi les amendements adoptés, on peut retenir ceux portant sur la scolarisation des enfants hospitalisés, les risques de discrimination posés par les tests génétiques et l'inclusion de la réflexion sur les questions éthiques dans les missions des hôpitaux. Présenté par le rapporteur du projet de loi, Jean-Jacques Denis (PS, Meurthe-et-Moselle), au nom de la commission des affaires culturelles, un amendement affirme un droit pour les enfants d'âge scolaire, « dans la

mesure où leurs conditions d'hospitalisation le permettent, à un suivi scolaire adapté délivré au sein des établissements de santé ».

Sans attendre la révision des lois de bioéthique, Alain Claeys (PS, Vienne) a défendu l'insertion dans le projet de loi d'un volet propre au code civil, au code pénal et au code du travail portant sur la prohibition des discriminations en raison des caractéristiques génétiques. Approuvé par le ministre délégué à la santé, cet amendement a été adopté. Cela a été également le cas de la modification, présentée par M. Denis, visant « à inclure dans les missions de l'hôpital la réflexion sur les questions d'éthique, en vue de garantir le respect des droits des malades ». Faisant référence à l'exemple de l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, le rapporteur a situé cet amendement dans l'objet du texte : « Encourager les équipes soignantes à s'approprier la démocratie sanitaire. »

Hormis quelques brefs échanges vifs, la tonalité générale de la discussion sur le titre I du projet de loi, consacré à la démocratie sanitaire a mis en évidence la convergence de préoccupations entre les intentions du gouvernement dans ce domaine et celles de représentants de l'opposition, pour laquelle se sont notamment exprimés Bernard Accoyer (RPR, Savoie) et Jean-Michel Dubernard (RPR, Rhône). Ce dernier s'est employé à « mettre en garde » le gouvernement contre le risque de réactions défavorables des professionnels de santé et des médecins au premier chef. « Nous souhaitons d'abord que ce texte, qui comporte d'indéniables avancées, atteigne ses objectifs, a ainsi expliqué M. Dubernard. Il importe pour cela que la relation de confiance entre le médecin et le malade (...) ne se transforme pas en défiance. Si le corps médical venait à se retourner contre ce projet, l'intérêt des malades comme de la médecine en pâtirait. » Une préoccupation avec laquelle M. Kouchner s'est déclaré « tout à fait d'accord ».

Paul Benkimoun

Alain Lipietz écrit aux Verts sur son site Internet

LE CANDIDAT des Verts à l'élection présidentielle, Alain Lipietz, qui doit être confirmé ou infirmé dans cette fonction par un vote des militants dans les prochains jours, leur indique dans une longue lettre, publiée, mercredi 3 octobre, sur son site Internet (www.lipietz2002.net) : « Par respect de la démocratie, j'accepterai, si telle est votre décision, de retirer ma candidature. » Puis il ajoute : « J'ai maintenu l'exigence de vous consulter pour repartir d'un bon pied. » M. Lipietz voit trois causes à l'« hostilité des médias, relayée hélas par quelques-uns d'entre nous », après la « maladresse » qu'il a commise à propos de l'amnistie en Corse : « l'inquiétude (...) des lobbies liés au modèle de développement productiviste ; la difficulté des médias (...) à parler du fond ; la réticence de nos alliés (...) à voir se développer un pôle écologiste fort ». Il propose de « clarifier, par une nouvelle lettre aux maires, notre option fondamentale pour la non-violence ».

DÉPÊCHES

■ **MEDEF : l'organisation patronale, qui s'est retirée des caisses de la Sécurité sociale depuis le 1^{er} octobre, n'exclut pas de « participer à une Sécurité sociale rénovée dans l'avenir »**, a déclaré son président, Ernest-Antoine Seillière, lors d'une conférence de presse à Caen, mercredi 3 octobre. Le président du Medef a par ailleurs plaidé pour l'allègement de la taxe professionnelle : « La vraie manière de répondre à la diminution de l'emploi, c'est par la stimulation de l'investissement, qui passe bien entendu par l'allègement de certaines charges et, notamment, la taxe professionnelle portant sur la partie équipement. »

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Elisabeth Guigou n'est « pas opposée » à des revalorisations d'honoraires pour les médecins** en 2002 qui s'inscriraient dans « une démarche de qualité des soins », selon ses propos dans une interview au *Panorama du médecin* publiée, jeudi 4 octobre. « En matière de régulation des dépenses, je considère que nous sommes entrés dans une phase transitoire. Il n'est pas souhaitable que les partenaires conventionnels se trouvent dans ce contexte sans possibilités d'évolution », a-t-elle reconnu.

■ **CORSE : « le projet de loi relatif à la Corse devrait être définitivement adopté avant la fin de l'année ou au début de 2002 »**, a déclaré le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, lors d'une rencontre avec la presse à l'occasion de la rentrée parlementaire 2001-2002. L'Assemblée a adopté ce projet de loi en première lecture le 24 mai. Le Sénat engage son examen le 6 novembre.

Dominique Foing

Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, risque de perdre son fauteuil

La justice, saisie par le préfet, lui reproche de ne pas avoir acquitté sa dette vis-à-vis de la commune

RATTRAPÉ par les juges, Patrick Balkany (div. d.) n'aura pas vraiment eu le temps de savourer sa surprise victorieuse aux élections municipales de mars à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) et son retour triomphal en politique. Le tribunal administratif de Paris examinait, mercredi 3 octobre, en présence de l'intéressé, un référé contre son élection, déposé par le

préfet des Hauts-de-Seine dès le lendemain du scrutin. Déclaré comptable de fait des deniers de la commune, le candidat entré dans la catégorie des personnes inéligibles définies par l'article L. 231 du code électoral et ne pouvait donc siéger au conseil municipal, estime le représentant de l'Etat. Une mésaventure qui découle directement des ennuis judiciaires qui ont

suivi sa défaite de 1995. Le 7 mai 1996, le tribunal correctionnel de Nanterre a condamné M. Balkany à quinze mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour avoir fait travailler à son domicile des employés municipaux. L'ex-maire a, en outre, été condamné à 200 000 francs d'amendes et près de 800 000 francs de dommages et intérêts à la commune, sommes dont il s'est acquitté.

La dette n'est pourtant pas complètement effacée : par deux jugements de 1997 et 1999, la chambre régionale des comptes, qui peut remonter au-delà de trois ans – période de prescription pénale –, le déclare toujours « comptable de fait » et fixe sa dette restante à 3,4 millions de francs. M. Balkany ne rembourse pas et se lance alors dans un marathon judiciaire, avec des fortunes diverses. Si le premier jugement est confirmé en appel et en cassation, l'arrêt de la Cour des comptes qui confirmait le montant de la dette est cassé pour vice de

Hilditch & Key

Shirtmakers

« Les plus belles chemises de Jermyn Street »

FIN DE SERIES

1 Chemise	895 £	450 F
3 Chemises (chaque)		425 F
6 Chemises (chaque)		400 F
Cravates soie		345 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

STEINER, AU SALON DU MEUBLES ET DE LA DÉCORATION
Du 5 au 14 octobre, c'est le moment de découvrir la collection des canapés STEINER à des prix exceptionnels.

SALON MEUBLES ET DÉCORATION
P^{te} DE VERSAILLES - Hall 7-1 - Allée G - Stand 7

A PARIS : **Topper Espace Steiner**
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél. : 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

ÉDUCATION La rentrée des universités, qui s'étale tout au long du mois d'octobre, doit s'effectuer sous le signe de la « souplesse » et de la libération des « initiatives », a affir-

mé le ministre de l'éducation nationale, jeudi 4 octobre. ● PARMIS LES NOUVEAUTÉS, le système européen des transferts de crédits, qui sera mis en place progressivement, devrait

favoriser la mobilité des étudiants en Europe. ● JACK LANG veut par ailleurs inciter les universités à innover. La dimension pédagogique sera par exemple mieux reconnue dans la

gestion de la carrière des enseignants. ● LES UNIVERSITÉS NOUVELLES, créées au début des années 1990, demeurent fragiles, mais elles se sont ouvertes aux entreprises et

aux collectivités locales. ● A ÉVRY (Essonne), l'université n'a pas rempli son objectif de démocratisation, mais elle affirme sa vocation scientifique et sa professionnalisation.

Jack Lang veut inciter les universités à multiplier les initiatives pédagogiques

A l'occasion de la rentrée de l'enseignement supérieur, le ministre de l'éducation nationale a lancé un appel à la « souplesse ». L'introduction des modules capitalisables devrait favoriser la mobilité des étudiants en Europe. Les taches d'animation des enseignants seront mieux prises en compte

SOUPLESSE. Telle est « la ligne générale » fixée pour l'université. En présentant, jeudi 4 octobre, la rentrée de l'enseignement supérieur, Jack Lang devait largement insister sur la nécessité de « libérer les initiatives ». Le ministre de l'éducation nationale a, ces derniers mois, effectué, dans la plus grande discrétion, de nombreuses visites, parfois surprise, dans les universités. Pour constater à quel point « elles sont vivantes, imaginatives, modernes ».

Dans ce cadre, la principale nouveauté est à venir. Encore marginal, le système européen des transferts de crédits (ECTS en anglais), qui consiste à réorganiser les formations en modules capitalisables (60 crédits correspondant à une année universitaire), fera l'objet d'un texte d'orientation en décembre. Ce « système à retombées multiples », comme l'explique M. Lang, doit tout à la fois favoriser la mobilité européenne des étudiants, les passerelles entre les formations nationales et la formation continue des salariés, par la validation des acquis. L'autorisation de déroger à la loi de 1997 organisant les études a été donnée. « Le mouvement est enclenché, nous espérons beaucoup de la flexibilité que cela va introduire », souligne Bernard Belloc, pre-



mier vice-président de la Conférence des présidents d'université.

Encore discrets eux aussi, les DEUG expérimentaux bi ou pluridisciplinaires, permettant aux étudiants de s'orienter vers des parcours plus diversifiés, sont désormais au nombre de quinze contre trois à la rentrée 1999. Dix licences

du même type sont en place. Dans le même esprit, enfin, la rénovation des DEUG scientifiques, engagée dans six universités depuis 1998, commence à porter ses fruits, affirme le ministre : cours en petits groupes, place donnée à l'expérimentation, premier semestre en tronc commun... les innovations

introduites ont permis, dans les établissements concernés, de faire progresser le taux de réussite en deux ans de presque 20 %.

La professionnalisation des formations connaît des avancées plus notables : 182 nouvelles licences professionnelles sont créées en cette rentrée, portant leur nombre à 377. Leurs effectifs doublent, pour atteindre 9 000 étudiants. Par ailleurs, 249 nouveaux DESS ont été créés. Quant au rapport confié à Blandine Kriegel, professeur de philosophie à l'université Paris-X, sur la professionnalisation des études de lettres et sciences humaines, le ministre l'attend pour le début 2002.

Pour inciter les enseignants à innover, en DEUG, un label « équipe pédagogique », bénéficiant de crédits particuliers, va être créé, à l'instar du label « équipe d'accueil » qui prévaut en matière de recherche. Les enseignants pourront faire valoir leur participation à cette équipe dans leur dossier de promotion.

La transformation du statut des enseignants-chercheurs doit en effet être un moyen, selon le ministre, d'accompagner l'évolution des pratiques pédagogiques. Ce « toilettage », qui s'appuie notamment sur les travaux de la commission conduite par Eric Espéret, président de l'uni-

versité de Poitiers, passe par une série de mesures techniques. Certaines sont applicables dès cette rentrée. Les établissements pourront ainsi transformer les primes pédagogiques et administratives en décharges horaires. Ce qui devrait permettre aux universités de moduler le temps de service des enseignants pour tenir compte de leurs fonctions

Actuellement, les obligations des enseignants consistent à assurer 192 heures de travaux pratiques ou 128 heures en cours magistral. A terme, une heure en petit groupe pourrait être comptabilisée de la même manière qu'une heure magistrale. Pour prendre en compte l'intégralité des nouvelles tâches des enseignants, la Rue de Grenelle va réunir

Une première année de médecine rénovée

« La décision de principe est prise. » Jack Lang devait annoncer, jeudi 4 octobre, que la transformation de la première année de médecine sera effective à la rentrée 2002. Un cursus commun sera proposé aux étudiants, ouvrant l'accès aux études de médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme, personnel paramédical (infirmières, kinésithérapeutes, etc.). Les programmes seront rééquilibrés au profit des sciences humaines et sociales. L'utilisation de l'informatique et une connaissance des métiers de la santé y figureront. Pour l'année universitaire 2001-2002, le numerus clausus a été majoré de 700 places (4 850 au total).

d'animation ou de gestion de projets. La dimension pédagogique sera, en outre, mieux reconnue dans la gestion de la carrière des enseignants, une nouvelle voie de promotion étant ouverte aux enseignants qui se consacrent pour une majorité de leur temps à des fonctions autres que l'enseignement ou la recherche.

un groupe de travail avec les ministères de l'économie et des finances et de la fonction publique. Il devra aboutir à une réécriture du statut des enseignants.

DES CRÉDITS LIÉS AUX RÉSULTATS

Pour mettre en œuvre ces évolutions pédagogiques, Jack Lang rappelle qu'il s'appuie, pour la prochaine année universitaire, sur un projet de budget prévoyant un nombre croissant de créations d'emplois. « Nous retrouvons un taux d'encadrement des étudiants comparable à celui que nous connaissions avant l'explosion démographique des années 1980 », se félicite le ministre. Le projet de loi de finances pour 2002, jugé « très bon » par la Conférence des présidents d'université, prévoit de créer 1 000 postes d'enseignants (contre 600 en 2001) et 1 000 emplois de personnels ingénieurs, administratifs, techniciens ouvriers et de service (Iatoss). Dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire, 1 500 emplois budgétaires nouveaux sont inscrits au budget. Les crédits de fonctionnement connaissent également un accroissement important (+7,8 %). Ces moyens devraient notamment permettre, selon le ministre, de compléter les dotations des universités « chroniquement sous-dotées ». A l'avenir, ces crédits seront davantage liés aux résultats des universités. Les missions du Comité national d'évaluation (CNE), chargé d'évaluer les établissements du supérieur, seront renforcées. Et, dorénavant, la signature des contrats quadriennaux entre le ministère et les universités interviendra après une évaluation opérée par le CNE.

Nathalie Guibert et Luc Bronner

N. G.

Dix ans après leur création, les universités nouvelles restent fragiles

EN DIX ANS seulement, elles ont érigé des campus complets, pour accueillir des dizaines de milliers d'étudiants dans des villes vierges de tout enseignement supérieur. Les « universités nouvelles » font désormais partie du paysage. Mais l'anniversaire que s'approprient à célébrer les quatre établissements d'Ile-de-France (Cergy-Pontoise, Evry, Marne-la-Vallée et Versailles-Saint-Quentin), lors d'un colloque organisé à Paris, le 8 octobre, est aussi l'occasion de témoigner de leurs fragilités.

Lors de leur naissance, au début des années 1990, le défi était immense : alors qu'il fallait jusqu'alors accueillir 20 000 nouveaux étudiants chaque année, ils étaient 100 000. Il fallait, d'urgence, répondre à cette explosion. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, et Claude Allègre, son conseiller spécial, entendaient du même coup mieux insérer l'université dans son environnement social et économique. En 1991, dans le cadre du plan Université 2000 sont créées quatre nouvelles universités en Ile-de-France et deux dans le nord de la France : Littoral (Boulogne, Calais, Dunkerque, Saint-Omer) et Artois (Arras, Béthune, Lens et Douai). S'y ajouteront La Rochelle en 1993, et Bretagne-Sud (Lorient-Vannes) en 1995. Ces huit établissements accueillent désormais 74 000 étudiants.

Les quatre universités franciliennes comptent 10 000 étudiants chacune. Si elles n'ont pas désengorgé le centre de Paris comme souhaité au départ, elles ont accompagné le boom des études supérieures. Ont-elles partici-

pé à leur démocratisation ? Les avis sont nuancés. « Ce n'est pas à Cergy qu'on aura une université d'ouvriers, on ne fera pas la révolution de ce point de vue, convient René Lasserre, son président. Nous avons cependant drainé des enfants de cadres moyens et de techniciens qui n'allaient pas à l'université il y a quelques années. » Les universités nouvelles ont donc plutôt offert des possibilités d'études, sur place, à des jeunes traditionnellement exclus de l'enseignement supérieur. « De ce point de vue, le pari est gagné », estime Jean-Jacques Pollet, président de l'université d'Artois, qui compte 40 % d'étudiants boursiers, la plus forte proportion métropolitaine.

« NORMALITÉ QUELQUE PEU DÉCEVANTE »

Formations ouvertes aux non-bacheliers, développement d'instituts universitaires de technologie... des efforts coûteux ont été engagés. Ils restent limités. Et butent, en amont, sur les résultats du système scolaire environnant, explique René Lasserre : « L'un de nos gros problèmes vient de l'échec au lycée. » L'université de Versailles, qui va développer des formations à Mantes-la-Jolie et étudier un projet à Trappes, indique pour sa part éprouver des difficultés à attirer les jeunes des zones les moins favorisées.

Une autre idée avait présidé à la naissance des universités nouvelles : faire autrement. Les conditions d'études, dans des locaux neufs et bien équipés, ont pu y contribuer. Tout comme l'usage précoce des nouvelles technolo-

gies, l'expérience de la semestrialisation des études, le lancement de formations pluridisciplinaires ou par l'apprentissage. Ces universités ont en outre poussé loin la professionnalisation : elle concerne 30 % des formations à Cergy, qui veut atteindre 45 % dans les prochaines années. Dans un rapport publié en 1996, le Comité national d'évaluation a néanmoins parlé de « normalité quelque peu décevante ». Les intéressés en conviennent partiellement : ils délivrent les mêmes diplômes que les autres.

Peu à peu, tout se passe comme si les « nouvelles » entraient, sans grand plaisir, dans les habits de leurs aînées. « Les universités du centre les entraînent malgré elles vers un certain conservatisme », analyse Jean-Jacques Payan, qui a présidé à l'élaboration du schéma Université du troisième millénaire (U3M) en Ile-de-France. Après avoir dérogé aux règles communes de la loi Savary de 1984 en matière de gestion, elles ont dû s'y plier depuis 1997. Elles en ont gardé des habitudes d'ouverture aux collectivités locales comme au monde économique, et conservé une culture d'établissement. Leurs présidents auraient cependant voulu disposer, quelques années encore, de la souplesse des débuts. Ils regrettent surtout d'être passés sous la toise d'une répartition trop normative des moyens ministériels. Les faire entrer dans le droit commun a été une « erreur », convient Francine Demichel, directrice des enseignements supérieurs.

Car la croissance des universités nouvelles n'est pas achevée. Des mètres carrés restent à

construire. Leurs bibliothèques sont opérationnelles depuis peu. Et leur implantation « multipolaire » exige des moyens humains importants. Par ailleurs, ces établissements ne veulent pas se laisser enfermer dans leur rôle d'université de proximité. Toutes soulignent la nécessité de développer la recherche (l'université d'Artois compte ses allocations de recherche sur les doigts d'une seule main). Actuellement, 69 % de leurs étudiants sont en premier cycle contre 40 % pour la moyenne des universités.

« UNE NÉCESSAIRE SOLIDARITÉ »

Pour rester attractif, chacun compte affirmer ses spécialités (l'informatique et les mathématiques à Marne-la-Vallée, la génétique à Evry, l'environnement à l'Université du littoral), mais réclame pour cela un meilleur partage des ressources avec les universités de centre-ville. Avec la baisse démographique annoncée tant chez les étudiants que chez les enseignants, les universités traditionnelles ne vont-elles pas se transformer en pompe aspirante ? En Ile-de-France, la question est épineuse. « Il y a loin de la reconnaissance de nos performances à celle d'une nécessaire solidarité », estime René Lasserre. Les universités nouvelles se disent prêtes à se lancer dans toutes les réformes pronées par le ministère. Mais, plaident-elles en chœur, « qu'il ne nous traite pas comme les autres ! »

N. G.

8 000 étudiants supplémentaires

● **Effectifs.** 1 515 000 étudiants sont attendus dans les universités pour la rentrée 2001, soit une augmentation de 8 000 étudiants par rapport à la rentrée précédente. 591 000 d'entre eux sont inscrits en premier cycle (- 10 000 étudiants), 495 000 en deuxième cycle (+ 7 000) et 225 000 en troisième cycle (+ 5 000). 122 000 étudiants sont inscrits en IUT ou en IUUFM (+ 5 000). Au total, les étudiants inscrits à l'université représentent environ 70 % des effectifs du supérieur (2 160 000 étudiants au total).

● **Budget.** La collectivité nationale a consacré 16,2 milliards d'euros (106,5 milliards de francs) en 2000 pour les enseignements supérieurs. Le financement du ministère de l'éducation nationale a représenté 62,8 % de ce montant. Cela représente en moyenne 42 400 francs par étudiant (hors IUT et écoles d'ingénieurs universitaires). Le budget 2001 de l'enseignement supérieur représentait 56 milliards de francs.

A Evry, l'urgence a été traitée, mais la démocratisation est loin d'être acquise

ON ATTENDAIT beaucoup de l'université nouvelle d'Evry. Presque des miracles en réalité. Qu'elle permette, comme ses équivalents d'Ile-de-France, de « désengor-

REPORTAGE

L'intégration de l'université dans la ville reste encore à faire

ger » les « aînées » parisiennes en accueillant une dizaine de milliers d'étudiants. Qu'elle favorise l'accès des couches populaires, nombreuses dans la préfecture de l'Essonne, à l'enseignement supérieur. Qu'elle contribue à l'aménagement urbain de la ville nouvelle d'Evry, conçue au début des années 1970. Qu'elle offre aux entreprises locales une main-d'œuvre de qualité et une recherche de premier plan. L'université pouvait-elle accomplir des miracles ? Dix ans après sa création, le bilan est mitigé.

Eparpillés dans la ville nouvelle, entre la cathédrale de briques rouges imaginée par l'architecte suis-

se Mario Betta, les innombrables centres administratifs, les zones industrielles et les quartiers dits « sensibles », les bâtiments de l'université nouvelle accueillent aujourd'hui un peu plus de 9 000 étudiants. « N'oublions pas le contexte de l'époque : notre mission première, évidente, était d'éviter l'explosion de Paris face à l'afflux d'étudiants », souligne André Bailleul, secrétaire général de l'université. Traiter l'urgence, d'abord. Ouvrir des locaux en récupérant des immeubles vacants. Monter des filières de toutes pièces. Lancer les premiers laboratoires de recherche. Et offrir des débouchés corrects aux premiers diplômés, en pleine crise économique. « La professionnalisation s'est imposée à nous », explique Bernard Chappay, président de l'université depuis 1996, qui fut également son administrateur provisoire.

« LIEUX DE VIE » INEXISTANTS

Avec 14 instituts universitaires, 25 diplômés d'études supérieures spécialisées (DESS) et un dixième de ses étudiants en apprentissage, elle a, de ce point de vue, rempli sa

mission. La présence du Gépôle à Evry, destiné à coordonner les efforts de recherche sur la génétique, devrait renforcer cette vocation. « Cela nous apporte un élément de distinction, ce qui est une chance car nous n'avions pas une réputation sur laquelle nous appuyer », estime Richard Messina, directeur de l'IUP de génie des matériaux, par ailleurs vice-président (PS) du conseil général de l'Essonne. Une partie des filières a été réorganisée. Une branche sciences du vivant, qui n'existait pas à l'origine, a été créée.

Mais, pour autant, l'université nouvelle n'est pas parvenue à remplir son objectif de démocratisation. Malgré un recrutement local des étudiants - deux tiers d'entre eux viennent du département -, le bilan est médiocre. Sa composition sociologique est proche des moyennes nationales, les enfants de cadres restant surreprésentés, les fils d'ouvriers sous-représentés. La proportion de boursiers, autre indicateur d'une éventuelle démocratisation, n'est pas différente de celle du reste des universités. « On nous pousse à installer nos filiè-

res dans les quartiers difficiles, aux Pyramides par exemple. Mais ces mondes ne vivent pas dans le même temps », constate un directeur de département.

L'institut universitaire de technologie a bien été implanté au cœur du quartier des Passages, un espace de béton jugé « affolant », y compris au sein de la présidence. Des résidences universitaires figurent au cœur de la cité des Pyramides ou des Aunettes. Mais la rencontre entre la ville et l'université n'a pas eu lieu. « On ne sent pas la présence des étudiants », constate Joseph Nouvellon, représentant de la chambre de commerce et d'industrie au sein de l'université. Les « lieux de vie » manquent cruellement, dans une ville que les étudiants jugent « triste ». Peu de cafés, plus de cinémas depuis de longs mois, quelques restaurants, aucune animation nocturne. Même le théâtre, situé à quelques pas du cœur de l'université, n'a pas su tirer profit de l'arrivée des étudiants.

L'intégration de l'université dans la ville, qui devait constituer un de ses points forts, reste à faire.

« C'est une de nos priorités, assure Manuel Valls, maire (PS) d'Evry depuis mars. Mais les lieux de vie ne se créent pas de manière artificielle. Evry n'a que vingt-cinq ans d'existence », note l'ancien conseiller en communication de Lionel Jospin à Matignon.

CRÉER UN « VRAI CAMPUS »

Les syndicats étudiants font de l'amélioration du cadre de vie une de leurs priorités. Ce qui suppose, selon eux, de créer un « vrai campus ». Ce qui implique, plus largement, l'octroi de moyens financiers supplémentaires. Malgré le plan de rattrapage lancé par le ministère de l'éducation, l'université d'Evry reste en effet notablement sous-dotée par rapport aux moyennes nationales. « On se contente de gérer la pénurie », fustige Bertrand Le Bail, délégué UNEF au conseil d'administration. « Personne n'ose s'attaquer aux universités les mieux dotées pour nous donner un peu plus », ajoute un professeur. Des moyens d'abord, les miracles ensuite.

L. Br

La cour d'assises du Nord examine les personnalités sous influence des membres du « gang de Roubaix »

Les trois accusés ont tenté de minimiser leur rôle dans des braquages sanglants et une tentative d'attentat

La cour d'assises du Nord, à Douai, qui juge depuis mardi 2 octobre les trois rescapés du « gang de Roubaix », a examiné, mercredi, la per-

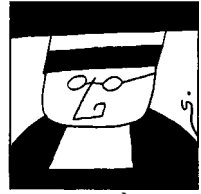
sonnalité de Mouloud Bouguelane et Hocine Bendaoui. Pendant une heure, le premier a fait le récit de son itinéraire, sous l'influence de Chris-

tophe Caze, Français converti à l'islam. Le second a également soutenu la thèse du jeune perdu et sous la coupe de [son] héros », Lionel Dumont.

DOUAI

de notre envoyé spécial

Tour à tour émouvant et presque séduisant par son éloquence, nerveux et fuyant une fois poussé dans



PROCÈS

ses retranchements, Mouloud Bouguelane est un personnage déroutant. Des trois rescapés du « gang de Roubaix » jugés, depuis mardi 2 octobre, par la cour d'assises du Nord, à Douai, c'est lui qui semble le plus fragile et le plus difficile à cerner. Dans le box des accusés, mercredi 3 octobre, Hocine Bendaoui sourit et regarde droit devant lui. A l'autre bout, Omar Zemmiri demeure placide et indifférent. Au milieu, Mouloud Bouguelane, tête baissée, triture une mèche de cheveux. Presque maigre, de taille moyenne, le jeune homme de trente et un ans paraît bien frêle au milieu des hommes en armes du Groupement d'intervention de la police nationale (GIPN), qui entourent les accusés dans la cage vitrée.

Tous ont visiblement décidé de faire profil bas et de minimiser leur rôle dans les braquages sanglants et la tentative d'attentat commise, en 1996, dans la région de Lille, à mi-chemin entre le banditisme et le terrorisme islamique (*Le Monde* du 4 octobre). Interrogé pour savoir s'il reconnaît les charges pesant contre lui, Omar Zemmiri nie tout en bloc et oppose un « non, pas du tout » systématique et définitif à chaque fait présenté. Mouloud Bouguelane, comme Hocine Bendaoui, reconnaît partiellement sa participation aux

exactions du « gang de Roubaix ». Mais, à l'occasion de l'examen de personnalité, il se présente comme un personnage sous influence, victime d'une enfance difficile.

Avec une aisance d'élocution qui captive immédiatement l'audience, Mouloud Bouguelane se lance dans un récit de presque une heure, dans lequel il alterne accents de sincérité et mimiques dignes d'un acteur. « N° 7 sur 10 » d'une famille d'immigrés algériens brisée par la violence puis l'expulsion du père, il évoque son adoption par un couple d'enseignants de l'Avesnois, qui le pousseront à passer son baccalauréat et à faire des études supérieures. Inscrit en DEUG de mathématiques à Lille, Mouloud Bouguelane délaisse ses études. En 1993, il renmit contre Christophe Caze, Français converti à l'islam et chef présumé du « gang de Roubaix ». C'est sous l'influence de ce personnage, qu'il décrit comme une « personne d'une très grande force psychologique », que Mouloud Bouguelane se tourne vers la religion. « Quand je suis rentré dans l'islam, je ne sais pas trop ce que je cherchais, explique-t-il. J'étais oisif et facilement impressionnable. » Versé au dossier, le témoignage d'un ami évoque les changements survenus à l'époque dans le comportement et les fréquentations du jeune homme.

Sur les conseils de Christophe Caze, il se rend en Bosnie pour défendre la cause musulmane. En 1994, après deux missions humanitaires, il s'engage dans l'armée bosniaque. Incapable de se souvenir de la durée de cet engagement – « six mois peut-être », il affirme le considérer comme une

« erreur », qu'il « a du mal à expliquer ». Il dit avoir joué un rôle de « simple troufion » dans une guerre qu'il juge « désastreuse ». C'est pourtant en Bosnie que Mouloud Bouguelane décidera de s'enfuir, une fois le « gang de Roubaix » décimé par la police. Il déclare y avoir mené une « vie extrêmement pauvre et difficile » mais passe sous silence le braquage à main armée avec mort d'hommes qui lui a valu trois ans de détention dans les geôles bosniaques, avant son extradition vers la France.

« Vous avez un réel talent de conteur, on vous écoute avec plaisir, ironise l'avocat général, Luc Frémont, à l'intention de l'accusé. Mais ce qui frappe, c'est le décalage avec ce qu'on vous reproche, le décalage entre ce que vous faites et ce que vous dites. » Placé devant ses omissions et ses contradictions, Mouloud Bouguelane perd pied, s'énerve, avant de sombrer dans des explications confuses. La présence d'Omar Zemmiri dans le « gang de Roubaix » ? Regards désespérés vers ses avocats puis silence. La découverte d'un manuel d'explosifs à son domicile bosniaque ? « Je sais pas. »

« UNE VIE PARALLÈLE »

Les zones d'ombre entretenues par Mouloud Bouguelane donnent l'impression d'une face cachée. « On ne savait pas ce qu'il faisait, on avait l'impression d'une vie parallèle », souligne Marie-Thérèse Meurillon, la mère adoptive, venue témoigner devant la cour d'assises. Avec froideur et détachement, cette femme déclare avoir définitivement rompu les liens. « Il m'écrivait encore mais le courrier va directe-

ment à la poubelle », lâche-t-elle, sans regarder l'accusé. Quand ce dernier lui demande pardon en l'appelant « maman », M^{me} Meurillon récusé ce terme : « Je ne crois pas que ça vient du cœur. Il a toujours été plus ou moins comédien. »

« DUMONT, C'ÉTAIT MON HÉROS »

La thèse du jeune un peu perdu et sous influence semble davantage crédible en ce qui concerne Hocine Bendaoui. Agé de dix-huit ans au moment des faits, l'adolescent avait quitté l'école et s'était mis à fréquenter la mosquée de la rue Archimède, à Roubaix, quelques mois auparavant. C'est là qu'il a rencontré certains des gangsters islamistes. Parmi eux, Lionel Dumont, l'autre converti du groupe, militant de la cause musulmane en Bosnie. Hocine Bendaoui se laisse convaincre d'aller sur place et de participer aux braquages pour répondre au « besoin d'argent de la cause », tout en étant attiré par « l'appât du gain ». Il affirme être resté dans une famille bosniaque à Mostar, fin 1995, tandis que Lionel Dumont paraît « faire la guerre ».

A l'audience, le jeune homme au visage juvénile fait preuve d'une immaturité désarmante quand il explique ses motivations. « Pour moi, Dumont, c'était devenu mon héros, avoue Hocine Bendaoui. Il y avait aussi l'excitation des combats et des armes. Ce que je voyais dans les films, je le réalisais. »

La personnalité du troisième rescapé du « gang », Omar Zemmiri, devait être examinée jeudi 4 octobre.

Frédéric Chambon

Explosion de Toulouse : le domicile d'une victime a été perquisitionné

LA POLICE judiciaire a procédé, vendredi 28 septembre, à une perquisition au domicile d'une des victimes de l'explosion de l'usine AZF de Toulouse. Il s'agit d'un intérimaire de 35 ans, Hassan Jandoubi, qui avait été embauché cinq jours avant l'explosion comme manutentionnaire et dont l'autopsie a révélé qu'il portait plusieurs pantalons et sous-vêtements. Cette particularité a intrigué la police dans la mesure où elle pourrait établir un lien avec les consignes données aux kamikazes islamistes. La compagnie d'Hassan Jandoubi a expliqué aux enquêteurs que son ami avait l'habitude de s'habiller ainsi. Selon l'édition du 5 octobre de l'hebdomadaire *Valeurs Actuelles*, Hassan Jandoubi était en liaison avec des milieux islamistes. Il était par ailleurs connu des services de police comme trafiquant de voitures entre la France et l'Allemagne. – (Corresp. rég.)

Un vingt-deuxième assassinat en Corse depuis le début de l'année

UN EMPLOYÉ de boulangerie a été assassiné, mercredi 3 octobre, à Castello-di-Rostino, au sud-ouest de Bastia (Haute-Corse). Il s'agit de la vingt-deuxième victime sur l'île depuis le début de l'année. Fernand Bertini, 36 ans, effectuait sa tournée matinale lorsqu'il a été bloqué par une voiture à la hauteur d'un passage à niveau. Les agresseurs ont tiré à travers son pare-brise des balles de calibre 11,43 et l'ont tué alors qu'il prenait la fuite. Fernand Bertini était connu des services de police, il avait le même profil que les dernières victimes et le meurtre semble s'inscrire dans une tentative de redistribution des cartes dans le Milieu. Par ailleurs, le militant nationaliste Cédric Courbey, interpellé samedi 29 septembre, a été mis en examen et écroué, mercredi 3 octobre, pour le mitraillage de la caserne de gendarmerie de Borgo, le 27 septembre. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis août 1999 et a été condamné par défaut le 24 mai 2000 à trois ans de prison pour détention d'armes.

M. Barre poursuivi en diffamation par une association de harkis

UNE ASSOCIATION de défense des harkis a réclamé, mercredi 3 octobre, devant le tribunal correctionnel de Rouen, 180 000 francs de dommages et intérêts à Raymond Barre. L'association Génération Mémoire Harkis reproche à l'ancien premier ministre d'avoir tenu des propos diffamatoires, le 3 décembre 2000, en assimilant les harkis à des traîtres. Interrogé lors de l'émission « France Europe Express », sur France 3, à propos des reproches que lui faisaient ses collègues parlementaires de l'UDF, le qualifiant de « harki de Jospin » parce qu'il acceptait l'inversion du calendrier électoral de 2002, M. Barre avait répliqué en stigmatisant ceux qui s'étaient « vautrés » dans la cohabitation. « Ce sont ceux-là mêmes qui ont été les harkis de Mitterrand qui viennent dire cela », s'était alors exclamé l'ancien premier ministre. Le jugement a été mis en délibéré au 10 octobre prochain. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : dix auteurs présumés de vols à main armée ont été arrêtés, mardi 2 octobre, dans le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Agés de 17 à 21 ans, ils sont suspectés d'avoir commis une quarantaine de vols à main armée et de vols avec violence, depuis le mois de décembre 2000, dans des établissements de restauration rapide et des supermarchés de la région de Mantes-la-Jolie et du sud des Hauts-de-Seine.

■ **PÉDOPHILIE** : le directeur d'un centre de loisirs de Thierville (Meuse), soupçonné d'agissements pédophiles, a été interpellé il y a cinq semaines, a indiqué, mardi 2 octobre, le maire de la ville, Henri Renard, lors d'une réunion à huis clos avec des parents d'élèves. M. Renard a souhaité « briser le silence » en convoquant les parents des élèves de 6 à 12 ans qui ont été en contact avec le directeur.

■ **SANTÉ** : un dérivé du cannabis a un effet protecteur sur le cerveau souffrant de lésions, affirme une étude israélienne menée sur des souris, présentée jeudi 4 octobre dans la revue scientifique *Nature*. Les chercheurs ont observé chez les rongeurs que la concentration d'un dérivé du cannabis, un cannabinoïde dénommé « 2-AG », naturellement sécrété par l'organisme, augmentait après un traumatisme du cerveau. L'administration du 2-AG a permis de réduire l'œdème cérébral et le volume de l'infarctus chez les souris traitées, tout en accélérant leur récupération clinique.

■ **Les directeurs de centres hospitaliers universitaires ont lancé un « cri d'alarme »**, mercredi 3 octobre, affirmant ne pas disposer de moyens suffisants pour assurer toutes leurs missions, notamment en matière de recherche et d'innovation. Ils s'inquiètent de l'augmentation de leurs activités, non compensée, selon eux, par une croissance suffisante de leurs budgets.

■ **RELIGION** : l'Eglise catholique de France prend position contre le productivisme agricole et apporte son soutien « à tous ceux qui se risquent à promouvoir un développement de l'agriculture et des espaces ruraux respectueux de la nature et de l'homme », dans un document rendu public lundi 1^{er} octobre. Ce texte soutient « des actions alternatives » afin de « nourrir les hommes de manière équilibrée en quantité et en qualité ».

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bernard Vatie

A la suite de notre article intitulé « L'ancien bâtonnier du barreau de Paris accusé de "prise illégale d'intérêts" par un syndicat d'avocats » (*Le Monde* du 28 septembre), nous avons reçu de M^{me} Vatie la mise au point suivante :

Le titre de votre compte-rendu d'audience laisse entendre que je serais accusé devant un tribunal correctionnel pour une infraction pénale : la prise illégale d'intérêts. Cette interprétation se trouve confirmée par les nombreux appels téléphoniques que je reçois. La réalité est évidemment tout autre. Il s'agit d'une procédure civile – qui ne se rapporte à aucune infraction pénale – qu'à travers ma personne des avocats en butte avec l'institution ordinaire ont cru devoir engager. Pour partie, le corps de l'article l'établit parfaitement, quoiqu'il contienne des inexactitudes, le journaliste laissant notamment entendre que j'aurais été celui des bâtonniers qui aurait perçu les indemnités les plus élevées, alors que j'avais renoncé à recevoir la totalité de l'indemnité que le Conseil de l'ordre avait fixée.

L'activité du bâtonnier de Paris représente un temps plein qui le conduit à ne plus exercer au sein de son cabinet pendant près de trois années. Aussi, depuis 1984, l'Ordre a-t-il décidé de verser au cabinet du bâtonnier en exercice une indemnité destinée à compenser partiellement le manque à gagner dû à son absence. La décision de principe a été prise par le Conseil de l'ordre dans la plus parfaite transparence et m'a été appliquée dans les mêmes conditions qu'à mes prédécesseurs, comme elle l'est aujourd'hui encore à mes successeurs.

Le titre de l'article et la taille des caractères, en appelant l'attention du lecteur sur un délit qui aurait été commis par l'un de ceux en charge du respect de la discipline, me mettent gravement en cause. Ils jettent le doute sur la légitimité qui est la mienne comme président des commissions de déontologie et comme membre du comité de lutte contre le blanchiment au sein du Conseil des barreaux européens, notamment.

Au procès de la MNEF, le parquet tente de sauver l'accusation

MARDI 2 OCTOBRE, le chef de la section financière du parquet de Paris, David Peyron, avait laissé son auditoire pantois, jusqu'à la présidente de la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, Sophie Portier, qui avait relevé qu'on était « quand même un peu dans le flou » s'agissant des accusations portées contre Dominique Strauss-Kahn, prévenu de « faux et usage de faux » pour avoir, notamment, antidaté une lettre justifiant son rôle de conseil dans les négociations entre la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et la CGE, entre 1994 et 1996 (*Le Monde* du 4 octobre).

Mercredi, M. Peyron a donc voulu « dissiper un malentendu » à l'attention de ceux qui ont perçu « un certain éloignement de la position du parquet avec les réquisitions écrites ». Une litote. En clair, le représentant du ministère public indique qu'il a pris le dossier sur le tard, que, certes, la plume est serve, mais que, selon l'adage, la parole des magistrats du parquet est libre...

Un élément « nouveau », explique-t-il, est venu le convaincre de ce que l'un des documents qualifiés de « faux » reprochés à l'ancien ministre – qui a toujours reconnu l'avoir antidaté, mais début 1996 – n'avait pu être écrit après octobre 1996, comme il était jusqu'alors soutenu par l'accusation. Le document litigieux comporte un en-tête avec un numéro de téléphone à huit chiffres. Or la numérotation à dix chiffres

est intervenue le 18 octobre 1996. « Il n'est pas soutenable en honnêteté que ce document ait été fabriqué après cette date », constate-t-il. C'est la défense qui le lui a fait remarquer.

Cependant, M. Peyron semble maintenir son accusation. Les documents litigieux ont pu être établis, explique-t-il, pour flouer « un contrôle régional », au demeurant jamais évoqué dans le dossier. C'est nouveau. Et ce n'est que le quatrième mobile désormais avancé depuis le début de l'enquête. De sorte qu'on ne cesse de s'interroger sur cette accusation anguille, qui laisse la défense raisonnablement sceptique devant des pratiques « un tout petit peu surprenantes ».

« POURQUOI TANT DE CONFIDENTIALITÉ ? »

Puis, rapidement, l'audience fouille les dernières interrogations autour du dossier. D'après les cadres de la MNEF, des consignes de particulière discrétion avaient été demandées par Olivier Spithakis, l'ancien directeur général de la mutuelle, concernant la rémunération de l'ancien ministre. « Pourquoi tant de confidentialité ? », demande la présidente. « La MNEF était très politisée, répond l'intéressé. Nous étions en période électorale. Compte tenu de la personnalité de M. Strauss-Kahn, il me semblait de ma responsabilité de donner cette consigne (...), qui était une consigne de discrétion, pas de secret. » M^{me} Portier relève que la discrétion

de la mutuelle est allée jusqu'à ne pas déclarer la rémunération aux services fiscaux, dont M. Strauss-Kahn était entre-temps devenu le patron. Alors M. Spithakis, catégorique : « Jamais Dominique Strauss-Kahn [qui avait, lui, bien déclaré sa rémunération] ne m'a demandé de mettre en place le moindre système de confidentialité. »

Le substitut du procureur tente encore quelques questions, plus morales que juridiques. « Bien sûr, ce n'est pas satisfaisant d'avoir antidaté une lettre, dit une fois encore Dominique Strauss-Kahn. Mais qui n'a pas signé le bon de commande de son Frigidaire le jour de sa livraison ? Je n'avais aucunement le sentiment d'être en infraction. Cette lettre n'était que le reflet de la réalité. » Entamant les plaidoiries, visant l'autre versant du dossier – l'opération immobilière de la rue Tiphaine –, qui ne concerne pas M. Strauss-Kahn, M^{me} Philippe Lecat, conseil de la Mutuelle des étudiants de France (anciennement MNEF), partie civile, stigmatise alors « Olivier Spithakis et ses amis », accusés d'« avoir cambriolé la protection sociale des étudiants ». M^{me} Pierre Cyman, pour la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), regrette le « saucissonnage du dossier MNEF ». Réquisitoire et plaidoiries de la défense à partir de lundi 8 octobre.

Jean-Michel Dumay

Noyade dans la Sorgue : les parents d'Ovely placés en garde à vue

AVIGNON

de notre correspondante

La garde à vue des parents de la petite Ovely, vingt-trois mois, retrouvée noyée dans les eaux de la Sorgue, le 29 août à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse), a été prolongée de vingt-quatre heures, jeudi 4 octobre à Avignon. Ils avaient été interpellés par les gendarmes, mercredi 3 octobre à l'aube, à Bédarrides, chez un couple d'amis qui les héberge depuis le drame. Pour

les gendarmes qui mènent l'enquête, il s'agit de lever « les incohérences, les imprécisions et les contradictions relevées dans leur première déclaration ».

C'est ce qu'a confirmé le lieutenant-colonel Bertrand Soubelet, commandant du groupement de gendarmerie du Vaucluse, mercredi au cours d'une conférence de presse, précisant qu'il s'agit simplement de la poursuite normale des investigations. Selon lui, « à ce stade de l'enquête, les parents ne sont pas suspects ». Cinq semaines après la découverte du corps sans vie de la fillette, les enquêteurs ont interrogé plus de deux cents personnes.

Le corps d'Ovely avait été découvert, flottant dans l'eau de la rivière, à quelques centaines de mètres du domicile des parents. Quelques mètres plus loin, un employé municipal avait trouvé le sac à main de la mère. Sur la foi des premières constatations d'un médecin généraliste de la ville, le parquet d'Avignon avait ouvert, dès le 30 août, une information judiciaire pour « meurtre et viol sur mineur de moins de quinze ans ».

Le lendemain, une autopsie était pratiquée, le corps de la fillette ne portant plus de trace de strangulation et encore moins de viol (*Le Monde* du 3 septembre). On concluait alors à une mort par noyade ou hydrocution.

Des analyses complémentaires de l'eau contenue dans les poumons de la victime, rendues publiques mercredi 3 octobre, confirment que c'est bien celle de la rivière où le corps a été découvert qui s'y trouvait. Le médecin de l'Institut médico-légal de Strasbourg, qui a réalisé ces examens complémentaires, a identifié dans le tissu pulmonaire de l'enfant des organismes identiques à ceux contenus dans la Sorgue.

Mais cela n'explique pas comment la petite Ovely a pu quitter sa chambre en pleine nuit et se noyer dans la rivière. Le père, âgé de quarante-six ans, brocanteur occasionnel, a expliqué aux gendarmes que l'enfant dormait dans un lit à barreaux dont elle ne pouvait pas sortir seule.

Monique Glasberg

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMÉUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix


RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapis - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Caulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/17

CREATIONS TESORO
Joaillier - Fabricant
Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
Tél. : 01.45.00.72.55

Les entreprises à risque sous surveillance accrue dans le Nord - Pas-de-Calais

Lors d'inspections menées après la catastrophe de Toulouse, la direction régionale de l'industrie, de l'environnement et de la recherche (Drire) a découvert que des entreprises contrevenaient aux règles de sécurité dans la manipulation du nitrate d'ammonium, le produit à l'origine de l'explosion du 21 septembre

DOUAI

de notre correspondant régional
Dans le Nord - Pas-de-Calais, au moins, la catastrophe de Toulouse aura servi de leçon. Les cinq sites de la région fabriquant ou utilisant du nitrate d'ammonium – la substance à l'origine de l'explosion du 21 septembre – ont été inspectés ces jours derniers par des fonctionnaires de la direction régionale de l'industrie, de l'environnement et de la recherche (Drire). Le résultat de ces visites, dont le préfet a promis une publication rapide, révélerait de sérieuses lacunes dans la sécurité de certains d'entre eux. Cet épisode est révélateur des difficultés des missions assignées aux Drire.

« Nous faisons le maximum avec les moyens dont nous disposons », se défend Pierre-Franck Chevet, directeur de la Drire Nord - Pas-de-Calais. Troisième derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes pour le nombre de sites industriels sensibles, la région compte 2 062 établissements soumis à autorisation, dont plus de 100 relèvent de la directive Seveso. Parmi eux, 55, dits « à seuil haut », présentent des risques d'incendie, d'explosion et/ou d'émanations toxiques particulièrement élevés. Pour surveiller le tout, la Drire ne dispose que de cinquante inspecteurs.

Quarante et un vont sur le terrain, les neuf autres effectuent des tâches plus sédentaires de coordination et d'étude des rapports au siège, à Douai (Nord).

Impossible, dans ces conditions, d'assurer un suivi rigoureux des

ment préparé leur visite, avec le concours de plusieurs collègues du siège et d'autres secteurs. « Ce travail collectif, discuté en interne et validé par le directeur », est très important, souligne le directeur de la Drire. Il permet aux inspecteurs de

Franck Chevet. C'est un choix difficilement contestable. Nous aurions probablement fait le même à l'époque. Car il est évident qu'une visite d'une journée, même à deux, ne permet pas de passer une usine au crible. Il faut donc faire des choix ; pratiquer ce qu'Hervé Brocard, responsable des inspections, appelle « des frappes chirurgicales très précises et rigoureusement ciblées ». Avec les risques d'erreur démontrés par cette méthode dans le domaine militai-

re...
Même ainsi, les moyens humains de la Drire ne lui ont permis de réaliser que 80 inspections approfondies et 320 autres contrôles sur sites plus légers, menés par un seul homme. Ces inspections peuvent être inopinées. C'est évidemment le cas pour les contrôles de pollution. Mais cela n'est pas toujours possible, ni même souhaitable : « Comment, par exemple, vérifier les opérations de dépotage de l'ammoniac si aucun camion ne livre ce jour-là, s'interroge Hervé Brocard. Il faut que le matériel à inspecter soit accessible, ce qui n'est pas toujours le cas. Vous pouvez avoir à consulter un document bien précis, souhaiter interroger le chef de la sécurité ou tel ingénieur, qui doivent donc être présents. » Les inspecteurs, assermentés et qui « disposent des mêmes pouvoirs qu'un douanier », ont accès à toutes les parties de l'usine et peuvent interroger qui bon leur semble.

Plaintes et alertes diverses sont à l'origine d'une bonne part de ces contrôles. Mais, à la différence des problèmes de pollution, la négligence pouvant mener à des catastrophes majeures – explosion, incendie ou émanations toxiques massives – n'est malheureusement pas détectable par les riverains. Les inspecteurs – ingénieurs des Mines

dans leur écrasante majorité – ne peuvent compter que sur leur connaissance du milieu industriel local, leur expérience, leur flair. Lors des visites, parallèlement aux contrôles d'installations et de documents, les discussions avec les hommes, cadres comme ouvriers, sont un aspect fondamental du travail, insiste Laurent Chauvel, inspecteur à Lille : « Ils connaissent parfaitement la situation, et ce qu'ils vous disent, ou ne vous disent pas, est souvent très éclairant. » Le « retour d'expérience » tiré des accidents antérieurs est aussi une arme précieuse. Au-delà des contrôles supplémentaires, l'explosion de Toulouse, quand ses causes seront mieux connues, amènera certainement dans les « études de danger » des modifications analogues à celles intervenues après l'explosion de silos à Blaye (Gironde), en 1997.

400 VISITES EN 2000

Les 400 visites (complétées par 200 contrôles sur dossiers) effectuées par les inspecteurs de la Drire Nord - Pas-de-Calais ont donné lieu, en 2000, à 80 procès-verbaux transmis au parquet pour d'éventuelles sanctions pénales et à 243 sanctions administratives. La plupart de ces dernières (207) étaient des arrêtés de « mise en demeure » émis par le préfet et portaient sur des négligences n'ayant pas forcément eu d'impact – comme, par exemple, des contrôles moins fréquents que ne l'exige la réglementation. Certains industriels sont de bonne foi, mais d'autres rechignent parfois, reconnaît Hervé Brocard, qui, pourtant, refuse de mettre en cause le système actuel : l'exploitant, premier responsable de la sécurité de son établissement, effectue lui-même son étude de danger sous la surveillance de la Drire. Si ce

système était abandonné, il faudrait surveiller en permanence chaque site classé : « C'est comme si vous vouliez mettre un policier derrière chaque automobiliste pour l'empêcher de dépasser le 130 », dit-il.

L'autorisation d'exploitation est, certes, une procédure lourde et exigeante, « mais cela crée du droit pour tout le monde. Ce contrat passé entre l'industriel et le public, sous le contrôle de l'Etat, fixe des limites, mais dans les deux sens. Si l'industriel entre bien dans ce processus et respecte les règles du jeu, il dispose d'une bonne garantie. Malheureusement,

Il est évident qu'une visite d'une journée, même à deux, ne permet pas de passer une usine au crible. Il faut donc faire des choix

ment, regrette Hervé Brocard, certains ont parfois des difficultés à comprendre cette double facette ». La remarque vise les industriels autant que les élus ou les associations : les inspecteurs de la Drire ont l'habitude d'offrir une cible aux attaques de ces acteurs aux intérêts divergents. « Nous en prenons souvent plein la figure de la part des industriels, qui en veulent moins, et des associations, qui en veulent plus. C'est très dur, mais c'est sans doute que nous avons bien fait notre boulot », lance l'un de ces fonctionnaires.

Jean-Paul Dufour

Faute d'effectifs suffisants, les inspecteurs des Drire se limitent souvent à une visite rapide de quelques zones sensibles

LA surveillance administrative des installations industrielles à risque est une idée ancienne. En 1806, le préfet de police de Paris ordonne que, pour les « ateliers, manufactures ou laboratoires », il soit « procédé par des gens de l'art, assisté par un commissaire de police, à la visite des lieux à l'effet de s'assurer si l'établissement projeté ne peut point nuire à la salubrité, ni faire craindre un incendie ». Deux siècles plus tard, l'enquête sur la catastrophe de Toulouse démontre qu'un réel contrôle des pouvoirs publics réste largement théorique. « La France était en retard, elle le reste », a affirmé mardi 2 octobre Dominique Voynet, l'ancienne titulaire du ministère de l'Environnement, à qui échoit cette responsabilité depuis 1971.

Sur le terrain, les Directions régionales de l'industrie, de l'environnement et de la recherche (Drire) sont chargées de l'inspection des sites classés à risque. Depuis l'explosion de l'usine Grande Paroisse AZF de Toulouse, vendredi 21 septembre, ces fonctionnaires vivent comme une injustice les accusations de laxisme portées à leur encontre, par l'opinion publique mais aussi par la justice. La France compte 500 000 installations classées pour la protection de l'environnement, selon la loi de 1976, dont 64 600 soumises à autorisation. Et 1 249 entrent dans le cadre de la directive Seveso II (1996), enfin 680 sont répertoriées à haut risque.

Or 870 postes de fonctionnaires sont aujourd'hui affectés à leur contrôle. « Il en faudrait moitié plus », estime Philippe Vesseron, directeur de la prévention des risques au ministère de l'Environnement. La Cour des comptes avait épinglé cette insuffisance d'effectifs dès 1996. Elle s'approprie à réitérer ses critiques dans un prochain rapport, même si 150 postes supplémentaires ont été budgétés pour 2002.

« GÉRER L'URGENCE »

La nouvelle mouture, plus complète et complexe, de la directive Seveso, décidée en 1996 et transposée dans le droit français en 1999, n'a pas facilité la tâche des acteurs. « Ces inspecteurs sont souvent des gens de qualité mais ils sont obligés constamment de gérer l'urgence », constate Frédéric Ogé, chercheur au CNRS, spécialiste des usines à risque. Les visites se limitent souvent à une vérification des documents fournis par l'entreprise et à l'inspection rapide de quelques zones sensibles. Lors de l'inspection menée le 17 mai 2001 sur les 72 hectares de l'usine Grande Paroisse AZF, le hangar où était entreposé le nitrate d'ammonium n'avait pas été contrôlé.

Les conclusions des Drire reposent donc fréquemment sur des valeurs d'émissions polluantes ou des études de danger réalisées par les entreprises elles-mêmes. « Le mythe de l'autosurveillance par les

exploitants eux-mêmes doit être critiqué », estime M. Ogé. Mais les inspecteurs ont parfois manqué de recul dans l'interprétation de données unilatérales. Ainsi, en 1989, la Drire de Midi-Pyrénées estimait imprudemment « la probabilité d'occurrence » d'un accident « très notablement réduite par toutes les mesures de sécurité prises et à prendre ».

Mais, à la justice qui leur cherche misère après des accidents, les Drire opposent les 800 procès-verbaux transmis pour la seule année 2000 au parquet, à la suite d'infractions graves constatées : le plus grand nombre est classé sans suite. 15 000 inspections ont été menées l'année dernière par les inspecteurs des sites classés. Elles ont donné lieu à 2 450 sanctions administratives. Ces dernières sont de trois niveaux : la mise en demeure par le préfet (2 000) ; la consignation de sommes – pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions de francs –, le temps que l'exploitant régularise sa situation (300) ; la fermeture administrative (150).

Le malaise des responsables des installations classées est ancien. A tel point que le ministère de l'Environnement avait planifié, avant même l'explosion d'AZF, une grande réunion, le 6 novembre, à Paris. Les événements de Toulouse et les critiques qui ont suivi devraient nourrir les doléances.

Benoît Hopquin

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

24 octobre 2001

THÉÂTRE LES ATELIERS

Kateb Yacine

Boucherie de l'espérance

Un chantier Chavassieux/Mangenol

04 78 37 46 30

5 rue Petit David 69002 Lyon

www.theatresateliers.com

THÉÂTRE GYPTIS

CHATOT - VOYOUCAS

12 et 13 octobre

Neruda/Theodorakis

Canto General

direction Lionel Ponchoux

Oratorio pour 90 artistes, chœur, orchestre et solistes

04 91 11 00 91 - Marseille

LAURENT TERZIEFF

Pascale de Boysson - Philippe Laudénbach

Bertolt Brecht,

poète.

12, 13 (20h30) et 14 (16h)

OCTOBRE 2001

THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR

8 bis rue Ste-Catherine - AVIGNON

04 90 82 40 57

Samedi 6 octobre 2001

au Palais de l'Europe

Les Colloques de Menton

Science et conscience

L'image : l'émotion au péril de la raison

Luc Ferry, Alain-Gérard Slama, Jean-François Kahn

RENSEIGNEMENTS

Service des affaires culturelles

Tel. 04 92 10 50 49

www.villedementon.com

Monsieur le Premier Ministre,

Pourquoi une mobilisation des médecins hospitaliers le Vendredi 5 octobre 2001, jour de négociation au Ministère ?

Nous sommes inquiets de voir que les Pouvoirs Publics ne prennent pas en compte la dégradation de la situation des médecins de l'Hôpital Public, du fait de conditions d'exercice professionnel indécentes :

- des gardes de nuit, de dimanche et de jour férié non reconnues en tant que travail effectif ;
- des indemnités de gardes et de déplacements en astreintes remises en cause ;
- absence d'un repos de sécurité après 24 heures d'activité continue.

Ces conditions de travail ne sont pas conformes au code du travail et aux normes européennes. On comprend de ce fait l'absence d'attractivité du service public vis-à-vis de nos jeunes médecins : 3 000 postes de médecins hospitaliers ne sont pas pourvus, faute de candidats !

Aussi, l'hôpital public risque de ne plus pouvoir assurer ses missions :

- offrir une réelle qualité des soins
- permettre une sécurité sanitaire conforme aux exigences légitimes des patients
- assurer la continuité des soins, l'accueil de l'urgence et de la périnatalité
- garantir une répartition des structures sanitaires sur tout le territoire afin que chacun puisse avoir un libre accès aux soins.

LES PRATICIENS HOSPITALIERS SE MOBILISENT, CAR ILS VEULENT :

- EXERCER LEUR MÉTIER EN TOUTE SÉRÉNITÉ
- MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION DE PRATICIEN HOSPITALIER
- ASSURER LA PÉRENNITÉ DU SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

CE MOUVEMENT EST LE RÉSULTAT D'UNE LONGUE RÉFLEXION ET TÉMOIGNE D'UNE COMPLÈTE DÉTERMINATION DES MÉDECINS DES HÔPITAUX PUBLICS.

Le SNPHAR
71 rue Parmentier-75011 Paris
<http://www.snphar.com>

L'hypothèse de la piste saoudienne

POUR l'heure, le monde entier est persuadé que Ben Laden est responsable des attentats qui ont ensanglanté New York et Washington le 11 septembre. Près de trois semaines après les faits, les enquêteurs américains affirment qu'ils détiennent des preuves tangibles contre le terroriste milliardaire, actuellement réfugié en Afghanistan. Preuves qui seraient actuellement communiquées aux alliés des Etats-Unis.

En attendant que ces fameux éléments à charge contre Ben Laden soient rendus publics, il reste permis de se poser certaines questions et d'ouvrir d'autres pistes. Car des points de l'enquête mènent à un groupe terroriste isolé d'Arabie saoudite ayant pour leader idéologique Salman al-Awdah, actuellement incarcéré dans les geôles saoudiennes.

Pourquoi l'Arabie saoudite ? A cause de la présence des soldats occidentaux en Terre sainte, qui fâche l'opinion arabe depuis plus de dix ans. Lorsqu'il a réuni les oulémas pour donner un cadre religieux à la présence des forces occidentales en Arabie saoudite lors de la guerre du Golfe, le roi Fahd s'était engagé à ce qu'elles quittent le pays à peine la dernière cartouche tirée. Dix ans après ce conflit armé, les troupes américaines sont toujours là. Une présence jugée d'autant plus déplacée que l'opinion publique arabe regrette le parti pris des Américains en faveur des Israéliens dans la nouvelle Intifada et dénonce de plus en plus fortement l'embargo ainsi que les bombardements anglo-américains sur l'Irak.

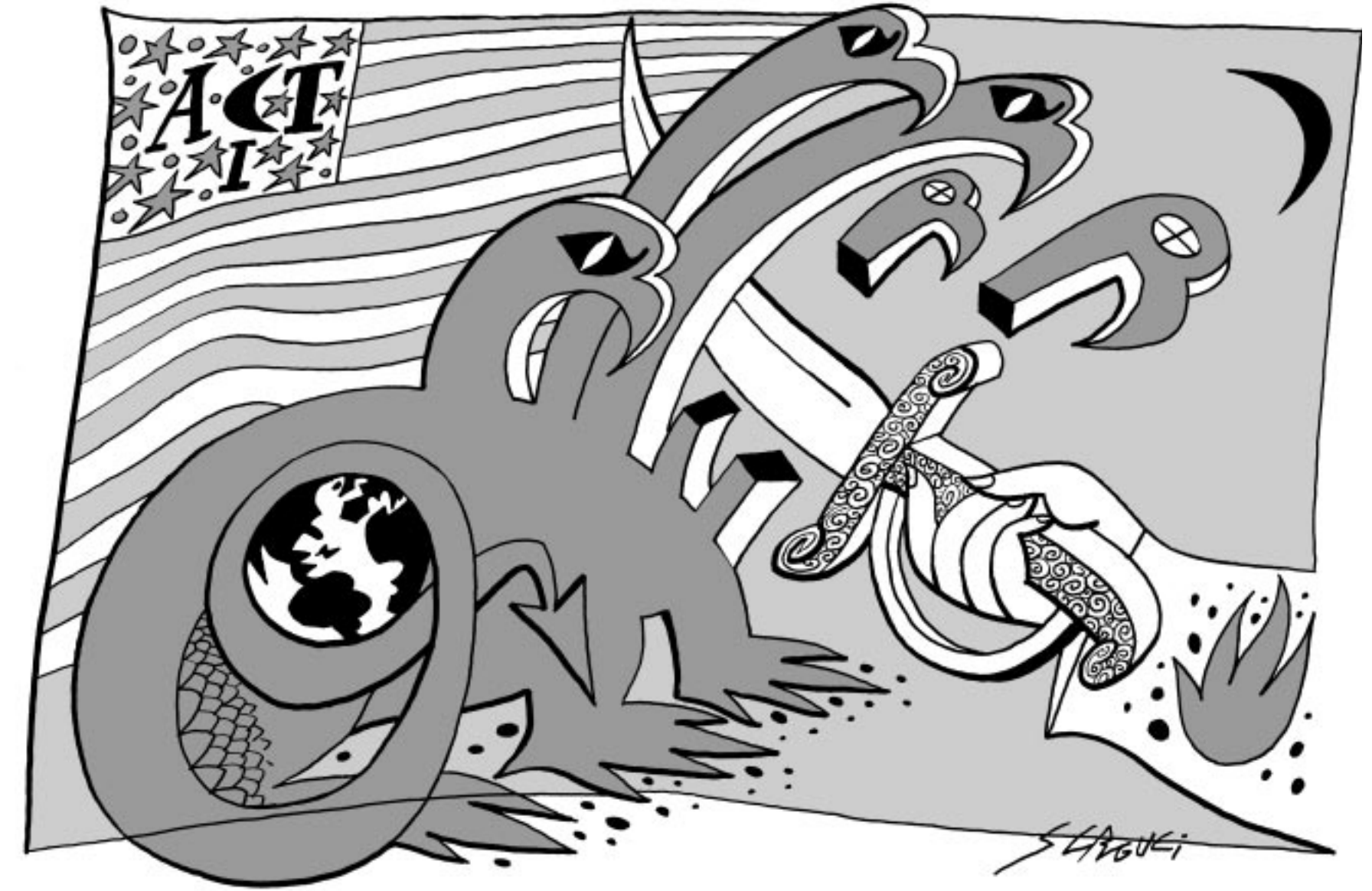
Pour expliquer le stationnement de troupes américaines en Arabie saoudite, il faut remonter jusqu'aux événements de 1979. C'est l'arrivée au pouvoir à Téhéran de l'imam Khomeyni cette année-là qui bouleverse la question sécuritaire dans la région. Avec le shah en Iran et le régime Saoud à Riyad, les Américains avaient posé à l'époque les bases de leur politique étrangère dans le Golfe, baptisée « la théorie des deux piliers » : le pilier politique en Iran et le pilier financier en Arabie saoudite.

L'effondrement du premier pilier avec le départ du shah d'Iran et l'instauration d'une république islamique à Téhéran oblige les Américains à accentuer leur aide au royaume des Saoud. Une assistance formalisée dans le cadre de l'US Central Command, qui fait de la région une zone stratégique de premier ordre pour Washington.

L'invasion du Koweït par l'Irak, en 1991, n'a fait que confirmer l'incapacité du royaume à assurer seul sa sécurité. D'autant qu'une première alerte avait eu lieu en 1979. L'Arabie saoudite avait alors dû faire appel aux gendarmes français du GIGN pour reprendre le contrôle de la Grande Mosquée de La Mecque, occupée par des terroristes armés.

RÉSULTAT : les milliers de soldats et civils américains installés dans le royaume apparaissent comme la seule garantie d'apporter la sécurité dans la région aux yeux des autorités saoudiennes et de leurs alliés de Washington. Riyad a commandé pour plus de 30 milliards de dollars de matériel militaire aux Etats-Unis depuis la guerre du Golfe, alors qu'aucun accord de défense ne lie les deux pays.

Pourtant, dès la fin de la guerre du Golfe, de nombreuses manifestations ont eu lieu en Arabie saoudite contre le parapluie militaire américain. Certains opposants ont même demandé au gouvernement de Riyad d'instaurer le service militaire obligatoire et de mettre sur pied une armée de 500 000 hommes. En mai 1991, les islamistes saoudiens exigeaient, au travers d'une première pétition adressée au roi, une douzaine de réformes législatives, juridiques et militaires. Dans la foulée, les signataires critiquèrent la plus haute autorité religieuse saoudienne, le cheikh Abdel Aziz Ibn Baz, pour avoir autorisé la présence de troupes non musulmanes en Terre sainte. L'année suivante,



L'identité saoudienne de plusieurs terroristes impliqués dans les attentats du 11 septembre laisse penser que l'Arabie saoudite abriterait des islamistes prêts à frapper les Etats-Unis

te, en 1992, le cheikh est visé par une deuxième pétition signée par 107 religieux. Le texte dénonce entre autres le soutien qu'il apporte au roi et exige une véritable indépendance nationale.

Aujourd'hui, même le fils de l'ancien ministre du pétrole, Hani Yamani, auteur du livre *Si tu es Saoudien*, milite pour le départ des forces américaines au profit d'une armée musulmane. « Il existe une véritable irritation au sein même du gouvernement concernant la présence américaine », note un observateur avisé de la scène saoudienne. Quant au peuple, une petite minorité seulement perçoit Ben Laden comme le grand méchant loup. »

Au début des années 1990, deux jeunes oulémas se sont particulièrement distingués dans la critique du gouvernement en place : Sfar al-Hawli et Salman al-Awdah ont créé le Mouvement de la résurgence islamique. Leurs prêches sur l'absence de démocratie dans le royaume et la présence des « infidèles » leur ont valu d'être jetés en prison en septembre 1994. Après leur arrestation, un mystérieux « bataillon des fidèles » a menacé le régime en place et les institutions occidentales dans le monde. Salman al-Awdah a même enregistré une cassette audio qui circule clan-

destinement en Europe et aux Etats-Unis. « Un sermon de la mort », qui appelle l'élite intellectuelle saoudienne au sacrifice et au martyre pour attaquer les Occidentaux et le régime des Saoud, accusé de servir les « croisés ».

Le texte de cette fatwa est particulièrement frappant. Extrait : « L'opposition doit être menée au premier rang par un groupe de personnes, issues de l'élite, qui seraient disposées à tout sacrifier pour la cause. Ce petit groupe devra se préparer à affronter la détention, la torture et même la mort. Il devra être solidement déterminé et frapper précisément pour que le reste du support s'effondre. Ce groupe n'a pas nécessairement besoin d'être grand. »

Des références que l'on retrouve dans le document qui a servi aux terroristes du 11 septembre. Les premiers éléments de l'enquête montrent qu'une partie des terroristes ont habité ou transité en Grande-Bretagne et en Allemagne. Ces deux pays abritent une délégation du Comité de défense des droits légitimes, une association d'opposants saoudiens au régime des Saoud. Certains policiers, spécialistes des réseaux islamistes, soupçonnent ce comité de relayer les thèses de Salman al-Awdah.

La contestation en Arabie saoudite ne s'est pas limitée à la critique mais a largement débordé dans la violence. Deux attentats contre des intérêts américains ont été commis ces dernières années. Le 13 novembre 1995, une bombe contre un immeuble abritant des conseillers américains de la garde nationale a fait 7 morts. Le 27 juin 1996, un camion bourré d'explosifs faisait 19 morts et 540 blessés dans la base américaine d'El Khobar, près de Dahrn. Le premier réflexe des Saoudiens fut d'accuser l'Iran. Mais l'enquête sur l'attentat de 1995 a permis d'arrêter quatre Saoudiens. Les yeux marqués et les visages tuméfiés par la torture, ces hommes ont reconnu leur culpabilité devant les caméras de la télévision. Après avoir été décapité, ce quartier de terroristes a été présenté par les services de renseignement saoudiens comme proche de Ben Laden et d'Al Masaari, autre opposant au régime.

Pourtant, même les Américains, qui n'ont pas été autorisés à interroger ces accusés, ont remis en cause la crédibilité de leurs aveux. Les Saoudiens avaient-ils des choses à cacher au point d'écarter de l'enquête leur allié ? Quant à l'attentat du 27 juin, il fut revendiqué par « la légion martyre Abdoullah al-Houzai-

fi » ainsi que par le Hezbollah-golfe, considéré comme la branche du Djihaad dans la péninsule. Ce dernier groupe avait lancé un ultimatum fin avril 1995 aux forces occidentales, pour qu'elles quittent l'Arabie saoudite.

Depuis le milieu des années 1990, une véritable opposition à la présence américaine s'est organisée. Une génération de Saoudiens a pu se former à la critique contre les forces occidentales. Nul doute que les jeunes Saoudiens suspectés dans les attentats du 11 septembre ont été nourris par ce débat qui fait rage depuis dix ans dans le royaume.

Car, après avoir un temps hésité sur la nationalité des kamikazes, à cause notamment du risque d'utilisation de fausses identités, le FBI a publié sur son site, le 28 septembre, des compléments d'information. La police fédérale note que 7 des 19 suspects seraient d'origine saoudienne. Sept autres terroristes pourraient également être de nationalité saoudienne, tant ils portent des noms typiques du royaume : Ahmed et Hamza Alghamdi, Fayed Ahmed... La majorité des terroristes se révèlent donc être d'origine saoudienne.

Le fait que les terroristes soient saoudiens peut expliquer que ni la CIA ni le FBI n'aient vu arriver les attentats

Les patronymes Alghamdi et Alsheri, soit six terroristes présumés, retiennent particulièrement l'attention. Ces noms se rattachent à la région d'Assir, en Arabie saoudite. Ils sont issus de deux clans arabes, les Hamedi et les Sharahni. Les populations d'Assir n'ont jamais vraiment accepté la mainmise des Saoud sur eux. Pour comprendre les raisons de leur opposition, un petit rappel historique s'impose. Lorsque l'actuelle famille royale unifia le pays, sa conquête, qui démarra du Koweït en 1902, se termina dans la région d'Assir, dernière place forte du royaume, prise en 1929. Or les tribus de cette région n'ont jamais vraiment été intégrées : tous les postes prestigieux du gouvernement et les richesses du pays ont été partagées entre les clans du nord. D'où une certaine frustration des tribus du sud, qui s'opposent au pouvoir central, et un recrutement facile pour un mouvement d'opposition armée. Est-ce à ces hommes que faisait référence Ben

Laden lorsqu'il déclarait au lendemain des attentats que ceux qui ont mené cette action « l'ont faite pour leur intérêt personnel » ? A noter que l'un des deux religieux radicaux engagés contre le gouvernement de Riyad, Sfar al-Hawli, fondateur avec Salman al-Awdah du Mouvement de la résurgence islamique, est également originaire de cette région.

De son côté, l'Arabie saoudite a refusé d'admettre que ses ressortissants soient impliqués dans ces attentats. Elle a prétendu que les hommes qui portent ces identités sont vivants et se trouvent dans le Golfe. Or, explique un universitaire qui souhaite rester anonyme, « il y a des centaines de gens qui portent le même nom et le même prénom dans cette région, et il faut remonter parfois jusqu'au grand-père, voire plus haut, pour distinguer les individus ».

Ces hommes auraient-ils pu être en contact avec Ben Laden ? C'est possible, mais il faut souligner que très peu de Saoudiens sont allés se battre aux côtés de Ben Laden en Afghanistan ou ailleurs. En outre, Ben Laden, qui a été déchu de sa nationalité saoudienne en 1994, a été également renié par le régime, qui a obligé sa propre famille à faire

tchénie selon leurs familles, qui déclarent ne plus être en contact avec eux depuis qu'ils ont quitté l'Arabie saoudite, il y a deux ans.

Le fait que les terroristes soient saoudiens peut expliquer que ni la CIA ni le FBI n'aient vu arriver les attentats. Avant le 11 septembre, les Saoudiens n'étaient pas potentiellement aussi suspects que la grande majorité des autres ressortissants arabes. L'Arabie saoudite a toujours été considérée comme l'un des plus sûrs alliés des Etats-Unis dans le monde arabe. Quant à la communauté de renseignement américain, la plupart des observateurs s'accordent à relever sa méconnaissance de la situation politique interne en Arabie saoudite, et plus particulièrement des ressorts de l'opposition islamiste. C'est aussi leur incroyable immersion dans la société américaine qui a permis aux terroristes de rester discrets pendant des mois, voire des années. « Ils vivaient comme nous. Ils étaient aimables, prévenants et ouverts », témoignent les nombreux voisins qui les ont côtoyés. Ni fiché ni suspect, et formidablement inséré dans l'american way of life : qui plus qu'un étudiant saoudien pouvait avoir ce profil avant le 11 septembre ?

Dernière question : pourquoi la piste saoudienne n'est-elle pas publiquement évoquée par les services de sécurité américains ? Parce que ces deux alliés y ont tout à perdre. S'il apparaît que les auteurs des attentats sont bien des Saoudiens, les conséquences dans les relations entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite seraient très graves. Les Etats-Unis accueillent près de 25 000 étudiants saoudiens dans leurs universités. Comment s'y prendront-ils pour surveiller tous ces ressortissants, devenus soudainement potentiellement aussi suspects que les autres Arabes ? La tension qui naîtrait alors entre les deux pays pousserait les Saoudiens à demander le départ des soldats américains, déstabilisant d'un coup l'équilibre fragile des forces en présence dans la région et faisant ainsi chuter le deuxième pilier de la politique américaine au Moyen-Orient, vingt ans après la chute du premier.

Ali Laïdi
Dessin Sergueï

Ali Laïdi est journaliste, spécialiste du terrorisme. Il collabore à plusieurs titres de la presse française et à la télévision publique.

Les limites de la diplomatie européenne

LES MEMBRES de la tróika européenne sont revenus de leur tournée de la semaine passée dans le monde arabo-musulman avec la satisfaction du devoir accompli. D'Islamabad à Téhéran, de Riyad au Caire puis à Damas, ils ont tenté de mobiliser leurs interlocuteurs en faveur de la lutte contre le terrorisme, dans une région où la solidarité en faveur des Etats-Unis ne va pas de soi. Ils ont aussi affirmé les valeurs de l'Europe et souligné que celle-ci a l'ambition et les moyens de jouer un rôle majeur dans les relations internationales. Ce triple objectif a été plus ou moins atteint selon les pays. Ce voyage, ainsi que celui qui l'avait précédé de quelques jours, lorsque la tróika s'est rendue à Washington, revêt une certaine exemplarité dans la mesure où il révèle les potentialités et les limites de la diplomatie européenne, qui pâtit encore d'un manque de maturité.

Les Quinze, réagissant avec une rare diligence, étaient présents sur le terrain dix jours après les attentats contre l'Amérique pour délivrer un message de concorde entre les mondes occidental et musulman, lequel n'a été brouillé que temporairement par la « trahison » de Silvio Berlusconi. Curieux attelage au demeurant : le franc-parler insatiable de Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères, la diplomatie ondoyante de Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure et de sécurité, la prudence réfléchie de Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, c'était là une « recette » incertaine pour parler d'une même voix. Pour les interlocuteurs de l'Union, le concept de tróika reste malgré tout déroutant.

Le spectacle de Louis Michel et de Colin Powell prenant la parole au département d'Etat, alors que Javier Solana et Chris Patten restaient silencieux et comme embarrassés sur un côté de l'estade, était à lui seul symptomatique de cette difficulté des Européens à exister collectivement sur la scène internationale. Le chef du trio est naturellement le ministre des affaires étrangères du pays qui assume la présidence de l'Union, mais comme la fréquence de ce tourniquet est semestrielle, cela signifie que son autorité ne s'affirme, au mieux, que pendant quatre mois. Comment, dans de telles conditions, les chefs d'Etat et de gouvernement du Pakistan, d'Iran, d'Arabie saoudite, d'Egypte et de Syrie pourraient-ils accorder à leurs hôtes un crédit politique en rapport avec le poids économique de l'Union européenne ? D'autant qu'en se succédant en ordre dispersé dans la région, les ministres des affaires étrangères des Quinze défendent souvent davantage leurs priorités nationales que celles de l'Union dans son ensemble.

DES ATOUTS À FAIRE VALOIR

Une clarification serait donc la bienvenue. Elle suppose de conférer au poste de haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité un statut et des moyens, c'est-à-dire une autorité, en rapport avec les ambitions extérieures de l'Union. Les Quinze sont-ils prêts à consentir les abandons de souveraineté que cela suppose ? Rien n'est moins sûr. Pourtant, dans toutes les capitales qu'ils ont visitées, les membres de la tróika ont entendu un message similaire : « Venez, nous avons besoin de l'Europe. »

C'est particulièrement vrai au Proche-Orient, puisqu'en Iran comme en Arabie saoudite, en Egypte et en Syrie, on souhaite que les Européens s'impliquent davantage dans le processus de paix israélo-palestinien afin, essentiellement, d'équilibrer un tant soit peu l'influence américaine. Bien sûr, ce rôle ne peut être que relatif : ne pouvant

être, comme l'Amérique, garante de la sécurité d'Israël, l'Europe ne pourra jamais jouer dans la région qu'un second rôle. Pourtant, ce n'est pas faire preuve de cynisme que de constater qu'au moment où la toute-puissance américaine est ébranlée, l'Europe a des atouts à faire valoir.

Elle incarne les valeurs démocratiques et culturelles qui sont le fruit de sa diversité, et sa politique étrangère n'est pas, comme celle de l'Amérique, la résultante d'une puissance brute, qu'elle soit militaire ou économique. C'est ce besoin d'une approche différente des relations internationales que les membres de la tróika ont pu mesurer à chacune de leurs étapes. A Washington, ils ont, d'autre part, constaté que, dans la crise actuelle, la « ligne Powell », réputée modérée et multilatéraliste, pour tout dire « européenne », semble l'emporter. L'heure diplomatique de l'Europe est-elle donc venue ?

Dans l'immédiat, des Balkans au Proche-Orient, en passant par la conférence de Durban contre le racisme, l'Europe commence à comprendre que la « diplomatie du réel » suppose d'être présent au bon moment, collectivement, et avec ténacité. Et de ne pas verser dans l'angélisme... Les Européens justifient le rapprochement opéré avec des Etats comme l'Iran, la Syrie et le Pakistan, en postulant que des échanges réguliers avec les démocraties européennes vont peu à peu inci-

ter des gouvernements autoritaires à se réformer eux-mêmes.

C'est possible, mais en attendant, la prudence devrait commander de ne pas tresser des couronnes de laurier au général Pervez Moucharrarf, comme les membres de la tróika ont cru bon de le faire. Outre que le très instable « pays des purs » est engagé dans une course à l'armement nucléaire avec l'Inde, les convictions du général pakistanais, pour qui « la démocratie doit être adaptée à son environnement », doivent faire réfléchir. En Syrie, d'autre part, il peut sembler innocent de requérir l'« expertise de Damas en matière de lutte contre le terrorisme », sachant que ce pays a arrêté de signer, depuis 1973, les treize conventions internationales existantes liées au terrorisme.

En Iran enfin, le message de l'Europe, qui vise à aider le camp modéré du président Khatami, serait plus clair si, comme le soupçonne Washington, des arrière-pensées commerciales ne venaient édulcorer le message des Quinze en faveur des droits de l'homme. Si l'Europe veut montrer que, collectivement, elle apporte une valeur ajoutée sur la scène internationale, elle doit faire preuve de réalisme et de fidélité à ses principes.

Laurent Zecchini

Mondialisation par Pancho



Une coalition en trompe-l'œil

Suite de la première page

Les attentats de Washington ont-ils convaincu les coalisés de faire passer au second plan leurs intérêts d'Etat quand ceux-ci ne se confondent pas avec la lutte contre le terrorisme ? Rien n'est moins sûr.

Le ralliement des Européens est sincère mais conditionnel. Il dépend de l'ampleur que prendra la riposte américaine. Les services de renseignement européens coopèrent pleinement avec ceux des Etats-Unis. Mais nombre d'Etats du Vieux Continent ne sont finalement pas si fâchés de voir l'Amérique agir militairement seule, ou presque, en dehors du cadre de l'OTAN. Le ralliement de la Russie est beaucoup plus ambigu et assurément plus intéressé. Vladimir Poutine est arrivé au pouvoir en « surfant » sur une vague d'attentats terroristes qui lui ont trop opportunément permis de relancer les opérations en Tchétchénie. On voit bien ce qu'il aurait à gagner dans un marché informel avec Washington : sa solidarité active dans la lutte contre Ben Laden en échange d'une latitude totale dans la sale guerre qu'il poursuit au Caucase – le feu vert lui étant d'autant plus volontiers accordé que les indépendantistes tchétchènes ont pu avoir le soutien de quelques bandes « benladénistes ».

A peine annoncée sa participation à la coalition, M. Poutine n'eut rien de plus pressé que de refuser l'offre de médiation en Tchétchénie que lui offrait le président géorgien, Edouard Chevardnadze. Le prési-

dent russe ne manque pas de monnaie d'échange dans sa relation avec une administration Bush soucieuse d'obtenir de Moscou le soutien au projet américain de bouclier antimissiles. Les Etats-Unis doivent déjà à Vladimir Poutine un élément-clé de leur dispositif contre Ben Laden : la possibilité de déployer une partie de leur logistique au Tadjikistan et en Ouzbékistan, deux pays toujours dans l'orbite du Kremlin. L'un et l'autre sont dirigés par des régimes aussi corrompus que dictatoriaux, qui ne laissent place qu'à une forme d'opposition : l'islamisme militant...

RELATION PARADOXALE

Plus distante, l'association de la Chine à la coalition relève du même genre de calculs. Ce sont ceux d'un Etat exploitant une situation donnée pour réaliser au mieux ses objectifs. A quelques semaines de son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pékin veut, à l'intérieur, dans le Xinjiang, pouvoir réprimer en toute tranquillité un mouvement autonomiste de musulmans ouïgours dont on entendra très vite dire qu'ils sont eux aussi, bien sûr, manipulés par des islamistes.

Telles sont quelques-unes des limites et des contradictions de cette coalition contre le terrorisme islamiste. Pour la former, les Etats-Unis n'hésitent pas à s'appuyer sur des régimes ou des pratiques qui, ici et là, nourrissent, par leur brutalité, l'islamisme radical que Washington entend combattre. Encore plus paradoxale est la relation développée avec un autre pays clé de la coalition, le Pakistan. Le « pays des purs » est constitutionnellement un pays intégriste musulman. Ses services secrets et son armée protègent et appuient les écoles religieuses et

les camps d'entraînement d'où sont sortis les talibans et les fantassins de Ben Laden. Une partie de l'establishment militaro-politique pakistanais est intimement liée à ces bandes islamistes qu'Islamabad utilise dans la lutte menée au Cachemire indien.

Mais nulle part ailleurs qu'au Proche-Orient la coalition ne paraît plus circonstancielle. En apparence, pas une capitale de la région n'a osé dire non à Washington. En réalité, les hésitations à se ranger activement dans la coalition sont nombreuses et, souvent, ouvertement exprimées. Chez les radicaux d'abord, à Damas et à Téhéran. On y rejette la définition du terrorisme communément admise en Europe ou aux Etats-Unis ; on refuse d'y ranger les attentats – y compris contre des civils – que peuvent perpétrer des groupes comme le Hamas et le Jihad palestiniens. Kamal Kharazi, ministre iranien des affaires étrangères, fixe les limites de la participation de son pays à la coalition quand il déclare : « Comment les Etats-Unis pourraient-ils conduire une campagne internationale pour lutter contre le terrorisme alors qu'ils soutiennent Israël et le terrorisme israélien ? » A Damas, le quotidien *Al-Baas*, porte-parole du parti au pouvoir, n'est pas moins critique de la coalition quand il écrit très officiellement : « Le terrorisme israélien dépasse tous les terrorismes. » Deux petites phrases qui donnent la mesure du sérieux de la participation de la Syrie et de l'Iran à la coalition washingtonienne...

Chez les modérés, la méfiance est de même nature et à peine moins voilée. A Amman, au Caire, à Beyrouth, on n'ose afficher une vraie solidarité avec les Etats-Unis de peur de heurter de front des opinions publiques qui ressentent comme profondément injuste la politi-

que américaine dans la région – qu'il s'agisse de l'Irak ou du conflit israélo-palestinien. Les dirigeants arabes ont tous fait savoir aux Etats-Unis qu'ils ne pourraient rester dans la coalition si la réponse américaine aux attentats du 11 septembre devait prendre la forme d'une opération militaire contre l'Irak. Tributaire de la façon dont la politique américaine est perçue dans ces pays, la marge de manœuvre des Etats-Unis est ici des plus faibles. En témoigne cet ultime paradoxe : l'Arabie saoudite, régime fondamentaliste absolu et terre nourricière de l'intégrisme musulman de par le monde, allié politique et militaire de l'Amérique, qu'on aurait cru moralement endetté du fait que Ben Laden fut l'un de ses fils, a refusé son aide militaire à George W. Bush. Celui-ci vient de sentir le danger, en déclarant – tardivement – son attachement à la création d'un Etat palestinien.

Au Proche-Orient comme ailleurs, de la Tchétchénie au Xinjiang, les conflits qui restent déterminants et qui sont perçus par les intéressés comme « centraux », ceux qui définissent l'action des Etats restent, pour le moment, ceux de « l'avant-11 septembre ».

Alain Frachon

PRÉCISION

JEAN-PAUL HUCHON

Jean Paul Huchon, président (PS) du conseil régional Ile-de-France, nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 28 septembre, il a « soutenu dès le départ la candidature de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris » et l'a « appuyé dans sa campagne ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Vu de France

SUR le fond, l'exercice fut sans surprise. A s'en tenir à la lettre des interventions, le débat, mercredi 3 octobre à l'Assemblée nationale, sur la réponse à apporter aux attentats de New York et Washington, a été le juste reflet de l'échiquier politique national. A ceci près que de gauche à droite, on a exprimé une solidarité de cœur avec les Américains, pas toujours unanime en ces lieux, et une condamnation sans réserve du terrorisme. Sur ce dernier point, c'est le premier ministre qui a donné l'exemple : « Le terrorisme ne s'explique pas, et se justifie encore moins, par les inégalités qui divisent le monde et par les conflits qui le bouleversent », a dit Lionel Jospin. Dans sa radicalité, cette condamnation, là encore, donnait la mesure de l'émotion particulière suscitée par les massacres du 11 septembre.

Faut-il agir militairement avec les Etats-Unis ? A cette question, le premier ministre a donné une réponse d'une parfaite orthodoxie européenne et déjà plusieurs fois exprimée par les Quinze : disponibilité de principe et liberté d'appréciation. Dès lors qu'elle serait sollicitée par Washington, la France entend pouvoir participer à la définition des objectifs et à la planification des actions. Position avec laquelle la droite a, *grosso modo*, manifesté son accord, cependant que Robert Hue, pour le PCF, et Jean-Pierre Chevènement, pour le MDC, faisaient part de leurs réserves.

A tout cela, on ne trouverait rien à redire, sinon pour regretter que ce débat soit venu bien tard. Mais il y eut la forme, l'am-

biance, le ton général, en et hors séance : interruptions incessantes sur les bancs de la droite, petites phrases politiciennes dans les couloirs et attaques à visées électoralistes. Ce n'était plus un débat à la hauteur de Penjeu, mais une querelleuse réunion politicienne. On n'était pas dans l'émotion ni dans les affaires du vaste monde ; on était en campagne, et très hexagonale...

Il y avait pourtant à réfléchir sur l'attitude de la France dans cette affaire. Matière à s'interroger sur cette disproportion entre l'émotion affichée au plus haut niveau de l'Etat (Jacques Chirac à Washington et à New York) et la faiblesse des moyens mis à disposition des Etats-Unis (un pétrolier ravitailleur, une frégate). On sait les Etats-Unis soucieux d'agir en toute liberté et de ne pas répéter l'expérience du Kosovo où la France s'opposa à certaines des cibles, civiles, retenues par le Pentagone dans la campagne de bombardements contre la Serbie. On sait que la Grande-Bretagne était militairement disponible à plus d'un titre : allié privilégié, elle est le pays qui a eu, après les Etats-Unis, le plus de morts à New York (de deux cents à trois cents) ; enfin, pure coïncidence, elle est depuis septembre en grandes manœuvres militaires dans la région.

Mais l'impression générale qui en ressort est celle de l'existence militaire de la France et de l'Europe en tant que telle dans une affaire où l'on a proclamé haut et fort notre émotion et notre solidarité avec les Etats-Unis. Etait-ce inévitable et souhaitable ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenetz, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Vent de crise économique à Londres

UN VENT DE CRISE économique et financière souffle dans la brumeuse cité de Londres en ce début d'automne, tandis que le peuple anglais se prépare à élire un nouveau Parlement. Les réserves monétaires de la zone sterling, que gère la Grande-Bretagne, ont baissé de 598 millions de dollars entre le 30 juin et le 30 septembre. C'est la plus forte baisse enregistrée depuis 1945. De nouveaux bruits de dévaluation, d'ailleurs démentis, et en tout cas prématurés, courent dans les ruelles de la City comme dans le monde entier.

D'où vient le mal ? Des facteurs temporaires ont certainement joué dans le sens d'une aggravation de la balance des paiements. A cette époque de l'année, les Britanniques font leurs provisions de coton et de tabac. Américains et Canadiens ont rapatrié leurs capi-

taux placés outre-Manche à un rythme accéléré. La crise iranienne, sanctionnée par l'humiliant abandon d'Abadan, a d'autre part sensiblement modifié du point de vue financier la structure des importations de pétrole du Royaume-Uni. Il achetait celui de la Perse en livres pour le revendre souvent en dollars.

En attendant que d'autres sources « sterling » soient développées, il devra se résigner à perdre 200 ou 300 millions de dollars par an. On n'oubliera pas aussi que le gouvernement travailliste ne bénéficie plus du plan Marshall, à un moment où le remboursement des emprunts américain et canadien commence. Si grave que soit la situation, il convient de ne pas tomber dans un pessimisme excessif. Les réserves monétaires restent fort importantes.

(5 octobre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Complexité orientale

par Malek Chebel

DABLES d'Orientaux : en quelques jours, ils ont réussi à illustrer ce mot de Lawrence d'Arabie qui les décrivait comme étant des êtres « de convulsions, de soulèvements et d'illuminations mentales ». A moins qu'ils ne soient « entrés dans le surnaturel », comme le soutenait par ailleurs Ernest Renan. Mais étaient-ils moins compliqués que par le passé ? Rien n'est moins sûr, car ces préjugés ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a vingt-cinq siècles déjà, Eschyle écrivait dans *Prométhée enchaîné* : « La floraison guerrière d'Arabie, peuples nichés dans leur citadelle de rocs escarpés, aux abords du Caucase, tribus belliqueuses dont un frisson agite les lances acérées. » L'image que les Arabes, puis les musulmans, donnent d'eux aux tiers est souvent liée à leur prédisposition pour la guerre, leur goût de la conquête. Ils sont souvent fort mal compris, trop flattés d'être craints, sans pouvoir justifier ni l'angoisse qu'ils développent autour d'eux ni la fascination réelle qu'ils suscitent. On ne dira rien des anathèmes, et des préjugés tenaces, qui émaillent les quatorze siècles d'existence de l'islam.

Aussi, lorsque, aux confins du « monde civilisé » – dit Berlusconi –, on entend prononcer des mots comme fatwa, mollah, djihad, islamisme, intégrisme ou terrorisme, l'oreille est immédiatement alertée par une éventuelle réactivation de ce fonds ancien. Péril vert, invasion, barbarie, assassinats, meurtres, irrédentisme, croisades, tout cela participe du même psychodrame. En réalité, c'est parce qu'il est méconnu que l'Orient secrète tous ces maux, et,

plus la méconnaissance est grande, plus son degré pathogène est palpable. Or un tel Orient ne peut être qu'imaginaire. Car, au-delà même du rôle de bouc émissaire classique qu'il semble devoir assumer bientôt, le monde musulman est la preuve cumulée dans le temps, et objectivée par les événements actuels, de la violence à l'état pur.

Dans ce concert sémantique, l'Amérique, qui cherche un ennemi insaisissable, profite de la tragédie new-yorkaise pour se donner un adversaire sur mesure. Et dans la foulée, faire du fondamentalis-

rain : pour de multiples raisons, le Pakistan est le principal bailleur de fonds des sinistres talibans, leur mentor et leur base arrière, mais, par un étrange paradoxe, il est également le principal allié des Etats-Unis.

Il est certes malaisé de prendre pour cible un pays de plus de 140 millions d'habitants et dont les quelques images, volées ou autorisées, laissent entrevoir qu'entre le bazar d'armements, assez folklorique au demeurant, et la poudrière, la frontière est bien ténue. A ce réel danger d'embrasement de l'islam asiatique s'ajou-

Les musulmans d'Europe ont un rôle important à jouer. Grâce à leur visibilité, ils relativisent les inquiétudes liées à l'islam et circonscrivent la violence religieuse à ses seuls auteurs. Ils donnent un visage plus avenant à la religion de Mahomet

me musulman un mythe vivant. Pourquoi aussi ne pas stigmatiser quelques pays exsangues, comme l'Irak et le Yémen, et réparer l'affront de Dar es-Salam ?

Le Pakistan est, *mutatis mutandis*, exemplaire des omissions américaines, on ne peut plus flagrantes, sur lesquelles repose cette opération qui fait du thème biblique de justice son emblème. Un savant dosage est fait entre les imprécations guerrières de l'état-major et la *Realpolitik* imposée par le ter-

tent deux autres menaces : la cohabitation explosive de deux grandes religions, islam et hindouisme, qui ont montré qu'elles n'étaient pas encore pacifiées, et la menace nucléaire. La prudence est de mise, d'autant que le cauchemar continue, relayé et entretenu comme un feuilleton télévisé par tant d'experts plus ou moins bien intentionnés : guerre chimique, guerre bactériologique, guerre informatique... On a même entendu l'expression : guerre planétaire. L'« esprit

dans tous les cas de figure, le peuple demeurera souverain, il éliminera puis il choisira ; n'est-ce pas là l'essentiel ? La démocratie a un prix, les candidatures sont la preuve qu'elle est riche et vivante : nul ne s'en plaindra !

Jean-Yves Gosse,
Le Luc-en-Provence (Var)

CRAUTÉS PROFANES

L'écrivain José Saramago (*Le Monde* du 22 septembre), nous raconte que la religion est « la plus criminelle des inventions ». L'auteur oublie que ce n'est pas uniquement « à cause et au nom de Dieu que tout a été permis et justifié, surtout le pire, surtout le plus horrible et le plus cruel ».

Car en savent quelque chose également les assoiffés d'argent et de pouvoir, les injustes, les oppresseurs, les capitalistes, les socialistes, les national-socialistes, les communistes, les racistes, les nationalistes, les impérialistes.

C'est une liste tellement longue et incomplète que les Romains en étaient déjà arrivés à la conclu-

sion : *homo homini lupus* (l'homme est un loup pour l'homme). Malheureusement, le bon Dieu n'a pas encore réussi à domestiquer ce loup en chacun de nous.

Joseph Bronneberg,
Ah Sittard (Pays-Bas)

ENGELS ET LE PAKISTAN

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans *Le Monde* du 1^{er} octobre, le texte peu connu qu'Engels consacra à l'Afghanistan en 1858 et aux ambitions anglaises qui échouèrent sur les montagnes de ce pays ; mais je m'étonne qu'il ait pu situer l'Afghanistan par rapport au « Pakistan », car, à ma connaissance, ni le mot ni le concept n'existaient à cette époque : Empire des Indes, Hindoustan, pays des Pathans (les Pashtouns), mais sûrement pas Pakistan, puisque le mot fut créé par Iqbal, l'idéologue de l'Etat musulman séparé de l'Inde, vers 1925-1930.

Jean Laignon,
Clamart (Hauts-de-Seine)

hermétique » des musulmans (comment distinguer entre, d'un côté, les talibans – structure politico-militaire au pouvoir à Kaboul –, et les Pashtouns, les Tadjiks ou les Ouzbeks, qui forment la base ethnique ?) donne l'impression d'être conflictuel au point d'échapper à toute logique.

Quel type de parade faut-il inventer, lorsque la traque systématique des allusions perfides et des contresens paraît si dérisoire ? Les idées préconçues ou à l'emporte-pièce sont légion. Dans la perception coulante des auditeurs, l'association entre plusieurs notions distinctes – arabe, musulman, terroriste –, dès lors que la proximité est contagieuse, nourrit leur propre fulgurance. « *Tous les musulmans sont des terroristes* » relève de ces facilités de langage, plutôt réconfortantes, qui permettent d'isoler et de stigmatiser toute une religion en se fondant sur ses seuls avatars, aussi monstrueux soient-ils. A Jolo, à Islamabad, à Khartoum et ailleurs, beaucoup de terroristes ont, certes, revêtu le costume de martyr de l'islam, mais que représentent-ils vraiment ?

Il faut dire aussi que les talibans afghans, avec leurs lois obsolètes, leurs femmes entachées et leur velléités purificatrices, ne font rien pour améliorer le travail pas encore pacifiées, et la menace nucléaire. La prudence est de mise, d'autant que le cauchemar continue, relayé et entretenu comme un feuilleton télévisé par tant d'experts plus ou moins bien intentionnés : guerre chimique, guerre bactériologique, guerre informatique... On a même entendu l'expression : guerre planétaire. L'« esprit

« Pourquoi le terrorisme ? » Faut-il considérer le phénomène comme une cause ou comme une fin ? Et si ce n'était qu'une épaisse fumée qui cache une double incurie. D'une part, l'incapacité des gouvernants musulmans qui n'arrivent pas à juguler la contestation sociale, la paupérisation des masses et surtout la corruption de leurs élites. D'autre part, la cécité des pays riches qui, au-delà même de la lutte idéologique, interprètent ces phénomènes brutaux comme une simple revanche de gueux dépenaillés sur les nantis.

Cette « lutte de classes » d'un autre genre signifie-t-elle le refus du dynamisme du Nord, qui doit une partie de sa richesse aux trésors encore enfouis dans le sous-sol du Sud ? Telle est la thèse des antimondialistes. Comment circonscire la violence terroriste et la « traiter » correctement, sans que l'onde de choc atteigne irrémédiablement les pays musulmans dits « modérés » ?

L'islam est à la fois une religion, une morale, une sagesse humaniste et un code social. Pour certains musulmans, il est aussi une Constitution dont l'applicabilité ne fait aucun doute, même si elle doit s'inscrire par la voie des armes. D'où la nécessité de relire les préceptes coraniques à la lumière de ce nous vivons ici et maintenant. Tel est le but de la nouvelle interprétation (*al-ijtihad al-jadid*) qui, aujourd'hui, nous fait défaut. Face aux bouleversements phénoménaux de la technologie actuelle, que vaut, en effet, le propos d'un Ibn Taymiyya qui, du haut de son XIII^e siècle moribond, annonce des fins imprécatoires à ceux qui ne respectent pas l'interprétation d'un islam crispé et doctrinaire ? Le volontarisme pédagogique auquel nous nous sommes rattachés un moment a-t-il triomphé de la réticence de ceux qui regardent les musulmans, tous les musulmans, comme d'éventuels terroristes ?

A cet égard, les musulmans d'Europe ont un rôle important à jouer. Grâce à leur visibilité, ils relativisent les inquiétudes liées à l'islam et circonscrivent la violence religieuse à ses seuls auteurs. Ils donnent un visage plus avenant à la religion de Mahomet. Ils l'ont fait à plusieurs reprises et ce n'est pas cette nouvelle crise qui les fera changer d'avis. Encore faut-il qu'ils trouvent en face d'eux des hommes et des femmes qui soient prêts à voir non pas seulement les violences ou les excès (comment les nier sans quelque indécence ?), mais des ressources presque illimitées de générosité et de fraternité.

Malek Chebel est anthropologue et psychanalyste.

D'une apocalypse à l'autre

par Pierre Lory

NOTRE étonnement, en Occident, devant les séries d'attentats terroristes suscités par les milieux islamistes, a quelque chose d'à la fois naïf et compréhensible.

De naïf, parce que la colère de franges entières de populations musulmanes de par le monde était proclamée, écrite, diffusée depuis plusieurs dizaines d'années. De compréhensible, car la décision de s'en prendre à des civils à défaut d'atteindre l'armée ainsi que les moyens adoptés sont nouveaux par rapport aux règles de la loi religieuse, de la charia elle-même. Si celle-ci évoque bel et bien la lutte armée du djihad – mentionnée dans le Coran et dans les prescriptions du prophète Mahomet, définie et codifiée au cours des siècles par les juristes –, on aurait du mal à y trouver la justification du massacre aveugle de civils en période de paix.

De même, l'envoi de commandos-suicides représente une radicale nouveauté. Le suicide sous toutes ses formes a toujours été interdit, y compris dans le cadre du djihad. Les attaques de ce type pratiquées à partir du XI^e siècle par les ismaéliens dits « *assassins* » ont été réprochées par la majorité sunnite, qui en constituait d'ailleurs la cible principale. L'emploi du terme « *kamikaze* », à défaut d'une désignation arabe, montre combien ce type d'acte est étranger à la culture islamique traditionnelle.

Mais alors, que s'est-il passé pour qu'un tel changement de valeurs éthiques se soit produit à la fin du XX^e siècle ? L'humiliation de peuples soumis depuis près d'un siècle à diverses formes d'exploitation étrangère, le désespoir d'une jeunesse sans perspective de prospérité sociale, est un facteur évident : comment respecter la vie d'autrui, si l'on en vient à haïr sa propre existence concrète ? Pourquoi ne pas préférer un au-delà glorieux dans le paradis promis aux martyrs, si le bonheur de la vie terrestre devient si illusoire, si même la dignité d'être soi-même semble un bien si peu accessible ?

L'explication du surgissement de ces mouvements extrêmes a été exposée à de multiples reprises par des historiens et politologues compétents. Il peut être important toutefois de souligner un fait trop souvent occulté, consciemment ou non. L'islam s'inscrit dans un horizon eschatologique : il se veut la dernière religion révélée par Dieu, appelée à se répandre dans le monde entier.

D'après des traditions attribuées au prophète Mahomet et décrivant les « *conditions de l'heure* » (c'est-à-dire les temps derniers), l'humanité connaîtra vers la fin de son histoire de graves convulsions. Un spectaculaire renouveau du paganisme la gagnera. La pratique religieuse s'effondrera, les valeurs familiales également.

La licence sexuelle sous toutes ses formes, la boisson d'alcool, toutes les débauches, s'étaleront au grand jour. Une guerre sans merci opposera les musulmans restés pratiquants aux forces des païens ; son théâtre principal sera le Proche-Orient, plus précisément la Palestine. Grâce à l'intervention du Christ revenu sur terre et d'un chef envoyé par Dieu – le Mahdi –, l'armée des croyants finira par investir Jérusalem, qui deviendra le centre spirituel d'une humanité réunifiée.

Toutes ces données relèvent de thèmes apocalyptiques assez classiques, dont les sources littéraires peuvent être repérées sans trop de mal. Les théologiens musulmans du Moyen Age étaient réservés à leur endroit, jugeant parfois l'origine de ces récits douteuse et estimant, surtout, leur éventuel usage politique dangereux. Cependant, leur résonance avec l'époque actuelle est manifeste. Ces récits circulent sous forme de livrets bon marché que l'on trouve en vente dans les librairies populaires, voire sur les trottoirs des villes musulmanes. Même s'ils ne sont pas évoqués ouvertement dans les discours politiques ou religieux, ils circulent sous forme de rumeurs, et sont connus de la

majorité des musulmans, dont bien sûr les militants.

Des convictions analogues en milieu chiite (thème du retour de l'Imam caché) avaient accentué les effets du charisme de Khomeiny lors de la révolution islamique, vers 1979-1980. Des rumeurs de ce type s'étaient aussi mises à circuler au moment de la guerre du Golfe. Le combat engagé, pour beaucoup de moudjahidins, est un mouvement de type millénariste. Les conséquences de cet état d'esprit sont lourdes. Dans une telle vision de l'Histoire, il n'est pas nécessaire pour entreprendre un combat que le rapport de force soit favorable aux musulmans ; et peu importe si la lutte entraîne des catastrophes et des souffrances, puisque des combats d'apocalypse sont la condition même de la restauration de la justice et de la paix, et que seul Dieu décidera en définitive de leur issue.

Cette perspective eschatologique n'est pas éloignée du tout de l'héritage culturel et religieux de l'Europe occidentale ; elle en est même fort voisine. On peut rappeler combien la ferveur qui animait les croisades s'inspirait d'espéros apocalyptiques : la prise de la Jérusalem terrestre devenant comme le signe même de l'accomplissement des prédictions du livre de saint Jean. Or, voir l'ennemi comme une incarnation globale des forces du Mal conduit à nier chez lui tout statut de personne : hommes, femmes, enfants participent ici tous d'une même nature démoniaque.

Les massacres épouvantables qui ont accompagné les croisades – introduits d'ailleurs par les exactions contre les communautés juives d'Allemagne en 1096 – ont marqué la conscience des populations musulmanes du Proche-

La perspective eschatologique de l'islam n'est pas éloignée du tout de l'héritage culturel et religieux de l'Europe occidentale ; elle en est même fort voisine

Orient jusqu'à l'époque moderne. Des aspirations eschatologiques analogues marquèrent parfois la conquête du Nouveau Monde. Plus récemment, et de façon beaucoup moins sanglante heureusement, le traditionalisme catholique du XIX^e siècle a ravivé ces thèmes d'une apocalypse guettant le monde matérialiste corrompu par le modernisme. Ces sentiments n'ont pas disparu, ils resurgissent de temps à autre au travers de phénomènes sectaires dont seuls les dénouements tragiques attireront parfois l'attention des médias.

Le monde musulman a servi pendant des siècles de repoussoir, d'image inversée de l'idéal que l'Occident se proposait à lui-même. Quatorze siècles de diabolisation de la religion de Mahomet ont bien entendu marqué les esprits. Le ton violemment antimusulman du dernier roman de Michel Houellebecq, ses déclarations concernant l'islam à la revue *Lire* le mois dernier en sont un exemple assez tragique.

L'horreur inspirée par les attentats commis aux Etats-Unis ne devrait pas faire oublier qu'une telle violence aveugle a été celle de nos aïeux, qu'elle menace en permanence de nous habiter, et qu'elle peut resurgir avec d'autant plus de violence que nous nous persuadons du contraire.

Pierre Lory est directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses (pensée musulmane).

Aiguiser son sens critique

folio
vous lirez loin

FUSION Sauf coup de théâtre, un avis négatif devrait être donné, le 10 octobre, sur le rapprochement des deux entreprises françaises Schneider et Legrand. ● LE PRÉSI-

DENT de la République et le ministre de l'économie sont intervenus personnellement pour tenter de faire fléchir la Commission européenne. ● LES GROUPES français dénoncent,

« les atteintes aux droits de la défense ». Les règles de procédure auraient été modifiées au cours de l'examen de la fusion par la Commission. ● LES CONSÉQUENCES ne sont

pas mineures pour Schneider puisque dans le cadre d'une offre publique d'échange, au mois d'août, avant le verdict de la Commission, l'entreprise a déjà acquis 98 % de

Legrand. ● LES PROCÉDURES des services de la Commission sont critiquées pour leur manque de transparence et l'absence d'un corps de doctrine clair.

MM. Chirac et Fabius plaident la cause de Schneider-Legrand à Bruxelles

La Commission européenne envisage de bloquer la fusion des deux groupes français d'équipements électriques pour risque de position dominante. Bercy, l'Elysée et les deux sociétés, qui se retrouveraient fragilisées sur le plan financier en cas de veto, critiquent les dérapages de la procédure

L'EXAMEN, par la commission de Bruxelles, de la fusion Schneider-Legrand risque de polluer, à long terme, les concentrations d'entreprises en Europe. Sauf coup de théâtre, un avis négatif devrait être donné, le 10 octobre, sur le rapprochement des deux entreprises françaises. Le ministre des finances et le groupe français dénoncent, dans cette affaire, « les atteintes aux droits de la défense ». Les règles de procédures auraient été modifiées au cours de l'examen de la fusion par la Commission. Les conséquences ne sont pas mineures pour Schneider puisque dans le cadre d'une offre publique d'échange, au mois d'août, avant le verdict de la commission, l'entreprise a déjà acquis 98 % de Legrand. Revendre ces titres serait ruineux pour Schneider, qui, fragilisé, deviendrait une proie facile, surtout depuis l'effondrement des marchés financiers. Legrand, sans actionnaire majoritaire – les familles propriétaires détiennent désormais des actions Schneider –, serait livré à lui-même et devrait faire face à un avenir également incertain.

L'affolement s'est propagé le 27 septembre. Schneider doit alors informer les marchés que les services de la direction générale de la concurrence de la commission ont transmis, la veille, un avis négatif sur la fusion. Le lendemain, l'action Schneider ouvre en baisse de 20 %. La classe politique française

tente de voler au secours des deux champions nationaux. En l'espace de deux jours, le ministre des finances Laurent Fabius téléphone au commissaire à la concurrence Mario Monti. Le président de la République Jacques Chirac téléphone au président de la Commission Romano Prodi. La concurrence est une compétence de l'Union, mais il explique, en substance, qu'un refus de la Commission aurait des conséquences sociales en France et industrielles en Europe. L'Elysée craint une OPA hostile de Legrand par un investisseur étranger, Siemens ou General Electric.

UN CERTAIN MÉPRIS

Dans le même temps, les rumeurs circulent : M. Monti voudrait dire non aux Français pour garder la mesure avec les Américains auxquels il a dit non pour la fusion Honeywell-General Electric ou les suédois, dont deux banques viennent de renoncer à fusionner. L'Allemand Siemens aurait fait un lobbyisme forcené contre la fusion. Une grande partie des arguments que Siemens a fait prévaloir pour bloquer la fusion aurait été retenue par la commission. Cette dernière aurait peu apprécié le dilettantisme et un certain mépris des représentants de Schneider à son égard. Le point d'orgue étant la remise des engagements de Schneider, le 14 septembre, à 23 h 45, quelques minutes avant la

date limite. En réalité, il semble surtout qu'il y ait eu un gigantesque malentendu entre la Commission et la direction de Schneider et Legrand.

Les 15 et 16 septembre, au lendemain de la remise des engagements de Schneider pour respecter les règles de concurrence, Henri Lachmann, le PDG de Schneider, pense que la fusion à laquelle

que 3 % du chiffre d'affaires mondial du groupe, mais réduit, selon l'entourage de Schneider, la part de marché pour les produits litigieux, où il y a suspicion d'abus de position dominante.

Pour M. Lachmann, les « tests de marché » auprès des concurrents et des experts seront une formalité, et il pourra au besoin, pense-t-il, fournir une version améliorée

des propositions. Ses engagements stipulent qu'il n'existera plus aucun chevauchement entre les marchés de Schneider et ceux de Legrand, notamment, dans les pays, France et Italie, où sa position est dominante. Mais rien n'y fait. Ces propositions interviennent hors délais, estime les services, qui jugent qu'elle ne peut pas les tester. Il règne alors un grand flou. Les avocats des deux sociétés françaises estiment qu'il est d'usage de reformuler des engagements en les améliorant. Pour la Commission, ces concessions ne lèvent pas les doutes. Le 25 septembre, le couperet tombe. Les services de la Commission proposent le rejet du projet français.

DES AVIS TRÈS PARTAGÉS

Le 29 septembre, le comité des neuf Etats membres examine les recommandations des autorités de la concurrence. Sur la forme, l'Allemagne et l'Angleterre affirment qu'une remise de copie trop tardive est, en soi, un motif de refus. Sur le fond, les avis sont très partagés, ce qui est rare. La France, le Luxembourg et l'Espagne soutiennent le dossier Schneider. Un pays s'abstient et les cinq autres assurent que les conditions de concurrence ne sont pas réunies. Les Français crient au complot. Selon eux, les règles ont changé. Au début de la procédure, on leur demandait de respecter la concurrence pays par pays et marché par marché. Et,

au terme de la procédure, on leur dit que c'est la combinaison de ces marchés, distincts, qui constitue un abus de position dominante.

Mardi 3 octobre, des membres des cabinets des vingt commissaires se réunissent à Bruxelles pour examiner le dossier. Les représentants des commissaires français, Michel Barnier et Pascal Lamy, émettent des réserves sur les dérapages de la procédure, estimant que les services de M. Monti n'ont pas communiqué l'intégralité des griefs qui devaient conduire à un refus. Les services de la concurrence expliquent leur changement de méthode : dans un marché cloisonné, il faut certes étudier la situation produite par produit mais en complétant ses gammes – Schneider est fort là où Legrand est faible – le groupe va accroître excessivement son pouvoir face aux grossistes.

Un problème inextricable qui n'avait pas été suffisamment expliqué en août. On n'est donc plus dans un domaine où il suffit de céder des activités sur les produits où il y a position dominante – tableaux de distribution, disjoncteurs, supports de câble, équipement en aval des tableaux de distribution – pour convaincre la Commission. En cas de rejet de la fusion, ne restera plus que la possibilité de saisir la Cour de justice.

Jacques Follorou et
Arnaud Leparmentier

Les zones d'ombre de la Commission européenne

QUE PEUVENT espérer le président de la République et le ministre des finances en téléphonant eux-mêmes aux plus hautes autorités de la Commission européenne

ANALYSE

Personne ne peut s'aventurer à prédire sur quel critère sera jugé un projet

pour tenter d'infléchir leur jugement sur la fusion Schneider-Legrand ? Au-delà du risque de se faire taxer d'ingérence, voire de chauvinisme économique, ils courent le danger de braquer la direction de la concurrence, très à cheval, à juste titre, sur son indépendance et sur ses prérogatives. La maladresse de cette tentative ne dispense pourtant pas de souligner les lacunes et les dysfonctionnements du système communautaire.

Chargées de garantir le bon fonctionnement de l'économie de marché, les autorités de la concurrence se retrouvent au cœur du dispositif financier et économique. Plus que tout autre, la direction de la concurrence européenne a été, depuis l'origine, le fer de lance de la construction du marché unique, n'hésitant pas à abattre les frontières nationales et à combattre des intérêts trop étroits. Aujourd'hui, le fonctionnement de la direction de la concurrence est de plus en plus contesté. Les groupes qui ont eu à travailler avec elle s'en souviennent comme d'un cauchemar : tous évoquent les dizaines de personnes mobilisées, les milliers d'heures dépensées pour répondre à des milliers de questions sans avoir le moindre retour. Tous la décrivent comme une machine redoutable, souvent incompréhensible, parfois arbitraire. Relevant l'opacité de son fonctionnement, certains lui prêtent les plus noirs desseins, la soupçonner d'être trop sensible à certains lobbies ou de se livrer à des manœuvres politiques internes à la Commission bien éloignées des véritables enjeux économiques.

Si rien ne justifie de telles accusations, l'absence de transparence qui règne tant dans les règles que dans les procédures employées risque de les entretenir. Après le refus de la fusion entre Scania et Volvo,

de Pechiney et d'Alcan, de General Electric et de Honeywell, puis le veto annoncé entre Schneider et Legrand, beaucoup de groupes ont le sentiment que toute idée de mariage leur est désormais interdite. Pour eux, le risque économique et juridique que leur font courir les autorités européennes de la concurrence est devenu trop grand, car imprévisible. Aucun cabinet juridique, aucune administration compétente ne peut plus s'aventurer à prédire sur quel critère sera jugé un projet.

La direction de la concurrence justifie cette situation par la nécessité de garder la plus grande liberté de réaction face à une réalité économique protéiforme. A ses yeux, un seul principe s'impose : la liberté du marché, qui doit être préservée de toute position dominante, dans tous les secteurs, quelles que soient les circonstances.

Après le refus de la fusion entre GE et Honeywell, Volvo et Scania, etc., beaucoup de groupes ont le sentiment que toute idée de fusion leur est interdite

Si la mission ne peut donner lieu à contestation, sa mise en œuvre se révèle parfois plus problématique. La direction de la concurrence s'est ainsi toujours refusée à donner une ou plusieurs définitions possibles des « marchés pertinents » qui lui permettent de déterminer si un groupe est ou non en position dominante. La question est technique mais au centre de tous les débats. N'a-t-on pas vu Coca-Cola, pour prouver sa faible taille, demander – heureusement sans succès – de prendre comme référence le marché de toutes les boissons, y compris l'eau du robinet, plutôt que celui des sodas !

Privés d'accès à leur dossier, dans l'impossibilité de connaître et de répondre aux remarques de

leurs concurrents et de bénéficier d'un vrai débat contradictoire, les groupes découvrent sur le tard sur quels critères ils ont été jugés. Pour Scania et Volvo, qui considéreraient que le marché des poids lourds était mondial, l'attention des autorités se porta sur les territoires scandinaves. Pour Pechiney et Alcan, pour qui là encore l'aluminium est un produit négocié mondialement, la préoccupation se porta sur une usine de produits laminés en Allemagne. De même, les discussions lors du mariage entre Carrefour et Promodès portèrent sur la part de marché à partir de laquelle on pouvait considérer les deux groupes en situation hégémonique dans chaque ville : 25 %, 30 % ou 40 % ?

Derrière ces discussions parfois surréalistes, se cache un point d'achoppement majeur. Bruxelles juge en fonction de la taille des firmes acquises sur le marché. Et, pour la Commission, la dimension est a priori dangereuse. Les autorités américaines, comme l'a révélé le dossier General Electric-Honeywell, ont une tout autre approche. A la différence de la direction de la concurrence européenne, elles avaient donné leur accord à la fusion entre les deux constructeurs américains. A leurs yeux, la taille est un élément utile, voire nécessaire, qui permet de réaliser des économies d'échelle, de diminuer les coûts et qui profite, en dernier ressort, aux consommateurs. Pour les autorités antitrusts, ce n'est que l'abus de position dominante qui est condamnable. Pour sa défense, la concurrence européenne fait valoir qu'elle ne dispose pas de lois antitrusts qui lui permettent de s'attaquer à tout moment et a posteriori aux abus de position dominante, comme les autorités américaines n'ont pas hésité à le faire avec Standard Oil, IBM, AT & T ou Microsoft.

Ces divergences d'analyse et de législation des deux côtés de l'Atlantique deviennent préjudiciables. D'un côté, des groupes en mouvement ont essuyé des refus qui vont bloquer pour longtemps leur évolution. De l'autre, des situations quasi monopolistiques seront prolongées indéfiniment au nom du respect de l'acquis. Autant de primes à l'immobilisme.

Martine Orange

PROFIL

L'AMI DU PRÉSIDENT

Que Jacques Chirac intervienne auprès du président de la Commission européenne, Romano Prodi, pour défendre la fusion Schneider-Legrand, n'est pas pour surprendre. Jouant, à l'étranger, les VRP de luxe, le chef de l'Etat aime s'afficher comme un défenseur de la cause de grands groupes français. Mais, dans le cas présent, s'il a pris en main ce dossier, c'est aussi parce que le PDG de Schneider, Henri Lachmann, est un ami proche.

Avec François Pinault, M. Lachmann est, en effet, l'une des rares personnalités du monde industriel français qui fasse partie du premier cercle des intimes du chef de l'Etat. Même quand le candidat Jacques Chirac, à la fin de l'été 1994, semble abandonné de tous ses amis, dans

la course présidentielle, au profit d'Edouard Balladur, M. Lachmann, à l'époque patron de la société Straf-Facom, est l'un des rares à ne pas faire défection. Tandis que Jacques Friedmann, PDG de l'UAP, ménage les deux rivaux, lui est clairement chiraquien.

A la fin de l'été 1995, quand le gouvernement d'Alain Juppé commence à être assailli de critiques, M. Lachmann est toujours là, indéfectible soutien du chef de l'Etat. C'est l'un des « visiteurs du soir » que le président consulte pour savoir s'il faut infléchir la politique économique. C'est l'un de ceux qui se disent « effondrés » par la maladresse de M. Juppé et qui recommandent au chef de l'Etat un sursaut. M. Lachmann fait même plus que cela. Alors que le président peste rituellement, en privé, contre le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui refuse

de lui offrir une baisse des taux d'intérêt, M. Lachmann prend la plume et signe, avec Jean-Marie Messier – qu'il a recommandé à M. Chirac de revoir, malgré ses anciens penchants balladuriers – une tribune remarquée dans *Le Monde* du 4 novembre 1995, intitulée, « Cessons de tricher avec les taux ». A l'époque, si le jeu de mots ne fait guère rire le gouverneur, véritable tête de Turc de l'Elysée, il amuse beaucoup M. Chirac, qui fait appeler dans l'après-midi son ami, en vacances à Val-d'Isère, pour le féliciter chaleureusement de cette initiative iconoclaste.

L'anecdote a certes vieilli. Et le chef de l'Etat n'aime plus qu'on lui rappelle qu'il a été, un temps, partisan du franc faible. Mais l'amitié entre les deux hommes ne s'est visiblement jamais démentie.

Laurent Mauduit

Alcatel supprime 3 000 emplois dans ses filiales spécialisées dans l'optique

Les licenciements reprennent dans les télécommunications

Alcatel a de nouveau annoncé des suppressions d'emplois. Cette fois, c'est l'activité optique qui est concernée. Les 3 000 emplois supprimés le

seront surtout à l'étranger. Le groupe tente de limiter la casse sociale en France où le sujet est particulièrement sensible. Mais d'autres restruc-

turations sont prévisibles. A l'étranger, le canadien Nortel et l'américain Corning ont également annoncé de nombreux licenciements.

PAS D'EMBEILLIE en vue sur le marché des équipements de télécommunications. Mercredi 3 octobre, tour à tour le canadien Nortel et le français Alcatel ont dévoilé de nouveaux plans sociaux.

Nortel, qui a déjà supprimé 30 000 emplois depuis le début de l'année, envisage de réduire encore ses effectifs de 20 000 personnes (*Le Monde* du 4 octobre). A l'issue de ce plan de restructuration sans précédent, le géant canadien se sera séparé de près de la moitié de ses salariés en un an. En comparaison, le plan d'Alcatel pourrait passer pour plus modeste, avec ses 3 000 suppressions d'emplois, mais il ne concerne que les filiales spécialisées dans l'optique. Enfin, mercredi en soirée, c'était au tour de l'américain Corning de se joindre au cortège de mauvaises nouvelles.

« **LE MARCHÉ NE NOUS AIDE PAS** »

Début septembre, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, avait laissé entendre qu'il était dans l'obligation de tempérer l'optimisme affiché jusqu'alors : « *J'espère que le résultat d'exploitation sera positif cette année. Mais le marché ne nous aide pas. Cela devient de plus en plus un challenge* », avait-il déclaré devant un parterre d'analystes. Le groupe français subit le retournement de conjoncture et le trou d'air des ventes d'équipements au même titre que ses concurrents. Cette baisse soudaine d'activité a, en particulier, un impact direct sur

l'un de ses marchés de prédilection : l'optique. Le groupe l'a reconnu, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, organisé mercredi 3 octobre, pour informer les représentants du personnel des filiales spécialisées dans l'optique sous-marine et terrestre des projets de restructuration. Dans ses deux filiales, 3 000 emplois vont être suppri-

mai déjà, des premières mesures ont été prises. La fermeture du site américain de Portland a été décidée et une centaine de salariés de Calais ont été détachés à Douvrin, dans une autre filiale du groupe. En nous présentant ce nouveau plan, la direction nous a assuré qu'il n'y aura pas de licenciement sec en France ».

Tout est fait pour limiter l'im-

873 personnes, qui vont faire les frais de cette restructuration. Pour résorber le sureffectif qui se chiffre à 10 % en France, selon la CFDT, d'autres mesures sont à l'étude, comme des congés de fin de carrière ou des transferts au sein du groupe.

PRUDENCE EN FRANCE

Alcatel, qui en juillet avait chiffré à 20 000 les suppressions d'emplois du groupe dans le monde, dévoile avec une extrême prudence ses projets de restructuration en France. La levée de boucliers immédiate provoquée par les déclarations de Serge Tchuruk, qui annonçait son ambition de faire d'Alcatel un groupe sans usine d'ici à la fin 2002 (*Le Monde* du 28 juin) a prouvé à quel point le dossier est sensible. Le groupe français tente de désamorcer cette bombe, en fractionnant le problème filiale par filiale. La première étape a été la vente de l'usine de téléphones portables de Laval à la société Flextronics.

Cette fois, les restructurations concernent les activités optiques. Reste à traiter des dossiers déjà été évoqués, comme celui de la cession des activités de distribution des équipements de réseaux d'entreprise, de la cession de la filiale Saft, et du devenir des trois usines de Saintes (Charente-Maritime), Annecy (Haute-Savoie) et Coutances (Manche) aujourd'hui sur la sellette.

Laurence Girard

4 000 licenciements de plus chez Corning

Le spécialiste américain de la fibre optique, l'américain Corning, souffre de la crise qui secoue les équipementiers de télécommunications. Le gel de nombreux projets de réseaux optiques, qu'ils soient terrestres ou sous-marins, et la faillite d'un certain nombre d'opérateurs prêts à tisser des réseaux optiques mondiaux, réduit d'autant le niveau de ventes de câbles en fibre optique. Corning est touché de plein fouet et est contraint de revoir à la hausse le nombre de suppressions d'emplois. L'entreprise américaine a annoncé, mercredi 3 octobre, qu'elle allait réduire ses effectifs de 12 000 personnes, et non plus de 8 000 comme envisagé jusqu'alors. Globalement, cela conduira l'entreprise à réduire de près d'un tiers ses effectifs cette année. Cette restructuration se traduira par une charge d'un milliard de dollars qui affectera ses comptes 2001. De plus, Corning a lancé un avertissement sur ses résultats du troisième et du quatrième trimestres 2001.

més. L'activité des réseaux sous-marins est la plus touchée, puisque les effectifs mondiaux vont être réduits de moitié, suite à la suppression de 2 151 postes.

Selon Maryse Youdom, déléguée syndicale CFDT : « *Ce n'est pas vraiment une surprise. Depuis plus de six mois, nous subissons l'impact des baisses de commandes. Au mois de*

pact social en France. Les restructurations touchent en priorité les implantations internationales. Les sites de Greenwich (Grande-Bretagne), Claremont (Etats-Unis) et Port Botany (Australie) sont particulièrement affectés. En France, ce sont les salariés en contrat à durée déterminée, les intérimaires et les intervenants extérieurs, soit

Les banques qui ont lâché Moulinex permettent à Brandt de reprendre son activité

MAIS qui est donc Euroland International Fund ? Ce mystérieux fonds d'investissement canadien, qui se dit basé au Québec, a émis une offre de reprise globale du groupe Moulinex Brandt. Lors du comité central d'entreprise (CCE) du mardi 2 octobre, trois représentants d'Euroland - dont Claude Lefèvre, qui s'est présenté comme son président, et Guy Couderc, le « président Europe » -, ont affirmé être prêts à injecter 2 milliards de dollars (2,2 milliards d'euros ou 14,4 milliards de francs) dans le groupe d'électroménager en l'état, sans procéder à des suppressions massives d'emplois. Une offre qui, si elle se révélait sérieuse, renverrait loin derrière elle celles de Fidei (qui se propose de reprendre 5 379 salariés sur les 11 000 que Moulinex emploie dans le petit électroménager) ou celle du groupe SEB, concurrent direct de Moulinex dans le petit électroménager, qui ne reprendrait que 1 856 salariés en France et 1 800 hors de France.

Seulement voilà : personne ne sait qui est Euroland. Selon des informations recueillies au Canada par l'AFP, cette société, qui prétend disposer de 20 milliards de dollars d'actifs, est inconnue du poste d'expansion économique de l'ambassade de France à Montréal. Et elle ne figure pas sur la liste des 1 000 plus grosses entreprises canadiennes. Le secrétariat d'Etat à l'industrie, à Paris, avoue aussi son ignorance.

Une enquête a été diligentée pour tenter d'en savoir plus. Le président du tribunal de commerce de Nanterre, Jean-Claude Denis, avait qualifié, la semaine dernière, de « farfelue » la candidature d'Euroland. Quant aux syndicats, échaudés par des années de crise et plusieurs plans de restructuration successifs, ils affichent leur scepticisme quant à un reprenneur qui annonce qu'il reprend tout sans licencier personnes. « *C'est l'offre du Père Noël* », s'est exclamé un représentant du comité central d'entreprise à l'issue de la réunion de mardi.

POUR EXAMINER LES OFFRES DE REPRISE

Les salariés de Brandt SA, eux, espèrent pouvoir s'accrocher à quelque chose de plus tangible que leurs collègues de Moulinex. Mercredi soir a été signé un protocole d'accord avec les principales banques du groupe - les mêmes qui ont précipité le dépôt de bilan en refusant d'ouvrir de nouvelles lignes de financement : la Société générale, San Paolo, la BNP, le Crédit lyonnais, le Crédit du Nord... -, en vue de permettre à la filiale de gros électroménager (marques Brandt, Sauter, Vedette, Thomson, De Dietrich) de reprendre son activité. Placée en dépôt de bilan en même temps que la maison-mère le 7 septembre, Brandt SA a dû arrêter ses sept usines françaises, ses fournisseurs refusant toute livraison, et ses trois dépôts logistiques, où son

transporteur, Dubois, ne venait plus enlever les produits finis. Au grand dam des principaux clients de Brandt, les distributeurs (Darty, But, Conforama, Boulanger, Carrefour, Auchan...) et les cuisinistes (Lapeyre, Schmitt, Mobalpa...). L'usine Selnor de Brandt, qui emploie 670 personnes près de Lille, ne reprendra pas sa production avant, au mieux, le 11 octobre, en raison de problèmes de trésorerie consécutifs au dépôt de bilan de Moulinex Brandt.

Le protocole signé par Patrick Puy, le PDG de Moulinex Brandt et les banques, sous la houlette des administrateurs judiciaires, offre une bouffée d'oxygène - d'un montant non précisé - qui devrait permettre aux administrateurs judiciaires d'examiner, plus sereinement que pour Moulinex, les offres de reprise séparées de Brandt qui émaneraient de grands noms du gros électroménager, comme l'américain Whirlpool, le suédois Electrolux ou l'italien Merloni. Whirlpool France a affirmé au *Monde* ne pas être intéressé par une reprise.

« *Patrick Puy [le PDG de Moulinex Brandt] nous a assuré que la situation serait décaignée à la fin de novembre*, déclare Jérôme Coudray, le représentant du CCE de Brandt SA. *Notre entreprise était viable jusqu'ici, il n'y a pas de raison qu'elle coule avec Moulinex.* »

Pascal Galinier

L'Etat suisse accorde une aide importante à Swissair

APRÈS LES BANQUES, c'est au tour du gouvernement de mettre la main à sa poche pour venir au secours de Swissair. En accordant une aide de 450 millions de francs suisses (303 millions d'euros), le Conseil fédéral va permettre aux avions du transporteur aérien helvétique de voler. Toutefois, Swissair précise que seuls 50 % des vols planifiés pourront être assurés. La production sera augmentée progressivement. Dès cette annonce, Crossair, ex-filiale du groupe suisse qui va reprendre une grande partie des activités de sa maison mère, a annoncé qu'elle acceptait de nouveau les billets Swissair sur tous ses vols et a confirmé qu'elle effectuerait « *encore jeudi, une partie des vols de Swissair sous ses propres numéros de vols* ».

Cette aide accordée opportunément par Berne devrait permettre à la compagnie de tenir jusqu'à la fin du mois. S'exprimant mercredi 3 octobre sur la chaîne de télévision TSR, le ministre suisse de l'économie, Pascal Couchepin, a justifié cette décision gouvernementale par la nécessité de prendre le temps de trouver « *des solutions à plus long terme* ».

« *Je voulais que les choses reprennent un cours normal, que les avions*

puissent voler, que le personnel de Swissair voie qu'on cherche pour eux des solutions. On ne les a pas encore trouvés définitivement, mais on est en train d'essayer de remettre de l'ordre dans le chaos », a-t-il déclaré. Interrogé sur le rôle des banques, M. Couchepin a déclaré : « *Nous souhaitons que les banques jouent leur rôle, tout leur rôle, mais ne jouent que leur rôle. Les banques ne peuvent remplacer l'Etat. L'Etat, aujourd'hui, a redonné une direction, manifesté sa volonté de voir cesser le chaos.* »

Par ailleurs, la liste des conséquences des déboires du premier transporteur suisse sur ses ex-filiales s'allonge chaque jour : mercredi, Marc Dufour, président du directoire d'Air littoral, évaluait les incidences directes de la défaillance de Swissair, son ancien actionnaire, à plus de 200 millions de francs (31 millions d'euros), dont les 100 millions de francs que Swissair devait encore à la compagnie de Montpellier (*Le Monde* du 4 octobre). En outre, Marc Dufour évalue à 1,83 million d'euros (12 millions de francs français) le non-paiement par Swissair de l'affrètement en cours de deux appareils et à 9,15 millions d'euros (60 millions de francs) « *le risque* » de l'annulation de l'af-

frètement de deux autres appareils prévus jusqu'en 2002. Et il a indiqué que le non-respect de la vente sur titre de billets par Swissair, notamment sur la ligne Nice-Genève, entraînerait un manque à gagner de 4,57 millions d'euros (30 millions de francs) pour Air littoral.

« **Nous souhaitons que les banques jouent leur rôle, tout leur rôle, mais ne jouent que leur rôle** »

Pour Sabena, qui attend toujours une recapitalisation, le gouvernement belge a paré au plus urgent en annonçant l'octroi d'un crédit-relais d'un mois et 125 millions d'euros à la compagnie aérienne. Air Lib, à qui Swissair doit toujours 250 millions de francs, estime de son côté que le dialogue doit prévaloir dans cette transaction. Toutefois, la CFDT d'Air Lib en appelle plus généralement à des aides pour l'ensemble des compagnies européennes : « *une aide équivalente* » à

celle dont ont bénéficié les compagnies américaines.

Malgré ces aides, il est peu probable que les anciennes filiales françaises de Swissair reçoivent l'argent que leur doit leur ancien actionnaire (250 millions de francs pour Air Lib et 100 millions de francs pour Air littoral). Alors que Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, avait joué un rôle majeur pour éviter une faillite d'Air Lib, son entourage ne cache plus son pessimisme quant aux chances de survie de la compagnie. Surtout, le climat a changé. Jusqu'aux attentats du 11 septembre, les pouvoirs publics faisaient pression sur Air France pour aider Air Lib. Aujourd'hui, la priorité est plutôt de soutenir Air France. « *Après la Suisse et la Belgique, les autres Etats vont sans doute aider directement leurs compagnies* » reconnaît un dirigeant d'Air France. Même si elle affiche des résultats meilleurs que ses concurrents, Air France est pessimiste : « *C'est pire qu'en 1990. L'activité va sans doute mettre neuf à douze mois avant de revenir à la normale* », dit-on à la compagnie où l'on espère surtout éviter une guerre de tarifs entre concurrents.

François Bostnavaron

Eli Lilly tente de préparer l'après-Prozac

LE GROUPE PHARMACEUTIQUE américain Eli Lilly a dû fortement réviser en baisse ses prévisions de résultats pour 2001 et 2002, en raison de la chute des ventes du Prozac. Cet antidépresseur vedette est passé dans le domaine public aux Etats-Unis au début du mois d'août, malgré des années de bataille juridique entre Eli Lilly et les fabricants de médicaments génériques. Sidney Taurel, le PDG du groupe, sans fournir de chiffres précis, affirme que cette chute est « *la plus sévère pour un "blockbuster"* [un médicament qui dépasse le milliard de dollars de ventes annuelles] *dans l'histoire de l'industrie* » pharmaceutique. En 2000, les ventes de Prozac ont représenté 2,6 milliards de dollars, soit un quart du chiffre d'affaires annuel du groupe pharmaceutique. Pour tenter de compenser les pertes, Eli Lilly veut mettre sur le marché cinq nouveaux produits, dont le Xigris, un médicament contre les septicémies sévères, qui pourrait remplacer le Prozac en termes de chiffre d'affaires. Pour soutenir le lancement de nouveautés, le groupe va investir lourdement, ce qui va peser sur ses résultats financiers dans les trimestres à venir.

Danone investit aux Etats-Unis en rachetant Stonyfield Farm

LE GROUPE AGROALIMENTAIRE français Danone a décidé d'acquérir 40 % du capital de Stonyfield Farm, le plus important producteur américain de yaourts biologiques, ont indiqué les deux groupes jeudi. Selon l'accord, dont les termes financiers n'ont pas été communiqués, Danone pourra prendre une participation majoritaire dans Stonyfield Farm en 2004, mais la société américaine restera dirigée par son PDG actuel, Gary Hirshberg. Stonyfield Farm réalise un chiffre d'affaires d'environ 85 millions de dollars.

« *Nous voulons que Stonyfield renforce le groupe Danone tout en maintenant sa culture et son équipe dirigeante. Nous jugeons important que Stonyfield continue à augmenter son marché tout en conservant ses engagements en matière de responsabilité sociale* », a indiqué le PDG de Danone, Franck Riboud, cité dans le communiqué, rappelant que Stonyfield reverse 10 % de ses bénéfices pour des causes liées à l'environnement. La transaction reste soumise à l'accord des autorités américaines de la concurrence.

Boeing et GE révisent à la baisse leurs prévisions de ventes

BOEING, le premier groupe aéronautique et de défense américain, a annoncé mercredi avoir livré 120 avions commerciaux au troisième trimestre 2001, soit 19 de moins que prévu avant les attentats du 11 septembre. L'avionneur précise qu'il a effectué 29 livraisons d'avions de ligne entre le 12 septembre et la fin du mois à des clients américains et étrangers. Sur les neuf premiers mois de l'année, Boeing a livré 383 appareils commerciaux et compte procéder à environ 500 livraisons d'avions de ligne en 2001. Pour cette année, Boeing s'attend à livrer 38 appareils de moins que le nombre prévu avant les attentats, soit 500 seulement. Pour 2002, Boeing a ramené le nombre anticipé de livraisons à un peu plus de 400 contre une fourchette de 510 à 520 précédemment. Boeing ne voit aucune amélioration en 2003. Par ailleurs, General Electric Aircraft Engines, la division de moteurs d'avion du groupe industriel américain General Electric (GE), va supprimer 4 000 emplois, soit environ 13 % de ses effectifs mondiaux, pour répondre à l'impact économique des attentats du 11 septembre.

Cisco, premier équipementier pour Internet, fait bondir le Nasdaq

L'INDICE COMPOSITE de la Bourse électronique Nasdaq a bondi de 5,93 % mercredi. Il s'agit de la plus forte hausse en pourcentage de cet indice depuis le 18 avril, lorsqu'il avait bondi de 8,12 % à la suite d'une baisse des taux directeurs américains. La Bourse électronique Nasdaq, où sont cotés la plupart des titres de la haute technologie, s'est envolée dans la foulée du titre de Cisco, premier équipementier mondial de réseaux pour Internet, après des commentaires optimistes du PDG du groupe, John Chambers, qui s'est dit très à l'aise avec les prévisions des analystes pour le premier trimestre.

L'immobilier parisien se maintient

LE MARCHÉ de l'immobilier de la région parisienne a enregistré sur les huit premiers mois de l'année une baisse de 3,2 % des actes de vente par rapport à la période équivalente de 2000, confirmant ainsi la tendance à la pause constatée depuis le début 2001, a indiqué mercredi la chambre des notaires. Les prix restent toutefois fermes et affichent des hausses, sur base mensuelle, toujours significatives : 9,6 % sur un an à Paris (1,7 % sur base trimestrielle) et 8 % annuelle (1,3 % sur base trimestrielle) dans les départements limitrophes (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine), ont souligné les notaires en présentant les chiffres du deuxième trimestre 2001.

A Paris, le prix au mètre carré ressortait fin juin à 3 049 euros (20 003 F) en moyenne, et à 1 806 euros (11 846 F) dans la région parisienne. Sur le deuxième trimestre 2001, le volume des transactions a enregistré un recul de 3,1 % par rapport au trimestre équivalent de l'an dernier. Malgré ce repli, « *le marché de l'immobilier reste soutenu et s'inscrit dans une phase de stabilisation* », ont affirmé les notaires au cours d'une conférence de presse.

Grève à l'usine Philips de téléphones portables du Mans

LA PLUPART des salariés de l'usine Philips du Mans (Sarthe) ont arrêté la production de téléphones portables, mercredi 3 octobre au matin, pour une durée indéterminée, afin d'exiger des garanties sur le reclassement des salariés touchés par le plan social, a-t-on appris de sources syndicales.

Environ un millier de salariés se sont rassemblés devant l'usine Philips, qui a annoncé fin juin que sa fabrication de téléphones portables allait être assurée par un partenaire chinois, conduisant à la suppression de 1 142 postes sur un total de 2 300. Le débrayage, parti d'un mouvement spontané puis relayé par l'intersyndicale, a commencé mercredi à cinq heures du matin, alors que la CGT de la Sarthe a appelé à une journée de grève jeudi dans les entreprises de l'ensemble du département pour dénoncer les menaces sur l'emploi.

Les salariés de la production de Philips exigent de la direction des garanties sur le reclassement d'environ 800 personnes et demandent à consulter le cahier des charges des deux cabinets d'études chargés de ce reclassement, a expliqué à l'AFP une déléguée de la CGT.

Le CSA demande plus de souplesse à l'Etat sur la télévision numérique terrestre

Alors que les « neuf sages » ont rendu, le 3 octobre, leur avis sur le projet de décret présenté par M^{me} Tasca, ministre de la culture et de la communication, le débat agite encore les partisans et les détracteurs de cette technologie qui devrait permettre la réception d'un plus grand nombre de chaînes

FAIRE plus simple. C'est le message adressé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) au gouvernement sur le dossier de la télévision numérique terrestre (TNT). Rendu public, mercredi 3 octobre, l'avis du CSA sur le projet de décret relatif à la production qui fixera les obligations des futures chaînes de la TNT demande plus de souplesse, de simplicité et de flexibilité afin d'assurer « la viabilité économique » de la télévision numérique terrestre. Il faut lâcher du lest pour permettre à la TNT de trouver une place légitime entre le câble et le satellite. Une façon de rallier tout le monde à la cause et dénouer le débat entre les adversaires et les partisans du numérique hertzien. La plupart sont déjà présents dans le câble ou le satellite, et le numérique hertzien menace leurs anciennes positions.

Première recommandation destinée à rassurer : la publicité. L'instance préconise la possibilité pour les chaînes de la TNT de diffuser de la publicité toute la journée, contrairement à ce qui avait été prévu dans le projet de décret. Calqué sur le régime de Canal+, le décret ne les y autoriserait que six heures par jour au maximum sur des programmes en clair. Le CSA estime que cette disposition « pourrait compromettre » la migration de chaînes du câble et du satellite vers la TNT. Par ailleurs, le CSA devrait prochainement donner un avis favorable sur l'ouvertu-

re de la publicité sur la TNT à des secteurs jusqu'ici interdits (distribution, cinéma, presse et édition). La ministre de la culture, Catherine Tasca, avait, elle aussi, récemment souhaité que les décrets aillent en ce sens (*Le Monde* du 10 septembre).

La clôture des appels à candidature fixée au 30 novembre sera retardée de quatre à huit semaines

Le CSA souhaite également plus de souplesse dans les quotas de production. Le décret prévoit que la production d'œuvres françaises doit atteindre, au bout de cinq ans, 16 % du chiffre d'affaire des chaînes. Le CSA préconise une durée de sept ans. L'instance réclame des modifications du texte sur la définition de la production indépendante ou sur les quotas de diffusion d'œuvres européenne ou d'expression originale française. L'autorité administrative qui ne possède qu'un avis consultatif souhaite que ces quotas soient imposés progressivement aux chaînes afin de « permettre aux éditeurs [de chaînes]

d'atteindre l'équilibre économique dans un délai raisonnable ».

S'il semble relativement critique à l'égard de la première version de la copie du ministère, l'avis du CSA ne devrait pourtant pas encore calmer les esprits. Le débat fait toujours rage autour du bien-fondé de la télévision numérique terrestre. Dans le camp des détracteurs, Patrick Le Lay, le plus virulent, souhaite que le gouvernement renonce à son projet. Le PDG de TF 1 estime, dans un entretien à *La Tribune* du 14 septembre, qu'« il n'est pas interdit, quand on

est responsable, d'arrêter une catastrophe ». Le président du directoire de M 6, Nicolas de Tavernost a, lui, renouvelé ses critiques dans un entretien au quotidien *Libération*, jeudi 27 septembre, expliquant que les opérateurs allaient « vers de grandes déceptions ». « Ce n'est pas la peine d'autoriser tout un tas de chaînes si elles ne correspondent pas à un marché. » Il met également en cause France Télévision – qui sera dotée de huit chaînes sur la TNT – déclarant que les plus enthousiastes « le font avec l'argent des autres. S'il suffit de tendre

la main à l'Etat, c'est facile de dire que c'est génial, la TNT ». Faux, a répondu Marc Tessier, dans un communiqué diffusé le 27 septembre : le PDG de France Télévision a estimé que le groupe autofinancerait la majorité de son programme d'investissement, la dotation de 1 milliard de francs accordée par le ministère n'intervenant « qu'à titre complémentaire ».

Les opérateurs qui ne sont pas aujourd'hui présents dans la télévision hertzienne nationale, eux, ne rechignent pas : « Ce serait un sacrilège de ne pas présenter un certain

nombre de dossiers, a déclaré lors de sa conférence de rentrée, Arnaud Lagardère, PDG de Lagardère Média : « Qu'il y ait ce lobbying des grandes chaînes hertziennes contre le numérique terrestre est plutôt encourageant pour certains entrants ». Tout en ajoutant qu'il n'acceptera pas « de perdre beaucoup d'argent sur la TNT ». Ces querelles semblent laisser le CSA serein. Une fois le processus lancé, tout le monde devrait y aller, la question reste celle du meilleur moment. Le CSA a laissé entendre que la mise en place de la télévision numérique terrestre sera reportée de quatre à huit semaines. Les neuf sages doivent encore décrypter quatre décrets et rendre leur avis – que le gouvernement examinera et corrigera à sa guise avant de le soumettre au Conseil d'Etat. La clôture des appels à candidature pour attribuer les trente-trois nouvelles chaînes fixée initialement au 30 novembre sera retardée de quatre à huit semaines, laissant aux uns et aux autres le temps de la réflexion et de nouvelles escarmouches.

Bénédicte Mathieu

Trente-trois canaux seront commercialisés

● **Calendrier.** La diffusion des six chaînes nationales en mode analogique devrait prendre fin aux alentours de 2010. De janvier 2003 à janvier 2010, tous les foyers français vont pouvoir recevoir progressivement de nouvelles chaînes télévisées en mode numérique. Aujourd'hui 20 % seulement de Français reçoivent la télévision par câble et/ou satellite. En théorie, la télévision numérique terrestre

permettra à l'ensemble des Français de recevoir trente-six nouvelles chaînes avec une définition sonore et visuelle numérique.

● **Fonctionnement.** Le passage au numérique se fera en transformant un canal de chaîne analogique pour en « tirer » six nouvelles chaînes numériques. Trente-trois canaux seront proposés à la commercialisation. Huit canaux seront dévolus au service public,

trois accueilleront des projets de télévision locale, vingt-deux seront attribués au secteur privé.

● **Coût.** Pour recevoir les chaînes numériques, il faudra prévoir un réglage – annoncé simple – sur les antennes « râteau » classique (environ 400 francs) et se doter d'un décodeur externe (environ 1500 francs). A terme, les décodeurs seront intégrés dans les téléviseurs. Par souci de rentabilité, les fabricants ne les intègrent que dans le très haut de gamme.

Les retards s'accumulent à l'étranger

LE PASSAGE à la télévision diffusée en numérique sans parabole ni câble n'a pas encore convaincu en Espagne, Suède et en Grande-Bretagne où les retards s'accumulent.

● **Espagne.** L'Espagne a décidé de raccourcir les délais de transition, après avoir approuvé, dès octobre 1998, ce qu'elle a appelé son plan technique national de télévision digitale terrestre. En théorie, la date de mise à disposition des canaux de télévision numérique terrestre avait été fixée au 31 octobre 1999 et la recommandation gouvernementale exigeait que l'opération soit achevée au 31 décembre 2000, les chaînes devant fonctionner à plein en 2012. En théorie aussi, chaque entité publique, dont les télévisions régionales exploitant un canal de télévision, pouvait avoir deux chaînes numériques terrestres. En réalité, ces chaînes censées être nombreuses sont à peine une poignée, la plupart à l'état embryonnaire ou expérimental. Il y a Onda 6 (groupe de presse espagnol ABC-Groupe Correo), Net TV (groupe El Mundo-Recoletos) qui n'émet pas encore, et les deux canaux régionaux, Canal Sur 2 (de la télévision andalouse), et LaOtra, une des dernières-nées, lancée par la télévision de Madrid, TeleMadrid. Il existe un nombre infime de téléviseurs et de décodeurs adaptés. « Les fabricants continuent à commander des téléviseurs normaux car ils jugent que le numérique terrestre n'est pas suffisamment avancé, et nous, nous piétinons car le matériel et du coup les consommateurs ne sont pas en nombre suffisant », explique-t-on à LaOtra. Voir LaOtra est en théorie gratuit, mais le consommateur doit pour l'instant payer l'accès au bouquet Quiero. Ce qui revient à environ 150 francs par mois (pour une offre de quatorze canaux, avec Internet et courrier électronique), sans compter la location du décodeur, 50 francs par mois.

● **Suède.** La télévision numérique se heurte en Suède à la prudence des consommateurs face à une offre analogique, câblée et satellitaire abondante et relativement bon marché. D'ici à la fin de l'année, le réseau numérique terrestre devrait pouvoir être reçu par 90 % des Suédois mais seulement un million de foyers sont abonnés. En annonçant, en juillet 1998, le passage de l'analogique au numérique, le gouverne-

ment suédois a émis des critères de contenu très contraignants pour l'attribution de licences d'émission numérisées (diversité de l'offre, espace réservé aux programmes régionaux) tandis que le contenu des chaînes satellitaires échappe, par nature, à tout contrôle. Le succès commercial de la télévision numérique passe par l'abandon progressif du réseau analogique mais l'autorité de régulation audiovisuelle se refuse à fixer une date pour sa fermeture définitive. Une solution intermédiaire à l'étude, consisterait à assouplir les conditions d'accès à ce nouveau réseau pour y attirer en plus grand nombre les acteurs privés. L'opérateur Viasat (Modern Times Group) qui diffuse des programmes populaires de télé-réalité, pornographie et football, s'est retiré en juin du projet de diffusion numérique terrestre. Cette défection a fortement affaibli l'attrait commercial de l'offre actuellement proposée.

● **Grande-Bretagne.** Symbole de la télévision numérique hertzienne britannique, ITV Digital est en mauvaise posture en dépit de nombreuses tentatives de relance. Lancée en fanfare en 1998 sous le nom d'ONdigital pour concurrencer BSkyB le bouquet satellitaire de Murdoch, cette chaîne comptait fin août moins d'un million d'abonnés. ITV Digital a été constamment contrainte de revoir ses prévisions à la baisse. Parmi les raisons de cette performance décevante, l'avance prise par BSkyB dans la télévision numérique en 1998. Forte d'une expérience commerciale de dix ans dans la télévision payante, la filiale de News Corporation a pris rapidement ses marques. Pour combler son retard, ITV Digital a été contrainte de se lancer dans une chasse aux abonnés qui l'a laissée financièrement exsangue. Recevable via une antenne classique et un décodeur, ITV Digital a cassé les prix après la décision de BSkyB d'offrir gratuitement les décodeurs nécessaires pour recevoir son bouquet satellite. Les problèmes de réception dus à des antennes installées dans la précipitation ont provoqué la défiance des clients, dont 20 % en moyenne ne renouvellent pas leur abonnement après la période d'essai.

Marie-Claude Decamps (à Madrid),
Boris Lévy (à Stockholm)
et Marc Roche (à Londres)

EAU MINÉRALE NATURELLE PÉTILLANTE
S. PELLEGRINO
S. PELLEGRINO

Attention,
peut provoquer
des excès
de romance.

San Pellegrino. Vivre en Italien.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **RENAULT** : la direction a présenté, mercredi 3 octobre, en comité central d'entreprise un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés. Cette opération, qui porterait sur 0,5 % du capital, sera soumise au conseil d'administration fin octobre. Les salariés détiennent actuellement 2,21 % du capital de Renault, qui n'a pas effectué d'opération de ce type depuis 1994.

● **GENERAL ELECTRIC** : la Commission européenne s'apprête à publier une décision mettant en cause les tactiques de General Electric (GE) sur le marché de l'aéronautique, indique la *Financial Times*, jeudi. Elle y accuse le groupe américain de s'appuyer sur sa structure de conglomérat pour persuader les constructeurs d'avions et les compagnies aériennes d'acheter ses moteurs. La branche de GE spécialisée dans les moteurs d'avions a annoncé, mercredi, 4 000 suppressions d'emplois, soit plus de 13 % de ses effectifs.

● **MITSUBISHI CHEMICAL** : le premier groupe chimique nippon a lancé à son tour, jeudi, un avertissement sur ses résultats, disant s'attendre à une perte nette consolidée de 9 milliards de yens (78,5 millions d'euros) pour l'exercice en cours.

● **RHODIA** : le groupe français de chimie de spécialités a indiqué jeudi qu'il n'atteindrait pas le consensus de perte par action de 0,07 euro pour l'ensemble de l'année 2001. En 2000, le groupe a engrangé un bénéfice net de 216 millions d'euros.

SERVICES

● **NTT DOCOMO** : le premier opérateur japonais de téléphonie mobile espère pouvoir lancer en Europe un service de téléphone mobile de troisième génération, l'année prochaine.

● **TELEFONICA** : le groupe de télécommunications espagnol a annoncé mercredi une baisse de ses investissements de 7 % pour 2001, dans une fourchette de 8,4 à 8,5 milliards d'euros, et de 12 à 15 % pour 2002, tout en assurant qu'il restait aux aguets pour de nouvelles acquisitions lui permettant de faire croître ses résultats.

● **EBOOKERS** : l'agence britannique de voyages en ligne, qui emploie 700 personnes, a annoncé, jeudi, qu'elle réduirait de 10 à 20 % ses effectifs.

FINANCES

● **BOURSE** : l'autorité boursière américaine a demandé aux maisons de courtage de vérifier leurs registres concernant trente-huit valeurs dans le cadre de l'enquête ouverte sur une spéculation douteuse avant les attentats du 11 septembre. Cette liste comprend notamment les compagnies aériennes American Airlines (AMR Corp) et United Airlines, les assureurs XL Capital et Chubb ainsi que l'organisateur de croisières Carnival Corp.

● **CREDIT SUISSE FIRST BOSTON** : la banque d'affaires du groupe Credit suisse va licencier 700 employés chargés des activités de banque d'investissement, soit environ 20 % des effectifs, selon la chaîne de télévision américaine CNBC.

● **SOCIAL** : la fédération CFTC des banques souhaite « une révision de la convention collective nationale sur la partie qui concerne les salaires », et envisage même de « la dénoncer », si l'Association française des banques (AFB, patronat) « refuse toujours de négocier sur les salaires réels ».

● **DEUTSCHE BANK** : la banque allemande a fait son entrée, mercredi, à la Bourse de New York (NYSE), mais la célébration de l'événement a été réduite à sa plus simple expression à cause des attentats du 11 septembre. La banque a tenu à maintenir l'introduction sur le NYSE le 3 octobre pour « donner un signal clair » aux marchés, face aux terroristes.

● **EURO** : la distribution par les buralistes des sachets euros à partir du 14 décembre nécessite un texte législatif qui sera inclus dans le projet de loi portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (Murcef), a indiqué le ministre de l'économie, Laurent Fabius.

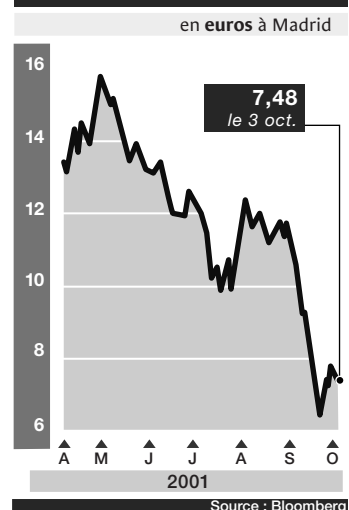
● **BANQUE DE FRANCE** : le personnel des rotatives de l'imprimerie à Chamalières (Puy-de-Dôme), en grève depuis trois semaines à l'appel de la CGT, a reconstruit le mouvement, mercredi, jusqu'à vendredi 5 octobre, 10 heures. La grève a été reconduite à l'unanimité des agents présents à l'assemblée générale.

VALEUR DU JOUR

Prisa sortirait de Canal+ Espagne

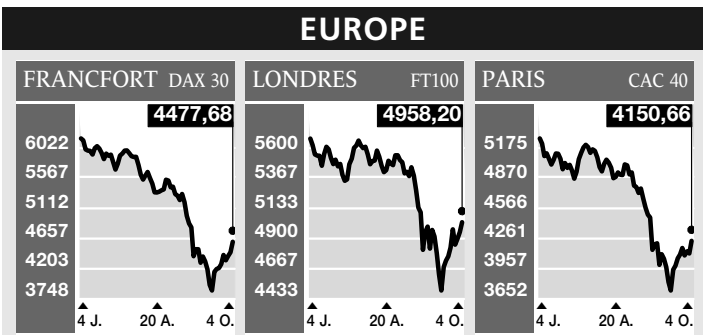
GROUPE CANAL+ poursuit sa réorganisation géographique. Après l'Italie, la Pologne et la Scandinavie, c'est en Espagne que la filiale télévision de Vivendi Universal s'emploie à redéployer ses activités. Selon le quotidien *La Tribune* du jeudi 4 octobre, le groupe espagnol Prisa, partenaire de Groupe Canal+ dans la Sogecable, opérateur de Canal+ Espagne et du bouquet numérique Canal Satellite Digital, aurait pris la décision de céder sa participation. Prisa (qui possède entre autres le quotidien *El País*) et Groupe Canal+ possèdent chacun 21,27 % de la Sogecable. Selon *La Tribune*, Prisa a décidé de quitter la télévision à péage avec la cession de sa participation dans la Sogecable à Groupe Canal+. L'opération devrait être finalisée au printemps 2002 avec l'espoir que la Bourse aura repris des couleurs. Au Monde, Denis Olivennes, directeur général du Groupe Canal+, a fait part de son « étonnement » car, selon lui, Prisa a toujours affirmé être « un actionnaire durable de la Sogecable ». Avec près de deux millions d'abonnés, Canal+ Espagne et son bouquet numérique sont évalués entre 1,2 milliard d'euros et 3 milliards d'euros. L'ensemble devrait être à l'équilibre fin 2001 après une perte de 111 millions d'euros en 2000. Pour Groupe Canal+, la sortie de Prisa devrait lui permettre de finaliser, enfin, une fusion avec son concurrent espanol Via Digital. Le gouvernement conservateur de Jose

Action Prisa



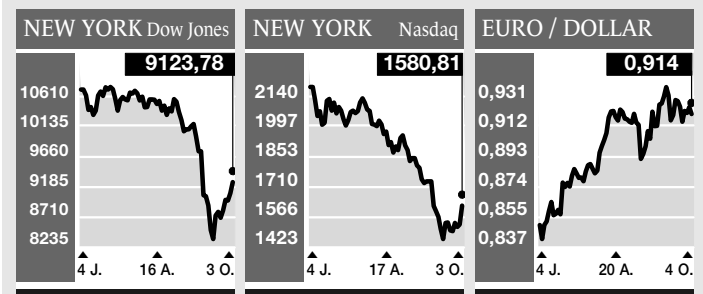
Maria Aznar, n'aurait, semble-t-il, jamais accepté ce rapprochement tant que le groupe Prisa, catalogué à gauche, aurait été présent au capital de la Sogecable. Avec ce désengagement, qui demande encore à être confirmé, Prisa devrait réaliser une bonne opération financière. Jeudi, à l'ouverture de la Bourse, l'action grimpait de 4,28 % à 7,80 euros. Prisa devait aussi sécuriser des accords de fournisseur de contenus avec Groupe Canal+ pour alimenter en programmes la chaîne cryptée espagnole et son bouquet numérique. Cette stratégie reprend la démarche déjà empruntée par le groupe espagnol sur Internet. Sur ce secteur, Prisa a vendu son portail Internet à l'italien Tiscali mais continue à fournir des contenus sur ce support.

Guy Dutheil



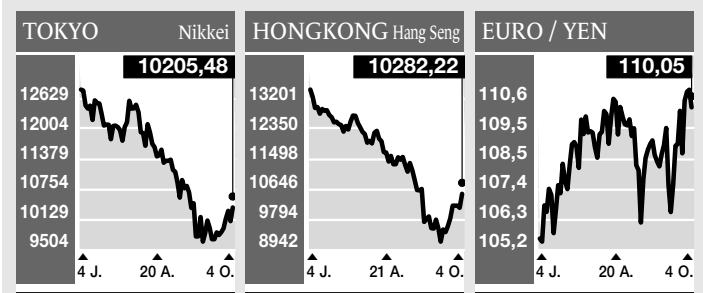
Europe 9h57	Indices sélection	cours 04/10	Var. % 03/10	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3346,24	2,50	- 29,88
EUROPE	STOXX 50	3364,70	2,07	- 26,17
EUROPE	EURO STOXX 324	275,55	2,18	- 29,67
EUROPE	STOXX 653	268,56	1,97	- 25,36
PARIS	CAC 40	4150,66	3,14	- 29,96
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	2812,16	3,03	- 30,09
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	451,97	3,10	- 29,11
BRUXELLES	BEL 20	2691,90	1,97
FRANCFORT	DAX 30	4477,68	0,92
LONDRES	FTSE 100	4958,20	1,57	- 20,32
MADRID	STOCK EXCHANGE	7432,60	2,59	- 18,41
MILAN	MIBTEL 30	30194	2,47	- 30,94
ZURICH	SPI	6008,80	2,56

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9123,78	1,93
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1072,28	1,92	- 18,78
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1580,81	5,93	- 36,01
TORONTO	TSE INDEX	6903,78	0,94	- 22,72
SAO PAULO	BOVESPA	10233,26	- 32,94
MEXICO	BOLSA	303,94	1,27	- 3,82
BUENOS AIRES	MERVAL	214,55	- 7,02	- 48,52
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,49	- 0,52	1,55
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7026,62	- 0,17	2,95

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 04/10	Var. % 03/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10205,48	2,83	- 25,97
HONGKONG	HANG SENG	10282,22	3,89	- 31,89
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1371,63	2,72	- 28,81
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	61,61	4,58	- 2,75
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3067,50	0,20	- 2,76
BANGKOK	SET	18,54	2,83	- 0,48
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2780,22	0,92	- 30,01
WELLINGTON	NZSE-40	1899,81	0,22	- 0,10

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 gagnait 2,22 %, jeudi 4 octobre dans les premiers échanges, à 4 113,58 points. L'indice de référence de la place de Paris avait cédé 0,50 %, mercredi 3 octobre, s'établissant à 4 024,25 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des trente premières valeurs de la place de Francfort cédait 0,16 %, jeudi 4 octobre dans les premières transactions, à 4 429,40 points. L'indice DAX avait bondi de 3,08 %, mercredi 3 octobre, s'inscrivant à 4 436,66 points.

LONDRES

COMPOSÉ des cent premières capitalisations boursières cotées à Londres, l'indice Footsie progressait de 0,89 %, à 4 925,30 points, jeudi 4 octobre peu après l'ouverture. Il avait progressé de 1,02 %, mercredi 3 octobre, clôturant à 4 881,80 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont terminé en forte hausse, jeudi 4 octobre, soutenues par les bonnes performances du Nasdaq américain, mercredi. Les valeurs technologiques ont mené la hausse, notamment Sony (+ 6,78 %) et Toshiba (+ 7,96 %). L'indice Nikkei, qui recense les 225 premières valeurs du marché nippon, s'est apprécié de 2,83 %, finissant la séance à 10 205,48 points. L'indice Topix, composé de toutes les valeurs du premier marché, a gagné 1,98 %, à 1 071,19 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en forte hausse, mercredi 3 octobre, dopés par la perspective d'un plan de soutien à l'économie américaine de 75 milliards de dollars, ainsi que par l'annonce d'une certaine reprise dans l'industrie des services. L'annonce de prévisions solides par le géant des routeurs Internet, Cisco Systems, a aussi favorisé cette tendance. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a fini en hausse de 1,93 %, à 9 123,78 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence à de nombreux gérants de fonds, s'est adjugé 1,99 %, à 1 072,28 points. L'indice du marché Nasdaq a bondi de 5,93 %, à 1 580,81 points. S'agit-il du plus fort gain en pourcentage de l'indice Nasdaq depuis le 18 avril.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait de quelques fractions, sur les marchés obligataires européens, jeudi 4 octobre dans les premiers échanges. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,78 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,69 %.

MONNAIES

L'EURO cédait un peu de terrain face au billet vert, jeudi 4 octobre, dans les premières transactions, cotant 0,9147 dollar. Le yen se repliait légèrement, à 120,40 yens pour un dollar.

ÉCONOMIE

George W. Bush plaide pour un plan de relance massif

LES ETATS-UNIS ont besoin de mesures de relance économique pouvant atteindre les 75 milliards de dollars (83,3 milliards d'euros) pour amortir l'impact des attentats du 11 septembre, a déclaré mercredi 3 octobre le président George W. Bush. Cette enveloppe s'ajouterait aux 40 milliards de dollars investis dans des mesures d'urgence qui avaient été débouquées par le Congrès et aux 15 milliards prévus pour sauver les compagnies aériennes. George W. Bush et son secrétaire au trésor, Paul O'Neill, ont profité de leurs apparitions respectives à New York et au Capitole pour promouvoir ce projet et il semble que le président de la Réserve fédérale y ait donné son assentiment lors d'une réunion privée avec des parlementaires.

● **Des élus républicains et démocrates** à la Chambre des représentants ont dévoilé, mercredi, un projet de loi accordant au président Bush l'autorité de conclure des accords commerciaux, grâce à un compromis élaboré dans le sillage des attentats du 11 septembre. Ce compromis prévoit, pour la première fois, des dispositions relatives à la protection des normes du travail et de l'environnement dans la conclusion d'accords commerciaux entre les Etats-Unis et d'autres pays.

● **PÉTROLE** : la baisse du cours du pétrole s'est poursuivie mercredi sur le marché à terme de New York, après la publication d'une nette hausse des stocks de brut et d'essence la semaine dernière aux Etats-Unis. Le prix du baril de brut de référence (*light sweet crude*) pour livraison en novembre a cédé 71 cents, à 22,08 dollars, après avoir reculé de 48 cents, à 22,79 dollars mardi.

● **JAPON** : la réunion du G7 samedi 6 octobre pourrait être une occasion pour le Japon de s'engager à rendre obligatoire le contrôle et l'identification de la clientèle des banques de l'archipel. Contrairement au système en vigueur aux Etats-Unis et dans nombre de pays européens, les banques japonaises ne sont pas tenues par la loi d'effectuer un contrôle rigoureux de l'identité de leurs clients.

● **FRANCE** : le ministre français de l'économie et des finances a mis en place, mercredi 3 octobre, Finter, sa cellule de lutte contre le financement du terro-

risme. Six directions du ministère - le Trésor, les douanes et droits indirects, les impôts, la législation fiscale, les relations économiques extérieures et les affaires juridiques - y sont réunies, ainsi que l'unité spécialisée dans le renseignement financier et la lutte contre le blanchiment d'argent, Tracfin.

● **Le chiffre d'affaires en volume du commerce de détail** a reculé de 1,8 % en juin par rapport à mai et affiche une quasi-stabilité (- 0,3 %) sur trois mois (avril, mai et juin) comparé aux trois mois précédents, a indiqué mercredi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

● **Le chiffre d'affaires des services aux particuliers** a, pour le deuxième mois consécutif, augmenté en juin (+ 2,9 % après 2,4 % en volume corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables), a rapporté mercredi l'Insee.

● **ZONE EURO** : l'indice du climat des affaires s'est à nouveau détérioré en septembre dans la zone euro, à - 0,57 contre - 0,46 en août (chiffre révisé), en baisse continue depuis février, selon le chiffre publié vendredi à Bruxelles par la Commission européenne.

● **Le volume** des ventes du commerce de détail a augmenté en juillet de 0,3 % par rapport au mois de juin et de 1,3 % par rapport à juillet 2000, selon les chiffres publiés mercredi par Eurostat.

● **Les prix à la production industrielle** ont baissé de 0,1 % au mois d'août dans la zone euro par rapport à juillet, mais ont augmenté de 1,7 % en glissement annuel par rapport à août 2000, selon des chiffres publiés mercredi par Eurostat. ● **L'économie mondiale** va certainement enregistrer un décrochage au dernier trimestre, en raison des attentats du 11 septembre, mais elle devrait redémarrer dès début 2002, estime le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) Daniel Lebègue dans un interview publiée jeudi par *Le Figaro*.

● **GRANDE-BRETAGNE** : le premier ministre britannique, Tony Blair, a promis mardi qu'il aura « le courage » de convoquer un référendum sur l'euro dès l'actualité législature, pour peu que les critères économiques établis en 1997 soient réunis.

● **ARGENTINE** : la production automobile a chuté de 12,5 % en septembre par rapport à août et de 46,5 % par rapport à septembre 2000, tandis que les ventes ont reculé de 10,9 % sur un mois et de 47,4 % sur un an, a annoncé mercredi l'Association des constructeurs automobiles argentins (ADEFA).

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (100).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (100).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (100).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100).....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (100).....	2,97660
FRANC BELGE (100).....	4,03399	FRANC BELGE (100).....	1,62607
MARKKA FINLAND. (100).....	5,94573	MARKKA FINLAND. (100).....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	03/10
COURONNE DANOISE.....	7,4352
COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0835
COUR. SUÉDOISE.....	9,7392
COUR. SLOVÈNE.....	33,6320
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,8463
DOLLAR CANADIEN.....	1,4431
DOLLAR HONGKONG.....	7,1823
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,2594
FORINT HONGROIS.....	257,2700
LEU ROUMAIN.....	28157
ZLOTY POLONAIS.....	3,8608

Cours de change croisés

04/10 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,83091	0,91440	0,13938	1,47035	0,61565
YEN.....	120,35000	110,05000	16,78000	177,06000	74,12500
EURO.....	1,09361	0,90868	0,15245	1,60870	0,67350
FRANC.....	7,17480	5,95990	6,55957	10,55280	4,41640
LIVRE.....	0,68011	0,56475	0,62160	0,09480	0,41860
FRANC SUISSE.....	1,62430	1,34910	1,48470	0,22630	2,38880

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,76	3,42	4,75	5,49
ALLEMAGNE.....	3,73	3,56	4,66	5,41
GDE-BRETAG.....	5,63	4,42	4,77	4,76
ITALIE.....	3,73	3,50	5	5,75
JAPON.....	0,03	0,01	1,38	2,43
ÉTATS-UNIS.....	2,41	2,22	4,52
SUISSE.....	1,88	2,09	3,14	3,84
PAYS-BAS.....	3,68	3,50	4,80	5,47

Matif

Cours 9h57	Volume 04/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
DÉCEMBRE 2001	719	90,08	90,33
Euribor 3 mois
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 03/10	Var. % 02/10
MÉTALUX (LONDRES)
CUIVRE 3 MOIS.....	1413
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1322	- 0,23
PLOMB 3 MOIS.....	456,50	- 0,33
ETAIN 3 MOIS.....	3660	- 0,27
ZINC 3 MOIS.....	791	- 0,25
NICKEL 3 MOIS.....	5015	+ 0,70
MÉTALUX (NEW YORK)
ARGENT A TERME.....	4,63	- 0,43
PLATINE A TERME.....	109433,50
GRAINES DÉNÉRÉES
BLÉ (CHICAGO).....	270	+ 0,19
MAÏS (CHICAGO).....	206
SOJA TOURTEAU (CHG.)	162,30
SOFTS
CACAO (NEW YORK).....	1086	+ 1,31
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

VALEURS EUROPÉENNES

Après deux jours de suspension, l'action Swissair a été cotée à Zurich, mercredi 3 octobre. A l'ouverture de la Bourse suisse, l'action a chuté de 96 % par rapport à son cours d'avant la suspension, à 41,05 euros. Pour des raisons techniques, l'action est remontée durant la séance pour terminer en chute de 84,2 %, à 6,50 francs suisses. « Au cours de la séance, deux tiers des actions Swissair ont changé de main », observe Raphaël Prongué, négociant auprès de la banque Sarasin Genève. ● A Milan, l'action Olivetti a bondi de 7,71 %, à 1,174 euro. Le titre de l'opérateur de télécommunications Telecom Italia, détenu majoritaire-

ment par Olivetti, a gagné 2,15 %, à 8,83 euros. L'action TIM, la filiale mobile de Telecom Italia, a terminé sur un gain de 3,70 %, à 5,66 euros. Le nouveau vice-président d'Olivetti de Telecom Italia, Gilberto Benetton, a indiqué mercredi qu'une réduction de la participation d'Olivetti dans Telecom Italia, actuellement de 54,95 %, n'était pas exclue. ● Le titre de l'éditeur de logiciels Misys, dont les principaux clients sont des compagnies d'assurances et des laboratoires pharmaceutiques, a gagné 34,94 %, mercredi à Londres, à 217,25 pence. Le groupe s'est déclaré prudemment optimiste pour son activité au second semestre.

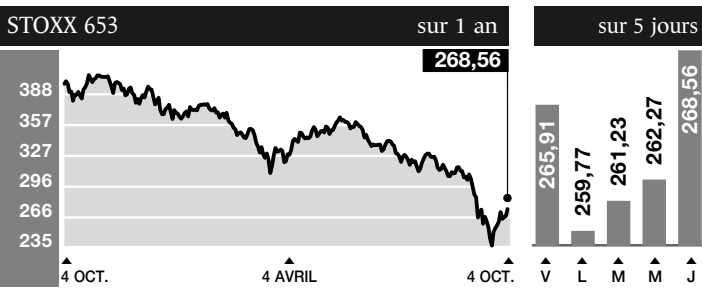


Table listing various European stocks such as NH HOTELES, NXT, P & O PRINCESS, etc., with their respective country codes and values.

Table listing various European stocks such as TECAN GRP N, UNIBAL, VALLEHERMOSO, etc., with their respective country codes and values.

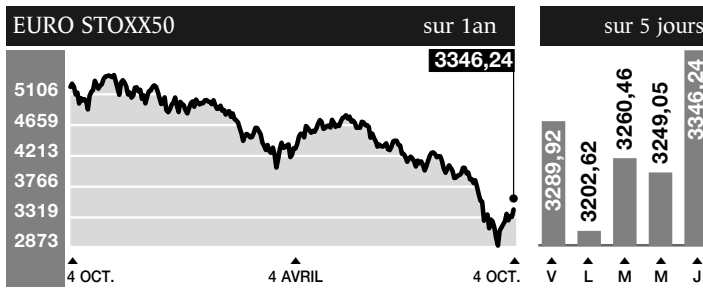


Table listing various European stocks such as SAURER N, SCHNEIDER ELECT, SEAT PAGINE GIA, etc., with their respective country codes and values.

Table listing various European stocks such as TPG, WANADOO, WELLA AG VZ, etc., with their respective country codes and values.

04/10 9h58

Table listing various European stocks under the AUTOMOBILE category, including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table listing various European stocks under the CONGLOMÉRATS category, including KÖN. VOPAK NV, LONZA GRP N, NORSK HYDRO, etc.

Table listing various European stocks under the TÉLÉCOMMUNICATIONS category, including EQUANT NV, ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, etc.

PHARMACIE

Table listing various European stocks under the PHARMACIE category, including ACTELION N, ALTANA AG, AMERSHAM, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table listing various European stocks under the ALIMENTATION ET BOISSON category, including ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

ASSURANCES

Table listing various European stocks under the ASSURANCES category, including AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing various European stocks under the COMMERCE DISTRIBUTION category, including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, etc.

BANQUES

Table listing various European stocks under the BANQUES category, including BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, etc.

CONSTRUCTION

Table listing various European stocks under the CONSTRUCTION category, including ACCIONA, ACESA R, ACS, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table listing various European stocks under the BIENS D'ÉQUIPEMENT category, including ABB N, ADECO N, AGGREGO, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing various European stocks under the HAUTE TECHNOLOGIE category, including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Advertisement for Volkswagen's 'Contrat Volkswagen' financing system. It features a car image and text explaining the benefits of the system, such as lower costs and peace of mind.

MEDIAS

Table listing various European stocks under the MEDIAS category, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing various European stocks under the SERVICES COLLECTIFS category, including ACEA, AEM, BRITISH ENERGY, etc.

PRODUITS DE BASE

Table listing various European stocks under the PRODUITS DE BASE category, including ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, etc.

ÉNERGIE

Table listing various European stocks under the ÉNERGIE category, including BG GROUP, BP, CEPSA, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table listing various European stocks under the SERVICES FINANCIERS category, including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table listing various European stocks under the BIENS DE CONSOMMATION category, including AHOLD, ALDADI, AMADEUS GLOBAL, etc.

CHIMIE

Table listing various European stocks under the CHIMIE category, including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

CONSOUMATION CYCLIQUE

Table listing various European stocks under the CONSOUMATION CYCLIQUE category, including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various European stocks under the EURO NOUVEAU MARCHÉ category, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

AMSTERDAM

Table listing various European stocks under the AMSTERDAM category, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, CTAC, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

SCIENCES Entre le 8 et le 12 octobre seront décernés, à Stockholm et Oslo, les prix Nobel de médecine, de physique, de chimie, d'économie et de la paix, celui de littérature étant attri-

bué ultérieurement ● **LA CÉRÉMONIE** revêt cette année un éclat particulier. Elle marque le centenaire du prix, dont le montant est payé par les revenus issus de l'immense fortune de l'in-

venteur de la dynamite. Alfred Nobel avait légué quelque 31,5 millions de couronnes suédoises (150 millions d'euros) au profit de personnes ayant œuvré pour le bien de l'humanité.

Chaque prix sera doté cette année de 10 millions de couronnes (1,07 million d'euros). ● **DEPUIS CENT ANS**, les prestigieux prix Nobel ont accompagné les progrès de la science et couronné quel-

que sept cents personnalités et institutions. La sélection rigoureuse des lauréats n'a pas empêché des erreurs de jugement et des oublis. (Lire aussi « Le Monde des livres » pages VI et VII.)

Stockholm s'apprête à célébrer les cent ans du prix Nobel

Créée en 1901 par l'inventeur de la dynamite, cette prestigieuse récompense a déjà été attribuée à plus de sept cents personnalités appartenant au monde de la science, de la littérature et de l'économie, ou ayant œuvré pour la paix. Les prochains lauréats seront connus entre le 8 et le 11 octobre

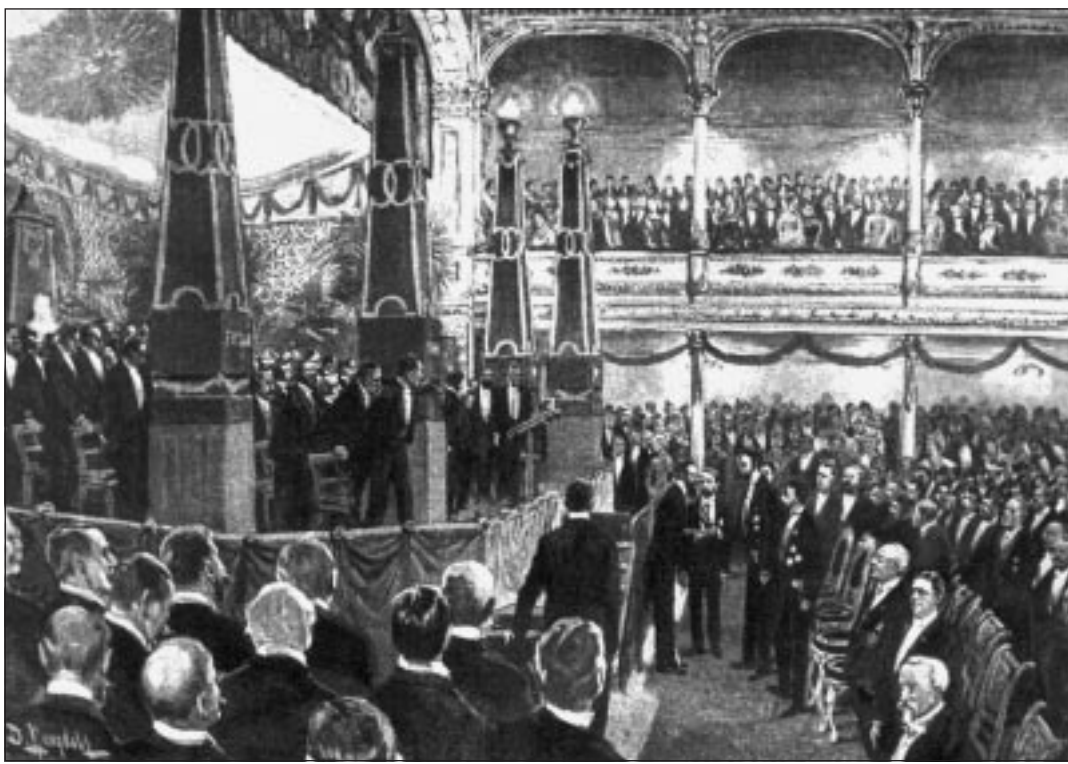
IL Y A cent ans, le physicien allemand Wilhelm Conrad Röntgen, le chimiste néerlandais Jacobus Henricus Van't Hoff et le physiologiste allemand Emil Adolph von Behring recevaient chacun un prix Nobel. Le premier, celui de physique, pour avoir mis en évidence les rayons X et ouvert ainsi les portes d'une nouvelle discipline : la radiologie. Le deuxième, celui de chimie, pour avoir établi les règles de la stéréochimie – science qui étudie la disposition dans l'espace des atomes d'une molécule en relation avec ses propriétés optiques et chimiques –, devenant ainsi l'un des pères de la chimie moderne. Le dernier enfin, celui de physiologie ou de médecine, pour ses travaux sur la sérothérapie, qui a permis notamment de lutter contre la diphtérie.

Cette année-là, en 1901, environ 150 000 couronnes suédoises (soit environ 730 000 €) furent versées à chacun des trois lauréats. Des sommes fournies par les revenus générés par l'immense fortune qu'Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite, avait léguée pour créer une fondation portant son nom, afin de récompenser les hommes de bonne volonté œuvrant pour faire progresser l'humanité. Un siècle plus tard, la mécanique bien huilée de l'Institut Karolinska de

Stockholm, pour la médecine, de l'Académie royale des sciences de Suède, pour la physique et la chimie, de l'Académie suédoise, pour la littérature, et du comité Nobel norvégien, pour la paix, s'apprête à révéler le nom des lauréats des prix 2001.

Ces prix, qui ont couronné à ce jour plus de sept cents personnalités et institutions, sont d'autant plus attendus qu'ils donneront le coup d'envoi aux cérémonies du centenaire du Nobel. Celles-ci auront lieu à Stockholm le 10 décembre, date anniversaire de la mort, en 1896, de celui qui sut domestiquer en 1866 la puissance de la très sensible nitroglycérine – inventée en 1847 par l'Italien Ascani Sobrero – en la transformant en une pâte aisément transportable : la dynamite. De cette découverte est née la fortune d'Alfred Nobel – qui a déposé plus de 350 brevets et créé des usines et des laboratoires dans plus de vingt pays. Laboratoires qui lui permettront la mise au point de nombreux autres explosifs, comme la balistite.

Personnalité aux multiples facettes, l'homme avait de nombreux centres d'intérêt, comme la littérature et la poésie. C'est peut-être cette ouverture d'esprit, ajoutée à la mort prématurée de son



Première cérémonie de remise des prix Nobel à Stockholm en 1901.

frère Emil dans l'explosion d'un atelier de fabrication de nitroglycérine, qui l'a conduit à léguer la quasi-totalité de sa fortune – environ 33 millions de couronnes suédoises – à une fondation chargée de récompenser les progrès de la science pour favoriser la paix. Il plaçait en effet une confiance inébranlable en l'homme, dont il espérait qu'il ne libérerait pas la puissance destructrice des explosifs à des fins guerrières.

« Répandre la connaissance est répandre la prospérité – je veux dire la prospérité vraie, pas les richesses individuelles – et avec la prospérité (...) le mal disparaîtra en grande partie, écrivait-il. Les conquêtes de la recherche scientifique (...) instilleront en nous l'espoir que les microbes, ceux de l'âme comme ceux du corps, seront à peu près

exterminés et que la seule guerre dans laquelle l'humanité s'engagera sera la guerre contre ces microbes. » Cent ans après, les guerres qui ont ravagé le monde, les déséquilibres criants entre le Nord et le Sud, la misère et la pauvreté ont eu raison de cette belle utopie.

Ne restent aujourd'hui que les prestigieux prix Nobel. Des prix dont le retentissement est tel – peut-être plus à l'étranger qu'en France, regrettent certains – que les retombées en termes de notoriété et de crédits – au-delà même de ceux qu'ils honorent personnellement – sont immédiates pour les laboratoires, les écoles, les organismes et les universités qui les hébergent. Mais des prix, aussi, que l'on ne manque pas de critiquer car ils lais-

sent nombre de scientifiques brillants sur le bord de la route. En outre, ils ne sont peut-être plus toujours aussi adaptés pour couronner un travail qui est souvent le fruit d'équipes riches de plusieurs dizaines, voire de centaines d'hommes, ni pour embrasser la diversité des domaines que la science a ouvert et qu'Alfred Nobel ne pouvait imaginer.

Dans son testament, il précisait que les prix portant son nom devaient récompenser en physique « une invention ou une découverte », en chimie « une découverte ou une amélioration » faite « au cours de l'année écoulée ». Ce dernier point a été rarement suivi. « Il est impossible de respecter à la lettre le testament, déclarait-il y a une quinzaine d'années le secrétaire général de l'Académie royale

des sciences de Suède, le professeur Tord Ganelius. « Il n'est pas question non plus de décerner chaque année des titres de champion du monde de la science. Nous savons que de nombreux savants méritent le Nobel et ne l'obtiennent jamais. L'important, pour nous et pour la réputation du prix, est que le lauréat soit vraiment un excellent chercheur, ce qui ne veut pas dire que les autres soient mauvais. En physique et en chimie, j'estime que nous avons assez bien réussi. » En médecine peut-être moins, tant les querelles internes entre physiologistes, médecins et chapelles ont parfois envenimé la situation.

Reste que le Nobel n'aura pas été à l'abri des bévues, des oublis, des erreurs de jugement, de la mode ou de l'enthousiasme... Ainsi, Alexander Fleming ne reçut le Nobel de médecine qu'en 1945, alors que la pénicilline avait été découverte dix-sept ans plus tôt. Albert Einstein fut couronné en 1922 pour ses travaux sur l'effet photoélectrique et le mouvement brownien et non pour son œuvre la plus gigantesque – les Fondements de la théorie de la relativité restreinte et généralisée –, pourtant présentée dès 1916.

Plus près de nous, l'histoire retient que le prix Nobel de physique est attribué en 1970 au Français Louis Néel, l'un des pères du magnétisme, pour des travaux menés en 1948. Le physicien s'en amusera. « En 1970, dira-t-il, cela ne m'intéressait plus beaucoup. J'aurais été heureux de recevoir ce prix quand mon père vivait encore, lui qui me promettait de connaître

« Répandre la connaissance est répandre la prospérité – je veux dire la prospérité vraie, pas les richesses individuelles »

Alfred Nobel

la paille des cachots. » A contrario, les comités Nobel réagiront avec une rare rapidité en distinguant en 1987 les découvreurs de la supraconductivité haute température, Georg Bednorz et Alex Müller, un an après l'annonce de leurs premiers résultats. De même, avec un sens remarquable de l'actualité et de l'air du temps, ils couronneront, en 1995, des recherches faites sur la chimie des chlorofluorocarbones préjudiciables à la bonne tenue de la couche d'ozone dans la stratosphère.

De défauts, le dispositif d'attribution des Nobel n'en manque donc pas. Le nombre de prix obtenus par un pays est néanmoins un indicateur, parmi d'autres, de son rayonnement intellectuel. A ce petit jeu, la France tient difficilement son rang et paraît avoir plus de dons en littérature que dans les domaines scientifiques. Elle se classe pourtant devant une aussi grande puissance scientifique que la Russie, dont les ressortissants ont été victimes à la fois des effets de la guerre froide, d'un manque criant de moyens matériels – « les empêchant, fait remarquer un de leurs confrères occidentaux, de faire aboutir leurs idées » –, de leurs absences dans les grands colloques scientifiques, enfin, de leur regrettable habitude à « rédiger les comptes rendus de leur recherche de façon trop hermétique », autant de handicaps qui les ont empêchés d'être davantage pris en considération.

J.-F. A et P. L. H.

Jean-François Augereau

Une parodie amusante

Tous les ans depuis 1991, à l'heure où la saison des Nobel s'ouvre, a lieu à Harvard une cérémonie alternative et bon enfant : la remise des Ig Nobel (jeu de mots avec « ignoble »). Destinés à célébrer l'inolite et parfois le mauvais goût, ces prix récompensent les personnes dont les hauts faits – principalement dans le domaine des sciences – « ne peuvent ou ne devraient pas être reproduits ». La liste des lauréats passés est un amusant catalogue du loufoque. Ainsi, en 2000, l'Ig Nobel de physique a été attribué à deux chercheurs très sérieux ayant utilisé des aimants pour faire léviter des grenouilles. En médecine, une équipe néerlandaise a été distinguée pour une étude sur « l'imagerie par résonance magnétique des parties génitales mâles et femelles durant le coit et l'excitation sexuelle de la femme ». La littérature et la paix ne sont pas épargnées par les Ig Nobel. En 1996, Jacques Chirac avait reçu celui de la paix pour « avoir célébré le cinquantième anniversaire d'Hiroshima avec des essais nucléaires dans le Pacifique ».

Les mathématiques, discipline malheureusement négligée

POURQUOI les mathématiques, qui sont aujourd'hui au cœur de toutes les sciences, ont-elles été, dès l'origine, ignorées par le Nobel ? Parce que, raconte la rumeur, la femme d'Alfred Nobel, ou sa maîtresse du moment, Sophie Hess, lui aurait préféré un mathématicien. Et pas n'importe lequel d'entre eux. Le grand mathématicien suédois Gosta Magnus Mittag-Leffler, fondateur des *Acta mathematica*, revue qui, plus d'un siècle plus tard, est encore l'une des plus fameuses publications consacrées à cette discipline.

L'anecdote est trop belle pour être vraie. Les historiens des sciences ne sont d'ailleurs pas privés de la démonter en rappelant d'abord qu'Alfred Nobel n'était pas marié et ensuite que le pouvoir de séduction et l'influence intellectuelle de Sophie Hess, fleuriste viennoise,

n'était pas si grands qu'ils auraient influencé l'inventeur de la dynamite. Toute légende a pourtant sa part de vérité et il semble bien que les querelles de pouvoir entre les dirigeants de la Stockholm Hogoska, candidats malheureux à la gestion de la fortune d'Alfred Nobel, soient en partie à l'origine de cette fable.

INVENTEUR ET INDUSTRIEL

Pour la plupart, les historiens s'accordent à rappeler qu'Alfred Nobel était avant tout un inventeur et un industriel peu versé dans les travaux théoriques. Attaché en raison de ses activités à des sciences, ou plutôt des techniques très concrètes, il ne lui a pas semblé nécessaire de prendre en compte une discipline mathématique au langage et au mode de pensée très différents de ceux des sciences héri-

tées du XVII^e et du XIX^e siècle. Les prix, martèle Alfred Nobel dans son testament, doivent couronner « une invention », « une découverte » ou « une amélioration » faite « au cours de l'année écoulée ».

Quant on sait qu'il a fallu des années de travail à Andrew Wiles pour démontrer le théorème de Fermat et enrichir ainsi un domaine des mathématiques qui n'a pas encore donné lieu à des applications spectaculaires, on peut comprendre cette mise à l'écart des mathématiques. Fort heureusement, elles sont aujourd'hui récompensées par des prix prestigieux comme la médaille Fields, sorte de Nobel de mathématique donné à des chercheurs de moins de quarante ans.

Le prix Crafoord, qui couronne par ailleurs des disciplines oubliées par les Nobel, comme

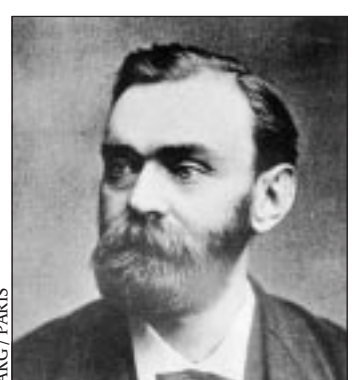
les sciences de la Terre (Claude Allègre fut un de ses lauréats), a retenu aussi les mathématiques. Le Français Alain Connes déjà distingué par le jury de la médaille Fields, vient d'être honoré par ce prix. Diverses distinctions encore rendent hommage à la science des nombres, comme celles que décerne le Clay Mathematics Institute de Cambridge (Massachusetts), promoteur en mai 2000 d'une formidable série de prix de 1 million de dollars chacun récompensant ceux qui résoudraient « Les Sept Problèmes du millénaire ». Sans compter que le prix Abel, que les Norvégiens décerneront pour la première fois, en 2002, à l'occasion du 200^e anniversaire de la naissance du mathématicien Niels Henrik Abel (1802-1829).

J.-F. A.

L'étonnant testament de l'inventeur de la dynamite

RÉDIGÉ le 27 novembre 1895, à Paris, le testament holographe d'Alfred Nobel, déposé dans le coffre-fort d'une banque de Stockholm, fut ouvert en janvier 1897. La publication de ce document n'alla pas sans créer quelques remous. A la surprise générale, Nobel léguait la quasi-totalité de son immense fortune – environ 33 millions de couronnes suédoises – à une fondation chargée de créer cinq prix – physique, chimie, physiologie ou médecine, littérature et paix – dotés par les revenus générés par ce capital.

Aux membres de sa famille, avec lesquels il ne s'entendait guère, il ne laissa que... 2 millions de couronnes. Pour cette raison, Ragnar Sohlman, l'un de ses assistants, et le conseiller juridique Carl Lindlagen eurent toutes les peines du monde à faire respecter les dernières volontés de Nobel, qualifié alors par certains politiques et hommes d'affaires d'« antipatriote » et de pacifiste séparatiste. Comme la forme juridique



Alfred Nobel.

du testament laissait aussi à désirer, l'affaire ne fut pas simple à régler.

L'« vagabond le plus riche d'Europe », comme on l'appelait alors, ayant beaucoup voyagé, plusieurs pays, parmi lesquels la Suède dont il était originaire, la France où il avait un centre de recherche et l'Italie où il mourut seul dans sa villa de San

FLUCTUATIONS

Voici ce que stipulait le testament de quatre pages d'Alfred Nobel, aujourd'hui pieusement conservé sous un cube de verre dans les locaux de la fondation, au 14 de la Sture-Gatan, l'une des rues chics du centre de Stockholm :

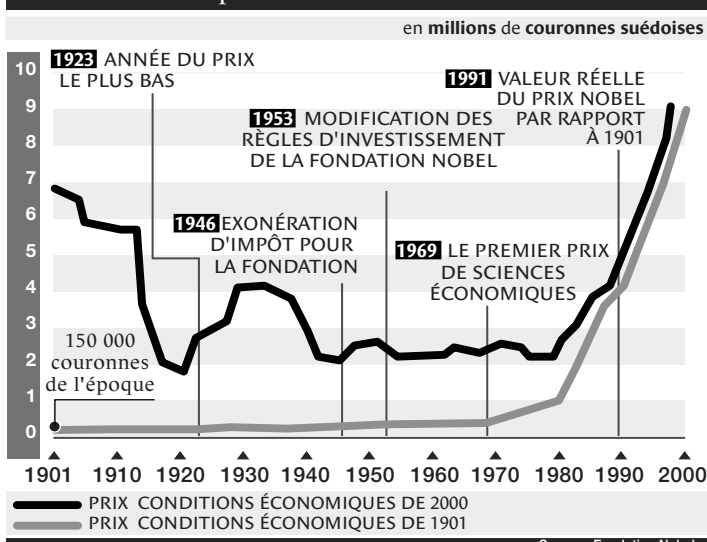
« Tout le reste de la fortune réalisable que je laisserai en mourant sera employé de la manière suivante : le capital placé en valeurs mobilières sûres par mes exécuteurs testamentaires constituera un fonds dont les reve-

nus seront distribués chaque année et titre de récompense aux personnes qui, au cours de l'année écoulée, auront rendu à l'humanité les plus grands services. Ces revenus seront divisés en cinq parties égales. La première sera distribuée à l'auteur de la découverte ou de l'invention la plus importante dans le domaine de la physique ; la seconde à l'auteur de la découverte ou de l'invention la plus importante en physiologie ou en médecine ; la quatrième à l'auteur de l'ouvrage littéraire le plus remarquable d'inspiration idéaliste ; la cinquième à la personnalité qui aura le plus ou le mieux contribué au rapprochement des peuples, à la suppression ou à la réduction des armées permanentes, à la réunion ou à la propagation des congrès pacifistes. Les prix seront décernés : pour la physique et la chimie par l'Académie suédoise des sciences, pour la physiologie ou la médecine par l'Institut Karolinska de

Stockholm, pour la littérature par l'Académie de Stockholm, et pour la défense de la paix par une commission de cinq membres élus par le Parlement norvégien. Je désire expressément que les prix soient décernés sans aucune considération de nationalité, de sorte qu'ils soient attribués aux plus dignes, scandinaves ou non. »

En 1901, le montant de chacun des cinq prix fut de 150 800 couronnes des fluctuations (environ 3,5 millions de francs, conditions économiques 1990). En un siècle, ce chiffre a connu bien des fluctuations. Aussi la Fondation Nobel a-t-elle décidé en 1991 de lui redonner sa valeur réelle initiale. Ces dernières années, son montant a donc fortement progressé. Pour l'année du centenaire, les prix ont été réévalués. Ils sont dotés de 10 millions de couronnes suédoises (1,07 million d'euros), contre 9 millions de couronnes en 2000.

Un prix récemment revalorisé



Les lauréats des pays industrialisés

	PHYSIQUE		CHIMIE		MÉDECINE	
	av.1940	ap.1940	av.1940	ap.1940	av.1940	ap.1940
FRANCE	6	5	6	1	4	4
GRANDE-BRETAGNE	10	10	6	20	7	15
ALLEMAGNE	10	10	15	11	8	7
ÉTATS-UNIS	7	62	4	45	4	78

Les vingt-six Nobel français

- **Médecine** : Alphonse Laveran (1907) ; Alexis Carrel (1912) ; Charles Richet (1913) ; Charles Nicolle (1928) ; François Jacob (1965) ; André Lwoff (1965) ; Jacques Monod (1965) ; Jean Dausset (1980) .
- **Physique** : Henri Becquerel (1903) ; Marie Curie (1903) ; Pierre Curie (1903) ; Gabriel Lippmann (1908) ; Jean Perrin (1926) ; Louis de Broglie (1929) ; Alfred Kastler (1966) ; Louis Néel (1970) ; Pierre-Gilles de Gennes (1991) ; Georges Charpak (1992) ; Claude Cohen-Tannoudji (1997) .
- **Chimie** : Henri Moissan (1906) ; Marie Curie (1911) ; Victor Grignard (1912) ; Paul Sabatier (1912) ; Frédéric Joliot-Curie (1935) ; Irène Joliot-Curie (1935) ; Jean-Marie Lehn (1987) .

Un processus long et complexe

LE CHOIX des lauréats du Nobel est un processus complexe. Les prix sont en effet attribués par des institutions suédoises et norvégiennes : l'Académie royale des sciences de Suède accorde ceux de physique, chimie et économie ; celui de physiologie et de médecine est donné par l'assemblée Nobel du Karolinska Institutet ; l'Académie suédoise délivre celui de littérature, tandis que le Nobel de la paix est accordé par le comité Nobel norvégien. La sélection est faite par cinq comités Nobel, rattachés à ces différentes institutions et comprenant cinq membres nommés pour quatre ans. La Fondation Nobel de Stockholm est l'organe administratif qui chapeaute le tout. Les candidats

sont proposés par un collège informel de plusieurs milliers de personnes : les anciens lauréats, les membres des institutions Nobel, ceux des comités Nobel, des professeurs représentant chaque discipline, des représentants des sociétés littéraires (littérature), des membres des Parlements et gouvernements (paix).

Ces propositions, parvenues avant le 1^{er} février, sont instruites jusqu'à l'automne par les cinq comités, dont les membres peuvent recommander jusqu'à trois personnes. Les délibérations sont secrètes. Début octobre, les lauréats des différents prix sont connus et reçoivent leur prix à Stockholm le 10 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel.

IL EN VA des Nobel comme de toutes les familles. On y trouve des enfants modèles, comme des moutons noirs. Et puis, il y a les mal-aimés, les oubliés, ceux et celles qui sont restés – injustement ? – à la porte de l'Histoire.

Quatre lauréats seulement, en un siècle, ont inscrit par deux fois leur nom au fronton du Panthéon de la science : Marie Curie, au titre de la physique, en 1903, puis de la chimie, en 1911 ; le chimiste américain Linus Pauling, couronné en 1954 dans sa discipline et une nouvelle fois en 1962 pour sa contribution à l'établissement de la paix ; son compatriote John Bardeen, double prix de physique en 1956 et en 1972 ; enfin, l'Anglais Frederick Sanger, élu en 1958 et réélu en 1980 pour la chimie.

Il est arrivé, mais plus rarement encore, que des couples soient distingués : Pierre et Marie Curie (physique, 1903) ; Irène, fille des précédents et Frédéric Joliot-Curie (chimie, 1935) ; les Américains Carl Ferdinand et Gerty Theresa Cori (médecine, 1947). Le même honneur a été partagé par les frères néerlandais Jan et Nikolaas Tinbergen, mais dans des disciplines distinctes et à plusieurs années d'intervalle : économie en 1969 pour l'aîné, médecine en 1973 pour le cadet.

Un peu plus souvent, les médailles ont passé les générations, se transmettant de père en fils. Ce fut le cas pour les physiciens anglais Joseph John et George Paget Thomson, en 1906 et 1937 ; leurs compatriotes et collègues William Henry et William Lawrence Bragg, élus de concert en 1915 ; les physiciens danois Niels et Aage Bohr, en 1922 et 1975 ; leurs confrères suédois Karl Manne et Kai Siegbahn, en 1924 et 1981 ; ou encore l'Allemand Hans von Euler-Chelpin pour la chimie, en 1929, et son fils de nationalité suédoise Ulf pour la médecine, en 1970. Quelquefois, enfin, la filiation s'est faite de beau-père à gendre : ainsi des

Des lignées de savants, des lauréats sulfureux, les femmes oubliées

La rigueur de la sélection n'empêche pas les erreurs de jugement

Allemands Heinrich Otto Wieland (chimie, 1927) et Feodor Lynen (médecine, 1964), des Américains John Howard Northrop (chimie, 1946) et Frederick Chapman Robbins (médecine, 1954), ainsi que du biologiste américain Peyton Rous, couronné en médecine en 1966... trois ans après son beau-fils, l'Anglais Alan Lloyd Hodgkin.

Rares furent les scientifiques qui, à l'image d'un Jean-Paul Sartre en littérature, refusèrent le Nobel. Ceux qui s'y résolurent, le chimiste allemand Richard Kuhn en 1938 et son compatriote Gerhard Domagk, lauréat en médecine l'année suivante, le firent sous la contrainte d'un décret d'Adolf Hitler, couronné par l'attribution du Nobel de la paix, en 1935, au journaliste pacifiste Carl von Ossietzky.

Sur la photo de famille figurent toutefois des visages que certains, avec le recul, aimeraient effacer. A commencer par celui d'Alexis Carrel, Prix Nobel mérité de médecine en 1912, mais aussi sulfureux auteur de *L'Homme, cet inconnu*, best-seller publié en 1936 où il développait des théories eugénistes aujourd'hui insoutenables. « Beaucoup d'individus inférieurs ont été conservés grâce aux efforts de l'hygiène et de la médecine (...) Leur multiplication a été nuisible à la race », écrivait-il, en pronant « l'établissement d'une aristocratie biologique héréditaire ». Sans doute ces propos, postérieurs à sa distinction, n'enlèvent-ils rien au génie du chirurgien, spécialiste hors pair de la suture des vaisseaux et de la greffe des tissus. Mais comment, de nos jours, dissocier Docteur Carrel et Mister Hyde ? De nombreuses municipalités ont tranché, en décidant de débaptiser leurs rues Alexis-Carrel. Et, en 1996, au terme d'une longue polémique, le conseil d'administration de l'université de Lyon-I a choisi de retirer à sa faculté de médecine le nom du scandaleux chirurgien.

Une même controverse est atta-

chée au zoologiste autrichien Konrad Lorenz, l'un des pères de l'éthologie, Prix Nobel de médecine en 1973. Ses travaux, faisant de l'instinct la clé du comportement, ont certes fait date. Mais les théories de l'auteur de *L'Aggression, une histoire naturelle du mal*, paru en 1969, ouvraient aussi la voie à de dangereuses extrapolations sur la prééminence de l'inné par rapport à l'acquis et sur la hiérarchisation des sociétés. Lorsque l'on découvrit, plus tard, les pages qu'il avait consacrées sous le nazisme à « la domestication des races inférieures », Lorenz eut du mal à justifier que sa plume n'avait été guidée que par l'inté-

Sur les 469 médailles attribuées dans les trois grandes disciplines scientifiques, médecine, physique et chimie, on ne recense que... 12 femmes.

Pour une Marie Curie, combien de femmes de science ont-elles été écartées, voire dépossédées de leurs découvertes ? Combien sont-elles dont le rôle a été passé sous silence ? L'un cas les plus exemplaires est celui de la biochimiste anglaise Rosalind Franklin, dont la contribution à la découverte de la structure en double hélice de l'ADN fut occultée, lors de l'attribution du Nobel de médecine, en 1962 – quatre ans il est vrai après sa mort –, aux docteurs Crick, Wilkins et Watson. De même, en 1944, le chimiste allemand Otto Hahn reçut le Nobel pour l'observation du phénomène de la fission nucléaire, sans seulement que soit mentionnée son ancienne collaboratrice, la physicienne autrichienne Lise Meiner. En 1975, encore, le radioastronome britannique Antony Hewish reçut le Nobel de physique pour la découverte des pulsars, dont les signaux avaient été enregistrés par son assistante, Jocelyn Bell.

A leur décharge, les décideurs des Nobel pourront faire observer que cette sous-représentation féminine n'est jamais que le reflet de la place faite aux femmes dans le monde de la recherche. Une marginalité qu'elles partagent avec les pays du Sud, exclus, à de rares exceptions près – le physicien indien Venkata Chandrasekhara Raman en 1930, son confrère pakistanais Abdus Salam en 1979, ou le chimiste argentin Luis Federico Leloir en 1970 –, de la fête des Nobel. Il est vrai que l'Amérique est une grande captatrice de cerveaux et que sous la bannière étoilée, de très loin la plus primée (82 fois en médecine, 69 fois en physique, 49 fois en chimie), concourent des savants originaires de toute la planète.

Pierre Le Hir

Des pépinières de « nobélisés »

BIEN QUE LA SUISSE soit le pays comptant le plus de Prix Nobel par habitant, la répartition par nationalité des lauréats des disciplines scientifiques fait apparaître une forte prédominance des Etats-Unis.

Dans les vingt dernières années, plus de la moitié des récipiendaires en physique et en chimie ont effectué leurs travaux dans des universités ou des grands centres de recherche américains. Pour la même période, les scientifiques

européens ont obtenu environ un tiers des prix Nobel. Quant aux lauréats ayant effectué la majeure partie de leurs travaux dans les pays en émergence, ils sont extrêmement rares.

UN PALMARÈS TRÈS ÉCLECTIQUE Une analyse plus fine révèle une concentration importante de lauréats dans un petit nombre de centres de recherche publics ou privés. Ainsi, presque la moitié (21 sur 45) des prix Nobel de physique décernés depuis 1980 ont récompensé des chercheurs appartenant à un cercle de sept institutions prestigieuses : les Bell Laboratories, les IBM Research Laboratories, les universités de Stanford, Cornell, Princeton et Harvard,

établissement, et qui lui permettent d'attirer des chercheurs de pointe venus du monde entier, y compris des Etats-Unis.

De son côté, l'université de Cambridge possède un palmarès très éclectique, avec des prix Nobel obtenus dans quasiment toutes les disciplines (physique, chimie, littérature, médecine, économie). C'est là qu'en 1953, Francis Crick et James Watson découvrirent la structure en double hélice de l'ADN, qui allait donner naissance à la génétique moderne. Cette université s'honore aussi d'avoir compté dans ses rangs Frederick Sanger, seul scientifique ayant reçu deux prix Nobel en chimie (1958 et 1980). Le CERN (Organisation européenne

pour la recherche nucléaire), installé avec ses grands accélérateurs de particules à Genève, constitue lui aussi un foyer de Nobel.

La première consécration fut obtenue en 1984 par l'Italien Carlo Rubbia et le Néerlandais Simon Van der Meer, pour leur contribution à la découverte des particules W et Z, véhicules de l'interaction faible. Ces particules insaisissables avaient été observées un an plus tôt dans un super-synchrotron à protons, et l'attribution du prix fut particulièrement rapide. Huit ans après, c'était au tour du Français Georges Charpak, physicien au CERN depuis 1959, d'être distingué pour la mise au point de nouveaux détecteurs de particules.

CONCENTRATION

Entre-temps, en 1988, le physicien américain Jack Steinberger, qui travaillait dans le laboratoire genevois depuis la fin des années 1960, avait été couronné pour une découverte sur l'utilisation des faisceaux de neutrinos faite... vingt-six ans plus tôt, aux USA. Deux autres chercheurs du CERN ont également été lauréats du Nobel, mais pour des travaux effectués antérieurement : l'Américain Félix Bloch, premier directeur général de l'organisme, primé en 1952 pour la mise au point de nouvelles méthodes de mesure de précision du magnétisme nucléaire, et son compatriote Samuel Ting, porte-parole d'une expérience menée sur le grand accélérateur du CERN, élu en 1974 pour la découverte d'une nouvelle particule lourde.

Comment expliquer une telle concentration de prix Nobel dans ces centres ? La recherche en physique, en chimie ou en médecine demande des moyens lourds que peuvent offrir ces organismes. De plus, la notoriété attachée à l'obtention répétée de la plus haute distinction scientifique exerce un attrait considérable sur les jeunes talents du monde entier.

Un jeudi sur deux

Challenges

Qui profite de la crise

Evolution du Cac 40 depuis le 11 septembre

le news de l'économie

15^F

Ils nous exaspèrent

Fonctionnaires

mais on les envie

SALAIRE DES CADRES

Calculez le vôtre

Où placer son argent à court terme

Nouvelle formule - un jeudi sur deux

Profession tendanceur

Produits par les bureaux de style, les cahiers de tendance anticipent l'évolution des attentes des consommateurs. Entre intuition et analyse sociologique, ces découvreurs influent sur les modes de demain

C'EST un gros classeur à couverture gris perle. Lorsqu'on l'ouvre, passé un texte de présentation, qui oscille entre synthèse sociologique et sémiologie des mythologies contemporaines, on découvre des chapitres richement illustrés qui déclinent visuellement les grands courants qui feront les modes de demain : photos, reproductions d'œuvres d'art avant-gardistes, morceaux d'étoffes, rectangles et carrés de matières industrielles (plastique, feuilles d'aluminium, lamelles de bois, diodes clignotantes). Françoise Serralta, agrégée de lettres et responsable de la recherche et de la prospective de l'agence de style Peclers, présente le cahier de tendance Futur(s) de ce bureau qui emploie 65 salariés et devrait réaliser en 2001 un chiffre d'affaires d'environ 80 millions de francs (près de 12,2 millions euros).

« Notre métier, qui est d'anticiper les modes, existe depuis trente ans, rappelle Françoise Serralta. Initialement, les bureaux de style étaient dédiés au textile dans l'univers de la grande consommation. »

« DU NEUF SANS ARRÊT »

En 1970, lorsqu'elle crée son bureau (l'un des premiers du genre), Dominique Peclers, aujourd'hui présidente du conseil de surveillance, entend « gérer la mode et la créativité pour des industriels qui craignent les deux ». Il s'agit alors de prévoir quels seront les matériaux et les couleurs qui permettront aux fabricants de « l'équipement de la personne », c'est-à-dire du prêt-à-porter et du cosmétique, d'être dans le coup. Une activité de conseil qui est toujours au centre des préoccupations de la demi-douzaine de bureaux de style parisiens (Peclers, Promostyl, Nelly Rodi, Li Delcort, Carlin) et peut-être plus encore, des indépendants.

Mais, chemin faisant, leur intervention s'élargit. « De plus en plus, remarque Françoise Serralta, les tendances sont transversales, et la mode s'étend à l'ensemble de la consommation. » De surcroît, comme l'observe François Bernard, directeur de Croisements (une petite structure qu'il a créée avec un autre indépendant), « la machine économique réclame du neuf sans arrêt. Il faut trouver du sens et débroussailler ». Mutation d'un métier : les stylistes deviennent des tendanceurs.

Les « early adopters », vigies très branchées

Ils sont à l'avant-garde de la mode, habitent les grandes métropoles, découvrent avant tout le monde les restaurants et les boîtes qui, demain, attireront les branchés. Les *early adopters*, les « adopteurs précoces » (aussi appelés *leading edges* – éclairateurs-défricheurs – ou *trend setters* – influenceurs), constituent pour les marques comme pour les cabinets de style des vigies qui leur signalent les terres nouvelles sur lesquelles prospéreront les tendances de demain.

En 1998, en voie de ringardisation avancée, Levi's fait un malheur avec un nouveau jean, le Levi's Engineered : c'est en faisant appel à ces jeunes gens chics que le fabricant américain de denim l'a créé. Repérés dans les endroits les plus à la mode, grassement payés par les marques qui se fient à eux, ils définissent le *trend* avec un flair de chien truffier jusque dans les domaines de la haute technologie.

L'expression, forgée par les médias, ne leur convient pas forcément. « Nous nous définissons plus comme des stylistes », remarque Emma Nony, une jeune indépendante qui travaille pour Peclers. Pourtant, elle rend bien compte du travail effectué par ces professionnels de la prédiction, à l'affût de tout ce qui, imperceptiblement pour d'autres qu'eux, bouge dans l'air du temps. Sociologue et associé de Publicis Consultants, Marc Loiseau connaît bien ce milieu, dont les membres aident le publicitaire qu'il est à mettre en place des stratégies de marketing : « Ce ne sont pas eux qui créent l'air du

temps, mais ils essayent d'en saisir le moindre zéphyr. » Une jolie métaphore qui convient aux intéressés, peu désireux de passer pour des gourous ou des extralucidaires manipulateurs.

Contrairement aux créateurs, les tendanceurs orientent leur travail vers la grande consommation et la production industrielle, qu'il s'agisse du textile, de l'automobile ou du look qu'auront les objets de haute technologie. Pour parvenir à déceler les *trends* de demain, le travail en équipe s'impose. Généralement issus d'écoles de style ou

de ma propre intuition en première ligne », affirme ainsi François Bernard.

Peclers et la plupart des grandes agences travaillent un peu différemment. Au cours de brainstormings, chacun apporte ses trouvailles : une étoffe achetée à Bangkok, la photo d'une silhouette chipée à Tokyo, un gadget chiné à Los Angeles. On compare, on resserre le filet, et l'intuition trouve une validation. Vient ensuite le temps des sociologues et des psychologues, ce que Dominique Peclers et Françoise Serralta appellent la « post-rationalisation ».

COLLER À LA DEMANDE

Le cahier de tendance est le produit du croisement entre les intuitions des créatifs et leur décryptage en fonction des grands courants qui façonnent nos attitudes de consommateurs, de la « bio aware attitude » (l'attention portée à l'écologie et aux produits biologiques) à l'hédonisme, en passant par la montée des individualismes, qui conduit à « customiser » les marchandises de série pour se les approprier. Avec toujours comme objectif de déboucher sur des « recommandations produits » puisque, ne l'oublions pas, le but est de fabriquer des objets qui devront être distribués avec profit.

« Nous n'inventons rien. Notre métier, c'est de la réflexion, la reconversion de ce qui est déjà à l'œuvre dans notre société avec de la valeur ajoutée esthétique », insiste Françoise Serralta. Pas question, en somme, de prendre trop de risques : les clients, le plus souvent de grandes entreprises (Peclers travaille ainsi avec Carrefour France, Du Pont de Nemours International, Lancôme, Nissan, Pinault-Printemps-Redoute, Unitaika Japon ou encore le singapourien GE-plastique), souhaitent moins innover que coller à la demande présumée



PIERRE DAUBY

des consommateurs. Et, par exemple, déboursent 25 000 francs (3 811,23 euros) pour le seul cahier annuel Futur(s) de Peclers, le plus anticipateur au regard des quinze autres qu'édite l'agence (couleurs, matières, baby's corner, mode féminine, etc.).

D'une agence à l'autre, le contenu varie peu, avec, note un tendanceur qui préfère rester anonyme, « un risque fort d'uniformisation, de standardisation des produits à l'échelle de la planète. Une uniformisation qui, en retour, pèsera sur les goûts des consommateurs et donc la définition de la prochaine tendance ».

Véronique Cauhapé et Marc Coutty

Un ordinateur qui brode

Des assistants personnels numériques aux jouets high-tech en passant par la montre-baladeur MP3, les objets de la vie quotidienne vivent désormais à l'heure du multimédia. Surprenant, c'est aujourd'hui le monde de la couture et de la broderie qui se futurise, avec la Super Galaxie 3000. Cette nouvelle machine à coudre inventée par le fabricant Brother possède bon nombre de fonctionnalités technologiques intégrées : écran tactile géant, 4 096 couleurs haute définition, séquences vidéos interactives, mémoire et double lecteur. Cette machine, qui se veut précise et très simple d'utilisation, peut aussi se connecter avec un ordinateur individuel via le logiciel PE-Design de Brother pour créer des motifs et photobroderies et traiter des motifs téléchargés sur Internet.

★ Disponible chez les revendeurs agréés Brother, au prix de 30 990 F (4 724,40 €) ; 7 690 F (1 172,33 €) pour le PE-150.

Nouveau Casino à Oberkampf

Un nom un brin désuet et décalé pour un nouveau lieu de concerts (en fait l'arrière-salle du Café Charbon) déjà bondé trois mois seulement après son ouverture. Déco miroir et métal, subtilement déséquilibrée par de mirifiques lustres en cristal, bar en résine translucide aux couleurs changeantes, le Nouveau Casino a cette élégance sèche et douce qui convient pour le rock, la pop et l'électro. La mezzanine avec ses tables basses, ses bougies et ses poufs s'offre comme un repli pour les clients désireux de combiner musique et conversation.

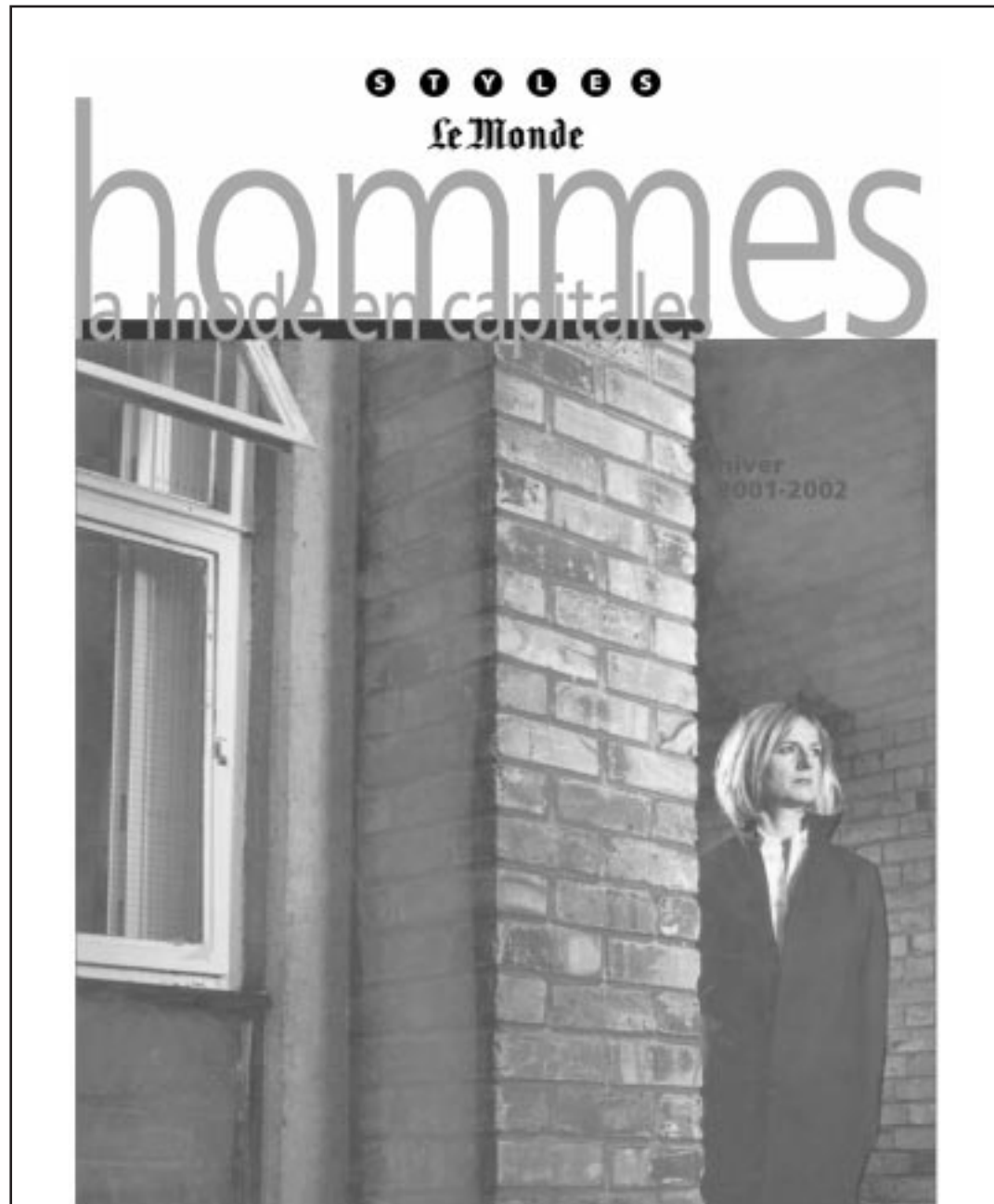
★ Nouveau Casino, tarif des consommations de 20 F à 50 F (de 3,05 € à 7,62 €), 109, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 01-43-57-57-40.

Café in bed

Vautré pour vautré dans les bars, autant se coucher carrément sur un lit conçu pour ça. Cette idée confort légèrement cadécade fait le chic du Cabaret. Dans une pièce basse de plafond, deux salons, l'un indien, l'autre marocain, accueillent les clients très fatigués, ou bons vivants tout simplement, sur des matelas au milieu desquels sont incrustées des tables. Un écran propice aux échanges rapprochés les plus délicats sans pour autant prêter à confusion, n'est-ce pas ?

★ Cabaret, consommation 80 F (12,19 €), 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris, tél. : 01-58-62-56-25.

V. Ca. et M. Cy.



Supplément gratuit de 26 pages

Avec **Le Monde**

vendredi 5 daté samedi 6 octobre

Vincent Grégoire, curieux de tout

L'ŒIL VIF, toujours en mouvement, la parole rapide, Vincent Grégoire est en état d'éveil permanent. Il est curieux de tout. Cela tombe bien : il en a fait son métier. Tendanceur depuis dix ans au bureau de style de Nelly Rodi, il regarde, collecte, s'interroge, décrypte, analyse pour tenter de prévoir la tendance de demain. Il aime aussi transmettre, expliquer. « Ce qui m'intéresse, dit-il, c'est faire que le grand public comprenne les choses. » C'est ce besoin qui a guidé ses choix.

Après l'école d'architecture intérieure Camondo, Vincent Grégoire commence par réaliser, dans les années 1980, des accessoires pour les défilés de mode, puis travaille quelque temps avec la décoratrice Agnès Comar. « J'avais envie de m'occuper de l'environnement de l'individu, me mettre à la place de quelqu'un. » Il intègre le bureau de Nelly Rodi, prend en charge le secteur art de vivre... qu'il ne quittera plus. Après tant d'années à voyager, regarder, découvrir, comprendre, son appétit est resté le même. L'esprit à l'affût, Vincent Grégoire ne parvient plus vraiment à « se débrancher ». Même dans ses virées entre amis, c'est plus fort que lui : « Il m'arrive même de plonger dans une poubelle parce que j'ai remarqué quelque chose qui m'intéressait. » Et ses copains de le rappeler à l'ordre, le suppliant d'« arrêter cinq minutes ». Pas si facile visiblement.

CLARIFIER ET SYNTHÉTISER

Il aurait pu être un créatif. Mais le travail en solitaire lui convenait moins que l'échange, la discussion, l'écoute et le conseil. Car travailler dans un bureau de style, c'est « se plier à des contraintes, aux positionnements des autres, être au service de... ». C'est faire la synthèse d'informations, la clarifier, tout en revendiquant sa part d'intuition, d'émotion, de subjectivité. « Je suis une courroie de transmission, un chef d'orchestre qui anticipe les attitudes et l'évolution des modes de vie. » Aux clients, aux stylistes ensuite, d'en tenir compte ou pas.

Ces clients sont variés : de Leclerc à Baccarat en passant par les bougies d'ambiance Esteban, les meubles pour la Camif, les vitri-

nes de Petit Bateau... Et pour chacun, la demande est singulière. Certains réclament une prise en charge complète, pendant que d'autres attendent seulement une aide sur la conception d'un catalogue, ou juste sur une campagne de publicité (par exemple, des renseignements sur l'ambiance dans laquelle doit apparaître un mannequin sur une affiche ou dans un spot). Chaque fois, le tendanceur se plie à la demande, indique, suggère. Mais n'impose rien. Le dialogue s'établit. A chaque bureau de tendance, sa méthode et son identité. Le client choisit aussi cela.

DES MOIS DE TRAVAIL

En revanche, toutes les agences de style font leurs cahiers de tendances. Base et outil de travail, ces fameuses « bibles » sont élaborées par les équipes, après des mois de travail. Là encore, les façons de procéder sont différentes. « Ici, chacun voyage, bouge, va partout, tout voir et fait sa collecte », explique Vincent Grégoire, qui parcourt la Thaïlande, la Corée, avec cependant une prédilection pour l'Europe du Nord (Bruxelles, Berlin, Copenhague, Stockholm...). « Ensuite, on se réunit et chacun raconte ce qu'il a vu, senti, montre ce qu'il a rapporté – cela peut être une image, une photo, un objet, un bout de matière... – et explique pourquoi il a flashé dessus. Après la réunion, on fait une synthèse, une sorte de ménage dont le but est de chasser l'anecdotique pour ne garder que le fond. Une psychosociologue nous aide d'ailleurs à accoucher de tout ça. Cette première étape française, des tables rondes sont organisées avec des sociologues, des universitaires, des cinéastes, des historiens, des romanciers... » On recoupe alors les observations, les remarques, les analyses pour donner du sens, expliquer, trouver les tendances de fond et à quoi elles correspondent. C'est à partir de toutes ces données que seront élaborés les fameux cahiers de tendances, gros et lourds catalogues qui décrivent précisément les couleurs, les matières, les formes des saisons, de l'année ou des années à venir.

La pluie revient par l'ouest

VENDREDI : Dans un flux de sud-ouest bien établi sur le proche atlantique une perturbation peu active circule vendredi sur l'ouest du pays. La masse d'air se réchauffe, les températures seront à la hausse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est couvert en Bretagne ainsi que sur la pointe du Cotentin, des pluies faibles nous accompagnent toute la journée. Ailleurs, le ciel est nuageux. Le vent de sud est soutenu près des côtes avec des pointes à 80 km/h. Les températures maximales sont comprises entre 18 et 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies. Les températures sont en hausse et s'échelonnent de 18 à 21 degrés avec même 22 à 23 degrés sur le Berry.

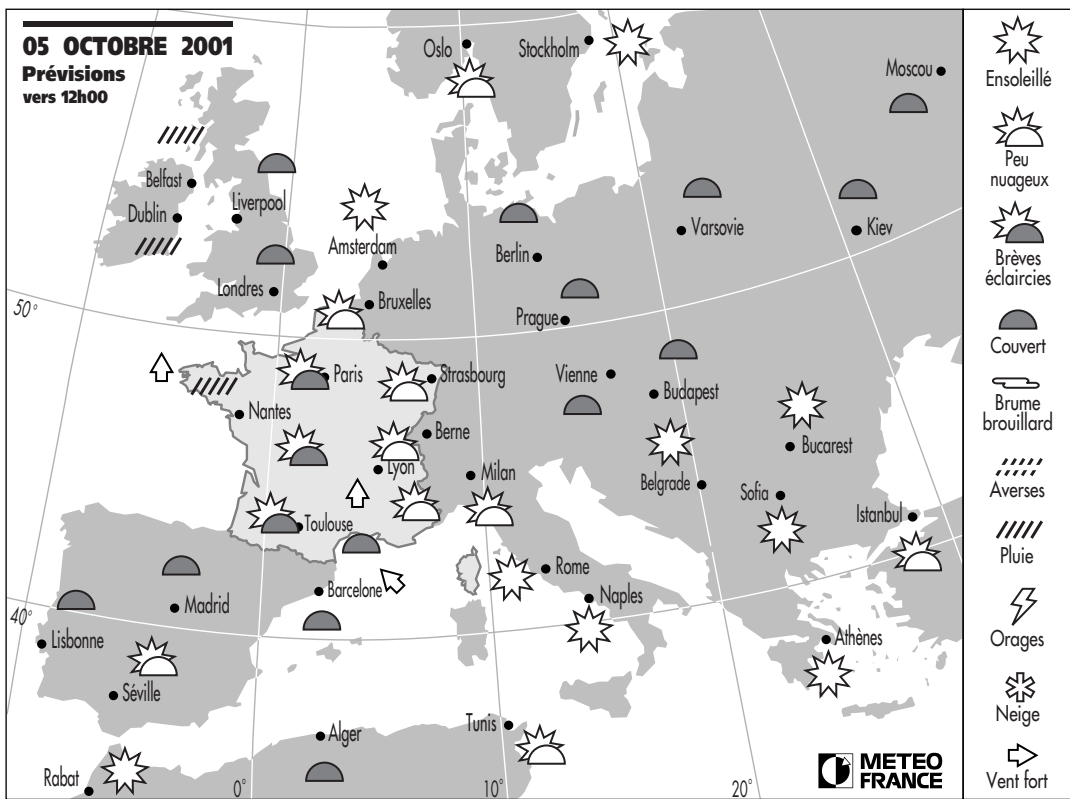
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Des brouillards sont présents en début de journée; ils se dissipent au profit d'un ciel variable avec d'assez belles éclaircies. Les températures

au plus chaud de la journée s'étagent de 17 à 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Nuages et éclaircies se partagent le ciel. Le thermomètre atteint 22 à 25 degrés l'après-midi avec même localement 27 degrés dans le sud-ouest.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Des bancs de brouillards évoluent lentement vers un ciel variable avec des éclaircies. Le vent de sud se lève dans le courant de l'après-midi dans la moyenne vallée du Rhône avec des pointes jusqu'à 70 km/h. Les températures maximales s'échelonnent de 18 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des entrées maritimes maintiennent une nébulosité importante sur le Languedoc-Roussillon avec quelques pluies sur le relief en soirée. Ailleurs, le ciel s'ennuage dans l'après-midi. Le vent de sud-est souffle jusqu'à 70 km/h dans le Golfe du Lion. Les températures au meilleur moment de la journée atteignent 22 à 25 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HAÏTI**. Compte tenu d'un climat général d'insécurité, à Port-au-Prince et dans plusieurs villes de province, le ministère français des affaires étrangères recommande de remettre à une date ultérieure tout déplacement non indispensables.

■ **CONGRÈS**. Trouver un lieu pour une réunion, un séminaire ou un congrès tient souvent du casse-tête. Le guide *Réunir 2001-2002* (52 €) rassemble plus de 1 000 établissements (de l'auberge au palace en passant par les palais des congrès) situés dans l'Hexagone, aux Antilles, à Monaco, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Suisse, en Sardaigne, au Maroc et en Tunisie. Une recherche « tricitères » permet de trouver le lieu idéal en fonction de l'événement programmé. Egalement disponible sur CD-ROM et sur Internet (www.reunir.com) avec possibilité de demander une cotation en ligne. Renseignements au 01-46-91-94-40.

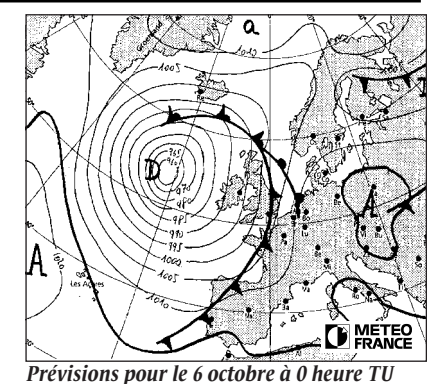
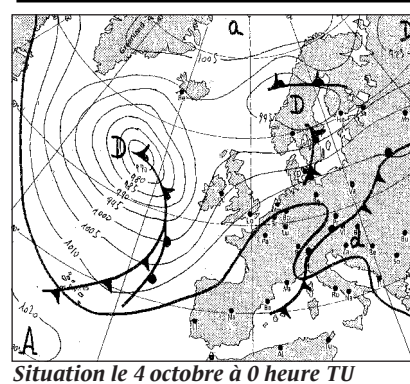
PRÉVISIONS POUR LE 05 OCTOBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	8/18 S
AJACCIO	15/26 S	NANTES
BIARRITZ	16/27 N	NICE
BORDEAUX	13/25 N	PARIS
BOURGES	9/22 N	PAU
BREST	13/17 P	PERPIGNAN
CAEN	13/19 C	RENNES
CHERBOURG	13/19 C	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	9/24 S	STRASBOURG
DIJON	7/20 S	TOULOUSE
GRENOBLE	7/25 S	TOURS
LILLE	12/19 N	FRANCE outre-mer
LIMOGES	10/23 N	CAYENNE
LYON	10/23 S	FORT-DE-FR.
MARSEILLE	13/25 N	NOUMEA

PAPEETE	21/26 P	KIEV	9/16 C	VENISE	13/19 S
POINTE-A-PIT.	25/29 P	LISBONNE	17/20 C	Vienne	12/17 C
ST-DENIS-RE.	20/25 S	LIVERPOOL	14/16 C	AMÉRIQUES	
EUROPE		LONDRES	14/19 C	BRASILIA	19/29 S
AMSTERDAM	12/19 S	LUXEMBOURG	11/17 S	BUENOS AIR.	13/19 C
ATHENES	19/28 S	MADRID	14/22 C	CARACAS	26/33 S
BARCELONE	19/23 C	MILAN	11/23 S	CHICAGO	7/10 C
BELFAST	13/16 P	MOSCOU	8/15 C	LIMA	14/18 S
BELGRADE	13/23 S	MUNICH	6/18 C	LOS ANGELES	13/18 S
BERLIN	11/18 C	NAPLES	18/26 S	MEXICO	10/26 S
BERNE	8/20 C	OSLO	7/13 S	MONTREAL	10/14 C
BRUXELLES	12/19 S	PALMA DE M.	20/27 C	NEW YORK	18/23 S
BUCAREST	12/26 S	PRAGUE	9/17 C	SAN FRANCIS.	12/17 S
BUDAPEST	12/16 C	ROME	16/25 S	SANTIAGO/CHI	10/20 S
COPENHAGUE	10/14 S	SEVILLE	18/25 S	TORONTO	6/14 P
DUBLIN	11/22 N	SOFIA	16/25 S	WASHINGTON	15/27 S
FRANCFORT	11/18 S	ST-PETERSB.	9/13 S	AFRIQUE	
GENEVE	10/20 S	STOCKHOLM	9/15 S	ALGER	20/34 C
HELSINKI	25/30 P	TENERIFE	23/27 S	DAKAR	26/31 S
ISTANBUL	18/24 S	VARSOVIE	10/16 C	KINSHASA	20/31 S

ASIE-OCEANIE	
BANGKOK	25/33 P
BEYROUTH	24/28 S
BOMBAY	26/30 P
DIJAKARTA	28/31 P
DUBAI	25/35 S
HANOI	25/31 S
HONGKONG	25/29 S
JERUSALEM	21/28 S
NEW DEHLI	23/31 P
PEKIN	8/21 S
SEOUL	15/21 S
SINGAPOUR	26/31 P
SYDNEY	12/21 S
TOKYO	20/22 P



VENTES Drouot propose cheminées et plaques du XV^e au XIX^e siècle

SI FAMILIÈRE à tous, la cheminée telle que nous la connaissons n'est pas si ancienne. Adoptée en Europe à la fin du XI^e siècle, elle est devenue un élément décoratif à partir du XIV^e seulement. Monumentales dans les grandes salles des châteaux forts, elles déploient alors tout le répertoire sculpté du gothique flamboyant, relayé au XVI^e siècle par celui de la Renaissance. Encore de dimensions très importantes, ma-

gnifiquement sculptées, elles restent l'apanage des châteaux et des riches hôtels particuliers citadins. Celles des demeures royales sont dessinées par des architectes et sculptées par les meilleurs artistes. Elles commentent à se démocratiser à cette époque, avec des modèles de dimensions réduites, sans sculpture ni ornement, qui se répandent dans les campagnes où ils vont se perpétuer jusqu'à la fin du XIX^e siècle. En ville,

la cheminée adapte successivement les styles jusqu'au milieu du XIX^e, où sont produites en grande quantité des copies Louis XV et Louis XVI.

Un ensemble de cheminées est proposé dans une vente d'éléments d'architecture anciens, qui aura lieu à Drouot samedi 6 octobre. Leurs prix dépendent de la beauté des ornements et des matériaux (le marbre est en principe plus apprécié que

la pierre). L'ancienneté reste secondaire : les modèles Louis XIII ou Louis XIV simples sont moins chers que ceux du XVIII^e agrémentés de belles sculptures.

Une des raretés de cette vente est une cheminée d'époque transition Louis XV - Louis XVI, une courte période d'environ une dizaine d'années, qui, si elle marquait le mobilier, se retrouve peu souvent illustrée dans l'architecture. En pierre marbrée rose, elle offre un bandeau mouluré, orné au centre d'un carquois et d'une flamme entrecroisés, des motifs typiques Louis XVI, sur des pieds galbés et moulurés à la Louis XV (80 000 F et 100 000 F, 12 220 € et 15 270 €).

Le modèle le moins cher remonte à l'époque Louis-Philippe (1830-1848); de petites dimensions (101 x 112 cm), en pierre marbrée gris-bleu, elle est décorée de cannelures droites (10 000 F à 12 000 F, 1 526 € à 1 832 €). D'autres exemplaires Louis XIII, Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI sont proposés entre 15 000 F et 30 000 F (2 290 € et 4 580 €).

Ces cheminées sont accompagnées d'une collection de plaques en fonte ou en fer des XVII^e et XVIII^e siècles. Appellées également « contre-

DÉPÊCHES

■ **QUARTIER DROUOT**. Plus de soixante-dix antiquaires, groupés autour de l'Hôtel Drouot, dans le 9^e arrondissement de Paris, organisent une opération « portes ouvertes » où ils exposent chacun une pièce d'exception (nocturne jeudi 4 octobre jusqu'à 23 heures, et de 10 heures à 19 heures vendredi 5 et samedi 6 octobre). Pour le public, c'est l'occasion de découvrir de bonnes adresses où viennent se fournir de nombreux marchands.

■ **ARTS ASIATIQUES**. Le premier Salon consacré aux arts de l'Asie a lieu à l'hôtel Dassault du vendredi 5 au lundi 8 octobre, 7, rond-point des Champs-Élysées, 75008 Paris. Entrée : 50 F (7,62 €). Une vingtaine d'exposants venus du monde entier, dont des Belges, des Anglais, des Suisses, mais aussi des Japonais et des Australiens, y participent.

■ **VILLAGE SUISSE**. Entre les avenues de Suffren et de La Motte-Piquet, dans le 15^e arrondissement de Paris, les cent cinquante antiquaires du Village suisse exposent, ce week-end, leurs trouvailles de l'année. De l'archéologie à l'art contemporain, chacun organise une exposition thématique ou une mise en scène autour d'un objet. Du jeudi 4 au lundi 8 octobre, de 10 h 30 à 19 heures.

Calendrier

- ANTIQUITÉS-BROCANTES**
- Paris, quartier Drouot, du jeudi 4 au samedi 6 octobre ; tél. : 01-40-39-00-08.
 - Chatou (Yvelines), jusqu'au dimanche 7 octobre ; tél. : 01-40-39-90-75.
 - Gex (Ain), du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 04-74-69-79-04.
 - Angoulême (Charente) du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 05-57-43-97-93.
 - Nantes (Loire-Atlantique), du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 02-40-89-65-00.
 - Le Mans (Sarthe),

- du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 02-43-86-66-25.
- Albi-Le Sequestre (Tarn), du vendredi 5 au lundi 8 octobre ; tél. : 05-63-49-28-40.
- Moissac (Tarn-et-Garonne), du vendredi 5 au dimanche 7 octobre ; tél. : 05-61-85-57-41.
- Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 06-15-64-26-32.
- Concarneau (Finistère), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 06-63-58-45-86.
- Aix-les-Bains (Savoie), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 04-79-88-92-84.
- Rouen (Seine-Maritime), samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 02-54-81-75-81.

- COLLECTIONS**
- Saint-Julien-les-Villas (Aube), minéraux et fossiles, samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 05-92-79-58-95.
 - Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or), monnaies et cartes postales, samedi 6 octobre ; tél. : 03-80-67-10-18.
 - Nantes (Loire-Atlantique), minéraux et fossiles, samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 02-40-34-10-13.
 - Nantes, disques et bandes dessinées, samedi 6 octobre ; tél. : 02-38-30-45-02.
 - Colmar (Haut-Rhin), minéraux et fossiles, samedi 6 et dimanche 7 octobre ; tél. : 03-89-71-44-59.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 234

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

1. Terrain d'affrontements entre noirs et blancs. Fournissent noirs et blancs sur commande. - II. Protection rapprochée. Un début d'excuse. - III. De plus en plus nombreuses aux postes. - IV. Prises en considération. Enfilé chaque matin. - V. Sœurs des satyres, elles vivent à la montagne. Il faut le tenir s'il est beau. - VI. Jeté en piste. Personnel. Plus facile à prévoir qu'à rattraper. - VII. Avec marteau et enclume. Dans le néant. - VIII. Travailla à

la pièce. Dure dans la critique. - IX. Vitrine de la presse. Bon, roi et poète. Arrivée. - X. Mise en place. Reçoivent ou sont reçus.

VERTICALEMENT

1. Gros mangeur d'herbe, il a disparu depuis longtemps. - 2. Grenouilles et crapauds. Conjonction. - 3. Organisation sur le terrain, confusion ailleurs. Vent marin. - 4. Mimes en couleuvres. - 5. Pour faire court. Agitation excessive. - 6. Difficile à croire, encore plus difficile à

avaler. Fils d'Aphrodite, père des Romains. - 7. En général. Un prince chez les démons. - 8. Porteur de bois. Oppose dans le texte. Interjection. - 9. Va du Perche à la Seine. - 10. Font de jolis découpages. - 11. Ceux d'avant. Touchée à la tête. - 12. Sont capables du pire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 233

Horizontalement

1. Clones. Gènes. - II. Homonyme. Ives. - III. Albe. Ninon. - IV. Moi. Polarise. - V. Lardons. Tc. - VI. Initié. Têtât. - VII. Gâche. Ciné. - VIII. Np. Erige. Ecu. - IX. Opine. Eroder. - X. Néfaste. Mess.

Verticalement

1. Champignon. - 2. Lolo. Nappe. - 3. Ombilic. If. - 4. Noé. Athéna. - 5. En. Prières. - 6. Synode. - 7. Milo. Agée. - 8. Génant. Er. - 9. Orsec. Om. - 10. Nini. Tiède. - 11. EV. Stances. - 12. Sélecteurs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 242 En collaboration avec la



Un patrimoine irremplaçable

GRÂCE à cette boîte prêtée par des religieux, les mendiants se plaçaient sous la protection de saint Barthélemy et portaient à la quête de quelques offrandes. Leur suffisait alors de présenter cette image du saint, crucifié comme le Christ, montrant de ses doigts dressés le chemin du ciel.

Cette boîte est une des 200 pièces réunies au Musée de Corte pour une exposition ambitieuse, qui retrace 2 000 ans de christianisme, 2 000 ans de l'histoire d'une île cimentée par la religion chrétienne. L'évangélisation de l'île a réellement commencé au VI^e siècle. Lorsque des évêques d'Afrique du Nord, chassés par les rois vandales, s'installent en Sardaigne et en Corse. En 1077, le pape Grégoire VII revendique la souveraineté de l'île, qu'il place sous l'autorité de l'évêque de Pise. De nombreuses églises se construisent suivant les schémas importés de



Boîte du mendiant de saint Barthélemy, XVIII^e siècle. Bois assemblé et mouluré, peinture sur bois et sur toiles. Corte, Musée d'anthropologie de la Corse. Actuellement présentée à l'exposition « Corsica christiana, 2 000 ans de christianisme », au Musée de la Corse, à Corte, jusqu'au 31 décembre.

Lombardie et de la région de Pise. Au XVII^e siècle, les autels, témoins d'un goût prononcé pour l'art baroque venu d'Italie, se couvrent de statues, de colonnes peintes et de corniches moulurées. Une fois la Corse devenue française, les chefs-d'œuvre de l'art italien, copiés et adaptés par les artistes,

côtoient des œuvres plus naïves réalisées par des artistes locaux.

En quelle année la Corse a-t-elle été rattachée par la France :

- En 1768 ?
- En 1786 ?
- En 1789 ?

Réponse dans *Le Monde* du 12 octobre.

Réponse du jeu n° 241 paru dans *Le Monde* du 28 septembre. Ce sont les peintres venant du Danemark, de la Belgique et de la Hollande qui ont créé le mouvement Cobra, en 1948. Les initiales des capitales de ces pays fondateurs (Copenhague, Bruxelles, Amsterdam) sont à l'origine du mot Cobra.

ÉDITION *La Musique arabe*, somme théorique en six tomes rédigée par le baron Rodolphe d'Erlanger, est rééditée pour la première fois depuis 1959 par les éditions Geuthner.

● **CE TRAVAIL** titanesque comprend la traduction de deux traités fondamentaux des IX^e et XIII^e siècles, qui montrent que la musique fait partie d'un système de représentation cohé-

rent de la pensée. ● **« CE N'EST PAS une encyclopédie, mais une des plus grandes références théoriques de la musique arabe. Cet ouvrage va circuler partout et, j'espère, servir de plate-forme d'échanges »**, estime Myra Prince, directrice des éditions Geuthner.

● **ÉTABLI EN 1910** en Tunisie, où sa maison sert depuis 1991 de Centre des musiques arabes et méditerranéennes, Rodolphe d'Erlanger a organisé au Caire, en 1932, à la demande du roi Fouad, le premier Congrès de musique arabe, qui échoua à unifier les styles du monde arabe.

Plongée aux sources de la musique arabe, quatrième pilier du savoir

« La Musique arabe », somme théorique de quatre mille pages achevée par le baron d'Erlanger en 1930 après des années d'un travail titanesque, est rééditée aux éditions Geuthner. L'ouvrage est essentiel à la compréhension intime d'un art aussi riche que protéiforme

DANS le monde arabe du IX^e siècle – de Lisbonne à Kaboul –, la musique n'était pas que sons, ni seulement divertissement de cour. Elle était l'un des quatre piliers du savoir, avec l'astronomie, l'astrologie et les mathématiques. Jusqu'au XVI^e siècle, les auteurs traitant de cet art hérité des Grecs étaient avant tout des philosophes d'obédience néoplatonicienne, « école synthétique et encyclopédiste qui voulait concilier Platon et Aristote, et les adapter au dogme qui prétendait cultiver toutes les sciences et établir entre elles des liens étroits et une hiérarchie logique », écrit en 1930 le baron Carra de Vaux, orientaliste et musicien (1867-1953), qu'un autre baron, Rodolphe d'Erlanger, tout aussi passionné de culture arabe, avait sollicité pour préfacier le premier tome de *La Musique arabe*, travail de titan enfin réédité à Paris aux éditions Geuthner.

Six tomes, près de quatre mille pages consacrées à la théorie de la musique arabe : l'entreprise, gigantesque, a été lancée dans les années 1920 par le baron d'Erlanger, fils de riches banquiers français d'origine allemande, mort en 1932 à Sidi Bou Saïd, près de Tunis, à l'âge de soixante ans. Cette somme théorique contient la traduction de deux traités fondamentaux, celui d'Al-Fârâbi, écrit au IX^e siècle, et celui de Safiyy d-Din, dit la *sarafiyyah*, datant du XIII^e. On y trouve aussi des extraits des *Mathématiques* d'Avicenne, quelques traités anonymes du XV^e siècle, et deux tomes d'« essai de codification des règles usuelles de la musique arabe moderne », rédigés jusqu'en 1959 selon les consignes du baron et, après sa mort, par son secrétaire, Manoubi Snoussi (1901-1966).

Ardu, dense, l'ouvrage est essentiel à la compréhension intime d'une musique aussi riche que protéiforme. La musique arabe, dont l'histoire traverse les siècles depuis les splendeurs de la Syrie et de la Perse anciennes, s'est nourrie d'influences multiples – le royaume Al Andalus où se côtoyaient Arabes, juifs ou chrétiens wisigoths demeure le symbole de cette ouverture, qui fut réduite au néant en 1492 par les rois catholiques. Lors-

qu'il s'installe en Tunisie vers 1910, d'Erlanger, mélomane passionné, a en tête l'âge d'or de Grenade, les noubas du répertoire arabo-andalou qu'ont emportées avec eux en Afrique du Nord musulmans et juifs chassés d'Espagne. Mais il découvre une musique arabe moribonde, peu consciente de son passé millénaire.

Le Français, prototype des orientalistes de l'époque coloniale, tente de reformer des ensembles musicaux capables de jouer un répertoire savant. « Il est alors frappé, explique Christian Poché, spécialiste des musiques arabes, qui a veillé à la réédition de l'ouvrage, par le manque de bases théoriques des musiciens. Il pense qu'il faut retrouver, et traduire en français pour une compréhension plus large, les grands traités de musique arabe. » Dès 1922, d'Erlanger entreprend la traduction du *Grand Traité de la musique*, d'Al-Fârâbi, d'un abord peu aisé, car ancien, au contraire de la *sarafiyyah* dont les termes sont toujours en vigueur. Le baron meurt deux ans après la publication, en 1930, du premier tome, qui résonne comme un coup de tonnerre dans la communauté scientifique.

UNE VISION DE LA VIE

« Ces théoriciens, poursuit Christian Poché, voulaient montrer que la musique fait partie d'un système de représentation cohérent de la pensée. Leurs ouvrages contiennent ainsi de grandes réflexions sur les intervalles, qui génèrent les modes, et que l'on peut déplacer, transposer avant de retomber sur le point de départ. » Une manière d'être et de bâtir une vision symbolique de la vie. A la différence des écrits du philosophe Al-Kindi (796-873), traduits en latin dès le Moyen Age, ceux d'Al-Fârâbi (872-950) dormaient encore.

Né en Perse, à Farab, situé aujourd'hui en Ouzbékistan près de la frontière afghane, Al-Fârâbi vécut à Bagdad, où il apprit l'arabe, la *lingua franca* à cette époque, et mourut à Damas. Il eut une influence considérable sur son époque et plus, au point que sa paternité est aujourd'hui revendiquée par les Iraniens, les Turcs, les Arabes, etc. – en arabe, le mot *farab*



Le baron Rodolphe d'Erlanger, photographié au début des années 1920. C'est à cette période que ce fils de riches banquiers français commence la rédaction des six volumes de « La Musique arabe », somme théorique dense et ardue.

est toujours utilisé pour désigner un penseur hors pair. Il eut pour élève Avicenne, un Persan né près de Boukhara (980-1037), médecin, mathématicien, philosophe, mystique, auteur du *Canon de la médecine*, un ouvrage qui fut longtemps à la base des études médicales tant en Occident qu'en Orient.

Ces ouvrages très théoriques – les sons, leur organisation, les échelles, les genres – et basés sur une lecture mélodique de la musique (l'*oud*, le luth, est alors l'instrument roi) où l'harmonie entre peu en ligne de compte, obéissaient à la demande des califes, la version orientale du prince mécène – « Le calife veut savoir : qu'est-ce que la

musique ? » Le musicologue, nourri, logé, passait des années à répondre. Le *Grand Traité de la musique* d'Al-Fârâbi commence ainsi : « Tu as exprimé le désir de connaître l'art de la musique tel que le concevaient les anciens. Tu m'as invité à écrire pour toi un livre traitant de ce sujet, facile à comprendre et à la portée de tous », signe de la présence du calife, à la fois, et en toute ambiguïté, protecteur de la musique et garant de la rigueur religieuse.

Comme en Occident, les rapports entre musique et religion sont peu clairs. *La Musique arabe* n'aborde point ces aspects – que pourrait traiter un futur septième volume. Selon Christian Poché,

« la phobie de la musique, et l'idée que l'instrument est une invention du diable, viennent des premiers siècles du christianisme : la musique engendre le désordre dans la société ». De même, l'islam n'élimine pas la musique mais la calibre, la ramenant à la psalmodie et autorisant la voix humaine.

Dans le régime sourcilieux des mollahs iraniens, les musiques traditionnelles ont été loin de dépeñrir. « *Khomeiny n'a pas interdit la musique en Iran, mais a interdit que l'on voie les instruments à la télévision* », rappelle Christian Poché. A l'inverse, en Afghanistan, que les musiciens ont fui massivement depuis cinq ans, les talibans sont allés jusqu'à interdire les rossignols dans les rues et les maisons. « C'est de la folie et une méconnaissance profonde de leur religion », ajoute le musicologue, rappelant l'argumentaire d'un des plus grands théologiens islamiques, Ghazâli (1058-1111) : la musique imite la nature et le chant des oiseaux, qui appartiennent à la création ; l'interdire, c'est donc aller contre la création.

L'IMPORTANCE DU PUBLIC

Une centaine de pages consacrées à la musique dans *La Revivification des sciences religieuses* de Ghazâli analyse le Coran. Le mot musique n'y est pourtant jamais cité, cet art est désigné par des périphrases, et n'y est pas formellement prohibé. Restent les multiples interprétations possibles. « Il y a notamment ce passage qui a servi à toutes les condamnations, où Dieu dit à Satan : "Subordonne de ta voix qui tu voudras". Mais de quoi parlait-on au juste ? », interroge Christian Poché. Selon le baron Carra de Vaux, il était communément admis que Mahomet tolérait la musique à certaines occasions (noces et fêtes de famille), mais avec peu d'instruments. Dans le culte, elle ne peut exister que par l'*adhan*, l'appel à la prière.

En regard de ces traités théoriques, un autre aspect mériterait, selon les spécialistes, d'être approfondi : celui du public. Car la musique arabe, actuellement florissante, vit, comme en Inde ou en Afrique, de son rapport à l'auditeur. « En Occident, le musicien ou le compositeur, par exemple Mozart, est l'objet central. En Orient ou au Moyen-Orient, on considère encore plus celui qui écoute, qui s'exclame, qui peut mourir foudroyé d'émotion », explique Christian Poché. On se souviendra ici comment les réactions du public ont colporté le mythe de la chanteuse égyptienne Oum Kalsoum, autant que son art.

Véronique Mortaigne

TROIS QUESTIONS À...

MYRA PRINCE

1 La Société nouvelle, librairie orientaliste Paul Geuthner, que vous dirigez, réédite les six tomes de *La Musique arabe*, somme achevée en 1930 par le baron Rodolphe d'Erlanger. Pourquoi ?

C'était un vieux rêve de Paul Geuthner, qui a fondé les éditions Geuthner en 1901 et a édité l'ouvrage du baron Rodolphe d'Erlanger de 1930 à 1959. Puis certains tomes, les premiers, sont devenus rares. Paul Geuthner a cherché à les rééditer pendant vingt ans sans en avoir les moyens. Dans le monde de la musique, il y avait une forte demande latente – on téléphonait, on écrivait chez Geuthner pour se procurer ces volumes. Je travaille à ce projet de réédition depuis quatre ans. Je me suis battue. Il est difficile d'accrocher une logique financière à un objet aussi culturel. La Société nouvelle a pris le pari de sortir les six volumes en même temps, notamment grâce à une aide du Centre national du livre, grâce aussi à l'appui de l'Institut du monde arabe, coéditeur de cette réédition.

2 Quels sont les changements entre la première parution et la réédition ?

Nous avons modifié le format au profit du 13 x 20, plus maniable. Mais le contenu, lui, ne change pas. Nous avons demandé à Christian Poché, spécialiste des musiques arabes, une introduction qui retrace l'histoire et l'élaboration des six volumes dont l'édition a commencé du vivant du baron d'Erlanger, en 1930, et s'est poursuivie à titre posthume jusqu'en 1959.

3 Que représente pour vous cet ouvrage ?

Ce n'est pas une encyclopédie de la musique arabe, même si cela en a tout l'air, mais une des plus grandes références théoriques dans ce domaine. Cet ouvrage va circuler partout, j'espère, et servir de plate-forme d'échange. En tant qu'éditrice, je souhaitais souligner les passerelles interculturelles établies par le baron d'Erlanger, et qui ont permis à ces traités arabes anciens de circuler du Proche-Orient au Maghreb, grâce à leur traduction en français. Nous envisageons par ailleurs de publier un septième volume faisant le point sur l'évolution récente de ces musiques.

Propos recueillis par Catarina Mercuri

A lire, à écouter

● **La Musique arabe**, sous la direction de Rodolphe d'Erlanger. Six volumes vendus séparément, de 160 à 280 francs (24,39 € à 42,69 €). Préface de Christian Poché. Ed. Librairie orientaliste Paul Geuthner.
● **Disque** : *Congrès du Caire, 1932*, Bibliothèque nationale/Institut du

monde arabe, 1 coffret de 2 CD, avec livret APN88/9-10.

● **Les mercredis** du café littéraire de l'IMA, avec Mahmoud Guettat, de l'Institut supérieur de musique de Tunis, auteur de *La Musique arabo-andalouse, l'empreinte du Maghreb*, le 10 octobre à 19 heures. Rez-de-chaussée de l'IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, tél. : 01-40-51-38-38.

L'héritage inabouti du baron Rodolphe d'Erlanger

DOMINANT la mer, le village de Sidi Bou Saïd, en Tunisie, demeure le paradis des touristes et des artistes qui le chérissent pour ses maisons blanches et bleues, ses ruelles pavées. A flanc de colline, la demeure du baron d'Erlanger, baptisée Enneja Ezzahra (« la planète Vénus »), est entourée d'orangers et d'aloès. Construit de 1912 à 1922, ce palais aux lignes épurées est agrémenté de cinq hectares de jardins, arrangés selon les arts paysagers persan et andalou. En 1991, le gouvernement tunisien, qui venait de racheter le palais aux héritiers du baron, y installait le Centre des musiques arabes et méditerranéennes, abritant un musée des instruments de musique, la Phonothèque nationale tunisienne, un atelier de lutherie et une médiathèque. Ainsi, le baron d'Erlanger aura laissé des héritages multiples.

Né le 7 juin 1872 à Boulogne, Rodolphe d'Erlanger était mélomane et musicien, mais également peintre d'influence orientaliste, portraitiste habile. De santé fragile, il s'était établi vers 1910 en Tunisie,

où sa famille avait tissé des liens commerciaux dans l'espoir de reprendre vie dans la belle ordonnance des cyprès et des rosiers. Tandis qu'il dirigeait la construction du palais dont il avait lui-même dessiné les plans, avec force références à Al Andalus, il apprit le *qânun*, la cithare sur table, avec un grand maître de musique, Azhmad Al-Wafi (1850-1921). Ce dernier, musicien savant attentif au populaire, aura très certainement une grande influence sur la philosophie qui présida au Congrès de musique arabe du Caire, que Rodolphe d'Erlanger, déjà malade, mit sur pied depuis son palais de Sidi Bou Saïd, à la demande du roi Fouad d'Egypte.

Dans les salons ornés de bois sculptés et de mosaïques, les meilleurs musiciens du malouf tunisien – Ahmed El Ouafi, Mohamed Ghanem – venaient nourrir l'érudition du baron, également collectionneur d'art. D'Erlanger, à l'occasion, part sur le terrain, faire du collecte, comme en 1929, dans le Sahara chez les Touaregs, d'où il ramène quinze matrices, des galvanos, qu'il

offre au Berliner Phonogramm Archiv.

D'Egypte, le baron reçoit le magazine musical *Rawdat Al-Balabil* (le Jardin des rossignols) et prend la température du bouillonnement musical du Caire où l'on discute avec passion sur la théorie (quelle est l'échelle fondamentale de la musique arabe ?), sur la fabrication possible d'un piano oriental « de quart de ton », etc. Fin 1929, le gouvernement égyptien inaugure l'Institut oriental de musique, et le roi Fouad décide de marquer le coup.

UNE ÉCHELLE TONALE UNIVERSELLE

Le 28 mars 1932 s'ouvrait au Caire le premier Congrès de musique arabe. « Tous les compositeurs, tous les musiciens ambulants et tous les improvisateurs de l'islam y seront convoqués avec leurs instruments », déclare le roi Fouad. La musique classique arabe, alors aux prises avec un passé brillant (la renaissance culturelle, la Nahda, à la fin du XIX^e siècle en Egypte) donne cependant le sentiment d'un affaiblissement du répertoire et des styles.

Epicentre du progrès économique et culturel, Le Caire tourne ses regards vers un modernisme inspiré de la musique occidentale, déjà largement diffusée là-bas. Accompagnant l'émergence des mouvements nationalistes panarabes, musiciens et musicologues cherchent à créer un mode, ou maqâm, unique pour tous les pays de la zone, dont les traditions diffèrent sensiblement. Poussant le jeu plus loin, le Libanais Wadia Sabra propose de mettre au point une échelle tonale universelle, utilisée à la fois par l'Orient et l'Occident.

Aux musiciens prestigieux venus pour le Congrès de Syrie, d'Algérie, d'Egypte, du Liban ou de Tunisie, se mêlent des Européens de renom : Paul Hindemith, Bela Bartok, Aloïs Haba... Les discussions furent vives, emportées, passionnantes, mais n'aboutirent pas. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les musiques se sont morcelées, notamment sous l'avancée des arabes dialectaux.

V. Mo.

OPERA NATIONAL DE PARIS

Benjamin Britten
Billy Budd

Direction musicale : Gary Bertini
Mise en scène : Francesca Zambello
Orchestre et Chœurs de l'Opéra National de Paris
Maîtrise des Hauts-de-Seine/Chœurs d'enfants de l'Opéra National de Paris

du 10 au 25 octobre 2001
Opéra Bastille

informations - réservations
0 892 69 78 68
www.opera-de-paris.fr

Jean-Pierre Vincent, metteur en scène

« La nouvelle génération devra réinventer le primat de l'artistique dans les théâtres »

Le metteur en scène Jean-Pierre Vincent, 59 ans, quittera le 31 décembre la direction du Théâtre Nanterre-Amandiers et animera une compagnie dramatique

indépendante. Une indépendance qu'il préfère désormais à l'institution, et même à la direction du Festival d'Avignon, à laquelle certains le prédestinaient.

LE 31 DÉCEMBRE, le metteur en scène Jean-Pierre Vincent quittera le Théâtre Nanterre-Amandiers, où il est resté onze ans. Il sera remplacé par Jean-Louis Martinelli, ancien directeur du Théâtre national de Strasbourg. Dans un entretien au Monde, il dresse son bilan et annonce ses projets.

« Etes-vous content de partir ?

– Partir, pour moi, ce n'est pas seulement la fin de Nanterre-Amandiers. C'est la fin d'une période de vingt-cinq ans dans l'institution qui a commencé quand j'ai pris la direction du Théâtre national de Strasbourg. Il y a deux ans, je me suis dit qu'il serait nécessaire, pour mon travail artistique surtout, de rerépartir les forces, les désirs et les neurones, afin d'entamer une nouvelle période, centrée sur la création et la pédagogie. L'institution, quand on la pratique avec un engagement quotidien et une sincérité absolue, comme je l'ai fait, ce sont d'abord des personnes. Chacune compte. Au bout d'un moment, cela charge, humainement.

– Quel regard portez-vous sur l'évolution de l'institution au cours des vingt-cinq dernières années ?

– Sur le plan strict de l'organisation, elle s'est singulièrement compliquée. Le projet né à la Libération, d'une façon tout à fait artisanale, est devenu un tissu extrêmement important et différencié. J'ai vécu le passage d'un temps où mon seul partenaire était l'État à celui où j'ai à faire avec quatre partenaires – qui sont de couleur politique différente, dans le cas de Nanterre –, ce qui complique beaucoup la tâche. A cela s'ajoute

la loi sur les 35 heures, qui, franchement, n'est pas le pain béni du travail artistique. La nouvelle génération devra réinventer le primat de l'artistique dans l'institution. Je pense qu'elle en a la force.

– Quel bilan tirez-vous de votre mandat à Nanterre-Amandiers ?

– Ces onze années n'ont pas été homogènes. J'y vois trois périodes. Quand je suis arrivé, j'ai trouvé un bel héritage – celui de Patrice Chéreau –, mais un héritage lourd. J'ai eu le rêve de refaire avec Daniel Auteuil ce que Jean Vilar avait fait avec Gérard Philippe au TNP. Daniel Auteuil nous a donné trois ans, joyeusement. Mais il ne pouvait pas sacrifier jusqu'au bout la place qu'il occupe dans le cinéma français. Il avait son chemin à suivre, c'est une chose que je respecte. Sa présence et celle d'Emmanuelle Béart ont amené beaucoup de monde à Nanterre, mais je me suis rendu compte que, malgré tout, on n'arrivait pas vraiment à fabriquer ce qu'on appelle un public.

– Ayant fait cette analyse, j'ai quasiment viré de bord et je suis entré dans une deuxième période, celle de mon association avec Stanislas Nordey. De 1995 à 1997, nous avons tenté un passage de génération à génération. Cela ne s'est pas déroulé comme nous l'avions espéré. Cette période s'est achevée dans la confusion. A ce moment-là, j'ai eu très envie de raccrocher. Marc Dondey est arrivé dans la maison comme secrétaire général. Il a eu l'énergie et l'amitié de me « prendre par les cheveux », en me disant que nous n'allions pas laisser le théâtre pantelant – il l'était, en termes

de fréquentation et d'aura. Ensemble, nous avons fait les quatre années les plus « désirantes » de ma présence à Nanterre, à travers la programmation, la réunion d'acteurs, et certains spectacles qui ont énormément compté pour moi, en premier lieu le *Karl Marx*. Ces années ont été celles de la reconstruction, avec une croissance exponentielle, tous azimuts.

– Et maintenant, quels sont vos projets ?

– Le dramaturge Bernard Chartreux et moi avons fondé une compagnie, Studio libre, avec laquelle nous voulons monter essentiellement des auteurs contemporains et des spectacles thématiques. Début 2002, nous allons travailler avec les élèves de première année de l'École régionale d'acteurs de Cannes (ERAC), sur un projet, *Alice*, qui devrait aboutir à un spectacle dans trois ans.

– En juillet, après que Catherine Tasca a déclaré qu'il fallait un artiste à la tête du Festival d'Avignon, il a été beaucoup dit que vous pourriez succéder à Bernard Faivre d'Arcier.

– La seule solution pour qu'un artiste dirige Avignon serait de réduire quantitativement le festival. La réalité économique et sociologique d'Avignon rend la chose impossible, en tout cas pour moi. Peut-être y aura-t-il un jour un artiste qui aura la fibre, mais il lui faudra être très violent. Personnellement, je ne veux plus rien diriger du tout. Je préfère réserver d'autres surprises. »

Propos recueillis par
Brigitte Salino

L'Automne musical de Versailles sous le signe de Lalande

Le Centre de musique baroque s'attache pour la deuxième année à ce compositeur appelé à la cour par Louis XIV.

Egalement au menu, musiques de scène et répertoire des cathédrales

« ASSURER la redécouverte et la valorisation du patrimoine musical français des XVII^e et XVIII^e siècles » : telle est la mission pérenne du quatorzième Automne musical du Centre de musique baroque de Versailles et de son directeur général, Vincent Berthier de Lioncourt. Aux profanes « Musiques de scène » (Lully, Lorenzani et Bodin de Boismortier) répondra « Le Parnasse de l'orgue français », un week-end consacré au répertoire des cathédrales de Rouen, Reims et Notre-Dame de Paris. Tandis que les « Curiosités du Grand Siècle » réhabiliteront à la fois les airs de cour de Pierre Guédrion et les *Vêpres solennelles* de Pierre Menault dédiées au Père Lachaise, une exposition des laques japonaises de Marie-Antoinette au Musée national servira de jalon visuel à l'univers musical de la reine musicienne (romances, opéras comiques et musique de chambre).

Cependant, c'est à Michel-Richard de Lalande que seront dévolues derechef les honorifiques « Grandes Journées » d'ouverture. « C'est la première fois que nous consacrons deux années de suite à un même compositeur », affirme Jean Duron, directeur scientifique et artistique du Centre. « Lalande est un peu comme Boulez, il a passé sa vie à réécrire ses œuvres. Cette année, nous avons mis l'accent sur la jeunesse du compositeur. »

Une jeunesse quasi exemplaire. Entré à l'âge de neuf ans (1666) à la maîtrise de Saint-Germain l'Auxerrois, le fils de marchand-tailleur cumule à partir de 1679 les postes d'organiste (Saint-Louis, le Petit-Saint-Antoine, Saint-Gervais et Saint-Jean-en-Grève). Dès 1680, il est maître de clavecin de Melles, de

Noailles, de Nantes et de Blois, avant d'être nommé à la cour par Louis XIV en personne en 1683. « Le roi arrivait à Versailles avec une volonté politique très claire : aménager une nouvelle musique en rupture avec celle de Du Mont et Robert au Louvre. » Lalande peut passer maître en grands motets.

« Si sa musique de divertissement se réfère au modèle lullyste, on peut dire que Lalande est le père du grand motet français. Il se différencie de ses prédécesseurs en ce qu'il instaure au sein de l'œuvre une "dramaturgie" tant sur le plan du sens (versets induisant de véritables dialogues) que de l'architecture (subdivisée en parties distinctes entre chœur, solistes et orchestre) », poursuit Jean Duron.

DES CHOIX ESSENTIELS

En quarante-trois ans de service à la cour, Lalande a dépassé la puissance tentaculaire du grand Lully : dès 1714, outre l'ensemble des charges de compositeur, il possède les titres de surintendant et de maître de la musique de la Chambre. Point de tentation exhaustive donc dans la programmation proposée par Jean Duron mais des choix essentiels.

Dans le domaine religieux, les œuvres de jeunesse de Lalande seront confiées aux formations maison (Pages et Chantres de la Chapelle, Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Maîtrise du Centre de musique baroque) sous la direction d'Olivier Schneebeli (6 octobre). Celles de la maturité à Martin Gester et son Parlement de musique (le 6), aux Arts Florissants de William Christie (le 13), et, pour les musiques des Ténèbres, à Vincent Dumestre et son Poème harmonique (le 6).

La musique de divertissement ne sera cependant pas en reste : tandis qu'Hugo Reyne et sa Symphonie du Marais s'octroient le *Ballet de la jeunesse* qui fit l'événement du Carnaval de 1686 (le 9 octobre), Jérôme Corréas et ses Paladins recréent l'opéra-ballet à succès du XVIII^e siècle, *Les Eléments* de 1721 (7 octobre). Enfin, c'est à Christophe Coin et son Ensemble baroque de Limoges de restituer la suite des *Folies de Cardenio* d'après certaines des fameuses *Symphonies pour les soupers du Roy* (14 octobre). « Le seul domaine où Lalande n'a point porté de fruits est celui de la tragédie lyrique », précise Jean Duron. « La prétendue préférence pour les "soupers du roi" est une invention du XIX^e siècle. La preuve, c'est qu'ils nous sont parvenus sans les parties intermédiaires et que nous avons dû les compléter. »

A notre tour de rappeler la mémoire des absents en précisant que ces « Journées Lalande » sont dédiées à James R. Anthony et François Lesure, deux grands musicologues récemment disparus qui ont formé la génération des chercheurs actuels et collaboré de façon décisive au Centre de musique baroque de Versailles.

Marie-Aude Roux

★ Automne musical du Centre de musique baroque de Versailles. Du 6 octobre au 19 décembre. Grandes Journées Lalande, du 6 au 14 octobre. Château de Versailles (Yvelines). Tél. : 01-39-20-78-00. Places de 60 F (9,15 €) à 230 F (35,06 €). « Passeport pour Michel-Richard de Lalande » (sept concerts) : de 1 140 F (173,79 €) à 1 380 F (210,38 €).



17 septembre – 21 décembre 2001

Programmation d'octobre

OPÉRA

Ye Yan, La Nuit du banquet

Guo Wenjing / Chen Shi-Zheng, Les Gémeaux/Sceaux/Scène nationale

DANSE

PartsaParis

Théâtre de la Bastille, Théâtre du Rond-Point

Im (Goldenen) Schnitt I et II

Cesc Gelabert / Gerhard Bohner, Centre Pompidou

Luminous

Saburo Teshigawara, Créteil Maison des Arts

EXPOSITIONS

Jenny Holzer

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière

William Kentridge

Galerie Marian Goodman

CINÉMA

Thierry De Mey, cinéaste

Cinémathèque de la Danse

THÉÂTRE

Entretiens avec Jean-Paul Sartre, août-septembre 1974

Simone de Beauvoir / Lecture par Sami Frey, École Normale Supérieure

Dispositif expérimental pour une rencontre avec les Åsa

Odile Darbelley et Michel Jacquelin, Théâtre de la Cité Internationale

Blood Links

William Yang, Théâtre de la Cité Internationale

Tête d'or

Paul Claudel / Claude Buchvald, Théâtre des Bouffes du Nord

La Festa

Spiro Scimone / Gianfelice Imparato, Théâtre de la Cité Internationale

Bar

Spiro Scimone / Valerio Binasco, Théâtre de la Cité Internationale

Mil quinientos metros sobre el nivel de Jack

Federico León, Théâtre de la Cité Internationale

Zeno at 4 a.m.

d'après Italo Svevo / William Kentridge / Handspring Puppet Company, Centre Pompidou

Festival d'Automne à Paris, 156 rue de Rivoli, 75001 Paris. www.festival-automne.com

Location par téléphone au 01 53 45 17 17 ou par Internet sur www.divento.com

Programme sur simple demande au 01 53 45 17 00



partenaire du Festival d'Automne à Paris



Le « Sacre » féministe d'Angelina Preljocaj

Le chorégraphe prend à contre-pied le sens de la partition de Stravinsky magnifiée par Nijinski en 1913

LE SACRE DU PRINTEMPS, d'Angelina Preljocaj. Isabelle Arnaud, Nataly Aveillan, Emilio Calcano, Nadine Comminges, Hervé Chaussard, Craig Dawson, Sergio Diaz Gomez, Sylvain Groud, Emma Gustafsson, Aurélie Lobin, Tommy Pascal, Stéphanie Pons, Igor Stravinski (musique : Chicago Orchestra, sous la direction de Daniel Barenboïm). Marion Hewlett (lumières). Thierry Leproust (scénographie). Eric Bergère (costumes). Les 5 et 6 octobre, Le Havre, au Volcan (dans le cadre d'Octobre en Normandie), le 9 à Brest, au Quartz, le 12 à La Rochelle, à La Course. Le 18 à Créteil, à la Maison des arts. Les 24 et 25 à Metz, à l'Arsenal.

DIJON

de notre envoyée spéciale

Après les succès d'*Helikopter* et de *MC 14/22*, ballets présentés en mars à la Maison des arts de Créteil, Angelina Preljocaj vient de créer à l'Auditorium de Dijon sa troisième œuvre de la saison : *Le Sacre du printemps*, sur la partition homonyme et saisissante d'Igor Stravinsky. Comment succéder au génial Nijinski qui le premier en 1913 inventa un chef-d'œuvre, et à tous ceux qui, après lui, s'y risquèrent, de Massine à Pina Bausch, en passant par Mary Wigman, Béjart, Mats Ek, Martha Graham, pour ne citer que quelques noms parmi plus de cinquante.

Malgré son talent audacieux, malgré sa familiarité avec le répertoire des Ballets russes – le chorégraphe français d'origine albanaise a donné sa propre version de *Noces*, du *Spectre de la Rose*, de *Parade* –, Preljocaj n'était pas chaud pour répondre à la demande du chef d'orchestre Daniel Barenboïm, directeur du Staatsoper de Berlin (*Le Sacre* y a été donné en mai). Il a eu drôlement raison d'accepter : son *Sacre* est non seulement totalement étonnant, mais fort émouvant. Il fallait toutes les connaissances musicales du chorégraphe pour oser prendre le sujet de la partition à rebrousse-poil.

On connaît l'histoire : une jeune



L'Elue (Nadine Comminges), nue, émerge de l'orgie, à la fois exténuée et résistante.

vierge, dite l'Elue, doit être sacrifiée au cours d'un rituel qui célèbre le dégel de la nature et le réveil des sens. D'entrée de jeu, Preljocaj annonce l'inversion du thème. Une jeune danseuse, court vêtue, arrive en plein milieu de scène, retousse sa jupette et fait glisser sa petite culotte. Emoi dans la salle et gloussements. La jeune fille est rejointe par cinq copines qui, avec le même charme très peu angélique, se livrent au même déshabillage. C'est dit : les six sont candidates au rôle de l'Elue. Voilà le problème de la virginité régénératrice réglé, ou en passe de l'être.

SIX DUOS D'UNE FOLLE JEUNESSE

Passons à la suite. Assis sur une sorte de remblai, six garçons qui les observaient avec des airs intéressés se mêlent à leurs danses. Certaines se laissent attraper du premier coup, d'autres résistent, la scène finit par un ensemble de six duos d'une folle jeunesse, six pas de deux et d'étreinte serrée qui se terminent au sol. On est loin des vieux barbons de la pièce originale venant se requinquer auprès de jeunes nym-

phes, dans le style des vieillards du livre *Les Belles Endormies*, de Yasunari Kawabata. Ces courses sauvages, tandis que la musique gronde, hypnotisante, laissent à penser que les jeunes filles vont payer cher l'abandon juvénile de leurs culottes immaculées.

On verra bien. Les éléments qui formaient le remblai se transforment en six podiums couverts d'herbe sur lesquels nos six interprètes se prélassent, lascives. Les garçons font mine de dormir face à ce désir féminin clairement exprimé. C'est la mi-temps. Round d'observation. La lumière bleue des mers du Sud accentue l'effet de sommeil. Mais déjà la musique a repris, précédant l'action. Les filles réveillent les garçons en leurlevant leurs chemises de couleurs vives (émeraude, violet, rouge, bleu). Les deux sexes sont en noir. Les hommes, tors nus, les filles, en soutien-gorge. La chasse est ouverte. La musique n'est plus qu'appel, quand soudain les percussions assourdissent. Scènes de sexe à l'état brut, ou viols collectifs, on ne saurait dire.

De cette orgie va émerger l'Elue.

Mise à nue par les hommes, comme par les femmes, elle dansera, en effet, dominant la situation jusqu'au bout. Bien sûr, à la fin, elle tombe. Est-elle une victime ? On parierait plutôt qu'elle fait un gros dodo, épuisée par tous ses excès. Après *MC 14/22*, dédié aux hommes, on sent que Preljocaj a saisi l'occasion de ce *Sacre du printemps*, qui l'enthousiasmait si peu, pour rendre hommage au sexe féminin. Il transforme l'Elue (superbe Nadine Comminges) en une créature ambiguë, à la fois exténuée et résistante.

Cette chorégraphie ne nous plaît pas parce qu'elle est, à sa manière, féministe avec son sextette de femmes ardentes, mais parce qu'elle introduit en permanence le doute, parce que les hommes ne craignent pas de s'y montrer très doux, si ce n'est matés. Parce que les lumières de Marion Hewlett forment un contrepoint narratif statique, intelligent, face aux déferlements assassins et sonores de Stravinsky qu'Arthur Honegger qualifia de « bombe atomique de la nouvelle musique ».

Dominique Fréretard

INSTANTANÉ

MARC PERRONE EN TOUTE AMITIÉ

« Vous voulez que je joue encore ? », interroge Marc Perrone, l'enfant d'Italie né en banlieue rouge, après une heure de spectacle. Dans la petite salle du Théâtre des Déchargeurs, le musicien, assis sur une chaise paillée, son accordéon diatonique sur les genoux, large sourire et grosse moustache, paraît immense. « Oui, une petite heure », s'empresse de répondre un vieux monsieur assis au premier rang. Et Perrone d'enchaîner avec un « tube », *Son éphémère passion*. Le même vieil homme se précipite sur le comptoir de vente des CD de l'accordéoniste-contre. C'est un rituel. A la fin de chaque représentation, le musicien rappelle que ses œuvres sont en vente « directe ». Quand on aime, on ne compte pas. Et l'amitié, cela se partage.

Ce soir, c'est avec Bernard Lubat. « C'est une belle soirée, il fait beau à Paris », remarque Lubat, autre musicien du Sud qui s'installe en vidant ses poches de ses instruments surprises. Avant leur « libre conversation » en public, les deux compagnons devisaient dans un coin du hall. Puis Lubat a soutenu son copain Perrone jusqu'à sa chaise, sur scène. A la sortie, ils se sont étreints. Les amis, Perrone en compte plus d'un. Ils sont venus, nombreux, chanter avec lui. Arthur H a entonné *Padam, padam, padam...*, bientôt repris en chœur. Tonnerre d'applaudissements. Perrone a un cœur immense, ses amis lui ressemblent. Perrone n'a rien à cacher, encore moins ses béquilles. S'il préfère arriver sur scène avant son public, il en ressort après lui. C'est ce qu'il appelle faire « de l'antispectacle ».

Catarina Mercuri

★ Théâtre des Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1er. Mo Châtelet. Tire au flanc, de Jean Renoir, les 9 et 16 ; Soirée autour de Jean Vigo, les 10 et 17 ; « Voyages », les 5, 12, 13 ; Soirées invitées : André Minvielle (le 6) ; Arthur H (le 11) ; Jacques Di Donato (le 20). A 22 heures à chaque fois. Tél. : 01-42-36-00-02. 80 F et 100 F.

Guo Wenjing servi par la grâce impériale de Wu Man

Après le rendez-vous manqué de Helmut Lachenmann avec *La Petite Fille aux allumettes* (*Le Monde* du 21 septembre), le Festival d'Automne nous devait un exemple réussi de reconsidération de l'opéra par un créateur contemporain. On l'a presque eu avec *Ye Yan (La Nuit du banquet)*, du Chinois Guo Wenjing, donné au théâtre Les Gémeaux de Sceaux dans une nouvelle version, à la fois plus développée et plus « tenue » que la précédente datant de 1998. Pour sa troisième apparition à l'affiche du festival – après un saisissant opéra, *Le Village du loupveteau*, en 1995 et un édifiant concert monographique en 1998 –, Guo Wenjing (né en 1956) confirme son habileté de dramaturge dans un langage encore à la recherche d'un équilibre entre références nationales et aspirations occidentales.

Reconnaissons toutefois que le propos de *La Nuit du banquet*, spectacle chanté en chinois mandarin avec traduction surtitrée, rend périlleuse toute entreprise de synthèse esthétique. Le livret ne se contente pas, en effet, de restituer les différentes étapes du rouleau peint *Nuits de fête chez Han Xizai*, qui fournit la trame de l'opéra, mais se plaît à les confronter systématiquement au point de vue d'un personnage qui ne figure pas sur le document imagé du X^e siècle. L'axe narratif s'attache aux motivations de l'homme d'Etat Han Xizai qui imagine éviter la charge de premier ministre d'un empereur qu'il méprise en organisant une soirée de débauche censée le rendre indigne de cet honneur aux yeux des deux peintres mandatés par le souverain honni. La marge poétique se nourrit des lamentations de l'empereur en fin de règne, Li Yu, qui déplore la disparition « des fleurs printanières et de la lune d'automne ».

Soucieux de ne pas traiter de manière trop moralisatrice le délicat sujet de la résistance individuelle à un pouvoir politique totalitaire tout en réagissant contre « l'imitation parfaite et décrébrée d'une société capitaliste » qui caractérise la Chine d'aujourd'hui, le metteur en scène Chen Shi-zheng alterne

stylisation ancestrale et détournement symbolique. Découvert comme une sorte d'Arcadie chinoise, le palais de Han Xizai s'apparente ensuite à un lupanar de Hongkong où les protagonistes se déplacent en voiture de fête foraine autour d'une colonne transparente avec dragon éclairé au néon !

Plus nuancée, la musique de Guo Wenjing oscille entre tradition chinoise enjouée et prospection occidentale modérément aventureuse. Le meilleur de la partition se situe entre les deux, dans un espace de transition remarquablement occupé au début par les percussions puis par le *pipa*, luth chinois joué sur scène avec une folle autorité par l'impériale Wu Man. On n'a bientôt plus d'yeux et d'oreilles que pour cette source sonore et dramatique capable des plus riches inflexions à travers une multitude de modes de jeu inédits.

Fidèle à l'écriture souvent millimétrée de cet opéra avec *pipa* obligé, Ed Spanjaard (interprète privilégié de Guo Wenjing en Europe avec le Nieuw Ensemble d'Amsterdam) obtient de l'Ensemble Modern des textures propres à l'épanouissement des chanteurs, au premier rang desquels s'illustrent la basse tout en souplesse de Gong Dongjian (Han Xizai) et le ténor strident Jiang Qihu (l'Empereur), néanmoins battus à l'applaudimètre par le mémorable « one Wu Man show » de la joueuse de *pipa*.

Pierre Gervasoni

MAILLOL PEINTRE

Prolongation jusqu'au 29 octobre 2001



MUSÉE MAILLOL
61, rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél. : 01 42 22 59 58

SORTIR

PARIS

Cool Crooners

Récemment sortis de leur retraite, ces papy chanteurs viennent du Zimbabwe où ils ont commencé leur carrière dans les années 1950. Avec des voix de gospel et dans la tradition du chant choral zoulou, ils interprètent un jazz solaire mêlé de mbaqanga, le style joyeux sud-africain popularisé par feu Mahlahini et les Mahotella Queens. Claquements de doigts, swing jubilatoire, toniques chorégraphiques et optimisme à tous crins. Une leçon de bonne humeur. (CD Blue Sky/Globe Music). *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'eau. 21 heures, le 5. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

MONTREUIL (93)

Les Fausses Confidences

« J'aime Marivaux parce que cet auteur n'est ni idéologique, ni politique. Pour lui, tout est double, il n'y a pas de vérité absolue », dit le metteur en scène Alain Milanti sur l'un de ses auteurs préférés. Dans *Les Fausses Confidences*, pièce créée en 1737, amour et argent comptent presque autant. Pour servir les rôles de la riche Araminte et du pauvre Dorante, le directeur du Volcan/Maison de la culture du Havre a choisi Elsa Lepoivre et Vincent Dissez. Montreuil (93). Centre dramatique national, 26, place Jean-Jaurès. M^e Mairie de Montreuil. 20 h 30, mercredi, vendredi, samedi ; 19 h 30, jeudi ; 17 heures, dimanche ; 14 h 30, mardi. Tél. : 01-48-70-48-90. De 56 F à 112 F.

(Publicité)

PIÈCES

de Philippe Minyana
Mise en scène de Robert Cantarella
du 01 au 27 octobre 2001

THÉÂTRE OUVERT
Centre Dramatique National de Création
01 42 62 59 49

L'ÉVANOUÏE

du 06 au 13 octobre 2001
de Olivier Coyette
Mise en scène de Bruno Blairet

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Henri Matisse

Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts, Paris-6^e. M^e Saint-Germain-des-Près. Du 5 octobre au 8 décembre. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30 ; Fermé dimanche et lundi. Tél. : 01-46-34-15-01.

Jean Dufrenoy, une biographie au pas de course

Fondation Dufrenoy, 137, rue de Sèvres, Paris-15^e. M^e Duroc. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 5 octobre au 12 janvier. Tél. : 01-47-34-12-63. 25 F.

Georg Baselitz, Axel Hütte : paysages inhabités

Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4^e. M^e Hôtel-de-Ville. Du 6 octobre au 17 novembre. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Tél. : 01-42-78-11-71.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Conviction intime et Projection privée de Rémi De Vos, mise en scène d'Alain Barsacq.

Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^e Château-de-Vincennes. 20 heures, du mardi au samedi ; 16 h 30, le dimanche. Tél. : 01-43-28-36-36. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 3 novembre.

Six personnages en quête d'auteur de Luigi Pirandello, mise en scène d'Emmanuel Demarcy-Mota.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. M^e Châtelet. 20 h 30, du 4 au 6. Tél. : 01-42-74-22-77. 98 F et 144 F. Jusqu'au 27 octobre.

L'Ombre de Venceslao de Copi, mise en scène de Jorge Lavelli.

Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8^e. M^e Franklin-D.-Roosevelt. A partir du 5 octobre. 20 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Tél. : 01-44-95-98-10. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 11 novembre.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Rachmaninov, Glazounov,

Scriabine. Evgueni Svetanov (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^e Ternes. 20 heures, le 5. Tél. : 01-56-40-15-16. De 18 F à 49 F.

William Sheller
Chaville (Hauts-de-Seine). Atrium, 3, parvis Robert-Schumann. 20 h 45, le 5. Tél. : 01-47-09-70-75. 204 F.

Yann Tiersen, Mickey 3D
Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. RER Fontenay-sous-Bois puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-48-75-44-88. De 50 F à 100 F.

Thomas Fersen
Malakoff (Hauts-de-Seine). Théâtre 71, place du 11-Novembre. M^e Malakoff-Plateau-de-Vanves. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-55-48-91-00. 132 F et 151 F.

Goran Bregovic
Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11^e. M^e Filles-du-Calvaire. 20 h 30, les 5 et 6. 16 heures, le 7. Tél. : 01-47-00-28-81. De 70 F à 150 F.

Abdelkader Chercham
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^e Boucicaut. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Abdelkader Chercham
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^e Boucicaut. 20 h 30, le 5. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

RÉGIONS

Tête d'Or

de Paul Claudel, mise en scène de Claude Buchvald.

Brest (Finistère). Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau. 20 heures, le 6. Tél. : 02-98-33-70-70. 63 F et 124 F.

Les Chaises
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Laurent Pelly.

Grenoble (Isère). Centre dramatique national des Alpes, 10, rue Ampère. 20 h 30, les 6, 9, 10, 11, 12, 13, 16. Tél. : 04-38-12-16-40. De 40 F à 120 F. Jusqu'au 27 octobre.

Boucherie de l'Espérance
de Kateb Yacine, mise en scène de Gilles Chavassieux et Philippe Mangelot.

Lyon (Rhône). Théâtre les Ateliers, 5, rue du Petit-David. 19 h 30, les 6, 8, 9, 10, 11 ; 17 h 30, les 7 et 14 ; 20 h 30, les 12, 13, 15, 16. Tél. : 04-78-37-46-30. 124 F (il existe d'autres tarifs). Jusqu'au 28 octobre.

Le Siège de Corinthe
de Rossini. Maurizio Benini (direction), Massimo Castri (mise en scène).

Lyon (Rhône). Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie. 20 heures, les 6, 9, 11 et 16 ; 16 heures, le 14. Tél. : 04-72-00-45-45.

Orchestre national de France
Œuvre de Stravinsky. Yutaka Sado (direction).

Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse. 16 heures, le 6. Tél. : 02-32-10-87-07. De 30 F à 160 F.

Alfred Jarry
Ubu roi
Bernard Sobel

Théâtre de Gennevilliers
28 septembre - 28 octobre
tél. 01 41 32 26 26

DISPARITION

Rakoto Frah

L'ambassadeur de la flûte malgache

LÉGENDE de la musique malgache, le musicien, chanteur et compositeur Philibert Rabezaoa, dit Rakoto Frah, est mort samedi 29 septembre à l'hôpital d'Antananarivo, où il avait été admis en raison d'une infection pulmonaire. Il était âgé de soixante-seize ans. Après le professeur Rakoto Ratsimamanga, éminent scientifique, qui s'est éteint également ce mois-ci, Madagascar perd un autre de ses fils illustres.

Né dans un village à 60 kilomètres de la capitale, Rakoto Frah est initié par son oncle et son père, également chanteur à la cour du roi, à la *sodina*, la flûte traditionnelle malgache apparue dans l'île au début du XIX^e siècle. Vu ses aptitudes à manier l'instrument, dès l'âge de sept ans il commence à être sollicité pour animer fêtes et rituels, notamment celui lié au retournement des morts (*famadihana*) qui a lieu dès la cinquième année suivant le décès et se déroule pendant la période hivernale. Il fabrique ses flûtes de ses propres mains, d'abord en utilisant l'eucalyptus ou le mimosa (plus tard viendront le fer, l'aluminium, le cuivre, et même le PVC).

Au fil des années, Rakoto Frah devient une figure symbolique de la musique du pays. En 1958, c'est lui que l'on choisit pour accueillir le général de Gaulle lors de sa ve-

nue à Madagascar, et, dès l'année suivante, son effigie apparaît sur un nouveau billet de banque mis en circulation. A partir de 1967, il délaisse ses activités d'aide-boulangier et parcourt le monde, se produisant jusqu'en Chine et en Australie.

TRANSMISSION DU SAVOIR

Après une éclipse pendant la dictature socialiste de Didier Ratsiraka, au cours de laquelle il se fonde dans l'Orchestre national et diverses formations officielles, Rakoto Frah réapparaît dans les années 1990 au centre d'un groupe formé à l'initiative du guitariste Erik Manana, Feo-Gasy, avec lequel il enregistrera deux albums sous le label Daqui.

Depuis, Rakoto Frah partageait son temps entre les tournées avec le groupe (il devait se produire avec lui en novembre à la Cité de la musique à Paris dans le cadre d'un cycle consacré aux musiques de Madagascar), l'animation des fêtes et rituels et la transmission de son savoir aux enfants - un aspect notamment développé dans le film que lui consacra la réalisatrice Camille Marchand (« Le Monde Radio-Télévision » du 19 juin 1998). Humble et rieur, Rakoto Frah déclarait adorer voyager et se promettait de vivre au moins jusqu'à cent vingt ans, comme son oncle, celui, disait-il, qui lui avait donné le goût de la flûte.

NOMINATIONS

Patrick Labesse

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Lors du conseil des ministres de mercredi 3 octobre, François Lépine, préfet de la région Bourgogne, préfet de la Côte-d'Or, a été admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite. D'autre part, Philippe Schaefer, sous-préfet de Brignoles (Var), a été nommé préfet hors cadre, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 3 octobre est publié :

● **Autonomie des jeunes** : un décret relatif à la Commission nationale pour l'autonomie des jeunes, créée par la loi du 4 juillet 2001 relative à la mise en place d'une allocation d'autonomie pour les jeunes de seize à vingt-cinq ans.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Bertrand et Isabelle BERNHEIM, Paul, son frère, sont heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Iris,

née le 25 septembre 2001, à Neuilly. Elle fait la joie de **Nelly Della Torre**, sa grand-mère.

62, rue Nollet, 75017 Paris.

Christian et Josiane HEUVET ont la grande joie d'annoncer au monde la naissance, le 29 septembre 2001, à Paris, de leur premier petit-fils,

Thomas,

chez **Kirsten HOHENHÖVEL** et **David HEUVET.**

Nicole et Jean-Claude GUIRAUDON ont la joie d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants,

Virgile,

le 14 août 2001, et

Marouchka,

le 18 août 2001.

58, avenue des Chèvrefeuilles, Villemeis-sur-Orge, 91360 Epinay-sur-Orge.

Anniversaires de naissance

- 5 octobre 1983 - 5 octobre 2001, dix-huit ans déjà.

Sandre,

nous t'avons « conté l'histoire que tu attends, celle qui nous fait le cœur meilleur, celle qui te fait les yeux confiants ».

L'histoire de « ceux qui pensent qu'un jour, s'ils le désirent vraiment, tous les petits garçons et toutes les petites filles pourront, en restant eux-mêmes, avoir des ailes et des bras, être à la fois sur la terre et au ciel ».

Va, la route est ouverte devant toi, ton bagage est prêt, et souviens-toi toujours du secret du renard, l'ami du Petit Prince : « On ne voit bien qu'avec le cœur ; l'essentiel est invisible pour les yeux. »

Framboise et Chouchounet.

Mariages

Brigitte et Michel Franc, Maryvonne Menget-Le Moal, Patrick Menget, sont heureux de faire part du mariage de

Laurence et Lucas,

qui aura lieu samedi 6 octobre 2001, à Carantec (Finistère).

Décès

- Corinne Bonnet-Barkats, son épouse, Pauline et Mathis, ses enfants,

Les docteurs Jean-Louis Bonnet et Madeleine Bonnet-Gajdos, ses parents,

Marc, Marianne et Nicolas, ses frères et sœur, leurs conjoints et leurs enfants, René et Eliane Barkats, ses beaux-parents, Sa famille, Et ses amis, ont la tristesse d'annoncer le décès de

docteur Christophe BONNET,

survenu à l'âge de quarante et un ans, le 26 septembre 2001, à Montpellier.

J.-L. et M. Bonnet, 17, avenue Arnold-Netter, 75012 Paris.

- Jean-Claude et Anne-Marie Cachin, Hervé et Marie-Françoise Cachin, Béatrice et Claude Malric, ses enfants,

Olivier et Eve-Marie Cachin, Philippe et Nacera Cachin, Nathalie Cachin, Christophe et Danielle Cachin, Delphine et Fabrice de Dianous de la Perrotine, Judith Michalet, ses petits-enfants,

Joséphine, Maxime, Laetitia, Julien, Noémie, Valentin et Etienne, ses arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel CACHIN, née **Anne-Marie DELAAGE,**

survenu le 2 octobre 2001, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Pollionnay. Lyon. Paris.

Denise Colin Rothberg, son épouse, Nathalie, sa fille, Micheline Colin, son ex-épouse, Martine, Olivier, Christine, Laurent, Cyrille, ses enfants, leurs conjoints, Et ses petits-enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Marcel COLIN,

médaillé de la Résistance française, médecin des hôpitaux, professeur honoraire de médecine légale et de psychiatrie sociale, médecin des prisons, président d'honneur de l'Association française de criminologie,

survenu le mardi 2 octobre 2001, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Un adieu aura lieu à son domicile, à Pollionnay, le samedi 6 octobre, à 9 heures, suivi de l'inhumation, dans l'intimité.

- Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part de la mort de

Mlle Elise FAYET,

survenue à Paris, le 23 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu aux Mureaux, le lundi 1^{er} octobre 2001.

De la part de Agnès Tardy.

- Fabrice Lauze et Valérie Caillat, Eliot, son petit-fils, ont le chagrin de faire part du décès de

Bernard LAUZE, auteur-compositeur,

le 1^{er} octobre, à l'âge de soixante-six ans.

On se réunira au funérarium de Clichy, 1, avenue du Général-Leclerc, à 8 h 45, vendredi 5 octobre.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, à Brue-Auriac (Var), samedi, à 11 h 30.

« Mourir pour chaque mot C'est la mort la plus belle. » B.Lauze

18, rue Simart, 75018 Paris.

Anniversaires de décès

- Il y a trois ans, le 5 octobre 1998,

Christiane COLIN

nous quittait, vaincue par la maladie.

Elle est toujours dans nos cœurs. Avec tout notre amour.

Gérard, Christèle, Diane, Jacqueline, Philippe et Emmanuel.

- Le 5 octobre 1993,

Ivan SKOPAN

disparaissait. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Martine Skopan, Ian et Estelle Skopan.

Services religieux

L'association **Les Ailes brisées** vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer, le samedi 6 octobre 2001, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Colloques

Bibliothèque Sainte-Geneviève. Société des Amis de la bibliothèque.

Bicentenaire de la naissance de l'architecte Henri-Labrouste. Cent cinquantième de l'inauguration de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Jeu 11 octobre 2001, colloque international, sous la direction scientifique de Jean-Michel Leniaud, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, professeur à l'Ecole des chartes. Ministère de la recherche, 1, rue Descartes, Paris-5^e. Informations : 01-44-41-97-61. Exposition

« Voir et revoir l'œuvre de Labrouste », du 12 octobre au 9 novembre 2001, de 10 heures à 18 heures, sauf dimanche et jours fériés. Entrée libre sur présentation d'une pièce d'identité. Bibliothèque Sainte-Geneviève, 10, place du Panthéon, Paris-5^e.

Conférences

Vendredi 5 octobre, de 20 h 15 à 21 h 30 **L'héritage spirituel de l'humanité** Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e, entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87. www.theosophie.asso.fr

Dimanche 7 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30 **Quel sens donner à la vie ? L'héritage spirituel de l'humanité** Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e. Entrée libre et gratuite. Tél. : 01-47-20-42-87. www.theosophie.asso.fr

Conférences de l'Etoile : le mercredi à 20 h 30 au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e

Libre participation aux frais. - **Peut-on tirer profit de ses échecs ?** le 10 octobre : Gérard Miller, J. Arnould, Ysé Tardan-Masquelier.

- **La souffrance peut-elle avoir un sens ?** le 17 octobre : Sylvie Germain, Guy Coq, Jean Hatzfeld.

- **Peut-on apprendre à être heureux ?** le 24 octobre : Tony Anatrella, Pascal Bruckner et Isabelle Graesslé.

- **La foi peut-elle aider à vivre ?** le 7 novembre : Eugen Drewermann, Jean-Yves Leloup.

- **Faut-il avoir peur de ses émotions ?** le 14 novembre : François Bizot, André Gounelle, Michel Lacroix.

- **Comment vivre quand on n'a plus d'espoir ?** le 21 novembre : Georges Moustaki, L. Basset, Denis Tillinac.

- **Peut-on apprendre à accepter les autres ?** le 28 novembre : Marek Halter, Daniel Sibony, Hubert Auque.

- **Peut-on apprendre à s'aimer soi-même ?** le 5 décembre : Bernard Besret, Jean-Paul Guetny, P. L. Assoun.

- **Peut-on choisir sa vie ?** le 12 décembre : Bertrand Poirot-Delpech, Jacques Pohier, Gérard Séverin.

- **Qu'est-ce que le protestantisme ?** le jeudi 13 décembre : Alain Houziaux et Louis Pernot, pasteurs à l'Etoile.

Le Collège des études juives (AIU), l'université Paris-IV Sorbonne et le CRETM organisent une conférence-concert

La musique prophétique d'Arnold Schoenberg

Communications de Danielle Cohen-Lévinas, Alain Didier-Well et Shmuel Trigano, suivies par un film d'André Elbaz.

Concert du Quatuor Albaran Quatuor à cordes op.7, n°1. **Lundi 15 octobre (20 heures-23 heures)**

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris (Paf : 50 F) Renseignements : 01-53-32-88-55.

Soirées-débats

« Les attentats aux Etats-Unis. Les démocraties devant le terrorisme. »

Soirée-débat, en partenariat avec *La Croix*. Le 8 octobre 2001, à 18 h 30, à l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, Paris-6^e, avec Arun Kapil, François Ermenweïn, Joseph Maïla et Olivier Mongin. Renseignements : 01-44-39-52-62.

Cours

Apprenez à bien vous servir de votre ordinateur, et bénéficiez en toute liberté d'une formation à domicile.

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous, quels que soient votre âge et votre niveau, pour vous apporter des solutions claires et précises à l'utilisation de votre matériel, la pratique de la bureautique, l'Internet et le multimédia.

Aldisa Bureautique & Internet

Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90

COURS D'ARABE

tous niveaux, jour, soir, samedi. Inscriptions : AFAC, 01-42-72-20-88.

Communications diverses

La Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Cycle Ecrivains de passage à l'occasion de la Saison hongroise : lundi 8 octobre, 20 heures.

La poète **Zsuzsa Beney** sera présentée par **János Szavai** avec la participation de **Maurice Regnaud**.

Mardi 9 octobre, 20 heures, Les romanciers **László Krasznahorkai** et **Péter Nádas** et leurs traducteurs **Joëlle Dufeully** et **Georges Kassai** seront présentés par **Sophie Képes**.

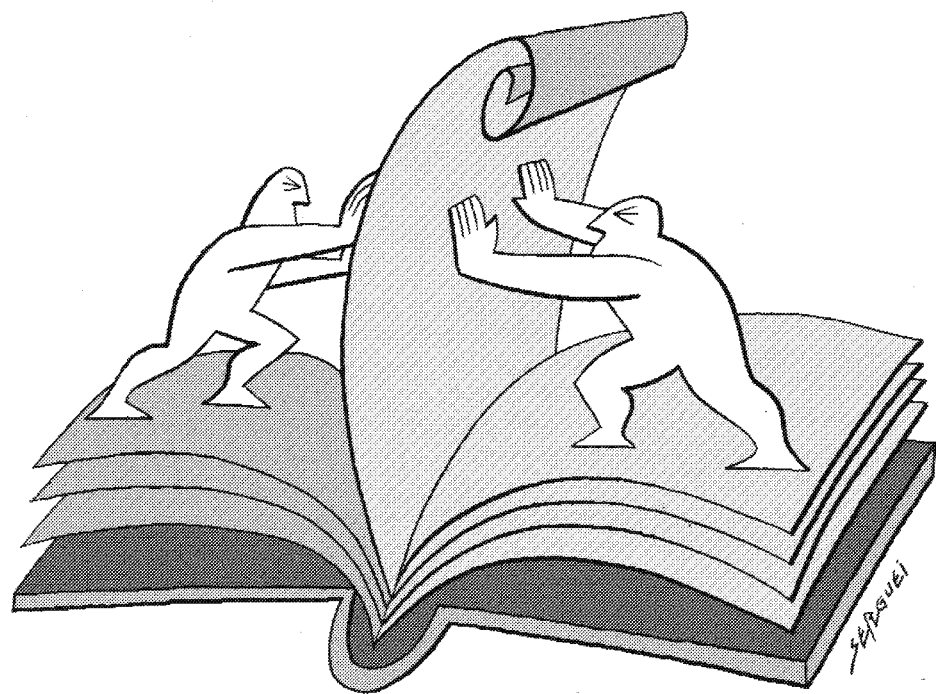
Entrée : 20 F (gratuit pour les adhérents, étudiants, chômeurs). Renseignements au : 01-49-54-68-87.

DEBARRAS integral, tous locaux, récupérations.

BIGUES BENNES 01 49 95 95 42

Service rapide tous les jours

13^e FORUM Le Monde LE MANS



DEVOIR DE MÉMOIRE, DROIT À L'OUBLI ?

VENDREDI 26, SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 OCTOBRE 2001

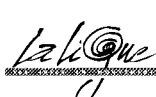
Le Monde



PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE DU MANS

Christian BOLTANSKI - Peter BROOKS - Jean-Louis BRUGUES - François FEJTÓ - Valérie HAAS - Alexandra LAIGNEL-LAVASTINE - Claude LANZMANN - Nicole LAPIERRE - Bernard-Henri LÉVY - Françoise LUCBERT - Isabelle NEUSCHWANDER - Claire PAULHAN - René RÉMOND - Paul RICOEUR - Régine ROBIN - Jean-Michel RODES - Henry ROUSSO - Benjamin STORA - Yves TERNON - Stéphane TISON - Claude TORRACINTA - Nathan WACHTEL - Nicolas WEILL - Annette WIEVIORKA.

Renseignements : DIRECTION DE L'ANIMATION URBAINE Service CULTURE Téléphone : 02 43 47 38 60 - Fax : 02 43 47 49 04 - Internet : m-tremblais.culture@ville-lemans.fr



LES LIBRAIRIES DU MANS

Le Monde de l'éducation numéro d'octobre 30 F / 4,57 €

Actualité : L'€uro à l'école : Les difficultés pédagogiques La monnaie unique au programme des lycées Le franc résiste dans les manuels

- Université : ce qui doit vraiment changer
- Géographie : une discipline qui s'affirme.
- Attentats : comment aider vos élèves à décrypter les images.

Le magazine des enseignants qui avancent

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

EN VUE

■ *Démon du sommeil, Funérailles d'une entreprise, Si tu découvres un cœur brisé* : les romans catastrophe à thème économique font un tabac au Japon.

■ Le séisme de Kobe a plus affecté l'économie japonaise que les attentats de New York le marché américain, estime le rapport du Fonds monétaire international sur les perspectives de l'économie mondiale.

■ **Thaksin Shinawatra**, premier ministre thaïlandais, demande aux fonctionnaires de se mettre au bureau en manches de chemise pour économiser l'énergie des climatiseurs.

■ « *Personnellement, je suis plutôt pauvre. L'argent que je dépense appartient à mon mari* », se défend la princesse saoudienne **Hind al-Fassi**, épouse du prince **Turki Ben Abdel Aziz**, frère du roi **Fahd**, condamnée par défaut par un tribunal du Caire à trois ans de travaux forcés pour un vol de bijoux.

■ Des T-Shirts et des service à thé à l'effigie de l'ancien leader serbe **Radovan Karadzic**, inculpé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international, sont en vente dans les boutiques de souvenirs de Bijeljina en Bosnie.

■ Les cinq cent mille étudiants étrangers inscrits dans les universités américaines paieront une taxe de 95 dollars pour financer leur mise en fiche après les attentats du 11 septembre.

■ **Sarah Ferguson**, duchesse d'York, à peine remise de ses émotions – elle s'apprêtait, selon son entourage, à se rendre, le jour des attentats, dans les bureaux de son œuvre de charité *Chance For Children*, au 101^e étage de la tour nord du World Trade Center – en aurait aussitôt fondé une deuxième pour l'aide psychologique aux enfants, selon son agent.

■ Le film *Don't Say a Word*, avec l'acteur **Michael Douglas** dans le rôle d'un psychiatre pour enfants, a pris la tête du box-office nord-américain.

■ Alors que le *Daily Mail* admire les « accents churchilliens » de **Tony Blair**, champion de la coalition antiterroriste, l'*Evening Star* rappelle qu'« il dirige un gouvernement qui a tout le mal du monde à faire arriver les trains à l'heure ».

■ **Euan**, 17 ans, fils de **Tony Blair**, a mis en fuite ses agresseurs, qui tentaient de le dévaliser, samedi 29 septembre dans le quartier de Swiss Cottage à Londres.

■ Les Suisses, qui saisissent les couteaux dans les aéroports depuis les attentats du 11 septembre, restent, selon le Service helvétique d'information agricole, les premiers consommateurs de fromage au monde.

Christian Colombani

« Tribune juive » en guerre contre le « fascisme vert »

Le périodique français établit un lien entre les réseaux terroristes qui ont frappé les Etats-Unis et ceux qui frappent Israël. Il s'en prend à la « France munichoise » qui fait de Ben Laden « le produit d'Ariel Sharon »

DEPUIS sa nouvelle formule de janvier 2001, le bimensuel *Tribune juive* tente de s'imposer comme l'organe de référence d'une communauté qui, en France, depuis la nouvelle Intifada, se sent isolée et maltraitée par la plupart des médias non juifs. Cela l'oblige à une combativité accrue, dont la dernière livraison, du 27 septembre, donne un exemple. Sur une couverture représentant un groupe de militants musulmans, poing en l'air, traits agressifs, un titre, « Des années pour triompher du fascisme vert », donne le ton d'un numéro qui tranche sur les consignes de modération données par les responsables politiques et communautaires.

En parlant de « fascisme vert »,



Olivier Guland, directeur de la rédaction, se défend de faire l'amalgame entre les terroristes et la mas-

se des musulmans, notamment ceux de France, dont il loue le calme. Il n'en a pas moins choisi son camp, celui du président Bush, seul garant, écrit l'éditorial, de l'« ordre démocratique mondial » et de la victoire du « bien » sur le « mal ».

COMBATIF, OUVERT

Ceux qui ne partagent pas cette vision, sous prétexte qu'elle serait « naïve ou manichéenne », sont des « munichois », complices du « fascisme vert qui gagne le Proche-Orient » et qui, croyant y défendre la cause arabe, « encouragent ceux qui sèment la terreur ». Ces munichois sont « les ennemis des populations pauvres du tiers-monde, premières victimes du fascisme vert, dont les représentants en Terre sainte se nomment Hamas, Jihad islamique et Hezbollah ».

Un autre article désigne à la vindicte cette « France munichoise », qui, si elle compatit avec la population américaine, règle en fait ses comptes avec la politique israélienne et établit un lien entre le terrorisme, qui a frappé les Etats-Unis, et les événements du Proche-Orient depuis un an. Cette France munichoise serait celle d'Alain Juppé, de Roland Dumas, Robert Hue, Noël Mamère, José Bové, accusés de « faire du Saoudien Ben Laden le produit d'Ariel Sharon », et de ne rien proposer pour éradiquer le fascisme vert d'Asie centrale et de Palestine. Seuls Robert Badinter et Alain Madelin échappent à ce procès de « dérapages anti-israéliens ».

Tribune juive, financé par des capitaux privés (Jacob Abbou, Jacques Abergel), mais en lien avec les intuitions, se veut le forum de tous les débats internes à la communauté juive.

A cet égard, le numéro du 27 septembre ouvre ses colonnes à ceux que le point de vue publié par Théo Klein dans *Le Monde* du 6 septembre – appelant Ariel Sharon à un changement de politique – a irrités. Jean Kahn, président du consistoire central, traite Théo Klein de « donneur de leçons ». Lazard Perez, ancien président de la communauté juive de Belgique, reproche à l'avocat français de « s'autoriser, depuis son salon parisien, à donner des directives péremptoires à Ariel Sharon ». Le médiateur de la rédaction tranche : nous ne sommes pas d'accord avec Théo Klein, écrit-il, mais il continuera à s'exprimer dans notre revue.

Journal qui se veut professionnel, combatif, ouvert, *Tribune juive* (12 000 exemplaires) rêve de devenir une sorte de *Jewish Chronicle* (65 000 exemplaires), périodique qui compte dans l'opinion anglaise. Fort de son décollage réussi, il sera bientôt distribué dans les kiosques et, pour montrer qu'il est dénué de tout sectarisme, ouvrira ses colonnes à la rédaction de *La Croix* dans son prochain numéro, consacré au dialogue judéo-chrétien.

Henri Tincq

★ *Tribune juive*, 46, rue Troyon, 93210 Sèvres.

DANS LA PRESSE

THE NEW YORK TIMES (Etats-Unis)

William Safire
■ On nous dit que le renseignement est au cœur de la mise sur pied d'une coalition anti-terroriste. Si les Saoudiens, Pakistais, Egyptiens – et même Iraniens et Libyens – partagent avec nous leurs secrets sur les islamistes, nous les accueillerons dans le monde civilisé et nous leur donnerons de l'argent. Cela pourrait aller plus loin : si la Russie nous aide, nous oublierons la Tchétchénie, et si la Chine nous aide nous céderons sur Taïwan. Mais il ne faut pas payer trop cher pour trop peu. Les services saoudiens vont moucher sur le Hezbollah pro-iranien mais pas sur le Hamas, et sûrement pas

sur les paiements saoudiens à Al-Qaïda. La Syrie vendra des gens dans la Bekaa mais protégera ceux qui sont installés à Damas. De même l'Egypte sonnera l'alarme contre les Frères musulmans qui veulent tuer Hosni Moubarak mais fermera les yeux sur la brigade Ben Laden.

Trop souvent, dans une grande coalition de renseignement, ceux qui sont prêts à moucher le Terroriste A hébergent aussi le Terroriste B et font du chantage sur le Terroriste C à l'étranger (...). Le Congrès doit se demander ce que promet l'administration Bush pour quelle sorte de soutien. Echangeons-nous des informations pour traquer Al-Qaïda contre la protection de bases terroristes au Liban et en Iran et des labo-

ratoires de guerre bactériologique en Irak ? Comment se garder contre la désinformation d'espions pakistanais destinée à nuire aux agents indiens chez les Taliban, et vice-versa ? En d'autres termes, ne payons-nous pas le châtiment d'un gang terroriste avec la promesse de ne pas frapper une nation terroriste ?

THE TIMES (Londres)

■ Les dirigeants musulmans ont dénoncé les menaces pesant contre leur communauté, demandé la protection de leurs mosquées et mis en garde les dirigeants occidentaux contre toute attaque des pays islamiques (...) Mais ils ont été plus discrets sur le premier pas essentiel que doit accomplir la communauté musulmane : une

condamnation générale et sans ambiguïté des terroristes et de ceux qui les soutiennent (...). En clamant qu'ils agissent en leur nom et au nom de l'islam, les extrémistes ternissent l'image de tous leurs corréligionnaires. Il n'existe aucune association entre l'islam et la violence ; mais ceux qui se plaignent d'être victimes de préjugés ne devraient pas être surpris par cette vision erronée en Occident s'ils ne condamnent pas les prétentions des fanatiques. Si les modérés veulent emporter le débat contre la haine prêchée par des mollahs incultes, ils doivent faire plus pour empêcher le recrutement de jeunes de Birmingham ou de Finsbury Park pour aller faire sauter des bombes au Yémen ou au Cachemire.

www.metissacana.sn/oumousy

Une pionnière africaine de l'Internet, accusée de proxénétisme, clame son innocence



OUMOU SY, l'égérie sénégalaise de l'Internet, lauréate 2001 du prix RFI Net, vient de passer plus d'un mois en prison à Dakar. Elle a été mise en liberté provisoire le 2 octobre, mais l'affaire suit son cours. Oumou Sy, fondatrice en 1996 de Metissacana, le premier cybercafé d'Afrique de l'Ouest, a créé successivement un site-portal sur le Sénégal, une société de prestation de services, puis une boutique en ligne pour vendre ses créations de mode – car elle est également styliste et directrice d'une agence de mannequins. C'est dans le cadre de cette dernière activité qu'elle est aujourd'hui accusée de complicité de proxénétisme. Sous couvert de l'organisation d'un défilé de mode, elle aurait participé à la « livraison » d'une centaine de jeunes femmes à de hauts responsables libyens à l'occasion des festivités du 32^e anniversaire de la révolution, organisées le 1^{er} septembre dernier à Tripoli. Cette affaire confuse et rocambolesque a failli entraîner la rupture des relations diplomatiques entre le Sénégal et la Libye. Il a fallu une

médiation des présidents zambien et togolais pour que les soupçons pesant contre le colonel Khadafi soient officiellement écartés : diplomatiquement, on a préféré retenir l'hypothèse d'un « complot visant à détériorer l'excellence des relations entre les deux pays »...

Sur le plan judiciaire, en revanche, rien n'est réglé. Oumou Sy a-t-elle tremé dans cette affaire ? Ses avocats affirment que le dossier d'instruction est vide et réclament un non-lieu, car les trois témoins à charge se sont rétractés lors d'une confrontation dès le

12 septembre. Par ailleurs, une enquête de moralité a établi qu'aucune des jeunes femmes en partance pour la Libye n'était fichée comme prostituée.

Face à ce qu'ils considèrent comme un déni de justice, les amis d'Oumou Sy se sont mobilisés. Pour faire pression sur les autorités, Michel Mavros, son mari, dépose régulièrement des paquets de lettres de protestation à la présidence sénégalaise. Plusieurs manifestations de rue ont eu lieu, un disque est en préparation.

A Paris, un comité de soutien international a été créé, au premier rang duquel figurent France Gall, Youssou N'dour, Baba Maal, le sculpteur Ousmane Sow, la réalisatrice Laurence Attali ou le cinéaste Cheikh Omar Cissoko. Depuis quelques jours, le comité parisien s'est emparé du site consacré à Oumou Sy sur le portail Metissacana, pour y publier des messages de soutien, des communiqués de presse et une chronologie détaillée de l'affaire.

Géraldine Faes

SUR LA TOILE

CRYPTAGE ET DÉMOCRATIE

■ Philip Zimmermann, auteur du célèbre logiciel de cryptage PGP, a publié sur Internet une lettre ouverte indiquant qu'il ne regrette pas d'avoir mis son invention gratuitement à la disposition de tous, même si des terroristes l'ont utilisée pour communiquer en secret. Selon lui, « dans les sociétés démocratiques, les systèmes de cryptage font toujours plus de bien que de mal ». Ce texte est une réponse à un récent article du *Washington Post* affirmant que, depuis le 11 septembre, M. Zimmermann était rongé par le remords et par la culpabilité.

MUSIQUE PAYANTE

■ Le grand éditeur de musique britannique EMI va accorder une licence de distribution pour le marché nord-américain au site de vente de musique en ligne Pressplay (filiale de Sony et Vivendi Universal). EMI est par ailleurs actionnaire de Musicnet, service concurrent de Pressplay, aux côtés d'AOL Time Warner. Cet accord va dans le sens des recommandations de la Commission antitrust américaine. – (Reuters.)
www.pressplay.com
www.musicnet.com

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le jeune Boris par Dominique Dhombres

BORIS ELTSINE a été jeune avant d'être vieux. Il a eu le visage lisse, le sourire enjoué et le verbe fleuri avant de devenir cette statue de chair mécanique et bouffie qui a du mal à faire un pas et même à articuler un mot. Alante Alfandari et Daniel Leconte avaient le grand mérite, hier soir sur Arte, de rappeler ces évidences oubliées. Et surtout, à travers des images extraordinaires retrouvées au fin fond des archives audiovisuelles soviétiques, de faire revivre ce passé disparu. Eh oui, Boris Eltsine a été un meneur d'hommes et un séducteur de foule. Il a été infiniment plus populaire en Russie que Mikhaïl Gorbatchev ne l'a jamais été. L'avantage de ce documentaire, qui s'arrête en 1990, est qu'on ne voit pas la suite, c'est-à-dire l'exercice du pouvoir par un autocrate broillon, velléitaire, alcoolique et corrompu, et surtout la fin, lamentable comme on sait. Qu'il était beau, courageux et sympathique,

Boris Eltsine, quand il se faisait élire au suffrage universel président de la Fédération de Russie, une première absolue dans l'histoire de l'URSS, un saut périlleux dans l'exercice inconnu de la démocratie !

Mikhaïl Gorbatchev fait preuve d'un humour rétrospectif indéniable quand il rappelle aujourd'hui en souriant que c'est lui qui a fait la carrière de son rival, alors simple chef régional du parti à Sverdlovsk, dans l'Oural. Gorbatchev était épaté par cet ingénieur, grand gueule et qui l'ouvrait, une pointure comme on en voyait peu dans la nomenklatura. En faisant « monter » Eltsine à Moscou, « vous allez vous attirer des ennuis », lui avait dit un ami avisé. Il avait raison. « Eltsine est un destructeur, pas un constructeur », conclut Gorbatchev. « Correct ! », comme dirait Laurence Bocolini. C'est Eltsine, et pas Gorbatchev, qui a défait l'URSS. Ni l'un ni

l'autre ne sont parvenus à construire une démocratie viable en Russie. Le pouvaient-ils ?

Né en 1931 dans un village de l'Oural, Boris Eltsine était sorti ingénieur en BTP de l'institut polytechnique de Sverdlovsk. Il avait été maçon, bétonneur, charpentier, menuisier, vitrier, plâtrier, peintre et grutier afin de connaître toutes les facettes de son métier. Tout cela, on le savait. On nous avait même beaucoup bassinés avec ça, jadis, à Moscou. Ce qu'on ne nous avait jamais dit, et pour cause, c'est que son grand-père avait été exécuté, en tant que « koulak » (ces paysans, prétendument « riches », qui possédaient quelques vaches et un animal de trait !) et que son père avait fait trois ans de camp pour la même raison. Boris l'avait soigneusement caché. Il avait, en effet, quelques raisons personnelles de haïr le régime dont il a finalement prononcé l'acte de décès.

JEUDI 4 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Couple franco-allemand. Forum
22.00 Demain, l'Europe élargie ? Forum
23.00 Euro, qu'est-ce qui va changer ? Forum

MAGAZINES

- 20.05 Temps présent. Clandestins, le voyage infernal. T5R
20.55 Envoyé spécial. Le pavillon des fous. Enquêtes en Afghanistan, Iran et à Londres. France 2
22.05 Open club. Jean Tulard. CineClassics
22.50 L'Actor's Studio. Val Kilmer. Paris Première
23.05 Campus, le magazine de l'écrivain. Invité : John Le Carré pour *La Constance du jardinier*. La conversation. La guerre économique entre le Nord et le Sud. Invités : Jean-Christophe Rufin ; Philippe Pignarre. La critique. Invités : Percy Kemp pour *Moore le Maire* ; Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, pour *Secrets de jeunesse*. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.15 360°, le reportage GEO. Papy gauchon. Arte
21.30 Animaux intelligents. National Geographic
22.15 Staline et les pionniers de l'Arctique. Odyssee
22.20 Grace Kelly. La Chaîne Histoire
22.30 Gao Rang, riz grillé. Planète

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 **Vénus Beauté (Institut)** ■ La vie amoureuse de trois femmes, Nathalie Baye, Audrey Tautou et Emmanuelle Seigner, travaillant dans un institut de beauté parisien. Une plaisante comédie sentimentale, à la fois mélancolique et cruelle, réalisée par Tonie Marshall. Lors des Césars 1999, le film reçut trois trophées (meilleur scénario, meilleure réalisation et meilleur film), Audrey Tautou recevant en outre le César du meilleur espoir féminin.

- 22.30 Thema. Reykjavik, des elfes dans la ville. Arte
22.50 Passé sous silence. Les tueurs fous du Brabant. France 3
23.00 Les Ailes du voyage. Les armateurs du ciel : l'Atlantique Nord. Voyage
23.00 La Faune Sauvage de Madagascar. Nat. Geographic
23.00 Sur les traces des ancêtres. [1/2]. Le pays de l'éléphant blanc. Histoire
23.05 Fernandel par Fernandel. TMC
23.25 Sur les traces des ancêtres. [2/2]. Les Hittites. Histoire
23.25 Lonely Planet. Moyen-Orient : Syrie, Jordanie et Liban. Planète
23.30 La Ferme oubliée par le temps. Odyssee
23.50 Thema. Citizen Cam. Arte
23.55 La Grande Famille. [3/3]. L'héritage et les reproches. Histoire
0.05 Les French Doctors dans le piège afghan. France 3
0.15 Thema. Björk, étoile des neiges. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. Championnat D 2 : Nîmes - Nancy. Eurosport
20.30 Basket-ball. Supercoupe d'Europe. Finale. Pathe Sport
20.35 et 23.30 Saint-Saëns. *Havanaise pour violon et orchestre*, opus 83. Avec Raphaël Oleg (violon). Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzago. Mezzo

MUSIQUE

- 20.30 Football. Championnat D 2 : Nîmes - Nancy. Eurosport
20.30 Basket-ball. Supercoupe d'Europe. Finale. Pathe Sport
20.35 et 23.30 Saint-Saëns. *Havanaise pour violon et orchestre*, opus 83. Avec Raphaël Oleg (violon). Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Mario Venzago. Mezzo

Le Monde TELEVISION

Arte

22.30 **Thema : Europe attitudes, Reykjavik** ■ Enfin une façon de parler de l'Europe qui ne soit ni pontifiante ni bêtifiante. Impulsée par Karen Michael (Arte France, en coproduction avec Agat Films & Cie, Gloria Films et Morgane Production), la collection « Europe Attitude » articule son propos autour et avec de jeunes adultes de grandes villes européennes. Ouverture aujourd'hui avec Reykjavik (Islande).

- 21.00 Cecilia Bartoli. Avec J.-Y. Thibaudet (piano). Mezzo
22.30 Haydn, Mozart et Schubert par le Wiener Klavier Trio. Mezzo
22.50 Jerry Lee Lewis. Toronto, septembre 1969. Canal Jimmy
23.40 Egberto Gismonti Trio. Montréal, juillet 1998. Muzikk
23.45 Il Giardino Armonico. Enregistré en 1999. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.40 Le Parasite. Patrick Dewolf. Festival
20.45 Beauté fatale. Fritz Kiersch et Jack Scalia O. 13^{ème} RUE
20.50 Alerte rouge. Jerry P. Jacobs O. TF 6
20.55 La Danse de mort. Claude Chabrol O. TMC
22.10 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. Festival
22.40 Le Prix de la tentation. Alan B. McElroy O. TF 1
23.10 En chute libre. John Irvin O. TF 6

SÉRIES

- 20.50 Washington Police. Le prix Lillie Sykes. Série Club
20.55 Mathieu Corot. L'Inconnue du canal. TF 1
21.40 The Practice. Dans l'arène. Coup de poker. Série Club
21.50 Ally McBeal. La dernière vierge O. M 6
0.00 New York District. Vol à l'adoption (v.o.). O. 13^{ème} RUE
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. La chasse au trésor. Série Club

CineClassics

23.00 **Austerlitz** ■ En cette semaine « napoléonienne » sur CineClassics, cette évocation, en couleurs, des débuts du Premier Empire et de la bataille d'Austerlitz est la seule qui soit fidèle à l'Histoire et à l'imagerie populaire de l'empereur, incarné avec vraisemblance par Pierre Mondy. Depuis son *Napoléon*, fresque du cinéma muet, Abel Gance rêvait à cet *Austerlitz* qu'il put enfin tourner avec une interprétation internationale.

FILMS

- 16.15 **Of Human Hearts** ■ Clarence Brown (Etats-Unis, 1938, 110 min). TCM
16.20 **Koutousov** ■ Vladimir Petrov (Russie, 1944, 115 min) O. CineClassics
17.55 **Lacenaire** ■ Francis Girod (France, 1990, 120 min) O. CineCinemas 3
18.05 **La Couleur pourpre** ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 160 min) O. TCM
18.25 **Un cœur qui bat** ■ François Dupeyron (France, 1990, 100 min) O. TPS Star
18.45 **Frankenstein** ■ Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. CineCinemas 1
20.45 **Betsy** ■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 80 min) O. CineClassics
20.45 **Vénus Beauté (Institut)** ■ Tonie Marshall (France, 1999, 105 min) O. Arte
22.10 **Le Mystère de la plage perdue** ■ John Sturges (Etats-Unis, 1950, 95 min). TCM
22.25 **Sommersby** ■ Jon Amiel (Etats-Unis, 1992, 110 min) O. CineCinemas 2
22.35 **Monsieur Hire** ■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) O. Cinéstar 2
22.50 **West Side Story** ■ Robert Wise et Jerome Robbins (Etats-Unis, 1960, 150 min) O. Téva



- 23.00 **Austerlitz** ■ Abel Gance. Avec Pierre Mondy, Martine Carol (France - Italie, 1960, 165 min) O. CineClassics
23.35 **Suspria** ■ Dario Argento (Italie, 1977, 99 min) O. M 6
2.15 **Les Noces de Dieu** ■ Joao Monteiro (Fr. - Port., 1998, v.o., 145 min) O. CineCinemas 2

VENDREDI 5 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Musique sacrée, sacrée musique. Forum
22.00 L'Interprète et la musique, un monde sensible. Forum
23.00 Musique, y a-t-il encore une guerre des tons ? Forum

MAGAZINES

- 15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ? Spécial Designers. La Cinquième
16.15 **Cartoon Factory**. « Lindy's Cat », 1927. « Tom and Jerry in the Bag », 1932. « Popeye the Sailor meets Ali Baba and the Forty Thieves », 1937. CineClassics
17.00 **Les Lumières du music-hall**. Boris Vian. Hervé Vilard. Paris Première
18.05 C dans l'air. La Cinquième
18.25 Open club. Jean Tulard. CineClassics
19.00 Explorer. Les Oiseaux Macareux. A l'affût de l'instant : un photographe aux frontières du Brésil. Le Berger et la Bergère. National Geographic
19.00 **Tracks**. Tribal : Trashmen. Dream : Cui jan. Live : Air. Arte
20.10 **La Vie des médias**. Invité : Pascal Nègre. LCI
20.50 **Thalassa**. Escalade à Bakou. France 3
21.00 **Recto Verso**. Invité : Pierre Cardin. Paris Première
21.15 **Rock Press Club**. Le funk. Canal Jimmy
22.45 **On ne peut pas plaire à tout le monde**. Avec Ariane Masseten, Alexis Trégarot, Stéphane Blakowski. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Image et science. [4/4]. Robot sapiens. La Cinquième
17.20 **Au-delà des mers**, l'héritage portugais. [5/5]. Echanges et communication. Planète
17.35 **La Caverne** des salonganes. Monte-Carlo TMC
18.00 **Hollywood stories**. Donald Trump et Mickey Rourke. Paris Première
18.00 **Les Brûlures de l'histoire**. Staline en Espagne. La Chaîne Histoire
18.00 **Nulla Pambu**, le serpent bienfaiteur. National Geographic
18.10 **Cinq colonnes à la une**. Planète
18.30 **Taxi pour l'Amérique**. La République dominicaine. Voyage
18.30 **Wild Ones**. L'ami des dauphins. National Geographic
18.30 **Un siècle de musique d'orchestre**. [7/7]. Héritages et avenir. Mezzo
18.35 **Skywalkers**. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 **Que la barque se brise, que la jonque s'entrouvre** ■ Sous-tendu par une interrogation qui travaille le cinéaste Rithy Panh depuis très longtemps, son téléfilm débute par un constat fait par une vieille religieuse cambodgienne réfugiée en France pour éviter le régime d'atrocités de Pol Pot. Comment vit-on quand on a échappé à une tragédie comme celle-là ? Que se passe-t-il dans la tête des survivants ? Pour répondre, Rithy Panh a eu

- 19.00 Biographie. Harry Truman. La Chaîne Histoire
19.05 L'Inde en instantané. Planète
19.45 **Les Mystères de l'Histoire**. La fin du monde. La Chaîne Histoire
20.00 **Les Secrets** de Rio de Janeiro. Voyage
20.00 **Le Gorille** des villes. National Geographic
20.15 360°, le reportage GEO. Le Vénérable Grand-Père massai. Arte
20.25 **Chroniques d'Hollywood**. Histoire
20.25 **Les Mystères de la Bible**. Samson et Dalila. La Chaîne Histoire
20.30 **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, colonie australienne. Planète
21.00 **Civilisations**. Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [1/2]. Le long voile sombre. Histoire
21.00 **Sri Lanka**, la terre promise. Voyage
21.10 **Seconde Guerre mondiale**. Blocus. La Chaîne Histoire
21.45 **Mère Teresa**, l'amour en action. Odyssee
21.45 **Lietuva**, Lituanie libre. [1/2]. Le défi de Gediminas. Histoire
22.00 **Biographie**. Diana face à son destin. La Chaîne Histoire
22.00 **Sur la route**. Amazonie, un opéra dans la jungle. Voyage
22.00 **Impact mortel**. National Geographic
22.15 **La Vie en face**. Noir comment ? Arte
22.25 **Les Nouveaux Détectives**. Complices. 13^{ème} RUE
22.40 **Un mariage massai**. Odyssee
22.45 **Histoire des inventions**. [4/6]. Inventer pour inventer. Histoire
23.00 **La Fête de l'ours**. Planète
23.00 **Survivre dans** le Sahara. National Geographic
23.10 **Profil**. Ingrid Caven. Arte
23.30 **Les Mystères de l'histoire**. Les Mayas. La Chaîne Histoire
23.30 **Portrait de famille**. Le Paris des Auvergnats. Planète
23.40 **Histoire du jazz français**. [2/3]. 1940-1960. Histoire
0.35 **Les Grands Parcs canadiens**. Le Parc national des glaciers. Odyssee

MUSIQUE

- 19.00 Biographie. Harry Truman. La Chaîne Histoire
19.05 L'Inde en instantané. Planète
19.45 **Les Mystères de l'Histoire**. La fin du monde. La Chaîne Histoire
20.00 **Les Secrets** de Rio de Janeiro. Voyage
20.00 **Le Gorille** des villes. National Geographic
20.15 360°, le reportage GEO. Le Vénérable Grand-Père massai. Arte
20.25 **Chroniques d'Hollywood**. Histoire
20.25 **Les Mystères de la Bible**. Samson et Dalila. La Chaîne Histoire
20.30 **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, colonie australienne. Planète
21.00 **Civilisations**. Histoire de l'esclavage aux Etats-Unis. [1/2]. Le long voile sombre. Histoire
21.00 **Sri Lanka**, la terre promise. Voyage
21.10 **Seconde Guerre mondiale**. Blocus. La Chaîne Histoire
21.45 **Mère Teresa**, l'amour en action. Odyssee
21.45 **Lietuva**, Lituanie libre. [1/2]. Le défi de Gediminas. Histoire
22.00 **Biographie**. Diana face à son destin. La Chaîne Histoire
22.00 **Sur la route**. Amazonie, un opéra dans la jungle. Voyage
22.00 **Impact mortel**. National Geographic
22.15 **La Vie en face**. Noir comment ? Arte
22.25 **Les Nouveaux Détectives**. Complices. 13^{ème} RUE
22.40 **Un mariage massai**. Odyssee
22.45 **Histoire des inventions**. [4/6]. Inventer pour inventer. Histoire
23.00 **La Fête de l'ours**. Planète
23.00 **Survivre dans** le Sahara. National Geographic
23.10 **Profil**. Ingrid Caven. Arte
23.30 **Les Mystères de l'histoire**. Les Mayas. La Chaîne Histoire
23.30 **Portrait de famille**. Le Paris des Auvergnats. Planète
23.40 **Histoire du jazz français**. [2/3]. 1940-1960. Histoire
0.35 **Les Grands Parcs canadiens**. Le Parc national des glaciers. Odyssee

TÉLÉFILMS

- 19.30 **Un château au soleil**. Robert Mazoyer. [2/6]. Festival
20.45 **Que la barque se brise**, que la jonque s'entrouvre. Rithy Panh. Arte
20.45 **Une mort à petites doses**. Sondra Locke O. RTL 9
20.55 **Les Maîtres du pain**. Hervé Baslé. [3/3] O. Monte-Carlo TMC
21.10 **Gardiens de la mer**. Christiane Leherissey. Festival
22.40 **Papa veut pas que je t'épouse**. Patrick Volson O. Téva

COURTS MÉTRAGES

- 0.55 **Histoires courtes**. *D'amour et d'eau fraîche* O ; *Part d'ombre* O. France 2
18.30 **Friends**. [1/2]. Celui qui retrouve son singe O. France 2
18.50 **La Vie à cinq**. Une vie meilleure O. Téva
19.55 **Homicide** [2/2] O. Série Club
20.50 **La Crim'**. Mort au rat. France 2
23.25 **Profil**. L'ombre des archanges O. Ciel pour œil O. M 6
23.25 **Lexx**. La roue de l'infortune. 13^{ème} RUE
23.50 **Friends**. Celui qui réglait le mariage (v.o.). O. Canal Jimmy
0.55 **Les Envahisseurs**. Action de commando. France 3
1.00 **Chapeau melon et bottes de cuir**. Meurtres à épisodes. Série Club
2.20 **Metrosexualité** (v.o.) O. Canal Jimmy

DANSE

- 21.00 **Giselle**. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adam. Par le ballet de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murru (Albrecht), Maurizio Vanadia (Hilarion), Maurizio Luceri (Balthilde). L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. Mezzo
22.55 **Le « Pas de deux » du Corsaire**. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'Adam. Saint-Pétersbourg. Avec Lioubov Kounakova (Médora), Farouk Rouzmatov (le corsaire). Mezzo

Le Monde TELEVISION

Arte

21.00 **Agustina de Aragon** ■ 1808, Napoléon 1^{er} place son frère Joseph sur le trône d'Espagne. S'ensuit le soulèvement du pays. Agustina (Aurora Bautista), jeune révolutionnaire, est amenée à protéger et à faire sortir de la ville un émissaire. Ce film de Juan de Orduna, inédit en France, débute en roman picaresque puis se centre sur les deux sièges de Saragosse. Scènes spectaculaires de bataille, production franquist de prestige. En v.o.

MUSIQUE

- 19.45 **Tony Bennett**. En juin 1985, lors du Festival de Montréal. Muzikk
20.35 et 23.30 **La Valse** (à deux pianos), de Ravel. Avec Martha Argerich (piano), Nelson Freire (piano). Mezzo
21.00 **Chick Corea and Friends**. Lors du Festival de jazz, en 1982. Muzikk
22.00 **Nice Jazz Festival 1998**. Avec Laurent De Wilde ; Prysm ; Jacky Terrasson ; Michel Petruccianni. Dir. Michel Leeb. Muzikk
22.20 **The Artist**. A Minneapolis, en 1999. Canal Jimmy
23.05 « **Poème** », opus 25, de Chausson. Avec Asuka Sezaki (violon), Masao Kitsutaka (piano). Mezzo
23.15 **Nice Jazz Festival 1999** (programme 6). Muzikk
23.45 **L'Amour des trois oranges**. Opéra de Prokofiev. En 1982, lors du Festival d'opéra. Mezzo
0.50 **The Nat « King » Cole Show 19**. En 1957. Muzikk

TÉLÉFILMS

- 19.30 **Un château au soleil**. Robert Mazoyer. [2/6]. Festival
20.45 **Que la barque se brise**, que la jonque s'entrouvre. Rithy Panh. Arte
20.45 **Une mort à petites doses**. Sondra Locke O. RTL 9
20.55 **Les Maîtres du pain**. Hervé Baslé. [3/3] O. Monte-Carlo TMC
21.10 **Gardiens de la mer**. Christiane Leherissey. Festival
22.40 **Papa veut pas que je t'épouse**. Patrick Volson O. Téva

COURTS MÉTRAGES

- 0.55 **Histoires courtes**. *D'amour et d'eau fraîche* O ; *Part d'ombre* O. France 2
18.30 **Friends**. [1/2]. Celui qui retrouve son singe O. France 2
18.50 **La Vie à cinq**. Une vie meilleure O. Téva
19.55 **Homicide** [2/2] O. Série Club
20.50 **La Crim'**. Mort au rat. France 2
23.25 **Profil**. L'ombre des archanges O. Ciel pour œil O. M 6
23.25 **Lexx**. La roue de l'infortune. 13^{ème} RUE
23.50 **Friends**. Celui qui réglait le mariage (v.o.). O. Canal Jimmy
0.55 **Les Envahisseurs**. Action de commando. France 3
1.00 **Chapeau melon et bottes de cuir**. Meurtres à épisodes. Série Club
2.20 **Metrosexualité** (v.o.) O. Canal Jimmy

DANSE

- 21.00 **Giselle**. Chorégraphie de Patrice Bart. Musique d'Adam. Par le ballet de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Giselle), Massimo Murru (Albrecht), Maurizio Vanadia (Hilarion), Maurizio Luceri (Balthilde). L'Orchestre du Teatro alla Scala, dir. Paul Connelly. Mezzo
22.55 **Le « Pas de deux » du Corsaire**. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique d'Adam. Saint-Pétersbourg. Avec Lioubov Kounakova (Médora), Farouk Rouzmatov (le corsaire). Mezzo

Le Monde TELEVISION

CineClassics

21.00 **Agustina de Aragon** ■ 1808, Napoléon 1^{er} place son frère Joseph sur le trône d'Espagne. S'ensuit le soulèvement du pays. Agustina (Aurora Bautista), jeune révolutionnaire, est amenée à protéger et à faire sortir de la ville un émissaire. Ce film de Juan de Orduna, inédit en France, débute en roman picaresque puis se centre sur les deux sièges de Saragosse. Scènes spectaculaires de bataille, production franquist de prestige. En v.o.

FILMS

- 13.35 **Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?** ■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, 100 min). TCM
14.00 **Une île au soleil** ■ Robert Rossen (Etats-Unis, 1957, 115 min) O. CineCinemas 1
15.55 **Lacenaire** ■ Francis Girod (France, 1990, 120 min) O. CineCinemas 1
16.50 **Le Diable boiteux** ■ Sacha Guitry (France, 1948, 130 min) O. Histoire
18.55 **Show Boat** ■ George Sidney (Etats-Unis, 1951, 110 min). TCM
19.00 **Cœurs brûlés** ■ Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1930, 85 min) O. Histoire
21.00 **Certains l'aiment chaud** ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min) O. Cinétoile
21.00 **Furuy** ■ Nagisa Oshima (GB - Jap., 1982, 120 min) O. Cinéfaz
21.00 **Agustina de Aragon** ■ Juan de Orduna (Espagne, 1950, 125 min) O. CineClassics
22.30 **Le Guet-apens** ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1972, 120 min) O. CineCinemas 3
22.40 **Corps à cœur** ■ Paul Vecchiali (France, 1978, 125 min). Festival
22.50 **Broken Arrow** ■ John Woo (Etats-Unis, 1996, 110 min) O. TPS Star
23.00 **Tokyo Eyes** ■ Jean-Pierre Limosin (France - Japon, 1999, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
23.05 **Betsy** ■ Frank Borzage (Etats-Unis, 1936, 95 min) O. CineClassics



- 0.15 **Lumière d'été** ■ Jean Grémillon. Avec Madeleine Robinson, Pierre Brasseur (France, 1943, 110 min) O. Cinétoile
0.35 **Le Bal des vampires** ■ Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 105 min). Arte



- 0.40 **Indiscrétions** ■ George Cukor. Avec Katharine Hepburn, Cary Grant (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) O. CineClassics
0.40 **Monsieur Hire** ■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) O. TPS Star

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
17.25 **Beverly Hills**. 18.15 et 0.30 **Exclusif**. 18.55 **Le Bigdil**. 20.00 **Journal**, Tierscé, Météo. 20.50 et 0.25 **Star Academy**. 20.55 **Mathieu Corot**. L'Inconnue du canal. 22.40 **Le Prix de la tentation**. Téléfilm. Alan B. McElroy O.

FRANCE 2

- 17.20 **Qui est qui ?**
18.00 **Le Groupe**. 18.30 **Friends** O. 19.00 **On a tout essayé**. 19.50 **Un gars, une fille**. 20.00 et 0.40 **Journal**, Question ouverte. Invité : Jack Lang. 20.40 **Météo**, Point route. 20.55 **Envoyé spécial**. 23.05 **Campus**, le magazine de l'écrivain. 1.05 **Nikita**. Avant de m'endormir O.

FRANCE 3

- 17.50 **C'est pas sorcier**. 18.20 **Questions pour un champion**. 18.50 **Le 19-20 de l'information**, Météo. 20.15 **Tout le sport**. 20.25 **Tous égaux**. 20.55 **Viens chez moi, j'habite chez une copine** Film. Patrice Leconte. 22.20 **Météo**, Soir 3. 22.50 **Passé sous silence**. Les tueurs fous du Brabant. 0.05 **Les French Doctors** dans le piège afghan.

CANAL +

- 16.30 **Coluche à la télé** O. 17.00 **Tchao pantin** ■ Film. Claude Berri O. ► **En clair jusqu'à 18.29** 18.30 **Les Simpson** O. ► **En clair jusqu'à 20.44** 18.55 + de cinéma. 19.30 **Le Journal**, **Le Zapping**. 19.55 **Les Guignols de l'info**. 20.05 **Burger Quiz**. 20.45 **Fish and Chips** Film. Damien O'Donnell. 22.15 **Boys Don't Cry** ■ Film. Kimberly Peirce (v.o.) O. 0.10 **The House of Yes** Film. Mark S. Waters (v.o.) O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
13.50 **Les Feux de l'amour**. 14.40 **Une femme dans l'ombre**. Téléfilm. James Hayman. 16.35 **Pavillons**. 17.25 **Beverly Hills**. 18.15 **Exclusif**. 18.55 **Le Bigdil**. 20.00 **Journal**, Météo, Trafic infos. 20.45 et 1.30 **Star Academy**. 20.50 **Les Enfants de la télé**. 23.10 **Sans aucun doute**.

FRANCE 2

- 13.45 **Derrick** O. 15.50 **Mort suspecte** O. 16.50 **Des chiffres et des lettres**. 17.20 **Qui est qui ?** 18.00 **Le Groupe**. 18.30 **Friends** O. 19.00 **On a tout essayé**. 19.50 **Un gars, une fille**. 20.00 et 0.30 **Journal**, Météo. 20.50 **Une soirée, deux polars**. La Crim'. *Mort au rat*. 21.50 **Central nuit**. *Parole de flic*. 22.55 **New York 911**. Ciel pour œil O. 23.50 **Guerre de quartier** O. 0.55 **Histoires courtes**.

FRANCE 3

- 13.55 **C'est mon choix**. 15.00 **Femmes en blanc**. Téléfilm. Jerry London. [2/2]. 16.30 **MNK, A toi l'actu**. 17.50 **C'est pas sorcier**. 18.20 **Questions pour un champion**. 18.50 **Le 19-20 de l'information**, Météo. 20.10 **Tout le sport**. 20.20 **Tous égaux**. 20.50 **Thalassa**. Escalade à Bakou. 22.20 **Météo**, Soir 3. 22.45 **On ne peut pas plaire à tout le monde**. 0.30 **Ombre et lumière**. 0.55 **Les Envahisseurs**. Action de commando.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 13.30** 13.25 **Le Zapping**. 13.30 **La Grande Course**. 14.00 **Le Bossu** ■ Film. Philippe de Broca O. 15.45 **Spin City**. 16.25 **Rushmore** ■ Film. Wes Anderson O. 18.05 **Lain** O. ► **En clair jusqu'à 20.59** 18.30 **Les Simpson** O. 18.55 + de cinéma. 19.29 **Résultats et rapports**. 19.30 **Le Journal**. 19.50 **Le Zapping**. 19.55 **Les Guignols de l'info**. 20.05 **Burger Quiz**. 20.45 **Encore + de cinéma**. 21.00 **La Nuit des chauves-souris** Film. Louis Morneau O. 22.30 **Titus**. La rupture O. 23.00 **La Fin des temps**

Point d'argent...

par Pierre Georges

AYANT de l'économie une approche assez romanesque, mais guère plus au fond que celle des prévisionnistes, il nous faut dire ici et maintenant en quelle stupéfaction nous laisse la déconfiture de la Swissair.

Comment, quoi, qu'est-ce ! ? Voici une compagnie que notre imaginaire avait, une fois pour toutes, classifiée, par clichés, au rang des entreprises heureuses et des institutions insubmersibles. La Swissair, avion blanc, croix rouge, déjà tout un programme de sécurisation du passager, nous paraissait plus que sûre : inscrite à l'inventaire patrimonial des tranquilles certitudes suisses.

Sécurité, ponctualité, confort, voilà la Swissair telle qu'elle nous apparaissait : la compagnie des coffres-forts à réacteurs, l'antichambre déjà d'un pays voguant dans l'azur au-dessus des turbulences économiques et vulgaires soubresauts monétaires.

Pour dire comme les clichés aident à l'ordonnement de la pensée, nous étions arrivés à cette conviction que si le monde reste le monde et la Suisse la Suisse, il y avait quatre choses dont nos voisins pouvaient garantir, à tout jamais, la pérennité : la teneur en cacao du chocolat ; la teneur en blindage du secret bancaire ; la teneur en exactitude des mécanismes horlogers ; et la teneur en bons comptes, ainsi qu'en bons vols, des avions de la Swissair.

Et voici, horreur, qu'un de ces piliers de la bonne et non usurpée réputation helvète s'effondre sans crier gare ni même aéro-gare. Voici qu'un abominable, inconcevable, insupportable gros mot s'est inscrit dans le ciel suisse : « faillite ! ». Voici que ce

que nous n'aurions jamais imaginé un seul instant s'est produit. Des avions de la Swissair cloués au sol (formidable, soit dit en passant, cet autre cliché de l'avion cloué au sol comme papillon pour entomologiste aéroportuaire). Des avions cloués au sol donc. Les réservoirs à sec, sonnait atrocement le vide, et faisant, peut-on le dire, la manche aux pompes à kérosène. Un peu de kérosène, s'il vous plaît, pour une pauvre compagnie suisse dans la débène !

Et sait-on ce que répondirent les pompistes, avec une belle et culturelle férocité et unanimité : Point d'argent ? Point de Swissair ! Voilà où l'on en est, où l'on en fut plutôt, jusqu'à ce que le gouvernement suisse et les banques, pour effacer cette honte nationale, ne mettent la main au portefeuille pour déclouer momentanément les engins.

Il n'empêche. Quelle affaire, tout de même ! Les Suisses ont regardé la Swissair sur la tête. Tenez, pas plus tard qu'hier soir, à la télévision, juste après les talibans, que vit-on ? Une hôtesse, dont Dutronc ce farceur nous suggéra vaguement que toute sa vie elle avait rêvé d'être à la Swissair, une hôtesse en larmes donc pour avoir vu son monde, sa vie et ses certitudes en panne sèche. Et ce matin, à la radio, cet autre employé de la même compagnie racontant sa colère et sa stupéfaction. Racontant aussi le paradis perdu. Car, disait-il, la Swissair ce n'est pas cela. On y entraînait à vie. Et l'on s'y succédait de père en fils.

Fin d'un petit bonheur dynastique et salarial. La Suisse n'est plus la Suisse. Swissair n'est plus Swissair. Et voici qu'ici comme ailleurs les tailleurs de coûts aiguisent les couteaux.

Le regain de tension fait avorter la deuxième rencontre entre Shimon Pérès et Yasser Arafat

L'armée israélienne n'exclut pas la reprise d'actions offensives dans les zones autonomes palestiniennes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël et l'Autorité palestinienne ont annulé les contacts prévus, mercredi 3 octobre, à la suite de l'attaque par deux activistes du Mouvement de la résistance islamique (Hamas) d'une colonie de la bande de Gaza. L'opération, perpétrée la veille, s'était soldée par la mort de deux militaires israéliens, dont une jeune femme, et des deux assaillants. L'armée israélienne, qui avait mené en représailles une

incursion dans le nord de la bande de Gaza, laquelle avait entraîné la mort de six Palestiniens, dont deux agriculteurs, est restée sur ses positions. Par ailleurs, un enfant palestinien a été légèrement blessé par des tirs de soldats israéliens près de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza.

A Hébron, les festivités prévues à l'occasion de la fête juive de Soukkot ont été troublées par des tirs palestiniens en provenance de la colline d'Abou Sneih qui domine la

zone de la vieille ville restée sous le contrôle des Israéliens et où est installée une petite communauté de colons radicaux. Deux femmes ont été blessées. Plus tard dans la soirée, deux Israéliens ont également été blessés à la suite de tirs dans la partie orientale de Jérusalem.

Le dialogue difficile engagé entre les deux parties depuis la rencontre entre le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, le 26 septem-

bre, a fait les frais de ce nouvel accès de violence. L'armée israélienne a indiqué ne plus exclure à l'avenir la reprise d'actions offensives, comme les incursions en zones autonomes palestiniennes, et les mesures prévues pour alléger le blocus qui pèse sur les principales villes palestiniennes ont été annulées. Dore Gold, conseiller d'Ariel Sharon, a estimé que M. Arafat avait « ridiculisé » le cessez-le-feu. De son côté, le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a estimé que « la coalition du mal qui lie Sharon à l'armée veut faire échouer toute solution politique ».

La tension s'est étendue au nord du pays, où les positions israéliennes installées dans le secteur contesté des fermes de Chebaa ont été la cible de tirs de mortier du Hezbollah libanais. Ces tirs n'ont pas fait de blessés. L'artillerie israélienne a riposté et quelques obus sont tombés sur le village libanais de Kfar Chouba sans faire de victimes. Il s'agit du premier accrochage armé dans la zone frontalière depuis le mois de juillet. Enfin, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) s'est donné mercredi un nouveau responsable en remplacement de Abou Ali Moustapha, assassiné par Israël le 27 août dans une attaque d'hélicoptères. Ahmad Saadat, 48 ans, a été désigné à une large majorité au cours d'un scrutin organisé à Ramallah, en Cisjordanie. De l'avis de la plupart des membres du FPLP, Ahmad Saadat pourrait imprimer à l'organisation une option plus radicale.

Le berbère devrait devenir langue nationale en Algérie

LA LANGUE berbère (le tamazight) deviendra – au côté de l'arabe – langue nationale en Algérie, a décidé le président Abdelaziz Bouteflika. Inattendue, la décision du chef de l'Etat a été annoncée, mercredi soir 3 octobre, par un communiqué du gouvernement qui rendait compte d'une rencontre le jour même entre le premier ministre, Ali Benflis, et des représentants des comités de village et de tribu (les archs) de Kabylie. Ces derniers incarnent le mouvement de protestation qui, après la mort d'un lycéen au printemps, a fait, au cours de multiples affrontements, une soixantaine de morts et plusieurs milliers de blessés.

Le président Bouteflika a donc décidé, selon le communiqué, la « constitutionnalisation du tamazight en tant que langue nationale lors du prochain amendement de la Constitution ». Cette reconnaissance n'est pas la seule annonce faite par le premier ministre. Les « victimes » des trois mois d'émeutes bénéficieront d'un « statut particulier », et une

« juste indemnisation » est prévue à leur profit. Des « poursuites judiciaires » seront en outre engagées contre les « responsables des crimes et des assassinats ». Enfin, est prévu un réaménagement des « structures de sécurité » dans les régions de Kabylie où des « dépassements » par les forces de l'ordre ont été constatés.

L'annonce de ces mesures a été faite moins de quarante-huit heures avant le début d'une marche qui vendredi, en fin de matinée, doit réunir dans le centre d'Alger plusieurs milliers de manifestants avec pour objectif de remettre au chef de l'Etat la plate-forme de revendications de la minorité kabyle.

Si l'on s'en tient au communiqué du gouvernement, les principales d'entre elles sont désormais satisfaites, ce qui pose la question du maintien de la marche, la troisième organisée par les archs. « La marche aura-t-elle lieu ? » s'interroge le quotidien *El Watan* de jeudi. De leur côté, les autorités n'ont jusqu'ici pas fait savoir si elles autoriseraient

ou pas la manifestation. A la mi-juin, un rassemblement – interdit – à Alger avait tourné à l'émeute et s'était soldé par la mort de six personnes.

Le communiqué du chef du gouvernement a semé la confusion parmi les Kabyles. Une partie des responsables de la communauté étaient en effet dans l'ignorance de la rencontre de mercredi dans laquelle ils voient une manœuvre pour affaiblir leur mouvement. La coordination qui prépare la marche de vendredi a d'ailleurs tenu à réaffirmer, mercredi, que personne n'avait été mandaté pour « dialoguer ou négocier » avec le pouvoir. Le communiqué du gouvernement est « un faux (...). S'il y a eu rencontre, les auteurs de cette trahison seront lynchés », a déclaré l'un des responsables du mouvement cité par le quotidien *Le Matin*.

Jean-Pierre Tuquoi

Gilles Paris

► www.lemonde.fr/algerie

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

L'Italie adopte une loi pour « blanchir » Silvio Berlusconi

ROME. Le Sénat a approuvé définitivement, mercredi 3 octobre, au terme d'un débat houleux, une loi limitant l'entraide judiciaire entre l'Italie et la Suisse. Ce texte encadre notamment de façon très stricte les commissions rogatoires et sera susceptible de s'appliquer au procès en appel et donc de bénéficier directement à Silvio Berlusconi qui reste poursuivi dans diverses affaires judiciaires de corruption, de falsification de bilan et de financement illicite de partis politiques. L'examen de cette loi s'est heurté à de violentes critiques de l'opposition de gauche, qui estime que le chef du gouvernement organise ainsi son immunité judiciaire ainsi que celle de certains de ses amis également poursuivis et parce que, par ailleurs, elle affaiblit les moyens de lutter contre la mafia, la délinquance et le crime.

Pierre Lambert évoque ses « relations politiques » avec Lionel Jospin

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Pierre Lambert, dirigeant historique des trotskistes-lambertistes, évoque, dans un entretien à *L'Express* (daté 4-11 octobre), ses « relations politiques » avec le premier ministre. « Jospin est parti, après un débat. Son choix est son choix. J'ai l'intention de m'expliquer ultérieurement sur cette période », explique le patron du Parti des travailleurs, confirmant la sortie prochaine d'un ouvrage avec Daniel Gluckstein, secrétaire national du PT (*Le Monde* du 6 juin). « Avec Jospin, j'ai eu des relations politiques. Le fait qu'elles aient cessé reste aujourd'hui, pour moi, une question politique. (...) Je considère que ce que Jospin a fait à partir de 1988 quand il était ministre de l'éducation nationale permet d'ouvrir la voie à ce qui se passe aujourd'hui », ajoute-t-il, sans dater précisément la rupture de M. Jospin avec le Parti communiste internationaliste (ex-OCI). Enfin, M. Lambert nie avoir « rencontré » Jacques Chirac en 1995, mais reconnaît être « allé négocier à l'Elysée » pour « essayer d'empêcher la sortie du plan Juppé sur la sécurité sociale ».

DÉPÊCHE

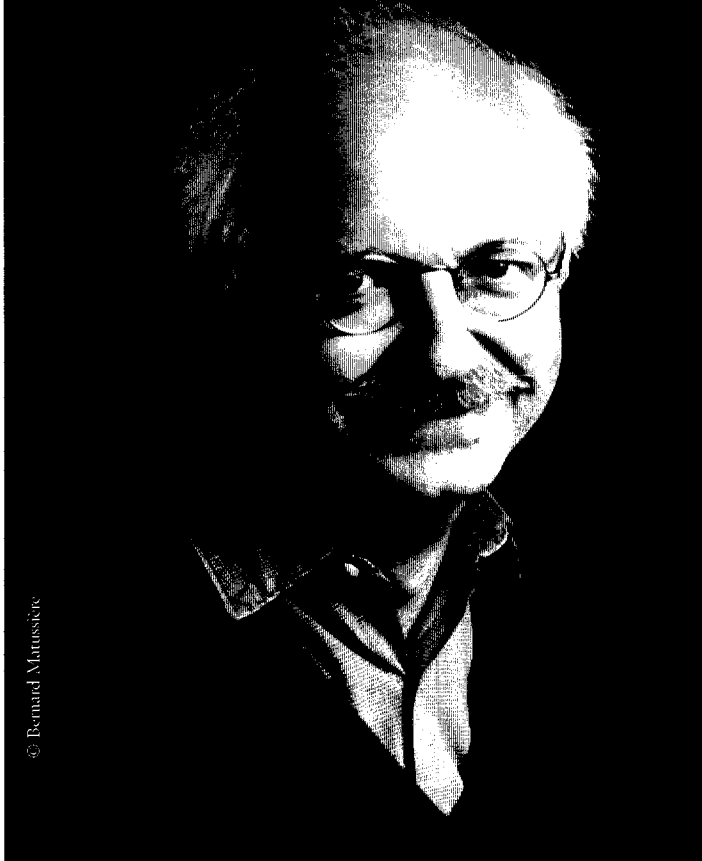
■ **LOTO : résultats des tirages n° 79 effectués mercredi 3 octobre.** Premier tirage : 29, 32, 33, 42, 43, 44 ; complémentaire : 17. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rappports pour 5 numéros et le complémentaire : 2 554 495 F (389 430 €) ; 5 numéros : 6 165 F (939 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 428 F (65,24 €) ; 4 numéros : 214 F (32,62 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 42 F (6,40 €) ; 3 numéros : 21 F (3,2 €). **Second tirage** : 5, 10, 12, 22, 30, 49 ; complémentaire : 4. Rappports pour 6 numéros : 6 000 280 F (914 736 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 38 850 F (5 922 €) ; 5 numéros : 3 125 F (476 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 170 F (25,91 €) ; 4 numéros : 85 F (12,95 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 20 F (3,04 €) ; 3 numéros : 10 F (1,52 €).

TANGUY VIEL
rencontre à
L'ASTRÉE
69, rue de Levis, Paris 17^e
Tél. 01 46 22 12 21
à l'occasion de la parution de
L'Absolue
perfection du crime
(Ed. de Minuit)
le Dimanche 7 octobre
à 11 heures

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 octobre 2001 : 554 761 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé au numéro d'aujourd'hui notre supplément *Style hommes* daté samedi.

Erik Orsenna

La grammaire est une chanson douce



« Un voyage drôle et joyeux au merveilleux pays de la grammaire. »

Marie-Laure Delorme, *Le Journal du Dimanche*

« Une jubilatoire reconquête de la parole. »

Y. B., *Le Nouvel Observateur*

« Orsenna vient de rendre ses lettres de noblesse à un genre délaissé depuis bien longtemps : le conte. »

François Busnel, *L'Express*

« Une déclaration d'amour à la langue française. »

Bruno de Cessole, *Valeurs Actuelles*

« Cette fable est un vrai bonheur. Si les enfants pouvaient apprendre comme Thomas et Jeanne, il faudrait nommer Erik Orsenna, à vie, ministre de l'Éducation Nationale. Mais le poste ne doit guère être drôle, et il a son œuvre à écrire, c'est mieux. »

Jean-Jacques Brochier, *Le Magazine Littéraire*

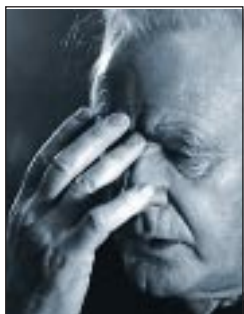
Stock

DOSSIER

Alain Robbe-Grillet
pages II et III



**JOHN
LE CARRÉ**
page IV



**CLAUDE
MC KAY**
page V



**CENTENAIRE DU NOBEL
DE LITTÉRATURE**
pages VI et VII



LE MONDE DES POCHE
Raymond Radiguet



Robbe-Grillet se commémore

Il n'aura quatre-vingts ans qu'en août 2002. Pourtant les célébrations commencent : un numéro spécial de *Critique*, un recueil d'articles et d'entretiens... Mais, plus étonnant, un roman de Robbe-Grillet paraît en cette rentrée, alors qu'il n'en avait pas publié depuis *Djinn* (1981) et avait annoncé qu'il n'écrirait plus de roman et peut-être même plus rien, sauf des films. Le dernier volume de son autobiographie romanesque (ou fiction autobiographique), *Les Derniers Jours de Corinthe* (1994), apparaissait comme une triste conclusion, non seulement de cette trilogie ironiquement appelée « Les Romanesques » (assez ennuyeuse, sauf si l'on est un « fan » absolu ou si l'on fait une thèse), mais de toute une œuvre.

Or voici *La Reprise*, qui renoue avec ce qu'Alain Robbe-Grillet a écrit de plus stimulant, il y a quelque... quarante ans : *La Jalousie*, *Le Voyeur*, *Les Gommès* (ce roman-là trouve un écho très particulier dans *La Reprise*)... Dans ce « nouveau nouveau roman », on retrouve ce regard sans « alibi, épaisseur et profondeur » qui séduisait Roland Barthes, ces descriptions minutieuses, maniaques, dans lesquelles Robbe-Grillet excelle, ce

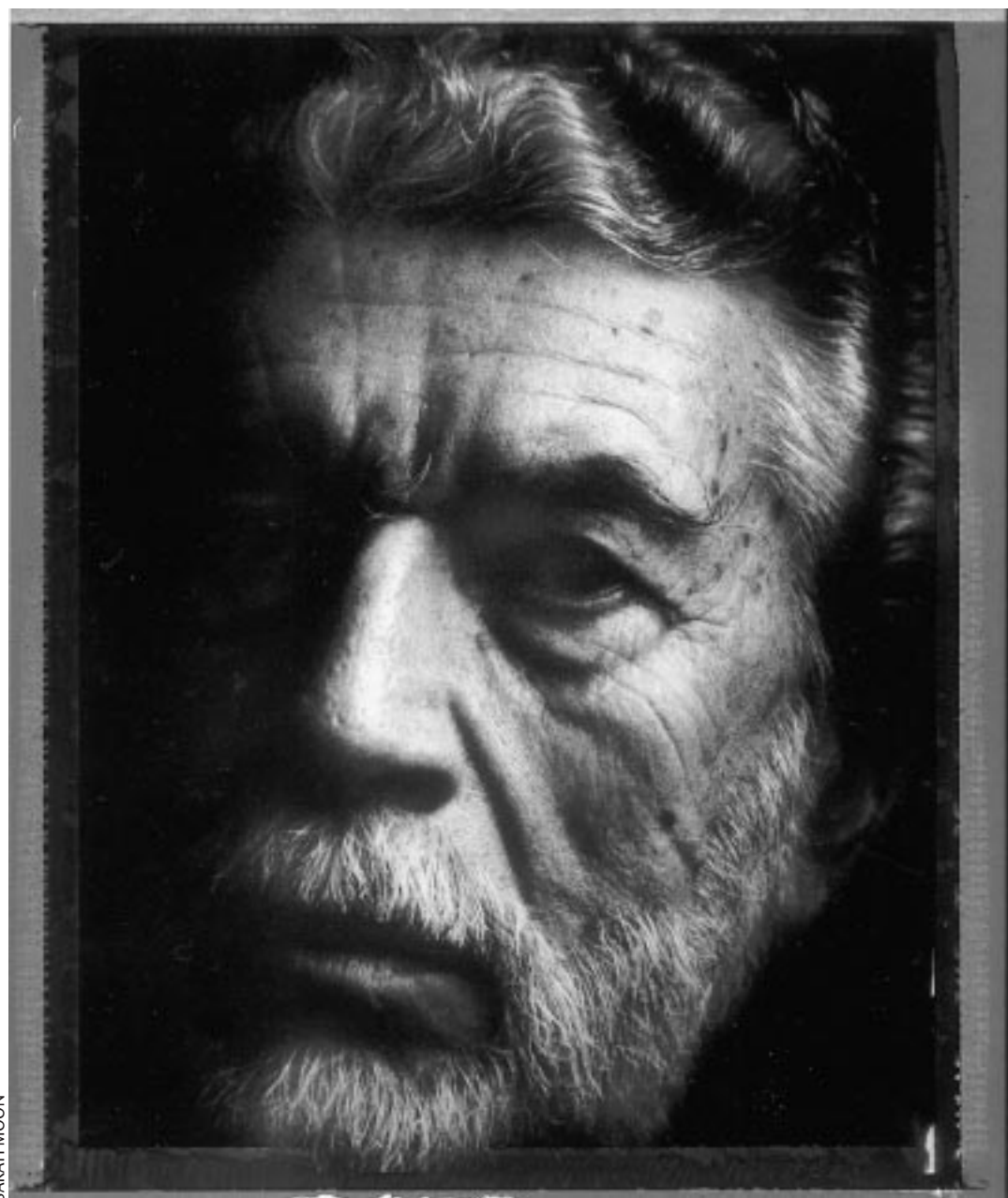
A la veille de ses 80 ans et vingt ans après « Djinn », son dernier roman, Alain Robbe-Grillet combine, dans « La Reprise », les thèmes et les figures qui lui sont chers

monde d'objets, ce montage singulier qui faisait écrire en 1960 à l'un de ses cadets : « On n'échappe à la banalité absurde de la description que par la composition. Ainsi le choix, la répétition, la place de chaque élément de détail dans un ensemble clairement et très habilement concerté viennent-ils donner une valeur obsessionnelle au réalisme absolu de Robbe-Grillet. Tout se passe comme si la matière de ses livres se composait d'éléments bruts de réalité, agencés rythmiquement dans une durée qui surgit de leur juxtaposition. (...) Mais nous sommes dans ce labyrinthe, soumis à ses retours, à cette confusion intentionnelle de miroirs qui ne reflètent que nous et notre chemin (...) » (1).

Le « labyrinthe » de *La Reprise* traverse toute l'œuvre de Robbe-Grillet, « ressemble à tous ses livres - réunis », comme le fait remarquer Tom Bishop (2). Le titre est

déjà tout un programme. C'est celui d'un essai de Kierkegaard, souvent traduit par *La Répétition*, dont une citation figure en épigraphe du Robbe-Grillet (3). Dans la seconde partie de l'ouvrage, Constantin Constantius, « auteur » hétéronyme imaginé par Kierkegaard - qui venait lui-même de rompre avec Régine Olsen -, raconte son voyage à Berlin en 1843, pour tenter de renouer avec sa fiancée. Le roman de Robbe-Grillet se passe dans le Berlin de 1949, et une très jeune fille, Gigi, en est l'une des héroïnes. Mais le jeu sur « Reprise » (de toute une œuvre), « Répétition » (de tout un passé de littérature) ainsi que la différence faite par Kierkegaard et soulignée par Robbe-Grillet entre « reprise » et « ressouvenir » demanderaient à eux seuls de longs développements.

Si l'on ne connaît pas les livres de Robbe-Grillet, que peut-on comprendre à cette histoire d'agent secret de seconde zone (et de ses divers doubles) envoyé à Berlin pour une mission dont il ne connaît pas vraiment le sens, égaré entre ses rêves, ses délires et ses souvenirs, perdu dans une ville divisée en secteurs d'occupation et dans un dédale familial... un ancien voyage avec sa mère... une demi-sœur, peut-être... ? On pouvait se dire la même chose au sujet de *L'Amant*, et pourtant beaucoup ont découvert Duras avec ce livre. Toutefois, une lecture « innocente » de *L'Amant* était possible. On doute qu'il en aille de même pour *La*



SARAH MOON

Reprise. Prenons les scènes sexuelles : « Toute l'imagerie érotique de l'auteur est là, souligne Tom Bishop : cordes, chaînes, feu, gémissements de nymphettes suppliciées mais triomphantes. Mais cet érotisme convenu est moins pornographique que parodie du genre. » En effet, si on ne les lit pas comme clins d'œil à tout un univers de mots et d'images, elles sont affligeantes.

Lire *La Reprise* sans humour et sans le sens du jeu est un impossible défi. Le jeu de Robbe-Grillet est double (ou peut-être triple, quadruple). Le récit lui-même est un jeu de piste dans « le Robbe-Grillet tel qu'il s'écrit depuis les années 1950 ». Robbe-Grillet se joue aussi de ce qu'on lui prépare pour ses quatre-vingts ans. Avec *La Reprise*, il répond à la fois à la malveillance et aux tentatives d'embaumement - donc d'annulation - dont il va être l'objet, en se commémorant lui-même. La riposte est assez belle. Ce texte contient « toutes sortes d'emprunts plus ou moins étendus à mes écrits précédents ou à mes films, explique-t-il dans le numéro d'octobre du magazine *Lire*. Par exemple, l'homme qui fait semblant de pêcher à la ligne, pour surveiller les alentours, figure déjà dans *L'Immortelle*. On y trouve même le fantôme de livres entiers : Les Gommès, Œdipe roi de Sophocle et le récit de Kierkegaard (...). Mais tous ces éléments se combinent de manière nouvelle. Kierkegaard explique que la répétition reproduit ce qui a été fait tel quel, tandis que la reprise prend ce qui a

été fait dans le passé et le tire en avant pour forger le futur. »

C'est évidemment sur *Les Gommès*, et sa revisitation du mythe d'Œdipe, que tous les exégètes vont se précipiter, avec raison, pour analyser *La Reprise*. Le héros, qui s'appelle d'abord Henri Robin, né à Brest (comme Robbe-Grillet) devient Boris Wallon, puis Wall (parce qu'on le prend pour un certain Walther), se rapprochant ainsi du Wallas des *Gommès*. Le flou des identités, le jeu sur le double, très

roman et Tel quel avaient tué la littérature française. Si l'on aime des univers d'écrivains plus cohérents, plus singuliers, on retrouvera cependant dans *La Reprise* les « défauts » qu'on a toujours constatés chez Robbe-Grillet : un formalisme excessif, un côté « résolution de rébus littéraire », roman pour explication de texte (tout cela constituant, finalement, une forme de cohérence, un peu sèche). Mais, surtout, on s'interrogera sur le lieu et la date de *La Reprise* : Berlin, 1949.

Comme si l'horloge intérieure, historique, de Robbe-Grillet (qui évoque son passé au STO et ses parents pétainistes dans *Le Miroir qui revient*) s'était arrêtée, non pas il y a quarante ans, sur le Nouveau roman, mais il y a 60 ans, sur une certaine France de 1940, sur ce « passé qui ne passe pas » (4).

Josyane Savigneau

subtil, constant et à retournements multiples, est ce qui fascine le plus dans ce livre, tout comme - ce qui est courant chez Robbe-Grillet - le retour du même objet (par exemple ici une chaussure avec des paillettes bleues) dans divers lieux et diverses situations. Quant à Œdipe... les détails sont nombreux (les ruines grecques, le peintre Lovis Corinth, qui rappelle aussi le fameux Henri de Corinthe), parfois trop explicites : la mère de la petite Gigi (figure parfaite de l'adolescente excitant les fantasmes de Robin-Wallon-Wall-Walther), Joëlle Kastanjevica, a abrégé son nom en Jo Kast...

On admire l'exploit, le pied-de-nez de début de siècle à tous ceux, éditeurs, auteurs et critiques, qui ont affirmé depuis vingt ans, pour mieux vendre leur absence de style et de pensée, que le nouveau

(1) « Sept propositions sur Alain Robbe-Grillet », dans *L'Intermédiaire*, de Philippe Sollers, qui paraît fin octobre en « Points-essais », Seuil (n° E464).

(2) « Topologie d'une reprise ou le retour de Robbe-Grillet », par Tom Bishop, dans le numéro spécial de *Critique*.

(3) *La Reprise* figure notamment dans le volume *Kierkegaard* de la collection « Bouquins ».

(4) Voir *Vichy, un passé qui ne passe pas*, d'Henry Rousso et Eric Conan (« Folio » histoire).

LA REPRISE
d'Alain Robbe-Grillet.
Minuit, 254 p., 15,09 € (99 F).

« Un livre si fort et si émouvant... Dans un style au plus près de la muette souffrance des humbles au couchant de la vie. On frémit, on compatit, et on s'amuse aussi. »

Bernard Pivot,
Le Journal du dimanche

ACTES SUD

Alain Robbe-Grillet est passé maître dans l'art de l'autocommentaire. S'expliquer toujours, provoquer parfois, tout en exerçant son esprit critique face aux grands courants qui traversent la littérature moderne, et singulièrement le roman, il le fait depuis cinquante ans. Le gros livre d'entretiens et de textes de circonstances qu'il publie en même temps que « La Reprise » le prouve avec éclat. Jean-Jacques Brochier, évoque l'aventure intellectuelle du nouveau roman, souvent mal vécue et mal comprise. Mais toute l'histoire n'a pas encore été écrite...

« J'habite mon propre musée »

L'écrivain-phare du Nouveau roman est entré allègrement, en août, dans sa quatre-vingtième année. Pour la sortie de *La Reprise*, il reçoit dans son confortable appartement à l'orée du bois de Boulogne plutôt que dans son petit château du Mesnil-au-Grain en Normandie. Les « *interviews* », explique-t-il dans le texte final du *Voyageur*, il n'aime pas trop en donner, mais en réalité il répond aux questions avec un plaisir communicatif. « *Je ne suis pas Henri Michaux ni Samuel Beckett, j'ai toujours joué le jeu* », dit-il en riant. Le rire et la belle voix de comédien de Robbe-Grillet, il faut les avoir à l'oreille quand on lit ses propos.

« Comment vivez-vous aujourd'hui votre statut d'écrivain, et comment le voyez-vous ? »

— D'abord, j'entretiens avec moi-même des rapports heureux, donc je n'ai pas ces problèmes de haine envers soi qu'un écrivain peut avoir. Par-dessus le marché, écrivain, pour moi, ce n'est pas une nature, c'est une occupation. Un métier aussi, puisqu'on me verse des droits maintenant. Mais je pourrais très bien écrire sans être publié. Si un récit me trotte par la tête, il doit voir le jour. Ecrire est une de mes occupations favorites, que je peux très bien abandonner pendant de longs mois, même au cours d'un livre, pour voyager. Ce qui est tout à fait monstrueux pour d'autres écrivains. Je me rappelle Nathalie Sarraute : elle ne pouvait pas s'arrêter. Je pense que Sollers ne peut pas s'arrêter. Moi, je peux très bien, parce que j'ai quantité d'autres choses à faire. D'autre part, les écrivains sont un groupe qui, de mon point de vue, n'est pas du tout homogène. Ils n'ont pas de statut commun. Il n'y a pratiquement pas de rapport entre les préoccupations de Jean d'Ormesson et les miennes. Alors, oui, écrivain, c'est vrai, on me reconnaît dans la rue. A ce moment-là, ce n'est pas la « figure de l'écrivain », c'est l'image du type qu'on a vu à la télé.

— Ou dans un manuel d'histoire littéraire...

— Je me conçois assez, personnellement, comme une figure historique, comme un monument national. Et j'ai été très content d'être nationalisé par la région Basse-Normandie.

— Ça s'est passé comment ?

— Christian Bourgois est président de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine. Une jeune femme remarquable, Anne Simonin, écrivait à l'IMEC un livre sur les Editions de Minuit. Elle voulait étudier ma correspondance des années 1950. J'ai mis à sa disposition pendant l'été une petite maison dans le parc, avec les cartons de documents. En échange, elle aérat la serre. Ma collection de cactées tient une grande place dans mon existence — j'en ai 500 espèces. Prise de passion pour ces cactées, elle en parle à Christian



Alain Robbe-Grillet à la fin des années 1950

Bourgois, qui me dit : « On va acquérir ta collection, pour après ta mort. » Je me récrie : « La plus belle collection de cactées est à Zurich, et elle comprend 3 500 espèces. » Et Bourgois de répondre : « Un chêne pédonculé, c'est très fréquent en France. S'il a été planté par Victor Hugo, ce n'est pas du tout pareil. » Je lui signale alors que je n'ai pas d'héritier et Catherine, ma femme, non plus. On a signé une convention tripartite entre l'IMEC, le conseil général de la région Basse-Normandie et les consorts Robbe-Grillet. Ils ont tout acheté, en payant comptant, les cactées, la maison, le mobilier, tous les meubles aussi qui sont ici, à Paris, et puis les livres. Mais j'en conserve la jouissance entièrement. Nous ne possédons plus rien, pas même la moindre petite cuillère. Catherine a le droit d'usage et d'habitation comme moi jusqu'à sa mort. Et j'ai transformé en rente viagère sur deux têtes la somme versée. Eux s'engagent à maintenir ma mémoire dans ses lieux. A présent, j'habite mon propre musée, où il n'y a plus d'archives ni de manuscrits, puisqu'ils ont été transportés à l'IMEC. On me consulte pour leur usage. Pour toute publication, il faut mon accord.

— A quand une *Pléiade* ?

— D'une part, la *Pléiade* trouve que mes livres ne sont pas d'assez forte vente, d'autre part, les Editions de Minuit ont toujours refusé pour Beckett et elles refuseraient pour moi de la même façon.

— Accepteriez-vous aujourd'hui qu'on écrive sur vous une biographie ?

— Oui. L'IMEC a les pièces nécessaires. Quant à y collaborer par des entretiens, je me méfie beaucoup de ma mémoire. Pour une autobiographie, ça ne me gêne pas du tout d'inventer des choses transformées par ma mémoire. Si c'est une biographie, cela devient plus gênant. En fait, je pense qu'on a tout à fait le droit d'inventer des choses sur le personnage dont on fait la biographie.

— Avec les Romanesques (*Le Miroir qui revient, Angélique ou l'enchantement, Les Derniers jours de Corinthe*), vous avez publié trois volumes d'« autobiographie fantasmée »...

— De plus en plus fantasmée...

— Mais dans lesquels il y a des éléments vérifiables. Vous êtes un homme célèbre, en tout cas « connu pour sa notoriété », selon la formule consacrée, et vous vous êtes exposé de façon très contrôlée. Seriez-vous prêt aujourd'hui à livrer des secrets ?

— Tous mes secrets, je les ai dits dans mes livres, mais ils ont été transformés en histoires, et ça ne m'intéresse pas de les dire autrement, puisque le réel, c'est les histoires que j'ai racontées.

— Est-il vrai que vous ne tenez compte de l'avis de personne ?

— Je mets déjà assez de temps à me mettre d'accord avec moi sur telle phrase plutôt que telle autre. S'il fallait en plus faire intervenir quelqu'un ! Pour le cinéma, si, car un film est une œuvre collective. Mais l'écriture littéraire implique la solitude totale. Jamais je n'ai envie même de faire lire un texte en cours. Je consulte des dictionnaires, des encyclopédies, *Les Difficultés de la langue française*, le *Dictionnaire des tropes*, etc. Mais je suis seul. Au moment où j'écris, il y a la solitude, et une très grande conviction de mon génie.

— Ça vous est venu tout de suite ?

— Oui. Depuis *Les Gommies*. Pour *Un régicide* un petit peu moins, c'est d'ailleurs moins génial. J'ai pensé très longtemps que mes livres ne seraient pas édités parce qu'ils ne ressemblaient pas à ce qu'il fallait faire. Ce qui m'a été confirmé tout de suite par Gaston Gallimard, sur le manuscrit d'*Un régicide*. Mais le clan Robbe-Grillet, ma mère, mon père avaient une très grande conviction de leur valeur, sans se soucier tellement des autres et de leurs opinions sur eux. Claudel raconte un peu la même chose pour la famille Claudel. On était pauvres, on avait un appartement misérable, trois petites pièces pour quatre person-

nes, rue Gassendi. Mais tout cela n'avait aucune importance : nous étions le clan Robbe-Grillet. En somme, c'était héréditaire : déjà, enfant, j'avais en moi cette très grande valeur. Et très rapidement, je me suis pris pour Jésus-Christ, mais très simplement, n'est-ce pas ?

— Un rédempteur ?

— Un prophète plutôt. Avec pour mission de transformer l'esprit humain. Les philosophes de type Kant et Hegel sont tout à fait des prophètes dans ce sens. Quand j'ai commencé à écrire, je n'étais pas très sûr de ce que j'écrivais. Cette espèce de fantasme d'être son propre surmoi, je l'avais très fort. A la fois le surmoi et l'idéal du moi. Je crois d'ailleurs qu'à l'interrogation du questionnaire de Proust : « Quel personnage auriez-vous voulu être ? » j'ai répondu : « Alain Robbe-Grillet ». Mais en sachant que je l'étais. Pas comme Hugo Wolf, le compositeur, qui est mort en disant : « Ah, si j'avais été Hugo Wolf ! » (Il avait une tumeur au cerveau et se dédoublait de façon très étrange.) Donc, quand j'ai commencé à écrire, je savais que ça irait en progressant, comme pour la menuiserie. Je suis habile de mes mains, parce que j'ai travaillé avec mon père. Je savais par conséquent que tout travail demande un apprentissage. Mais je savais que j'étais un génie qui allait écrire des choses géniales. Ce qui n'a pas tardé, d'ailleurs. J'écris très lentement, il y a des moments non pas de désespoir, mais quand même, des pages dont on ne sort pas, qui prennent des jours. Une fois que c'est fini, c'est bien, je sais que c'est bien, et j'ai quand même une certaine déception quand la lecture par les autres est négative. Pour *La Jalousie*, j'étais sûr que c'était ça qu'il fallait faire. Alors je peux éprouver une certaine déception de voir que mes semblables ne reconnaissent pas volontiers la valeur de ce que j'ai fait. Cela ne jette pas le moindre doute sur ma conviction, mais m'attriste un peu. Pas excessivement.

— Au début, pour les premiers livres, vous avez eu les soutiens qui comptaient, Paulhan, Bataille, Blanchot, Barthes.

— C'est vrai, mais ils n'attiraient guère le grand public. Au début, il faut bien dire que jamais je n'avais pensé à vivre de mes droits d'auteur. D'ailleurs, aux Editions de Minuit, c'était hors de propos. On vendait des livres si on pouvait, mais enfin Jérôme Lindon n'était pas éditeur pour vendre des livres. Aujourd'hui, les écrivains veulent vendre. Beckett ne vivait pas de sa plume. Il avait peu de besoins, et des petits revenus de famille bourgeoise. D'ailleurs, il n'a même pas

encaissé le prix Nobel. Il l'a donné à une organisation plus ou moins caritative irlandaise, sans que ça se sache. Ma littérature était destinée à un tout petit nombre de lecteurs. Je ne trouvais pas que c'était normal, mais c'était comme ça. Aujourd'hui, avec *La Reprise*, qui a été déjà lu par beaucoup de gens très différents, je sens que tout d'un coup il n'y a plus seulement quelques amis spécialisés qui marchent, qui se laissent entraîner par cette aventure à Berlin et qui lisent le livre comme il doit être lu. Je ne suis pas insensible au fait que les gens lisent ce que j'écris ou n'arrivent pas à le lire ; au contraire, ça m'intéresse. Ma vocation de professeur de moi-même est venue de là.

— Pour expliquer comment lire vos livres ?

— Plutôt donner quelques indications sur l'évolution de la littérature qui rendaient ces structures narratives-là beaucoup moins abruptes. Elles avaient une généalogie. Quelqu'un qui aurait bien lu *La Nausée* et *L'Etranger*, n'aurait pas du tout été tellement stupéfait par un livre comme *La Jalousie*. Il fallait épouser le regard et l'oreille. On a parlé de « l'école du regard » à mon propos, pourtant *La Jalousie* est fait en grande partie avec des bruits. Il y a une espèce de conflit entre le regard et les sons. Les critiques ne l'ont pas perçu. La plupart ont refusé le livre. Même Barthes a commencé à décrocher. Donc, quand une espèce d'accueil positif assez unanime se dessine pour *La Reprise*, je commence à m'inquiéter. Mais je vois que les gens qui n'ont pas vécu l'après-guerre sont pris par cette histoire énigmatique. Il y a une forte présence de l'histoire, dans ce roman. Avoir pensé que le national-socialisme était un régime d'ordre, d'ordre socialiste même, et s'apercevoir tout d'un coup que c'était la plus grande folie ! Tout cela, on le découvre en 1945. J'avais été élevé dans des idées d'extrême droite. Et on retrouve l'Europe en ruine, non seulement ma ville natale de Brest, mais aussi toutes ces villes allemandes magnifiques, Dresde, Leipzig, anéanties, alors que l'Allemagne restait malgré tout pour moi l'Allemagne de Goethe et de Hegel.

— Vous avez vu le rêve fracassé de votre père.

— Non seulement de mon père, mais de toute une civilisation. Comme l'ont dit à ce moment-là des gens comme Adorno, c'est tout l'humanisme qui s'écroule, c'est la faillite de tout l'Occident européen. Ce qui a fait dire ensuite des sottises par la deuxième génération de l'école de Francfort, des gens comme Habermas : que c'était parce qu'on avait écouté les élites au lieu d'écouter le peuple. Le peuple l'avait voulu, ce régime, absolument. Et quand je vais en Bulgarie, en 1947, là je vois le régime policier, la surveillance, la peur. Donc ce n'était pas seulement l'Allemagne et Nietzsche qui s'écroulaient, c'était Marx aussi. A leur façon, mes petits travaux ont affaire à cette histoire, et sans doute *La Reprise* plus que les autres, avec mes fantasmes aussi.

— Vous avez dit quelque part que l'écriture vous a sauvé de la folie criminelle, du passage à l'acte de vos pulsions sado-érotiques. L'écriture serait pour vous une sublimation ?

— Je n'aime pas tellement cette normalisation freudienne. D'une façon générale, ce que j'écris, c'est le monde réel. Il est plus réel, probablement, que le monde vériste ou réaliste ou naturaliste. C'est le monde réel tel que je le crée.

Propos recueillis par Michel Contat



RENCONTRE EXCEPTIONNELLE avec

Francis JEANSON et Marie-Pierre ULLOA

à l'occasion de la parution de « **Francis Jeanson, un intellectuel en dissidence, de la Résistance à la guerre d'Algérie** » et « **Notre guerre** » (éd. Berg)

MERCREDI 10 OCTOBRE à 18h

à LA LIBRAIRIE DES puf

49, Bld St Michel PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

TANGUY VIEL rencontre à **L'ARBRE A LETTRES** 4, rue Bachaumont, Paris 2^e (Marché Montorgueil) Tél. 01 45 08 05 44 à l'occasion de la parution de **L'Absolue perfection du crime** (Ed. de Minuit) le samedi 6 octobre à 17h.

Nouveau roman : histoire d'une fronde

Loin d'être une école ou un mouvement organisé, la génération d'écrivains qui émergea, non sans fracas, au début des années 1950, allait bouleverser les concepts même de la littérature, du roman et, plus largement, remettre en cause la perception du monde

Dans les années 1950, l'air est au renouveau. Le temps de la guerre, son étouffante censure, son conformisme ont été balayés avec la victoire ; les jeunes écrivains sont là. 1953 : *Les Gommages* (Robbe-Grillet), 1955 : *Le Voyeur* (le même), 1956 : *L'Emploi du temps* (Butor), 1953 : *Martereau* (Sarraute). Au cinéma, 1958 : *Le Beau Serge* (Chabrol), 1959 : *A bout de souffle* (Godard). On crédite Françoise Giroud d'avoir inventé l'expression : Nouvelle vague, mais il y avait, déjà, le Nouveau roman, Alain Robbe-Grillet, Michel Butor, Nathalie Sarraute, Claude Simon, Marguerite Duras, Robert Pinget... Et il y avait le Nouveau théâtre, théâtre de l'absurde tragique, avec Ionesco, Adamov, Beckett, qui avait ouvert la voie du roman par *Molloy*, *Murphy*, *Malone meurt*.

On imagine mal, aujourd'hui, que les scandales, si scandales il y a, plus ou moins artificiellement suscités par des histoires de cul vaguement romancées – et si platement écrites – aient l'ampleur intellectuelle de celui provoqué par la parution du *Voyeur*. C'était, pour beaucoup, les concepts même de littérature, de roman et,

dans les années 1960, la querelle de la nouvelle critique – encore une « nouvelle » –, on vit se mobiliser l'université la plus rétrograde, avec, en tête, Raymond Picard, qui, dans sa thèse sur *La Carrière de Jean Racine*, n'avait oublié aucune minute de notaire mais se vantait presque que son épais *factum* ne permette d'expliquer aucun hémistiche dudit Racine. Cette querelle donc ne rassemblera du côté de l'innovation qu'une minorité du monde littéraire. Blanchot, Barthes ne deviendront « incontournables » que dans les années 1970.

Quand *Le Voyeur* parut, j'étais étudiant. L'un de mes professeurs, homme affable et intelligent par ailleurs, fut, lui aussi, scandalisé par ce roman qui lui semblait renier, détruire même, toutes les règles du pacte narratif, du système romanesque. *Le Voyeur* était décrété non seulement illisible mais absolument subversif. Ce qui n'était d'ailleurs pas mal vu, de la part de qui n'avait pas, ou mal, lu Flaubert – surtout celui de *L'Éducation sentimentale* ou de *Bouvard et Pécuchet*, réputé incompréhensible –, qui ne connaissait pas Raymond Roussel et qui soupçonnait que la littérature selon Castex et



MARIO DONDERO

De gauche à droite : Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Michel Butor et Claude Simon en 1959

ble unité, c'est la fameuse photographie prise en 1954 devant les éditions de Minuit, avec Jérôme Lindon, Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Claude Mauriac, Robert Pinget, Samuel Beckett, Claude Ollier, et son lieu géographique, ces fameuses éditions de Minuit (encore que Nathalie Sarraute, puis Michel Butor, gagneront bientôt Gallimard).

Ce sont en fait ses détracteurs qui ont inventé le Nouveau roman, et Robbe-Grillet qui, fort astucieusement, s'est engouffré dans la brèche, avec ses articles de *L'Express* et de *La NRF*, rassemblés en recueil sous le titre *Pour un Nouveau roman*, en 1963. Recueil volontairement provocateur, où il défendait la thèse d'une littérature impersonnelle, « objective », comme Flaubert, avant d'affirmer, de manière aussi provocante, dans *Le Miroir qui revient*, premier volume de sa fiction autobiographique intitulée « Romanesques » : « Je n'ai jamais parlé d'autre chose que de moi. » Ce qui était vrai aussi.

Nous gardons, devant ces romans, un double sentiment : le plaisir de la lecture, très fort, et la modestie du critique : Maurice Blanchot ne voyant, par exemple, dans *Le Voyeur*, que le crime, et Roland Barthes que l'écriture de l'objet. Comme quoi la lecture n'est pas qu'un sacerdoce, elle est d'abord un bonheur, ourlé d'humour.

★ Jean-Jacques Brochier est rédacteur en chef du *Magazine littéraire* qui consacre son dossier d'octobre à Alain Robbe-Grillet

★ Signalons aussi : *Robbe-Grillet romancier alchimiste*, de Christian Milat, éd. David (Québec) / L'Harmattan, 320 p., 25,91 €, [170 F], en librairie début novembre ; *Le Nouveau roman, une césure dans l'histoire du récit*, de Francine Dugast-Portes (Nathan, « Université », 244 p., 22,71 € [149 F]) ainsi que le double DVD d'entretiens entre Alain Robbe-Grillet et Benoît Peeters (éd. Impressions nouvelles, BP 22, 75965 Paris Cedex 20, diffusion/distribution Alaterna, 250 F [38,11 €, disponible à partir du 12 octobre).

Jean-Jacques Brochier

finale, de monde qui étaient en cause. C'était, véritablement : notre monde meurt, nous perdons nos repères, nos fondements. L'humanisme était en danger. Quand Alain Robbe-Grillet fut couronné, en 1955, par le prix des Critiques (très attendu : l'année précédente, il était allé à Françoise Sagan), certains membres du jury démissionnèrent. Paulhan, maître en déstabilisation, avait beaucoup contribué au prix. Emile Henriot, titulaire du « rez-de-chaussée » du *Monde*, promettait à l'auteur du *Voyeur* une chambre à Sainte-Anne et un procès à la 9^e chambre du tribunal correctionnel (pensant plutôt à la 17^e chambre chargée des affaires de mœurs ; la 9^e était chargée, elle, des accidents du travail !).

Le Nouveau roman avait été remarqué, dès son apparition, par des critiques importants, Barthes, Blanchot, Bernard Dort. Mais cette reconnaissance ne s'était pas traduite par un succès public et des ventes importantes. D'ailleurs, ces critiques, avec leur intelligence, leur lecture, leur intuition, restaient, eux aussi, assez confidentiels. Et quand naîtra,

Surer ou Lagarde et Michard était en péril.

Pourtant, très vite, dès leur parution, les œuvres marquantes du Nouveau roman et leurs auteurs furent reconnus : Claude Simon pour *La Route des Flandres*, Robbe-Grillet pour *Le Voyeur*, Michel Butor pour *La Modification*, Robert Pinget, un peu plus tard, pour *L'Inquisiteur*. Le premier roman de Nathalie Sarraute, *Portrait d'un inconnu*, avait été préfacé par Sartre, et les existentialistes, qui tenaient le haut du pavé, n'étaient pas hostiles au Nouveau roman. C'est dans *Les Temps modernes* que Bernard Dort publiera cette étude où il parle de l'« écriture blanche » de Robbe-Grillet (l'expression fera fortune) et personne ne voit dans le Nouveau roman cette « mort du sujet » et de l'humanisme que l'on reprochera au structuralisme quelques années plus tard, avec Claude Lévi-Strauss et surtout Michel Foucault.

Quand on lit ces œuvres aujourd'hui, on s'étonne de l'incompréhension d'alors. En quoi *Le Voyeur*, *L'Herbe*, *La Modification* sont-ils « illisibles », incompréhensibles ? Les mots sont de tous les jours, les images familières, la construction bien moins heurtée

que celle du *Neveu de Rameau*, de Diderot (qui, il est vrai, avait depuis deux siècles mauvaise presse). On se souvient alors qu'en 1920 de bonnes âmes disaient la même chose de Proust, allant jusqu'à suggérer qu'on ne pouvait guère s'endormir sans en avoir lu au moins une page. L'anecdote, et la mise en scène du *Voyeur* nous sont devenues familières, et même la célèbre page blanche, au milieu du volume, où chacun est libre d'imaginer le fait divers central du livre, le meurtre de la fillette, nous semble un procédé littéraire astucieux, formidablement intelligent mais ni incompréhensible ni injustifié. De même que la deuxième personne à qui s'adresse le narrateur de *La Modification*, la juxtaposition et le choc des temps grammaticaux dans *La Route des Flandres*, le monologue ininterrompu de *L'Inquisiteur*.

Le dernier ulcère de la haine du Nouveau roman vint des éditeurs, et des autres romanciers français. Robbe-Grillet, tôt engagé par l'université de New York pour y animer des ateliers d'écriture, et y donner des cours, Butor, qui dans *Mobile* avait reconstitué dans l'écriture l'espace d'un aéro-drome américain, et récidivé avec

6 810 000 litres d'eau par seconde sur les chutes du Niagara, avaient, paraît-il, stérilisé l'essor du roman français aux Etats-Unis, détourné les lecteurs et les éditeurs américains, qui ne traduisaient plus. Il est vrai que la fascination des écrivains américains pour l'Europe et la France, avant la guerre, avait disparu. Une nouvelle génération, Faulkner et Caldwell en tête, détrônait Fitzgerald et Hemingway. Et les lecteurs d'outre-Atlantique s'étaient sans doute lassés de nos petits romans-histoires-de-famille, alors que leurs romanciers leur racontaient des histoires à la dimension de leur pays. Mais on voit mal comment Robbe-Grillet, dans l'armure du Commandeur, aurait pu écraser sous son talon de fer la production littéraire française aux Etats-Unis, comme Butor, armé d'un grand ciseau, aurait coupé les ailes à nos romanciers régionaux. Pourtant la rumeur court longtemps, signe, simplement, de l'importance qu'attachaient au Nouveau roman ceux-là aussi qui le haïssaient.

Aujourd'hui, détester le Nouveau roman nous paraît aussi absurde que détester Racine, ou le naturalisme. Le temps nous semble d'une étrangeté cosmique, où Pierre de Boisdeffre, critique bien oublié, écri-

vait *La cafetière est sur la table*, et Jean-Bertrand Barrère *La Cure d'amaigrissement du roman*. Il est certainement trop tôt pour établir un bilan, puisque, par exemple, Alain Robbe-Grillet nous fait la surprise, à près de quatre vingt ans, d'un roman majeur. Mais on peut ouvrir quelques pistes. La première : qu'il est vain de vouloir lire le Nouveau roman avec des clés. On doit, d'abord, le lire comme on lit les autres romans. En se laissant porter. Les clés viennent après (il y en a, par exemple, dans *La Jalouse* comme dans *L'Herbe* de Claude Simon), et Robbe-Grillet remarque que Blanchot ou Barthes sont aisément entrés dans *Les Gommages* sans penser à Cédipe et à Sophocle alors que le critique Bruce Morissette, parce que Robbe-Grillet avait parlé de l'Oresteïe, affirmait qu'on ne comprenait rien aux *Gommages* sans cette clé.

Il est clair désormais que le Nouveau roman n'existe pas en tant que mouvement organisé. Sa seule vérita-

Du « Voyeur » au « Voyageur »

Alain Robbe-Grillet, depuis 50 ans, a largement participé à sa propre fortune critique. Un gros recueil d'entretiens et de textes divers en témoigne

LE VOYAGEUR

Textes, causeries et entretiens (1947-2001) d'Alain Robbe-Grillet. Choisis et présentés par Olivier Corpet, avec la collaboration d'Emmanuelle Lambert, éd. Christian Bourgois, 552 p., 24,39 € (160 F).

CRITIQUE

Numéro spécial Alain Robbe-Grillet dirigé et présenté par Michel Contat et Philippe Roger. Août-septembre, n° 651-652. Minuit, 120 p., 10,98 € (72 F).

Il y a près de quarante ans, en 1963, Alain Robbe-Grillet soulignait déjà combien il est mal vu qu'un écrivain puisse « avoir des opinions sur son métier ». C'était dans le recueil d'articles, commandés au départ par *L'Express*, intitulé *Pour un nouveau roman*. Ce livre, qui contenait, de l'aveu même de l'auteur, des idées « simples et, à la limite, simplistes », était pourtant appelé à devenir, avec quelques autres, le manifeste d'une littérature nouvelle renonçant, sans état d'âme, aux mythes de la profondeur : proposition révolutionnaire qui, si elle n'a pas changé la face de la modernité littéraire, en a redistribué les cartes, levant ainsi quelques-unes des hypothèses romanesques contractées au XIX^e siècle. Jusqu'à aujourd'hui, c'était le seul volume d'écrits théoriques publié par l'auteur du *Voyeur*. Mais durant toutes ces années,

parallèlement aux romans, aux films, puis aux trois opus autobiographiques, l'écrivain a continué d'avoir des idées, des « opinions » et à les exprimer volontiers, dans des colloques, des préfaces ou encore dans des entretiens accordés aux journaux, magazines et revues. Dans le même temps, une foule de commentateurs et d'universitaires, en France comme à l'étranger, se sont penchés sur son œuvre, instaurant un dialogue qui n'était pas pour lui déplaire. D'autant que la critique journalistique n'avait pas été, au départ, particulièrement réceptive...

Alain Robbe-Grillet parle avec aisance ; il est disert et aime visiblement s'expliquer, souvent avec humour, quelquefois avec rouerie ; il prête la plus grande attention au passage de l'oral à l'écrit, calcule ses effets, sans négliger la provocation : ses entretiens avec la presse de ces deux dernières années s'en ressentent. Détestant les approximations, le scientifique qu'il dit être resté (il a une formation d'ingénieur agronome) prise également la raison, la cohérence, qui peuvent d'ailleurs fort bien s'accorder du paradoxe et de la contradiction : « Je ne suis pas un homme de vérités générales », déclarait Robbe-Grillet en 1977 à Cerisy lors d'une décennie consacrée à Roland Barthes. Cela donne toujours des vues originales qui n'aspirent pas à une pertinence universelle, ni même historique. D'ailleurs, la liberté, envisagée du point de vue le plus individuel, prime toujours sur la vérité collective ou transcendante, qui pourrait venir déranger chez lui l'homme de plaisir...

Les 550 pages – judicieusement agencées et présentées – du *Voyageur* le démontrent. Il faut dire d'emblée que ce gros livre se lit avec plaisir et agrément, pas seulement en ce qu'il constitue un commentaire, un accompagnement de l'œuvre, mais aussi pour lui-même. Plaisir lié à la diversité des occasions, des circonstances, des époques, des questions soulevées, qui croisent ce dernier demi-siècle, formant avec lui un angle singulier et l'éclairant d'une lumière inattendue. Agrément attaché à la personnalité d'un écrivain qui a trouvé une manière d'équilibre psychologique entre les trompettes de l'orgueil et les excès de l'humilité. Est-ce d'ailleurs par modestie ou vanité qu'il n'envisage pas de destinée intermédiaire « entre la fosse commune et le Panthéon » ? Ironiste accompli, Robbe-Grillet sait rire, des autres d'abord, puis de lui-même, tout en conservant à ses propos, analyses et observations le plus grand sérieux. Ainsi dans cet étonnant « reportage » dans la Bulgarie communiste de l'année 1947, juste avant qu'il s'avise de devenir romancier. Premier déplacement du « voyageur » : il y en aura beaucoup d'autres.

Le numéro spécial de la revue *Critique*, outre deux inédits de Robbe-Grillet, comporte ainsi d'intéressantes études aussi bien sur son cinéma que sur sa littérature. Signalons les textes de Jean-Bellemin-Noël et Guy Scarpetta et de Véronique Simon. Si Robbe-Grillet n'accorde guère de crédit à la psychanalyse, la psychanalyse, elle, trouve chez lui beaucoup de grain à moudre.

Patrick Kéchichian

Débats et souvenirs...

Les jeunes gens qui voudraient faire revivre le débat littéraire, comme les animateurs de la revue *Ligne de risque*, Frédéric Badré, Yannick Haenel, François Meyronnis, disent se sentir « bien seuls ». Personne ne répond. Leurs aînés, eux, n'ont pas désarmé. Le Nouveau roman, Tel quel : le structuralisme, la politique, l'engagement, la guerre d'Algérie... ce qui les a rapprochés autrefois, puis séparés continue de les opposer. Ainsi, Alain Robbe-Grillet, dans un entretien à *Livres Hebdo* au début de l'année (« Le Monde des livres » du 19 janvier), a-t-il voulu, outre ses déclarations sur l'aggravation de la censure, « sur deux points surtout : les petites filles et les chambres à gaz », dresser son propre bilan de l'histoire littéraire française depuis quarante ans. Abordant les relations entre le Nouveau roman et Tel quel, il s'est attaqué particulièrement à celui qui fut, à partir de 1963, le secrétaire de rédaction de la revue, Marcelin Pleynet.

Or celui-ci ne manque ni du sens de l'histoire ni du sens de l'humour. Et dans le n° 75 de *L'Infini* (Gallimard), dont il est aujourd'hui le secrétaire de rédaction, on peut lire sa vigoureuse et ironique réponse : sur l'histoire littéraire, sur l'histoire tout court et sur son propre parcours biographique et littéraire que Robbe-Grillet balayait d'un « personne (...) ne sait plus qui est Marcelin Pleynet ».

Jo. S.

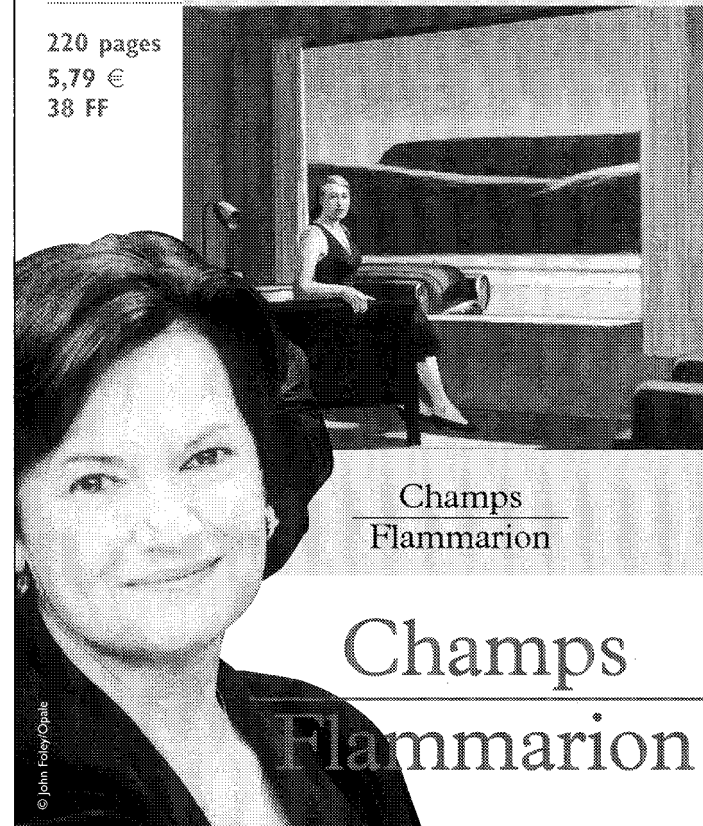
ROUDINESCO

DANS CHAMPS

ROUDINESCO

POURQUOI LA PSYCHANALYSE ?

220 pages
5,79 €
38 FF



Champs
Flammarion

Champs
Flammarion

« L'essence poétique de l'expérience »

Marginal perpétuel tout autant que bourlingueur, Claude McKay fait le récit de ses périples qui le conduisirent de New York à Moscou en passant par le Paris de l'entre-deux-guerres

UN SACRÉ BOUT DE CHEMIN
(A long Way from Home)
de Claude McKay.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Fabre,
éd. André Dimanche,
398 p., 24,23 € (159 F).

Drôle d'oiseau que ce Claude McKay, né en Jamaïque en 1890 dans une famille de paysans aisés et jeune poète tôt reconnu. En 1918, il vient travailler dans les chemins de fer américains pour se faire connaître du monde et, dès lors, n'arrête plus de le parcourir. Passant d'un continent ou d'un pays à l'autre comme par enchantement, il franchit les barrières sociales avec autant de facilité : docker déchargeant des noix de coco ou serveur dans les wagons-restaurants, danseur dans une troupe ou lecteur pour un studio de cinéma, portier ou domestique, il est à l'aise partout. Et il lie des amitiés sans frontières avec des tenanciers de bistrot, des pickpockets, des marins, des intellectuels, des soldats, des peintres et des poètes, des ouvriers ou des femmes de ménage. S'il souligne que l'expression « *mon ami blanc* » employée par un Noir (...) suscite un sentiment si subtil de snobisme et de supériorité », ses affections le portent sans exclusive vers les autochtones de toutes couleurs et origines qu'il soit à New York, Toulon ou Petrograd.

Bien sûr, il n'oublie jamais tout à fait qu'il est noir : « *Ce fut un soulagement que d'aller vivre à Marseille parmi des gens à la peau noire ou brune qui venaient des Etats-Unis, des Antilles, d'Afrique du Nord et d'Afrique occidentale. (...) C'était bon de sentir la force et la différence d'un groupe social, et d'avoir la certitude d'en faire partie.* » Mais ce libre penseur repart toujours de l'endroit où il s'est installé pour travailler et écrire vers d'autres lieux, d'autres gens, d'autres sensations. Et ses voyages se dis-



CORBIS/SYGMA

tiltent en poésie ou en roman, car l'ambition de ce marginal perpétuel, engagé mais incapable d'être militant, n'aura été que littéraire. « *Tout ma vie, j'ai été un troubadour vagabond, me nourrissant surtout de la poésie de l'existence. Et tout ce que je vous offre ici, c'est l'essence poétique de mon expérience.* » Qui a lu le jubilatoire *Banjo*, tiré de son séjour marseillais à la fin des années 1920, a pu éprouver comment ses rencontres avec le réel formaient la matière de

ses romans (1). Comme sa vie à New York, dans ce qu'il appelle la « *ceinture noire* », lui a fourni les matériaux de *Home to Harlem*, roman qui le rendit célèbre. *Un sacré bout de chemin* est le récit de ses aventures, entre Amérique, Europe et Afrique du Nord, mâtiné d'une réjouissante galerie de portraits iconoclastes et de réflexions – parfois un peu lourdes – sur le destin de sa « *race* ».

Progressiste, amoureux de la liberté et individualiste convaincu,

McKay est attiré par la Révolution russe : « *Des millions d'individus ordinaires et des milliers d'écrivains avaient été secoués par les grondements du tonnerre russe qui se répercutaient tout autour du monde. Et, en tant que membre du corps social et poète, je fus moi-même ébranlé.* » Il décide donc d'accomplir le « *pèlerinage magique* » : il restera trois ans en URSS, plus ou moins méprisé par les communistes américains, fêté partout comme représentant de la communauté noire, accueilli par l'Armée rouge comme un héros, reçu dans les salons de ce qui reste de bourgeoisie. Ce chapitre russe est fascinant, qui offre une vision originale de la société en révolution, en même temps que quelques croquis grinçants des dirigeants de l'Internationale communiste. McKay, qui obtient toujours de voir qui il veut, est séduit par Trotsky ; et sans pitié pour Radek qui, voyant son bébé effrayé par McKay, en tire une théorie délirante sur le racisme aux Etats-Unis.

Bizarrement, on ne saura pas exactement ce que le poète sans illusion pense finalement de cette révolution qui l'a attiré : il en perçoit vite les mensonges, mais, finalement, cela lui importe peu. Ce qui compte pour lui, ce sont des hommes et des histoires, et la Russie effervescente lui en offre à satiété. Le Maroc lui en donnera d'autres, ou Marseille, Barcelone et Paris, qu'il considère comme l'oasis principale de cette « *caravane* », ce groupe d'artistes américains, noirs ou blancs qui, en ce début de siècle, a fait de la capitale française celle de la vie intellectuelle et artistique.

McKay est de toutes les discussions et il mêle en permanence souci esthétique et préoccupations politiques. Pour lui, comme pour la majorité de ses interlocuteurs, il s'agit d'une seule et même chose : rien de moins que redéfinir le monde.

Michel Samson

(1) Ed. André Dimanche (« Le Monde des livres » du 11 juin 1999).

SCIENCE-FICTION

● par Jacques Baudou

Modèle du genre

GOLGOTHA

de Neal Stephenson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Bonnefoy,
Payot, « Payot SF », 418 p., 22,87 € (150 F).

Si nous avons attendu, pour rendre compte de ces volumes, que le troisième tome soit paru, c'est qu'ils constituent en fait un seul et même roman, *Cryptonomicon*, dont la taille était telle qu'elle excuse le découpage de l'éditeur français – dispensant ainsi le lecteur de pratiquer l'haltérophilie en se livrant à son vice favori... Si le titre original fait référence à Lovecraft et à son *Nécronomicon*, c'est juste en manière de clin d'œil : le *Cryptonomicon* étant ici aussi furtivement évoqué que le livre de l'Arabe dément dans l'œuvre du solitaire de Providence. Il n'en faut rien déduire quant à la nature de la fiction qu'il recouvre. Laquelle est assez difficile à définir. Est-ce de la science-fiction, comme les précédents romans de l'auteur (*L'Age de diamant*, *Le Samourai virtuel*) ? Rien n'est moins sûr. Une partie du roman se situe certes dans un futur extrêmement proche, mais qui ne se distingue de notre monde que par l'existence, à proximité des Philippines, d'un sultanat de Kinakuta, ayant à sa tête un sultan richissime, mais éclairé.

Une autre partie du roman se situe pendant la deuxième guerre mondiale, aussi bien sur le front oriental contre les Japonais que sur le front occidental

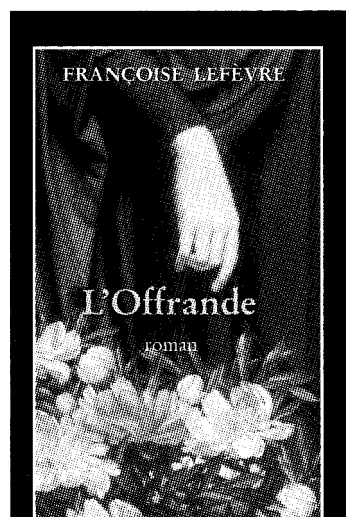
contre les nazis. Mais qu'on n'imagine pas que ces deux parties sont bien séparées : elles sont au contraire entremêlées, voire enchevêtrées, tout au long des trois volumes. L'auteur a pris cependant bien soin que, dans ce dédale, l'intrigue située à une époque quasi contemporaine et celle qui se déroule pendant la guerre soient racontées dans un ordre chronologique. Bien qu'elles soient séparées par une soixantaine d'années et d'une nature très différente : l'une décrit l'installation aux Philippines d'une petite mais agressive société informatique américaine et les obstacles qu'elle rencontre dans sa trop maligne entreprise ; l'autre, les épopées parallèles d'un soldat japonais, d'un sergent des marines américains et d'un spécialiste des codes secrets (tout s'explique !) ; les deux parties entretiennent l'une avec l'autre des rapports très étroits. D'abord parce qu'on y retrouve les mêmes personnages ou leurs descendants ; ensuite, parce ce qui est resté inachevé ou en suspens dans l'une se termine – et de quelle manière ! – dans l'autre. L'ensemble constitue un formidable mélange de genres : thriller économique jouant sur les nouvelles technologies de l'information, roman de guerre riche en destinées d'exception, roman d'amour assez décalé, roman d'aventures autour d'une chasse au trésor qui trouve une conclusion sidérante, roman d'espionnage axé sur la cryptographie. C'est tout cela à la fois et même un peu plus : un « grand roman américain » dépourvu de toute lourdeur et un rien déjanté. Un bonheur ! (Les deux premiers tomes sont : *Le Code Enigma*, 454 p., 22,87 € [150 F], et *Le Réseau Kinakuta*, 420 p., 22,87 € [150 F].)

● **VENGEANCE**, de Fabrice Colin

S'il était besoin de montrer la versatilité du talent de conteur de Fabrice Colin, il suffirait de comparer *Vengeance* aux cycles d'*Arcadia* ou de *Winterheim* qui lui ont valu l'attention de la critique. Autant ces deux derniers relèvent d'une conception très personnelle de la fantasy où les références culturelles – très différentes dans l'un et l'autre cas – jouent un rôle essentiel, autant *Vengeance* appartient au courant le moins sophistiqué du genre, à celui qu'on appelle *heroic fantasy* ou « aventure épique » et qui s'incarne de la façon la plus emblématique dans le *Conan* de Robert E. Howard. Mais Fabrice Colin fait ici la démonstration qu'aucun genre n'est voué par essence à la médiocrité, qu'un auteur, pour peu qu'il en ait la volonté et les moyens, est capable de tirer les fictions a priori les plus stéréotypées vers le haut, de leur donner de l'ambition et de la profondeur. Ne serait-ce qu'en travaillant le personnage du héros-guerrier et les aléas de son destin. C'est le cas de Barkhan, orphelin rescapé d'un massacre, devenu le fidèle serviteur d'un prince, qui ne porte pas pour rien le nom de Polonius et qui le trahira fort méchamment à deux reprises, le transformant ainsi en un vengeur implacable (ou presque). En modelant aussi l'empire imaginaire décrit sur les pires époques de l'Antiquité romaine et sur les cours névrosées et perverses des royaumes de Shakespeare. En subvertissant enfin le manichéisme habituel au genre par une superbe trouvaille horrifique qui donne au combat final une tout autre dimension symbolique. De la belle ouvrage ! (Ed. Bragelonne, 346 p., 17 € [111,51 F].)

● **DÉRAPAGES**, de Harlan Ellison

« *Chris Hudak comprit qu'il était dans le pétrin le jour où il se fit mordre par son ordinateur.* » Non, l'enfant terrible de la *new wave* n'a rien perdu de son talent de nouvelliste ; de ses entrées en matière fracassantes, comme en témoigne cet incipit de « La Dernière touche » qui ouvre un texte d'horreur particulièrement glaçant ; de sa verve provocante (« Perpétuité plus un jour ») prompte à pourfendre les hypocrisies des bien-pensants. Mais ce recueil, qui ne contient que deux nouvelles de science-fiction (« Engagez-vous, rengagez-vous », « Aller vers la lumière ») et une autre appartenant au registre de la fantasy écrite avec Robert Silverberg (« Le Dragon sur l'étagère ») montre un très net déplacement de son imaginaire vers le fantastique et l'horreur, une prédilection pour les histoires de destins qui dérapent et basculent dans la terreur, comme par exemple dans le clou de l'ouvrage, le saisissant *Trop jeune pour quitter sa mère*. Mais il contient aussi des textes assez inclassables, qui traduisent des préoccupations d'ordre métaphysique et mythologique à la fois, d'un caractère très singulier. En prime à ce bouquet de textes au parfum macabre et énervant, une réponse illustrée à la question posée par de nombreux lecteurs « *Où trouvez-vous vos idées ?* », intitulée « Ma résidence dans l'au-delà » qui est une formidable leçon d'écriture ! (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Collon, Flammarion, « Imagine », 366 p., 20 € [131,20 F].)



La sensualité
et
la littérature

EDITIONS DU
ROCHER

Echange et Diffusion des Savoirs

cycle de conférences
"FIGURES DU TEMPS"

JEUDI 11 octobre à 18 h 45
"Le temps des choses"
par Etienne Klein,
physicien

JEUDI 25 octobre à 18 h 45
"Le sacre du présent"
par Zaki Laidi,
politologue

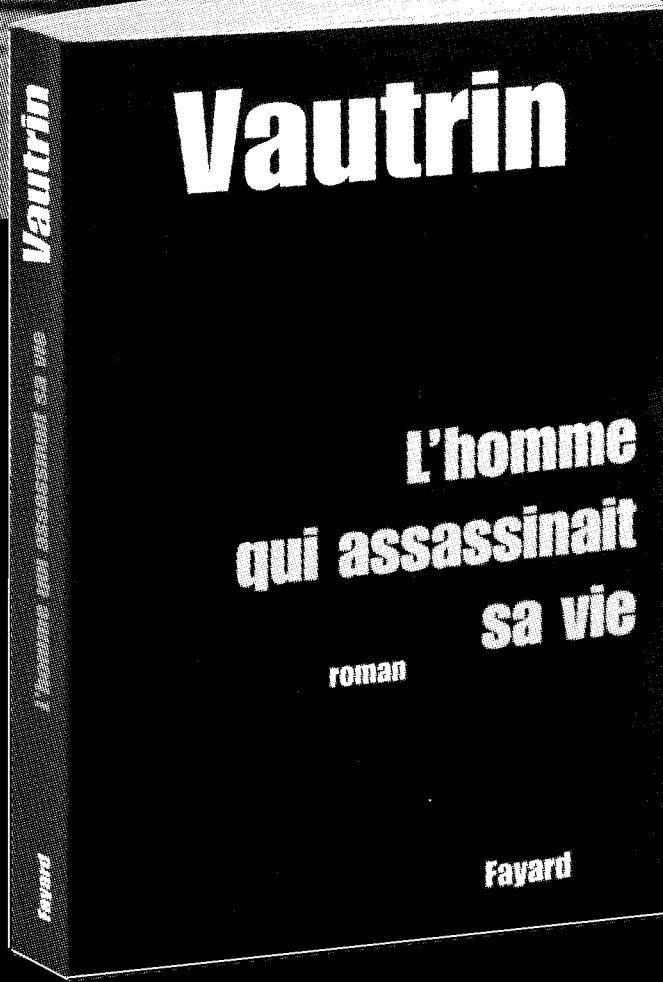
à l'Hôtel du département
Marseille 4ème
52 avenue de Saint-Just,
Metro Saint-Just - Parking gratuit
ENTREE LIBRE

Echange et Diffusion des Savoirs

16 rue Beauvau 13001, Marseille
04 96 11 24 50
contact@des-savoirs.org



VAUTRIN



L'homme
qui assassinait
sa vie

roman

Fayard

"Vautrin mène tout son petit monde à un train d'enfer, ça grince, ça dérape, ça fonce... un air de blues sur la radio de bord."

Gérard Meudal, Le Monde

"C'est beau, c'est féroce, c'est poignant. C'est un roman d'un noir d'encre avec les accents d'un chant du cygne."

Christian Gonzalez, Madame Figaro

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Nobel. A lui tout seul, le mot fait autorité. Détaché du chimiste suédois qui l'a porté dans la seconde partie du XIX^e siècle, il ne désigne plus qu'un ensemble de prix dont on fêtera, en décembre, les cent ans. Mais son aura demeure d'autant plus large qu'il représente, en matière littéraire, un symbole inégalé. Un nombre incalculable de distinctions sont en effet décernées chaque année dans les limites d'un pays ou d'une langue, mais aucune ne prétend couvrir ainsi le spectre de la littérature mondiale. Ambition prodigieuse, il est vrai, et, dès 1901, sujette à de multiples controverses... Pour le centième anniversaire du prix – et peu avant que les archives des délibérations concernant la première moitié du XX^e siècle ne soient publiées en suédois – des membres de l'Académie Nobel, dont le secret est d'ordinaire une règle d'or, ont bien voulu répondre, à Stockholm, aux questions du « Monde »

Comme pour couper court aux innombrables commentaires suscités par leurs décisions, les jurés du Nobel ont fait du secret leur marque de fabrique. Une décennie après l'autre, le prix Nobel de littérature est donc décerné au terme de délibérations tenues absolument confidentielles et selon un calendrier mystérieux – contrairement à ce qui se passe pour les prix de médecine, d'économie, de physique et de chimie ou de la paix, dont la date de proclamation est communiquée à l'avance. Avant l'annonce du prix, qui intervient à Stockholm dans les premiers jours d'octobre, pas de liste préalable, pas de présélection officielle, mais une discrétion qui finirait presque par tuer les rumeurs. Cet aspect des choses ne figurait pourtant pas dans le fameux testament d'Alfred Nobel, rédigé à Paris, en 1895. Un rectangle de papier brun, couvert de texte et de rajouts verticaux, qui trône aujourd'hui dans un salon de la fondation Nobel, à Stockholm. Par ce document, le « vagabond le plus riche d'Europe », comme le surnommait Victor Hugo, laissait une fortune destinée à récompenser les créateurs du monde entier. Avec, à la clef, d'innombrables divergences d'interprétations et des polémiques à n'en plus finir. Pour la partie littéraire, c'est à l'Académie des lettres suédoise que revient l'honneur ambigu de choisir l'heureux bénéficiaire d'une récompense qui s'élève aujourd'hui à quelque 9 millions de francs (environ 1,4 M€). Créée en 1758, sur le modèle de l'Académie française, l'Académie suédoise compte dix-huit membres cooptés à vie. Romanciers, poètes, historiens, linguistes, le cénacle présidé par le très érudit Horace Engdhal voit affluer, chaque année, des suggestions du monde entier, celles-ci émanant des anciens lauréats, bien sûr, mais aussi d'autres personnes investies dans la vie littéraire. Un « comité Nobel » composé de cinq académiciens, est alors chargé d'examiner cet afflux d'offres, puis de les trier. La liste passe ainsi de 200 noms à 20, puis à 5 avant l'été. Durant deux mois, l'ensemble des académiciens potassent alors les œuvres en lice, afin de pouvoir se décider avant le jour fatidique.

Un travail énorme et même « tuant », comme l'explique l'académicienne et romancière Birgitta Trotzig. Souvent polyglottes et disposant de moyens considérables, d'une immense bibliothèque et de dossiers de presse très complets, les académiciens peuvent aller jusqu'à faire traduire des livres à leur seul



Réception de Gao Xingjian en 2000

usage. Mais la rumeur affirme aussi que certains candidats, trouvant sans doute ces sources d'informations incomplètes, se livrent à des visites de courtoisie préparatoires – quitte à se « griller » d'avance, quand le lobbying en question se fait trop voyant. Car s'il est une chose que les académiciens détestent, c'est bien d'être bousculés. D'autant que leur indépendance est un point crucial pour une récompense qui a bâti sa réputation sur l'intégrité de son jury. Encore fallait-il que celui-ci s'accorde sur le sens des dernières volontés d'Alfred Nobel, ce qui ne fut pas chose facile.

AUX PREMIERS TEMPS

Jusqu'en 1912, l'Académie a cherché à coller le plus possible aux termes-clefs du testament. Pour cela, elle a cru nécessaire de promouvoir « un idéalisme noble et sain », proclamant sa volonté de maintenir l'Académie dans son rôle de « rempart du conservatisme et du bon sens littéraire ». C'est ainsi que Sully Prudhomme sera choisi, en 1901, aux dépens d'Ibsen, de Zola ou de Tolstoï, jugés trop subversifs, et que Thomas Hardy puis Henry James seront successivement écartés – le premier parce « ses œuvres n'apportent pas le reconfort consolateur que le grand art doit offrir », le second parce que ses romans, et notamment *Les Ailes de la colombe*, sont bâtis sur des thèmes « invraisemblables et répugnants ».

A partir de 1912, l'Académie s'aperçoit qu'elle a interprété de façon trop étroite la volonté de son testateur. D'où, l'année suivante, l'attribution du Nobel à Rabindranath Tagore, premier lauréat non européen. Mais la première guerre mon-

diale vient mettre un coup d'arrêt à ces efforts. « *Aucun surréaliste n'a été récompensé, aucun expressionniste d'envergure, aucun poète ni dramaturge issu de la souche féconde de Dada ou de l'absurdisme (André Breton, Hugo Ball, Gertrude Stein)* », remarque George Steiner dans un article célèbre, *The Scandal of The Nobel Prize* (*The New York Times Book Review*, 1984). Kjell Espmark, académicien et auteur d'un livre sur le sujet (*Le Prix Nobel*, paru chez Baland en 1986 et aujourd'hui introuvable) en convient : l'Académie « offre alors le spectacle d'un cercle de personnes très douées et cultivées mais dépourvues de tout moyen de discerner ce que nous considérons aujourd'hui (...) comme les apports les plus féconds à la littérature de leur époque ». Il faut attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour voir s'opérer un changement radical. En 1945, le lauréat aurait dû s'appe-

ler Paul Valéry si l'intéressé n'était pas mort au mois de juillet. De plus en plus, le prix Nobel s'efforce de récompenser des « novateurs », parmi lesquels Hesse, Gide, Eliot ou Faulkner, mais aussi, un peu plus tard, Perse ou Beckett (qui le distribuera anonymement à des nécessiteux). A quoi s'ajoute, à la fin des années 1970 – avec Singer, Elytis ou Milosz – une volonté d'attirer l'attention sur des aires linguistiques peu connues, yiddish, grecque ou polonaise, en l'occurrence.

A partir de cette époque, les académiciens mettent en avant le pragmatisme et l'humilité de leur démarche. Voyez, disent-ils en substance, il n'y a pas un, mais des Nobel, fruits d'une succession de lignes et de tendances dont l'esprit n'a pas cessé de varier en fonction de la personnalité du secrétaire perpétuel, de la sensibilité des jurés et de ce que ceux-ci pensaient être la volonté d'Alfred

La semaine d'un Nobel

On les imagine volontiers grands seigneurs, habitués aux honneurs, mais non : « *S'il est vrai que certains se montrent capricieux, de nombreux lauréats ne connaissent pas la gloire, en particulier dans les disciplines scientifiques. Ceux-là ont très besoin qu'on prenne soin d'eux* », explique Kamilla Hilten-Cavallus, responsable de la communication à la Fondation Nobel. Cet organisme, qui administre les biens d'Alfred Nobel, prend donc en charge toutes les modalités de remise des prix, parmi lesquelles l'accueil des lauréats. Arrivés à Stockholm quatre jours avant le 10 décembre, jour anniversaire du décès d'Alfred Nobel et date de remise des prix, les lauréats (qui peuvent amener avec eux dix personnes de leur choix) sont logés au dernier étage du Grand Hôtel, un bel établissement surplombé d'une toiture verte. Commence alors un séjour émaillé de réceptions et de conférences, parmi lesquelles le discours de réception du prix Nobel de littérature, prononcé dans le salon bleu et blanc de l'Académie suédoise. Avec, en point d'orgue, la cérémonie de remise des prix proprement dite, qui se déroule devant les caméras de télévision du monde entier. Pour l'occasion, les lauréats sont tenus de porter une jaquette, « souvent pour la première fois de leur vie, dans 70 % des cas pour les Américains », note M^{me} Hilten-Cavallus. Le soir, un immense banquet se tient dans la capitale, en présence de la famille royale de Suède. Cette année, à l'occasion du centenaire, tous les anciens lauréats encore vivants sont invités. Ils sont 240.

Un dynamiteur de légende

Avant de devenir, à titre posthume, le bienfaiteur des lettres et des sciences, qui était donc Alfred Nobel ? C'est pour tenter de répondre à cette question que le Suédois Rune Pär Olofsson s'est lancé dans les chemins périlleux de la biographie romancée. Le résultat n'est pas merveilleux – à cause de la naïveté de l'écriture et de l'absence totale de référence aux sources –, mais donne une idée de ce que furent de la vie du grand homme et le contexte dans lequel il amassa sa fortune.

Pour obtenir des informations plus documentées, mieux vaut donc se reporter au livre d'Isabelle Lévy. Outre la liste des lauréats et quelques données statistiques intéressantes, l'auteur y propose une biographie sommaire, mais assez précise d'Alfred Nobel. Issu d'une famille de chimistes invétérés, Nobel bâtit son empire et sa réputation sur la découverte d'un procédé permettant de canaliser le caractère explosif de la nitroglycérine. Autrement appelée dynamite, l'invention de Nobel avait été obtenue à force d'efforts surhumains, de très nombreux tâtonnements et d'une incroyable persévérance. Car il en fallut des faillites, des explosions incontrôlées, des démana-

gements à la cloche de bois, des disputes et des deuils, avant de parvenir à l'expérimentation qui devait lui apporter le succès et la richesse. Obsédé par la hantise de la pauvreté, Alfred saisit rapidement la nécessité de déposer des brevets, de trouver des investisseurs et de lutter pour la commercialisation de son produit – parfois au prix de quelques entorses à la loi. A ses débuts, la dynamite intéressa moins les militaires (trop dangereuse !) que les entrepreneurs de travaux publics. On imagine aisément les progrès liés à l'utilisation d'un tel explosif, au siècle où se développèrent en masse routes, ponts et autres voies de chemin de fer. Mais les inventions de Nobel, qui se déclarèrent pacifistes, ont aussi servi à la guerre, d'où le caractère profondément ambigu de son parcours. Il est cependant admis que la plus grande partie de sa fortune provient de la vente d'explosifs à usage civil.

R.R.

★ *Le Roi de la dynamite*, de Rune Pär Olofsson (traduit du suédois par Philippe Bouquet, éd. Gaïa, 410 p., 22,71 € [149 F]). *Nobel, 100 ans de prix, 100 ans d'histoire*, d'Isabelle Lévy (éd. Josette Lyon-ville de Sevrans, 174 p., 9,91 € [65 F]).

Nobel. D'où les erreurs, les limites, les regrets inévitables (Proust, Joyce, Musil, Borges, Malraux...). D'où cette apparente modestie qui semble commune aux membres de l'Académie suédoise. En butte aux critiques et, sans doute, aux tentatives de pressions, ceux-ci finissent par former « une sorte de famille », selon leur secrétaire perpétuel. A l'issue des séances de travail, le groupe se retrouve régulièrement dans les locaux raides et désuets de la très vieille auberge Den Glydene Freden (La Paix dorée), fondée en 1722 dans un vieux quartier de Stockholm. Mais cette atmosphère n'a pas empêché les dissensions ni même les drames, parfois sanglants. Quelques années après avoir reçu le prix Nobel ex aequo avec un autre écrivain suédois, Eyvind Johnson, l'académicien Harry Martinsson se suicida dans des conditions tragiques. Accablé par la presse, qui critiquait le choix de lauréats issus de l'Académie, l'écrivain se fit hara-kiri à l'aide d'une paire de ciseaux. D'autres quittèrent l'institution à la suite de l'affaire Rushdie, estimant que l'Académie aurait dû soutenir officiellement cet écrivain pour lutter contre l'atteinte à la liberté dont il était la victime. Et même parmi ceux qui sont restés, la plupart continuent de penser que l'institution aurait dû, pour une fois, déroger à son principe affiché de non-intervention politique.

UN PRIX « SURÉVALUÉ »

Certains enfin se sont abstenus de siéger depuis plusieurs années, en raisons de différends avec leurs confrères. Ainsi de Knut Ahnlund, qui ne fréquente plus l'Académie depuis 1996, mais n'exclut pas d'y revenir pour pousser des noms comme ceux de Fuentes, Vargas Llosa ou Naipaul... Knut Ahnlund, qui monnaie ses interventions 1 500 couronnes suédoises (environ 1 000 F), n'hésite pas à critiquer les choix de ses confrères, entre autres, celui de Dario Fo, en 1999 (« pas assez bon »), considéré comme « un ami de Lars Forssell », l'académicien qui « en a eu l'idée ».

Les attaques peuvent aussi venir de l'extérieur, même si beaucoup d'intellectuels suédois reconnaissent le sérieux et la bonne foi des académiciens. « *Cela fonctionne tant bien que mal, avec de très bonnes intentions* », explique l'écrivain Madeleine Gustafsson. De son côté, Lars Olof Franzen, critique littéraire au journal *Dagens Nyheter*, constate que le prix lui paraît « surévalué », que son principe est « étrange », mais qu'il apprécie de voir des lauréats inconnus surgir en pleine lumière. Les lauréats, quant à eux, n'ont qu'à se féliciter de la gloire, même si leurs ventes ne sont pas toujours proportionnées au retentissement intellectuel du prix. En 1995, Jérôme Lindon, l'éditeur de Claude Simon, confiait ainsi que les ventes de *L'Acacia*, son livre le plus connu, atteignaient péniblement... 600 exemplaires par an, pour le monde entier.

Florence Noiville et Raphaëlle Réollet

Grand concours 2002 **Je BOUQUINE**

Alexandre Jardin L'île des enfants

Je Bouquine, le magazine littéraire des ados, organise un concours d'écriture réservé aux moins de 15 ans. Alexandre Jardin a écrit le début d'une histoire... À eux d'imaginer la suite !

Vous trouverez ce texte dans *Je Bouquine* d'octobre (en vente chez les marchands de journaux), les Fnac et Fnac Junior, sur les sites internet : www.okapi.bayardpresse.fr, fnac.com et www.lemonde.fr.

Plus de 1000 prix à gagner.
Je Bouquine, 3, rue Bayard, 75008 Paris



Pour les moins de 15 ans

HERMÈS

cognition, communication, politique

Les résultats d'une étude menée pour le Ministère de la Recherche sont éloquentes : sur 262 revues françaises et étrangères, **HERMÈS** est la première revue francophone pour la pertinence scientifique et la notoriété. Créée en 1988, dirigée par Dominique Wolton, **HERMÈS** a publié 400 auteurs dans 30 numéros thématiques.

TOME 30

STÉRÉOTYPES DANS LES RELATIONS NORD-SUD
coordonné par Gilles Boëtisch et Christiane Villain-Gandossi
22 x 22 - 264 p - 23 € - 150,87 FF

HERMÈS

STÉRÉOTYPES DANS LES RELATIONS NORD-SUD

En vente en librairie

CNRS EDITIONS

un éditeur au service de l'édition scientifique

« Redéfinir la notion de littérature »

Le secrétaire permanent de l'Académie suédoise, Horace Engdahl, répond aux critiques émises à l'encontre du choix des Nobel et s'exprime sur l'évolution de ce prix

« Horace Engdahl, vous êtes écrivain et secrétaire permanent de l'Académie suédoise. Sur dix-huit membres de l'Académie, trois refusent de siéger depuis l'affaire Rushdie ». En quelques années, trois secrétaires perpétuels se sont succédés, dont l'un, Lars Gyllensten, a publié un ouvrage très violent sur le fonctionnement de votre institution. Quelles étaient les vraies raisons de cette crise ?

— La discussion autour de Rushdie et de la fatwa en a été le révélateur, non le déclencheur. En fait, Rushdie n'a fait l'objet d'aucun conflit. L'Académie n'était pas autorisée à prendre des positions politiques, ses membres ont souscrit, à titre individuel, à des actions de soutien en faveur de l'auteur des *Versets sataniques*. En réalité, l'Académie était l'objet d'une sourde lutte de pouvoir et de personnes engagées depuis des années. Celle-ci portait notamment sur le statut du secrétaire perpétuel. Le roi Gustaf III, fondateur de l'Académie en 1786, avait prévu que celui-ci exercerait ses fonctions jusqu'à sa mort. C'est ainsi que le premier secrétaire a occupé ce poste pendant trente-sept ans, y compris en étant aveugle. Mais, dans les années 1960, il a été décidé que le secrétaire perpétuel démissionnerait à soixante-dix ans. C'est ce qu'a fait Lars Gyllensten, mais, psychologiquement, il n'a pu se résoudre à accepter un successeur. D'autres raisons ont expliqué le départ de Knut Ahnlund et Kerstin Eckman. Mais, à chaque fois, la nature de ces conflits était personnelle. Aucun grand principe n'y était en jeu. S'ils ont suscité un écho mondial, c'est qu'on a spéculé sur leur interprétation.

— Il est souvent reproché à votre Académie, lors de l'attribution du Nobel, de faire prévaloir des critè-

res politiques ou géopolitiques sur des considérations artistiques. On cite à ce propos la Sud-Africaine Nadine Gordimer, le Portugais José Saramago, le Chinois Gao Xingjian... Que répondez-vous à cela ?

— Il est très rare que nous fassions allusion, dans nos discussions, aux convictions politiques des écrivains. Je dirais même que nous évitons de nous informer sur ces sujets. Aussi

tiques qu'il est difficile de contrôler. Gao Xingjian n'était pas non plus un Nobel « politique », mais la réaction chinoise ne s'est pas fait attendre. Encore une fois, ce n'était pas l'intention mais l'effet. Si nous voulions éviter toute lecture politique de nos décisions, il nous faudrait consacrer des médiocres. Dans toute grande œuvre, il y a une force symbolique qui en fait un objet subversif.

— vres, de l'Asie à l'Afrique, mais aussi en Europe.

— Comment envisagez-vous l'évolution du prix Nobel de littérature ?

— Il entre dans notre tâche une part de responsabilité et d'irresponsabilité. Nous devons nous sentir libres de redéfinir la notion même de littérature, sa fonction, sa nature. Dans le testament d'Alfred Nobel figure une disposition intéressante concernant les œuvres historiques, philosophiques, les essais à caractère littéraire ou paraterrain. Cette possibilité de consacrer de telles œuvres a été, jusqu'à présent, sous-utilisée. On songe à Mommsen (1902), à Bergson (1927), à Bertrand Russell (1950) ou à Winston Churchill récompensé pour ses qualités d'orateur (1953). Mais cela ne fait que peu d'exemples. Or, aujourd'hui, nous assistons à un glissement de la littérature, laquelle s'ouvre de plus en plus aux représentations où la fiction pure ne prévaut plus. La démarcation s'atténue entre les œuvres d'imagination et celles où la recherche de la vérité s'effectue à travers des faits. Le rôle joué, par exemple, par le récit de témoignage est devenu considérable. L'exemple évident est *L'Archipel du Goulag*, de Soljenitsyne, l'œuvre de la seconde moitié du siècle qui a peut-être le plus changé la mentalité de notre temps.

— On pourrait citer d'autres types d'ouvrages, écrits non par des victimes mais par des observateurs. Des anthropologues, par exemple (dans ce contexte, il serait parfaitement légitime d'évaluer une œuvre telle que celle de Claude Lévi-Strauss). Les récits de voyage de V.S. Naipaul, où entrent des techniques poétiques, font également partie intégrante du patrimoine littéraire. Ce sont des romans dont les personnages, réels, parlent comme les damnés de *L'Enfer* de Dante. L'idée n'est pas nouvelle, mais le fait qu'un tel mode d'expression occupe désormais une place centrale dans le champ littéraire devrait trouver une traduction dans les décisions des jurés Nobel.

Propos recueillis par Florence Noiville et Raphaëlle Rérolle

L'affaire Sartre

Le 14 octobre 1964, Sartre écrit à l'Académie pour refuser à l'avance le prix Nobel. En réclamera-t-il le montant par la suite ? En 1975, lors d'un entretien avec Michel Contat (*Le Nouvel Observateur*), Sartre se demandait comment il allait vivre désormais, car son compte bancaire était vide. L'écriture lui étant interdite par sa demi-cécité, il s'inquiétait de ne plus pouvoir compter que sur les droits de ses œuvres anciennes. Il travaillait alors à un projet d'émissions historiques pour Antenne 2. Or, en septembre 1975, Sartre annonça qu'il renonçait à ce projet, à cause des obstacles élevés par la chaîne et convaincu que le pouvoir s'opposait en sous-main à ce projet ouvertement politique. Une polémique naquit et, le 26 septembre 1975, l'AFP diffusa une dépêche selon laquelle des amis de Sartre avaient pris contact avec la Fondation Nobel pour savoir si le montant du prix (275 000 F) pourrait quand même lui être versé. On soupçonna quelque un de son entourage, inquiet pour lui, d'avoir pris cette malencontreuse initiative. Sartre envoya aussitôt un démenti au *Monde*, où il disait apprendre avec stupeur cette démarche « absurde », les raisons qui lui avaient fait refuser le prix restant, dix ans après, « rigoureusement les mêmes » (*Le Monde*, 28 septembre 1975).

est-ce parfois une surprise lorsqu'un lauréat arrive à Stockholm et se lance dans des déclarations politiques. Ce fut le cas pour Saramago. Après la remise du prix, il a prononcé un discours qui était clairement l'expression d'une pensée d'extrême gauche, et, pour la première fois, les académiciens se sont dit : « Mais c'est un communiste ! » Pourtant, dans ses ouvrages, on ne trouve presque aucune trace de ce militantisme. Les grandes œuvres littéraires sont, je ne dirais pas apolitiques, mais politiquement polymorphes. Cela étant dit, il est vrai que nos choix ont parfois des effets poli-

— Pourtant, du point de vue de la forme, vos détracteurs notent que l'on cherche en vain, dans le palmarès du Nobel, les démarches expérimentales qui sont la marque de la modernité. Le prix Nobel est-il conservateur ?

— Il est impossible de s'analyser soi-même d'un point de vue historique. Néanmoins, au début des années 1980, de nombreux prix ont couronné non pas des écrivains établis mais souvent des quasi-inconnus. Ce fut le cas de Milosz en 1980 ou de Canetti, qui, en 1981, n'était connu que de certains milieux littéraires allemands. Seifert, de même (1984), était lu à Prague mais guère au-delà. La poétesse polonaise Szymborska avait certes une certaine réputation, mais dans des cercles limités... Grâce à nos méthodes de travail, nous pouvons avoir cette fonction de décou-

En Suède, le prix Nobel meurt après Noël

Classes anarchiques, piles de livres effondrées, la librairie Hedengrens fait une pause, vendredi 28 septembre, dans son grand déballage d'automne : Hans Ruin, professeur de philosophie, y donne une causerie sur Nietzsche. Plusieurs dizaines d'auditeurs, presque exclusivement des retraités, sont venus l'écouter, assis en rang d'oignons sur des sièges pliants. A la fin de la leçon, un vieux monsieur se penche à l'oreille de sa voisine : « Il n'est pas idiot, celui-là. » Adossé à un rayonnage, un exemplaire de son dernier essai à la main, Hans Ruin répond par un sourire affable aux demandes de dédicaces puis, discrètement, s'éclipse. Dans la grande vitrine de la librairie qui donne sur la place Sture, au cœur de Stockholm, son essai côtoie, pêle-mêle, une Histoire de l'Afghanistan, une exégèse du Coran, un abrégé de philo et un ABC d'œnologie. A quelques jours de l'attribution du 98^e prix Nobel, Hedengrens, comme on l'appelle ici, expédie les affaires courantes et solde sa littérature anglaise.

« On ne s'affole pas. De toute façon, il n'y a pas grand-chose à faire, juste vérifier que notre carnet d'adresses est à jour, pour passer nos commandes le plus rapidement possible auprès de la maison d'édition qui publie le lauréat », explique Fredrik Lind, responsable de la littérature suédoise et étrangère en langue suédoise de Hedengrens. Il se souvient avec amusement de l'attribution du Nobel 1998 à l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz. « Mahfouz était publié par Bakhall, une petite maison d'édition qui sort tout son catalogue sur ses propres presses. A l'annonce du lauréat, ils s'étaient barricadés, avaient coupé leur ligne de téléphone et ne répondaient plus à personne. La panique. »

Le Nobel est l'événement de l'année pour les libraires suédois. « Le

prix profite à toutes les catégories de publication. L'intérêt des lecteurs suédois a d'ailleurs augmenté ces dernières années. D'un point de vue commercial, on peut comparer son effet avec celui du prix Goncourt en France », assure Thomas Wyatt, directeur adjoint de la fédération suédoise des libraires. A condition, nuance-t-il, que les auteurs récompensés soient « faciles » à lire. Et Thomas Wyatt de citer Isaac Bashevis Singer (1978), Gabriel Garcia Marquez (1982, « la poule aux œufs d'or », selon Fredrik Lind) ou Toni Morrison (1993). « Le prix Nobel de littérature se vend longtemps, parce que la remise des prix intervient deux mois après l'annonce officielle et quinze jours avant Noël », affirme Thomas Wyatt. Passées les fêtes de fin d'année, « le prix Nobel est mort », lance un libraire. Quelques rares « survivants » (Garcia Marquez, encore), ajoutés à la bibliographie obligatoire des étudiants en lettres, continuent cependant, des années plus tard, à modérer l'actuel déclin de la littérature générale dans les bilans comptables des libraires suédois.

Pour l'heure, Fredrik Lind s'est contenté, en guise de préparatifs à la « folle semaine » des Nobel, de s'assurer du bon fonctionnement du poste de radio. Le jour de l'annonce de l'attribution du prix, tous les employés de la librairie se rassembleront autour de lui, à la caisse. A un journaliste qui lui demandait en 1990 quel écrivain, selon lui, méritait le Nobel, Fredrik Lind avait lancé le nom d'Octavio Paz, « au hasard, pour dire quelque chose ». Quelques jours plus tard, le romancier mexicain était distingué par l'Académie suédoise. Pour le prix Nobel de littérature 2001, Fredrik Lind parie sur l'Indonésien Pramoedya Ananta Toer. Un roman de Toer est disponible à Hedengrens : en un seul exemplaire, il a été mis en rayon en 1995... Boris Lévy

Michel Braudeau

L'interprétation des singes



© John Foley

« Le roman le plus vaste, le plus bizarre, le plus nourrissant et le plus passionnant de cette rentrée littéraire de troisième guerre mondiale. Le chef-d'œuvre de Michel Braudeau. »

Patrick Besson, *Le Figaro Littéraire*

Stock

Les académiciens suédois et le reste du monde

Par un concours de dates, le centenaire du prix Nobel coïncide avec le début du XX^e siècle. En se retournant sur leur histoire, les jurés de cette très fameuse assemblée embrasseront donc aussi le siècle tout court – ce siècle qui fut, dit-on, celui du roman. Lourde de sens, cette perspective est évidemment rendue plus cruciale par l'autorité dont jouit cette récompense à travers le monde. Non seulement le prix Nobel de littérature, richement doté, s'inscrit dans un ensemble de prix couvrant plusieurs autres disciplines – ce qui tend à renforcer son caractère universel –, mais il est surtout la seule distinction internationale en la matière. Cette caractéristique a sans doute engendré un effet d'optique qui prête au prix lui-même la vertu de hiérarchiser la littérature mondiale, et à ses jurés, la charge écrasante d'appartenir à un tribunal tout-puissant. Ce qui, bien entendu, soulève un problème de légitimité.

Il est intéressant de noter que ces prétentions ne proviennent pas des jurés eux-mêmes. Lesquels font plutôt preuve d'une certaine modestie et n'affirment pas – qui le pourrait ? – sortir un choix purement objectif de leur manche. Tous ou presque insistent sur le décalage qui s'est instauré entre l'immense influence du prix et l'ambition réelle de leur projet. « Disons que nous déterminons des "couches d'écrivains" qui ont tous, peu ou prou, la même valeur », note la romancière Birgitta Trotzig. C'est de ces couches que le jury extrait son lauréat, qui n'est pas forcément le plus grand du monde. Dès l'origine, d'ailleurs, les académiciens ont redouté le poids de leur responsabilité. Lors de la remise du premier Nobel, le secrétaire perpétuel exprimait ses angoisses dans un quatrain resté célèbre : « Point n'était désirée, point n'était recherchée/La

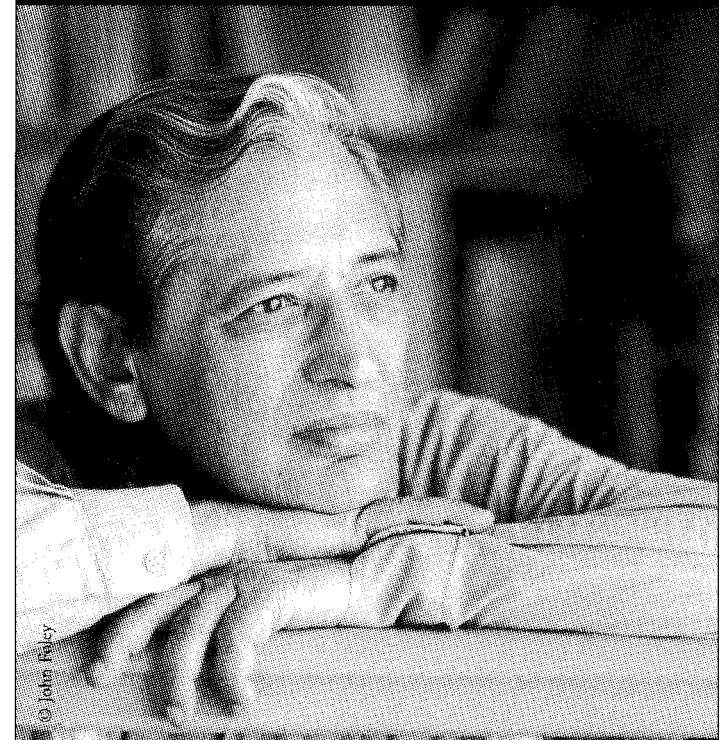
charge qui pèse sur nos épaules de Suédois/Plus d'un plie sous une telle responsabilité/Tandis que le monde observe, critique notre choix. » A tel point que deux académiciens d'alors s'étaient même prononcés contre la donation d'Alfred Nobel ! Pour autant, à la lumière de l'événement et de ses enjeux (gloire, consécration, postérité peut-être...), il est difficile de ne pas mettre en question les plus criantes de ses limites. Une académie composée de membres nommés à vie, dont la moyenne d'âge est de soixante-dix ans et dont les goûts littéraires évoluent peu, est-elle la plus qualifiée pour connaître, jauger, évaluer la créativité littéraire du monde entier ? Même si un tiers de ses membres a été renouvelé depuis 1989, même s'ils voyagent, lisent et s'informent ardemment, peuvent-ils réellement porter dans leur besace toute la richesse des expressions littéraires de notre temps ? Un siècle de recul montre en réalité à quel point le prix Nobel de littérature est « européenocentré » : en cent ans, l'Océanie a reçu 1 prix, l'Asie 3, l'Afrique 4, et l'Amérique 16, lorsque l'Europe, elle, était couronnée... 73 fois.

Sans doute, l'origine suédoise des jurés a-t-elle souvent favorisé l'ouverture du prix vers le reste du monde : jugée politiquement neutre, la Suède est aussi un pays de langue minoritaire. Néanmoins, la vraie limite du prix Nobel tient aujourd'hui moins à la taille restreinte de son jury (18 membres) qu'à sa composition purement locale. Un prix d'audience internationale peut-il encore être décerné à une échelle exclusivement nationale ? C'est peut-être en réfléchissant dans cette direction que les académiciens suédois pourraient le mieux respecter le rêve cosmopolite d'Alfred Nobel.

Fl. N. et R. R.

Michel Del Castillo

Les étoiles froides



© John Foley

« Un roman magnifique mêlant l'intime et le romanesque. »

Olivia de Lamberterie, *Elle*

« Un fascinant récit entraînant le lecteur au bout de la honte et de l'effroi. »

Thierry Gandillot, *L'Express*

Stock

La littérature prône l'Europe, la culture et la paix à Sarajevo

Organisées par le Centre André-Malraux, les Rencontres européennes du livre se sont tenues dans la capitale bosniaque, malgré l'absence de subventions de l'Union européenne. Dans une atmosphère de conflit international, les écrivains y ont manifesté leur souci de dialogue entre les cultures

C rées l'an dernier d'une complicité entre Francis Bueb, fondateur en 1996 du Centre André-Malraux, ce havre de la culture française et de la défense des droits de l'homme campé en dépit des immobilismes, des bombes et des massacres en capitale bosniaque, et Michel Le Bris, fondateur des Etonnants voyageurs, les Rencontres européennes du livre de Sarajevo se sont tenues du 27 septembre au 3 octobre. Elles ont prouvé cette année encore le bien-fondé et le succès de la manifestation, l'importance des échanges qui se cultivent entre langues, cultures et littératures d'Europe, le besoin de fraternité qui se développe entre écrivains prêts à ignorer les frontières que leur imposent les politiques. En même temps, cette édition, à laquelle participaient des institutions prestigieuses (du British Council à la Fondation balkanica, en passant par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Pro Helvetia, RFI, la revue *Esprit*, les ambassades belge, suisse, française, allemande à Sarajevo...), semble

souffrir, pour parler le langage des techniciens de Bruxelles, d'un déficit d'Europe. Elle s'est déroulée sans la moindre subvention de l'Union européenne, qui, tout en se réjouissant avec un certain cynisme que les Rencontres puissent avoir lieu sans sa contribution, a expliqué que le Festival de littérature européenne de Sarajevo n'avait pas « obtenu le nombre de points nécessaire » pour être sélectionné au milieu d'autres projets « techniquement viables ».

Disons-le net : cette dérobade (ou cet aveuglement) est un scandale, et l'argument brandi est de l'ordre de la mascarade. Que ne se privent pas de dénoncer les organisateurs – dont Jean-Marie Laclavetine (président de l'association), Jorge Semprun (président du comité de parrainage), Claude Bleton (directeur du Collège international des traducteurs littéraires d'Arles) et Michel-Edouard Leclerc (membre du collège des partenaires) : « Nous pourrions souligner que notre volonté est de rassembler, dans le lieu par excellence où au cours des décennies passées l'Europe s'est cherchée et parfois

perdue, les forces vivantes et les intelligences qui pourraient permettre de lui inventer un futur. Mais à quoi bon. C'est visiblement une autre Europe qu'on veut à Bruxelles... Nous n'aurons aucun mal à expliquer à Juan Goytisolo, Erri de Luca, Paul Gardes, Jacques Lacarrière, Edgar Morin, Peter Schneider, Vidosav Stevanovic, Predrag Matvejević, François Fejtő, Alain Finkelkraut, Bernard-Henri Lévy... pour n'en citer que quelques-uns, qu'ils n'ont pas obtenu le nombre de points suffisant. Ce sont des gens intelligents : ils comprendront très vite ce dont il est question. Et ils seront, n'en doutons pas, sensibles aux vœux de réussite qui concluent la lettre de M. l'ambassadeur de l'Union européenne... Que M. l'ambassadeur soit donc rassuré : en effet, nous continuerons... C'est que nous ne sommes pas seulement naïfs : nous sommes également têtus. »

Datée du 17 septembre, la lettre de refus de M. l'ambassadeur de l'Union européenne en Bosnie semble en effet ignorer l'ambition d'une manifestation qui réunit des écrivains, traducteurs (indispensables

maillons d'une langue commune de la culture), dessinateurs, musiciens, photographes, acteurs, cinéastes (Jean-Luc Godard est venu présenter *Eloge de l'amour* le 1^{er} octobre) et intellectuels venus des divers pays des Balkans, mais aussi de France, d'Allemagne, de Suède, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Turquie, des Etats-Unis ou d'Algérie, afin qu'ils puissent se parler, évoquer leurs épreuves passées, leur désir de construire une Europe ouverte. Et ignorer aussi que, depuis le 11 septembre, ce type de dialogue est particulièrement nécessaire.

Ecoutez Nenad Popovic, éditeur à Zagreb et fondateur du groupe qui chercha en 1999 à reconsolider la scène culturelle de l'ex-Yougoslavie : « Je me disais : la guerre relève du passé. Mais les rencontres littéraires de cette année se tiendront à la veille d'un nouveau conflit. Les flottes de guerre s'empressent d'aller prendre position sur les mers du monde entier. J'ai pensé proposer au Centre André-Malraux de tout annuler. Dieu merci, je ne l'ai pas fait. Car plus la haine se propageait, plus les cris de

guerre retentissaient, plus je comprenais que ces rencontres auraient lieu au bon endroit et au bon moment, et qu'on n'aurait su leur trouver meilleure enseigne. En effet, si l'on souhaitait dire quelque chose avant que les canons se mettent à tonner et les avions à lâcher leurs bombes, existait-il un lieu plus approprié que Sarajevo ? Une autre ville était-elle mieux à même d'adresser un message de compassion aux citoyens de New York ? D'où aurait-on pu envoyer un appel crédible, demandant à faire taire la haine et à ne pas soupçonner injustement les musulmans, si ce n'est de cette ville qui a été si cruellement agressée à cause de son héritage islamique, et qui a été défendue avec la même ardeur par les catholiques, les orthodoxes, les juifs et les musulmans ? »

A Sarajevo, où la vie a repris depuis la fin du siège, au milieu des maisons criblées, trouées, autour de sa bibliothèque bombardée, Sarajevo où l'on élisait ce week-end une Miss au Holiday Inn, Sarajevo où des graffitis sur les murs demandent : « Combien de minutes de silence pour les musulmans assassinés depuis des siècles ? », la Slovène Brina Svit déclare être venue pour « commencer une nouvelle chaîne d'amitié ». Eva Almasy, d'origine hongroise, répète que Sarajevo est près du Londres de Rebecca West, près du Chicago où s'est installé le Bosniaque Aleksandar Hemon, près de son Budapest natal et près de New York, de Washington.

Predrag Matvejević, l'auteur du *Breviaire méditerranéen* (Fayard, 1992), sert de guide aux écrivains présents lors d'une visite de Mostar, où il naquit, Mostar ville crucifiée

« où nous vivions, dit-il, depuis longtemps en bonne entente malgré nos différences » ; et celui que tout le monde n'appelle plus que Predrag souhaite à son ami turc, le romancier Nedim Gürsel, de pouvoir retourner à New York sans tracas (« peut-être, ajoute-t-il avec malice en regardant le bel homme qu'est Gürsel, y aura-t-il, parmi les douaniers, une femme »). Björn Larsson, né en Suède, où il fit de la prison pour objection de conscience, plaide pour une redéfinition des écrivains comme vagabonds, errants, gens du voyage ou marins, et propose une réécriture de la Déclaration universelle des droits de l'homme, afin d'y inclure en priorité le droit de décider lui-même « pour quelle personne ou pour quelle cause il accepte de sacrifier sa vie », le droit de « refuser de faire la guerre, de refuser de tuer et d'être tué ». Dominique Sigaud demande pourquoi le bassin méditerranéen est à la fois refuge de douceur infinie et berceau de violence.

Un dialogue (avec des militaires en treillis parmi les auditeurs) où se mêlent Jacques Lacarrière (rappelant que les poissons portent le même nom de l'Andalousie à l'Egypte), Vidosav Stevanovic (dénonçant le rôle des intellectuels dans la guerre des Balkans) et d'où surgissent des questions auxquelles les politiques devraient donner des réponses : pourquoi les institutions européennes sont-elles implantées au nord (Matvejević) ? Comment éviter l'amnésie du sens de ce qui s'est passé (Véronique Nahoum-Grappe) ?

Jean-Luc Douin

L'EDITION FRANÇAISE

● **Naissance de Cosmopole.** Cette nouvelle maison d'édition vient d'être créée par Valérie Dumeige, qui, sans être historienne, a le goût des archives et des recherches. Cosmopole publie des témoignages principalement historiques, « tous à la première personne ». Premières parutions : *Esclave chez les Patagons* (récit d'un jeune Français du XIX^e siècle retenu prisonnier trois ans chez les Indiens des pampas sud-américaines), *A la recherche de Voulet* (sur les atrocités commises par l'armée française lors de la colonisation de l'Afrique) et *Histoire de la croisade*, de Foucher de Chartres, l'un des rares témoignages vécus sur la première croisade, à la fin du XI^e siècle. Chaque document est enrichi de cartes, de photographies et de mises en perspective réalisées par des historiens. Les livres sont diffusés par Vilo. Ils sont tirés à 1 000 exemplaires et sont vendus 13 euros (85,27 F.). Rens : Cosmopole, 9, square Lamartine, 75016 Paris ; contact @cosmopole.fr

● **Création du Grand Miroir.** Autre nouvelle maison d'édition, Le Grand Miroir. Ancien directeur d'Ancre, Stéphane Lambert s'est associé à l'éditeur Luc Pire et au libraire Marc Filipson pour créer cette maison dont le nom est un pied de nez à Baudelaire, qui séjourna à Bruxelles à l'hôtel Le Grand Miroir. Diffusé en France par Flammarion, elle propose quatre collections : « La Littéraire » édite des textes francophones et étrangers. « La Petite Littéraire » publie des textes courts d'auteurs connus (Jacqueline Harpman, Julos Beaucarne). La collection « Duo » propose à un auteur contemporain de choisir un texte ancien peu connu. « Panorama », enfin, est une collection d'essais grand public qui sera lancée en 2002. (Ed. Le Grand Miroir, 37, quai aux Pierres-de-Taille, 1000 Bruxelles.)

La « plateforme » des Goncourt

D éjà, en 1998, les Goncourt avaient manifesté leur crainte de Michel Houellebecq. *Les Particules élémentaires* suscitait une polémique passionnante, remportait un succès public, était considéré à l'étranger comme le signe d'une nouvelle vitalité de la modernité française. Un Goncourt idéal. Mais le président de l'Académie, François Nourissier, était presque le seul à le penser. On a donc « sorti du chapeau » Paule Constant (on se sert souvent de femmes dans ce genre de manœuvre).

Après ce coup piteux, en 1999, comme presque toujours lorsqu'elle veut se redonner une virginité littéraire, l'honorable académie s'est rabattue sur un auteur des éditions de Minuit, Jean Echenoz.

Venait ensuite 2000, dernier Goncourt du siècle. François Nourissier – encore lui – s'est enthousiasmé pour un auteur presque unanimement salué par la critique, qui n'avait rien publié depuis vingt-cinq ans, Jean-Jacques Schuhl. Mais *Ingrid Caven*, livre parfait pour ce siècle chaotique, a gagné avec quatre voix sur dix, uniquement parce que ses opposants n'ont pu se réunir sur un autre nom.

Et voici 2001. Premier Goncourt du XXI^e siècle. Autre symbole. Nouvelle catastrophe : François Nourissier ayant décidé, avec le temps, d'insister sur une défense de la littérature, soutient *Plateforme*, de Michel Houellebecq, roman qui fait encore plus de scandale et obtient encore plus de succès que le précédent. Un livre où l'Occident n'est guère épargné, mais les intégristes islamistes non

plus. Pour faire bonne mesure, Houellebecq n'a pas hésité à tenir, dans le magazine *Lire*, des propos provocateurs et très déplaisants sur l'islam en général. Il figure cependant sur la première sélection du Goncourt, rendue publique... le 11 septembre, juste avant l'attentat contre le World Trade Center.

Depuis, tous les pronostiqueurs patentés du milieu littéraire se disaient certains que Houellebecq n'aurait, cette fois encore, pas le Goncourt... Mais personne n'aurait parié sur son exclusion dès la deuxième sélection, rendue publique le 2 octobre (*Le Monde* du 4 octobre). Il n'a été défendu que par l'obstiné Nourissier. On n'aurait pas imaginé non plus qu'entrerait sur la liste... Alain Robbe-Grillet... soixante-dix-neuf ans, auteur Minuit et membre de longue date du jury Médicis.

En 1981, Robbe-Grillet publiait *Djinn*, il avait cinquante-neuf ans. Le Goncourt est allé à Lucien Bodard, soixante-dix-sept ans. En 1984, les Goncourt ont de nouveau bravé le ridicule en récompensant une romancière qu'ils avaient constamment ignorée, Marguerite Duras, soixante-dix ans. Ils peuvent donc continuer. Qui osera leur reprocher un lauréat concourable dès 1955 (mais on avait choisi Roger Ikor...) ? Si Robbe-Grillet obtient le premier Goncourt du XXI^e siècle, l'académie pourra cependant innover de nouveau : décréter que tout écrivain centenaire sera automatiquement primé ; instaurer un Goncourt posthume, le premier revenant, de droit, au spectre qui hante la littérature française, Louis-Ferdinand Céline.

Jo.S.

L'AGENDA

● **LES 5, 6 ET 7 OCTOBRE. LIEN SOCIAL.** A Mouans-Sartoux (06), a lieu la 14^e édition du Festival du livre, autour du thème « Moi et les autres » où écrivains et public débattent du futur lien social avec tables rondes, conférences et projections cinématographiques (à 10 heures, rens. : 04-92-92-47-24 ou www.mouans-sartoux.net/festivaldulivre).

● **LE 6 OCTOBRE. MAICHALSKI.** A Strasbourg et dans le cadre de la biennale Mitteleuropa, la bibliothèque municipale de Strasbourg (BMS) débute son cycle de rencontres avec Vera Maichalski et Lev Shargorodsky (à 11 heures, BMS, 3, rue Kuhn, 67000 Strasbourg ; rens. : 03-88-43-64-62).

● **LE 6 OCTOBRE. POÉSIE.** A Nantes, la Maison de la poésie organise la première édition de la Nuit de la poésie contemporaine (à 19 heures, au Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44000 Nantes, entrée 50 F [7,62 €], rens. : 04-40-69-22-32).

● **LES 6 ET 7 OCTOBRE. DROIT.** A Gaillac (81), la médiathèque municipale organise le 6^e Salon du livre sur le thème « Droit de dire, droit de faire » (à 10 heures, abbaye Saint-Michel, 81600 Gaillac, rens. : 05-63-81-20-23).

● **LE 9 OCTOBRE. GUILLOUX.** A Paris, la Société des compositeurs et auteurs multimédia (SCAM) propose une rencontre avec Bernard Pivot autour de la projection de *Louis Guilloux : le franc-tireur* (à 19 h 30, 5, avenue Velazquez, 75008 Paris ; rens. et réservations : 01-56-69-58-16).

● **À PARTIR DU 9 OCTOBRE. LIVRES.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France présente deux expositions, « L'art du livre arabe, du manuscrit au livre d'artiste » et « Livres de Pierre Lecui-

tres avec Vera Maichalski et Lev Shargorodsky (à 11 heures, BMS, 3, rue Kuhn, 67000 Strasbourg ; rens. : 03-88-43-64-62).

● **LE 6 OCTOBRE. POÉSIE.** A Nantes, la Maison de la poésie organise la première édition de la Nuit de la poésie contemporaine (à 19 heures, au Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44000 Nantes, entrée 50 F [7,62 €], rens. : 04-40-69-22-32).


● **LES 6 ET 7 OCTOBRE. DROIT.** A Gaillac (81), la médiathèque municipale organise le 6^e Salon du livre sur le thème « Droit de dire, droit de faire » (à 10 heures, abbaye Saint-Michel, 81600 Gaillac, rens. : 05-63-81-20-23).

● **LE 9 OCTOBRE. GUILLOUX.** A Paris, la Société des compositeurs et auteurs multimédia (SCAM) propose une rencontre avec Bernard Pivot autour de la projection de *Louis Guilloux : le franc-tireur* (à 19 h 30, 5, avenue Velazquez, 75008 Paris ; rens. et réservations : 01-56-69-58-16).

● **À PARTIR DU 9 OCTOBRE. LIVRES.** A Paris, la Bibliothèque nationale de France présente deux expositions, « L'art du livre arabe, du manuscrit au livre d'artiste » et « Livres de Pierre Lecui-


re » (de 10 à 19 heures, de mardi au samedi, de 12 à 19 heures le dimanche ; 58, rue Richelieu, 75002 Paris, galerie Mazarine (1^{re} exposition) et galerie Mansart pour la seconde (entrée 35 F [5,34 €], rens. : 01-53-79-59-59).

● **DU 11 AU 14 OCTOBRE. ENFANCES.** A Bordeaux se déroule le 15^e Salon du livre autour des thèmes « Histoires d'enfances » et « Une escale littéraire : l'Afrique subsaharienne » avec, en invitée d'honneur, Bernadette Dao Sanou, écrivain du Burkina Faso (rens. : 05-56-43-04-35 ou salon-livre.bordeaux@wanadoo.fr).



Vérités et mensonges en littérature
STEPHEN VIZINCZEY
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

- « Une intelligence vivifiante »
- « Un bain de bonheur » (P. Lepape, *Le Monde*)
- « Les humeurs et les fureurs d'un amoureux de la littérature » (B. de Cessole)



Éloge des femmes mûres
STEPHEN VIZINCZEY
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

- « Un roman éblouissant » (P. Lepape, *Le Monde*)
- « Un livre remarquable » (Bernard Pivot)

TANGUY VIEL
rencontre à
Compagnie
à l'occasion de la parution de
L'Absolue perfection du crime
(Ed. de Minuit)
le vendredi 5 octobre à 18 h.
58, rue des Écoles, Paris 5^e
Tél. 01 43 26 45 36

Les Éditions de l'Orme sont de nouveau distribuées par ALTERNA - Fax : 02.37.30.57.12 - Tél. : 02.37.30.57.00 inchangés

2^e ÉDITION



Une plume insolente 85 F dans le style des écrivains du XVIII^e siècle. Un parcours initiatique à travers les Mythes Fondateurs de l'Humanité. Sirius

« Un merveilleux petit livre, écrit avec le cœur. Comment les habitants d'un village sauveront leur ormeau multiséculaire, d'un pylône électrique. »
Nicole Baud (*L'Ère Nouvelle*)

2^e ÉDITION



Illustrations de Lucie YONNET 90 F

FRANÇOIS VALLEJO

MADAME ANGELOSO

« Tout l'art de Vallejo, jouant sur les temps, le décalage des regards et variant les styles, est de réussir le portrait de ses personnages en même temps qu'il brosse celui de son héroïne. »
JEAN-CLAUDE RENARD
Le Magazine littéraire

ÉDITIONS Viviane Hamy

Le Monde

DES LIVRES DE POCHE

VENDREDI 5 OCTOBRE 2001

RADIGUET, L'ANTI-RIMBAUD

L'œuvre intégrale, et inégale,
d'un écrivain adolescent

longtemps surévalué p. III

LE MYSTÈRE « ATTRAPE-CŒURS »

Relectures contemporaines
du roman mythique

de Salinger p. VIII et IX

LEÇONS POLITIQUES

DU TEMPS DE LOUIS XI

Les « Mémoires » de
Philippe de Comynes p. X

SÉLECTION

La liste des « poches »
parus

en septembre p. XIII à XVI



s o m m a i r e

Univers Poche en expansion

La stratégie de Jean-Claude Dubost, PDG de la filiale poche de Vivendi Universal Publishing

● LITTÉRATURES

Œuvres
de Raymond Radiguet (p. III)

La Plaine de Caïn
de Spôjmaï Zariab (p. IV)

Fils et Un amour de soi
de Serge Doubrovsky (p. IV)

Anna la douce
de Dezsö Kosztolanyi (p. IV)

Livraisons (p. V)

● ROMANS POLICIERS

Proie facile
de John Harvey (p. VI)
Livraisons (p. VI)

● SCIENCE-FICTION

Les Enfants de la lune
de Fabrice Colin (p. VII)
Livraisons (p. VII)

● DOSSIER

Le mystère
« **Attrape-cœurs** » :
Cinquante ans après sa première publication aux Etats-Unis, relectures contemporaines du roman-culte de J. D. Salinger (pp. VIII et IX)

● ESSAIS

Mémoires
de Philippe de Comynnes (p. X)

Sociologie de la consommation
de Nicolas Herpin (p. XI)

Traité 51. Sur l'origine des maux
de Plotin (p. XI)

L'Anarchisme en Europe
de Gaetano Manfredonia (p. XI)

Livraisons (p. V)

● MUSIQUES

Un tableau de l'édition musicale en « poche » (p. XII)

Livraisons (p. XII)

● SÉLECTION

La liste des livres de poche parus au mois de septembre (p. XIII à XVI)

En raison de contraintes de pagination, « Le Monde des poches » des 9 novembre et 2 décembre sera inclus, sous forme réduite, dans « Le Monde des livres ».

Même si sa marque emblématique s'écrit en français (« Pocket »), le groupe Vivendi Universal Publishing a préféré regrouper ses livres de poche sous la bannière d'Univers Poche quand Jean-Marie Messier a décidé de vendre à l'encan le nom imposé par le baron Havas au XIX^e siècle. Le nom Vivendi Universal Pocket ne passait pas et, au lendemain de l'été, Havas Poche est devenu Univers Poche. « *Cela montre que nous sommes en développement, en expansion, comme l'univers* », explique en riant Jean-Claude Dubost, PDG d'Univers Poche. Il affiche une progression de 20 % des ventes en deux ans et plus de 20 millions d'exemplaires vendus par an. Univers Poche a la volonté de devancer Le Livre de Poche du groupe Hachette.

Univers Poche regroupe quatre maisons : Pocket, Pocket Jeunesse, 10/18 et Fleuve noir. L'ensemble est dirigé par Jean-Claude Dubost depuis deux ans. Vieux routier de l'édition, il connaît tous les rouages du livre de poche. Il a commencé sa carrière chez Hachette en 1967, au Livre de poche justement, comme directeur commercial et éditeur, puis à la tête de Hachette Jeunesse. Vingt ans après, il prend en charge le livre au sein de Bayard Presse, où il obtient un colossal succès avec la série « Chair de poule », de R.L. Stine, qui fait aussi grincer quelques dents chez Bayard où elle n'est pas jugée très catholique... En 1999, sa carrière connaît un nouveau rebondissement quand il succède à Leonello Brandolini, parti diriger Robert Laffont.

Pour Jean-Claude Dubost, le livre « *c'est d'abord une équipe éditoriale* ». « 40 % de notre offre est constituée de création inédite, cela nous donne une souplesse éditoriale qu'on n'aurait pas si on ne dépendait que de la réédition ». La création se trouve principalement chez Pocket Jeunesse, Fleuve noir et 10/18, avec notamment la série « Grands détectives ». L'approvisionnement devient un problème crucial pour les éditeurs de poche, confrontés à une augmentation du montant des acquisitions.

Pocket – dirigée par François Laurent –, qui est de loin la principale maison d'Univers Poche, n'a pas beaucoup de difficultés d'approvisionnement, puisqu'elle peut s'appuyer sur toutes les maisons du groupe : Laffont, Plon, Belfond, Julliard, La Découverte, etc. Ce qui permet à Pocket d'être en tête des ventes avec Marc Levy comme avec José Bové. Pocket peut aussi se fournir ailleurs et les maisons du groupe céder leurs droits poche à d'autres éditeurs. Il ne s'agit pas de vases communicants, mais d'un sas par lequel on peut plus facilement passer. La proximité est aussi plus grande avec un éditeur qui n'appartient pas au groupe mais qui est distribué par Vivendi Universal Publishing.

L'appui d'un groupe est souvent nécessaire pour négocier avec les agents des best-sellers américains. « *L'éditeur doit avoir un partenaire poche puissant pour faire face à des demandes d'à-valoir très importantes. De nombreux agents vendent en même temps les droits premiers et les droits poche* », explique Jean-Claude Dubost. Autre problème pour les best-sellers internationaux : les droits sont limités dans le temps. « *On n'a pas le temps de couvrir un à-valoir qu'il faut déjà renégocier les droits. Il y a des affaires qu'il vaut mieux refuser. D'autres qu'il ne faut pas hésiter à payer très cher si on sait comment augmenter les ventes d'un auteur* », poursuit le patron d'Univers Poche, qui précise que face à cette inflation des droits, « *la priorité d'Univers Poche est de constituer un fonds et de développer les ventes de fonds* ». Les éditeurs de poche sont, comme les autres, à la recherche d'auteurs, y compris pour la réédition. C'est l'un des enjeux de la petite bataille qui a lieu entre J'ai lu et Pocket à travers leurs collections respectives, « Nouvelle Génération » – lancée la première – et « Nouvelles Voix ».

« *On parie sur un auteur en devenir, on lui donne une chance d'atteindre un public plus large. Avec cette collection, on a décidé de se battre. Il faut montrer qu'on s'engage. On a sans doute passé un temps disproportionné*

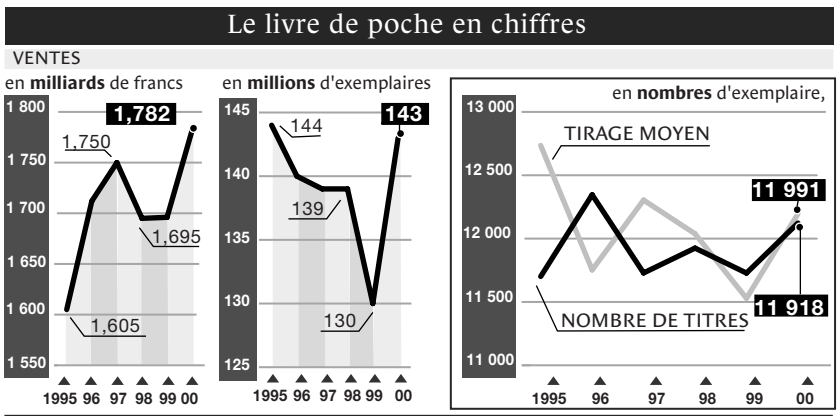
par rapport au chiffre d'affaires. Mais c'est un enjeu important. On contribue à installer des auteurs », explique Jean-Claude Dubost. L'enjeu pour ces deux maisons populaires, qui doivent une bonne partie de leur succès à la vente en supermarchés, est aussi de mieux s'implanter dans les librairies.

Univers Poche tient à une image diversifiée, mais les choses se brouillent parfois. A l'origine, 10/18 est une collection haut de gamme, qui s'adresse à un public choisi, principalement vendue en librairie. Mais la maison dirigée par l'infatigable Jean-Claude Zylberstein se hisse régulièrement sur les listes de meilleures ventes – grâce notamment aux *Chroniques de San Francisco* d'Armistead Maupin – et connaît un développement important depuis quelques années. Pocket, la maison principale, reste populaire, mais a ouvert sa porte à des « nouvelles voix » moins connues. Enfin, Fleuve noir était la branche populaire de la maison, vendue dans les gares, mais le fer de lance du Fleuve, Frédéric Dard-San Antonio, est désormais reconnu comme un romancier à part entière. Et Fleuve noir, récemment repris en main par Béatrice Duval, venue de J'ai lu, est depuis quelques années le maillon faible du groupe. Les difficultés apparues entre le fils de Frédéric Dard, Patrice Dard, qui va continuer San Antonio chez Fayard, et Univers Poche risquent de ne pas arranger les choses (« *Le Monde des livres* » du 28 septembre).

« *Le marché populaire a changé, explique Jean-Claude Dubost. Avant, il était lié à des phénomènes de masse transversaux. Aujourd'hui on est confronté à des tribus qui coexistent. Le lectorat traditionnel de Fleuve noir, plutôt masculin, vieillit. Mais on est en train de le rajeunir et de le féminiser de façon spectaculaire. Indépendamment de San Antonio, Fleuve noir continuera de se développer.* » Il met notamment en avant le succès de la série « Buffy contre les vampires », qui reprend le feuilleton diffusé sur M6. On verra si la suite du feuilleton éditorial et financier autour de l'héritage de Frédéric Dard s'appellera « Buffy contre San Antonio » ou si la charmante héroïne et le commissaire finiront par chasser les vampires ensemble (et plus si affinités)...

Il ne suffit pas de faire des livres, il faut aussi les vendre et Jean-Claude Dubost ne se lasse pas de regretter les réticences contre la publicité pour le livre à la télévision : « *Le livre a de l'avenir. C'est un métier de création et d'offre. On a la conviction qu'il n'a pas fait son plein de lecteurs. Mais il faut savoir communiquer. L'édition est une profession qui est en sous-investissement publicitaire. De plus, elle s'est interdite de faire de la publicité à la télévision. On s'autopénalise. Comment toucher les enfants qui restent vissés à la télévision ?* ». Sans publicité à la télévision, il va publier chez Pocket Jeunesse le nouveau livre de R. L. Stine, en grand format, et annonce pour janvier 2002 une nouvelle saga en cinq volumes, dont le héros ne sera pas un clone de Harry Potter.

Alain Salles



Les ventes de livres de poche représentent 10% du chiffre d'affaires de l'édition (2,59 milliards d'euro [17 milliards de francs]) mais près d'un tiers des ouvrages vendus chaque année sont des livres au format de poche, selon les statistiques annuelles du Syndicat national de l'édition (SNE). Le nombre de titres produits depuis cinq ans est globalement stable. La littérature représente les deux tiers du marché du poche (172 millions d'euros [1,13 milliards de francs]), loin devant la jeunesse (296 millions de francs) et les livres pratiques (106 millions de francs).

Radiguet, l'anti-Rimbaud

ŒUVRES

de Raymond Radiguet.
Précédées de textes de Jean Cocteau
et de Roger Nimier,
préface de Clément Borgal.
La Pochothèque, 684 p., 18,29 € (120 F).

Radiguet l'écrivain existe-t-il ? Ou, si l'on préfère, a-t-il une existence en dehors du discours chaperonnant de Cocteau et des comparaisons que ses contemporains n'ont cessé de développer ? Qu'on regarde seulement le portrait qu'en fait Roger Nimier : un vers des *Joues en feu* « est évidemment du Verlaine » avant d'évoquer « un contemporain de Parny » ; *Le Diable au corps* appelle Constant puis « un roman de Stendhal », tandis que *Le Bal du comte d'Orgel* suscite l'évocation d'une « nouvelle de Balzac », « le monde (...) du Sabbat de Maurice Sachs et des premiers romans de Paul Morand » ; quant à Henri Massis (cité par Nimier), « il y voyait, épuré, le meilleur de Proust, de Gide et de Cocteau ». Lequel Cocteau ouvrait un article de 1952, intitulé « Cet élève qui devint mon maître », par ce péremptoire « Raymond Radiguet partage avec Arthur Rimbaud le terrible privilège d'être un phénomène des lettres françaises »...

On le voit, l'œuvre assez mince de ce météore littéraire a suscité les comparaisons les plus prestigieuses. Le présent volume permet-il de les justifier ? L'intérêt d'un tel regroupement est double : proposer au lecteur, à côté des textes surabondamment édités et fréquentés, des œuvres méconnues ou ignorées, offrir une lecture critique qui permette de saisir les enjeux d'une telle œuvre. Pierre Brunel l'a merveilleusement réussi dans cette même collection avec ses *Œuvres complètes* de Rimbaud (« Le Monde des poches » du 8 octobre 1999) ; il n'est pas sûr que l'éthique présentation de Clément Borgal suffise à faire comprendre tout ce qui se trame autour de Radiguet : nulle chronologie, aucune note, des allusions sans référent... Le lecteur n'a qu'à se débrouiller. Eh bien !, débrouillons donc.

Bien sûr, il y a *Le Diable au corps* (mais à tout prendre mieux vaut le lire dans l'édition « Folio » ou celle du Livre de poche, l'une et l'autre parfaitement présentées) et *Le Bal du comte d'Orgel* (lui aussi mieux servi en « Folio » et en GF). Qu'y découvre-t-on d'autre ? Des poèmes – les deux séries des *Joues en feu*, quelques *Vers libres*, des *Jeux innocents* –, des nouvelles (dont la seule qui mérite quelque regard est *Denise*, un bref récit de 1926 d'un « maniérisme détestable », selon Cocteau lui-même), deux comédies d'un ton assez potachique écrites conjointement avec Cocteau – *Le Gendarme incompris* et *Les Péticans* –, un *Art poétique* « écrit en collaboration avec Max Jacob » et daté de 1922. Sans doute faut-il s'arrêter sur ce texte pour comprendre l'œuvre de Radiguet dans ses refus et ses affirmations qui en font tout à la fois un romancier à succès – parce que de la traditio – et un poète médiocre, voire raté – parce qu'en marge des courants de la modernité.



ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) : LORENZO MATTOTTI

*L'œuvre intégrale,
et inégale, d'un
adolescent adulé
par une coterie qui
en fit son génie.
Pour réévaluer
un écrivain
qui s'inscrivait
finalement dans
une tradition
du roman
psychologique à la
française et passa
à côté des chemins
poétiques
de la modernité*

Car, lorsqu'il écrit, Radiguet vit dans une époque où triomphent en prose les disciples du roman psychologique – fût-il remis au goût du jour avec un zeste de provocation – et en poésie les novateurs, héritiers d'Apollinaire et découvreurs des terres vierges que les surréalistes vont bientôt explorer. Or, côté modernité, son *Art poétique* (terme bien suranné pour le temps) ignore le Baudelaire du *Peintre de la vie moderne* (« Une femme se montre parée parce qu'elle n'est pas assez belle pour le faire autrement ») ou encore : « Le vrai beau est toujours moral », rejette la démarche rimbaudienne (« Rimbaud venait de la multiplicité des idées, l'esprit nouveau n'aime pas les idées »), s'épuise à dire la banalité (« La beauté tue la beauté »), à jouer du paradoxe (« Des hommes importants pour les mœurs et pour les idées comme Balzac ou Baudelaire pourraient être, et peuvent être, sont peut-être de mauvais écrivains et de mauvais poètes »), à distiller des remarques qui donnent à cet *Art poétique* un goût canularique (« Cuisinier, vous n'aviez pas mis de beurre au fond du plat et à la cuisson les œufs se sont attachés »)...

Rien de normatif ici, mais non plus rien qui touche fondamentalement à l'écriture : tout se passe comme si écrire, pour Radiguet, procédait d'autre chose que de l'art et de la poétique. Et, à y regarder de près, que revendique-t-il dans les deux romans qui ont fait sa notoriété ? De la psychologie : « Le seul effort d'imagination est appliqué là, non aux événements extérieurs, mais à l'analyse des sentiments. » C'est dire à quel point Radiguet se sent tributaire d'un courant typiquement français : le roman d'analyse. Usant ici du « je », là du « il », son narrateur s'applique à « faire [que] la psychologie [soit] romanesque », délaissant l'intrigue pour mieux ne s'attacher qu'aux méandres du sentiment. Proust aussi scru-

tera le monde plus que les événements : mais il ne se contentera pas de faire de sa *Recherche* une litanie de maximes, il mettra en « lois » les signes qui régissent les relations entre les personnages.

Alors, à quoi bon ces *Œuvres*, finalement ? Peut-être permettront-elles d'évaluer plus justement Radiguet à l'aune précisément de ce Rimbaud auquel, trajectoire d'étoile filante oblige, on l'a si souvent comparé. Tandis que l'enfant de Charleroi ne cesse de tendre vers l'indicible, faisant ses gammes parnassiennes pour s'enfoncer bien vite dans l'inouï, le dandy des bords de Marne se laisse happer par un tourbillon parisien dont il ne voit que l'écume, cherchant davantage à s'ancrer dans le solide tandis qu'autour de lui s'agitent toutes les voies de la modernité. On l'a dit souvent : Radiguet rejetait son image d'adolescent, rêvait sa maturité. Sans doute a-t-il vu dans l'exploration de la veine psychologique une manière d'être déjà un sage et a-t-il rejeté les novations (pas toutes heureuses, il faut le reconnaître) comme des errements de jeunesse. Et peut-être le grand mérite de ce volume est-il de permettre de lire les *Carnets* (1927), textes ultimes qui mêlent souvenirs et réflexions et offrent de Radiguet l'image non de cet adolescent impatient mais de cet homme déjà mûr, fauché par le destin, et se retournant une dernière fois sur son enfance non pour la rejeter, mais pour en faire un havre de poésie. La seule qu'il ait vraiment écrite.

Daniel Couty

★ L'œuvre poétique reparait à La Table ronde, « La Petite Vermillon », 286 p., 8,38 € (55 F).

extrait

Une enfance dans les villes, riche ou pauvre, me semble à plaindre. Qu'une enfance si elle est riche, risque d'être médiocre ! Et pour un cœur bien fait, où ne peut entrer l'envie, que les plaisirs sont grands dès qu'ils sont comptés, et qu'ils doivent venir de vous ! Je ne troquerais mes souvenirs contre nul autre. Cette enfance plate comme une pelouse, qui pendant onze ans s'étend à perte de vue sans accidents de terrain, comme maintenant j'aime à m'y rouler, m'y délecter. Ces herbes folles où je m'imaginai courir en liberté... Je me rappelle le terrain avenue des Rochers attendant à la maison de mes tout premiers ans. Mes souvenirs ! Comme les herbes, j'en vois de diverse grandeur. Il y en a qui me dépassent de la tête, d'autres au contraire que mon pied risque d'étouffer.

Je me vois à deux ans, mené par ma nourrice tous les matins dans la pension de jeunes filles d'où ma mère était sortie quatre ans auparavant. La douce tiédeur des genoux, des seins, je ne l'ai jamais retrouvée depuis, comme à ce moment où ces caresses, je les sentais si différentes de celles de ma mère ou de ma nourrice. Une autre saveur...

Œuvres, « Carnets II », pages 660 et 661.

Cauchemars afghans *Le moi éclaté de Serge Doubrovsky*

Pour (re)découvrir l'inventeur de l'« autofiction », écrivain majeur de la fin du XX^e siècle

LA PLAINE DE CAÏN

de Spôjmaï Zariab.
Traduit du persan
(Afghanistan)
par Didier Leroy.
L'Aube poche, 240 p.,
9 € (59,05 F).
(Première édition :
éd. Souffles, 1989.)

Les nouvelles de Spôjmaï Zariab, bien qu'écrites en Afghanistan pendant la dictature communiste, ne sont pas des récits de guerre mais des cauchemars cristallisés. Pas de manœuvres militaires ni de combats donc, on ne voit pratiquement jamais apparaître l'occupant, mais seulement le résultat de sa présence dans un dérèglement systématique de tous les rapports humains. C'est un libraire fou qui agresse les passants pour les contraindre à lui acheter des livres sans intérêt qu'ils s'empressent de jeter dès qu'ils ont tourné le coin de la rue. C'est un vieux forain qui s'étonne que son manège de chevaux de bois n'attire plus les enfants avant de découvrir que la ville a été désertée. C'est une employée aux écritures qui perd la raison à force de regarder les signatures des actes officiels qu'elle manipule.

Dans cet univers halluciné, les sons et les couleurs prennent une importance considérable (Spôjmaï Zariab est peintre en même temps que romancière). On se croirait dans *L'Autre Côté*, d'Alfred Kubin, à la lisière du fantastique, persuadé d'être plongé dans un mauvais rêve dont on ne parvient pourtant pas à s'éveiller. Dans le labyrinthe oppressant de la ville déserte, les visions se multiplient. Une femme qui se rend au cimetière sur la tombe de son fils, se dédouble et finit par se démultiplier en une infinité de clones qui envahissent tout l'espace. Tandis que dans un petit village des montagnes afghanes résonne un bruit de bottes que le lecteur n'est pas prêt d'oublier, longtemps après avoir refermé le livre.

G. Ma.

FILS

de Serge Doubrovsky.
Gallimard, « Folio », 528 p.,
10,82 € (70,97 F).
(Première édition : Editions
Galilée, 1977.)

UN AMOUR DE SOI

de Serge Doubrovsky.
Gallimard, « Folio », 528 p.,
9,30 € (61 F).
(Première édition : Hachette, 1982.)

Un écrivain qui invente un genre, c'est très rare. Un professeur qui devient un grand écrivain, c'est exceptionnel. Un théoricien de la littérature qui ne fait pas une littérature de professeur, c'est unique. Et quand un professeur s'écrit tout entier, corps, sexe, esprit, même dans l'exercice de son métier, préparant son cours, se rendant à une séance de psychanalyse, tirant les fils de la ténébreuse histoire qui l'a fait soi et qu'il fait sienne en l'écrivant, cela donne Serge Doubrovsky, ce monstre incomparable. Quand *Fils* parut, en 1977, avec ce titre ambigu (prononcer le s, ou pas ?), le livre conquiert un cercle de passionnés. Aujourd'hui, il est devenu un classique de cette littérature qu'on étudie parce qu'elle appelle la lecture. En rabat de couverture, l'auteur définissait le genre, et son équivoque : « *Fiction, d'événements et de faits strictement réels ; si l'on veut autofiction, d'avoir confié le langage d'une aventure à l'aventure du langage, hors sagesse et hors syntaxe du roman, traditionnel ou nouveau.* »

Le pacte fondateur que Doubrovsky affirme respecter scrupuleusement, celui de la véracité, est identique à celui qui fonde l'autobiographie. La véracité radicale sur sa propre vie devient forcément fiction quand elle est écrite au présent grammatical. L'aventure du style, les assonances, les jeux de mots qui sont des jeux de sens, les associations libres qui font jaillir des étincelles de lucidité, les phrases éclatées, démembrées, « jaculées » dirait-on pour la peinture gestuelle, marquent alors une écriture hyper-littéraire. Y pénétrer, la faire sienne, épouser non la subjectivité de Doubrovsky, mais attraper, presque comme une fièvre, son rythme et son style existentiel, voilà ce que cette écriture exige. Doubrovsky n'est pas un écrivain de la conscience, mais de l'éclatement de la conscience vers le dehors.

Dans *Fils*, comme dans les livres qui ont suivi, le « sujet » est certes Doubrovsky, mais il n'est pas raconté de l'intérieur. Un « je » parle, non pas de son rapport à soi, aux autres, aux femmes, aux gens qu'il côtoie ou qu'il fréquente, aux objets, à la ville (un New York fascinant). Il parle ce rapport, au présent, comme un complément d'objet direct. Fils du Sartre de *La Nausée*, héritier rebelle de Proust et de Céline, il pousse la phénoménologie littéraire dans ses derniers retranchements : il parle le sexe tel qu'il le vit, il parle la femme telle qu'elle lui apparaît, telle qu'elle agit et dit, il bannit la psychologie. Sur le divan de l'analyste, il cherche en direct – et tout l'art de Doubrovsky, tout son artifice consiste à nous donner le sentiment que cette littérature est li-

vrée en direct. Pourquoi, par exemple, emmène-t-il pour vingt-quatre heures à un colloque de Cerisy une femme qu'il aime et qui n'est pas la sienne, et appelle-t-il devant elle une autre à laquelle il ne tient pas ? Goujaterie ? Sadisme ? Sur le divan, il faut creuser plus loin. Le rapport originel à la mère sur-aimante, la situation d'une famille juive pendant l'Occupation ont constitué cette conscience divisée. « *Je prends mes décisions.* » Tout le récit y puise sans relâche, tantôt avec souffrance, tantôt avec les sarcasmes de l'autoaccusation.

Des lumières sur son inconscient fulgurent d'intelligence au cours de l'explication qu'il donne pour finir à ses étudiants du récit de Thérémène qui clôt la *Phèdre* de Racine: le monstre surgi de la mer et qui entraîne la mort d'Hippolyte. Doubrovsky se raconte comme un monstre inacceptable, pour lui-même, pour les femmes qui se succèdent dans sa vie, mais pas pour le lecteur, et peut-être encore moins pour la lectrice qui découvre à travers ses livres quelque chose d'essentiel sur la névrose masculine aujourd'hui. Quand un seul volume les réunira, on s'apercevra que ses livres forment une seule œuvre, saga d'une conscience très singulière et pourtant fraternelle, parce qu'elle tend à l'universel, et que l'expérience du monde, comprise avec une intelligence aiguë, fait de Serge Doubrovsky l'un des écrivains de la seconde moitié du XX^e siècle qui comptent vraiment. Le style, on l'oublie trop aujourd'hui, est aussi question d'intelligence.

Michel Contat

Quand on n'a que le meurtre

Petite et grande histoire dans la Hongrie de 1919, avec ce roman foisonnant de Kosztolanyi

ANNA LA DOUCE (Edès Anna)

de Dezső Kosztolanyi.
Traduit du hongrois par Eva Vingiano
de Pina Martine,
préfaces d'Anne Diatkine
et de la traductrice,
Viviane Hamy-Bis, 314 p., 10,52 € (69 F).
(Première édition : Viviane Hamy, 1992.)

Ce qui fait l'intérêt du roman de Dezső Kosztolanyi (1885-1936), au-delà de sa beauté formelle et de l'excellence de la traduction, c'est l'approche lucide qu'il fait du climat politique qui régnait en Hongrie à l'orée des années 1920. Les faits : en 1919, une domesticité assassinait ses maîtres, un commis de l'Etat et sa femme. Au moment où la république des soviets hongrois, avec à sa tête le communiste Bela Kun, s'effondrait suite à l'intervention de l'armée roumaine au service des alliés victorieux. A la faveur de la restauration du vieil ordre social, les anciens et les nouveaux riches se ressaisissaient sur les ruines impériales et royales des Habsbourg vaincus de la Grande

Guerre. Les trois mois de gabegie provoqués par l'inflation et la « dictature du prolétariat » n'avaient cependant pas suffi pour détruire la société civile et provoquer les désastres que subissent aujourd'hui la plupart des pays de l'Europe orientale et centrale. Le roman de Kosztolanyi, inspiré par le fait divers, paraît à Budapest en 1926.

En 1919 donc, Kornel Vizy, fonctionnaire marxisant dans un ministère sous tutelle bolchevique, reprend sa superbe de bourgeois et entreprend une carrière politique fulgurante. Le concierge de son immeuble, lui, ancien « commissaire » du quartier, retrouve ses manières de larbin flagorneur. Il procurera la bonne idéale à l'épouse de Kornel, grande dame en quête permanente de « petit personnel » car les domestiques la désertent l'une après l'autre en raison de ses prétentions exorbitantes. Seule Anna Edès (« Anna la douce ») répondra aux exigences de sa nouvelle maîtresse. Arrivée d'une campagne reculée, la jeune paysanne supporte avec le sourire son attitude méprisante et prètera même son corps à « jeune Monsieur » Jancy, le neveu amateur d'amours ancillaires de sa patronne.

Mais au lendemain de la fête somptueuse donnée chez les Vizy à l'occasion de la promotion de Kornel, le maître de maison, la bonne plante un couteau de cuisine dans le cœur de sa maîtresse endormie, avant de lacérer à mort le héros de la fête.

Tout semble limpide mais la construction linéaire cache en fait une complexité extraordinaire ; davantage que le portrait d'une bourgeoisie saisie d'une frénésie funèbre, le roman recèle toutes sortes d'informations sur cette Autriche-Hongrie multinationale. Depuis la répétition de cette tragédie, en février 1933, au Mans, par les sœurs Papin, jusqu'aux œuvres qu'elle a inspirées (pièce de Genet, films de Chabrol, Papatakis et Ventura, réflexions de Beauvoir, Lacan et Sartre), l'événement n'a cessé de soulever perplexités et interrogations ; sans qu'aucune des réponses, de nature psychologique, psychanalytique, sociale ou historique, ait la force allégorique de celle de Dezső Kosztolanyi, qui fait revivre la rapide et imprévisible riposte sanglante des laissés-pour-compte de l'ivresse de la restauration.

Edgar Reichmann

l i t t é r a t u r e s

● **LE DIT DE TIANYI**, de François Cheng

Sur fond de drames familiaux et politiques (guerre sino-japonaise, exode, maladies, études en Europe, idylle avec une Française, camps de travail), le poète, calligraphe et traducteur François Cheng évoque sa vie au fil d'une fiction qui correspond à sa propre quête spirituelle. Récit en abyme placé sous le signe d'un songe d'enfance, épopée intime, malgré les bouillonnements de l'histoire de la Chine, qui oscille entre terres, lieux, supports, corps où laisser une empreinte, entre la tentation de l'éphémère et le culte de l'amour fou, entre l'élan vers la sagesse et la dévotion à l'objet du désir. Ce roman a été couronné en 1998 par le prix Femina (Le Livre de poche, 446 p., 6,40 € [42 F]. Première édition : Albin Michel, 1998). **J.-L. D.**

● **ADÈLE ET LA BÊTE** et **LE DÉMON DE LA TOUR EIFFEL**, de Jacques Tardi
Publier des bandes dessinées au format poche et pour la modique somme de 10 francs (1,52 €) est a priori une excellente idée, alors que le prix de la moindre BD flirte avec les 15 euros. On se réjouira encore plus en sachant que Libro inaugure sa collection « Libro-BD » avec les deux premiers tomes des aventures d'Adèle Blanc-Sec, de Jacques Tardi. Enquêtrice à qui on ne la fait pas, anti-Castafiore et anti-Bécassine en diable, Adèle évolue avec autant de bonheur au milieu des monstres du Jardin des plantes que dans ce Paris du début du XX^e siècle dont Tardi a su recréer l'aimable nostalgie. Malheureusement, le format poche et le noir et blanc se plient mal aux pérégrinations scientifico-policieres d'Adèle, et l'on se surprend à trouver la lecture de ces BD un tantinet difficile tant les cases se surchargent de textes. Avec le risque de perdre le fil de l'intrigue et de n'en plus percevoir le charme vénéneux (« Libro-BD », 48 p., 1,52 € [10 F] chacun). **Y.-M. L.**

● **DON QUICHOTTE DE LA MANCHE**, de Miguel de Cervantes
Aline Schulman a consacré six années à cette nouvelle traduction d'un livre que peu de gens, en fait, ont lu vraiment. Lit-on un mythe ? En outre, la mémoire populaire n'a retenu que ce qui avait été donné à lire aux enfants : les moulins à vent, Sancho Panza sur son âne et l'« ingénieux Hidalgo » sur sa Rossinante... Pour redonner à l'œuvre son statut littéraire, elle a essayé de la resituer dans son temps, à une époque où, peu de personnes sachant lire, elles écoutaient le texte lors de lectures publiques. Elle a donc voulu restituer la langue du théâtre de rue, en remplaçant, par exemple, des répétitions indispensables pour un auditeur par des variantes moins fastidieuses pour un lecteur. Elle a également traduit les termes arabes. Cependant, elle n'a quasiment pas utilisé de mots apparus dans la langue française après 1650, en dehors de quelques-uns qui datent de 1805, en vérifiant systématiquement dans le *Robert historique*. Succès assuré : cet énorme ouvrage se lit vraiment comme un roman. Ceux qui préfèrent une version plus classique n'ont que l'embarras du choix chez d'autres éditeurs (« Points Seuil », 2 tomes, 578 p. et 592 p., 7,80 € [51,16 F] chacun ; le coffret : 15,60 € [102,33 F]. Première édition : Seuil, 1997). **M. Si.**

e s s a i s

● **DICTIONNAIRE DE LA MER**, de Jean Merrien
Les marins, comme les médecins ou les gens de la Bourse, ont leur langage à eux. De retour de vacances, après quelques jours passés dans une école de voile ou à bord d'une embarcation de croisière, les Français quelque peu initiés sauront à leur tour faire l'impérieuse distinction entre écoute et drisse (deux cordes), entre feux (les éclats de nuit) et phares (les tours) ou entre nœud (enchevêtrement serré) et... nœud (la vitesse). Mais le vocabulaire marin est si riche qu'il vaut mieux garder à sa portée le très utile *Dictionnaire de la mer* de Jean Merrien (décédé en 1972), qui vient d'être réédité et qui, plus que jamais, est un outil indispensable à tout navigateur (Omnibus, 4 000 entrées, 500 illustrations, 864 p., 25 € [164 F]). **F. Gr.**

● **LA GUERRE SANS NOM**, de Patrick Rotman et Bertrand Tavernier
Le recueil des témoignages d'appelés d'Algérie entre 1954 et 1962 qui figuraient dans le film homonyme de Bertrand Tavernier. La guerre d'Algérie racontée non par le haut, du point de vue des généraux à épaulettes, mais par le bas, du point de vue de soldats du contingent, tous issus de la région de Grenoble. Mobilisation, arrachement aux familles, peur, solitude, épuisement, combat, ratissages, interrogatoires, exactions du FLN, torture, copains égorgés, abandon des harkis, attentats de l'OAS : les souvenirs refoulés se libèrent (« Points Seuil », 310 p., 6,40 € [42 F]. Première édition : Seuil, 1992). **J.-L. D.**

● **INTRODUCTION À L'ANTHROPOLOGIE STRUCTURALE. Lévi-Strauss aujourd'hui**, de Robert Deliége
Peut-on, désormais, se passer de lire Lévi-Strauss ? Après la « frénésie » qui a accompagné chaque publication de l'ethnologie, de *Tristes tropiques* (1955) à

La Potière jalouse (1985), le discrédit qui frappe aujourd'hui le structuralisme, dont il fut l'une des figures emblématiques, rend la question inévitable. Robert Deliége revisite ici une œuvre rendue « baroque » par son gigantisme, sans doute « quelque peu désuète » dans sa démarche intellectuelle, mais qui reste indispensable pour la « manière originale de voir le monde » qu'elle propose. Une manière « peut-être aussi proche de la métaphysique que de l'ethnologie », que Deliége voit se poursuivre dans les travaux de quelques disciples : François Héritier, Louis Dumont, Rodney Needham, Edmund Leach et même Victor Turner. Une descendance de prestige pour le vieux maître, né en 1908 (Seuil, « Points/Essais », 180 p., 6,40 € [42 F]. Inédit). Signalons également les entretiens accordés en 1988 par Claude Lévi-Strauss à Didier Eribon : *De près et de loin* (Odile Jacob/Poches, 272 p., 7,47 € [49 F]). **A. My**

● **LA PROSTITUTION**, de Malika Nor
La jeune collection « Idées reçues » des éditions du Cavalier bleu aborde des thèmes qui font souvent l'objet de lieux communs, comme les Corses, le cancer, les banlieues ou encore la prostitution. L'auteur de ce dernier volume, Malika Nor, éducatrice spécialisée impliquée dans l'action auprès des jeunes prostituées, revient sur les clichés du type « c'est un mal nécessaire » ou « elles le font pour de l'argent » en expliquant pourquoi ce sont des idées reçues. Elle replace aussi le problème dans une perspective historique – n'est-ce pas le plus vieux métier du monde ? Enfin, elle brosse un portrait de la personne prostituée et fait un état des lieux de ce monde à part. Un bon ouvrage de base sur un sujet délicat (éd. Le Cavalier bleu, « Idées reçues », 128 p., 7,47 € [49 F]). **St. L.**

● **LES FEMMES ET LA POLITIQUE. Du droit de vote à la parité**, de Clarisse Fabre
A travers des articles du *Monde*, Clarisse Fabre, journaliste politique au quotidien du soir, retrace l'histoire des femmes en politique depuis l'obtention du droit de vote le 21 avril 1944 jusqu'aux débats sur la parité, en passant par la légalisation de l'IVG ou les mouvements féministes. Et tente de dresser un bilan de la situation au vu du résultat des élections de mars 2001. Car si l'on a beaucoup parlé de « révolution » à propos des lois sur la parité, la France se situe, encore aujourd'hui, à l'avant-dernier rang des quinze pays de l'Union européenne. Complet et clair, ce bref ouvrage, illustré par Catherine Beaunez, permet de mieux appréhender la réalité politique d'aujourd'hui... et de demain (Librio, 160 p., 1,52 € [10 F]. Inédit.). **St. L.**

Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Christian Signol - Denys de La Bruyère - Bernard Lenteric - Philippe Delerm - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Robert Sabatini - Denys de La Bruyère - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert - Paul-Loup Sulitzer - Mary Higgins Clark - Jean-Christophe Grangé - Robert Sabatini - Danièle Delorme - Ken Follett - Irène Bréchet - Robert Cook - Patricia MacLachlan - Gönül Merve - Patrick Rambaud - Gabriel Garcia Marquez - Guy de Maupassant - Marion Zimmer Bradley - Paulo Coelho - Umberto Eco - Amin Maalouf - Ken Follett - Hélène de Foucauld - Christine de Pisan - Guy de Maupassant - Charles Baudelaire - Zweig - Gustave Flaubert - Boris Vian - Jean Giono - Erich von Detlev - François Mauriac - Tom Clancy - Robert Merle - Didier Van Cauwelaert -

I l v r a i s o n s

● LE ROMAN POLICIER, de Siegfried Kracauer

Pour ne pas se cantonner à l'histoire des vainqueurs, la théorie, écrit Adorno à propos de Walter Benjamin, « doit aussi se tourner vers ce qui (...) est resté au bord du chemin – ce qu'on pourrait appeler les déchets et les coins sombres qui avaient échappé à la dialectique ». C'est dans cette perspective que Siegfried Kracauer, philosophe, sociologue, théoricien de la littérature et du cinéma, auteur entre autres de *De Caligari à Hitler* et d'une *Histoire psychologique du cinéma allemand*, entreprend entre 1922 et 1925 cette étude singulière du roman policier. Le genre a déjà acquis à l'époque ses lettres de noblesse. « Il n'est plus depuis longtemps, écrit Kracauer, une mixture où se fondent les eaux usées des romans d'aventures, des livres de chevalerie, des légendes, des contes de fées, mais un genre stylistique bien défini qui présente résolument un monde à lui, avec des moyens esthétiques qui lui sont propres. » Proche de la *Théorie du roman* de Lukacs, qui soulignait déjà l'importance du crime dans le roman moderne, l'essai de Kracauer établit un parallèle entre le roman policier et la religion, le détective, généralement voué au célibat, incarnant le prêtre et le criminel le pêcheur, la police étant organisée sur le modèle de la hiérarchie ecclésiastique. Kracauer se base essentiellement sur les romans de Conan Doyle, Gaboriau ou Maurice Leblanc : le genre a considérablement évolué depuis, mais ses vues n'en restent pas moins pertinentes et se lisent comme un essai passionnant non seulement sur le genre policier mais sur son rapport à la société. (Traduit de l'allemand par Geneviève et Rainer Rochlitz. Petite bibliothèque Payot, 210 p., 7,32 € [48 F].)

● OPÉRATION SPÉCIALE FRANÇOIS TRUFFAUT

Jeanne Moreau dans *La mariée était en noir*, Aznavour en pianiste alcoolique, images inoubliables des films de François Truffaut inspirés de romans policiers américains que « Folio policier » réédite en partenariat avec les cinémas MK2. Cinq films ressortent à l'affiche en même temps que les romans qui les ont inspirés. David Goodis : *Tirez sur le pianiste* (traduit de l'anglais par Chantal Wourgaft, 222 p., 7,01 € [46 F]). Henry Farrell : *Une belle fille comme moi* (*Le Chant de la sirène*) (traduit par F. M. Watkins, 260 p., 3,89 € [25,50 F]). Charles Williams : *Vivement dimanche* (traduit par Marcel Frère, 190 p., 4,50 € [29,50 F]). William Irish : *La mariée était en noir* (traduit par E. Michel Tyl) et *La Sirène du Mississippi* (traduit par Georges Belmont), 270 p. et 384 p., 4,50 € (29,50 F) chacun. Egalement les cinq sous coffret, 21 € (137,75 F) (Gallimard, « Folios policiers »).

● O COMME OUBLI, de Sue Grafton

Dans la série des enquêtes de sa jeune détective Kinsey Millhone, commençant chacune par une lettre de l'alphabet, Sue Grafton a déjà accompli plus de la moitié du parcours (elle compte terminer par « Z comme zéro »). Voici donc O comme « hors-la-loi » (selon le titre anglais *Outlaw*) ou comme *Oubli*. L'un et l'autre conviennent parfaitement puisqu'il s'agit pour l'héroïne d'un retour sur son passé et ses rapports avec son ex-mari, un policier aux méthodes discutables qui fut contraint de démissionner de la police de Los Angeles. Sue Grafton a une capacité étonnante à renouveler ses intrigues mais elle excelle particulièrement, comme c'est le cas ici, dans les sombres affaires de secrets familiaux (traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Pocket, 416 p., 5,95 € [39 F]. Première édition : Seuil, 1999).

● LA MORT DE RAINBOW, d'Ellis Peters

Si Ellis Peters doit sa célébrité à un moine herboriste du XII^e siècle, le Frère Cadfael, c'est par les enquêtes de l'inspecteur Felse qu'elle a abordé le genre policier pour la première fois dans les années 1950, alors qu'elle était déjà l'auteur de nombreux romans, en particulier historiques. Elle a publié treize aventures de l'inspecteur Felse et de sa famille. Celle-ci est la dernière et, comme toujours, fait une large place à la musique (traduit de l'anglais par Bernard Cuchi, 10-18, « Grands Détectives », 260 p., 6,86 € [45 F]. Inédit.)

● OUTRE-MORT, de Jean-François Coatmeur

Paru une première fois en 1972 sous le titre *J'ai tué une ombre*, et réédité ici chez un petit éditeur breton, *Outre-mort* appartient à la période africaine de Jean-François Coatmeur. On y sent l'influence de Boileau-Narcejac et en particulier des *Diaboliques*, mais le suspense psychologique est pimenté par une description assez étonnante du milieu colonial des années 1960, en l'occurrence la Côte d'Ivoire où l'on peut déjà deviner les préoccupations sociales qui serviront de toile de fond aux romans suivants de Jean-François Coatmeur (éd. Liv'édition, « Liv' en Poche », 256 p., 8,99 € [59 F]. Première édition : Denoël, 1972.) **G.Ma.**

Enfants perdus

Le regard tendre et désespéré de John Harvey sur notre société

PROIE FACILE (Easy Meat)

de John Harvey.
Traduit de l'anglais
par Jean-Paul Gratiat.
Rivages/Noir, 536 p., 10,37 € (68 F).
(Inédit.)

Quelle différence y a-t-il entre *Pulp Fiction*, de Quentin Tarentino, *Tueurs nés*, d'Oliver Stone, et *Macbeth*, de William Shakespeare ? Les ingrédients semblent les mêmes. « *Des tueries, de la violence, des criminels et des meurtriers comme personnages principaux.* » Le reste est affaire de style, mais allez donc expliquer cela à des loubards de Nottingham, comme essaie de le faire Hannah Campbell. Elle a bien du mérite, Hannah, qui s'efforce d'intéresser ses élèves, de se mettre à leur portée en cherchant ses exemples dans leur expérience quotidienne. Quelle serait leur réaction, par exemple, s'ils rencontreraient trois sorcières en rentrant chez eux à travers la forêt ? « *M'dame, j'traverse pas la forêt pour rentrer chez moi.* » Certes, alors « *juste après le parking de la navette, si tu voyais ces trois vieilles un peu étranges ?* ». La réaction des chères têtes blondes ne se fait pas attendre : « *Des pouffes, cria un gamin, – des putes –, des radasses.* » Il en faut plus pour décourager Hannah Campbell, qui n'hésite pas à concentrer ses efforts sur le jeune Nicky Spade, une des fortes têtes de la classe. Heureusement, la sonnerie vient marquer la fin du cours, et Nicky disparaît comme les sorcières dans *Macbeth*, et le portefeuille de la prof se volatilise par la même occasion.

C'est le début d'un engrenage qui va mettre tout ce petit monde en rapport avec la police locale. Pour Hannah, ce sera une révélation, puisqu'elle finira par filer le parfait amour avec l'inspecteur Charlie Resnick ; pour Nicky, évidemment, c'est la routine. Il a déjà été arrêté à plusieurs reprises, mais son jeune âge – il n'a pas quinze ans – l'amène à être aussitôt relâché. Une nuit, pourtant, un cambriolage tourne mal, et Nicky assomme à coups de barre de fer un couple de retraités qu'il laisse à demi morts. Il est placé dans un centre pour jeunes délinquants, où on le retrouve pendu dans les douches quelques jours plus tard. L'affaire se complique lorsque le policier chargé d'enquêter sur cette mort suspecte, Bill Aston, est sauvagement assassiné alors qu'il promenait ses chiens. Existe-t-il un lien entre les deux affaires ou s'agit-il d'une coïncidence ? Aston était un policier irréprochable, manquant de fantaisie et un peu collet monté (prédicateur laïque à ses heures perdues), mais de là à susciter une telle vengeance ? L'enquête s'oriente plutôt vers un crime de rôteur. La présence d'un véritable complot qui relierait tous les fils et tous les protagonistes de ces intrigues paraîtrait franchement artificielle.

Pourtant, John Harvey parvient à nous convaincre de l'existence d'un lien réel entre tous ces méfaits, non pas en imaginant une organisation criminelle tentaculaire

mais en faisant le constat que la société tout entière est gangrenée. L'image qu'il en offre est assez éloquente : c'est l'école totalement inadaptée, malgré la bonne volonté de certains enseignants ; ce sont les modes de réinsertion des jeunes délinquants qui, sous couvert de moralité, cachent parfois des pratiques barbares ; c'est la police qui abrite dans ses rangs des éléments aux tendances fascistes. On croise pêle-mêle, dans *Proie facile*, des jeunes filles organisées en bandes criminelles, des pères de famille qui vont rôder le soir dans les toilettes du parc pour monnayer les faiseurs de gamins de quinze ans, des hooligans ivres de bière et d'hymnes nazis qui s'amuse de temps en temps à « *casser du pédé* », des policiers qui trouvent que ce n'est que justice, des partisans de l'autodéfense qui vont se coucher avec une barre de fer à portée de la main.

John Harvey réussit parfaitement l'alliance délicate du roman noir et du récit de procédure en faisant la part égale entre la marche de l'enquête proprement dite et la description des bas-fonds de Nottingham. Il brosse ainsi deux portraits particulièrement réussis : à un bout du spectre, celui de la famille Spade, qui fournit les délinquants de l'histoire ; et, à l'autre bout, celui de son héros récurrent, le policier Charles Resnick. D'un côté, Norma Spade, la mère de famille dépassée par les événements, toujours la clope au bec et la cannette de bière à la main, mais qui s'efforce contre vents et marées, et d'ailleurs sans aucun succès, d'élever correctement ses trois enfants ; de l'autre, ce policier sentimental et mélomane qui trouve à peine le temps de nourrir ses quatre chats et n'a pas encore trouvé celui d'écouter intégralement le coffret de dix disques de Billie Holiday qu'il s'est offert pour Noël il y a deux ans.

Entre les deux, il n'y a pas d'animosité mais seulement une immense tristesse, le désespoir de ne pas parvenir à changer le cours des choses, et la conviction qu'une société ne vaut que par le sort qu'elle réserve à ses enfants – « *tous mes jolis enfants* », comme il est dit dans *Macbeth* –, et qui connaissent un sort guère plus enviable à Nottingham que chez Shakespeare. « *Ce qui arrivait dans la vie réelle, c'était que ceux qui détenaient le pouvoir maltraitaient trop souvent ceux qui ne le détenaient pas ; et que ceux qui étaient maltraités, maltraitaient les autres à leur tour. Ce qui arrivait, c'est que beaucoup de ceux qui, pour quelque raison que ce soit, grandissaient sans avoir une idée très claire de leur sexualité parvenaient souvent à se faire du mal et à faire du mal aux autres en tentant de se montrer à la hauteur de ce qu'ils croyaient être la norme. Ce qui arrivait dans la vie réelle, pensa Resnick, c'était trop souvent un immense gâchis aux conséquences dramatiques.* » Bien sûr, c'est une banalité de le dire, mais c'est un tour de force de parvenir comme John Harvey à le faire sentir avec un tel mélange de désespoir et de tendresse.

Gérard Meudal

Colin l'enchanteur

Un roman pour la jeunesse d'un maître de la fantasy française

LES ENFANTS DE LA LUNE

de Fabrice Colin.
Mango Jeunesse, « Autres Mondes »,
230 p., 9 € (59 F).

C'est l'un des quatre mousquetaires de la jeune fantasy française, révélée par le sourcier Stéphane Marsan aux éditions Mnémos. Fabrice Colin est celui qui a montré le talent le plus éclectique. Celui, surtout, dont l'œuvre ressortit le plus au merveilleux dans ce territoire protéiforme qu'est la fantasy. Et le terme merveilleux convient dans son cas doublement : Fabrice Colin est un enchanteur, ses romans et ses nouvelles provoquent un sentiment jubilatoire d'émerveillement... Faudrait-il en faire la démonstration que *Les Enfants de la lune*, sa première incursion dans la littérature jeunesse, serait tout indiqué. Une grâce aérienne et un peu nostalgique, une magie entêtante parcourent ce récit qui a pour cadre l'Occupation et dont le héros, un jeune garçon élevé par sa grand-mère, a le goût de l'aventure chevillée au corps.

L'intrigue ne relève pas de cette science-fiction réflexive et un peu démonstrative qui a les préférences de Denis Guiot, le directeur de la collection. Elle se situe plutôt sur la zone frontière entre science-fiction archaïque – représentée par les personnages de Joseph Berthelot, inventeur d'une machine hautement poétique, et d'Héliodore de Martelle, l'occultiste – et high-fantasy, puisque les Annwynns qui viennent demander de l'aide aux Berthelot ne sont rien d'autre que les derniers représentants du petit peuple des légendes et de la Faërie... Fabrice Colin a conçu une trame narrative fertile en péripéties et génératrice d'émotions très diverses. Il a fort bien utilisé son décor historique, sans oublier, par l'entremise du personnage de Monsieur Fischer, le sort fait aux juifs, mais sans sombrer non plus dans le manichéisme (un officier allemand intervient au bon moment pour sauver nos héros !). Le narrateur conclut le roman par un « *Jamais je n'ai oublié ce Noël 1942* ». Le lecteur aura bien du mal à oublier celui que Fabrice Colin a imaginé, comme il aura du mal à oublier ces *Enfants de la lune* qui nous laissent au cœur une tenace sensation de perte...

La même collection abrite un autre texte de Fabrice Colin, une nouvelle cette fois, et de science-fiction pure et dure : « Potentiel humain 0,487 », qui figure dans l'anthologie *Les Visages de l'humain* (1). Il y est question d'hommes qui deviennent des cyborgs, des machines, sous la pression de l'argent. Le ton est plus âpre, plus pessimiste... Fabrice Colin, comme les autres mousquetaires de la fantasy, est venu à l'écriture par le jeu de rôle. Non qu'il ait été un « rôle-fanatique », mais bien parce qu'il y a pris goût à la conception de scénarios et parce que Stéphane Marsan, après en avoir lu quelques-uns, lui a commandé deux romans dans une veine de la fantasy proche de l'horreur pour une collection qu'il lançait. *Neuvième cercle*, qui se déroule dans

les bas-fonds du métro d'un New York apocalyptique, et *Les Cantiques de Mercure*, que Fabrice Colin qualifie de gothique vénitien, parurent donc aux éditions Mnémos. Mais cette entrée en écriture a coïncidé avec une période intense de découvertes sur le plan culturel – en littérature et en peinture notamment – qui a suscité le désir de faire partager ces découvertes. C'est ainsi que la lecture d'une biographie de Dante et l'intérêt de Fabrice Colin pour les préraphaélites lui ont inspiré le cycle d'Arcadia, qui lui a valu l'attention de la critique. Le cycle de Winterheim, inachevé en raison des problèmes rencontrés après le départ de Stéphane Marsan des éditions Mnémos, est une réécriture en fantasy de la *Tétralogie* de Richard Wagner, dans laquelle Colin s'est amusé à dissimuler les références culturelles derrière des jeux sémantiques (pratique qui lui est devenue coutumière).

Par amitié, par fidélité, il a suivi Stéphane Marsan dans l'aventure des éditions Bragelonne, pour lesquelles il a écrit deux récréations, deux exercices de style : *A vos souhaits*, fantasy légère et humoristique qui le situe dans le cousinage d'un James Blaylock, et *Vengeance*, une Heroic Fantasy barbare. Pour autant, Fabrice Colin n'entend pas se laisser enfermer derrière l'étiquette Fantasy. Ses auteurs favoris sont Thomas Pynchon, Don DeLillo, les frères Powys, Nabokov ou le Suédois Tunström qu'il cite comme exemple de ce réalisme magique – passerelle entre merveilleux et littérature générale – vers quoi il aimerait se diriger. Son prochain roman, *Or not to be*, qui manifeste sa passion pour Shakespeare, sortira en mars 2002 aux éditions de l'Atalante et inaugurera une collaboration régulière avec cet éditeur, avec un projet autour de Werner von Braun, Little Nemo et William Randolph Hearst !

Pour la collection « Millénaires », il prépare un roman steampunk, matiné de merveilleux, inspiré de Nabokov, qu'il qualifie de « ludique » et qui s'intitulera *Dreameriana*. Et comme il a le sens du compagnonnage, ainsi qu'en témoigne le roman qu'il a signé avec Matthieu Gaborit, *Confessions d'un automate mangeur d'opium*, il projette d'écrire un recueil de nouvelles avec un autre des mousquetaires, David Calvo. Fabrice Colin est également un nouvelliste de grande classe, qui a déjà reçu le Grand Prix de l'imaginaire pour « Naufrage mode d'emploi » (parue dans l'anthologie *Fantasy au Fleuve noir*) et qui collabore régulièrement aux belles productions des éditions de l'Oxymore. A tous ceux qui voudraient juger sur pièces, nous ne saurions trop recommander la lecture de « Passer la rivière sans toi » (2), un texte magnifique, emblématique à la fois de l'imaginaire chaleureux et fécond de Fabrice Colin et de son écriture subjuguante.

Jacques Baudou

(1) Anthologie de Denis Guiot, préfacée par Axel Kahn, 230 p., 8,99 € (59 F).

(2) Parue dans l'anthologie *Il était une fée*, éd. de l'Oxymore.

livraisons

● HÉRITAGE, de Greg Bear

Greg Bear est sans aucun doute l'un des plus intéressants auteurs américains de S-F du moment, notamment par sa capacité à parcourir des territoires très différents, du thriller cyberpunk comme *La Reine des anges* à ce très étonnant planète-opéra qui questionne la notion d'évolution. *Héritage* s'inscrit dans le cycle de l'Hexamone, mais de façon assez excentrique, puisqu'il raconte ce qu'il est advenu d'un groupe de dissidents qui, sous la conduite de Lenk, s'est installé sur la planète Lamarckia. Laquelle présente des formes de vie relevant d'une écologie très spécifique. Le héros de l'histoire est engagé comme matelot à bord d'un vaisseau qui est le support d'une expédition scientifique visant à percer les secrets des « écos », ces entités qui peuplent de façon extrêmement polymorphe les continents de Lamarckia. Visiblement inspiré par les récits des voyageurs marins et naturalistes du XVIII^e, ce roman qui traite d'une énigme xénobiologique est absolument passionnant. Et Gérard Klein se révèle dans sa préface, qui traite des théories de l'évolution, un vulgarisateur hors pair. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guy Abadia, Livre de poche « Science-fiction », 606 p., 8,40 € [55 F]. Première édition : Robert Laffont, 1997.)

● UNE HISTOIRE DE LA SCIENCE-FICTION. 1950-2000,

la science-fiction française, anthologie de Jacques Sadoul
Jacques Sadoul, qui fut mêlé de près, comme rédacteur en chef de revue puis comme éditeur, à la vie de la science-fiction française, était bien placé pour concocter une anthologie de ce type. Si l'on n'est pas obligé d'accepter la façon assez désinvolte dont il expédie la S-F française d'avant 1950, on ne peut que souscrire à sa conclusion d'un avenir meilleur pour notre science-fiction nationale en plein renouveau. Il a réuni ici dix nouvelles qui vont de Gérard Klein, l'« ancêtre », et de Philippe Curval, le grand ancien que les ans n'entament pas, jusqu'aux héros de la nouvelle S-F représentés ici par Jean-Claude Dunyach, Ayerdhal et Pierre Bordage, qui a écrit spécialement pour ce volume une percutante nouvelle : *Tyho d'Ecce*. On lui saura gré d'y avoir fait figurer un beau texte de Michel Demuth (à quand la suite des Galaxiales ?) et une très jolie nouvelle de Julia Verlanger, alias Gilles Thomas, et de nous remettre ainsi en mémoire leur talent. (Librio, 128 p., 1,52 € [10 F].)

● LA PROIE DES RÊVES, de Michael Marshall Smith

Michael Marshall Smith était, au mois de juillet, l'invité du festival du roman noir de Frontignan : ce qui n'est pas tout à fait surprenant puisque chacun de ses romans traduits en France se situe à la confluence du roman noir et de la science-fiction. C'est bien sûr le cas de cette *Proie des rêves* qui repose entièrement sur une ingénieuse trouvaille : le mémo-déstage. Il avait lui-même rêvé qu'il avait pour travail d'avoir les rêves d'autres personnes. Cette idée circulaire propre à donner le vertige lui a trotté dans la tête jusqu'à ce qu'il trouve le moyen de l'illustrer par une fiction : Hap Thompson, son personnage, stocke les souvenirs dont les gens veulent se débarrasser quelque temps. Quand le fragment de mémoire transmis est celui de l'assassinat d'un flic, tout se met à aller de travers... Jusqu'à ce que l'auteur assène sa botte secrète en digne compatriote de G. K. Chesterton. (Traduit de l'anglais par Hélène Collon, « Pocket Science-fiction », 442 p., 7,77 € [50,96 F]. Première édition : Calmann-Lévy, 1999.)

● LA TRILOGIE DE GAÏA, T.I : TITAN, de John Varley

En s'approchant de Saturne, la planète qu'elle a pour mission d'étudier, une expédition spatiale embarquée à bord du *Seigneur-des-anneaux* sous la direction d'une femme, le capitaine Cirocco Jones, découvre un douzième satellite, mais il s'agit d'un astronef du type arche spatiale. En s'approchant du vaisseau alien, le *Seigneur-des-anneaux* est capturé et les membres de son équipage se retrouvent, après avoir subi, inconscients, un rituel de passage mystérieux qui laisse des traces chez chacun d'eux, à l'intérieur de la nef qu'ils entreprennent d'explorer. A partir d'un thème hard science, la découverte d'un artefact extraterrestre, John Varley développe une fiction qui utilise avec brio la topologie surprenante de ce gigantesque vaisseau spatial et crée une écologie interne aussi dépayssante qu'étrange. On suit avec plaisir la quête de « Rocky » Jones et on se réjouit de la retrouver bientôt dans les deux autres tomes de la trilogie de Gaïa. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean Bonnefoy. Gallimard, « Folio SF », 418 p., 4,95 € [32,50 F]. Première édition : Denoël, 1980.)

J.Ba.



Le mystère « Attrape-cœurs »

C'est un livre culte. Il a marqué la jeunesse américaine sur plusieurs générations. Ceux qui l'ont lu dans les années 1960 gardent au cœur le souvenir d'un moment de grâce, cette grâce adolescente portée par le roman et qui rencontrait la leur, leurs rêves, leurs désirs, leur révolte. Cinquante ans après sa première publication aux Etats-Unis, que reste-t-il aujourd'hui du roman de J. D. Salinger et du mythe de l'auteur retiré du monde ? Relectures contemporaines

Le 16 juillet 1951, *The Catcher in the Rye* est publié aux Etats-Unis. L'auteur en est un jeune homme, Jerome David Salinger, dont on a déjà pu lire quelques nouvelles, très applaudies dans les milieux littéraires, dans des magazines comme *Collier*, *Story* ou *The New Yorker*. Rien toutefois qui puisse laisser deviner la déferlante provoquée par *The Catcher*.

Difficile d'imaginer aujourd'hui qu'un livre puisse déclencher à la fois un tel enthousiasme et un tel rejet. Il a marqué de façon indélébile toute la jeunesse américaine, et cela de façon continue pendant des années – Mark Chapman, l'assassin de John Lennon, en avait un exemplaire dans sa poche –, puis la jeunesse européenne, en particulier en France. Plus de cinquante ans après (l'action se situe à la fin décembre 1949), on a du mal à comprendre à la fois comment ce livre a pu avoir un succès si phénoménal et susciter tant de hargne et de rejet aux Etats-Unis où il a été exclu des bibliothèques de certaines écoles et par certaines communautés : ainsi, en 1982, il a été retiré des bibliothèques scolaires de Calhoun County, en Alabama.

Le succès du *Catcher* n'a pas été immédiat – il lui faudra quatre ou cinq années avant de devenir un livre « culte » – mais il ne fera que croître et embellir avec la publication des recueils de nouvelles qui vont suivre (*lire bibliographie ci-contre*), même si la critique anglo-saxonne, qui avait censuré les premiers livres, se mobilise pour descendre en flammes *Franny and Zooey* : de John Updike à Norman Mailer en passant par John Steinbeck, George Steiner, Mary McCarthy ou Katherine Anne Porter, c'est

à qui vilipendera le plus l'auteur et ses œuvres : il ne sait pas écrire, il ne rédige que de « prétentieux divertissements », il n'a aucune maturité, il est une sorte de « industrie » à lui tout seul, « un homme sandwich »... Les paroles s'envolent, le succès reste.

Quand *The Catcher in the Rye* est publié en France, par Robert Laffont, en 1953 – sous ce titre raté mais qui lui est resté, *L'Attrape-Cœurs*, qui faisait écho au déjà très célèbre roman de Boris Vian : *L'Arrache-Cœur* –, il passe quasiment inaperçu, atteignant à peine 7 000 exemplaires jusqu'en 1960, alors qu'à la même époque il s'en vendait quelque 250 000 exemplaires par an aux Etats-Unis, rien qu'en édition de poche. Ce sont les *Nouvelles (Nine Stories)*, publiées en français en 1961, qui produisirent sur les jeunes Français et sur les critiques cette onde de choc qui se fait sentir encore aujourd'hui chez tous ceux qui les ont lues, il y a donc quelque quarante années. Ce sont les lecteurs des *Nouvelles* qui vont se précipiter sur le roman. Un bulletin publicitaire des éditions Robert Laffont cite, au moment de la publication de *Franny and Zooey*, les avis (français et prémonitoires) émis à propos de *L'Attrape-Cœurs* par d'éminents critiques comme Robert Kanter, qui compare Salinger à Alain-Fournier (et le livre au *Grand Meaulnes*) ou Kléber Haedens : « L'auteur vient de prouver que l'on pouvait toujours rendre neuf et surprenant le thème le plus usé de l'écriture. »

L'Attrape-Cœurs comme les *Nouvelles* ont été traduits par un jeune homme de dix-neuf ans qui signe Jean-Baptiste Rossi et qui deviendra plus tard Sébastien Japrisot. Ces traductions n'ont pas toujours emporté l'adhésion du public. L'éditeur fit re-

traduire *The Catcher* en 1986 par Annie Saumont – en ajoutant un « s » au titre qui devint *L'Attrape-Cœurs* – mais aujourd'hui cette version a également beaucoup vieilli... Grâce peut-être à ces traductions contestées, J.D. Salinger a été souvent le premier auteur lu directement en anglais par les jeunes Français.

Pour des raisons jamais vraiment explicitées, Salinger s'est retiré du monde et n'a plus rien publié, à part une longue nouvelle dans *The New Yorker* daté du 19 juin 1965, *Hapworth 16, 1924*, dont on attend une réédition toujours repoussée (mais promise sur Amazon.com pour novembre 2002). Cette disparition a sans aucun doute été l'un des facteurs du mythe Salinger, l'auteur en qui tant d'adolescents voyaient cet écrivain dont parle Holden Caulfield, le narrateur : « Mon rêve, c'est un livre qu'on n'arrive pas à lâcher et quand on l'a fini on voudrait que l'auteur soit un copain, un super-copain et on lui téléphonerait chaque fois qu'on en aurait envie. » J. D. Salinger a déçu toutes ces espérances en refusant tout courrier, tout entretien, tout hommage, que ce soit sous forme de livre, de film ou même de site Internet. Cela n'a pas empêché quelques paparazzi de faire des photos terribles de cet homme vieillissant. Et surtout, très récemment, une de ses anciennes petites amies, Joyce Maynard, publiait ses mémoires, *At Home in the World* ; elle a même vendu aux enchères les lettres qu'il lui avait adressées, lettres achetées par un admirateur qui les lui a retournées. La fille de Salinger a également publié un livre de souvenirs, faisant de lui un portrait accablant.

Martine Silber

En ce temps-là j'étais en mon adolescence...

Alors, ça tient la route, presque cinquante ans après ? Difficile de ne pas se poser la question. Il n'y a pas de réponse absolue ou définitive. Rares sont les lecteurs de *L'Attrape-Cœurs* qui ont eu envie de confronter la mémoire qu'ils en ont au livre tel qu'en lui-même. Par crainte, bien sûr, de se retrouver face à des illusions perdues, de gâcher quelque chose, et de mal le supporter. En revanche, le rêve est toujours présent puisqu'il continue à inspirer des écrivains comme Eric Neuhoff en France, dont le dernier roman, *Un bien fou* (Albin Michel) est directement inspiré de l'œuvre et de la vie de Salinger, ou l'auteur de romans policiers américain Lawrence Block et ses *Lettres mauves* (Seuil) (« Le Monde des livres » de ce jour, page 4). Si certains adolescents succombent encore aujourd'hui au charme du roman (*lire ci-contre*), la plupart des lecteurs qui l'abordent pour la première fois sont extrêmement déçus, et avouent avoir du mal à aller jusqu'au bout. Trop daté – et la traduction l'est, assurément –, trop naïf.

Alors difficile de savoir s'il ne faudrait pas le ranger dans les livres pour la jeunesse, comme si, une fois adulte, il était tout simplement trop tard. Comme si seuls justement pouvaient retrouver la mémoire ceux qui ont gardé cet *Attrape-Cœurs* comme une sorte de talisman, enfoui pendant des années quelque part, parmi les livres « qui ont changé leur vie ». Et s'ils retrouvent leur propre mémoire, ils retrouvent aussi celle des années 1960 et 1970. Et la mémoire des rêves, d'une certaine innocence et d'une certaine rébellion. Une sorte d'état de grâce, perdu en surface mais jamais oublié. On en revient toujours aux mêmes moments du livre, ceux en particulier qui concernent les rapports de Holden, le narrateur, avec les enfants : le petit garçon qui chantonne tout seul, les deux enfants rencontrés au musée, et bien sûr Phoebe, la petite sœur, sur son cheval de bois, qui tourne et tourne sur le manège, dans son manteau bleu. On cite aussi souvent le rêve d'Holden d'être le seul à pouvoir attraper des milliers de petits mômes qui

jouent dans un champ de seigle, au bord d'une falaise, d'être le *Catcher in the Rye*... Son inquiétude pour les cygnes de Central Park qui risquent de mourir de froid en hiver, sa rencontre avec les bonnes sœurs et leurs valises moches. Tout ce qui représente son envie de bien faire, d'aider les autres et son isolement dans une société de tricheurs, d'imbéciles. C'est sans doute ce profond malaise social qui a eu tant de répercussion auprès des lecteurs. Aujourd'hui, on est frappé peut-être plus encore par ce qui annonce la retraite de Salinger : le grand frère, DB, qui était un écrivain formidable et qui est parti « se prostituer » à Hollywood, le pianiste de bar qui guette les applaudissements et qui fait dire à Holden : « Si j'étais pianiste, je jouerais enfermé dans un placard », son envie de partir vivre dans une cabane, son désir de mort, et cette dernière phrase : « Faut jamais rien raconter à personne. Si on le fait, tout le monde se met à vous manquer. » Il ne faut pas relire Salinger, sinon, il se met à vous manquer.

M. Si.

Leçon de liberté au lycée

En 1999-2000, nous avons étudié, en classe de terminale, *The Catcher in the Rye* avec seize élèves : treize filles et trois garçons. En lisant la liste des œuvres au programme, je m'étais dit immédiatement que ce serait formidable de « faire » *The Catcher* : le livre-culte des années 1960, le livre que toute la famille avait lu, qu'on aimait citer – on y avait tant adhéré. J'avais envie de retrouver une page de mon passé, de partager cette œuvre avec mes étudiants, d'en voir les résonances chez eux.

Pour faciliter l'entrée dans le roman, les élèves devaient le lire d'abord en français ; ensuite, ils avaient à lire un chapitre en anglais par semaine. Pour les sept premiers chapitres du livre (la période de Pencey Prep : le lycée, l'univers masculin où il y a un manque criant de femmes), je posais les questions, et les élèves répondaient. C'était assez merveilleux : la parole circulait, différents élèves intervenaient, complétant les interventions précédentes. Grâce à différents ouvrages « parascolaires » (1), je savais dans quelle direction je voulais les tirer : par exemple, pourquoi Holden s'inquiète-t-il au sujet des canards de Central Park en hiver ? Il y a quelque chose de « religieux » dans l'herméneutique, quand le sens d'une œuvre se « révèle ».

Entre ces moments où le sens s'éclaircissait et d'autres où Holden, avec son humour à la Woody Allen avant l'heure, provoquait des fous rires, il n'y a jamais eu de baisse d'intérêt. On peut déjà s'amuser pas mal dès la première page en faisant remarquer la similitude entre David Copperfield – cité par Holden – et Holden Caulfield, et le fait que David Copperfield soit né avec une *caul*

Que pensent les adolescents français d'aujourd'hui du « Catcher » ? Récit d'un professeur d'anglais d'origine américaine qui a fait étudier le roman à ses élèves, et points de vue de trois jeunes lecteurs

(coiffé) – tout en faisant prendre conscience aux élèves du travail d'écriture.

Le fait que Holden soit fâché avec l'institution scolaire (un de mes élèves se trouvait quasiment dans la même situation !) augure déjà bien de son adoption par les élèves. A cela s'ajoutent certains portraits d'adultes désopilants, qui ne peuvent que gagner leur sympathie : la visite à Mr Spencer, par exemple, et le double inconfort de Holden assis sur le lit trop dur de son professeur malade qui le « torture » psychologiquement... Mais il y a aussi le langage (l'argot et les libertés que Holden prend avec les jurons), les créations linguistiques, etc. ; son rejet de l'hypocrisie et de la société de consommation ; sa lucidité et son manque d'indulgence envers certains adultes occupant des places de responsabilité et qui font des courbettes devant les « puissants » ; ses préoccupations, questions, doutes concernant les femmes, la disparition d'un être aimé, les relations humaines (familiales, amicales, amoureuses) et tout ce qui entrave la communication ; ses interrogations sur la vie, ses contradictions...

A partir du chapitre 8, quand Holden devance son renvoi et part seul dans la nuit – destination New York – à la recherche des femmes, les élèves ont présenté les chapitres par binôme. Ils avaient envie de « passer à l'oral ». Il faut imaginer des élèves présentant l'impayable *peep show* du chapitre 9, la visite de la jeune prostituée Sunny (chapitre 13), etc., tout en restant très demandeurs quant au travail d'écriture ; par exemple, l'importance de l'ononastique – Faith (la foi), Sunny (enseuleillé), Ernie (diminutif de Ernest mais Earnest signifie sincère...). Le livre exerce une autre fascination en

fonction des énigmes que Holden tente de résoudre : les canards (question qu'il soumet aux chauffeurs de taxi), les femmes (l'amour) et d'autres comme la polysémie de la chute de la figure du *Catcher in the Rye*, l'apparence faussement décousue de l'œuvre, l'errance du héros, etc.

Travailler cette œuvre dans une institution scolaire amène une bonne et salubre bouffée d'air frais. Il y a des jurons, des gros mots, et on peut les dire, les commenter et en rire sans se faire mettre à la porte ou manquer de respect au prof. J'éprouvais un plaisir malicieux, délicieux, à leur expliquer la signification du pet lâché de manière irrévérencieuse par un élève pendant le discours pompeux de Mr Ossenburger : la flatulence se faisant l'écho du vent de ses propos. Mes élèves étaient sidérés qu'on puisse ainsi lire – décrypter – un texte.

Cette expérience m'a émue. J'avais cherché à faire passer quelque chose, et c'est passé. Ce « quelque chose » était assimilé, approprié par chaque élève ; remodelé en quelque sorte par son propre regard, sa sensibilité, ses propres choix. Je n'avais plus devant moi autant de perroquets qui me recrachaient le cours de façon identique. Un beau cadeau.

Diane Grantham

★ **Diane Grantham est professeur d'anglais au lycée Lavoisier à Paris.**

(1) En français : de Claire Martel (éd. du Temps, « Lecture d'une œuvre », oral d'anglais renforcé). En anglais : de Robert B. Kaplan, « Cliffs Notes ». A signaler également, *Understanding The Catcher in the Rye*, de Sanford et Ann Pinsky (Greenwood).

Regards de jeunes

● **Anne** : « J'avais trouvé le livre très vulgaire en français et je m'étais dit bon, c'est un truc pour le bac, tant pis... Et puis en anglais, c'était passionnant. Cela représentait une génération paumée, un adolescent qui fuyait sa vie et on s'identifiait à ses craintes, à ses sentiments. Cela m'a fait réfléchir sur ma génération, sur le décalage entre les adultes et les ados. Et puis, il y avait New York, le New York de ces années-là... Nous, on avait une lecture superficielle mais grâce au prof, et on sentait que ça la passionnait aussi, on a découvert ce mode d'écriture, les symboles comme cette casquette rouge qu'il porte et qui le protège. J'étais aussi fascinée par le mystère qui entoure l'auteur... En revanche, je vais me venger en jetant la version française ! »

● **Erato** : « Ce que j'ai aimé avant tout, c'était une atmosphère triste, voir quelqu'un en éveil, qui est à part, qui se rend compte de la corruption autour de lui, par exemple dans son école de gosses de riches où on vole

quand même, qui recherche l'innocence et ne la trouve qu'après de petits enfants. Je m'identifiais totalement à cela. Même si le contexte n'est pas le même, ce n'est pas démodé, et puis je m'intéresse à ce qui s'est passé dans les années 1950 et 1960. Si on me demandait de le relire, je serais ravie. J'ai lu les autres livres, en français parce que j'avais peur de ne pas tout comprendre en anglais. »

● **Thierry** : « Moi, je ne l'ai pas étudié en classe mais mes parents m'ont tellement baratiné avec ça que je l'ai lu, par curiosité, en anglais. Ce qui m'a le plus frappé, c'est la solitude de Holden, il n'a personne vers qui se tourner, son grand frère l'a déçu, sa petite sœur commence par lui faire la tête. Elle lui dit qu'il n'aime rien. Et même le prof sympa est peut-être un pervers. Mais il sait que même des gens pas possibles peuvent savoir siffler d'une façon extraordinaire et ça, comme il dirait : « ça me tue ». »

Propos recueillis par Martine Silber

A lire, à chercher, à ne pas voir

● **Tous les livres de Salinger** ont été édités par Robert Laffont : *L'Attrape-Cœurs, Nouvelles, Franny et Zooey, Dresser haut la poutre maîtresse, charpentiers* suivi de *Seymour, une introduction*. Certaines nouvelles ont été parfois regroupées sous d'autres titres, tant en France qu'aux Etats-Unis – où circulent aussi des versions pirates, voire des textes apocryphes – mais seuls ces quatre livres sont véritablement de Salinger. *L'Attrape-Cœurs* et les *Nouvelles* sont disponibles en Pocket, 4,73 € (31 F) et 5,49 € (36 F).

● **Hapworth 16, 1924**, la dernière longue nouvelle publiée par Salinger dans *The New Yorker*, devrait être rééditée par Orchise Press en novembre 2002. Cette publication a constamment été repoussée depuis 1997, et le livre est passé de 15,95 à 22,25 dollars (17,47 € à 24,37 €). On peut le commander sur Amazon.com...

● **L'écrivain Ian Hamilton** a voulu rencontrer Salinger pour écrire sa biographie ; menacé par ses avocats, il n'a pu faire paraître que le récit de ses re-

cherches et de ses déboires, mais c'est fort intéressant : *A la Recherche de Salinger* (éd. de l'Olivier, « Petite Bibliothèque américaine »). On peut lire aussi, en anglais, *Salinger : An Autobiography*, de Paul Alexander (Renaissance Books).

● **Les Mémoires de Joyce Maynard**, *At Home in the World*, ne sont pas disponibles en français ; en revanche, le livre de Peggy Salinger, *The Dream Catcher*, sera publié en français début 2002, aux éditions NIL.

● **L'adaptation cinématographique** d'une des nouvelles (« Oncle déglingué au Connecticut »), sous le titre *A Foolish Heart*, a été une trahison grotesque. La BBC a diffusé un reportage intitulé *JD Salinger Doesn't Want To Talk* (« J.D. Salinger refuse de parler »).

● **Les avocats de J.D. Salinger** ont fait fermer tous les sites Internet qui lui étaient directement consacrés, sauf un, www.salinger.org, qui fourmille d'informations tant biographiques que littéraires.

Leçons politiques du temps de Louis XI

MÉMOIRES

de Philippe de Comynes.
Introduction, édition, notes
et index de Joël Blanchard.
Le Livre de poche, « Lettres gothiques »,
896 p., 12,15 € (79,70 F).
(Première édition : 1524.)

Picquigny, 29 août 1475. Sur la Somme, un pont construit à la hâte avec un toit de bois contre la pluie, « et au meillieu de ce pont fut fait ung fort treillis de boys, comme on fait aux caiges de ces lyons ». C'est là que doit avoir lieu l'entrevue de Louis XI et du roi d'Angleterre, Edouard IV. Le traité scellé là va mettre un terme à un conflit dynastique, ouvert depuis 1337, et que les historiens retiendront avec optimisme comme une guerre de Cent Ans. Face au faste de l'Anglais, vêtu de drap d'or et de satin rouge, la sobriété provocante de Louis XI – « nostre roy s'abilloit fort court et si mal que pis ne pouvoit, et assés mauvais draps aulcunesfoiz » –, si anonyme qu'on le confond avec son plus proche voisin, « vestu pareil de luy ce jour ». Celui-là témoignera plus tard : « Il avoit acoustumé, de long temps, d'en avoir quelc'un qui s'abilloit pareil de luy souvent. »

On a pu s'interroger sur ce mimétisme vestimentaire : mesure de sécurité pour déjouer un attentat contre la vie du souverain, protégé par ce double ? N'oublions pas que le duc Louis d'Orléans, en 1407, puis son rival bourguignon Jean sans Peur, responsable de l'assassinat de son cousin, douze ans plus tard, avaient péri dans de sordides guet-apens. Marque d'ostensible familiarité, qui donne au confident royal un statut particulier ? Sans doute y a-t-il des deux logiques ce jour où Philippe de Comynes, qui participa au choix du lieu de la rencontre, accompagne Louis XI.

A vingt-huit ans, l'homme est l'un des rares intimes d'un souverain particulièrement méfiant. Confident employé à des missions diplomatiques de confiance, Comynes a su séduire le roi par son intelligence. Fils d'un bailli de Flandre, chambellan du duc de Bourgogne – il est ainsi à Montlhéry comme à Péronne dans l'entourage de Charles le Téméraire, ennemi juré de l'« universelle araigne » –, il quitte le camp de l'ordre de la Toison d'or pour se rallier à celui de Saint-Michel en 1472. Ce revirement, qu'on a longtemps lu avec quelque anachronisme comme une trahison, a parfois obéré la lecture des *Mémoires* – Jean Dufournet, qui établit l'édition des six premiers livres, parus en « Folio » Gallimard en 1979 sous le titre *Mémoires sur Louis XI*, voit dans la composition de ces souvenirs une sorte de plaidoyer personnel. Grand spécialiste de Comynes dont il livre parallèlement une édition critique de la correspondance (*Lettres*, Droz, 2001), Joël Blanchard fait justice de ces interprétations erronées dans la riche introduction qu'il donne à cette première édition intégrale en poche.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de voir l'excellente collection de Michel Zink,

*Etablie par
Joël Blanchard,
voici l'édition
de référence
des « Mémoires »
de Philippe
de Comynes,
homme
de confiance
de « l'universelle
araigne » et
observateur
hors pair de la vie
publique de la fin
du XV^e siècle.
Un « Machiavel
en douceur »
dont le regard sur
le pouvoir rompt
avec le moralisme
de mise chez ses
prédécesseurs*

« Lettres gothiques », ne publier qu'aujourd'hui ce texte majeur, après plus de quarante volumes à son catalogue – où figure du reste depuis cinq ans une précieuse sélection de *Lettres choisies* de Louis XI. Certes, la dernière édition du texte complet remonte à 1938, morceau de choix de l'*Anthologie des historiens et chroniqueurs du Moyen Age* établie par Albert Pauphilet pour la « Bibliothèque de la Pléiade ». Mais les éditions partielles ne manquent pas (saluons celle, intelligemment annotée, de Philippe Contamine à l'Imprimerie nationale [1994], qui assurent l'étonnante pérennité de la réception de Comynes, seul auteur médiéval dont l'œuvre a toujours été éditée et reconnue.

On peut sans crainte affirmer que nous tenons là, peu après le magistral *Louis XI* de Jean Favier (Fayard, « Le Monde des livres » du 28 septembre), la version de référence de ces *Chronique et Hystoire* – le titre des premières éditions avant que Denis Sauvage ne fixe en 1552 l'usage du mot *Mémoires*. Le terme apparaît toutefois sous la plume de Comynes dans la seconde partie de son texte, rédigé au lendemain de son aventure italienne au côté de Charles VIII, nouveau rebondissement dans une carrière qui n'en manqua pas. Comblé d'honneurs et d'avantages, Comynes souffrit comme tous les conseillers de Louis XI d'une brusque précarité à la mort de son maître (1483). Il choisit la sédition sous le gouvernement des Beaujeu ; arrêté, il goûta un temps à Loches de ces cages de fer qui firent la légende noire du roi, avant d'être transféré à Paris. Condamné à la confiscation du quart de ses biens et à dix ans de relégation, le seigneur d'Argenton mène grand train en Poitou et compose, sur l'incitation de son ami Angelo Cato, comme lui venu de l'entourage du Téméraire pour devenir le médecin personnel du roi (qui en fit un archevêque de Vienne), ces *Mémoires* qui portent

moins témoignage qu'ils ne livrent les leçons politiques, tirées avec un formidable pragmatisme, de sa « *continuelle résidence* » avec les Grands.

Ces « choses vues », composées dans cette retraite dorée entre 1489 et 1491, et complétées dès 1497 par le compte rendu de sa participation à la première guerre d'Italie, rompent avec la tradition nationaliste ou patriotique des mémorialistes courtisans. Regard individuel sur le pouvoir pris aussi dans sa dimension psychologique, le texte de Comynes diffère aussi des récits réflexifs de ses contemporains (Tallandier publie ces jours-ci les *Mémoires* du pape humaniste Pie II). Le confident du roi chronique et médite, multipliant les digressions, les entorses chronologiques, sans jamais se perdre, ni égarer son lecteur. En cela, il s'inscrit dans la tradition césarienne du commentaire, remise à l'honneur par les chancelleries italiennes qu'il a beaucoup pratiquées – et encore lors de sa dernière mission, rencontrant Savonarole et se faisant le champion d'un gouvernement *alla veneziana*.

Son regard sur le pouvoir, qui se mesure désormais à l'aune de l'utilité et de l'intérêt, rompt avec le moralisme de mise chez ses prédécesseurs –, des clercs le plus souvent pour qui le cruel ou le cynique ne peut faire, comme chez Comynes, le prince « sage ». A l'instar de son maître, il se dit « non lettré » et traduit en termes pratiques tout débat : négociation, marché, change ; le vocabulaire de l'économie et de la finance contamine celui de la diplomatie et plus largement du politique. L'intelligent prime l'édifiant. « *Machiavel en douceur* » selon Sainte-Beuve, il est en fait plus proche du diplomate-historien Guichardin, avec son pragmatisme lucide et son goût de l'équilibre. Entre un Moyen Age qui s'éteint et une Renaissance qui s'annonce, Comynes est un veilleur dont l'œil décape.

Philippe-Jean Catinchi

extrait

J'ai oublié a dire que moy estant arrivé à Florence, allant au devant du Roy, allay visiter ung frere prescheur, appellé frere Jheronime, demourant en ung couvent refformé, homme de sainte vie, comme on disoit, qui, quinze ans avoit, demoura audict lieu ; et estoit avecques moy un maistre d'hostel du Roy, appellé Jehan François, saige homme. Et la cause fut qu'il avoit tousjours presché en grant faveur du Roy, et sa parolle avoit gardé les Florentins de tourner contre nous, car jamais prescheur n'eut tant de credit en cité. Avoit tousjours asseuré la venue dudict Roy, quelque chose qu'on dist n'escripvit au contraire, disant qu'il estoit envoyé de Dieu pour chastier les tirans d'Italie et que riens ne pouvoit resister ne se deffendre contre luy. Avoit dit aussi qu'il viendroit a Pise et qu'il y entreroit, et que ce jour mouroit l'estat de Florence : et ainsi advint, car Pierre de Medicis fut chassé ce jour. Et mainte aultre chose avoit preschee avant qu'elles advinsent, comme la mort de Laurens de Medicis ; et disoit publiquement la voir par revelation. Preschoit que l'estat de l'Eglise seroit

refformé a l'espee : cela n'est pas encores advenu, mais il en fut bien pres, et encores le maintiennent. Plusieurs le blasmoient de ce qu'il disoit que Dieu luy avoit revellé ; autres y adjousterent foy ; de ma part, je le reppute bon homme. Aussi luy demanday si le roi pourroit passer sans peril de sa personne, veu la grant assemblee que faisoient Veniciens, de laquelle il sçavoit myeulx a parler que moy, qui en venois. Il me respondit qu'il auroit a faire en chemin, mais que l'honneur luy en demoureroit, et n'eust il que cent hommes en sa compaignee, et que Dieu, qui l'avoit conduit au venir, le conduiroit encores a son retour ; mais pour ne s'estre point bien acquitté a la refformation de l'Eglise, comme il devoit, et pour avoir souffert que ses gens pillassent et robassent ainsi le peuple, et aussi bien ceulx de son parti (et luy ouvriront les portes sans contraincte) comme les ennemis, que Dieu avoit donné une sentence contre luy, et brief auroit ung coup de fouet (...).

Mémoires, Livre VIII, chapitre 3,
pages 574-575.

Je pense donc je dépense

Nicolas Herpin à la recherche des motivations du consommateur

SOCIOLOGIE DE LA CONSOMMATION

de Nicolas Herpin.

éd. La Découverte, « Repères », 128 p., 7,93 € (52 F). (Inédit.)

En économie, la théorie du consommateur est simple. La trajectoire de son revenu et celle de l'offre marchande, traduite par les prix relatifs des biens et services, fournissent, en se croisant, un résultat d'apparence convenable. A condition que l'on se fonde sur la stabilité des goûts du consommateur. Un peu facile, non ? C'est pourquoi la sociologie de la consommation est indispensable, comme l'avaient pensé depuis des lustres Georg Simmel, Thorstein Veblen, Max Weber, Maurice Halbwachs et bien d'autres. Nicolas Herpin, dans son excellent petit ouvrage, propose une réflexion bourrée de références sur les motivations de nos contemporains.

Ouvrant son analyse sur le comportement des foyers à bas revenus, il constate qu'en France il n'y a pas de définition officielle du seuil de pauvreté (empiriquement, on l'a fixé au minimum vieillesse, c'est-à-dire à 3 500 F par mois pour une personne vivant seule). Selon Chombart de Lauwe, le risque de tomber dans la misère augmente à plusieurs époques du cycle de la vie du foyer (adolescence des enfants, départ à la retraite du chef de ménage ou, bien sûr, chômage). Cela dit, la mauvaise gestion d'un budget peut conduire à la misère, même si les revenus dépassent largement le seuil de pauvreté.

Inversement, « l'altruisme familial » (Halbwachs) permet de faire reculer efficacement la grande pauvreté. Il se traduit surtout par une priorité accordée aux dépenses de logement (bien collectif), alors que celles d'habillement ont tendance à traduire l'égoïsme ; l'alimentation, elle, occupe une position intermédiaire.

Dans les milieux aisés, la contrainte sociale se substitue à la contrainte économique. La « consommation ostentatoire », si bien analysée par Veblen à la fin du XIX^e siècle, se prolonge de nos jours par l'attrait exercé par les produits « mode » et par le gaspillage. Elle s'opposait alors à l'ascétisme des entrepreneurs protestants (Max Weber), moins visible aujourd'hui. Un autre phénomène apparaît à notre époque, déjà analysé dans *La Distinction* de Pierre Bourdieu : les classes moyennes ont le sentiment d'être aspirées vers la classe dominante en consommant des produits dont les attributs sont ceux de la catégorie sociale supérieure.

Selon des sociologues américains comme Talcott Parsons ou Robert K. Merton, la consommation de masse renforce l'intégration des milieux sociaux. L'école de Francfort (Adorno et Horkheimer) va dans le même sens : les produits nouvellement introduits dans la vie quotidienne détournent la classe ouvrière de la lutte syndicale et politique. Nicolas Herpin conteste ces thèses : les pauvres ressentent plutôt la frustration de ne pouvoir accéder aux biens ou services « haut de gamme ». Et si régulation il y a, il faut la rechercher

plutôt du côté de l'Etat providence que de la consommation sans entraves. Au reste, la publicité de marque est souvent en conflit avec celle de la grande distribution.

A propos de l'influence des médias sur les motivations, l'auteur se range plus du côté des travaux de Lazarsfeld que de ceux de Bourdieu. L'omnipotence du contrôle social à distance lui paraît discutable : « *Le comportement d'un individu, écrit-il, n'est modifié par le message que si son contenu est validé dans le groupe des relations informelles auquel l'individu en question appartient (voisinage, fréquentations familiales, amicales ou professionnelles).* » Sur le chapitre de la mode, selon l'auteur, peu de choses ont changé depuis les analyses subtiles de Simmel au début du XX^e siècle. Les *Fashionables* (les arbitres des élégances) tirent leur réputation d'expertise du fait que les biens qu'ils choisissent choquent le grand public. Ce sentiment ne va généralement pas durer et un ordre émergent naît, suivi par la population des conformistes. Les excentriques ne remettent pas en cause l'ordre collectif. Quant à l'anticonformisme, s'il est particulièrement véhément, il peut lancer une nouvelle mode.

De bonnes réflexions également chez Nicolas Herpin sur le piège de l'accoutumance ou de la déception du consommateur. Un livre où l'on ne trouvera pas, en tout cas, une « théorie » des motivations de ce dernier, mais plutôt un catalogue des ambiguïtés de ses choix.

Pierre Drouin

Ni Dieu ni maître

L'ANARCHISME EN EUROPE

de Gaetano Manfredonia. PUF, « Que sais-je ? », 128 p., 6,40 € (42 F). (Inédit.)

Gaetano Manfredonia est incontestablement le meilleur spécialiste de l'anarchisme, de son histoire et de ses mouvements : il est l'auteur, entre autres, d'une belle thèse de troisième cycle soutenue à Paris en 1984 sur *L'Individualisme anarchiste en France (1880-1914)*, malheureusement demeurée inédite, et d'une remarquable et ambitieuse étude consacrée à *La Chanson anarchiste des origines à 1914* (L'Harmattan, 1998). Il publie ce petit « Que sais-je ? », élargissement et réactualisation (tout en adoptant un point de vue sensiblement différent) de celui simplement titré *L'Anarchisme* qu'avait publié Henri Arvon en 1951.

En une forme simple, sans entrer dans le détail, ainsi que le veut la célèbre collection, il parvient, sans aucunement ignorer ses problèmes identitaires, à peindre d'une main sûre et précise le tableau de l'anarchisme européen et, surtout, l'histoire, des origines à nos jours, d'une utopie qui eut, dans le passé, un rôle important à jouer. Et pourrait bien, comme il l'écrit en conclusion, « *ayant reconquis une partie de ses positions perdues* », connaître « *au cours des années à venir un élargissement de son assise militante, notamment au sein des pays de l'Europe de l'Est* ».

Un petit livre bien pratique et intelligemment fait qui répond parfaitement à la question que pose l'intitulé de la collection qui l'accueille et qui, en attendant de devenir un classique, constituera un excellent point de départ pour ceux qui voudront en savoir un peu plus sur « *l'incroyable anarchisme* ».

André Meury

Philippe Oriol

Les prisonniers enchaînés d'or

Le Petit Traité du philosophe antique Plotin sur l'origine et la nature du Mal

TRAITÉ 51

Sur l'origine des maux

de Plotin.

Traduction et commentaires

de Dominic O'Meara.

Le Livre de poche, 194 p., 6,10 € (40 F).

(Première édition : Cerf, 1999.)

Le Bien et le Mal. En une opposition farouche ? Pour une lutte inévitable et sans merci ? Il fut un temps où les philosophes vivaient dans un monde fait d'unité et d'éternité, où les réalités intelligibles ne différaient guère des réalités sensibles, où toute doctrine était en rapport étroit avec un cosmos unique dont l'ordre était toujours identique à lui-même. Ces philosophes-là se soucieront moins d'échafauder des systèmes que de décrire des paysages métaphysiques où, selon Emile Bréhier, « *l'âme se transporte par une sorte d'entraînement spirituel* ». La philosophie est, alors, une marche vers la sagesse qui engage toute la vie. On comprend que l'origine du Mal ait obsédé ces philosophes (au moins autant que les théologiens) des premiers siècles de notre ère. Ainsi de Plu-

tarque et de Celsus, d'Origène et d'Augustin, entre autres. Ainsi de Plotin.

Né en Egypte en 205, mort en 270 à Rome où il avait fondé un cercle philosophique, ce platonicien tardif ne se satisfaisait guère de la conception stoïcienne (mais aussi gnostique et chrétienne) rattachant le Mal à un choix pervers de l'âme humaine, à un jugement erroné. Et pas davantage de la conception des astrologues tenant, alors, certains astres, dieux perceptibles, pour responsables de tous les maux humains. Plotin fait du principe d'unité, « *l'Un* », le principe de l'être et le Bien absolu. En émanant l'intellect et l'âme, l'un et l'autre entièrement tournés vers le Bien. Plotin entend ainsi démontrer qu'il y a différents niveaux de Bien, sans que cette hiérarchisation entraîne la présence du Mal. Mais avant que le néant soit atteint, il est nécessaire que soit envisagé un dernier degré de réalité. Ce dernier degré est le Mal absolu. Alors que le Bien est « *libre* » et « *intelligible* », le Mal est « *caché* », sans forme rationnelle et de nature double, participant à la fois de l'être et du non-être. Le Mal absolu est la matière. Et de la participation à

la matière naissent les maux secondaires, ceux du corps comme ceux de l'âme, « *implantée* » dans le corps. C'est ainsi, note Plotin, que les « *opinions fausses arrivent à l'âme* » qui est pourtant « *sortie du Bien* ».

C'est à l'un de ses plus fidèles disciples, Porphyre, que l'on doit d'avoir réuni et organisé sous un même titre, *Ennéades*, les cinquante-quatre traités que Plotin a rédigés dans les dernières années de sa vie. La traduction ici proposée est réalisée à partir du texte grec établi par Henry et Schwyzer (Oxford, 1964, 1977, 1982). Comme l'ensemble des *Ennéades*, le *Traité 51*, rendu difficile par son extrême concision, a été maintes fois commenté, d'Augustin à Leibniz, de Bergson à Jankélévitch. Parce qu'il décrit le Mal « *pris de partout par de beaux liens comme des prisonniers enchaînés d'or* », parce qu'il juge cette dissimulation nécessaire « *pour que les hommes n'aient pas toujours à voir le Mal* », et pour que, s'ils le voient, « *ils soient accompagnés d'images du beau qui les fassent se ressouvenir* », Plotin n'a sans doute pas fini d'alimenter notre méditation.

I l v r a i s o n s

● **STRANGE FRUIT**, de David Margolick

Chanté plus tard par Nina Simone, Dee Dee Bridgewater ou Sting, *Strange Fruit* a d'abord été un succès de la grande dame du blues, Billie Holiday. Le journaliste américain David Margolick retrace l'histoire de ce chant de résistance au racisme, que Billie a interprété pour la première fois sur scène en 1939 à New York. Si la mélodie est celle des chansons d'amour, les paroles dénoncent les lynchages des Noirs, encore pratiqués à cette période. Dans le sud des Etats-Unis, où les arbres portent le « *fruit étrange* » qui inspire le titre, la chanson pleure ces corps noirs pendus aux branches : « *Black body swinging in the southern breeze.* » Abel Meeropol, l'auteur de *Strange Fruit*, est surtout connu pour avoir adopté les enfants d'Ethel et Julius Rosenberg, exécutés à cause de leurs convictions communistes. Professeur, auteur de milliers de chansons sous le pseudonyme de Lewis Allan, il a été membre du Parti communiste clandestin. Il publie en 1937 dans la presse syndicale enseignante le poème qui est une première version de *Strange Fruit*. La chanson est d'abord chantée par sa femme, par des syndicalistes puis par des chanteurs noirs lors d'une récolte de fonds destinés aux républicains espagnols. Le couple Meeropol fréquente alors le *Café society*, un établissement de jazz où se côtoient Noirs et Blancs. Selon David Margolick, c'est là qu'Abel demande à Billie Holiday d'interpréter sa chanson. A cette période, les chanteuses noires étaient tenues pour de faibles cervelles, même dans les milieux du jazz. Le propriétaire du *Café society* a souvent affirmé que la grande chanteuse ne comprenait pas ce qu'elle chantait. La compagnie de disques habituelle de Billie Holiday refusa d'enregistrer *Strange Fruit*. Les radios américaines la boycottèrent (elle passe encore rarement sur ces ondes). Certains organisateurs de concerts voulurent inclure une clause dans le contrat de la chanteuse, lui interdisant de l'interpréter. Une légende était née, que David Margolick analyse consciencieusement. Les indications discographiques, rédigées pour l'édition française de l'ouvrage, permettent d'y voir clair dans la masse de compilations de qualité variable (10/18, « Musiques et Cie », 112 p., 6,40 € [42 F]. Inédit).

● **ENTRETIENS AVEC JONATHAN COTT**, de Glenn Gould

Bien des lecteurs regretteront de ne pas s'être trouvés en face de Glenn Gould, le pianiste canadien d'exception, lui qui affirmait tranquillement : « *Donnez-moi une demi-heure de votre temps, et j'apprendrai à n'importe lequel d'entre vous à jouer du piano.* » Fidèle à lui-même, à son génie et à son originalité, l'artiste critique l'enseignement dispensé aux pianistes dans « *les usines à technique* » et se fait l'avocat de ses propres approches sensibles. Glenn Gould surprend toujours. Homme de passion, il décrit avec minutie ses documentaires pour la radio, consacrés aux habitants du Grand Nord canadien. Musicien de colère, il s'emporte contre ceux qui admirent les Beatles mais défend Petula Clark. Il raconte aussi la méthode de travail étonnante à laquelle il fit appel en 1958 en Israël. Invité pour une série de concerts, l'artiste se trouve face à un piano « *pourri* ». Pour ne pas être vaincu par cet instrument, il se rend dans le désert et, sur une dune de sable, tente de recréer les circonstances tactiles du jeu qui lui convient. Il imagine son salon, localise mentalement son piano et convoque les sensations... Cette réédition comporte une discographie remise à jour (10/18, « Musiques et Cie », 160 p., 6,40 € [42 F]. Première édition : J C Lattès, 1988).

● **JACQUES BREL, UNE VIE**, d'Olivier Todd

Le biographe d'Albert Camus consacré au grand chanteur un ouvrage chaleureux et sérieux. Brel, petit Bruxellois né en 1929, Brel à l'enfance mélancolique, à l'adolescence marquée par l'entrée des nazis en Belgique, Brel le chanteur et l'acteur : Olivier Todd dépeint la vie de cet auteur d'exception. Elève indiscipliné, l'enfant versifie ses punitions, puis écrit un journal quand sa mère est à l'hôpital. Au début des années 1950, il quitte la Belgique, dans un wagon de troisième classe, pour venir vers la scène parisienne. Le reste de sa carrière de chanteur est mieux connu. Mais les précisions, en fin d'ouvrage, permettent d'approcher un Brel plus réel : figurent la chronologie de ses chansons, les ouvrages de sa bibliothèque, une étude sur sa versification du français et une discographie, malheureusement arrêtée en 1998 (10/18, « Musiques et Cie », 544 p., 9,30 € [61 F]. Première édition : Robert Laffont, 1984).

C. Ba

Notes et mots au diapason

L'édition musicale française se réveille grâce au « poche »

La musique et l'édition font-elles bon ménage en France ? Hormis le secteur des partitions et des paroles de chansons, prisées par tous les apprentis musiciens, la plupart des éditeurs considèrent le marché comme étroit, trop spécialisé, donc casse-gueule. Chez nos voisins italiens – actifs dans la traduction –, allemands et anglo-saxons, la profusion de parutions liées aux musiques contredit cette vision frileuse. En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis en particulier, le moindre groupe rock est le sujet de biographies et de recueils de photographies, le moindre « nouveau » courant est analysé, l'industrie régulièrement disséquée. Portraits, enquêtes, témoignages, compilations d'articles, ouvrages sociologiques ou historiques...

Pourtant, le récent sursaut de l'édition de poche française pourrait bien renverser cette tendance. Ainsi, Jean-Claude Zylberstein, directeur de 10/18, vient de créer « Musiques et Cie ». « *Un vieux rêve* », pour cet avocat qui a abandonné des études de médecine pour se plonger dans la littérature et passer des nuits blanches dans les clubs et les salles de concert à écouter des jazzmen. Et une constante pour le catalogue 10/18 qui a édité et réédité régulièrement les textes et poèmes du chanteur canadien Leonard Cohen, ceux de Jim Morrison, chanteur des Doors, comme ceux de Patti Smith, égérie du punk new-yorkais, ou de Lou Reed. On y trouve aussi *Bird Lives*, de Ross Russell, qui combine les exigences factuelles à propos du saxophoniste Charlie Parker avec une prose de haute tenue. Ce qui constitue d'emblée un fonds cohérent d'une trentaine de volumes.

« *La musique est pour moi un absolu quotidien*, annonce Jean-Claude Zylberstein. *Publier des livres sur la musique, sans exclusive des genres tant musicaux que d'écritures, c'est lui rendre justice. Je suis persuadé que la découverte et la connaissance de la musique passent aussi par la lecture. On peut ne rien savoir de Billie Holiday et de la chanson Strange Fruit, mais l'étude de David Margolick, un inédit de "Musiques et Cie", ne peut que donner envie d'en entendre plus. Si je me fie à mon expérience, des articles et des livres m'ont souvent amené à découvrir ou réécouter des disques.* »

Encore faut-il que les rayons consacrés à la musique chez les libraires soient au diapason. Si la « grande » musique est valorisée par nombre de beaux livres et quelques collections – d'où cette belle surprise, les entretiens de Glenn Gould chez « Musiques et Cie » –, les musiques actuelles sont cantonnées au domaine de la spécialisation, avec de petits tirages. « *Lorsqu'un CD coûte 140 francs, on ne peut pas demander à un plus large public de sortir la même somme, voire plus, pour un livre sur un artiste* », estime Jean-Claude Zylberstein. En poche, Barbara, Brassens, Brel, Ferré ou Trenet sont des valeurs sûres. Et le fonds anglo-saxon reste une matière première riche et diversifiée. Mais les bonnes traductions sont rares (les éditions Camion blanc massacrent avec constance les auteurs). N'est pas Philippe Garnier ou Julia Dornier

qui veut. La consultation de *L'Argot des musiciens*, d'Alain Bouchaux, Madeleine Juteau et Didier Roussin éviterait bien des contresens (réédité par « Points/Virgule », qui a publié aussi le *Dico des musiques* de Jean-Marie Leduc ou *Bob Marley*, de Stephen Davis). Beau travail également du Serpent à plumes, dans sa collection « Motifs », avec *I Need More*, d'Iggy Pop.

Mais la production française se limite souvent à des ouvrages de type « Que sais-je ? ». Dans sa collection « Qui, quand, quoi ? », Hachette survole le rock, le jazz, le reggae, le blues ou les Beatles, mais c'est surtout Librio qui, pour le moment, s'est distingué. Ecrits par des spécialistes, vendus 1,52 € (10 F) pour quatre-vingt-seize pages, la trentaine de volumes de la série *Musique*, dirigée par Philippe Blanchet, connaît ses classiques (Beatles, Pink Floyd, Serge Gainsbourg, Bob Marley, Jimi Hendrix, John Coltrane, Billie Holiday...), flirte avec les musiques celtiques, le raï ou la techno. Rarement lyriques mais bien conçus – les sources sont citées – même si certains ont, à l'évidence, été rédigés rapidement.

Chez « Folio » Gallimard, la réédition de *Free jazz/Black power*, de Philippe Carles et Jean-Louis Comolli, est à saluer (« Le Monde des poches » du 3 novembre 2000). Cet ouvrage fondateur, publié en 1971 chez Champs libres, reste d'actualité. Les musiques du monde bénéficient de la collaboration d'Actes Sud et de la Cité de la musique dans une collection érudite et vivante, qui propose un CD avec le livre comme dans *Tango, du noir au blanc*, de Michel Plisson. Enfin, les éditions Mille et Une Nuits se montrent attentives aux nouveaux courants avec l'enquête détaillée de Daniel Ichiban sur la *Génération MP3* ou *Musique House*, de Sean Bidder, un guide des artistes et des labels de ce versant des musiques électroniques. « *Entre le rébarbatif et l'insignifiance people, il y a une voix médiane*, précise Jean-Claude Zylberstein. *Un bon ouvrage, factuel, emmené par un minimum de littérature, ne se rédige pas en deux mois.* »

Une exigence qui nécessite du temps et de l'argent et peut sembler paradoxale pour l'édition en poche dont le point d'équilibre repose sur un fort tirage et des frais réduits. Ce qui explique que, pour le moment, « Musiques et Cie » ne passe pas de commandes spécifiques. Mais les projets ne manquent pas. Continuer la collaboration avec Allia, éditeur de Nik Cohn ou Greil Marcus, finaliser l'acquisition des droits d'un ouvrage sur le jazz et les gangsters, rassembler des écrits sur la cantatrice Elisabeth Schwarzkopf. « *Je suis ouvert à tout. Seules restrictions : des droits trop onéreux et une pagination trop importante, qui nuit à la qualité du brochage.* » Le Livre de poche, lui, publie le 24 octobre *La Grande Anthologie de la chanson française*, de Pierre Saka. De Pierre-Jean de Béranger avec *Le roi d'Yvetot*, à *Nirvana* de Doc Gyneco, deux siècles de chanson à fredonner en 900 pages.

Sylvain Siclier